

Pour fixer les heures de fermeture, tous les soirs des bureaux
des hôtels etc - Pour le projet de règlement

Pour (heures libres excepté la)
Bues. (veille des dimanches fêtes.)

Casteln

Martel -

A. E. Gues.

Carig 2 -

Bellef.

Cook

M. E. Cerrais -

Nanasse - 6 -

00-

1/50

Vendredi,
le 30 Avril 1880.

Comités Permanents du Conseil.

1/2 heures, P.M.

Présents: S. N. Bellain M. M. les Echev. Caron, Duchaine,
Baptist, M. M. les Cons. Camirand, Deau, Gervais, Martel
Vanasse, Bouchéault, Carignan. -

Comité Général. Requête de Messrs. Phil.
Req. de P. Gravel Gravel et autres.
Lettre Geo. Balce Lettre de M. Geo. Balce.
Req. Messrs. Requête de Messrs. A. Turcotte
A. Turcotte et autres.

examiner les règlements -
proposition acceptée -
mettre devant le Conseil -

Finances. Comptes à approuver
Req. de E. Duché Dette de E. Duché
" " Le Grenier Dette de L. Grenier

Passés -
- prochain comité -
ne pas faire de remise -

Eclairage. Lampes qui ne cassent pas.

en acheter 3 douz.
J. H. Migon

Sec. Gre.

Vendredi,
7 Mai 1880.
1/2 heures p.m.

Présents: Son Hon. Bellaire - M. M. les Echev. Baptist,
Caron, Duchaine, Bourgeois, Cons. Boudreault, Carignan,
Gervais, Martel, Rousseau & Vanasse. -

Général. Taxe sur avocats pratiquants de
puis le 1^{er} janvier dernier. -

retarder après jugement in re
Guillet

Bâtisses du Bouil Bâtisses du Boulevard -
Lic. d'Aub. Licences d'Auberges -

Envie à la C^{ie} Richelieu.
Remis au Conseil -

Finances. Comptes à approuver
Réc. & Dép. Recettes et dépenses pour 10
mois

Passés

Affaire Martel Affaire Martel
Jeu Rapport de l'Inspecteur

Comité, lundi prochain, avant le Conseil
Soumissions p. Vendredi prochain.

Général Faire enregister les actes des
Incendies Incendies. -

Lettre M. Balce Lettre de M. Balce

Comité demain à 1/2 heure p.m.

J. H. Migon Sec. Gre.

Samedi, le 8 Mai 1880. 1/2 heures, p.m. - Comité Spécial pour s'entendre avec M. Geo. Balcer au sujet de la publication de son ouvrage sur la ville et le port des Trois Rivières et sur son système de chemins de fer

Comité Spécial Présents :- S. N. le Maire : MM. les Echev. Baptist & Bourgeois, Cons. Carignan et Vanasse, ainsi qu' M. Balcer

M. Balcer met devant le Comité le manuscrit et la carte de son ouvrage et en explique l'objet :-

Rapport du Comité Spécial mandant que la Corporation se charge de l'impression et sur manuscrit des frais de publication de cet ouvrage, et que Messrs. de M. Geo. Balcer Résolu :- Que le Comité fasse rapport au Conseil recom. Résilits et frères, soient chargés de l'impression du livre. (M. l'Echevin Baptist s'est absenté avant la passation de la résolution ci-dessus.)

J. L. Migon Sec. Gés.

Mardi, le 18 Mai 1880. 7/2 heures, p.m. Comités Permanents. Présents :- S. N. le Maire Duchaine, Rousseau, Vanasse. M. M. les Echev. Caron, les Cons. Poudreault, Carignan

General	Lettre de P. N. Maite, Ec. Lie: pour le Conseil -	
Loyer du Quai des Pomm.	Loyer du Quai des Pomm.	Ne pas louer - arrangement actuel continué -
Fête légale	Fête légale, le 24 Mai -	Assemblée renvoyée au lendemain
Finances.	Comptes à approuver	—
	Cheques pour la Corp.	—
Police	Soumissions pour costumes	Gravel et J. B. Godin - acceptés -
Soumission pour Chemins de la Police	Reg. de Eug. Beaumier & autres	résolution pour faire faire les trottoirs
Reg. de E. Beaumier & autres	Ant Desaulniers	Recommander de ne plus prendre de cabli in
Eclairage	Rue Bureau - P. No. De coteau	visite du terrain demain à 8 heures, sur ce terrain
à jurer & autres	Reg. de M. J. Mercotte & autres	Accordés -
Marchés	M. Alf. Bisard pour un auvent	référé au Comité des Marchés
Écoles	Comptes à approuver	—
Commune	Ensemblement en treflets	

M. B. Sec. Gés.

Comités Permanents.

Mardi, le 25
Mai 1880 -
7 1/2 heures, P.M.

Présents: Son Honneur le Maire, les Echev. Bourgeois et Duchaine, les Cons. Boudreault, Camirand, Carignan, Gervais, Rousseau et Vanasse.

Comités Permanents

La lettre de P. W. Martel, Esq, qui avait été lue à l'assemblée des Comités Permanents, le 18 du courant, est lue de nouveau, et après délibération, il est décidé de procéder avec la poursuite le B. de Niverville contre les représentants de feu Che. Boucher de Niverville

Chemins Cheminseau

Résolu: que l'Inspecteur des Chemins soit chargé de changer la direction d'un canal ou cours d'eau dans la rue Trenaman - aux frais de la Corporation (frais estimés à \$4⁰⁰ env.)

Chemins Trottoir rue St Antoine

Résolu: que M^r. John Ryan est obligé au trottoir le long de sa propriété dans la rue St Antoine (prolongement)

Chemins Boulevard

L'Inspecteur des Chemins informe le Comité que M^r. Beau lieu, de la Compagnie du Richelieu et d'Ontario, doit le rencontrer demain, au sujet des réparations nécessaires au Boulevard

J. M. Goy
Sec. Grés.

Vendredi, le 4
juin 1880 -
7 1/2 heures, P.M.

Présents: Son Honneur le Maire, les Echev. Duchaine, Bourgeois, les Cons. Camirand, Carignan, Gervais, Rousseau, Vanasse, Boudreault

Comité Général.	Eau croûssante en le loop	Ecrire au Gouvernement
concernant le loop Line	linch Olivier & Lord	
Finances	Comptes à approuver	✓
	Etat des Revenus et Dépenses	✓
Chemins	Reg ^{te} de S. Sarasin	Refusé
Aqueduc	Matériaux de Construction	Enduits Eau lin d \$4 / 10000 briques 7 au lieu 8
Marchés	Reg ^{te} de St. W. Japin	Deduction accordée -
Aqueduc	W. Thiel & autres	L'Inspect. devra faire rapport -
	faire rapport pour fontaines	pour les bouches et le public

Vendredi, le 18 juin 1880.

8 heures P.M. Présents: - Son Honn. le Maire, M. les Echev. Duchaine, Bourgeois, Caron, - les Cons. Camirand, Carignan, Deau, Gervais,

Général	Lettre de M. Bassalle.	lue
Vente de J. Ryan	Acte de vente de John Ryan.	lue
acte de vente à L. J. Désaulniers	Projet d'acte de vente à M. J. Désaulniers	lue, 3/4 ^{es} de terrain à livrer quant la maison sera démolie - à la discrétion du Conseil
Lettre de M. Defoy	Lettre de M. Defoy	lue -
Demande du père Flageole pour une réduction sur les péages des ponts, pour charroirage de peages des Ponts bois - par charité -	Le père Flageole demande	refusé -
Requête des employés des booms	les employés des booms demandent une remise, ne passant que sur un pont.	refusé -
Finances.	Comptes à approuver.	passés -
Aqueduc.	Requête de Jérémie René.	rejetée
Ecoles.	Comptes à approuver.	Passés.
Crépis à l'École Boulevard	Crépis à l'École des frères	accordé -
	Délégation pour rencontrer M. Laméu.	S'entendre avec le Comité des Chemins

H. Mignard
Sec. Trés.

Comités }
Permanents. }

Vendredi, le 16 juillet 1880.

8 heures pm. Présents: Son Honn. le Maire, l' Echev. Caron, Vanasse,
les Cons. ^{A.E.} Gervais, M. E. Gervais, Cooke, Rousseau, Carignan.

Général. Rapport annuel des Comp-
Rap. du Compt. ^{Ag}table de l' Aqueduc.
Rap. Insp. de ch Rapport de l' Insp. des Chemins
Chemins. Protet de M^{me} Les. A. Corin.
Protet de M^{me} G. A. Corin
Pcu. Rappt. du Surintendant du Pcu
Rap. du Surintendant
Finances. - Comptes à faire approuver

Résolu: de faire faucher les mauvaises herbes

Divers. v Demande de M^{me} Richard
Req. de M^{me} Bech pour une boîte ou coffre per-
ard pour boîte manent sur le marché-
Mearché
Req. de M^{me} Selinas Demande de M^{me} Selinas
pour Ponts de passage gratuit sur les
Meaurice ponts du S. M^{me}

Le Comité des Marchés examinera les lieux et fera rapport lundi-

Refuse'

Relieurs du livre de M. Palet
Ctte de Bussière Ctte de M^{me} P. Bussière pour
passage sur les ponts -

Donner à P. V. Ayotte (M^{me} Carignan) Devra payer suivant les règle-
ments. -

Code des Huissiers Code des Huissiers - Yéjina
O. Z. Kamel Demande M^{me} Kamel veut rencontrer le
Conseil

refuse'

Ecoles v Comptes à approuver.
Rap. au Gov. } Rapport au Gouvernement
à faire signer par les faire signer par le Comm^{res}
Election concer- Consulter l'avocat au
nant M^{me} sujet de l'élection de M^{me}
Bussière Bussière.
Comité des Chemins au
sujet du passage de la
laine.

Dix à l' Insp. du Pcu d' être présent lundi-

J. H. Migon Sec. Sec.

Comités
Permanents.

Vendredi, le 23 juillet 1880. (ajournée)

Ajournés à mer- Présents: Son Honneur le Maire = Messrs: les Echevins
credi, le 28 juillet 1880. Russière, Caron & Vanasses; Conseillers Boudreau, L. Carignan, Cooke, A. E. Gervais, M. E. Gervais & Rousseau.

Req. H. B. Hamel père Requête de Ls. Hamel père Règlé par appropriations, 29 juill.
Général.

Req. Jos Cloutier " " Joseph Cloutier " " " " "

" Ls Hamel fils " " Ls. Hamel, fils " " " " "

" A. Décolleau & autres " " Al. Décolleau & autres " " " " "

" A. Courteau " " André Courteau " " " " "

Sentences arbitrales Sentence arbitrale (Commune) sous considérations

Lettre L. A. Hard Lettre de Lerris A. Hard lue

" Nichols & Marler " " Nichols & Marler lue

Juge de Paix Magistrat ou Juge de Paix à voir

Emprunte Emprunte à 5% autorisées

Esté à la B' que Escompte à la Banque Union approuvé
Union sur dépôt de débentures.

Req. de J. B. Gaillou Requête de J. B. Gaillou, Jnt Règlé par les appropriations, 29 juill.
" " L. E. Trotter " " L. E. Trotter " " " " "

Chemins. Continuation de la rue plus tard
Rue St. Marie St. Marie. - " -

Req. de F. E. Pleau Requête de F. E. Pleau. - sous considérations

Req. de E. Godin Requête de Ed. Godin. - Règlé par les appropriations, 29 juill.
Général.

Req. de H. Lord " " Honoré Lord - " " " " "

" " O. J. Hamel " " O. J. Hamel " " " " "

" " de la B' " " la C^{ie} d'impre- plus tard
Imp. des 3-R. merie des Trois-Rivières.

L. L. Major Sec. Gre's

Comités
Permanents.

Vendredi, le 6 Aout 1880.

8 heures, P. M.

Présents: Son Honn. le Maire - Les Echev. Bussières, Caron
et Vanasse; les Cons. Carignan, Cooke, A. E. Gervais, Martet &
Rousseau. -

Finances.

Comptes à approuver Passés -

Ecoles.

Comptes à approuver. Passés.

J. L. Gignol Sec. Sec.

Comités
Permanents.

Vendredi, le 20 Aout 1880.

7 1/2 heures, P. M.

Présents: Son Honn. le Maire, les Echev. Bussière, Caron,
Vanasse; les Conseillers A. E. Gervais, M. E. Gervais, Carignan,
Rousseau, Cooke. -

Général.

actes de vente de terrains / actes de ventes de terrain p. taxes

Refonte des règlements / Refonte des règlements

Rég. concernant les chiens / Règlement concernant les chiens

Req. de C. J. Duplessis / Requête de C. J. Duplessis. - Accordé -

X Arque due / Requête de George Geroux - oublié - à cette séance

Finances / Comptes à approuver. -

Req. de J. Dérout / Requête de Jean Dérout. - plus tard -

Police & Feu. / Requête de André Courteau / Accord de déshabillage de pompier -

Ecoles. / Comptes à approuver. -
Remise de taxes aux M^{rs} D. Giroux

J. L. Gignol Sec. Sec.

Dettes de l'Hôtel Polignac -
refuses

Nomination d'un Echevin pour
le quartier St. Hrozele -

Changement des Comités Per-
manents -

Achat de Décorations

Dettes de la Commune

Montant de 24 Sept 1900
Comités Permanents

Lundi, le 27 Septembre 1880.

4^h heures, P.M. Présents: Son Honneur bellain, M. l'Échev. Bussière,
Messrs. les Gens. Boudreault, Carignan, Cooke,
A. E. Gervais, Martel et Rousseau.

Comité Général. Les soumissions remises au Secrétaire Trésorier
Soumissions pour pour l'achat d'une quantité de vieille fonte apparte-
achat de vieille nant à la Corporation sont ouvertes et lues, savoir:
fonte Celle de René Rérillard, \$11⁰⁰ en argent et \$8 en ouvrage
" " Nigey & Sawyer \$15⁰⁰ " " "
Pour la grosse tonne de 2240 livres.
La soumission de Messrs. Nigey & Sawyer est acceptée
les termes de paiement devant être argent comptant.

J. H. Major
Sec. Trés.

Comités Vendredi, le 8 Octobre 1880; à 4^h heures, P.M.
Permanents du Présents: Son Honn. le Maire, Messrs. Caron, Cooke,
Conseil. Carignan, M. E. Gervais, Rousseau

Comité Général.	Reconstituer les Comités Permanents -	
Vente des décors	Vente des vieux décors	Les défaire et les servir
Peinture le bur. d'Éd.	Peintures le bureau d'enregistrement.	Accepté refuse -
Animaux dans la Com.	Animaux de la Commune.	faire sortir ces animaux
Offre d'Oliv. Mart.	Oliv. Martin offre \$50 ⁰⁰ en règle- ment avec la Corporation	accepté
Rég. de A. Bellemar	Requête de Augt. Bellemar.	plus tard
Pol. Finances	Comptes à approuver	
État des Rev. & Dép.	État des Revenues et dépenses	

Marchés Lettre de J. W. Papin refuse
Chemins acte à passer avec M. B. Desautel préparer une motion
J. H. Major
Sec. Trés.

Vendredi, le 15 Octobre 1880.

1/2 heures P.M.	Présents: Son Honn. le Maire, les Echev. Bellefeuille, Bussière, Caron, Vanasse; les Cons. Boudreault, Cooke, A. G. Gervais, M. G. Gervais, Rousseau. -
-----------------	---

Comité Général Lettre de G. A. Gouin	Lit une lettre de G. A. Gouin, au sujet de ses animaux qui paissent dans la Commune. -	Le Secrétaire-Trésorier a instruction d'écrire à M. Gouin pour le notifier d'oter ses animaux de cette partie de la commune qui a été ensemencée cette année. -
---	--	---

Lettre d'Ephrem Rivard	Lit une lettre de Ephrem Rivard offrant \$150 pour la propriété N ^o 136, rue St. Roch, (ci-devant à Ant. Bruneau) -	Référé aux Comités des Chemins et de la Commune
------------------------	--	---

L. A. Miron
Sec. Trés.

Vendredi, le 22 Octobre 1880. 1/2 heures P.M.	Présents: Son Honn. le Maire, les Echev. Bellefeuille, Bussière, les Cons. Cooke, Gervais, Rousseau, Boudreault,
--	--

Comité Général. Req. Soc. St. Cécile	Requête de la Société St. Cécile	Chercher les titres pour lundi prochain -
---	----------------------------------	---

Eclairage. Req. Thos. Mercier	Requête de Thomas Mercier	Le Comité visitera les lieux -
----------------------------------	---------------------------	--------------------------------

Finances	Comptes à approuver	
----------	---------------------	--

Police Lettre de Lo Hamel	Rapport du chef pour costumes - rapport pour demander des ^{soumnésions} Descendu à Québec tel que requis par les <u>sub-pœnas</u> . Lettre de Lo Hamel et autres	
------------------------------	--	--

Ecoles allocation à l'île de la Potherie	Comptes à approuver Résolu: d'allouer \$400 ⁰⁰ par année pour une école dans l'île de la Potherie. -	L. A. Miron Sec. Trés.
---	--	------------------------

Vendredi, le 29 Octobre 1880.

1/2 heures p.m.	Présents: Echev. Bussière, Caron & Vanasse; Cons. Boudreault, Cooke, Rousseau.
Finances, ✓ Offre de Phi Bellefeuille	Comptes à approuver - passés Philippe Bellefeuille doit offre acceptée - \$2578; il offre de remettre son emplacement (en règlement) } sur lequel il a payé \$44 ⁰⁰ } Offre de M. Bellefeuille acceptée. -
Saisie chez M. Gauthier	Saisie chez M ^{me} Gauthier } procéder avec la saisie pour taxes del'eau sans délai
Général	Offre d'achat de Ephem Rivard. Ne peut être vendue à ce prix -
Fermeture du Carré Lettre de M. Boisvert	Fermeture du Carré Champlain le premier Novembre prochain. Lettre de M. Boisvert pour louer la salle S. Joseph pour l'école des Arts et Métiers - accordé \$4 ⁰⁰ par mois, sous la direction du Comité de l'Hôtel de Ville.
Peu & Police. Soumissions pour costumes de la Police	Soumissions pour hardes } Soumission de Ad. Guilbert pour les bottes; celle de Rocheleau & Chaussures à Guillet } Moreau pour pantalons et celle de P. Leduc à M. Leduc } ps. Messieur pour casques acceptés.
Ecoles.	Comptes à approuver - remis Motion pour l'école dans " " l'Île de la Poterie - "
Ordonnance à l'Inspecteur l'arrêt des animaux	Ordonné à l'Inspecteur de Ville d'arrêter et de faire conduire à l'enclous public tout animal qui sera trouvé dans cette partie de la Commune comprise entre la ligne du Loop Line et la terre de G.A. Louin, C ^o . -

J. L. Vigor
Sec. L^{re}

Epl. P^{re} Mansseau promesse de prêt 179⁰⁰
Comptant \$25⁰⁰ le 1^{er} Mai 81. \$25 - Bal. dans
un an - avec intérêt
Vente de billets de passage le dimanche
Notifié

Vendredi, le 5 Novembre 1880.

1/2 heures P.M. Présents: S. N. le Maire: les Echev. Bellefeuille & Caron & Vanasse, & Ruisseau. les Cons. Carignan, Rousseau & Cooke & Gervais.

Poursuite de Major General.	✓	Poursuite de P. W. Major.
Lettre du Dép. des T. & P.	✓	Lettre du Départ. de Trav. Publ.
Dettes à 7% d'int.	✓	Dettes portant 7% d'intérêt
Finances	✓	Comptes à approuver
Réc. & Dép.	✓	Recettes et dépenses, 4 mois
Hotel de Ville	}	Lettre de Robt. Kiernan
Lettre de M. Kiernan		
Aqueduc	✓	Morice Gauthier
Ecoles	✓	Comptes à approuver
	✓	Motion, Ecole de la Potterie

J. A. Migon Sec. Grest.

Comités Permanents du Conseil. Présents: Les Echev. Bellefeuille, Ruisseau, Caron, Vanasse; les Cons. Carignan, Cooke, Rousseau. 7 heures P.M. 12 Nov. 1880.

Général	Reg ^{te} de P. C. Panneton & autres (chinois)	considération remise
Reg. de D. Thisdell	" " Dav ^{te} Thisdell & autres, bouchers	5 ^{te} 1/2 pp. Sherbrooke, cond. le plus
" Lp. Bergeron	" Lp. Bergeron - poursuite	ne demander que le minimum
Chemins	Lettre de M. Gerin	plus tard -
Finances	Reg ^{te} de G. B. Houliaton	ne peut amender de not. à présent
Reg. Edm. Blais	" " Edm. Blais	accordé - sans appel
Finances	Comptes à approuver	passé
Dettes du Govi.	✓	Dettes du Gouvernement Commun
" aut. Deschenault	Arch. Deschenault	accepté -
Ponts St. Maur.	Reg ^{te} de Ferd. Rousseau	- remis à lundi -
	Ch. Lajoie, trotter sur les ponts.	lui charger \$100 comme

J. A. Migon Sec. Grest.

Comité Général - le 12 Novembre 1880. - Vote:-
Pour exempter M. H. Bergeron de l'amende

Pour :
Caron
Bussière. 2

Contre :
Bélly
Rousseau
Cooke
Curry. 4

Philippe Bellefeuille
N° de la Comp.
Jules Kam. et Cie,

77, 78, 79, 80 -	522.15
Ecoles 77 à 81 -	3.63
	<hr/>

225.78

Après de s'être quitté en
momentant son emplace-
ment de la rue Gervais -
Sic lequel il a payé 114.00
prix d'achat. Pour le lan-
et rentes pour 1875 et 1876

Jeudi, le 18 Novembre 1880.

1/2 heures P.M.

Présents: Son Honn. le Maire: M.M. les Echev. Bellefeuille, Bureau, Caron et Vanasse; M.M. les Conseillers Boudreault, Carignan, Cooke, M. E. Gervais,

Général.
Req. de F. Brousseau
Commutation de terrains
amende de St. Bergeron
Req. du corps de musique
Sleighs pour hiver
Aqueduc.
Ecoles.

Requete des bouchers
" " Ferd. Brousseau
Taux de commutation de terrains dans la Commune.
Amende de St. Bergeron
Requete du Corps de Musique
Sleighs pour hiver
Rapport sur les bouillottes
Comptes à approuver

rejeter
pour le Conseil
demander le taux fixé par la loi -
N'exiger que \$1000

J. G. Gignou
Sec. Trés.

Comités Permanents. Lundi, le 29 Nov. 1880. 1/2 heures P.M.

Présents: S. H. le Maire; - les Echev. Bellefeuille, Bussière, Caron, - Vanasse; - les Cons. Carignan, Cooke, Deau, A. E. Gervais, M. E. Gervais, Martel, Rousseau,

Général.
Req. de J. N. Godin
" " F. Brousseau
" " J. Blouin
" " La Trifluviennne
Rés. Comité de Champl.
" Louiseville
Rap. concernant les bouchers
Factum re Malheur
Loyer de la Salle
" " " pour les pauvres.

Requete de L. M. Genest et al.
" " J. N. Godin
" " Ferd. Brousseau
" " Théophile Blouin
Résolution. Comité de Champl.
" Louiseville
Rapport des Comités Permanents à été considéré (concernant les bouchers.)
Factum re Malheur
Loyer du Théâtre
" " " pour les pauvres.

Conclusions accordées.
Conclusions rejetées -
accordé -
pas de rapport à présent -
renvoyé -
aide moral seulement, non pécuniaire
bon à cette heure -
bon
déposé -
Consulter le Comité del' N. de N. en certains cas. de doute sur la moralité -
Réduit à \$1000. Sièges de Buell

Comités Permanents. - suite

<p>Chemins. soum. de d'hiver Etat de trottoir Finances</p>	<p>Soumissions pour Chemins d'hiver Police doit voir au bon état des trottoirs. Comptes à approuver</p>	<p>Laz. Lapointe \$130- L. Panneton \$80- acceptée -</p>
<p>Ecoles Formation des Comités</p>	<p>Comptes à approuver. Formation des Comités -</p>	<p>J. L. Piquoy Sec. Gre.</p>

Comités Permanents. Presents: S. M. le Maire; M.M. les Echev. Bellefeuille, Vendredi, le 17 Décembre 1880. - Vanasse, Carou, Bussière; M.M. les Cons Carignan, Cooke, Beau, A. C. Gervais, M. C. Gervais, Martel, Rousseau. 1/2 heures P.M.

<p>Général. Police au Marché Charbon B'que Hocheleaga Lettre de D. C. Frigou " " J. S. MacLachlan Finances.</p>	<p>Police au marché, demain matin - Charbon pour la Banque d'Hocheleaga, 3 tonnes - Lettre de D. C. Frigou Lettre de M. MacLachlan Comptes à approuver.</p>	<p>Instructions sont données à ce sujet au Chef de Police Refusé - Laisser vendre lié - passés -</p>
---	---	--

<p>Général. Req. de B. Lassalle " " M. Godin Ecoles.</p>	<p>Lettre de M. P. Laignois Requête de B. Lassalle " " M. Godin Comptes à approuver -</p>	<p>Soumettre au Conseil (et accepté) " " " (accordée) " " " (rejetée) passés</p>
--	---	--

<p>Général. Req. de D. Gerin</p>	<p>Requête de M. Gerin</p>	<p>Aux Conditions ordinaires J. L. Piquoy Sec. Gre.</p>
--------------------------------------	----------------------------	---

Vendredi - 29 Nov^r 1880 - Comité Permanent :-
Vote sur la requête de Ferd. Prousseau

Pour
Van.

D. Gerw.

Corou-

Dean

A. G. Gerw.

6

Contre
Buss.

Bellef.

Martel

Rouss.

Cooke

6

M. le Maire vote contre la requête -

Note sur la requête des Bouchers (Dav. Thidell & autres.)

18 Novembre 1880 -

Comité Général. -

Pour: - ~~Contre:~~

Contre: -

Contre: -

Caron

Relief.

Nan, 2

Dr. Lew.

Boudr.

Cooke

Russ.

Larign. 6

Comité's Resolutions - 17 Decr. 1880

Vote sur la nomination de l'huissier du Conseil -

Pour M. Lassalle -

Caron

A. Gen

Rousse

Carig

Van

M. E. Gen. 6

Pour M. Godin -

Cooke

Buis

Bellef-

Martel

Deau 5

Pas de Quorum. Vendredi, le 27^e Décembre 1880.

4 heures P.M. Présents: - Le Honn. le Maire; M.M. les Echev. Bellefeuille, Russier, Caron, Vanasse; M.M. les Cons. Boudreault, Cooke, Deau, Martel, Rousseau. A. E. Gervais, O. Carignan. M. E. Gervais -

Général. Lettre de M. S. Nixon
Lettre des Morrisette ^{mod} "La Morrisette"
Loyer de la Salle Loyer de l'É. de V. pour lecture \$5⁰⁰
pour lecture de P. Sulte
Lic. d'Embouteillage Licence d'Embouteilleur
leur M. Rousseau.

Finances Comptes à approuver
Req. de J. Panneton Requête de M. Jeph. Panneton
"O. Sauvageau" "D. Oney. Sauvageau"

Ecoles. Comptes à approuver
J. H. Migon Sec. Lés

Judi, le 30^e Dec. Présents: les Echev. Caron, Prést., Bellefeuille & Vanasse
tembre 1880. les Cons. M. E. Gervais

3 heures p.m.
Comité des Marchés. M. le Président suggère d'amender le règlement N^o 83,
Suggestion en n'imposant la taxe de 25% sur les cultivateurs
du Prés. des qui vendent certaines viandes de boucherie, que de-
marchés d'am puis le 1^{er} de Mai ou de Juin jusqu'au premier de
ender le règle- autorise' de se consulter à ce sujet avec les bouchers
ment et autres intéressés, et d'en faire rapport ce soir.
J. H. Migon

Jeudi, le 30 Décembre 1880.

7 1/2 heures p.m.

Présents: Son Honn. le Maire; les Echev. Bellefeuille, Caron et Vanasse, les Cons. Boudreault, A. E. Gervais, M. E. Gervais et Martel.

Comité Général La liste des terrains à faire vendre pour non-paiement des taxes, etc., est produite et examinée.
Liste de terrains

Délai refusé à E. Ross Refus d'accorder délai jusqu'au 12 janv. prochain à Edouard Ross, - (ses meubles étant actuellement sous saisie)

Lettre de M. Denon Lue une lettre de M. Denon Sec. & Trés. de la "Merchants Manuff. Coy." au sujet du site à être choisi pour cette manufacture.

Ecoles - Rapp. de O. J. Hamel Lue un rapport de M. O. J. Hamel au sujet du coût probable des contre-portes et chassis double qui il serait nécessaire de faire faire pour l'Ecole N. 3, lequel coût est estimé à \$100.-

Soumissions demandées Ordonné de demander des soumissions par criée publique pour lundi prochain - à 7 1/2 heures du soir.

L. A. Migon Sec. Lés

Lundi, le 3 Janvier 1881. 7 1/2 heures p.m.

Présents: Son Honn. le Maire, les Echev. Bellefeuille, Bussière, Caron et Vanasse; les Cons. Boudreault, Carignan, Cooke, Dean, A. E. Gervais, Martel et Rousseau.

Comité Général Les soumissions qui avaient été demandées pour des contre-Commissaires portes et des doubles chassis pour l'Ecole N. 3, sont ouvertes et d'Ecole. sont comme suit:

Soumissions pour l'Ecole N. 3	Benj. Alarie	\$105.00	C. P. Giroux	\$160.00
	Nap. Guillemette	105.00	Edr. Lathiolette	95.00
	P. Cloutier	98.75	P. Beaumier	115.00
	Moreau & Marineau	96.00	Honoré Godin	125.00
	Arthur Verrette	115.00		

La soumission de Messrs. Moreau & Marineau est acceptée.

L. A. Migon Sec. Lés

Comité de la Commune

Jeudi, le 20 janvier
-1880.-
3 heures, PM.
Soumission
pour l'ensemencement de la
Commune
(demandées)

Présents: Messrs. Bussière et Martel.
Résolu: que des soumissions soient demandées dans
les journaux, pour l'ensemencement de la partie de la
Commune comprise entre ^{le Chemin de fer} la Commune et la terre de l'off. N.
Bureau, (non compris les morceaux déjà levés et cultivés par
d'autres personnes) - pendant trois ans, à compter du
printemps prochain, en grains, ~~en grains~~, et en grain
de trèfle et de mil, ~~suivant les~~ de mil et de trèfle
blanc et rouge, la dernière année.

La possession du terrain devra être remise à la Corpora-
tion immédiatement après la troisième récolte.

Les frais de fossage, clôture, culture et grains
seront à la charge des soumissionnaires

à sous la direction
+ et

Le tout devra être à la satisfaction du Comité de la
Commune. Le Conseil de Ville ne s'oblige pas d'accep-
ter la plus basse ou aucune des soumissions.

Ma soumission pour les travaux
ci-dessus spécifiés, ayant été acceptée par
le Conseil de Ville, Comité de la Commune,
à une assemblée du dit comité, tenue le vingt-
un janvier dernier, je m'oblige de remplir les con-
ditions de la susdite spécification -
Iris-Rivière, 1^{er} février 1881. }
E. Seagdale } Sec. Lrs.

lundi, le 24 janvier
1881 - 11 heures, a.m.

Comité de la Commune.

Présents: - Messrs. Bussière, Bellefeuille & Martel.
Les procès de la dernière assemblée sont lus et ratifiés.

E. Seagdale } Sec. Lrs.

Vendredi, le 28 Janvier 1881.

<p>1/2 heures, P. M. Comités Permanents. -</p>	<p>Présents: - Son Honn. le Maire; M. M. les Echev. Bellefeuille, Buisson, Vanasse, Rousseau Cons. Carignan, Cooke, Martel</p>
--	--

<p>Général. Req. de L. F. T. Buisson</p>	<p>Requête de L. F. T. Buisson sous considération</p>
--	---

<p>Finances.</p>	<p>Comptes à approuver passés.</p>
------------------	------------------------------------

<p>Ecole</p>	<p>Comptes à approuver passés.</p>
--------------	------------------------------------

<p>Information du Maire dans la députation auprès de l'Hon. Langeron</p>	<p>Son Honneur le Maire informe le Comité de l'entrevue que la députation auprès de l'Hon. M. Langeron, au sujet de l'établissement d'une Commission du Havre aux Trois Rivières, a eu avec M. le Ministre des Travaux Publics, à Ottawa, et que l'assurance donnée à la députation que cette démarche sera suivie de succès. -</p>
--	---

<p>le Sec. n'est autorisé à ne pas vendre la prop. de P. Grandmaison</p>	<p>le Secrétaire-Trésorier est autorisé à ne pas faire vendre le terrain de Pierre Grandmaison, s'il paie vingt piastres à compte de sa dette, ou à lui donner quittance s'il paie quarante piastres comptant.</p>
--	--

J. P. Mignot Sec. Trés.

<p>Lundi, le 31 Janvier 1881 - 7 heures, P. M.</p>	<p>Présents: Son Honneur le Maire; M. M. les Echev. Bellefeuille, Buisson, M. M. les Cons. Boudreault, Carignan, Cooke, A. E. Gervais, M. E. Gervais, Martel et Rousseau. -</p>
--	---

<p>Commune Soumissions pour l'endossement de la commune (déchachetées)</p>	<p>Les soumissions suivantes pour l'ensemencement de la Commune pendant trois ans, qui avaient été demandées suivant résolution du Comité, le 20 Janvier courant, sont déchachetées et lues, savoir: - Ephrem Teasdale, W. Beaudry & P. Louin et Cléophas Lord - La soumission de Ephrem Teasdale est acceptée.</p>
--	---

J. P. Mignot Sec. Trés.

Corporation des Trois-Rivières.

Des soumissions cachetées, adressées "Soumissions pour la
Commune", seront reçues jusqu'à lundi, le 31 du courant,
pour l'ensemencement pendant trois ans ^{d'une} partie de la Com-
mune, aux conditions qui peuvent être examinées au bu-
reau de ce conseil.

Par ordre,

J. G. A. Frigon
Secr. - Trés.

Hôtel-de-Ville
Trois-Rivières, 24 Janvier 1887

Lundi, le 7 Février 1881 - 7¹/₂ heures P.M.

Comités Permanents. Présents: Son Honneur le Maire, les Echev. Bellefeuille, Bussière, Carou, les Cons. Boudreault, Carignan, Cooke, Dean, Martel, Rousseau.

Soumissions pour piquets Les soumissions suivantes pour quelques cents de piquets de cèdre, de 8¹/₂ pieds de long, et de 5 pouces de diamètre au petit bout, sont décachées et lues, savoir: -
Joseph Dufresne, \$25 le cent
Joseph Gervais dit Beauvoir 15 " "
Thomas Page 15 " "
Caliste Landry 25 " "
Ferd. Sulte dit Vadeboncoeur 15 " "
Le Comité ne fait aucun choix sur ces soumissions.

J. L. Migon Sec. Lés.

Comités Perma- nents - Présent: Son Honneur le Maire, M.M. les Echev. Bellefeuille, Bussière, Carou, Vanasse; M.M. les Cons. Boudreault, A. E. Gervais, M. E. Gervais, Martel, Rousseau
Vendredi, le 18 Février 81 - 7¹/₂ h, p.m. Cooke,

General Reg. de Jac Larivière Requête de Jacq. Larivière - Accepter \$30⁰⁰ à compte, balance délai pour la balance -
" " St. Veille & autres des Ferd. Veillet & autres - plus tard -
Rap. sur terrain Attendu le peu de valeur de l'emplacement de Pr. Grand- de Pr. Grandmaison, il est résolu d'accepter \$30⁰⁰ en règlement des taxes, etc, qu'il doit à la Corporation et aux Commissaires d'École.
Finances Comptes approuvés
Finances " "
Écoles " "

J. L. Migon Sec. Lés.

Vendredi, le 25 Février 1881.

1/2 heures, P.M.	Présents: - Son Honn. le Maire; M. M. les Echev. Bellefeuille, Vanasse, Ruesin, M. M. les Cons. Cooke, A. C. Gervais, M. E. Gervais, Martel, Carignan.
------------------	--

Général. Req. de G. L. Ingras & Co " " Jos. Gauthier	Requête de G. L. Ingras et autres bouchers. - considération remise à plus tard. Requête de Joseph Gauthier - refusée -
--	---

Dette de G. J. Luckerhoff	Dette de M. G. J. Luckerhoff - ne doit que \$600.00 -
---------------------------	---

Amendements des licences	Amendements aux règlements projets approuvés des licences
--------------------------	---

Req. de M. Bergeron Dette de M. J. Bélair	Requête de M. Bergeron réduire sa dette à \$4000 - Dettes de M. J. Bélair
--	--

Req. de M. Lessard	Requête de M. Lessard - lire en Conseil -
--------------------	---

Lettre de Johnny Page Lettre de Luc Page	Lettre de Johnny Page voir l'avocat de la Corporation au sujet de la responsabilité de la Corp. en laissant chemin ouvert. chemin d'hiver au passage Lettre de M. Lucien Page - référé au Comptable del'Ag ^e
---	---

Finances.	Comptes à approuver passés.
-----------	-----------------------------

Ecoles	Comptes à approuver passés.
--------	-----------------------------

J. L. Giguère
Sec. Trés.

Jeudi, le 17 Mars 1881.

1/2 heures, P. M. Présents: - Son Honn. le Maire; l'Echev. Bussiere; les Conseillers Cooke et M. G. Gervais - Pas d'assemblée - faute de quorum -

Général Coupons sur \$50,000 de débentures du chemin de fer de fer (les membres présents (le 17 Mars 1881) ont résolu de refuser le paiement de ces coupons. -

Compte de Ross, Ritchie & Co

Lettre de C. Hall lettre de C. Hall pour achat d'un terrain, rue S. Philippe Accepter \$5000 en tout avec commutateur

Req. de M. Lessard Requete de M. Lessard -

Finances Comptes à approuver

Ecoles Comptes à approuver

J. L. Migon Sec. Gre.

Lundi, le 21 Mars 1881 -

1/2 heures, P. M. Présents: Son Honneur le Maire; M. M. les Echev. Bellefeuille, Bussiere & Caron; M. M. les Cons. Poudreault, Cooke, G. Gervais, Rousseau.

Général. Résolu de démolir les deux maisons de la Corporation sur la rue Royale, en arrière del'Hotel-de-Ville, après le 1. Mai prochain.

Résolu de référer le compte de Messrs. Ross, Ritchie & Co, aux évaluateurs pour faire l'évaluation des propriétés qui sont exemptes de taxes pendant dix ans. -

Finances Comptes examinés et approuvés
Ecoles do " " "

J. L. Migon Sec. Gre.

Mercredi, le 30 Mars 1881.

1/2 heure P.M. Présents: Son Honn. le Maire; M. M. les Echev. Bellefeuille, Caron
 Cons. Boudreault, Cooke, A. E. Gervais, M. E. Gervais, Rousseau.

General Requête de L. Lessard - plus tard -
 Reg. d'Art. Ritchie " " Arthur D. Ritchie - Voir M. Ritchie pour renseignements
 Voir l'avocat au sujet du recours contre le juge Plamondon pour les dossiers dans 2 causes qui sont bouclées -
 Nom. des Evaluat. Nomination des Evaluateurs - à lundi prochain -

Poursuite de Laur. Poursuite de Laurent Alarie - Contester sous la responsabilité de Alarie
 H. Panneton -
 Reg. de P. Gressé M. Gressé demande la per- Refuse -
 mission de bâtir en bois sur la rue Alexandre.

Reg. du Bureau Le Bureau des Examineurs Refuse
 des Examineurs (Ecoles) demande l'usage pendant le soir, 4 fois par an, de la grande salle de l'Hôtel de Ville.

Offre de Phi Philippe Bellefeuille offre de Accorde -
 Bellefeuille retroceder le lot N. 164, rue Ger-
 vais - Sur quittance réciproque
 Prix d'achat \$ 44⁰⁰ payés
 De 2 ans de rente \$ 8⁰⁰ "

Chemins, Résolu: Ordonné par le Comité des Chemins de faire nettoyer
 Nettoyage de les trottoirs - Ordu est donné à l'Inspecteur des Che-
 trottoirs mins d'agir en conséquence -
 Finances Comptes à approuver

Ecoles Comptes à approuver -

J. L. Prigony
 Sec. Trés.

Vendredi, le 9 Avril 1881.

2 heures, P.M.

Présents: Son Honneur le Maire; Messrs les Echevins Bussière, Caron et Vanasse; Conseillers Poudreault, Cooke, A. E. Gervais, M. E. Gervais, Martel et Rousseau.

Marchés.

permission à Napl.
Charbonneau
Feu et Police. -
Lettre du chef de
Police

Sur la recommandation du Président du Comité des Marchés, il est permis à Napoléon Charbonneau de poser une glacière dans son étal de boucher, sous la direction du Comité des Marchés. -
Sur une lettre du Chef de Police recommandant que des habits en flanelle et des chaussures soient fournis aux hommes de Police. - Accordé, le chef de Police devant demander des soumissions qui seront ouvertes et examinées par les Comités de la Police et du Feu. -

H. Mignot Sec. Lres.

Comité d'Enquête.
Lundi, le 11 Avril
1881, 10 heures, A.M.

Présents: M. Caron, Président, Messrs. Bellefeuille, Cooke et Rousseau. -

au sujet d'une
requête de
J. E. Normand
Escr, concernant
la liste des
électeurs
parlementaires

Résolu: que le Comité d'Enquête nommé par le Conseil de Ville, à séance de samedi dernier, le neuf du courant, pour faire une enquête au sujet d'une requête présentée au dit Conseil par J. E. Normand pour l'insertion ou la radiation de certains noms sur la liste des électeurs parlementaires de cette cité pour la présente année, s'assemble mercredi prochain, le treize du courant, à trois heures de l'après-midi, en l'Hôtel de Ville, pour tenir la dite enquête. -

Qu'à avis du lieu, du jour et de l'heure de la dite assemblée soit donné à Messrs. J. B. Pothier, P. E. Pothier, Alphonse Désilets, Johnny Lacroix, Joseph Gervais dit Beaudoin, Rev. C. E. Amarou, Alex. M. Melvill, Senr., et Charles Page, en la manière voulue par la loi. -

Messrs. J. E. Normand et N. L. Desroucoult, sur invitation, sont présents à la présente assemblée.

H. Mignot
Sec. Lres.

— Mercredi, le 13 Avril 1881. —

Comité d'Enquête
3 heures, P. M.

Présents les Echevins Caron, Président, et Bellefeuille, les Conseillers
Dean et Rousseau.

1 biffé de
+ R.D.
au sujet de la
liste des Elec-
tions parlemen-
taires

Lis un avis par écrit de Pierre Elzéar Pothier renonçant à ce que son nom
soit inscrit sur la liste des électeurs parlementaires de cette cité pour
1881 et consentant ce qu'il soit biffé de la dite liste.

Sur la requête de S. C. Normand, Sec., demandant que le nom du
Rev. C. E. Amarou, ~~soit~~ ne soit pas inscrit sur la susdite liste, M.^r
Alex. McKelvie, Sen^r, témoin assigné, prête serment et déclare
que le Rev. C. E. Amarou, occupe une maison appartenant à
l'Eglise Presbytérienne en Canada, en qualité de ministre de la
dite église, en cette cité. — Résolu que l'occupation par le Rev. C. E.
Amarou de la dite maison ne constitue pas le genre d'occupation
voulue par l'Acte Electoral de Québec.

John Lacroix comparait et il établit à la satisfaction de ce Comité
qu'il possède les qualités requises pour être porté sur la dite liste
des électeurs parlementaires.

La propriété possédée par Charles Page et sur laquelle il pré-
tend se qualifier pour être porté sur la susdite liste, n'étant pas
évaluée au Rôle d'Evaluation de cette cité, à une somme suffisante
pour lui donner la qualité d'électeur, il est résolu que le nom de
dit Charles Page ne peut être mis sur la dite liste.

Résolu de faire rapport au Conseil de ce que dessus.

J. P. Mignard
Sec. Trés. d.

[Faint handwritten notes and a large diagonal line at the bottom of the page.]

Vendredi, le 22 Avril 1881.

4½ heures du soir.	Présents: Son Honneur le Maire; Mll. les Echev. Bellefleur, Bussien, Carou, Mll. les Cons. Poudreaux, Cooke, Dean, A.E. Gervais, Rousseau	
Général.	Lundi prochain, concert de Ml.	remettre la séance du Conseil
Reg. de N. Marchand	Marchand, même temps que le Conseil	à mardi prochain -
" " O. Mongrain	Requête de Ouzime Mongrain	Remise refusée - Délai accordé -
Lettre A. Olivier	Lettre de Arthur Olivier	Laisser faire -
" Turcotte & Paquin	" Mll. Turcotte & Paquin	Ne peut régler avant la fin du procès de Alarie contre la Compromit ²
Reg. P.O. Guillet	Requête de Ml. P.O. Guillet pour	\$500 - par assemblée, sans engager l'avenir et faire réparations si nécessaires -
Bureau des Examin	Salle de l'N. de V. - (Examinat ² d'École.)	
Reg. de Larose	Larose demande augm. de sal ²	lui offrir \$1800 par mois -
Expropriations	Expropriations pour l'agrandissement de rues. -	préparer un règlement pour la rue Niveville -
Finances	Comptes à approuver	
Emploi des fonds d'amortissement	Emploi des fonds déposés à Intérêt pour amortissement des dettes.	S'informer de la valeur des fonds du gouvernement. -
Police Soumissions pour costumes	Soumissions pour habits et chaussures pour la Police.	
Ecoles.	Comptes à approuver.	
Drainage	Ecrire à Montréal pour coût de tuyaux et système de drainage -	

H. P. Niquoy
Sec. Trés.

Lundi, le 25 Avril 1881.

Comité de Police.
1/2 heures, P. M.

Présents: Messrs. les Chevins Vanasse, Président, et Bussière, M. le Conseiller Rousseau. - (M. le Cons. A. E. Gervais est aussi présent.)

Le Comité de Police, qui avait été convoqué afin de s'enquérir sur la plainte verbale, faite au Conseil, que le constable Beland, chargé de maintenir la paix, à une assemblée du Conseil, avait lui-même causé du trouble en faisant du bruit à cette séance, ne peut procéder à cette enquête, vu l'absence d'un témoin important:

Résolu: de faire rapport au Conseil en ce sens. -

H. Frigou Sec. G^{ral}.

1/2 heures, P. M.

Mardi, le 26 Avril 1881.

Présents: Son Hon. le Maire; les Echev. Bellefeuille, Bussière et Carou; les Cons. Boudreault, Cooke, A. E. Gervais, M. E. Gervais, Martel et Rousseau.

Requête de George Giroux représentant qu'il est pauvre et infirme, et incapable de payer les taxes de l'eau; dont il demande remise,

résolu: que le comptable n'exige pas le paiement de ces taxes de l'eau.

Lettre de Messrs. George M. Dougall et J. G. A. Frigou demandant que l'eau de l'agueduc soit conduite sur leurs fermes, sur le chemin des Chenaux, et offrant, en sus du paiement des taxes de l'eau, de payer l'intérêt du coût de la pose des tuyaux jusqu'à leurs bâtisses.

Cette demande est accordée -

Rapport du Surintendant de l'Agueduc au sujet du retard qui a été apporté dans le manque d'eau de l'agueduc, pendant environ une demi-heure, lors de l'incendie à la fonderie de M. George M. Dougall, le 23 du courant; et donnant les causes de ce retard dans la fourniture de l'eau.

Lettre de M. Lacombe, représentant que par suite de l'augmentation du nombre des fanaux d'éclairage au pétrole, dans les rues de cette cité, depuis quelques années, il ne peut suffire au surcroît d'ouvrage que cela lui cause, et demandant qu'il soit adjoint un assistant. Considération remise -

Lui

Général.
Req. de Geo. Giroux

Agueduc.
Lettre de Geo. M. Dougall et J. G. A. Frigou

Rap. du Surint.
de l'Agueduc

Lettre de M.
Lacombe

Mardi, le 26 Avril 1881. - Continué

Continué,

Soumissions
pour costumes
des Hommes
de la Police

Les soumissions suivantes pour habits d'été et chaussures pour les hommes de police, sont ensuite ouvertes et examinées, savoir:

Rocheau & Moreau, pour habits et pantalons, N^o 1 \$ 8.50; N^o 2 \$ 7.50

Philippe Gravel, " " " " habits \$ 5; pantalons \$ 3.00

Etienne Hamel, " " " " \$ 6.25

L. H. P. Puisseau, " " " " \$ 8.00, 10.00, 10.00, 10.75, 11.00, 11.50

do " " " " 11.50, 12.00, 12.00, 14.00

O. J. Lambert, pour bottes (congess) \$ 3.25

Aldoric Pothier, " " " 3.00

J. C. Godin, " " " 3.00

Les soumissions de Etienne Hamel pour habits et pantalons et de J. C. Godin pour chaussures sont acceptées. —

H. Migon
Sec. Greff.

1/2 heure P.M.

Vendredi, le 6 Mai 1881.

Présents: Le Sec. Greff. Messrs. Carron, Cook et M. S. Ervass — Pas de Quorum

Général

Projet de règlement - rue Niveville

Lettre M. Labranche

Lettre de M. Moise Labranche

" Ld. Lesage

" " M. Lesage

Req. Geo. A. Gouin

Requête de Geo. A. Gouin, E.

" P^r Rivard

Ch. Rivard - échange de terrain

échange de terrain

Finances

Comptes à approuver

Recettes & Dépenses

Etat des Recettes et dépenses

Stock du Dominion Haut \$ 108.50

Ecoles

Lettre du frère Eugène

Ammy Singstad, Institutrice de la Potharrie

1/2 heures P.M.

Lundi, 9 Mai 1881. -

Présents: Son Honneur le Maire; les Echev. Pellifeville, Bussière et Caron; les Cons. Poudreault, Cooke, Deau, M. S. Gervais, Martel et Rousseau.

Général.
Lettre de M. Lesage. Lu une lettre de M. Lesage, Surintendant de l'Acqueduc de Montréal, recommandant M. J. A. M. Beaudry, S. C., comme compétent à fournir les renseignements désirables quant à la pose d'un système général d'égoûts; le Secrétaire a instruction d'écrire à M. Beaudry de descendre aux Trois-Rivières pour y rencontrer les membres du Conseil. -

Lettre M. Labranche. Lu une lettre de M. Moïse Labranche informant les Comités Permanents qu'il se propose de faire des réparations considérables à sa maison, sur la rue des Champs. - Cette maison empiétant de 18 pouces sur la rue, le Comité des Chemins est autorisé de voir M. Labranche à ce sujet. -

Ecoles
Lettre du frère directeur. Lu une lettre du fr. directeur demandant des clôtures sur le terrain de l'école N. 1, des cartes géographiques et des instruments d'arpentage, nivellement et dessin pour la même école.

Résolution des Commissaires. Résolu: les Commissaires devront s'assurer si ces clôtures sont nécessaires - et quant aux objets demandés pour les classes, il est résolu d'attendre aux vacances pour y voir. -

Commune
Echange de Pierre Rivard. Résolu: de faire l'échange demandé par Pierre Rivard de son emplacement N. 168, rue Gervais, pour l'emplacement de la Corporation N. 224, rue Bureau. -

J. P. Mayeur
Secrétaire

Reçu

Vendredi, le 13 Mai 1881.

1/2 heures p.m. Présents: Son Honn. le Maire; M. les Echevins Bellefeuille, Bussière, Caron & Vanasse; M. les Cons. Cooke, Martel & Rousseau. -

General Requête de David Whisdell - référé à Chem. & Comm.
Lettre F.E. Pleau Lettre de M. F.E. Pleau - Le Comité des Chemins visitera le terrain
" J.A.M. Beaudry " " J.A.M. Beaudry - ou était le Canal -
Platon Plantations, etc, sur le Platon.

Marchés Reg. Requête de Chs. Marceau & autres, 25 avril - pas de rapport à
Chs. Marceau & autres faire

Chemins Requête de Edr. Boucher & autres, 25 avril, Chem. & éclairage
Reg. de M. Chevalier " " Thomas Chevalier - pas de rapport
" G.A. Guin " " G.A. Guin - recommander d'établir un poste
au sujet des charretiers pour les charretiers sur la rue St. Antoine, entre les rues
Notre-Dame et Badaux.

Finances. Comptes à approuver -
Licence d'auberges Licences d'auberges non payées -
Amendements Le Comité spécial des amendements s'assemblera
à la charte - lundi prochain -

J. L. Migon
Sec. Trés.

8 heures p.m. Le Lundi, le 16 Mai 1881.

Présents
Présents: Messrs. Cooke & M. C. Gervais -
Pas de quorum -

Le Comité n'a pu siéger, faute de quorum, et a
ajourné sine qua non -

J. L. Migon
Sec. Trés.

Mardi, le 17 Mai 1881.

3 heures p.m.

Présents: M^r. Rousseau, président, Messrs. Dean & M. C. Gervais. —

Comité de l'Ague-
duc. —

Ouvert et lu les soumissions de Hubert Mottet et D. Baxter pour peinture à la bâtisse des Engins de l'Agueduc. —

Ouverture des
soumissions
pour peinture
et charbon
pour l'Agueduc

Hubert Mottet, \$76: — D. Baxter, \$65. —
La soumission de Douglas Baxter est acceptée. —
Lu et examiné les soumissions pour charbon de terre; pour l'Agueduc, l'Hotel-de-Ville, etc. —

M. S. Burleigh, Pro. \$6.75 grosse tonne;

A. J. W. Paterson, \$6.50 " " "

La soumission de M^r. Paterson est acceptée. —

J. L. H. Sec. Trés.

8 heures, P.M.

Vendredi, le 20 Mai 1881.

Présents: M^{rs}. Martel & Cooke —

Finances.

Comptes à approuver.

Passés.

J. L. H. Sec. Trés.

8 1/2 heures p.m.

Lundi, le 23 Mai 1881.

Présents: S. N. le Maire; les Echev. Bellefeuille, Caron; les Cons. Boudreault, Cooke, Dean, A. E. Gervais, M. C. Gervais, Martel & Rousseau.

Comité général.
offre à M. Labranche

Résolu: d'offrir \$75⁰⁰ à M^r. Moïse Labranche pour reculer sa mai-
son, rue des Champs, dans l'alignement des voisins. —

J. L. H. Sec. Trés.

8 heures, P.M.

Vendredi, le 27 Mai 1881.

Présents: l'Echev. Vanasse; les Cons. Dean et M. C. Gervais —

Agueduc-
E. Bradley

Résolu de fournir l'eau à la manufacture de papier projetée de M^r.
Bradley à 10¢ par 1000 gallons. —

J. L. H. Sec. Trés.

Vendredi le 3 juin 1881.

1/2 heures P.M. Présents: Son Honr. le Maire, les Echev. Bellefeuille, ~~Bussière~~, Baron, Vanasse; les Cons. Bussière, Cooke, M. C. Gervais, Arnould, Martel & Rousseau.

Général. Rapport de J. A. M. Beaudry, Sec. - Voir plus bas -

Rap. de J. A. M. Beaudry
Req. des charretiers Requête des Charretiers. - motion pour accorder

Poursuite de L. G. L Dupien Poursuite de L. G. Dupien. - M. Cooke est chargé de défendre dans cette cause, si la Corporation succombe, il ne devra charger que ses déboursés

Finances Comptes à approuver

Chemins. - Requête de Alex. Décoteau - rejetée

Alex. Décoteau
Chemins Faire rapport favorable sur requête de Ed. Roucher & autres -

Ed. Roucher
Marchés Requête de Rapport de l'Inspecteur de Ville

Insp. de Ville
Ecoles. Lettre des RR. D^{mes} Ursulines

Lettre des Ursulines
M^{gr} Lafleche Lettre de M^{gr} Lafleche

Comptes à approuver.

M^r Rousseau propose que le Secré^r soit autorisé à écrire aux arpenteurs de cette cité et des environs pour leur demander quel prix ils ~~demanderont~~ ^{chargeront} pour faire un plan de la cité et le nivellement des rues comprises entre les rues des champs et St. George.

tit que suggéré par M. Beaudry
M^r Vanasse propose que le Surintendant de l'Agueduc soit ~~soumis~~ autorisé à faire rapport rapport du coût de

Vendredi, le 3 Juin 1881. - Continué.

Motion au sujet de faire un plan et de faire le nivellement des
de faire un plan des dites rues. -

et de faire le
nivellement des
rues

Mr. Pour :

Caron,
Nanasse,
Boudreault,
Cooke,
Gervais. 5 - L'amendement de Mr. Nanasse
est adopté. -

Contre :

Mr. Martel,
à Starnois,
à Bellefeuille,
à Rousseau. 4

H. Migon
Sec. Gre

Comité Général
7 heures, P. M.

Lundi, le 13 Juin 1881.

Présents : Son Honneur le Maire; M. M. les Echevins
Ruessire, Caron & Vanasse _____; M. M. les Conseillers
Boudreault, Cooke, A. C. Gervais, M. C. Gervais, Martel,
Rousseau. -

Rap. du Surint.
de l'Agueduc
au sujet du
télégraphe
d'alarme

Le Surintendant de l'Agueduc suggère que le télégraphe
d'alarme soit sonné entre la station de police et la
maison des engins de l'agueduc, toutes les _____ heures
pendant la nuit, durant la saison d'été. - Le Comité
approuve cette proposition et le Secrétaire-Trésorier est
chargé d'en informer le Chef de Police et de lui donner
instruction de commencer cet exercice dès ce soir, de
dix heures du soir à six heures du matin. -

Ordre au Surint.
d'acheter une
tonne pour
Rues

Il est résolu que M. le Surintendant de l'Agueduc
soit autorisé à acheter une tonne à Montréal une
tonne pour l'arrosage ~~des~~ des rues. Dona-
l'arrosage de, ventur, Royale, (de la rue Bonaventure à la rue des Borges),
la rue des Borges, (entre les rues Royale et Starnois), la rue Hunt,
(entre les rues des Borges et Alexandre), la partie de la rue
Alexandre, longeant le Carré Champlain -

Lundi, le 13 juin 1881. Continué.

Poursuite de Résolu: de régler la poursuite entre la Corporation et J. B. Gaillou, en payant le capital et ses frais, ainsi que le surplus des frais qui excèderaient ceux d'une cause de \$25.⁰⁰ -
 J. B. Gaillou, pour, en payant le capital et ses frais, ainsi que le surplus des frais qui excèderaient ceux d'une cause de \$25.⁰⁰ -
 préparation d'un rap. le Comptable de l'Académie devra préparer pour vendredi par le Comp. de l'Approchain un rapport au sujet des tuyaux d'arrosage -
 Ecoles - Préparer un état du coût du chauffage des écoles -
 Assembler les Commissaires d'École, mercredi prochain, à 9 heures, A.M., pour rencontrer les Sœurs de l'Assomption.

J. B. Gaillou
 Sec. Trés.

Commissaires Présents: Messrs. Boudreault, Cooke, Caron, Bellefeuille,
 d'École. M. E. Gervais, Arnois, Rousseau, Martel.

Mercredi, le 15
 Juin 1881, 9 heures,
 A.M.

Rapport sur
 lettre de Mgr.
 Laflèche

Mgr. l'Évêque des Trois-Rivières, par sa lettre en date du
 - Juin courant, ayant informé les Commissaires d'É-
 cole qu'il se proposait d'établir en cette cité la Communauté
 des Sœurs de l'Assomption, afin de leur confier l'École Normale
 de filles qu'il voudrait y construire, et demandé que
 les écoles élémentaires sous le contrôle des Commissaires
 soient confiées à ces sœurs, afin de leur assurer un certain
 revenu, deux des révérendes sœurs se sont rendues à la
 présente assemblée, et après délibération, il a été résolu
 d'offrir à ces dames la direction des écoles N^{os} 2, 3 et 4
 avec un traitement annuel de six cents piastres; le chau-
 fage, l'entretien et les menues réparations de ces écoles devant
 être à la charge des sœurs. - Les grosses réparations aux bâ-
 tisses et dépendances à être supportées par les Commissaires.
 Dans le cas où les sœurs ne se chargeraient pour cette année
 que des écoles N^{os} 3 et 4, le traitement sera de \$225, aux
 conditions ci-dessus. - La rétribution mensuelle sera perçue
 de la même manière que chez les frères. Les R. H. Sœurs
 donneront leur réponse la semaine prochaine. J. B. Gaillou
 Sec. Trés.

Vendredi, le 17 juin 1881.

8 heures P.M.

Présents: - Son Honneur le Maire; les Echevins Bellefeuille, Vanasse, les Conseillers Boudreault, Cooke, A. E. Gervais, M. E. Gervais, Starnois, Martel, Rousseau.

Général -

Requête de Jéphonin Marchand: - Lui charger une licence de \$6⁰⁰ par an.
 Req. de O. Panneton " " Odilon Panneton - l'employer comme peintre si l'occasion s'en présente, mais non comme huissier.

Lettre de M. Labranche

Lettre de Moïse Labranche refusant \$75⁰⁰ pour reculer sa maison, sur la rue ^{des Champs} Bonaventure et la mettre de niveau avec les terrains voisins - Le Comité décide de s'en tenir à l'offre de \$75⁰⁰ -

Chemins.

Req. de F. E. Pleau

La requête de F. E. Pleau demandant la cession du terrain servant ci-devant au passage d'un canal sur son emplacement, - accordé, pourvu qu'il paie une rente annuelle constituée de \$1⁰⁰

Aqueduc.

Rap. du Comp. del'Ag^d

Rapport du Comptable au sujet de l'arrosage de certaines rues et des tuyaux d'arrosage -

Eclairage

Ante Chrétien

Faire rapport favorable à la requête de Ant. Chrétien et autres pour un réverbère dans la rue Bureau -

Carre Champlain

Résolu d'acheter de nouveaux tuyaux d'arrosage

Finances

Comptes approuvés.

Ecoles

Comptes approuvés.

H. A. Mignot Sec. Trés.

Comité pour

Mercredi, le 22 juin 1881.

entendre et juger

Présents: - Messrs. Pussière, président, Deau et les plaintes contre A. E. Gervais. -

les listes des élec-

teurs municipaux.

Les plaintes de Urbain Gelinias, Louis Simard et J. N. Bourdon sont confirmées, et il est ordonné de porter leurs noms sur les listes.

Rap. sur plaintes

de M. Gelinias

& autres

Les plaintes de J. A. Gagnon et Nor. Remillard renvoyées, plaignants absents. - Plainte de Oliv. Corin aussi renvoyée, compte réglé trop tard. Plainte de N. M. Guimont aussi rejetée, pas qualifié d'après le rôle. - Pour rejeter la plainte de M. M. Martel, M. E. Gervais pour l'admettre, M. Deau - Le président vote pour le rejet de la plainte.
 H. A. Mignot Sec. Trés.

Lundi, le 11 juillet 1881 -

9 1/2 heures P.M. Présents: Son Honneur le Maire; les Echevins Boudreault, Bussière, Dufresne et Vanasse; les Conseillers Cooke, Dean, Décoteau, A.C. Gervais, M. C. Gervais, Starnois, Jourdain et Reynar.

Comité Général. Résolution in Major. Il est résolu de porter en Cour d'Appel le jugement rendu dernièrement par l'honorable Juge Bourgeois dans une cause entre la Corporation et A. M. Major, ont voté pour l'appel. Pour: Echev. Vanasse; Cons. Cooke, Dean, Décoteau, M.C. Gervais, Starnois, Jourdain et Reynar - 8. Contre: Echev. Boudreault, Bussière et Dufresne; Cons. A.C. Gervais, H.

J. A. Major Sec. Lres.

8 heures P.M. Vendredi, le 15 juillet 1881 - Présents. Messrs. R.S. Cooke, priest, Bussière, Reynar & Vanasse.

Comité des Finances. Comptes approuvés. J. A. Major Sec. Lres.

8 heures P.M. Vendredi, le 22 juillet 1881 - Présents: Messrs. Cooke, Dean, Bussière, M. C. Gervais et Reynar.

Finances. Aqueduc. Reg. de J. N. Bureau Comptes approuvés. Sur les requêtes de Messrs. J. N. Bureau et autres, demandant l'abolition de la taxe sur les tuyaux d'arrosage et de Edmund Collins demandant que l'eau de l'Aqueduc soit conduite à sa maison, rue Ste. Marie, le Comité est opposé aux conclusions de ces deux requêtes, mais il décide de ne pas faire de rapport à présent.

J. A. Major

Lundi, le 25 juillet 1881.

7 heures, P.M.

Présents: Son Honneur le Maire, les Echev. Boudreault, Bussière, Dufresne et Vanasse; les Cons. Cooke, Dean, Décoteau, M. E. Gervais, Starnois et, Reynar, et Jourdain -

octroi à l'Union
Musicale

Résolu: de voter \$250 à l'Union Musicale:

Pour: Mll. Bussière, Boudreault, Vanasse, Cooke, D. Gervais, Reynar et Dean; 7 -

Contre: Mll. Dufresne, Décoteau, Jourdain et Starnois - 4 -

J. P. Vigor Sec. Trés.

Samedi, le 30 juil-
let 1881 -

7 1/2 heures P.M.

Présents: Son Honneur le Maire: M.M. les échevins Boudreault, Dufresne et Vanasse; M.M. les conseillers Cooke, Dean, M. E. Gervais et Jourdain.

Comité général
pour préparer les
appropriations.

Sur motion pour augmenter le salaire de M. O. J. Hamel comme surintendant de l'Acqueduc de \$50; et comme Inspecteur des Chemins de \$50; ont voté pour la motion: -

augmentation du
Salaire de O. J.
Hamel

Pour: Messrs. Dufresne, Vanasse, Dean, D. Gervais et Jourdain. 5
Contre: Messrs. Boudreault & Cooke - 2 -

J. P. Vigor Sec. Trés.

Vendredi, le 5
Aout 1881 -

7 1/2 heures P.M.

Présents: Son Honneur le Maire: Mll. les Echev. Boudreault, Bussière, Dufresne et Vanasse; M.M. les Cons. Cooke, Dean, Décoteau, M. E. Gervais et Jourdain. -

Résolution au
Sujet des Ponts

Résolu: de ne pas faire payer les personnes résidant en cette cité qui traversent à pied les ponts du St. Maurice, pour aller travailler sur l'Île de la Potherie ou dans les estacades du Gouvernement, pourvu que les bourgeois fournissent au gardien des ponts une liste de ces personnes.

J. P. Vigor Sec. Trés.

Vendredi, le 19 Août 1881.

8 heures, P. M.	Présents: Son Honn. le Maire; les Echev. Bussière & Vanasse; les Cons. Cooke, Deau, Décoteau, M. C. Gervais, Harnois, Jourdain et Reynar. -
Comités Permanents (sur requête de M ^{rs} Chagnon.) 11 juill.	Sur la requête de M ^{rs} Chagnon, Agent de la C ^{ie} d'Imprimerie des Trois-Rivières, demandant que les annonces et impressions de la Corporation soient partagées entre les trois journaux publiés en cette cité; il est proposé par le Cons. Cooke que des impressions au montant des taxes de la dite compagnie soient données à "la Concorde". Pour: Messrs. Cooke, Bussière, Jourdain, Reynar, Deau, Décoteau, Harnois. 7. Contre: Messrs. Gervais et Vanasse. 2 -
(sur requête de J. Blouin et C ^{ie} .) 11 juill.	Adopté - Résolu de refuser ^{refuser} les conclusions de la requête de Messrs. J. Blouin & C ^{ie} qui demandaient de s'abonner pour les taux de péages sur les ponts du St. Maurice -
(sur requête de R. Kiernan.) 25 juill. Proportion payable pour ce bureau par le Conseil du Comté St. Maurice -	Résolu de suspendre la considération de la requête de Robt Kiernan, Cor., Régistrateur, qui demandait des réparations dans le bureau d'enregistrement et l'usage d'une partie de la salle St. Joseph, jusqu'à ce qu'il soit décidé quant à la
(sur requête de Dav. Thisdell, 9 ^{mai} .)	Résolu: les présidents des Comités des Chemins et de la Commune devront prendre en considération la requête de Mr. David Thisdell, pour l'achat d'un emplacement sur la rue Bureau, et faire rapport à ce Comité. -
(lettre de P. Fabien Soucy.)	Lu une lettre de M. P. Fabien Soucy proposant au Conseil d'acheter un certain nombre de copies d'une vue à vol d'oiseau de cette cité qu'il prépare actuellement; Résolu de souscrire à deux copies de ces vues. -
(Dette des représen- tants de feu C. B. de Niverville.) -	Résolu: de ne pas porter en appel le jugement rendu dernièrement dans une cause de la Corporation contre M ^l de Martel, père, Cor., pour le paiement du capital de la dette de \$5200, affectant certains terrains sur les rues Bonaventur

Vendredi, le 19 Août 1881. - - - - Continué.

(Dette de la faillite
Pierre Poliquin.)

Finances.

et Haut-Boc qui'il a assumée par son acte d'achat de ces terrains, par acte de vente à lui faite par le Rev.^d M. C. Baillargeon, es-qualité. - Le secrétaire-trésorier est autorisé à charger au dit Mr. Uldoric Martel, père, les intérêts accrus et à accroir sur la dite dette et à en percevoir le paiement - Ces paiements devront être faits en entier et non partiellement ou par acomptes. -

Le procureur du Conseil est autorisé à demander la nullité de la feuille de vente faite par le syndic de la propriété appartenant à cette faillite. -

Le Comité s'assemblera demain après-midi, à 4 heures, pour approuver les comptes.

J. L. Migon
Sec. Trés.

Comités des Marchés et de la Santé.

6 Septemb. 1881.

- 3 1/2 heures, M. -

Privés du Marché.

Présents: M. M. Jourdain, Dicoiteau, Harnois et M. C. Gervais.

Résolu: - De faire jeter de la chaux dans les privés du marché aux Denrées, pour être ensuite recouverte en terre, et faire condamner les portes -

J. L. Migon
Sec. Trés.

Vendredi, le 9

Septembre 1881.

8 heures, P.M.

ajourné à lundi, le 12

Septembre 1881 - 7 h. p.m.

Comité Général -

Comités Permanents.

Présents: (Lundi, 12 Sept. '81, à 7 h. p.m.) - Son Honor. le Maire; les Echev. Boudsault, Bussieu, Dupresne, Vanasse; les Cons. Dean, Dicoiteau, H. C. Gervais, M. C. Gervais, Jourdain et Reipnat. -

Résolu de sur requête de Norbert Gingras et autres; résolu de maintenir les arrangements existants quant aux cochers, charretiers et conducteurs d'omnibus d'hôtels qui fréquentent le dépôt des chemins de fer, lors de l'arrivée des trains; permis aux runners des omnibus, de se tenir sur la plateforme des voies, mais ces omnibus ne devront pas transporter les voyageurs qui ne descendent pas à leurs hôtels. -

Requête

Lundi, le 12. Septembre 1881. - Continué.

Comité Général	Requête de Cléophas Lord. - Considération, remise à plus tard.
Continué	" " St. M. Palmer & autres. - " " " " "
Lettre de Geo Mc ^e .	Lettre de Messrs. George M ^e . Dougall & John Houlston.
Dougall & John Houlston	Ordonné de planter des arbres de chaque côté de la rue St. Maurice, entre la rue des Champs et le chemin des Chenaux
Lettre de Jacques Nault	Lettre de Jacques Nault. - Ordonné de ne lui charger sur son certificat pour lui permettre d'obtenir une licence de marchand de liqueurs qu'en proportion du temps que telle licence devra couvrir.
Lettre de John Paquin & Ouegt. Hamelin	Lettre de John Paquin et Augustin Hamelin demandant qu'il soit placé une traverse au coin des rues des Commissaires et St. Paul. - L'Inspecteur des Chemins est chargé de visiter cet endroit et de faire rapport verbal.
Finances	Le Comité des Finances approuve divers comptes qui lui sont soumis.
Chemins & Commune	Les présidents des des Comités des Chemins et de la Commune devront faire rapport à la prochaine assemblée sur les requêtes de Messrs. David Thidell & Rivard pour achat et échange de terrains sur la rue Bureau.
Rap. sur req. de David Thidell & Rivard	Le Compte de M ^r s. Rouleau, boucher, pour dommages de \$20. ⁰⁰ à lui causés par l'aqueduc, est référé au président du comité des Marchés.
Marchés.	
Cte de F ^r s Rouleau	
Rues sous contrôle.	Lû une lettre de Messrs. W. C. Pentland, J. F. N. Bureau, Narcisse Grenier, L. D. Paquin, A. S. Levais et Clair et Bonau, propriétaires ou occupants de terrains sur la rue des Champs, entre les rues Royale et St. Joseph, adressée à l'Inspecteur des Chemins et Surintendant de l'Aqueduc, demandant que l'arrosage de cette partie de la rue des Champs soit fait par la Corporation.
Lettre de W. C. Pentland & autres	
Poste des Charretiers au dépôt du chemin de fer.	Lû une lettre du Chef de Police de Québec, et une autre du Chef de Police de Montréal, ainsi que le règlement de Police de Montréal, concernant les postes des cochers et charretiers aux stations de chemins de fer et débarcadaires des bateaux à vapeur.

P. H. Mignone Sec^r G^r

Vendredi, Lundi, le 26 Sept., 1881.

7 1/2 heures, P. M.	Présents: Son Honn. le Maire; Messrs. les Echev. Boudreault, Bussière, Dufresne et Vanasse; Messrs. les Cons. Dean, A. E. Gervais, M. E. Gervais, Harnois et Jourdain -
Général. Req. de W. T. Rickaby u. a. Courteau autres	Requête de W. T. Rickaby, considération remise, aucune allocation pour cet objet n'ayant été votée dans les appropriations. Requête de André Courteau et autres - conclusions ne peuvent être accordées à présent - aucune appropriation pour cet objet.
Finances. Dép. & Recettes Aqueduc. Rap. de la Canad. Steam Co. Ecoles.	Comptes approuvés - Produit l'état des revenus et dépenses au 31 Aout 1881 - Lu un rapport de la "Canadian Steam Users Assn. Association" sur l'état des chaudières, etc, del' Aqueduc, ainsi qu'une lettre du secrétaire-trésorier de cette association, au sujet de l'assurance des bouilloires, machines et bûches de l'Aqueduc. - (Référé au Comité del' Aqueduc.) Comptes approuvés. H. P. Major Sec. Trés.

Comité Permant. Lundi, 10 Oct. 1881. 7 1/2 heures, P. M.	Présents: Son Honneur le Maire; Messrs. les Echevins Boudreault, Dufresne et Vanasse; Messrs. les Conseillers Cooke, Décoteau, A. E. Gervais, Harnois et Jourdain. -
Finances. Police - Lettre du chef de Police Feu - Rap. du Surintendant	Comptes à approuver - approuvés Etat financier pour septembre - lu - Lu une lettre du chef demandant que des capots, pantalons et bottes soient fournis aux hommes de la Brigade, ainsi que des Mellons pour les pompiers - Le chef devra demander des soumissions, lesquelles seront ouvertes à la prochaine séance du Comité - Rapport du Surintendant que les bornes-fontaines ont été visitées en aout et septembre derniers, et qu'elles étaient

Continué -

Lundi, le 10 Octobre 1881.

étaient toutes en bon état.

Marchés. Rapport sur le compte de M^{rs}. Rouleau remis à plus tard.

Carré Champlain. Résolu de faire ôter le vieux noyer qui se trouve sur la butte du centre.

Ecoles. - Comptes approuvés.

M^r. Arnel fera faire un trottoir sur la rue Bureau, depuis la rue Royale jusqu'à la porte du pignon de l'école N. 6.

H. Migon
Sec. G^{ral}.

Mardi, le 12 Oct. 1881, à 7^{h.}, p.m. Comité spécial sur l'état des finances de la Cité.

Présents: Messrs. Cooke, président, Bussière, Deau et Vanasse. -

M^{rs}. Cooke est autorisé à établir l'état des Finances avec le Sec. Trés.

Résolu: M^r. Cooke devra, de concert avec le Secrétaire-Trésorier, établir l'état actuel des finances de la Corporation, la cause de la dette actuelle et suggérer les moyens les plus avantageux de réduire et de consolider cette dette.

Le Comité recommande qu'il soit payé de la perte de temps que ce travail lui occasionnera.

H. Migon
Sec. G^{ral}.

Comités du Feu et de la Polie. - Comités Permanents: - Lundi, 17 Octobre 1881, 7^{h.} heures, p.m.

Présents: Messrs. Vanasse, prest., M. C. Gervais, Comité du feu; Messrs. Desjardins & E. A. Gervais, Comité de Polie. -

Résignation de F. H. Darylo. Présenté une lettre de M^{rs}. F. H. Darylo, offrant sa résignation comme membre de la brigade de police et du feu, vu qu'il a été nommé à un emploi sur le chemin de fer du Nord. Résolu d'accepter la susdite démission.

Req. d'Élie Ringette et autres. - Lié les requêtes de Élie Ringette, Lazarre Lapointe, André Courteau

Lundi, le 17 Octobre 1881.

pour la place de Courteau, Léandre Lang et Judger Denis, pour être nommés constables de police en remplacement de G. N. Da Sylva.

Nomination de André Courteau Résolu: de recommander au Conseil que André Courteau soit nommé André Courteau constable de police, etc., en remplacement de G. N. Da Sylva, et que Lazare Lapointe soit employé temporairement (un mois à l'essai) à la place de André Courteau.

Soumissions pour Les soumissions pour hardes et chaussures pour la brigade costumes de la du feu et de police, qui avaient été demandées, sont ouvertes et liées.

police Soumissions pour pardessus et pantalons d'hiver:

St. J. Lord,	Pantalons	\$4.50
do	Pardessus, N ^o 1	15.50
do	" N ^o 2	14.00
Soumission de Rocheleau & Moreau,	" N ^o 1	15.50
Rocheleau & Moreau,	do " 2	13.75
est acceptée	do Pantalons " 1	4.25
	do " 2	3.25

La soumission de Rocheleau & Moreau pour pardessus N^o 2 (pourvu que le drap soit bleu) et pour pantalons N^o 1, est acceptée.

Soumissions pour bottes: -

Camille Didier	\$4.00
Antoine Duchaine	4.00
J. E. Godin	3.75
Alex ^e Guilbert	4.00

Soumission de J. E. Godin, étant la plus basse, est acceptée.

Cloture.

L. M. J. P.
Sec. Rés.

Vendredi, le 21 Octobre 1881.

1/2 heures, P. M.

Présents: Son Honneur le Maire; M. M. les Echevins Bussière, Dupresne & Vanasse; M. M. les Cons. Deau, Decoteau, Cooke, Starnois et Jourdain.

Secr. -

Requête de Alfred Lacroix - Le Surintendant devra constater si une cheminée en grès causerait un danger d'incendie.
Comptes examinés & approuvés.

Alfred Lacroix
Finances.

Aqueduc.

Requête de Arthur Dupresne - Le Surintendant fera rapport du coût de la pose du tuyeau et des revenus probables.

A. Dupresne
Marchés.

Lettre de Benjamin Beaumier - accordé, pourvu que les cautions de M. Charbonneau soient acceptées par le Comité des Marchés.

B. Beaumier
Chemins.

Lettre de Rudger Sigman - Faire rapport de lui payer \$160. pour la devanture de son terrain, rue Viverville.

L. Sigman
Rap. Insp. des Chemins

Rapport de l'Inspecteur des Chemins ^{recommandant} de vendre à Messrs. E. M. Hart et autres, le terrain formant partie de la rue Royale, qu'ils occupent, à cinq centimètres le pied carré -

Police -

Requêtes de Ls. Simard, John Abbott, Philippe Godin, Augustin Desilets, Pierre Thivierge, Joseph Turcotte et Joseph Bernaguer, demandant à être nommés dans la brigade de police et du feu, en remplacement de André Courteau, promu en grade.

Req. de L. Simard
autres

Ecoles.

Comptes approuvés.
Clôture.

H. Migon
Sec. Trés.

Vendredi,
le 4 Novembre
1881 - 7 1/2 heures p.m.

Comités Permanents.

Présents: M. l'Echev. Bussière, M. M. les Cons. Cooke, A. C. Gervais, Starnois, Jourdain, Reynat, qui n'ont pas siégé faute de quorum -

H. Migon
Sec. Trés.

Lundi, le 28 Novembre 1881.

3 heures, après-midi.

Présents: M. M. les Echevins Bussière et Dufresne; M. M. les Conseillers Cooke, Dean, Décoteau, A. C. Gervais, M. C. Gervais, Arnois, Jourdain, et Reynat.

Assemblée des Comités Permanents.

~~M. le Conseiller Cooke propose~~
Le Secrétaire-Trésorier annonce que samedi dernier, le 26 du courant, il a été remis à l'assistant-Secrétaire-Trésorier une consentement par écrit de trois membres du comité de l'Hôtel-de-Ville, de louer la grande salle de l'Hôtel-de-Ville le soir des 29 Nov. courant, et 1^{er} Décembre prochain, pour des assemblées des électeurs du district électoral des Trois-Rivières; et que ce matin, demande lui a été faite par M. J. M. Désilets, agent de M. Sévère Dumoulin, l'un des candidats à la prochaine élection, pour louer la dite salle pour y tenir des assemblées des électeurs favorables à l'élection de M. Dumoulin, le 30 du courant et le 1^{er} de Décembre prochain; (le soir.) - Le Secrétaire-Trésorier présente aussi une requête de Messrs. J. Bailey et autres, demandant que cette salle ne soit pas louée pendant cette semaine, vu l'excitation qui règne au sujet de l'élection.

Rap. au sujet de la Salle de l'Hôtel-de-Ville pendant les élections

M. le Conseiller Cooke propose que les conclusions de la requête de Messrs. J. Bailey et autres soient accordées et que la salle de l'Hôtel-de-Ville ne soit pas louée pendant la présente lutte électorale.

M. l'Echevin Bussière propose en amendement que la salle ayant été louée pour mardi et jeudi prochains, ces loyers soient maintenus, et qu'il soit aussi permis au Secrétaire-Trésorier de louer cette salle aux partisans de M. Dumoulin pour mercredi prochain -

Pour:	Contre:
M. l'Ech. Bussière,	M. l'Ech. Dufresne,
M. le Cons. Dean,	M. le Cons. Cooke,
" Décoteau,	" M. C. Gervais.
" Jourdain,	" Arnois. - 4
" Reynat. - 5 -	Adoptée.
M. le Cons. A. C. Gervais n'a pas voté.	

J. C. Gervais
Sec. Trés.

Comités Permanents du Conseil.

Vendredi, le 9 Décembre 1887, à 8 heures du soir:

Présents: Messrs. les Echevins Boudreault et Bussiere;
Messrs. les Conseillers Cooke, Dean, A. E. Gervais,
M. E. Gervais, Tannois et Jourdain. -

Comité Général.

Req. de J. N. Godin
& autres au
sujet du cadran

Le Comité Général prend en considération la requête de Messrs. J. N. Godin et autres, représentant qu'il serait de l'intérêt public qu'un cadran fut placé dans la tour de la Cathédrale, et demandant à la Corporation un vote de mille piastres pour cet objet. Après en avoir délibéré il est résolu unanimement de faire rapport au Conseil recommandant d'affecter mille piastres pour l'achat de ce cadran, cette somme ne devant être payée qu'un an après la mise en mouvement du cadran, et à condition que la Corporation Episcopale des Trois Rivières sera tenue à tous autres frais de pose, d'entretien et réparation, ainsi que de tenir en bon ordre et en mouvement, à l'avenir, le dit cadran. -

Finances.

Les comptes sont examinés et approuvés.

A. G. Vigor
Sec. Trés.Lundi,
le 12 Décembre 1887.

Comités Permanents du Conseil.

Lundi, le 12 Décembre 1887 - à 7½ heures du soir.

Présents: Son Honneur le Maire; Messrs. les Echevins Boudreault, Dupresne et Vanasse; Messrs. les Conseillers Cooke, Dean et M. E. Gervais.

Chemins.
Soumissions de
Chemins d'hiver

Lû la spécifications des travaux à faire pour l'entretien et la réparation de certains chemins pendant l'hiver de 1887-1888, et pour lesquels des soumissions ont été demandées. Ces soumissions sont ensuite ouvertes et lûes, et sont comme suit: savoir:

Thomas Chevalier, — \$71.00

Jérémie Blais 80.00

Philippe Panneton 140.00

Louis.

Comités Permanents — Continué
Louis Panneton \$ 150.00

Soumission de
Phi Panneton
est acceptée

Les soumissions de Thomas Chevalier et Jérémie Blais n'étant pas conformes à la spécification, sont rejetées, et celle de Philippe Panneton est acceptée, comme étant la plus basse, aux conditions suivantes: il sera fait un contrat en double avec le secrétaire-trésorier des travaux à faire suivant la susdite spécification, et le dit Philippe Panneton fournira deux cautions pour garantir l'exécution de ce contrat. — La susdite somme de \$140 sera payée en quatre paiements égaux, de \$35 chaque, qui se feront le 1^{er} janvier, le 1^{er} Février, le 1^{er} Mars et le 15 Avril de l'année prochaine (1882). —

J. L. Migon
Sec. Trés.

Comités Permanents du Conseil.

Lundi, le 26 Décembre 1881, à 7 heures du soir.
Présents: Son Honneur le Maire; M^{rs}. les Echevins Bussière et Vanasse; M^{rs}. les Conseillers Cooke, Dean, Décoteau, A. C. Gervais, M. C. Gervais, Arnoiset Jourdain. —

Général.
Loyer de la Salle
pour le Bazar
à l'état défectueux
du gaz d'éclairage.
Réduction de taxes de
Herts B. Lupien
Finances.
Rec. & Dépenses
Police
Ecoles.

Requête de M^r. L. E. Sarasin — considération remise
Résolu de charger un loyer de \$15 pour le loyer de la grande salle de l'Hôtel-de-Ville pour le prochain bazar. —
Résolu d'escompter à la Banque d'Archevaga un billet à un mois pour \$2000 — pour payer les coupons dus le 1^{er} janvier prochain.
Résolu de réduire du compte des Héritiers Émile Lupien tous les items qui leur sont chargés pour au-delà de 5 ans. —
Comptes approuvés — * Rapport de l'Insp. de Ville, au sujet de
soumis l'état des recettes et dépenses au 30 Novembre 1881. —
Rapport du Chef que le Constable Joseph Godin s'est enrivré.
Comptes approuvés. * Rapport du

J. L. Migon
Sec. Trés.

Comités Permanents.

½ heures, P. M.

Vendredi, le 13 janvier 1882. - à ½ heures P. M.
Présents: les Echev. Bussière, Dupresne & Vanasse,
les Cons. Cooke, Deau & Décoteau.

General.	Présent un état concernant les rues Bureau, Kervais, etc.
Terrains de E. M. Hart & autres	Préparer une motion au sujet de la vente à Messrs. E. M. Hart et autres des lisières de terrains qu'ils occupent et qui font partie des la rue Royale. -
Loyer du bureau d'enregistrement	Préparer une motion pour demander au Comte de St. Maurice de contribuer au coût ou au loyer du bureau d'enregistrement.
Privilège de Messrs. Chs Bourgeois	Le Secrétaire Trésorier informe le Comité que le privilège exclusif de traverse avec bateaux à vapeur, accordé à M. Charles Bourgeois, par résolution du Conseil, passé le 16 Mars 1874, était pour les 5 ans commençant à l'ouverture de la navigation en 1873. -
Lettre de G. B. Houlston au sujet de la Cie du Gaz	Qu'une lettre de Geo. B. Houlston, secrétaire de la Compagnie du Gaz au sujet de la mauvaise qualité du gaz et du défaut d'éclairage en divers endroits de la Cité depuis quelque temps.
Finances.	Les comptes sont examinés et approuvés
Ecoles.	" " " " " " " "
	Les membres se sont alors séparés sans prendre en considération quelques autres items sur l'ordre du jour.
	H. Vigour. Sec. Trés.

Comités Permanents.

Vendredi, le 20 janvier 1882. - ½ heures P. M.
Présents: Les échevins Bussière, Dupresne et Vanasse;
les conseillers Cooke, Deau, A. C. Kervais, M. C. Kervais & Jourd'heuil.

General.	Sur les requêtes de Messrs. J. B. Normand et J. Blouin & Co., demandant à s'abonner pour passer sur les Ponts St. Maurice qui avaient été référés aux Comités Permanents, il est résolu
Requête de J. B. Normand &	

J. Blouin ^{vice} résolu de réduire le tarif sur leurs voitures, en été, de 20 à 10 centims, au sujet des taxes, cette réduction devant aussi s'appliquer à Messrs. Geo. Baptist, Long de peages Co et Paterson - Faire rapport au Conseil en conséquence. -

Req. de W. Janvier, W^m Janvier demande à acheter la maison des héritiers S. K. Masse, sur la rue S. Roch, pour la Corporation a acquise à la vente qui en a été faite par le Secrétaire Trésorier le 7 Mars 1881; - l'inspecteur des Chemins devra faire rapport de la valeur de cette maison et du terrain. -

Rap. de N. L. De Noncourt pour projet de motion de M. le Cons. Cooke, secondé par M. l'Echev. Bussière, à réduction des rentes constituées sur les emplacements des rues Bureau, Kewais et St^e Elisabeth, lequel l'effet de réduire de \$4⁰⁰ à \$2⁰⁰ par année, la rente constituée attachée à ce rapport déclare que le Conseil n'a pas le pouvoir de faire cette réduction. - Ordonnés de mettre ce rapport devant le Conseil. -

Finances. Comptes approuvés
Ordonnés de payer le compte de la "Gazette", pour annonces aux manufacturiers. -

Marchés
Chs. Morceau Ordonné de ne pas rembourser à Charles Marceau le paiement qu'il prétend avoir fait par erreur du 2^e quartier de son loyer d'un des magasins du marché-aux-denrées, qu'il dit avoir déjà payé au Collecteur G. Warnecke. -

Ecoles. Comptes approuvés.

L. H. Mignot
Sec. Trés.

Comités Permanents.

Vendredi, le 27 Janvier 1882 - 7^{1/2} heures, P. M.
Présents: M^r le Pro-Maire Vanasse; M. M. les Echev. Boudreault, Bussière et Dufresne; Messrs. les Cons. Cooke, Deau, M. C. Gervais, Jourdain et Reynard. -

Général. Les requêtes suivantes pour la charge d'assistant comptable
Req. de Jos. Bergeron de l'aqueduc, en remplacement de M^r Henri Godin, rési-
geront d'autres gnataire, sont prises en considération, savoir:
pour la charge Joseph Bergeron, Norbert Lavois, Borromée St Pierre, Eugène
d'assist. Comptable Dubois et L. F. J. Buisson et autres en faveur de Anselme
dél. aqueduc Bondy, et le vote étant pris sur ces requêtes, il est de H
en

quatre en faveur de Mr. Joseph Bergeron, savoir: Messrs.
Deau, Reynar, Jourdain et Bussière;

De 3 en faveur de Mr. Anselme Bondy, savoir: Messrs. Du-
fresne, Boudreaault et Cooke;

De 1 pour Mr. Norbert Lacroix, savoir: Mr. M. E. Gervais.

Finances.

Il est résolu de recommander Mr. Joseph Bergeron pour
être employé à l'essai pendant un mois, et un rapport au
Conseil, en ce sens, devra être préparé.

Finances.

Comptes présentés et approuvés.

Req. d'Alfred
O. Bélisle

Sur requête de Alfred O. Bell-Clé, représentant qu'il est
incapable de payer ses taxes et demandant au Conseil de lui
en faire gagner le montant, en l'employant comme collecteur,
le Comité est d'opinion qu'il n'est pas nécessaire d'employer
d'autres personnes que son collecteur actuel, Mr. Warnecke, pour
la perception des sommes dues à la Corporation.

Marchés.
Glacières

Ordonné que les glacières du marché aux denrées seront
vendues par encan, en la manière et aux conditions or-
dinares.

Écoles.

Un compte est approuvé. -

A. P. Migon
Sec. Gés.

Comités Permanents du Conseil.

Vendredi, le 10 Février 1882, 7½ heures, P. M. -

Présents: Son Honneur le Maire; Messrs. les Echev. Boudreaault,
Bussière, Dufresne & Vanasse; Messrs. les Cons. Cooke, Deau,
M. E. Gervais, Harnois, Jourdain et Reynar. -

Général.
Lettre de Jas. Mc
Dougall
Finances.

Lui-même lettre de James M. Dougall, Esq., qui refuse d'accepter
la charge de comptable spécial pour examiner et réviser
les livres et comptes du Secrétaire-Trésorier.
Comptes examinés et approuvés, excepté le compte de la Com-
pagnie du Gaz, que le comité refuse d'accepter.

Présente

Rec. & Dépenses Présenté un état des revenus et des dépenses pour les 7 mois terminés le 31 janvier dernier.

Marchés. Le secrétaire devra avertir les locataires des magasins du marché aux denrées qu'ils sont tenus d'enlever la neige sur le trottoir en avant de leurs magasins, en dedans de la rigole. Les ventes de ces magasins se feront à l'avenir à cette condition.

Copie aux locataires des magasins du Marché

J. L. Migon
Sec. Trés.

Comité Général avant l'assemblée régulière du Conseil.

Lundi, le 13 Février 1882, à 7 $\frac{1}{2}$ heures, p.m.

Présents: Tous les membres du Conseil, moins M. le Cons. M. E. Gervais -

D^{lle} Morrison = Résolu: de charger \$15⁰⁰ à D^{lle} Morrison-Fiset pour le concert qu'elle donne ce soir.

Copie aux membres Résolu: de fournir à chacun des membres du Conseil une copie des états concernant l'aqueduc et les Ponts du St. Maurice.

Tarif de la Salle de l'Hôtel-de-Ville Résolu: lorsque la salle publique de l'Hôtel-de-Ville sera louée, à l'avenir, le tarif établi par une résolution du Conseil devra être exigé. -

J. L. Migon
Sec. Trés.

Vendredi, le 17th -
- 17th février 1882, 7 $\frac{1}{2}$ h., p.m.

Comités Permanents du Conseil.

Vendredi, le 17 Février 1882, à 7 $\frac{1}{2}$ heures, P.M.

Présents: Son Honneur le Maire; Messrs les Echev. Boudreau, Bussière, Dupresne & Vanasse; Messrs les Cons. Cooke, Dean, Décosteau, A. C. Gervais, M. E. Gervais, Harnois, Jourdain et Reynard.

Sur requête de D^{me} Paschal Bouchard, résolu:

Finances. Déduire \$20 sur taxes de Ville, du ramonage et sur intérêt sur arriérés, pourvu que la balance soit payée avant le 1^{er} Mai prochain. -

Reg. de P. Bouchard Général. Les soumissions suivantes pour quatre pistons avec verges pour les sillons des appareils de l'aqueduc, sont décachées et lues, savoir:

Soumissions pour appareils de l'aq. d. Remillard et Morrissette \$130; A. McKelvin & Sons \$160; Beauchemin & Fils, \$192. -

J. L.

Soumission de Ré-
miillard & Morrissette
acceptée

La soumission de Messrs. Rémiillard et Morrissette est acceptée. Le montant de cet ouvrage ne devant être payé qu'après le 1^{er} juillet prochain. -

Lettre de J. Trepantier
& H. Lajoie

Lettre de Messrs. Isidore Trepantier et Lucien Lajoie, offrant d'ôter les auvents en bois sur la devanture de leurs magasins, si la Corporation veut leur payer \$1000, à chacun d'eux, à titre de dédommagement. - Résolu d'accepter les susdites offres.

Lettre de W. W. Welch

Lui une lettre de Mr. W. W. Welch, acceptant la charge de comptable spécial à laquelle il a été nommé par le Conseil, et demandant des réponses à diverses questions qu'il fait, quant aux délais pour faire l'ouvrage qui lui est confié, le mode à adopter et à suivre, et demandant si le Conseil emploierait un assistant pour l'aider et pour économiser sur le coût de ce travail.

à raison d'un
bal qui doit avoir
lieu dans l'Hôtel
de Ville, lundi pro-
chain, le Conseil ne
s'assemblera que
le mardi suivant.

Le Comité s'accorde sur les réponses à faire à la lettre de Mr. Welch et décide de la référer au Conseil, à sa prochaine séance. - Les Comités Permanents décident ensuite, que,

H. B.

(Un renvoi en marge bon.)

H. P. Rigou
Sec. G. S.

Lundi, le 27 Février
1882.

Comités Permanents du Conseil.

Lundi, le 27 Février 1882 -

Sept heures, P.M.

Présents: Les échevins Bondreaux, Bussière, Dufresne et Vanasse; les conseillers Cooke, Deau, Dicoiteau, Harnois, Jourdain et Reynard.

Finances

Résolu: que le Comité des Finances s'assemblera demain, à 8 heures du soir.

Bonus à la fa-
brique de coton

Le projet de règlement pour accorder un bonus de \$25,000 et la fabrique une exemption de taxes durant 20 ans à la fabrique de coton en voie d'organisation est examiné et après avoir été discuté et révisé, il est résolu de le soumettre au Conseil. -

Acte de la Cie du
Gaz. par G. B.
Houliston

Mr. Geo. B. Houliston, secrétaire de la Compagnie du Gaz, est entendu au sujet du compte pour éclairage dû à cette compagnie; Le chef de Police devra fournir au prochain comité gé-
néral

néral un rapport du nombre de reverberes qui n'ont pas été allumés, soit complètement soit temporairement, durant le dernier trimestre de 1881.

J. G. Mignou
Sec. Trés.

Mardi,
28 Fév. 1882
8 heures p.m.
Finances

Comité des Finances.

Mardi, le 28 Février 1882. 8 heures p.m.

Présents: Messrs. Cooke, Président, Bussière et Dean.

Compte des
aliénés

Divers comptes sont approuvés. - Le compte du Shérif de Montréal pour partie du coût de l'entretien de plusieurs aliénés détenus dans l'asile de St. Jean-de-Dieu de la Longue Pointe pendant l'année 1881, est référé à M. le Greffier de la Paix pour savoir si la Corporation est tenue au paiement de ce compte quant à quelques uns de ces détenus - et s'ils étaient tous des résidents de la cité, aux termes de la loi, lorsqu'ils ont été envoyés à cet asile.

Instructions au
Surintendant
du Fard

Le Surintendant du Bieu reçoit instruction de se rendre à Montréal et de s'informer des prix et qualités des boyeaux en cuir, et d'en faire rapport au comité. - Les personnes en état de fournir ces boyeaux doivent envoyer leurs soumissions au Comité le plus tôt possible. Le Comité décide de n'acheter pour le présent que 300 pieds de boyeaux en cuir, pour remplacer ceux en caoutchouc qui sont détériorés.

J. G. Mignou
Sec. Trés.

Vendredi,
le 3 Mars 1882
8 heures, P.M.

Comités Permanents du Conseil.

Vendredi, le 3 Mars 1882. - 8 heures P.M.

Présents, Son Honneur le Maire; les échevins Bussière, Dufresne & Vanasse; les Conseillers Cooke, Dean, Harrois et Jourdain.

Le

Général.
 en sa qualité
 de président des
 dernières élections
 locales.

J. L. B.

Finances
 Lettre de F. G.
 Wotherspoon

Eclairage
 Rap. de l'Inspecteur
 de Ville

Commune
 F. L. Masse
 Héritier

Ecoles.
 Dlle Anny
 Synater

Le secrétaire a instruction de voir M. A. C. Ger-
 vais pour savoir s'il a payé aux députés à la
 dite élection qui ont occupé, comme bureaux de
 votation, deux des stations de pompe appartenant
 à la Corporation, le loyer de ces stations aussi quels
 sont ces députés et quelle somme leur a été payée
 pour le loyer de ces stations.

Divers comptes sont approuvés.

Lit. une lettre de M. F. G. Wotherspoon se plaignant
 que la taxe sur les chiens lui est imposée comme
 ayant quatre chiens, et disant qu'il n'en possède
 que deux - demandant, en conséquence, que cette
 taxe soit réduite à \$4⁰⁰ au lieu de \$8⁰⁰. Le Comité
 s'étant assuré que M. Wotherspoon est porté au
 Rôle d'Evaluation fait en 1881, comme possesseur
 de 4 chiens, et qu'il ne s'est pas plaint du rôle
 dans les délais voulus par la loi, il est résolu
 que la réduction demandée ne peut être accordée.

L'Inspecteur-de-Ville fait rapport du nombre de
 réverbères au gaz qui n'ont pas été allumés régu-
 lièrement depuis quelques mois; en conséquence
 une réduction de \$7⁷⁵ est faite sur le compte pour
 éclairage actuellement dû à la Compagnie du gaz.

Il est résolu de ne pas vendre à présent le terrain
 des héritiers F. L. Masse, que la Corporation a acquis
 à la vente faite par le secrétaire-trésorier le 8 Mars
 1881. -

Les comptes sont approuvés.

Il est résolu de payer à Dlle Anny Synater, ins-
 titutrice à l'école de l'île de la Potherie, son salaire
 pour les mois de Janvier et Février derniers.

J. L. B. Vigon
 Sec. Trés.

Comités Permanents du Conseil.

Lundi, le 13 Mars 1882, à 7½ heures, P. M.
Présents: Le Pro-Maire; les Echev. Boudreault, Bussière & Dufresne; les Cons. Cooke, Deau, Décoteau, A. G. Gervais, M. G. Gervais, Harnois, Jourdain et Reynad.

Lettre de J. H. C. Godin

Lettre de M. J. H. C. Godin demandant si la Corporation vendrait le quai vis-à-vis la rue du Platon, et à quelles conditions. - Résolu de ne pas vendre ce quai -

H. H. Migon
Sec. Prés.

Comités Permanents.

Vendredi, le 17 Mars 1882, à 8 heures du soir.
Présents: M. le Pro-Maire, P. B. Vanasse; Messrs. les Echevins Boudreault, Bussière et Dufresne; Messrs. les Conseillers Cooke, Deau, Harnois, Jourdain et Reynad. -

achat de terrain de M. Birou

Le Secrétaire-Trésorier informe les Comités que M. Pierre Birou demande dix centins le pied carré pour une lisière de terrain à prendre sur son emplacement situé au coin des rues Niveville et Ste Marie, afin d'élargir la dite rue Niveville. Résolu que le Secrétaire-Trésorier soit autorisé à offrir à M. Pierre Birou sept centins le pied carré pour le susdit morceau de terrain. -

H. H. Migon
Sec. Prés.

Comités Permanents du Conseil.

Lundi, le 20 Mars 1882. - 7½ heures, P. M.
Présents: M. M. les Echevins Boudreault et Dufresne; M. M. les Conseillers Cooke, Deau, Décoteau, M. G. Gervais et Jourdain.

Lettre de M. Farlane
au Supp du
téléphone

à l'Hôtel de Ville
+ J.C.B.

La lettre de M. M. Farlane, de la Compagnie du Téléphone Bell, de Montréal, demandant au Conseil de faire poser les instruments de cette compagnie à l'Acqueduc et à la station de police, et qui avait été référée aux comités permanents, est prise en considération, et après en avoir délibéré, il est Résolu: de mettre la bâtisse des engins de l'Acqueduc et la Station de Police en communication avec l'échange du Téléphone Bell qui doit être établi en cette cité, au prix de soixante-et-dix piastres, en tout, par année, sans charges extra pour inspection, entretien ou réparations.

Lettre de N. L.
De Moncourt

Lettre de N. L. De Moncourt, Curé, demandant au Conseil de prêter à la paroisse de la Pointe du Lac une des cloches qui sont sur les stations de feu de cette ville, jusqu'à ce que cette paroisse ait rebâtie son église, qui a été récemment détruite par le feu, et qu'elle puisse se procurer une autre cloche. — Résolu: de prêter à la paroisse de la Pointe du Lac la cloche de la Station N^o 2, à condition que M. De Moncourt ou les marguilliers de la paroisse de la Pointe du Lac s'obligent de la remettre en bon état à la Corporation, à demande.

Salle publique

Résolu de ne charger que \$5⁰⁰ pour l'usage de la grande salle de l'Hôtel-de-Ville, la semaine dernière, pour une soirée et lotterie pour les pauvres de cette cité.

J. G. Vigor,
Sec. Rés.

24 Mars 1882.

Comités Permanents du Conseil.

Vendredi, le 24 Mars 1882, à 7 $\frac{1}{2}$ heures, P. M.

Présents: les Echev. Boudreau et Dufresne & Bussière; les Cono. Cooke, A. E. Gervais, M. E. Gervais & Harrois

La

General
Reg. de Jos. Lavallée La considération de la requête de Joseph Lavallée demandant la remise d'une taxe sur voitures de louage, qui avait été référée aux comités permanents, est remise à lundi prochain.

Lettre de Dion Lord Sur la demande contenue dans la lettre de Messrs. Dion, Lord de charger \$50 à M. M. Entye, qui doit venir prochainement en cette cité, solliciter, sur échantillons, des ordres pour hardes qui seront confectionnées à Montréal, il est résolu: que, d'après les règlements, il ne peut lui être imposé plus de \$10⁰⁰, qui est la somme payable par les non-résidents qui viennent vendre sur échantillons ou marques de fabrique.

Finances. Les comptes produits sont examinés et approuvés par le Comité des Finances.

Hôtel-de-Ville.
Reg. de W. Chagnon M. W. Chagnon demande l'usage de la grande salle de l'Hôtel-de-Ville pour une assemblée publique des Citoyens, demain, à trois heures de l'après-midi, pour prendre en considération la vente proposée du chemin de fer Q. M. O. & O. - Demain étant la fête de l'Annonciation, le

(Comité fait demander le consentement de M. le Curé Rheault, lequel étant accordé, il est permis de tenir la dite assemblée, à 4 heures, P.M.

École.
Nom. de D^{lle} Brière D^{lle} Olivine Brière est nommée institutrice de l'école de l'île de la Potherie en remplacement de D^{lle} Anny Syvater, qui a résigné.

Réparations Diverses comptes sont approuvés.
à l'École N^o 1 Résolu de faire des réparations aux lambourdes du plancher de l'école N^o 1, et de faire peinturer à la colle deux appartements de cette école.

L. H. Wigoré
Sec. M. C.

Comités Permanents du Conseil.

Vendredi, le 14 Avril 1882 - à 7½ heures, P. M.
Présents: Messrs. les Echev. Poudreault, Bussière; Messrs. les Cons. Cooke, Bean, A. E. Gervais, Arnois et Jourdain -

Nomination des évaluateurs Résolu de nommer Messrs. John Ryan et Hubert Desault évaluateurs pour la présente année; le vote est ensuite pris sur le choix du troisième évaluateur, savoir: ont voté pour M. Charles Radeboncourt;

École. -
Lettre du frère
directeur

Vadeboncoeur; Messrs. Boudreault, Dean, A. C. Gervais et Harnois
pour M^r. Isidore Pothier; Messrs. Cooke, Russieu et Jourdain
4 contre 3. - M^r. Vadeboncoeur est en conséquence choisi -
Lu une lettre du Rev^d. frère directeur des écoles chrétiennes
demandant aux commissaires de contribuer à certaines
dépenses pour réparations en voie d'exécution à l'intérieur
de l'école N^o 1. - Messrs. Boudreault et Jourdain sont chargés
de visiter ces ouvrages et d'agir à ce sujet pour les commis-
saires.

H. A. Migon
Sec. Trés.

Vendredi, le 21
Avril 1882.

Comités Permanents.

Vendredi, le 21 Avril 1882, 7½ heures du soir.

Présents: Messrs. Cooke, Dean, Boudreault, M. C. Gervais et
Harnois. -

exécution de
mandat contre
L. P. Guillet

N'y ayant pas un quorum, il n'y a pu de séance; les mem-
bres présents ont autorisé le secrétaire trésorier à faire exécuter
un mandat de saisie contre L. P. Guillet, Esq., pour non-pai-
ement de la taxe de \$8⁰⁰ sur sa profession d'avocat. -

H. A. Migon
Sec. Trés.

Comités Permanents.

Lundi, le 24 Avril 1882; 7½ heures du soir.

Présents: Messrs. les Echev. Boudreault & Dupresne; Messrs. les
Conseillers Cooke, Décoteau, A. C. Gervais, M. C. Gervais, Harnois,
Jourdain et Reynat.

Général
Amendement à
la charte

Résolu: Que le Secrétaire-Trésorier écrive à M. le Maire, député
de cette cité, à Québec, le priant de remplacer les mots: "par le
"juge du tribunal compétent, siégeant", dans la 7^e section du bill
pour amender la charte, par les mots suivants: "par le juge de
"la Cour supérieure ou autre tribunal compétent;" en biffant le
mot "siégeant". -

M^r

Suggestion de Mr. Denoncourt, l'avocat de la Corporation, suggère aussi de décrire d'une manière plus claire et plus étendue, dans le susdit au sujet du bill, le droit de la Corporation de taxer les avocats, médecins, notaires et autres professions libérales; après délibération il est décidé de s'en tenir aux termes du bill et de n'y pas faire de changements. -

Lettre de W. W. Welch
Lu une lettre de Mr. Wm. W. Welch, accusant réception de la résolution du Conseil, passée le 12 du courant, ordonnant de discontinuer les travaux du dit Mr. Welch, comme comptable spécial, et offrant de continuer cet ouvrage à ses frais, sans rien charger à la Corporation; si le Conseil ne juge pas à propos de payer pour ces travaux. - Résolu: -

Reponse à la lettre de Mr. Welch
Que le Secrétaire Trésorier écrive à Mr. Welch, au nom du Conseil, que le Conseil est très satisfait de la manière que l'ouvrage a été fait par lui et lui offre ses remerciements; mais qu'il ne juge pas à propos de continuer l'examen des comptes de la Corporation; aussi de demander à Mr. Welch de fournir son compte le plus tôt possible. -

Police
Lettre du chef de hommes de Police, savoir: -

Police
7 habits et 7 paires de pantalons en flanelle; 7 pardessus de caoutchouc; 7 paires de bottes; 7 chapeaux de paille; 7 caps de drap. -

Soumissions de
Résolu: de demander des soumissions pour le 8 Mai prochain. -

Lettre de J. M. McDougall
Dougall
Lettre de J. M. McDougall, avocat, réclamant de la part de Joseph Lingras \$4⁰⁰ de dommages causés à sa voiture dans la nuit du 18 du courant, par le mauvais état de la rue des Dorges. en suspen.

Finances.
Ecoles.
Divers comptes sont approuvés par deux membres du comité des finances. - n'y ayant pas d'autre membre de ce comité de présent. -
Un compte est approuvé. -

J. L. Prigot
Secrétaire Trésorier.

A l'autre page.

Comités Permanents du Conseil.

Vendredi, le 5 Mai 1882, 7½ heures P. M.

Présents: M. le Pro-Maire, A. B. Vanasse; M. M. les Echev. Dufresne; Cons. Cooke, Decoteau, A. E. Gervais, M. E. Gervais, Reynard.

Général.
poursuite de
(Thomas Chevalier)

Attendu que Thomas Chevalier, charretier, a été poursuivi par la Corporation pour contravention aux règlements concernant les charretiers, et qu'il a été condamné, le 13 Sept 1881, aux frais de la poursuite se montant à \$14⁰⁰; attendu que son Honneur le Maire, qui a jugé cette cause, a alors déclaré que le dit Chevalier ne serait tenu au paiement de ces frais qu'au cas où il renouvelerait sa contravention aux dits règlements; il est résolu de ne pas exiger le paiement de ces frais, s'il ne se rend pas de nouveau coupable d'offense contre le règlement des charretiers.

Lettre de

Lettre de M^r. S. Nison pour permission de décharger du bois sur le quai des prisonniers - accordés M^r. Nison devant payer le quaiage fixé par le tarif.

(S. Nison.)
(Edm. Larose)

Le salaire de Edm. Larose, le journalier du Carri Champlain, pour la prochaine saison d'été, est fixé à \$25 par mois.

Chemins.
(Requête de M^r. Parent & autres.)

Sur requête de M^r. Parent & autres, demandant l'ouverture d'une rue entre les rues St. George et St. Roch, au nord-ouest de la rue St. Denis, il est résolu de faire rapport au Conseil, qu'il ne peut être fait droit à cette requête avant le vote des prochaines appropriations.

Req. de H. Lessard

Requête de H. Lessard pour un passage pour communiquer avec son emplacement, rue Bejeune - Faire rapport que la Corporation ne peut s'occuper de cette question - Le dommage dont souffre M^r. Lessard ayant été causé par la construction du chemin de fer de Q. M. O. & O. et non par la Corporation.

(Aqueduc)
(Lettre de Geo. C. Robb.)

Lettre de Geo. C. Robb, ingénieur en chef de la "Canadian Steam Users Insurance Association", au sujet des bouilloires de l'Aqueduc, qu'il a visitées le 20 Avril dernier, et qu'il a trouvées en bon état.

Finances.

Les comptes sont approuvés.

Lettre

Lettre

(D^m W. Ritchie & autres)

Lettre de Mesdames W. Ritchie & autres demandant une réduction sur le prix du loyer de la grande salle de l'hôtel de Ville, pour un concert qui a lieu ce soir, au profit de l'église "St. James" -

Résolu de charger \$5⁰⁰ pour cette soirée et 50¢ pour chacune des répétitions préparatoires

avis à l'Insp. des Chemins et au chef de Police

Le secrétaire a instruction de notifier l'Inspecteur des Chemins que plusieurs trottoirs sont en mauvais état, aussi d'avertir le chef de police de donner instruction aux constables de police de faire rapport à l'inspecteur des chemins de tout trottoir defectueux ou autre embarras qui peuvent exister dans les rues ou places publiques.

Le secrétaire est aussi prié de préparer un manuel d'instructions particulières pour la brigade de police et de feu -

Ecoles

Les comptes sont approuvés -

H. M. J. P. Sec. Trés.

Comités Permanents du Conseil.

Lundi, le 8 Mai 1882. — 7 heures du soir.

Présents: Messrs. P. B. Vanasse, pro-maire; eicher, Boudreault et Dupresne; Conseillers Cooke, Dean, M. E. Gervais et Jourdain -

General, rien Police -

Les soumissions suivantes sont ouvertes et examinées: Pour chaussures pour les hommes de police -

Soumissions pour costumes de la Police

Camille Didier \$2.75 par paire; Philippe Lavasseur \$3.25 " " -

La soumission de Camille Didier étant la plus basse est acceptée. -

Pour habits et pantalons en serge bleue pour la police: Etienne Hamel - \$7.25 les deux morceaux - acceptée.

Aqueduc. - Soumissions pour charbon

Soumissions pour charbon - ouvertes et examinées: W. G. Burleigh, Bro - 400 tonnes à \$5.55 grosse tonne - A. J. W. Paterson \$6.15 " " " " J. L. Gervais 5.95 " " " "

La soumission de M. W. G. Burleigh, Bro. est acceptée, vu qu'elle est la plus basse -

Le

visite de l'Insp.
des Chemins Le Comité des Chemins et l'Inspecteur des Chemins de-
des Chemins vont visiter cette partie de la rue Notre-Dame, vis-à-vis le
terrain de E. Gerin, Ec., et aviser aux moyens de l'égoûter.
Ecoles. - Lu un rapport de l'Inspecteur des Chemins que les
Rap. de l'Insp. ouvrages dernièrement fait à l'école des frères N°1, sont
des Chemins terminés à la satisfaction des frères -

H. Vigour
Sec. Pres.

Comités du Feu et de la Police.

Vendredi, le 12 Mai 1882. - 8 heures du soir.

Présents: Les Echev. Boudreault & Vanasse; les Cons. Deau,
Décoteau, A. E. Gervais, M. E. Gervais & Jourdain.

Reu.
(Requête de J. Lamothe) Requête de Joseph Lamothe (référé à ce Comité), deman-
dant la permission de poser un tuyau en grès au lieu
d'une cheminée dans la Cuisine de la maison qu'il oc-
cupe sur la rue du Platon - Accordé, pourvu que la fon-
dation qui devra porter ce tuyau parte du sol. -

Police
(Habits pour la
police.) Soumissions pour
Costumes de
police

Mr. Etienne Hamel, dont la soumission pour habits et
pantalons en serge bleue, avait été acceptée par les comités
permanents, le 8 du courant, ne pouvant se procurer l'étoffe
pour laquelle il avait soumissionné, ne peut faire ces habits
au prix qu'il avait demandé; - il envoie d'autres échantil-
lons pour la considération des comités: Résolu: que le
Chef de Police demande de nouvelles soumissions pour
lundi, le 22 du courant. -

Visite aux
Ecoles Les Commissaires d'Ecole devront, lundi prochain, le
15 du courant, à deux heures de l'après-midi, visiter les
ouvrages qui ont été dernièrement faits à l'Ecole des
frères N°1 -

H. Vigour
Sec. Pres.

Comités Permanents du Conseil.

Vendredi, le 19 Mai 1882 - à 7½ heures du soir.

Présents: - M. les Echev. Boudreau & Dufresne; M. les Cons. Cooke, Dean, Décosteau, M. E. Gervais et Jourdain. -

General.	Lettre de E. Racicot, Esr. - pour le prochain Conseil -
Req. des Soeurs de la Providence	Requête des Soeurs de la Providence - préparer un état des dettes contre la propriété de feu J. B. Hébert, et accorder le passage, gratis sur le grand pont du St. Maurice pour les raches des soeurs -
Acte d'Antoine Langlois	Résolu: de payer \$75 ⁰⁰ à Antoine Langlois, s'il passe acte en faveur de la Corporation ratifiant la vente qui a été faite le 7 Mars 1881, de ses deux emplacements, sur les rues Notre Dame et St. Philippe, pour non-paiement de taxes et autres charges, et s'il renonce à toute réclamation ou dommage contre la Corporation.
Chemins. Req. de J. B. Thivierge	Requête de J. B. Thivierge et autres, demandant que la Corporation fasse arrosier cette partie de la rue Notre-Dame, entre les rues St. George et St. Roch: résolu: de préparer une résolution à cet effet pour le prochain Conseil -
Peu. Req. de Jos. Lamothe	Requête de Joseph Lamothe au sujet du tuyeau en grès qu'il se propose de placer dans sa résidence, rue du Platon: - Résolu: que la fondation qui supportera le dit tuyeau pourra partir des planches, au lieu de partir de terre, pourvu que l'ouvrage soit fait à la satisfaction du Surintendant du feu -
Police. Soumission pour Costumes	Les soumissions suivantes pour habits et pantalons en serge bleue pour la police, sont ouvertes: Etienne Samiel, N ^o 1. \$10. ²⁰ , N ^o 2 \$10. ⁵⁰ Dufresne & Gelinas, N ^o 1. \$8. ⁰⁰ ; N ^o 2, \$9. ⁰⁰ ; N ^o 3, \$10. ⁰⁰ Rocheleau & Moreau, \$9. ⁵⁰ La soumission N ^o 3 de Messrs. Dufresne & Gelinas est acceptée.
Finances. Ecoles	Comptes examinés et approuvés - " " " "

H. Migon
Sec. Trés.

Comités Permanents du Conseil.

Lundi, le 22 Mai 1882, 7 $\frac{1}{2}$ heures du soir.

Présents: - M. le Pro-Maire, B. Vanasse, M. l'Echev. Boudreault,
M. M. les Cons. Cooke, Deau, Decoteau, A. E. Gervais, M. E. Gervais, Sar-
nois et Jourdain.

- Consultation à J. M. Desilets Résolu de consulter J. M. Desilets, Esq., Avocat, sur le droit que peuvent avoir les propriétaires de terrains adjoignant les places de marché, de vue et sortie sur les dites places de marché -
- Eclairage Résolu de faire enlever le poteau supportant un fanal placé dans la rue des Forges, vis-à-vis le restaurant de M. Wilbrod Desaulniers. -
- Ordre au chef de Police Donner ordre au Chef de Police de faire observer le règlement concernant les boulangers, et le poids du pain -
- Acte de F. Dargis Le compte de M. Frs. Dargis est remis pour considération à la prochaine assemblée de comité.
- Lettre de J^{me} Jos Dupresne Lu une lettre de D^{me} J^{me} Joseph Dupresne se plaignant que M^{re} Nixon, gérant de la fabrique de fuseaux, obstrue avec du bois la rue St. Louis, vis-à-vis ses emplacements, et notifiant le Conseil qu'elle prendra une action si cette rue n'est pas débarrassée de ce bois sous peu de jours.
- Avis à M^{re} Nixon Résolu de notifier M^{re} Nixon, par l'Inspecteur des Chemins, d'enlever ce bois -
- Instruction à l'Insp. des Chemins L'Inspecteur des Chemins devra aussi donner l'alignement de la rue Julie, vis-à-vis les terrains de M^{re} Gélion Desilets, tel que convenu par acte de cession de terrain fait à la Corporation en 1879 par A. Laque et al.
- Acte de L. E. Trotter Le compte de M^{re} L. E. Trotter, \$ 5⁵⁰, pour ouvrage extra au bureau, est remis, pour considération, à la prochaine séance du Comité -

H. A. Major
Secrétaire Trésor.

Comités Permanents du Conseil.

Vendredi, le 26 Mai 1882. —

8 1/2 heures du soir.

Présents: M. le Proc. Maire; M. l'Éch. Duplessis; M. M. les Cons. Cooke, Sean, Décoteau et Jourdain —

Cautiennement Résolu: d'accepter Mr. A. M. Cooke comme caution de Mr. L. E. Sarasin, de L. E. Sarasin assistant secrétaire-trésorier du Conseil, au lieu et place de Mr. Louis Sarasin par A. M. Cooke.

Examinés des actes des Incendies Le secrétaire-trésorier a instruction d'examiner avec l'avocat de la Corporation les actes passés avec les incendiés, pour s'assurer qu'elle serait leur position avec la Corporation, au cas où le Conseil réglerait cette dette avec le Gouvernement.

Acte des Frs. Dargis Compte de Frs. Dargis, — Voir jugement rendu à Montréal dans une cause de Commissaires d'École par lequel il est jugé que les cotisations d'école ne se prescrivent que par 30 ans —

Lettre de E. Gerin Lu une lettre de E. Gerin, Es. Avocat, donnant avis qu'il est autorisé à poursuivre la Corporation pour obstruction de la voie du chemin de fer, sur la rue Plaisante, par des ordures, etc. — Notifier l'Inspecteur des Chemins de faire enlever ces saletés. —

Res. au sujet de l'émission de dette Résolu de préparer une résolution pour la prochaine séance du Conseil pour autoriser l'émission de \$75,000 en débentures de \$500 chacune, payables en 20 ans du 1^{er} Mai 1882, avec intérêt de 5% par an, et pourvoir à un fonds d'amortissement de 2% l'an. —

Annouces dans les journaux Aussi de préparer une résolution pour annoncer dans la "Minerve", la "Gazette", de Montréal, le "Chronicle" et "L'Événement", de Québec, et dans les journaux de cette ville, pendant 15 jours, que le Conseil recevra des offres jusqu'au 26 juin prochain, pour l'achat des susdites débentures.

Finances.

Les comptes sont examinés et approuvés —

Avis à Mr. Hamel Dire à l'Inspecteur Hamel, de réparer la lucarne dans la partie du marché aux denrées occupée par M. Tapin —

Avis au chef de Police Dire au Chef de Police d'exécuter les ordres du Conseil quant aux boulangers, et de faire enlever les obstructions dans les rues —

Écoles

Comptes approuvés —

L. J. Giguère
Sec. Trés.

Comités Permanents du Conseil.

Lundi, le 29 Mai 1882, — 7½ heures du soir.
Présents: Messrs. P. B. Vanasse, Pro-maire; P. A. Boudreault,
R. G. Cooke, James Dean, F. W. Decoteau, M. E. Gervais, W. Starnois,
Th. Jourdain. —

Opinion de
J. M. Désilets

Opinion par écrit de J. M. Désilets, Ecr., Avocat, sur le droit des propriétaires des terrains joignant les places de marchés, d'avoir vue et issue sur les dites places. —

Achat du terrain de la Fabrique

Extrait des procès d'une assemblée des paroissiens des Trois-Rivières, dans laquelle il est résolu de vendre et céder à la Corporation de la Cité le terrain de la fabrique, situé sur le côté sud de la rue Notre-Dame et d'en passer acte pour la somme de \$1000, aux conditions mentionnées dans la dite résolution. (Résolution du Conseil à ce sujet.)

Lettre de Jas. Barnard

Lettre de James Barnard, Ecr., priant le Conseil de décider sur la requête de J. Barnard et autres, présentée en Aout 1881, et demandant d'élargir la rue S. Charles, le long de la propriété M^r. W^m. M^r. D. Dawson. — (Le Conseil attend que la propriété de M^r. Dawson soit vendue pour élargir la dite rue en cet endroit.) —

Lettre de E. Gerin

Lettre de E. Gerin, Ecr., Avocat, informant le Secrétaire-Trésorier qu'il a instruction d'adopter les procédés judiciaires nécessaires pour contraindre la Corporation à ne plus mettre d'obstructions et de saletés sur la voie du chemin de fer Q. M. C. & O, rue Plaisante, et la forcer à faire enlever une partie au moins des ordures qui y sont déposées et qui déversent même dans le fossé. (Instruction à l'Inspecteur de Ville de faire enlever ces obstructions et ordures, et de mettre ce chemin en bon état.) —

Présentation des Comptes de M^r. Dargis

Présenté les comptes dûs par M^r. Dargis pour rentes, cotisations municipales et scolaires et pour autres charges se montant en tout à \$1357⁸; à déduire \$16 pour rentes à être chargées à M^r. Milot; balance restant due \$119⁸, résolu de déduire \$19⁸ sur la somme due pour intérêt sur arriérages, laissant une balance de \$100 à être payée par M^r. Dargis. Le

Obligation des
Hers C. B de
Niverville

Le Secrétaire-Trésorier demande des instructions quant à la somme due par les Héritiers Chs. B. de Niverville pour deux ans d'intérêt sur leur obligation - (Rien n'est décidé à ce sujet.)

J. L. Migon
Sec. Trés.

Comités Permanents du Conseil,

Lundi, le 5 Juin 1882, - 7½ heures du soir.

Présents: - Son Honneur le Maire; Messrs. Poudreault, Bussière, Cooke, D'écoteau, M. E. Gervais, Arnois, Jourdain et Vanasse. -

Cte de James
O' Malley

Résolu: de référer le compte de James O'Malley pour taxes, rentes, etc., pour à l'avocat de la Corporation pour son opinion sur les items qui peuvent être prescrits et qui doivent être retranchés. ---

Ecoles
Cte de Gédéon
Turcotte

Résolu de réduire le montant dû par Gédéon Turcotte pour rétribution mensuelle, de \$20.²⁰ à \$10.⁰⁰ - pourvu qu'il paie cette dernière somme d'ici à 2 mois -

J. L. Migon
Sec. Trés.

Comités Permanents du Conseil.

Vendredi, le 9 Juin 1882 - à 7½ heures P.M.

Présents: Messrs. les Echev. Bussière, Cooke, M. E. Gervais et Arnois -

Pas de Quorum -

Reponses à
F. Oliver &
P. A. Shaw

Les membres présents autorisent le Secrétaire-Trésorier de répondre aux cartes postales de Mll. F. Oliver & P. A. Shaw, de Québec, et de leur fournir les renseignements qu'ils demandent au sujet des revenus et dépenses, de la cité, des dettes passives de la cité, et aussi le montant dû au Gouvernement pour emprunts sur le fonds d'emprunt municipal. J. L. Migon
Sec. Trés.

Comités Permanents du Conseil.

Lundi, le 12 juin 1882. - 7½ heures, P.M.
 Présents: Son Honneur le Maire; Mll. les Echev. Boudreault, Bussière, Cooke, Deau, Déroteau, A. C. Gervais, M. E. Gervais, Harnois, Reynar, Vanasse. -

- General Reg. de C. Bradley demandant un bonus de \$5000 en faveur de la manufacture de papier dernièrement incendiée -
 au sujet d'un bonus
 Résolu: de demander à l'avocat du Conseil si le dit Conseil a le pouvoir de voter ce bonus dans les appropriations, par cinq paiements annuels de \$1000 chacun -
 Mis devant les Comités l'état des recettes et des dépenses jusqu'au 31 Mai dernier.
- Reclamation dans re Poliquin
 Le Secrétaire est autorisé de réclamer de M^r Geo. A. Hughes syndic à la faillite de Pre. Poliquin, le montant dû à la Corporation par cette faillite.
- Lettre de L. Delorme
 Lu une lettre de L. Delorme, Sec. Greffier de l'Assemblée Législative, au sujet de l'acte passé à la dernière session de la Législature amendant la charte de la cité. -
- Lettre de B. Clément
 au sujet des débentures que le Conseil offre en vente -
 G. Veasey
 Ecoles.
 Récompenses aux Elèves
 Résolu d'accorder aux élèves de l'externat des R.R. D.D. Moulines et des différentes écoles sous le contrôle des Commissaires d'École, les prix et récompenses comme par le passé -

L. G. Veasey
 Sec. Trés.

Lundi, 19 juin 1882.

Comités Permanents du Conseil.

Lundi, le 19 juin 1882, à 7½ heures du soir.
 Présents: M. le Pro-Maire P. B. Vanasse; Mll. les Echevins Boudreault, Bussière, Cooke, Déroteau, Dufresne, A. C. Gervais. -

Les soumissions suivantes pour l'achat de l'emplacement

Soumission pour terrain des Herts Masse, et qui la Corporation a achetée le 7 Mars 1881, pour non paiement de taxes, etc, sont ouvertes et sont comme suit, savoir:

- Thomas Janvier offre ————— \$60.00 comptant,
- Odilon Garceau " " 55.00
- Joseph Masse " " 50.00
- Augustin Sauvageau " " 61.00

L'offre de Augustin Sauvageau étant la plus élevée, sa soumission est acceptée, et une résolution est préparée pour être présentée au Conseil, en séance -

" de suite

Ordonné de passer l'acte d'achat du terrain de la fabrique, le prix d'achat ne devant être payé qu'après le vote des prochaines appropriations. -

rapp. de l'avocat au sujet du bon de E. Bradley

Le Secrétaire-Trésorier informe les Comités que c'est l'opinion de l'Avocat du Conseil, qu'un bon ne peut être voté dans les appropriations en faveur de la manufacture de papier de M. Bradley, ce vote devant nécessairement être confirmé par les électeurs qualifiés -

Le Secrétaire-Trésorier devra attendre à son prochain voyage à Montréal pour l'achat d'un papyrographe ou appareil à copier -

Bail à loyer de Jos. Cloutier

Il pourra être stipulé dans le bail à loyer à Joseph Cloutier des revenus du marché aux denrées, que ce loyer sera payable par quartier, au lieu de l'être chaque mois. -

Ordre au chef de Police

Le chef de Police devra faire sabler la rue près de l'entrée de la Commune -

ordre pour pose du gaz dans le Caré Finances Ecoles

Ordonné de poser le gaz dans la tribune des musiciens dans le caré Champlain -
Comptes approuvés -
" " "

Ed. Vigor
Sec. Trés.

Comité spécial pour entendre et juger les plaintes
contre les listes des votants aux élections municipales.

Mardi, le 20 juin 1882, à 8 heures du soir.

Présents:— Messrs. les Echevins Boudreault, Décoiteau.

M. Boudreault agit comme président du Comité. —

Plainte de J. B. Gaillouy
Les plaintes suivantes sont examinées et il est adjugé
sur icelles ainsi qu'il suit, savoir:

Plainte de John B. Gaillouy pour être inscrit sur les
dites listes, attendu qu'il a payé ses taxes. — M. Gaillouy
prête serment et déclare qu'il n'est pas le propriétaire
d'un terrain sur la rue Notre-Dame, qui a été entre en
son nom au rôle d'évaluation, (ce terrain devant être
vendu par le shérif prochainement,) et qu'il n'est pas
responsable des taxes dues pour le dit terrain. —

Plainte admise.

Plainte de Godf. Caron
Plainte de Godf. Caron pour que son nom soit inscrit sur
la dite liste comme propriétaire dans le quartier St. Louis.
M. Caron jure qu'il a acheté un terrain dans le dit
quartier et qu'il est héritier de feu M. Caron, son père —

Plainte admise

Plainte de Urb. Gélinas
Plainte de Urbain Gélinas qui jure qu'il ne doit pas
les cotisations qui lui sont imposées comme propriétaire
de terrains sur le coteau St. Louis, ces terrains appartenant
au Gouvernement de Québec; — Attendu que M. Gélinas
est qualifié comme locataire et qu'il a payé les autres
taxes dont il était chargé, sa plainte est admise.

Plainte de Elie Ringuette
Plainte de Elie Ringuette demandant que la somme
de \$1²³ qui lui est chargée pour taxes sur une propriété
qui a été vendue par le shérif, soit retranchée de son compte,
cette somme devant être collectée du shérif; et que son
nom soit inscrit sur les listes des électeurs municipaux,
vu qu'il est qualifié comme locataire et qu'il a payé
ses autres. Attendu que M. Ringuette n'est pas présent
pour soutenir sa plainte et qu'il reste débiteur personnel
de ces taxes de \$1²³, sa plainte est renvoyée.

Plainte de Flavien Remillard. M. F. Remillard est
représenté

Plainte de Flavian Remillard représenté par son père, M. Remi Remillard qui déclare sous serment que son fils, M. Flavien Remillard, est son co-proprétaire d'un terrain, rue St. George, sur lequel est construit une moulerie, etc. Plainte admise.

Plainte de Théop. Fréchette représenté par son père, M. Théophile Fréchette demandant à être inscrit sur les dites listes comme propriétaire dans le quartier St. Louis. Après avoir prêté serment, M. Fréchette déclare que par le testament de feu Ant. Desaulniers, M. de Fréchette, son épouse, est devenue propriétaire de la moitié du terrain sur la rue des Forges, appartenant à feu Ant. Desaulniers, son père. Plainte admise -
Et la séance est levée.

J. L. Migon
Sec. Trés.

Lundi, le 19 juin 1882.

Assemblée des Comités Permanents du Conseil.
Lundi, le 19 juin 1882, à 7½ heures du soir.
Présents: M. le Prov. Maire, P. B. Vanasse; Messrs. les Echevins Boudreault, Bussière, Cooke, Décotau, Dupresne et A. E. Gervais -

Soumission pour l'achat de la cément que la Corporation a acheté lors de la vente prop. des Herltz qui en a été faite par le Secrétaire-Trésorier le 7 Mars 1881, contre les Héritiers F. A. Masse, pour non-paiement des taxes municipales et scolaires et autres charges, sont décachetées et lues:

- Thomas Janvier offre \$60.00
- Odilon Garceau " 55.00
- Joseph Masse " 50.00
- Augustin Sauvageau " 61.00

La soumission de Augustin Sauvageau étant la plus élevée, est acceptée.

J. L. Migon
Sec. Trés.

Comité Permanent.

Mercrèdi, le 28 Juin 1882, - 7½ heures du soir.
Présents: Son Honneur le Maire; les Echevins
Russière, Cooke, Deau, Décoteau, A. C.
Gervais, M. C. Gervais et Vanasse -

Lettre de Ernest Gagnon
Lu une lettre de M. Ernest Gagnon offrant 95%
pour 3 débentures de la nouvelle dette consolidée,
portant 5%.

Lettre de J. C. Rousseau
Lu une lettre de M. J. C. Rousseau représentant
qu'en 1880, il a agi comme président des élections
municipales, et qu'il n'a pas alors demandé
de rémunération pour ses services, croyant que la
loi ne le permettait pas; qu'il a depuis appris que
le président des dites élections pour 1881, a été
payé de ses services, et demandant en consé-
quence, à être aussi payé. - Le Comité ayant
examiné la section de l'acte d'incorporation
amendé, qui a rapport au paiement des officiers
d'élection, décide que les présidents de ces élec-
tions ne peuvent être payés de leurs services
comme tels. - M. Cooke, qui a présidé les élections
municipales de 1881, déclare alors qu'il rembour-
sera au Conseil les \$8⁰⁰ qui lui ont été payés. -

H. Rigor
Sec. Gre.

Comité Permanent.

Lundi, le 17 juillet 1882, à 7½ heures du soir.
Présents: Messrs. Dupresne, Décoteau, Godin et
Jourdain -

Advenant 8½ heures, et n'y ayant pas un
quorum, l'assemblée n'a pas eu lieu.

H. Rigor
Sec. Gre.

Comités Permanents du Conseil.

Vendredi, le 21 juillet 1882 - à 7½ heures du soir.

Présents: Son Honneur le Maire, M. M. les Echevins Décoteau, Dupresne, Gervais, Godin, Jourdain et Vanasse. -

Resolution con-
cernant l'achat
du terrain de la
Fabrique

Lecture étant faite de la résolution adoptée par les paroissiens des Trois-Rivières, pour vendre à la Corporation de cette cité le terrain appartenant à la fabrique et situé au coin de la rue Notre-Dame, il est décidé que cette résolution ne comportant pas que des poteaux pour y attacher les chevaux seraient placés sur le terrain vendu, ainsi qu'il est exigé par M. le Curé et par Messrs. les marguilliers, le Secrétaire devra faire dresser l'acte de vente de ce terrain et faire requérir M. le Curé et Messrs. les marguilliers, par un notaire, de le signer.

Lettre de F. L.
Dettmers

Lui une lettre de M. F. L. Dettmers, offrant de vendre des toupes en caoutchouc. - Attendu que la Corporation est à présent pourvue d'une quantité suffisante de boyeaux pour le feu, il est résolu de ne pas acheter les boyeaux offerts par M. Dettmers.

Requête de J. A.
Rousseau & Co.

La considération de la requête de Messrs. J. A. Rousseau & Co., qui demandent un bonus et une exemption pour une manufacture d'allumettes, est remise à une autre séance, le présent comité n'étant pas assez nombreux. -

Rap. sur req. de
F. Huppé & autres

Ordonné de préparer pour la prochaine séance du Conseil, un rapport du Comité des Chemins sur les requêtes de Messrs. F. Huppé et autres, et Dupresne, Smith et autres, ainsi qu'au sujet de la teinture employée par la manufacture de fuseaux et qui est jetée dans les fossés avoisinants.

Le Surintendant
du Peu fait rapport
qu'il a visité les
bornes-fontaines en
mai et juin der-
nier, et qu'elles étaient
en bon état.

Sur requête de M. Morrison demandant la remise de \$5⁰⁰ qu'elle doit sur le loyer, en Février dernier, de la salle publique, il est résolu de ne pas lui accorder cette remise, et le Secrétaire a instruction de ne pas presser le paiement de cette somme de \$5⁰⁰.

J. L. Mignard
Sec. Greff.

Comités Permanents.

Vendredi, le 28 juillet 1882, à 7 1/2 heures P.M.
Présents: Son Honneur le Maire, Messrs. les Echevins
Deau, Dupresne, Godin et Jourdain.

Avenant huit heures, les membres présents, ne formant pas le quorum, ont ajourné à lundi prochain, le 31 du courant, après l'assemblée régulière du conseil.

L. Major Sec. Pres.

Comités Permanents.

Lundi, le 31 juillet 1882, à 7 1/2 heures du soir -
Présents: Son Honneur le Maire, Messrs. les Echevins
Boudreault, Deau, Décoteau, Dupresne, Gervais, Jour-
dain, Normand et Vanasse -

Le Comité s'occupe des appropriations et ajourne à vendredi prochain pour les adopter définitive-
ment.

L'examen des comptes à approuver est remis à lundi prochain -

avis à l'Insp. de Ville

L'Inspecteur de Ville devra être notifié de voir si le porche de la maison de M. Sév. L. Lottinville sur la rue Bonaventure, empiète sur la dite rue -

L. Major Sec. Pres.

Comités Permanents.

Vendredi, le 4 Aout 1882, à 7 1/2 heures du soir.

Présents: Son Honneur le Maire; les Echevins Boudreault, Décoteau, Dupresne, Godin, Jourdain, Normand, Vanasse.

Général,

Les nouvelles appropriations sont examinées

Le

Req. de J. A. Rousseau - La considération de la requête de Messrs. J. A. Rousseau, C^{ie}
 Beau Vie - est remise à la prochaine séance des comités -
 Req. de F. M. De - Considération de la requête de M^r. Macaire Denichaud, huissier,
 nechaud - une partie de l'ouvrage de la Corporation, comme huissier,
 lui sera accordée -
 Finances. - Les comptes sont approuvés -

H. Migon
 Sec. Trés.

Comités Permanents.

Vendredi, le 25 Aout 1882, à 7 $\frac{1}{2}$ heures du soir.

Présents: Son Honneur Bellais; M^{ll}. les Echev. Bondeault, Deau,
 Dioteau, Gervais, Godin, Jourdain, Reynar, Vanasse. -

Aqueduc.

Requête de Edmond Blais - attendre le rapport du Surintendant de
 l'Aqueduc.

- Feu -

Rapport du Surintendant du Feu - ^{Résolu} Garder le Cheval noir à la
 Station du Feu pour l'usage des Chemins et de l'Aqueduc.

Chemins -

M^r. le Président du Comité du Feu et M^r. Jourdain devront
 acheter un autre cheval pour le Département du Feu -
 Lettre de M^r. Pierre Bisou demandant que la rue Niverville soit
 élargie vis-à-vis sa propriété.

Comité Général

Poursuite de Norbert Ayotte - remettre à l'avocat de la Corpora-
 tion avec instruction de voir le recu de Ayotte pour eau -
 Comptes approuvés -

Ecole -

Lettre du frère
 directeur

Lettre du frère directeur, demandant des réparations aux écoles
 des quartiers St. Ursule et St. Philippe - Dire à M^r.
 Hamel de voir à ces réparations - Avertir M^r. Roche-
 leau, de faire assainir les privés et urinoires -

H. Migon
 Sec. Trés.

Comités Permanents.

Lundi, le 28 Aout 1882, à 7½ heures du soir.
Présents: Son Honneur le Maire; les Echev. Boudreau, Dufresne, Godin, Jourdain, Normand, Vanasse.

Général
Offre de C. M.
Hart
Reg. de H. M.
Palcer
Lettre de O. J.
Hamel
Vérite du Comité
des chemins
Aqueduc
G. Desilets
Lettre à Cyrille
Fessier

M. E. M. Hart offre de payer les taxes de Messrs. Moses & Hart, Jules Choix et autres, si l'intérêt sur arrérages est déduit. - refusé
M. H. M. Palcer demande que l'évaluation de trois de ses propriétés soit réduite - refusé -
M. O. J. Hamel demande par sa lettre à adresser le Comité au sujet de diverses affaires - accordé -
Le Comité des Chemins devra, demain, visiter la rue St. Paul et les rues avoisinantes, au sujet de travaux demandés il y a quelque temps par une requête des contribuables du quartier St. Ursule -
Le Comité de l'Aqueduc devra faire rapport du prix de l'eau, par mille gallons, qui devrait être chargé à M. Gédéon Desilets pour un engin hydrolique à l'imprimerie du journal des Trois-Rivières.
Le secrétaire devra écrire à M. Cyrille Fessier, notaire, à Québec, ^{pour} lui offrir les nouvelles débentures en vente.
Comptes d'École approuvés -

L. Mignone
Sec. Les!

Comités Permanents.

Vendredi, le 8 Septembre 1882. - 7 heures du soir.
Présents: Son Honneur le Maire; les Echev. Deau, Déco-
teau, Gervais, Godin, Jourdain et Vanasse.

Reg. de P. L. Guillet
Lettre de Cyrille
Fessier

Lû une requête de P. L. Guillet, Sec. - pour être présentée au Conseil lundi prochain -
Lû une lettre de Cyrille Fessier, Not^{re}, de Québec, offrant 70% pour les débentures nouvelles. - Offres déclinées -
Résolu: que le délai pour accorder un escompte de 6%
sub

Délai pour l'Épisc. sur le paiement des taxes municipales soit étendu du 17 au 18 du courant. -

Req. de N. Ajotte Requête de Narcisse Simon Ajotte - demande rejetée
Rap. du Surint. du Feu Rapport du Surintendant du Feu se déclarant satisfait du cheval qu'il a à l'essai depuis plusieurs jours.

Req. de L. D. Le Comité des Marchés n'est pas prêt à faire rapport à présent sur
Paquin & autres la requête de Messrs. L. D. Paquin et autres.

Lettre à Mr. Davis Ecrire à Mr. Davis, Girant du Chemin de fer du Nord, que Mr. M. dorie Martet, propriétaire d'un terrain sur la rue St. Martin, se plaint que cette rue est constamment obstruée par des chars qui y sont laissés stationnaires sur la voie ferrée.

Pont de la Banlieue Resolu: de faire réparer le pont sur le chemin de la Banlieue, vis-à-vis la propriété de Mr. LaBare.

Achat du terrain de la fabrique Garcau, Honoré Pothier et R. Bellefeuille, en ayant délibéré avec le Comité, il est résolu de signer le contrat de vente à la Corporation du terrain de la fabrique, près l'Eglise Paroissiale, tel qu'il a été dressé par le Notaire T. S. Hebert; le Comité, promettant qu'à la prochaine assemblée du Conseil de Ville, il sera passé une résolution à l'effet de faire placer quelques poteaux d'attaches pour les chevaux, en dehors du trottoir, sur le côté sud-ouest de la rue Notre-Dame, vis-à-vis le terrain de la fabrique, ainsi que sur la Place d'Armes. Aucune mention de ces poteaux ne devant être faite dans le contrat de vente susdit.

J. L. Vigoré Sec. Trés.

Comités Permanents du Conseil.
Lundi, le 25 Septembre 1882; - 7 1/2 heures du soir.
Présents: Son Honneur le Maire; les Echevins Dean, Décoteau, Gervais, Godin, Jourdain, Normand, Reynar et Vanasse. -

Domages à M. De nouest, l'avocat de la Corporation, informe les comités
Verb. Ajotte que Norbert Ajotte reclame \$25⁰⁰ de domages pour fermeture de

del'eau de l'Agueduc. - Résolu de lui faire offrir \$5⁰⁰
 Lettre à G.R. Marler Le Secrétaire Trésorier devra écrire à M. G.R. Marler, à
 Montréal, lui demandant quelle commission il demande
 pour vendre les débentures. - Il devra aussi écrire
 Lettre à la Cie au président de la Compagnie du Gaz pour l'informer que
 du Gaz des plaintes ont été faites au sujet de l'état de malpro-
 preté des fanaux d'éclairage, qui ne sont jamais nettoyés,
 et pour demander que le reverbeil au coin N.O. des rues
 Royale et Plaisante, soit transporté au coin N.E. des mêmes
 rues -

Changement de Résolu: de changer le nom de la rue des Casernes en
 nom de rue des celui de "rue du Château".
 Casernes
 Le Comité des Marchés devra s'assembler jeudi pro-
 chain, à 2 heures de l'après-midi. -
 del'Agueduc Le Comptable devra préparer un état indiquant le
 + coût del'eau par 1000 gallons ainsi que par mille
 pieds cubes - et en remettre une copie à chaque
 Rap. à être fait membre du Comité de l'Agueduc. -
 par le compt. de l'agueduc

J. L. Mignone
 Sec. Trés.

Comité des Finances.
 Mercredi, le 27 Septembre 1882 - à 8 heures du soir.
 Pas de quorum. M. Deau seul est présent.
J. L. Mignone Sec. Trés.

Comité des Marchés,
 Jeudi, le 28 Septembre 1882 - deux heures P.M.
 Aucun des membres n'est présent.
J. L. Mignone Sec. Trés.

Comité des Finances.
 Vendredi, le 29 Septembre 1882 - 8 heures du soir.
 Mr. Godin est seul présent
J. L. Mignone Sec. Trés.

Comités Permanents du Conseil.

Mardi, le 3 Octobre 1882, à 8 1/2 heures du soir.
Présents: Son Honneur le Maire les Echevins Dean, Dioteau,
Gervais, Godin, Jourdain, Normand, Reynard & Vanasse.

Lettre de L. A. Hoerner

Lettre de M. L. A. Hoerner demandant une réduction sur le prix de location de la Salle Publique en faveur des amateurs de cette cité qui se proposent de donner mensuellement, durant les prochains six mois, une soirée musicale, dramatique et de danse. — Résolu: de charger le prix fixé par le tarif.

Rap. du Surint. de l'Agueduc

Rapport du Surintendant de l'Agueduc informant le Comité de l'Agueduc que des propriétaires de terrains sur la rue St. Charles demandant à être approvisionnés de l'eau de l'Agueduc. — Approuvé par les membres présents de ce Comité, savoir: M. J. Dean, président, P. B. Vanasse, J. C. Normand et Joseph Reynard.

H. Migon Sec. Sec.

Comités Permanents.

Lundi, le 9 Octobre 1882 - 7 1/2 heures du soir.
Présents: - Messrs. Boudreault, Dean, Dioteau, Gervais, Godin, Jourdain & Vanasse. —

Lettre de Jos Riendeau

Lettre de M. Joseph Riendeau offrant d'acheter certains emplacements sur les rues Notre-Dame et St. Philippe, appartenant ci-devant à M. J. M. Rittel ^{et autres}. — M. l'Échev. Godin et le Secrétaire-Trésorier devront établir la grandeur et la valeur de ces terrains.

H. Migon Sec. Sec.

Comité des Finances, Mercredi, le 18 Oct. '82 - 7 1/2 h. p.m.
Présents: M. M. Cooke, Boudreault & Vanasse —

Finances

Comptes soumis et approuvés —
H. Migon Sec. Sec.

Comités Permanents.

Vendredi, le 20 Octobre 1882 - à 1/2 heures p.m.
Présents: Son Honneur le Maire; les Echevins
Cooke, Dean, Dupresne, Hould, Jourdain et Vanasse,

Commerçants
de Viande

Sur le rapport du Comité des marchés présenté au Conseil, à sa dernière séance, et concernant les commerçants de viande, les Comités Permanents devront faire rapport au Conseil, qu'il n'est pas à propos d'amender à présent les règlements concernant les marchés, et que si des amendements sont faits à ces règlements, ils ne devraient l'être qu'à la fin de la présente année fiscale -

Req. de Chs Bourgeois

Sur requête de Charles Bourgeois et autres - Préparer un rapport pour la prochaine séance du Conseil -

G. Desilets

Eau de l'Agueduc pour le Journal des Trois-Rivières, le Comité de l'Agueduc n'est pas prêt à faire rapport -

Il est suggéré que l'école des arts et métiers, l'hiver prochain, devrait être tenue par les frères

Le tableau des arriérages est déposé sur la table. -
Lu une lettre de M^r Stevenson, Secrétaire du Conseil des arts et métiers, adressée à Son Honneur le Maire. Le Secrétaire Trésorier devra accuser réception. -
Lu les requêtes de Ls. Panneton et D^{me} Augustin Daviau, qui devront être lues à la prochaine séance du Conseil -

Lettre de Geo. Balcer
requisite de Ls. Panneton

Lettre de M^r Geo. Balcer, Secrétaire de la Commission du Maire des Trois-Rivières - préparer une résolution pour nommer un comité qui devra s'entendre avec la Commission au sujet de la demande contenue dans cette lettre. -

M. Noxytel Secrétaire
Cercle St-Jouis
Lettre de Deek Larivière

Voir l'avocat du Conseil au sujet de l'assurance sur la batisse du Cercle St-Jouis, aussi au sujet de la
Lu une lettre de D^{me} Larivière demandant des réparations à l'Ecole N^o 4 - pas de décision -

H. H. Major
Sec. Greff.

Comités Permanents du Conseil.

Lundi, le 23 Octobre 1882, à 7 1/2 heures du soir.
Présents: Son Honneur le Maire; les Echevins Boudreault,
Cooke, Dean, Dicoiteau, Jourdain, Stoult & Vanasse

Raton

Résolu: de dépenser \$100 pour planter des arbres sur le
Raton -

Finances

Le Comité des Finances devra s'assembler vendredi pro-
chain, pour examiner le tableau des arriérages -

Lettre de D^{lle}
Larivière

Lettre de D^{lle} Larivière demandant des réparations et
additions à l'école n^o 4 - M^r Hamel est autorisé à
faire faire ces ouvrages, s'ils sont peu dispendieux -

H. Prigot Sec. Gre.

Comité des Finances.

Vendredi, le 27 Octobre 1882 - à 7 1/2 heures du soir.
Présents: Messrs. Cooke, Dean et Vanasse -

Liste des terrains
à faire vendre

Examiné la liste des terrains à faire vendre pour ar-
riérages de taxes, etc. - examen continué à lundi prochain -

Liste des arri-
rages

Le Secrétaire - Trésorier devra préparer pour l'assemblée du
Comité, lundi prochain, une liste des contribuables en-
dettés depuis quatre ans et plus pour taxes sur propriétés
et autres charges non prescrites -

Ajourné à lundi, le 30 du courant, à 7 heures p.m.

H. Prigot Sec. Gre.

Comité des Finances.

Lundi, le 30 Octobre 1882, à 7 1/2 heures du soir.
Présents: Messrs. Cooke, Boudreault, Dean, Godin et
Vanasse.

Liste des terrains
à faire vendre

La liste des propriétaires de terrains qui devront
être annoncés en vente pour non paiement de taxes
et de rentes, depuis plus de trois ans, est produite, et
la

Examen de la liste des terrains. Résolu: en cas de non-paiement des taxes et à faire vendre rentes dues sur les terrains appartenant aux personnes ci-dessous; d'annoncer, en janvier prochain, la vente de ces terrains, savoir: ceux de Philippe Aban, Trufflé Héritiers Trufflé Aubry, Héritiers Edouard Ayotte, Héritiers Mrs. Ayotte, Reül Banville, Héritiers Joseph Baril, Edouard Beaudoin, Héritiers Onésime Beland, Benson, Bennett & Co., Héritiers Moïse Biron, Héritiers Pierre Baril, Edmond Blais, Héritiers Luc Boucher, (si la valeur du terrain est suffisante), Edm. J. Proster, Marguerite Charrette, Héritiers Edm. Couture, J. C. A. Craig, Crédit Foncier du Bas-Canada, Olivier Dostales, fils, Joseph (Nonne) Dupresne, Thomas Fortin, Thomas Fortin, fils d'Olivier, Moïse Gauthier, Gélinas, Bergeron & Co., Neuve Charles Girard, L. M. Godin, Edouard Le Noir, Héritiers John Harrison, Héritiers A. M. Hart, Neuve Ambroise Lachance, Neuve Mrs. Laeroux, Norbert Landry, Jacques Larivière, Auguste Larue, père, Narcisse Lasonde, Thomas Laveau, Joseph Marchatene, Philippe Martel, Edmond Massicotte, J. B. Massicotte, fils, Thomas Meillette, Louis Milot, Louis Morrissette, Hon.ble M^{me} Dougall, Odilon Panneton, Géphirin Panneton, Mrs. Parent, père, ~~Mrs. Pol~~ Héritiers Olivier Pothier, Héritiers Joseph Sincaster, Denis Vial, David Young, Louis Giroux, fils de Pierre, Hercule Héroux, Eugène Lambothe, George Larivière, Milaie Martin, Ovide Rancourt, Pierre Rivard, Héritiers M^{lle} Martel, Louis Sarasin, Onésime St. Pierre, A. B. Vallières, Arila Voizard, Héritiers John & Mauric Ryan, Mrs. Baril, Héritiers Joseph Corbeil, Héritiers George Desbarats, J. M. Ritter, Pierre Bussière, Raphaël Duchaine, Héritiers Euchariste Duchaine, Maximé Camirand, W. J. Reekaby; - Vois s'il est à propos d'ordonner la vente ou d'accorder du délai quant à la Neuve Mrs. Colette, Mrs. Rouillard, George Sincaster, la Neuve Jacob Taylor et les Héritiers Joseph Thivierge.

J. L. Migon Sachés.

Comités Permanents.

Vendredi, le 3 Novembre 1882, à 7 $\frac{1}{2}$ heures du soir. —

Présents: M. Honneur Leblanc; Messrs. les Chevaliers Cooke, Beau, Décoteau, Dupresne, Godin, Gould, Lervais et Vanasse. —

Lettre de M^r
StevensonLu une lettre de M^r Stevenson, Secrétaire du Conseil des Arts et Métiers, demandant une réponse à sa première lettre. — Le Secrétaire devra lui écrire pour savoir si le Conseil des A. & M. a fait le choix de ou des professeurs de l'école pour la prochaine saison d'hiver.Finances
Req. de M^{me} DaviauLe Comité des Finances approuve les comptes qui lui sont soumis. Sur requête de M^{me} V^e Augt. Daviau, il est résolu que le Comité des Finances fera rapport au Conseil de refuser la demande de M^{me} Daviau.

Req. Le Comte

Sur requête de Louis Panneton demandant une sortie entre son emplacement (ci-devant La Bessard) et la rue Le Jeune, résolu: —

Indemnité de
La Bessard

Que le Gouvernement a indemnisé M. Louis Bessard pour les dommages qui lui ont causé les travaux d'exhaussement de la rue Le Jeune. — faire rapport en conséquence —

Rap. du Surint.
de l'Acqueduc

Lu un rapport du Surintendant de l'Acqueduc constatant que la pose des nouveaux pistons à vapeur aux pompes de l'Acqueduc produisent une économie dans le combustible de 3 à 400 livres de charbon par 24 heures, et que les machines de l'Acqueduc ont subi des réparations importantes et sont actuellement en parfait ordre.

Rap. du Surint.
du FeuLu un rapport du Surintendant du Feu demandant des pantalons d'hiver, des bottes, des mitaines et des meltons pour la brigade du Feu. Résolu de convoquer une assemblée des Comités du Feu et de la Police, lundi prochain, à 10 $\frac{1}{2}$ heures du matin.Condoléance
à Sir H. LangevinRésolu de préparer pour la prochaine assemblée du Conseil de Ville, une résolution de condoléance au sujet du décès de M^{me} Lady Hector Langevin. —

Les comptes contre les Commissaires d'École sont approuvés.

J. L. Mignou Secrétaire.

Comités du Feu et de la Police.
Lundi, le 6 Novembre 1882, à 10 $\frac{1}{2}$ heures du matin.
Présents: Messrs. Boudreau, Dicoiteau & Vanasse.

Coûtumes à
la Police

Delibéré sur le rapport du Surintendant du Feu et
Résolu: recommander au Conseil de fournir des
pantatons, bottes, mitaines et mellons aux hommes de
la brigade de feu et police.

H. P. Vigor
Sec. Greff.

Comités Permanents.

Lundi, le 6 Novembre 1882, à 7 $\frac{1}{2}$ heures du soir.
Présents: Son Honneur le Maire; Messrs. les Echev.
Boudreau, Cooke, Deau, Dicoiteau, Godin, Jourdain,
Reynar & Vanasse.

Lettre de J. E.
Méthot

Présenté une lettre de M. J. E. Méthot, avocat, adressée
à Mr. O. J. Hamel, Inspecteur des Chemins, l'informant
que si les trottoirs ne sont pas faits de suite sur la
rue St. Louise, il a instruction de Mr. Joseph Béron
de poursuivre la Corporation.

Mention au
sujet des
trottoirs rue
St. Louise

Résolu: de donner, à la prochaine assemblée du
Conseil de Ville, avis de motion pour rappeler et annuler
une résolution du dit Conseil, passée le 7 d'août der-
nier, ordonnant que des trottoirs soient faits sur la dite
rue St. Louise.

H. P. Vigor
Sec. Greff.

Comité de l'Hôtel-de-Ville.

Lundi, le 16 Novembre 1882 - à 11 heures. A.M.
Présent: - L'Échevin Cooke -

Résolu: de louer la Salle de Concerts de l'Hôtel-de-Ville
à la Bande de la Cité, de Montréal, pour \$10, pour une soirée;
Le grand gazelier, les galeries et la scènes ne devant pas
être éclairés.

Loyer de la
Salle

H. P. Vigor
Sec. Greff.

Comités Permanents du Conseil.

Vendredi, le 17 Novembre 1882, à 7½ heures du soir :-
Présents: les échevins Boudreault, Cook, Dupresne, Godin,
Aould, Jourdain et Vanasse. -

- General: - Requête de Charles Marceau et autres, demandant que la
 Req. de Chs. Mar- taxe de 3 centins sur chaque minot de pommes contenues dans
 ceau des batons soit réduite à un centin - laissée en suspen-
 Req. de Tho^s Milette Requête de Messrs. Thos. Milette et Edm^d Boisvert. Résolu
 et Edm. Boisvert de louer la salle S^t Joseph, pour l'école des arts et métiers,
 l'hiver prochain, aux conditions de l'an dernier - pas de rapport,
 Internation des Résolu de préparer pour le prochaine assemblée du Con-
 Henriette Dupl^{ois} Résolu de préparer pour le prochaine assemblée du Con-
 seil une résolution constatant que Henriette Duplessis,
 âgée de 72 ans, doit être internée dans un asile d'aliénés
 et qu'elle n'a pas les moyens par elle-même ni par
 ses parents de payer ses frais d'entretien dans un asile
 d'aliénés. -
- Req. de J^{me} Velle La mère Villemure demande le passage gratis sur
 mere et les ponts S^t Maurice, de quelques voyages de bois
 qui lui sont donnés - Afin de ne pas établir un
 précédent, les échevins présents souscrivent entre eux
 une piastre pour payer le passage de ce bois -
- Lettre de Joseph Lû une lettre de M^r Joseph Riendeau demandant une
 Riendeau réponse à sa demande d'achat de terrains vacants sur
 la rue Notre-Dame, près le moulin à vent - M. l'échev.
 Godin devra se consulter avec le Secrétaire-Trésorier à
 ce sujet
- Salle publique Résolu de ne plus permettre que les décors du théâtre
 soient déplacés pour en faire des cloisons ou pour d'autres
 objets - En avertir M^r Warncke et M^r Lantier.
- Req. de J^{me} Isaac La veuve Isaac Lignac étant trop pauvre pour payer
 Lignac l'eau de l'aqueduc, et étant malade, il sera permis
 aux voisins de lui laisser prendre l'eau dont elle
 aura besoin -
- Estimation de Résolu: de faire estimer la valeur de l'Évêché
 l'Évêché de des Anciennes Casernes, pour établir le prix de
 l'eau

l'eau à être chargé pour ces bêtisses - à moins que des hydromètres soient placés dans les bêtisses

Soumissions pour costumes de police

Les soumissions suivantes pour pantalons, meltons et bottes pour la brigade du feu et de la police, sont ouvertes et examinées:-

C. Didier - chaque paire de bottes	\$4.25
Phil. Levasseur, " " "	3.75
J. B. Godin, " " "	3.75
E. Fleury " " "	4.50
Alex ^e Guilbert, " " "	3.50
Etienne Hamel - pantalons suivant échantillon #350	pair
do Meltons - pièce N.º 1 -	\$ 2.50 chaque
do " " " 2 -	6.00
Dufresne & Gelinás " Echantillon N.º 1 -	11.75 "
do " " " 2	10.75 "

Les soumissions de Etienne Hamel pour les pantalons (\$350) et pour les Meltons (\$600), et celle de Alex^e Guilbert pour les bottes (\$350) sont acceptées.

H. Prigony Sec. Trés.

Comités Permanents.

Lundi, le 20 Novembre 1882, à 7½ heures P.M.
Présents: Messrs. Vanasse, Pro-maire, Boudreault, Cooke, Dean, Déroteau, Gervais, Godin, Jourdain,

terrain, rue St-Charles

Résolu: d'accepter quelques pieds de terre sur la rue St-Charles, près du terrain de M. James Barnard, que M. Wm. M. D. Dawson offre gratuitement.

Req. de L. S. Milob

Résolu: de ne pas presser immédiatement le paiement des taxes dues par Louis Milob, si M. L. C. Sarasin paie de suite vingt piastres à compte, et ensuite mensuellement \$5.00; et si M. C. M. Harb paie aussi mensuellement la somme de \$3.00.

H. Prigony Sec. Trés.

Comité des Finances.

Mercredi, le 29 Novembre 1882, à 7 1/2 heures du soir.
Présents: Messrs. Cooke, Godin et Deau-

Comptes examinés et approuvés

M. L. De Noncourt Mémoire de frais de M. De Noncourt remis au Comité ^{général}
Mémoire de vendredi prochain -

M. J. Lymburner L'item de 1 tombeau, \$30⁰⁰, dans le compte de Téléphore
Lymburner, est renvoyé à vendredi prochain -

M. H. Biron Donner délai aux Hérit^{rs} Moise Biron, en pas eux payant
délai accordé leur loyer, \$3⁰⁰ par mois -

G. J. Barthe Attendu à Pas de délai pour les taxes dues sur les
propriétés de M. G. J. Barthe -

Quant à plusieurs autres mandats de saisie, la consi-
dération en est renvoyée au Comité général de vendredi
prochain -

Aqueduc Le Comité de l'Aqueduc devra s'occuper de la question de
l'eau pour la veuve Isaac Lignac, et pour l'Évêché et
les bureaux fédéraux (vieille caserne) -

H. A. Migon
Secr. des

Comités Permanents.

Vendredi, le 1^{er} Décembre 1882, à 7 1/2 heures du soir.
Présents: - Son Honneur le Maire, les Echevins
Boudreault, Cooke, Dufresne, Gervais, Godin et
Hould. -

Général.
Req. de V. E. Duchaine

Sur la requête de D^{me} V^{ve} Euchariste Duchaine,
qui avait été référée par le Conseil, il est résolu: -

Que la remise de \$43¹³, payée au Gouvernement
pour la pension de feu Euck^{te} Duchaine à l'asile
des aliénés de S. Jean de Dieu, ne peut être faite,

Que le paiement immédiat des arriérages de
taxes dues par D^{me} V^{ve} Euck^{te} Duchaine, ne soit
pas exigé, pourvu qu'elle paie des acomptes
suffisants

suffisants pour éteindre cette dette dans un délai raisonnable -

Résolution sur
requête de Frs
Baril

Attendu, que Frs. Baril est aveugle et incapable de gagner sa vie, il est résolu de lui remettre les taxes, rentes, etc., qu'il doit à la Corporation, à condition qu'il paie régulièrement ces taxes et rentes, à l'avenir.

Résolution au
sujet de ^{M^{re}} Jacob
Taylor & autres

Vu l'état de pauvreté des personnes suivantes et leur incapacité de payer les taxes, etc., qu'elles doivent à la Corporation, il est résolu de ne pas annoncer la vente de leurs propriétés, lors de la prochaine vente des terrains pour non-paiement de taxes, etc., savoir: - M^{re} Jacob Taylor, M^{re} Frs. Ayotte, Frs. Rouillard, M^{re} Joseph Thivierge, M^{re} Luc Bouches, M^{re} Frs. Paulette, M^{re} Chs. Girard!

Délai à Hercules
Héroux

Résolu d'accorder du délai à Hercules Héroux pourvu qu'il donne un garant qu'il paiera chaque semaine un à compte de cinquante centins.

Dette de M^{re}
Bussière

Le Comité des Chemins devra faire rapport au sujet de la dette de M^{re} Pierre Bussière.

Rap. de M. L.
De Moncourt

Présente un rapport de M. De Moncourt, avocat de la Corporation, qui sera lu à la prochaine séance du Conseil -

Offres de P. N.
Martel Cor.
au sujet de l'Inc.
des Inc.

Présente un acte notarié étant pour des offres réelles par P. N. Martel, Cor., de la somme de \$130⁰⁰ au sujet de l'Inc. pour une année d'intérêt sur l'obligation de la succession C. B. de Niverville. - L'avocat de la Corporation devra faire rapport à ce sujet. -

Hôtel Farmer

Le Secrétaire devra voir l'avocat de la Corporation au sujet du montant payable par le shérif pour réclamation pour taxes, etc., sur le produit de la vente de l'Hôtel Farmer -

Le Comité de la Commune devra faire rapport

Communes rapport au sujet des terrains que M. Riendeau veut acheter -

Rap. du Surint. du Feu Lu un rapport du Surintendant de feu constatant que les bornes-fontaines ont été inspectées et qu'elles sont en bon état -

Memoire de N. L. De Moncourt Ordonné de faire taxer le mémoire de frais de M. De Moncourt dans la cause, en Cour Suprême, de Major vs la Corporation -

Cte de J. Lymburner & Alex. Guilbert Les comptes de Théophile Lymburner et Alex. Guilbert sont approuvés -

Conseil réjéré Vu qu'il y a une soirée dramatique lundi prochain, il est entendu que le Conseil ne s'assemblera pas ce jour-là - Son Honneur le Maire devra convoquer le Conseil le plus tôt possible après lundi prochain -

Finances Résolu : Le Comité des Finances s'assemblera à l'avenir, le vendredi, à 7 heures du soir -
H. Migouy Sec. Grest.

Comités Permanents du Conseil.
Jeudi, le 7 Décembre 1882, à 7 1/2 heures du soir.
Présents: Son Honneur le Maire; Messrs. les Echevins Boudreault, Cooke, Dean, Décosteau, Duprésne, Godin, Jourdain. -

Soumissions pour chemins d'hiver Les soumissions suivantes pour l'entretien des chemins d'hiver, sont ouvertes et examinées: -
Thomas Chevalier; pour certains chemins \$ 99.⁰⁰
" Chemin des forges et du Cimetière et côté Bonaventure - en sus 30. \$ 129.⁰⁰
Jerémie Blais, tous les chemins, suivant la spécification 90.⁰⁰
Ls. Panneton, tous les chemins, suivant la spécification 150.⁰⁰
La

La soumission de Jérémie Blais étant la plus basse est acceptée. - Il devra en passer un contrat avec le Secrétaire-Trésorier, sous seing privé, en la manière suivie pour les chemins d'hiver de l'année dernière, et fournir deux cautions à la satisfaction du président du Comité des Chemins. - La considération (\$90⁰⁰) sera payable le 25 Avril 1883. -

Res. au sujet des
\$75,000 de débentures de la Nouvelle
Consolidée

Résolu: que l'Échevin Vanasse et le Secrétaire-Trésorier devront aller à Montréal, retirer de la Banque d'Hydrogaga, les \$75,000 de débentures de la Nouvelle dette Consolidée, les présenter à Messrs. L. J. Forget et Comp^{ie} et en demander le paiement aux termes de leurs offres d'achat, acceptées par le Conseil, et, en cas de refus, les rapporter aux Trois-Rivières.

Après la séance du Conseil, vers neuf heures du soir, les membres se sont de nouveau réunis en Comité, et il a été résolu:

Cité de L. S.
Morissette

Que le Secrétaire demandera à M^r. Louis Morissette de payer immédiatement un à compte suffisant pour régler la partie de sa dette pour laquelle il y a risque de prescription, et si ce à compte est payé de lui accorder les délais qu'il demande pour la balance qui restera due. -

Cité de Raphaël
Duchaine

Que le Conseil acquittera les taxes, rentes, etc, dues sur l'emplacement de M^r. Raphaël Duchaine, sur la rue Gervais, s'il en fait une rétrocession pure et simple, sans remboursement des argents qu'il peut avoir payés sur ce terrain, - il aura cependant le droit d'enlever la bâtisse qu'il y a érigée. -

Cité de P^r. Bussière

Que le Conseil acceptera également de M^r. Pierre Bussière une rétrocession de son emplacement sur la rue Gervais, ^{no 149} et l'acquittera des taxes et rentes dont il est grevé, et permettra d'enlever la ou les bâtisses qui sont construit sur ce terrain, sans remboursement d'aucun argent payé à la Corporation

ration sur le dit emplacement pour taxes, rentes, etc.
 H. P. Vigoré
 Sec. Trés.

Comité des Finances.

Finances Vendredi, le 15 Décembre 1882, à 7 heures du soir.
 Présents: Messrs. Cooke, président, Boudreault, Dean,
 Godin et Vanasse. —

Les comptes contre la Corporation sont soumis et approuvés. —

H. P. Vigoré
 Sec. Trés.

Comités Permanents du Conseil.

Vendredi, le 15 Décembre 1882, à 7 heures du soir.
 Présents: Son Honneur le Maire, M. les Echevins
 Boudreault, Cooke, Dean, Décoteau, Gervais, Godin,
 Hould, Jourdain et Vanasse. —

General Reg. de Ls. Morris - cette
 Sur requête de Ls. Morrisette, qui avait été référée, il est résolu de procéder afin de faire vendre la propriété. —

Reg. de Raphaël Duchaine
 Sur requête de Raphaël Duchaine, aussi référée, résolu de continuer les procédés commencés —

Délai aux Héritiers Jos. Paril
 Résolu d'accorder un délai de quatre mois pour la dette des Héritiers Joseph Paril, pourvu que P. A. Brouillet et Joseph Bégin se portent cautions par écrit du paiement de cette dette dans le dit délai. —

Thomas Fortin
 Résolu de suspendre les procédés contre Thomas Fortin, s'il paie régulièrement \$10⁰⁰ par semaine jusqu'à l'extinction de sa dette. —

Ls. Bergeron
 Résolu de suspendre les procédés contre Ls. Bergeron sur sa requête promettant d'acquitter sa dette avant le mois de Mai prochain. —

Terrain de P. Bussière
 Résolu de s'en tenir à la résolution des Comités, à leur séance du 7 du courant, quant au terrain de M. P. Bussière, rue Gervais. — La

Ms. Morrisette devisa page

3 ans Rentas sur N:42 \$ 2.03

4 ans " " " 628- 16.00

ab des taxes, etc - 20.00

~~\$~~ 38.03

Req. de John
Ryan
Req. de O.
Blanchet

La considération de la requête de Mr. John Ryan est remise à plus tard.

Sur la requête de O. Blanchet (référé) il est résolu de lui vendre l'emplacement qu'il veut acheter, au prix de \$50 sans garantie quant à la largeur du terrain.

Explication de M.
De Moncourt
Ecoles.

M. De Moncourt, avocat de la Corporation, donne des explications au sujet de son mémoire de frais re Major; les comptes sont approuvés.

* Voir plus bas pour la suite des procès de cette assemblée des Comités. } H. Migou
Sec. Trés.

Comités Permanents.

Lundi, le 18 Décembre 1882, - à 7 $\frac{1}{4}$ heures du soir.

Présents: Son Honneur le Maire; les Echev. Boudreault, Cooke, Dean, Déroteau, Godin, Hould, Reynar, Vanasse

Req. de D^{me} Jéph.
Panneton

Sur requête de D^{me} Jéphirine Panneton, qui doit être présentée au Conseil, ce soir, pour la forme, il est résolu de lui accorder le délai qu'elle demande pour les taxes dues par son mari, vu qu'il a été malade tout l'été dernier, qu'il est pauvre et chargé d'une nombreuse famille.

H. Migou
Sec. Trés.

* Suite des procès de l'Assemblée des Comités Permanents, de Vendredi, le 15 Décembre 1882. —

Proposé par M. R. B. Cooke, secondé par M. Dean, et autorisé au résolu: — Que Son Honneur le Maire et le Secrétaire-Trésorier soient autorisés de signer un chèque sur la Banque d'Anchelaga pour \$5250, pour payer à même le produit des débentures récemment vendues des billets dus à la dite banque au montant de \$4200, et des coupons de la dette de l'Aqueduc, payable à Londres le premier de janvier prochain, et se montant à environ \$1050; cette dernière somme à être déduite d'une autre somme de \$4108²⁰ étant pour le paiement de billets fait avant le 1^{er} Novembre dernier.

H. Migou
Sec. Trés.

Comité des Chemins.

Vendredi, le 22 Décembre 1882, à 7 1/2 heures du soir. -
Présents: Messrs. Dufresne, prest., Godin, Aould, Jourdain et
Nanasse.

Rap. sur terrain
de M. Bussière

Résolu de préparer un rapport recommandant d'offrir à
Mr. Pierre Bussière la somme de \$ — pour prix et valeur
de sa maison sur la rue Gervais, s'il ~~cede~~ retrocede cet empla-
cement gratuitement à la Corporation; les taxes, rentes, etc.,
qu'il doit sur ce terrain devant lui être remises.

Inspecteur des
chemins

L'Inspecteur des Chemins devra faire pelleter la neige et
entretenir en bon état le trottoir vis-à-vis les terrains de
Mr. d'Harue ou autres, à l'entretien desquels la Corporation
est tenue, sur la rue Champflour.

J. L. Vigoré
Sec. Gén.

Comité des Finances.

Mardi, le 26 Décembre 1882, à 7 1/2 heures du soir.
Présents: Messrs. Cooke, président, Boudreau, Deang Godin.

Finances
Au sujet de la
cause de Ford.
Vadeboncoeur

Comptes soumis, examinés et approuvés -
Mr. l'Échevin Normand demande au Comité s'il ne
serait pas avantageux de régler avec Mr. Hanan, la
cause de Vadeboncoeur que la Corporation a gagnée en
Cour d'Appel, et qu'il a portée en Cour Suprême, où elle
est actuellement pendante. Après délibération, Messrs.
Boudreau et Cooke sont chargés de s'aviser à ce sujet
avec l'avocat de la Corporation, et s'ils le jugent con-
venable de faire convoquer, demain soir, une assem-
blée des membres du Conseil, en Comité spécial.

Rés. à Sir
Hector
Langevin

Résolu de préparer une résolution pour demander à
Sir Hector Langevin de s'occuper des requêtes qui
lui ont été adressées en janvier 1880, au sujet d'un
pont de glace sur le St. Laurent.

J. L. Vigoré
Sec. Gén.

Comités Permanents.

Lundi, le 8 janvier 1883, à 7½ heures du soir.
Présents: Son Honneur le Maire, les Echevins
Boudreault, Cooke, Dean, Dupresne, Godin, Hould,
Jourdain et Vanasse.

Aqueduc.
Lettre de M^r.
Bradley

Le Président du Comité de l'Aqueduc présente une lettre de M^r. Bradley, au sujet d'un compte que lui demande le Département de l'Aqueduc, pour eau fournie à son moulin à papier, pendant quelques mois précédant l'incendie de ce moulin, et demandant que ce compte soit annullé et au moins notablement réduit.

Le Comptable de l'Aqueduc devra écrire à M^r. Bradley, au sujet du susdit compte.

Finances

Les comptes présentés sont examinés et approuvés, moins celui du Greffe de la Paix pour frais d'action contre Moses Hart, j^r. - Le Secrétaire devra demander des explications à l'Inspecteur de Ville à ce sujet. -

H. Migon
Sec. Les.

Comité des Chemins.

Mercredi, le 10 janvier 1883, à 7½ heures du soir
Présents: Messrs. Dupresne, président, Hould, Godin,
Jourdain et Vanasse. -

Soumissions
pour entretien
de chemins
d'hiver

Les soumissions suivantes pour tracer, baliser et entretenir, cet hiver, une traverse sur le fleuve, entre cette cité et les paroisses de St. Grégoire et Laval, sont décachées et leurs: -

Jos. Lavallée - 1 traverse à Godfroy	\$55.00
C. Lord & J. Chevalier 2 " " (Godfroy & Norb. Doucet)	42.00
Elie Ringuette 2 " " " " "	28.00
Philippe Panneton 2 " " " " "	60.00
Louis Panneton, 2 " " " " "	70.00

Soumission de Cléophas Ford est acceptée

La soumission de Cléophas Ford et Thomas Chevalier étant considérée la plus avantageuse, M. Ford est appelé et cette soumission est acceptée, le prix devant être de \$45 au lieu de \$42, en considération de l'obligation de faire des embarquements convenables en cette ville et au sud, soit en neige ou en bois. - Ces embarquements n'ayant pas été spécifiés dans la susdite soumission.

J. G. Vigor Sec. Trés.

Comité des Finances.

Vendredi, le 19 janvier 1883, à 7 heures du soir.
Présents: Messrs. Cooke, président, Dean & Godin. -

Finances

Comptes examinés et approuvés, excepté le mémoire de frais du Greffe de la Paix, dans la cause de Moses Hart, fils, le compte de la Compagnie du Gaz pour les derniers trois mois, et le compte de M. J. A. W. Beaudry, pour assainissement de la cité, qui sont renvoyés à la prochaine assemblée des comités permanents. -

J. G. Vigor Sec. Trés.

Comités Permanents du Conseil.

Vendredi, le 19 janvier 1883, à 8 heures du soir.
Présents: M. le Pro-Maire Dean, Messrs. les Chev. Cooke, Dioteau, Gervais, Godin et Jourdain.

Req. de John Nault
Lettre de P. Cloutier

Considération de la requête de M. John Nault remise à la prochaine séance, n'y ayant pas de quorum ce soir.
Lettre de Pierre Cloutier, rue Haut Roc, demandant un délai pour payer ses taxes, demande accordée.

J. G. Vigor Sec. Trés.

Comités Permanents.

Lundi, le 22 janvier 1883 - à 7½ heures du soir.
Présents: - Messrs. les Echev. Dean, pro-Maire, Décoteau
Dufresne, Gervais, Godin, Hould, Jourdain &
Normand. -

Rap. de M. L. De-
Noncourt

Lui un rapport de l'Avocat de la Corporation, M. L. De-
Noncourt, Esc., au sujet de la poursuite de la
Corporation contre Moses Hart fils, qui a été arrêtée,
et suggérant des amendements au règlement des
Marchés. -

L. H. Hould Sec. Lés.

Comité des Chemins.

Mardi, le 23 janvier 1883, à 2 heures, P.M.
Présents: Messrs. Joseph Dufresne, président,
J. A. L. Godin, J. B. L. Hould et P. Jourdain. -

1^{re} motion
Résolution con-
cernant le Chef
de Police au
sujet des chemins
& trottoirs

Proposé par M. Hould, secondé par M. Godin: -
Qu'il soit résolu: que le Chef de Police et les
hommes de police sous son contrôle, devront veiller
strictement et attentivement à ce que les disposi-
tions de la loi et des règlements de cette cité, et
plus particulièrement de celles de ces dispositions
qui concernent l'entretien et la réparation des rues,
chemins et trottoirs, en cette cité, soient exécutées;
et ils devront ordonner à tout propriétaire, loca-
taire ou occupant de biens fonds tenu à l'entretien
ou à la réparation des dites rues, chemins et trot-
toirs, d'avoir à faire les dits travaux de réparation
et d'entretien dans les délais fixés par les règle-
ments, et d'informer immédiatement l'inspec-
teur des chemins de toute contravention aux
dispositions de la loi ou des règlements concer-
nant les chemins.

Adoptée. -

M. L.

acte à J. Lord M. le Président du Comité des Chemins est autorisé & J. Chevalier à signer, pour la Corporation, un acte de marché en double, sous seing privé, avec Messrs. Téléphore Lord et Thomas Chevalier pour le balisage et l'entretien des traverses sur le fleuve St. Laurent, pendant le présent hiver, entre cette cité et la pointe de Godfroy, avec un embranchement conduisant à la terre de M^{rs} Norbert Doucet, dans la paroisse de St. Angèle de Laval, aux termes de leur soumission, tel que modifiée et acceptée à une assemblée du Comité des Chemins tenue le dix du courant.

J. L. Migon Sec. Lés.

Commissaires d'École.

Mercredi, le 24 Janvier 1883, à 7 $\frac{1}{2}$ heures du soir.
Présents: Messrs. les Commissaires Boudreault, Desjardins, Dupresne, Gervais, Godin, Hould et Jourdain -

Cette assemblée est convoquée à la demande de M^{rs} l'Inspecteur des écoles. Métrauld -

Pour détails voir minutes des Commissaires d'École.

J. L. Migon Sec. Lés.

Comité des Finances.

Vendredi, le 2 Février 1883, à 7 heures du soir.
Présents: Messrs. Cooke & Godin - qui ont approuvé divers comptes -

J. L. Migon Sec. Lés.

Comités Permanents.

Vendredi, le 2 Février 1883, à sept heures et demie du soir.
Présents: Messrs. Cooke, Gervais, Godin & Jourdain, - lesquels, faute de quorum, n'ont pas siégé -

J. L. Migon Sec. Lés.

Comités Permanents.

Lundi, 5 Février 1883, à 7½ heures du soir.
 Présents: - M. les Echevins Boudreault, Cooke, Décoteau,
 Gervais, Godin, et Jourdain & Vanasse. -

Sur requête de
 Henry Bailey

M. Henry Bailey est admis dans la salle des comités et il représente qu'un compte de \$50 comme marchand de liqueurs en gros lui a été adressé par le secrétaire-trésorier; qu'il n'a vendu ces liqueurs que sur échantillons, et pour diverses autres raisons il demande que ce montant lui soit remis ou qu'il soit diminué. - Après délibération, il est résolu que M. Bailey ayant depuis le 1^{er} Mai de l'année dernière, exercé l'occupation de marchand de liqueurs en gros, est tenu au paiement de la taxe imposée sur ce genre de commerce. -

Poursuite Odilon
 Panneton

Les poursuites de Odilon Panneton contre la Corporation et le secrétaire-trésorier devront être remises à M. De'Nevecourt pour comparaitre et défendre la Corpⁿ. -

Finances

Le Comité des finances autorise M. le Maire à signer des chèques au montant de \$2400. pour retirer même somme de la Banque d'Acchelaga afin de payer un billet de \$100 en faveur de M. Gelinias et un autre billet de \$2300 en faveur de M. L. Lottinville. -

L. Mignot Sec. des Fin.

Comités Permanents.

Vendredi, le 9 Février 1883, à 7½ heures du soir.
 Présents: M. le Pro-Maire; Messrs. les Echev. Boudreault, Cooke, Décoteau, Dupresne, Gervais, Godin, Hould, Jourdain et Vanasse. -

Général.
 Finances
 Éclairage
 au sujet

Le Comité des finances soumet les comptes suivants au Comité Général, afin d'être autorisé à les approuver: -
 Le compte de la Compagnie du Gaz pour éclairage pendant

de la Cie. du Gaz

pendant les 3 mois terminés le 31 Décembre 1882, et se montant à \$328²⁰. Ordonné d'en référer au Chef de Police pour savoir si les reserves ont été allumés régulièrement pendant ce trimestre et s'il a à se plaindre de la manière dont les rues ont été éclairées -

Cte de J. A. M. Beaudry

Compte de M. J. A. M. Beaudry, de Montreal, pour \$83⁸⁰, pour frais de voyage, et rapport au sujet d'un système d'égoûts pour l'assainissement de la ville - Le secrétaire devra mettre devant le comité, à sa prochaine séance, les précédés du Conseil à ce sujet.

Cte du Sherif de Québec au sujet des aliénés

Compte du Sherif de Québec, pour moitié de l'entretien de Caliste Lousambou, à l'asile d'aliénés de Québec - \$65¹⁸. Voir quant le dernier compte a été payé pour cet aliéné. Présenté un projet de certificat à être signé par M. le Pro-Maire et par le Secrétaire-Trésorier pour certifier que John Lafricain, de cette cité, actuellement dans la prison de ce district est un aliéné et doit être interné dans un asile d'aliénés - Remis pour considération à une autre séance -

Chemins. Rap. de l'Insp. des chemins

Rapport de l'Inspecteur des Chemins se plaignant que Philippe Godin, du Corps de Police et employé à l'entretien des chemins d'hiver, ne remplit pas ses devoirs et est grossier envers le dit Inspecteur.

Feu Rap. de l'Insp. du Feu

Rapport de l'Inspecteur du Feu constatant qu'il a visité les bornes-fontaines, en Janvier dernier, et qu'elles étaient en bon état, excepté celles ^{pris} du Collège et du couvent de la Providence -

Général Demande pour la place d'Assist. Compt. de l'Acqueduc

Les lettres des personnes qui demandent à être nommés à la charge d'assistant comptable de l'Acqueduc, en remplacement de Mr. Joseph Bergeron, résignataire, qui doivent lues à la séance du Conseil, ce soir, savoir: de Messrs. Emile Pannetou, J. Joseph Cooke, Lucien Duval et A. G. Lord, sont examinées, et M. l'Echevin Cooke propose que la demande de M. J. Joseph Cooke soit accordée; M. l'Echevin Vanasse, propose que M. Emile Pannetou soit nommé à la susdite charge.

Le

Le vote étant pris sur ces deux propositions, il est comme suit :

Pour M. J. Joseph Cooke: - Messrs. Cooke, Godin, Hould, Dioteau et Jourdain, 5 -

Pour M. Emile Panneton: - Messrs. Boudreault, Vanasse, Dufresne et Gervais - 4 -

H. A. Vigor,
Sec. Licit.

Comité des Finances.

Vendredi, le 23 Février 1883, à 7 heures du soir.

Présents: Messrs. Cooke, Dean et Godin.

Finances

Comptes examinés et approuvés.

H. A. Vigor, Sec. Licit.

Comités Permanents.

Vendredi, le 23 Février 1883, à 7½ heures du soir.

Présents: M. le Pro-Maire; Mll. les Echevins Cooke, Dean, Dufresne, Gervais, Godin Hould et Vanasse Jourdain.

Règlement concernant les Cotisations & Taxes

Lü un projet de règlement pour amender le règlement concernant les Cotisations et Taxes, afin de charger une taxe uniforme aux colporteurs, aux marchands étrangers et aux commis voyageurs - Résolu: de fixer cette taxe à \$10 l'an ou \$3⁰⁰ pour chaque voyage - et de soumettre ce projet de règlement à l'avocat de la Corporation.

Terrains à vendre

M. l'Echevin Cooke représentera la Corporation à la vente des terrains pour taxes le 5 Mars prochain -

Chemins.

Rap. de l'Insp. des Chemins

Rapport de l'Inspecteur des Chemins recommandant d'acheter 5 ou 600 piquets de cèdres, pour diverses réparations de clôtures, etc., à être faites l'été prochain - Résolu de demander des soumissions pour 400 piquets

Hôtel de Ville.
Req. de J. B.
Sparrow

piquets de cèdre.

Le Secrétaire représente que J. B. Sparrow, Gérant du Théâtre Royal, à Montréal, demande que le loyer de la Salle des Concerts, lorsqu'il envoie des troupes pour jouer dans cette salle soit réduit de \$20⁰⁰ à \$15⁰⁰ par soirée - Résolu de maintenir le prix du loyer à \$20⁰⁰ -

Écoles.

Comptes approuvés -

Les Commissaires d'École devront s'assembler demain soir, au sujet des réparations à faire aux sièges des élèves dans les deux écoles des frères.

J. L. Migon
Sec. G. S.

Commissaires d'École.

Samedi, le 24 Février 1883, à 7½ heures du soir. -

Présents: Messrs. Aould, président, Boudreault, Cooke, Dupresne, Godin, Jourdain, Normand -

Écoles

Résolu de dépenser \$100 pour réparations et pose de dossiers ^{aux bancs des élèves} dans deux classes des écoles des frères -

Écoles

Résolu de faire en neuf une écurie et hangar à l'école St. Rosule -

Écoles

Résolu de reconstruire l'école des filles du quartier St. Philippe, au coin des rues St^e Elisabeth et Royale - cette école devant être une maison en brique à deux étages, avec sollage de 3 pieds hors de terre, en pierre, et couverture en bardeau posée dans le mortier - de 40 pieds sur 32. Mr. O. J. Hamel devra préparer pour samedi prochain, des plans et estimés du coût de cette bâtisse -

J. L. Migon
Sec. G. S.

3 Mars 1883

Comités Permanents

Samedi, le 3 Mars 1883, à 8½ heures du soir.

Présents: Messrs. Boudreault, Décoteau, Godin, Aould, Jourdain, Normand et Vanasse.

Soumissions

Soumissions pour piquets *Soumissions pour des piquets décachées et liées :*
 Octave Blanchette, 400 piquets de cèdre,
 8 $\frac{1}{2}$ pieds de long, 7 pouces au petit bout \$ 32. le cent
 Joseph Gregoire, do do do 29. "
 Pierre Forest, do do do 33. "
 F. Vadeboncoeur, do do do 35. "
 Ant. Brouneau, do do do 30. "

Les prix ci-dessus étant considérés trop élevés, aucune des susdites soumissions n'est acceptée.

Remplacement de l'Échevin Cooke Vu la maladie de l'échevin Cooke, qui devait assister à la vente de terrains pour taxes, lundi prochain, l'échevin Jourdain devra le remplacer à cette vente, et encherir pour la Corporation.

W. H. Higney Sec. Tres.

Comités Permanents.

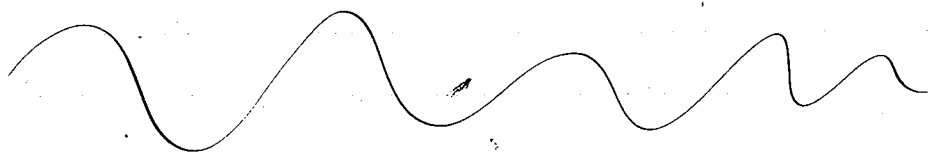
Lundi, le 5 Mars 1883, à $\frac{1}{2}$ heures du soir.
 Présents: M. le Pro-Maire, James Dean, Cor. et Messrs. les Echevins Boudreault, Dicotéau, Dufresne, Gervais, Godin, Gould, Jourdain, Normand, Reynard, Vanasse.

Soumissions pour piquets *Nouvelles soumissions pour 400 piquets de cèdre, de 8 $\frac{1}{2}$ pieds de long et de 7 pouces au petit bout, décachées et liées.*
 Edmond Michelin \$ 18. le cent.
 Moïse Godin 24. " "

La soumission de Edmond Michelin est acceptée.

Soumission pour traverse d'hiver *Soumission de C. Lord et J. Chevalier pour l'entretien d'une traverse sur la glace, entre cette cité et "Dorset's Landing", pendant la présente saison d'hiver, pour \$ 13⁰⁰.*
 Cette soumission n'est pas acceptée.

W. H. Higney Sec. Tres.



Comités Permanents.

Mardi, le 13 Mars 1883, à 7½ heures du soir.
Présents: Messrs. Boudreault, Dupresne, Godin et Jourdain -
Pas de quorum.

Objection de
Rob. McGreevy

Le secrétaire informe les membres présents que M. Robert McGreevy s'oppose à la réclamation filée entre les mains du shérif, sur le produit de la vente de l'Hôtel "British American", pour taxes municipales et autres charges, quant aux années de taxes au-delà de cinq ans, et quant à l'augmentation des dites taxes ^{sur} pour les arriérés. - Le secrétaire devra voir l'avocat de la Corporation à ce sujet, et s'enquérir de lui si le fait que cet hôtel était depuis plusieurs années entre les mains d'un syndic à la faillite de feu J. G. Farmer, et que, dans le même temps, il a été plusieurs fois annoncé en vente par le dit syndic et par le shérif, n'interrompt pas la prescription de trois ans après les trois années de privilège en faveur de la Corporation; de plus si les réclamations privilégiées ou garanties absorbent le prix de vente par le shérif, afin qu'après paiement des privilèges et hypothèques, s'il reste des deniers à distribuer, la Corporation puisse venir au marc la livre sur ces deniers. L'avocat de la Corporation devra aviser le secrétaire-trésorier quant à la conduite qu'il devra tenir en cette affaire -

J. A. Miron Sec. Trés.

Comités Permanents.

Lundi, le 19 Mars 1883, à 7½ heures du soir.
Présents: Les Echevins Décoiteau, Dupresne, Godin
Aould et Jourdain -

Emprunt
Municipal
de £40,000

N'y ayant pas quorum, les comités n'ont pas siégé régulièrement, et après avoir examiné certains documents dans les archives du Conseil et se rapportant à la dette de £40,000, par étant l'emprunt pour le Fonds Consolidé d'Emprunt Municipal pour l'Embranchement d'Arthabaska, ils se sont ^{en suite} retirés sans autre affaire.

J. A. Miron Sec. Trés.

Comités Permanents.

Mardi, le 20 Mars 1883, à 7½ heures, P.M.

Présents: M. le Pro-Maire; Messrs. les Echevins
Boudreault, Cooke, Décioteau, Dufresne,
Gervais, Jourdain, Normand & Vanasse.Lettre du Juge
BourgeoisLu une lettre de Mr. le Juge Bourgeois, offrant d'a-
cheter une débenture de la Nouvelle Dette Consolidée,
qu'il paierait dans le cours de l'été prochain. -Résolu: de faire venir cette débenture, et de la garder
dans la route, jusqu'à ce que M. le Juge soit prêt à la
payer. -Réduction de lic.
de charretiersRésolu de réduire à \$2.50, le prix d'une licence de
charretier (Livery Stable) à Fr. Chevalier, - pour les
derniers 3 mois de l'année civile.

H. Rigouy Sec. Sec.

Comités Permanents.

Mercredi, le 28 Mars 1883, à 7½ heures du soir.

Présents: Messrs. Cooke, Décioteau, Godin & Jourdain.

Pas de quorum. -

Messrs. Cooke & Godin, membres du Comité des Finances,
examinent et approuvent les comptes qui leur sont remis. -Messrs. Décioteau & Jourdain approuvent les comptes
contre les Commissaires d'École. -

H. Rigouy Sec. Sec.

Comités Permanents.

Lundi, le 2 Avril 1883, à 7½ heures du soir.

Présents: M. le Pro-Maire, Boudreault, Cooke, Décioteau, Gervais, Godin,
Aroild et Jourdain. -

Finances

Le Comité des Finances approuve plusieurs comptes et
ordonne que le constitutif de \$200, dû à M. de Cressé, soit payé.

H. Rigouy Sec. Sec.

Comités Permanents.

Vendredi, le 6 Avril 1883, à sept heures et demi du soir.
 Présents: - M. le Pro-Maire; M. L. Cooke, Dufresne, Godin & Jourdain.

Pas de Quorum. *H. Angoy Sec. Gés.*

Comités Permanents.

Lundi, le 9 Avril 1883, à 7 heures, p.m.
 Présents: - Son Honn. le Maire; M. L. Boudreault, Cooke, Dean, Dicoiteau, Dufresne, Godin, Gould et Reynard.

- Affaire Racicot - écrire à Québec pour copie des ordres en Conseil, concernant les emprunts sur le fonds consolidé d'emprunt municipal.
- Lettre J. B. Sparrow - résolu: de lui louer la salle de concerts à \$15⁰⁰ par soirée, s'il la loue deux fois dans le même mois, ou \$20⁰⁰ s'il ne la loue qu'une fois par mois.
- Lettre F. G. Tapin - lettre de M. F. G. Tapin, refusant d'accepter la charge de clerc des évaluateurs à \$400⁰⁰, et demandant \$500⁰⁰ - considération remise à la prochaine assemblée.
- Nom de Norb. Gingras comme huissier - Le Secrétaire-Trésorier est autorisé à employer Norbert Gingras comme huissier, afin de lui faciliter le paiement de ses taxes, etc.
- Salle Publique - La salle des Concerts est louée au Rev. M. Jenkins pour un concert d'enfants, à \$10 - y compris deux ou trois répétitions.
- Lettre de Jos. Hebert - Joseph Hebert (Chasseur) offre d'acheter des emplacements vacants, près le moulin à vents référé au Comité de la Commune.
- Réduction à Euch. Gélinas - Résolu de réduire à \$4⁰⁰ la taxe sur un piquet hole, due par Eucharieste Gélinas.
- Req. de Jérémie Blais - sur requête de Jérémie Blais - résolu de lui accorder une indemnité de \$10⁰⁰.
- Rap. du Surintendant de l'Acqueduc - Lu un rapport du Surintendant de l'Acqueduc, au sujet du gaspillage de l'eau, dans certains hôtels, etc.
- Rap. du Chef de Police - Présenté un rapport du Chef de Police au sujet de l'éclairage au gaz des rues de la Cité durant les 3 derniers mois.

H. Angoy Sec. Gés.

Comités Permanents.

Lundi, le 16 Avril 1883, à 7 1/2 heures du soir.
Présents: Son Honneur le Maire; les échevins Boudheault, Cook, Deau, Diçoteau, Dufresne, Gervais, Godin, Gouldy, Jourdain.

Général -
Req. de Geo B.
Houliston
autres au sujet
d'un tuyau
d'égouts

Les deux requêtes qui suivent, qui avaient été référées aux Comités Permanents, sont prises en considération: -
Requête de Geo. B. Houliston et autres, pour permission de poser à leurs frais un canal d'égouts dans la rue du Plateau; résolu d'écrire à M. Beaudoyn pour lui demander s'il accepterait moins que \$1000 pour un plan et les niveaux, pour un système général d'égouts; et si les niveaux pourraient être pris par un arpenteur de cette ville -

Req. de Octave
Girard pour
un bonus

Requête de Octave Girard, pour un bonus de \$3000, une exemption des taxes durant 10 ans et l'eau de l'aqueduc au prix courant - Résolu de préparer un règlement à ce sujet qui sera soumis à l'approbation des électeurs.

Rap. du chef de
Police

Lit un rapport du chef de Police qui demande des habits et pantalons en serge, des bottes (congress) et des chapeaux d'été pour le corps de police - Aussi d'acheter 1 1/2 douz. de pots pour les batteries du télégraphe d'alarme.

Soumissions dem.
pour costumes
de Police

Résolu de demander des soumissions pour les habits, pantalons et bottes - (en la manière ordinaire) et d'acheter les pots pour le télégraphe.

Les soumissions suivantes pour le charbon de terre nécessaire pour l'Aqueduc et l'Hôtel de Ville, pendant l'année prochaine, sont ouvertes et lues; elles sont comme suit: -

A. G. Burleigh, Bro.	\$5.85	grosse tonne de 2240 lbs.
A. J. W. Paterson	6.10	" " " "
Chs. E. Valentine (Egg size)	6.25	" " " "
do (Stove size)	6.40	" " " "

La soumission de A. G. Burleigh, Bro. étant la plus basse, est acceptée.

Atte de Joseph
Masse

Présente un compte de Joseph Masse pour le remboursement des taxes de l'eau, pour les mois de Mai et Juin prochains,

- prochains, vu qu'il doit laisser la ville le premier de Mai prochain - ce compte est rejeté -
- Lettre de la Cie du Téléphone
Lui une lettre de la Compagnie du Téléphone Bell, offrant de fournir 3 instruments complets, pour une ligne privée, au prix de \$78 par an. Résolu d'accepter cette offre et de demander à la compagnie d'envoyer un ouvrier compétent pour poser les instruments et les mettre en opération.
- Lettre de F. de Tapin
Lui une lettre de M. F. de Tapin qu'il retire sa résignation de la charge de clerc des évaluateurs, offerte par sa lettre lue en comité le 16 du courant.
- Lettre de Narcisse Grenier
Lui une lettre de M. Narcisse Grenier demandant d'être nommé à la charge de clerc des évaluateurs. Demande accordée (voir les procès du Conseil).
- École
Divers comptes d'école sont approuvés.

H. A. Maynard Sec. Trés.

Comité de l'Aqueduc.

Vendredi, le 20 Avril 1883, à 7½ heures du soir.
Présents: Messrs. Cooke et Normand - Pas de quorum.
Ajourné à demain, à 4 heures, p.m. *H. A. Maynard Sec. Trés.*

Comité de l'Aqueduc.

Samedi, le 21 Avril 1883, à 7½ heures du soir.
Présents: Messrs. Dean, président, Cooke, Normand, Reypner et Vanasse.

- Dette de E. Bradley
Dette de E. Bradley, Es. faire saisir, s'il refuse de payer -
- Achat de compteurs
Résolu, d'acheter 6 compteurs (hydromètres) - qui seront placés dans les Hôtels, Dupresne et St. James, à la Douane, au Couvert des Ursulines, et autres grands établissements, afin de s'assurer de la quantité d'eau qu'ils dépenseront pendant les prochains 3 mois -
- M. Laonde
Narcisse Laonde devra payer l'eau pour sa boutique.
- H. A. Maynard Sec. Trés.*

Comités Permanents.

Vendredi, le 27 Avril 1883, à 7½ heures du soir.
Présents: Messrs. Boudreault, Cooke, Deau, Dufresne,
— Godin, Jourdain et Vanasse.

General
Lettre de Gasp.
Drolet.

Lû une lettre de Mr. Gaspard Drolet, auditeur de la province, en réponse à la lettre du Secrétaire-Trésorier qui lui demandait copie des ordres en Conseil relatifs à l'emprunt fait, par la Corporation de cette cité, sur le fonds consolidé d'emprunt municipal; M. Drolet répond que ces ordres en Conseil, remontant à une date antérieure à la Confédération, sont à Ottawa, et qu'il faudrait, pour se les procurer, s'adresser au Secrétaire d'Etat. — Le Secrétaire-Trésorier du Conseil a écrit à ce sujet au Secrétaire d'Etat.

Messrs. Deau, Godin
et Jourdain, contre
Messrs. Cooke, Du-
fresne, Boudreault
et Vanasse. 4 —

Lû une lettre de Mr. J. A. M. Beaudry, concernant le coût d'un plan pour un système général d'égouts, avec nivellements des rues de la ville, etc. — Mr. B. écrit qu'il s'efforcera de rendre ces travaux préliminaires aussi peu dispendieux que possible. — Ont voté pour le plan général de Mr. Beaudry.

Bonus en faveur
de Oct. Girard.

Lû un projet de règlement pour accorder un bonus de \$3000 à la manufacture de cercueils de Mr. Octave Girard, ainsi qu'une exemption de taxes pendant dix ans et l'eau de l'aqueduc au prix coûtant. — Ordre de consulter l'avocat de la Corporation sur la légalité d'accorder ce bonus.

Offre à E. Bradley

Présente copie d'un acte d'offres réelles par Mr. E. Bradley ainsi que d'un writ de prohibition sur le mandat émané contre le dit Bradley pour eau fournie à sa manufacture de papier. — Référé au Conseil lundi prochain.

Bref contre E.
Bradley

Présente un bref de prohibition — re procédés commencés contre E. Bradley pour eau de l'aqueduc. — Référé au Conseil. — Avoir l'opinion verbale de l'avocat sur la légalité des procédés adoptés dans cette affaire.

contrat avec la
Co. Bell Téléph.
Salle publique

Présente un duplicata du contrat avec la "Bell Telephone Company," pour 3 instruments de téléphone — Le loyer de la Salle Publique est réduit de \$10 à \$8.00.

Finances.

Le Comité des Finances examine et approuve les comptes soumis, excepté ceux de la Compagnie du Gaz, et de Messrs. N. L. De Noncourt et S. L. Lottinville, qui sont réservés pour examen.

Lettre de Ser. Lottinville

Lû une lettre de S. L. Lottinville, Ecr., demandant le paiement de son mémoire de frais additionnel.

Police et Feu
Soumissions pour costumes de police

Les soumissions ^{suivantes} pour habillement d'été et chaussures pour les constables de police, sont décachées et lûes: -

Ph. Gravel,	7 habits et pantalons	\$7.50 - chaque suit.
Etienne Hamel,	" " " "	7.00 " "
J. Guillemette,	" " " "	9.50 " "
Alex. Guilbert	8 paires de chaussures	2.50 " paire
C. Drodiet,	" " " "	3.00 " "
J. E. Godin,	" " " "	3.00 " "
Ph. Levasseur	" " " "	3.00 " "

La soumission de M. Ph. Gravel pour habits et pantalons et celle de Mr. Alex. Guilbert pour bottes, sont acceptées.

autorisation au chef de Police aux inondés

Le chef de Police est autorisé à faire les dépenses nécessaires pour aider les personnes nécessiteuses du quartier S. Philippe, et qui sont obligées de déménager, à cause de l'inondation, à transporter leurs familles et effets, dans une autre partie de la ville.

Ecoles

Comptes approuvés -

J. L. Migon
Sec. Trés.

Réunion de membres du Conseil.
Lundi, le 7 Mai 1883, à huit heures du soir.
Présents: Messrs. Bouchault, Cooke, Jourdain & Vanasse

Lettre de E. Racicot

Les échevins ci-dessus qui s'étaient assemblés pour affaires concernant la Commission des Ecoles, ont ensuite délibéré sur les affaires suivantes, savoir:

Lû une lettre de E. Racicot, Ecr., demandant que le mémoire concernant les emprunts au Fonds Consolidé d'Emprunt Municipal lui soit transmis le plus tôt possible.

Ordre au Secrétaire Trésorier d'écrire de nouveau au Secrétaire

d'attendre la réponse du Secrétaire d'Etat, à Ottawa, à la lettre que le Secrétaire-Trésorier lui a adressé pour copie d'ordres en Conseil.

^{Rec'd}
Reg. de S. Rheault
au sujet du cadran

Sur la demande verbale de M. le Cuié de payer \$1000 pour le cadran de la Cathédrale, il est entendu que cette somme ne sera payée que lorsque ce cadran marchera correctement.

Mandat contre
G. B. Houliston

Le Secrétaire-Trésorier informe le Comité qu'il attend pour faire exécuter le mandat de saisie contre M. G. B. Houliston, que ce monsieur soit de retour d'un voyage aux Etats-Unis.

Remise à P.
Bussière

Résolu de faire remise à Mr. Pierre Bussière de l'intérêt qui lui est chargé pour arriérés de taxes, etc, mais de lui faire payer les taxes et rentes sur l'emplacement de la rue St-Elie Gervais, pour l'année courante.

Plainte de David
Thisdale

David Thisdale se plaint que le canal qui passe sur son terrain, lui cause des dommages - Ordonner à l'Inspecteur des Chemins d'y voir.

Poursuite de E.
Bradley
Ecole.

Résolu de poursuivre M. Bradley pour ce qu'il doit à l'Aqueduc -

Comptes approuvés -

J. H. Mignot
Sec. Sec.

Comités Permanents.

Vendredi, le 25 et Mai 1883, à 7 1/2 heures du soir.

Présents: - Son Honneur le Maire, M. H. les Echevins Poudreault, Cooke, Bean, Décioteau, Dufresne, Gervais, Godin, et Normand -

General
Reg. de Jac. Larivière
fils

Sur requête de Jacques Larivière, fils. (référé) recommander au Conseil d'accorder une exemption de taxes pendant 10 ans et une réduction sur le prix de l'eau, sur la manufacture de meubles projetée, emploie au moins 20 chefs de familles.

Marchés
Reg. de A. J. Hart

Sur requête de M. A. J. Hart (référé), le Comité des Marchés devra faire rapport que la demande de construire une petite bâtisse pour le commerce de regrattée, sur le marché aux denrées, ne doit pas être accordée, et qu'il serait avantageux que

la Corporation construisit elle-même une bâtisse qui contiendrait quelques petits magasins.

Commune.

Req. de Jos. Bégin

Sur requête de Mr. Joseph Bégin demandant que la partie de la Commune qui avait été louée à Edouard Bouclin, lui soit louée pour cinq autres années, après l'expiration du loyer actuel à Bouclin - Attendu que le loyer de ce terrain à Bouclin n'expirera que dans un an (le 1^{er} Mai 1884), il n'est pas urgent de répondre à présent à la demande de Mr. Bégin.

Général

Req. de O. & N.

Girard

Lû une requête de Messrs. Octave et Napoléon Girard demandant l'exemption des taxes municipales et l'usage de l'eau de l'aqueduc, pendant dix ans, en faveur d'une manufacture de cercueils qu'ils se proposent d'établir en cette cité - Pour le Conseil -

Lettre de Mr. M^{rs}.

Rheault

le temps

Lettre de H. M.

Balcer

Req. de Joseph

Cloutier

Lû une lettre de M. le Curé Rheault recommandant de payer à Mr. Duquet, les \$1000 pour le cadran de la Cathédrale. - Ne payer que quand ce cadran tiendra bien.

Lû une lettre de Mr. H. M. Balcer demandant un abonnement sur les ponts St-Maurice (Pour le Conseil.)

Lû une requête de Mr. Joseph Cloutier, clerc du marché-aux-denrées, demandant que chaque enchérisseur la vente des revenus du dit marché soit tenu à faire un dépôt pour garantir qu'il signera le bail à loyer des dits revenus, s'ils lui sont adjugés - Résolu de faire rapport au Conseil, recommandant qu'un dépôt de dix piastres soit exigé de chaque enchérisseur.

Résolution au

Sujet de la

vente du marché

et des étaux des

bouchers

Résolu de préparer une motion pour la vente des revenus des marchés et des étaux des bouchers et que dans les annonces de vente avis soit donné que le règlement actuellement en force et qui permet aux locataires des magasins et des étaux des bouchers, dans la halle du marché-aux-denrées, de garder les magasins et les étaux, sans qu'ils soient mis à la criée, sera abrogé dans le cours de la prochaine année fiscale.

Lettre de J. N.

Godin

Lû une lettre de Mr. J. Narcisse Godin, demandant une clôture entre son terrain et celui de la Corporation sur la

ru

Finances
Ecoles

rue St. Philippe - Résolu de lui vendre pour \$18.00 le petit terrain de la rue St. Philippe - Il devra payer l'acte d'achat - Résolu de vendre les serins à Bouteau pour \$3.00
Plusieurs comptes sont approuvés -

Rembourse de la rétribution mensuelle est faite à D^m Ls. Bouteau.

J. G. Mignot Sec. Greff.

Comités Permanents.

Vendredi, le 8 juin 1883, à 7½ heures du soir.

Présents: Son Honneur le Maire et M. Chevin Cooke.

" Pas de quorum -

J. G. Mignot Sec. Greff.

Immédiatement ^{avant} l'Assemblée du Conseil de Ville, tenue le 28 Mai dernier, Son Honneur le Maire a présenté une lettre de M. C. E. Amaron, pasteur de l'Église Presbytérienne, lui représentant que la musique dans le Carré Champlain, le dimanche et le mercredi soirs, interromp et trouble souvent les services religieux dans cette église. Ordonné d'envoyer de voir le président de l'Union Musicale pour lui demander de ne commencer à faire de la musique qu'à huit heures du soir, le dimanche.

J. G. Mignot Sec. Greff.

Comités Permanents.

Lundi, le 11 juin 1883, à 7½ heures du soir.

Présents: Son Honneur le Maire et Messrs. les Echevins Boudreault, Cooke, Bean, Bouteau, Gervais, Godin & Herpad.

Général -

Lettre de Messrs. Martel & Méthot, avocats, réclamant \$1000 de dommages intérêts pour des blessures et contusions souffertes par M^{de} James M. Leland, en tombant en bas d'un pont, la nuit.

nuit, sur la rue St. Paul. - Les échevins Gervais et Godin de-
vront offrir \$20⁰⁰ à M. Mc Lelland pour couvrir les frais du
médecin qui soigne sa femme, tel qu'il avait été verbalement
convenu avec Mr. Godin, et, si c'est nécessaire, offrir de plus
\$5⁰⁰ à Messrs. Martel & Méthot, pour frais déjà encourus.

Télégramme de
Cyp. Duquet

Lu un télégramme de Mr. Cyp. Duquet demandant le
paiement de \$1000, montant de la souscription pour
l'horloge de la Cathédrale. Résolu d'offrir \$500 à
comptant à Mr. Duquet, la balance devant être payée
à la fin de l'hiver prochain, si cette horloge fonctionne
bien de ce jour à cette époque.

Lettres de L. Panneton
& G. H. Henshaw

Lu une lettre de Mr. L. Panneton et une autre de Mr.
G. H. Henshaw. Ces deux lettres devront être mises devant
le Conseil, ce soir.

Chemins de
fer d'Arthabaska

Présenté copie de deux ordres en Conseil relatifs aux
emprunts faits sur le Fonds Consolidé d'Emprunt mu-
nicipal, pour le chemin de fer d'Arthabaska (en suspens)

Emprunts
Lettre de Mr.
Honan

Présenté une lettre de Mr. Honan, avocat, demandant
le paiement des 4/9e d'une somme de \$1503.¹³, due
aux héritiers de feu D^{ne} Caroline A. Ash, lesquels 4/9e
sont réclamés par les quatre filles de D^{ne} A^{ne} Aaron Ash.
Résolu d'informer Mr. Honan que le Conseil desire
déliberer et consulter son avocat avant de faire ce
paiement.

Chemins.
Req. de H. M.
Palcer
Finances.

Sur la requête de Mr. ^{H.M.}Palcer demandant à être abonné
pour les piéges sur les ponts St. Maurice, il est résolu
d'abonner Mr. Palcer au prix de \$60 par année -
Comptes examinés et approuvés.

Ecoles -
Aqueduc.
Req. de Ch.
Page

Sur la requête de Mr. Charles Page, demandant que
l'eau soit conduite à la maison qu'il construit actuel-
lement sur la rue Champflour; il est résolu que l'In-
spekteur de l'Aqueduc devra faire ces travaux
si le coût n'est pas plus de \$30.

H. Pigeon
Sec. des

Comités Permanents.

Vendredi, le 15 Juin 1883, à 4 heures de l'après-midi.
Présents: Son Honneur le Maire et Messieurs les Echevins
Boudreault, Cooke, Picoteau, Gervais, Godin et Jourdain

Acte de Jab

M^r Lelland

Présenté un état de compte des sommes réclamées par James
M^r Lelland à raison de l'accident arrivé à son épouse en
tomnant en bas du pont du ruisseau de la Madeleine, sur
la rue St. Paul, le 26 Mai dernier, lequel état est de \$155⁰⁰-
Ordonné de payer cette réclamation.

ordre au chef
de Police

Le Secrétaire-Trésorier devra écrire au Chef de Police au sujet
de l'aide que la police doit donner aux officiers de voirie, du
feu, de la police et de la santé publique.

H. Pigeon
Sec. Trés.

Plaintes contre
la liste des
Electeurs mu-
cipaux

Comité spécial pour entendre et juger les plaintes contre
la liste des voters aux élections municipales de 1883. -

Mercredi, le 20 Juin 1883, à 7¹/₂ heures du soir.

Présents: Messrs. les echevins Deau et Hould. -

Mû l'absence de M. l'echevin Vanasse, le troisième
membre de ce Comité, le comité ne peut siéger et les
membres présents ajournent l'assemblée à demain soir,
à huit heures. -

H. Pigeon
Sec. Trés.

Comités Permanents.

Comité spécial pour entendre et juger les plaintes contre la
liste des voters aux élections municipales de 1883. -

Jeudi, le 21 Juin 1883, à 8 heures du soir.

Aucun membre de ce Comité est présent à 8 heures, p.m.

H. Pigeon
Sec. Trés.

Comité des Finances.

Vendredi, le 22 juin 1883, à 7 1/2 heures du soir.

M. Cooke est seul présent - pas de séance -

J. A. Migon Sec. Trés.

Comités Permanents.

Mercredi, 27 juin 1883, 7 1/2 heures, p.m.

Présents: Messrs. Cooke, Decoteau & Jourdain.

Pas de séance, faute de quorum.

J. A. Migon Sec. Trés.

Comités Permanents.

Jendredi, le 28 juin 1883, - 7 1/2 heures du soir

Présents: Son Honneur le Maire; M. les échevins

Cooke, Decoteau, Lervais, Godin et Reynat.

General
Req. de M^{rs}
Honan in re
Hart

Le Secrétaire-Trésorier expose que M. Honan désire savoir quelle est la décision du Conseil sur la demande qu'il a faite du paiement de la part, due aux héritières de feu Aaron Hart, des argents dus à la famille Hart pour les terrains de l'Hotel de Ville et du Caré Champlain - Le Comité décide qu'il n'est pas prêt à répondre de suite.

Poursuite d'Alf.
Desilets vs
L. Lacombe

Poursuite de Alfred Desilets, Ecr., contre Luc Lacombe, pour la mise en fourrière d'une vache - L'avocat de la Corporation devra comparaître pour L. Lacombe -

Plainte du Dr.
Therrien

Le Sec. Trés. donne avis que le Dr. Therrien se plaint que les auvents à la devanture de certains magasins, sur la rue Notre-Dame, sont trop bas, et il menace de poursuivre la Corporation à ce sujet - Ordonner à l'inspecteur des Chemins d'y voir -

Req. du Roid M^{rs}
Rheault

M. le Curé Rheault fait demander s'il serait possible de faire fermer le caré plus à bonne heure le soir. - Pas de décision à ce sujet -

Finances

Les comptes contre la Corporation et les Commissaires d'école

d'École sont examinées et approuvées -

H. Vigour
Sec. Gés.

Comités Permanents.

Vendredi, le 13 juillet 1883, à 7½ heures du soir.

Présents: Son Honneur le Maire; Messrs. les échevins Brunelle, Cooke, Deau, Dumont, Lervais, Godin, Lajoie, Normand, Reynas, Seaside & Vanasse.

Général.

Requête de Tho. Gagnier - plus tard

Req. de F. Rochelleau &

" de F. Rochelleau et de M. Gauthier, suspendue jusqu'à lundi prochain -

Mo. Gauthier

Req. de W. Chagnon

" de W. Chagnon, faire rapport recommandant de diviser également l'ouvrage entre les trois journaux de la cité.

Rap. Comités Perm.

Rapport des Comités Permanents sur canaux d'égouts dans la rue du Platon - considération remise au Conseil de lundi prochain -

Lettre de l'Union

Lettre de l'Union Athlétique qui se propose de donner une soirée dramatique, si la Salle Publique de l'Hôtel de Ville lui est louée à un prix modique - résolu de charger

Allet au sujet de

la Salle publique

Lettre de E. Racicot

Lettre de Mr. E. Racicot qui informe le Secrétaire-Trésorier qu'il sera ici à la fin du mois, pour le règlement de la dette de la Corporation, pour emprunts sur le Fonds Consolidé d'Emprunt Municipal - Résolu de lui écrire que, ainsi qu'il en a été déjà informé, le Conseil ne pourra s'occuper de cette affaire avant le 15 Août prochain.

Plainte de Jac.

Nault

Plainte verbale de Jacques Nault contre M. Grenier, qui pése et vend des épiceries le dimanche - Résolu: avertir la Police de faire cesser ce commerce le dimanche.

Déposition du

Rôle d'Evaluation

Le Secrétaire annonce que le rôle d'évaluation, révisé pour 1883, sera déposé lundi prochain - Il est autorisé à faire faire les calculs et écritures qui restent à faire dans ce rôle. -

Sud

Chemins.
Reg. de Ché.
LaBarre

Sur la requête de Chs. LaBarre, propriétaire d'un restaurant sur la rue du Plateau, qui avait été référé au comité des chemins, pour permission de poser un poteau de fanal, en dehors du trottoir, vis à vis son restaurant, il est résolu de faire rapport que cette permission ne peut être accordée, les règlements s'opposant à ce qu'aucune obstruction soit placée dans les rues.

Hôtel-de-Ville.

Lettre de P. O.
Guillet

Lettre de Mr. P. O. Guillet, secrétaire du Bureau des Examinateurs des Aspirants Instituteurs, demandant que l'usage de la salle publique pour les assemblées du dit bureau, lui soit accordé au prix de \$5⁰⁰ pour les assemblées du mois de Mai, et de \$1⁰⁰ pour les autres assemblées. Accordé pourvu que Mr. Guillet rembourse en sus le coût du nettoyage de la salle et du dommage qui pourrait être causé aux meubles ou à la salle.

Lettre de Mr. Robert Kiernan, registrateur, demandant que le bureau d'enregistrement soit réparé. - Mr. O. Z. Hamel devra faire un estimé de la valeur de la partie de l'Hôtel-de-Ville occupée par ce bureau, ainsi que des réparations qui y sont nécessaires. Le Secrétaire devra ensuite écrire au préfet du comté de St. Maurice, pour que le comté paie sa part du coût ou du loyer annuel du bureau d'enregistrement.

Finances.

Les comptes à payer sont approuvés par le Comité des Finances.

Ecoles.

Lu le rapport du Secrétaire Trésorier pour l'année terminée le 30 juin 1883.

Les comptes à payer sont approuvés.

J. L. Vigor
Secrétaire Trésorier.

Comité's Permanents.

Vendredi, le 27 juillet 1883, à 7 1/2 heures du soir.

Présents: Son Honneur le Maire, les échevins Brunelle, Cooke, Deau, Dumont, Gervais, Godin, Lajoie, Reyras, Teasdale et Vanasse.

Général.

Requêtes de O. Rocheleau et Philippe Godin (référées) considération remise aux appropriations

Req. de O. Rocheleau

Ph. Godin & autres

Requêtes de L. C. Sarasin, Ernest Trottier, Edouard Godin, des constables de Polin, de L. Starnel, fils, Adolphe Landry, L. Warnecke et Honoré Lord - lecture remise lors du vote des appropriations.

Lettre de E. Racicot

Lettre de E. Racicot, Com. Commissaire pour le Bond consolidé d'Emprunt Municipal, annonçant qu'il sera en cette cité vers le 21 Août prochain -

Lettre de Cyr.

Lettre de Mr. Cyr. Duquet, demandant le paiement des \$ 500 dûs sur les cadrans de la Cathédrale - Le Conseil ne paiera qu'à la fin de l'hiver prochain. -

Duquet

Req. du Quartier St-Philippe

Le Secrétaire rappelle au Comité que des contribuables du quartier St-Philippe ont présenté une requête le 8 Avril 1882, demandant l'ouverture d'une rue entre les rues, St-Roch et St-George.

Le Comité refuse d'acheter des vues photographiques de l'Hôtel-de-Ville, du Marché-aux-Derniers et de la bâtisse de l'Acqueduc.

Finances.

Une partie des comptes à payer est approuvée -

Appropriations.

Le Comité général commence ensuite l'examen des appropriations pour les dépenses de l'année courante, et ajourne à lundi prochain.

Ecoles.

Divers comptes sont approuvés.

J. L. Major
Sec. des.

Comités Permanents.

Lundi, le 30 juillet 1883, à 9 heures du soir.
Présents: Son Honneur le Maire; les échevins Brunelle, Cooke, Deane, Dumont, Gervais, Godin, Aould, Lajoie, Normand, Reynar, Teasdale, Vanasse.

Général.
Lettre de F. H. Ennis

Lû une lettre de F. H. Ennis, Sec. Secrétaire du Département des Travaux Publics, Ottawa, au sujet du voyage à Ottawa de Messrs Cooke & Frigon (lettre de Mr. Ennis, datée le 18 juillet 1883.)

Req. de Chs. Cyprien

Chs. Cyprien demande la permission une table dans le Carré Champlain pour y vendre des sucreries, des pâtisseries et des liqueurs de tempérance - demande refusée

Req. de Alex. Hébert

Alex. Hébert demande qu'il lui soit permis d'ériger une petite bâtisse en bois, sur le terrain de Thomas Portier, coin des rues Royale & Plaisante, pour y faire le commerce de regrattier - demande refusée -

Finances.
Ecoles

Comptes approuvés - } Les comités commencent ensuite l'étude des appropriations pour 1883-84.

J. Frigon Sec. Sec.

Comités Permanents.

Vendredi, le 3 Aout 1883. - 7 1/2 heures du soir.
Présents: Son Honneur le Maire, les échevins Brunelle, Cooke, Dumont, Gervais, Godin, Lajoie Normand, Reynar et Vanasse. -

Général. -
Req. de Chs. Dumoulin

Sur la requête de Messrs. Chs. Dumoulin et autres, qui se plaignaient de l'état de malpropreté et des obstructions dans le ruisseau de Ste Madeleine, il est ordonné que l'Inspecteur devra prendre de suite les mesures nécessaires pour faire observer les dispositions du règlement qui concerne ce ruisseau. -

Emprunts sur fonds municipals

Résolu: de remettre à lundi prochain, la question des dettes pour emprunts sur le fonds d'emprunt municipal.
Lû

Lettres de Michel Lefebvre au sujet d'un bon
 Qui deux lettres de Mr. Michel Lefebvre, de Montreal, pour savoir si le Conseil accorderait un bonus de \$25,000 pour l'établissement d'une grande distillerie en cette ville - Considération remise à lundi prochain.

Lettre L. J. Forget & Co.
 Résolu d'écrire à Messrs. L. J. Forget & Co. pour leur demander de payer de suite les balances restant dues sur les débentures de la nouvelle dette consolidée. -

Requêtes pour augmentation de Salaire
 Les différentes requêtes pour augmentations de salaires seront prises en considération lors de l'examen des appropriations.

Président de la C^{te} du Chemin de fer du Nord
 Préparer une résolution pour autoriser le secrétaire à écrire à Mr. L. A. Sénécal, lui demandant s'il accepterait des débentures de cette cité, payable en quarante ans, au lieu de vingt, en règlement de la souscription de cette cité en faveur de la Compagnie du Chemin de fer du Nord -

Finances. Comptes approuvés -

Appropriations. Les différents items des dépenses pour l'année civile courante, sont examinés et discutés: -

Sur l'item du Salaire de Mr Ovide Rocheleau, le vote suivant est pris; pour maintenir ce salaire à \$ 500, ont voté pour: Messrs. Brunelle, Lajoie, Gervais, Dumont et Godin; pour \$600, Mr. Vanasse; pour \$550, Mr. Reyrar; pour \$525, Messrs. Cooke et Normand.

Sur la proposition de Mr. Vanasse d'accorder \$30 par année à Mr. Ovide Rocheleau, comme surveillant des marchés, ont voté pour: Messrs. Vanasse, Brunelle, Lajoie, Gervais, Normand, Cooke et Reyrar - 7

Contre: Messrs. Godin et Dumont - 2 -
 Les comités s'ajournent alors à demain soir, à 7 1/2 heures, pour continuer l'étude des appropriations.

L. P. Major Sec. Tres.

Comités Permanents.

Samedi, le 4 Aout 1883, - à 7 $\frac{1}{2}$ heures du soir.
 Présents: - Son Honneur le Maire, les échevins Brunelle, Cooke, Dean, Gervais, Godin, Hould, Lajoie, Reynar et Vanasse. -

Général.

Rapport de
O. J. Hamel

Mr. O. J. Hamel, qui, à la séance des Comités Permanents, le 13 Juillet dernier, avait été chargé d'établir le coût probable des réparations à faire dans le bureau de régistrateur et de la valeur de la partie de l'Hôtel-de-Ville occupé par le régistrateur, transmet un rapport établissant que les réparations coûteront environ \$50; et que la valeur des appartements et de la voûte du régistrateur est d'un huitième du coût total de l'Hôtel-de-Ville.

Lettre au préfet
du Comté St
Maurice

Le secrétaire Trésorier reçoit instruction d'écrire au préfet du Comté de St-Maurice, afin de faire passer au dit comté sa quote-part du coût des appartements et de la voûte du régistrateur de la division d'enregistrement des Trois-Rivières.

Appropriations

Les Comités s'occupent ensuite des appropriations pour rencontrer les dépenses de l'année courante. -

Rue St Roch
& St George

Sur motion verbale d'ouvrir une rue entre les rues St-Roch et St-George, sur ou près les nos. 355, 365 ou 366 du cadastre d'enregistrement, le vote est pris et est comme suit: -

Pour: Messrs. Vanasse, Cooke, Godin et Reynar - 4
 Contre: Messrs. Dean, Brunelle, Lajoie, Gervais et Hould - 5
 motion perdue. -

Peages des
Ponts

Le vote est ensuite pris sur la motion verbale d'augmenter le tarif des péages sur les ponts St-Maurice, de 25% - moins les péages qui ne seront pas augmentés.

Pour: Messrs. Gervais, Cooke, Godin et Reynar - 4;
 Contre: Messrs. Dean, Brunelle, Lajoie, Vanasse et
 Hould - 5 - motion perdue -

Aqueduc

Sur motion verbale d'augmenter les revenus de l'aqueduc d'environ \$800, le vote est comme suit:

Pour -

Pour: Messrs. Dean, Brunelle, Lajoie, Kervais, Vanasse, Hould et
 Reynar - 7;
 Contre: Messrs. Cooke et Godin 2 - motion adoptée.
 L. L. Migon
 Sec. lres.

Comités Permanents.

Vendredi, le 10 Aout 1883, à 7½ heures du soir.
 Présents: - Son Honneur le Maire; les échevins Brunelle,
 Dumont, Kervais, Lajoie et Reynar.

Bonus à Mr. Pas de quorum -
 Michel Lefebvre

Les membres présents reçoivent de Mr. Michel Lefebvre et de ses deux fils, des explications et renseignements au sujet de la distillerie qu'ils se proposent d'établir en cette ville, si la Corporation leur accorde les avantages suivants:

- ~~Exemption~~ Bonus de \$25,000, en argent ou en débentures;
- Exemption de taxes pendant 5 ans;
- L'eau fournie à 15 cents du 1000 gallons;
- Les bâtisses et toutes les machines y attachées resteront à la Corporation, si les travaux sont abandonnés plus tard.

Les débentures seront livrées lorsque le double en valeur aura été dépensé; ou bien la Corporation ne les livrera qu'au fur et à mesure que l'ouvrage avancera. Mr. le Maire informe Mr. Lefebvre qu'il soumettra sa proposition à la prochaine réunion des membres du Conseil (aussitôt qu'il y aura un quorum), et qu'il lui transmettra la réponse du Conseil avant quinze jours.
 Séance levée -

L. L. Migon
 Sec. lres.

Comités Permanents.

Vendredi, le 17 Aout 1883, à 7½ heures du soir.
Présents: Son Honneur le Maire; Messrs. les Echevins
Brunelle, Cooke, Deau, Dumont, Guvais, Godin, Lajoie,
Leasdale & Vanasse. —

- General
Reg. de Messrs. Requêtes de Messrs. J. N. Godin ^{autres} et A. E. Rocheleau
J. N. Godin ^{autres} autres qui avaient été référés; — considération remise
et A. E. Rocheleau, au temps ou l'on s'occupera d'amender les règlements
concernant les taxes. —
- et autres
Reponse à No. 6. Requête de M. Oct. Girard (référé) — demande accordée. —
Racicot Le Secrétaire fait la lecture d'un mémoire en réponse
aux informations demandées par M. E. Racicot, le
commissaire nommé pour le règlement des emprunts
faits sur le Fonds Consolidé d'Emprunt Municipal;
lequel mémoire a été préparé par le demandeur
de Son Honneur le Maire.
Ce mémoire est adopté après en avoir retranché la
partie relative à l'action de feu l'Hon. J. B. Turcotte,
en sa qualité de maire et de contracteur, lors de l'em-
prunt pour prendre des actions dans la Compagnie du
chemin de fer le Grand-Tronc, et afin d'aider à la
construction de l'embranchement d'Arthabaska.
- Reg. de M. Lefebvre & C^{ie} La considération de la demande de Messrs. M. Le-
febvre & C^{ie}, d'un bonus en faveur d'une distillerie
qu'ils établiraient en cette cité, est remise à une pro-
chaine séance de ces Comités.
- Salle Publique Le loyer de la Salle Publique à des amateurs de
Québec, au bénéfice de la reconstruction de l'Eglise
St. Jean de Québec, détruite dans l'incendie de 1881,
est maintenu à \$15⁰⁰, tel que demande par le Sec^{re}. Trés. —
- M^{rs}. Trépanier Louiseville M^{rs}. Trépanier, le président de la manufacture de chaus-
sures de Louiseville, devra payer la licence imposée
aux voyageurs de commerce —
- Lettre du R^{ev} M. Rheault Lettre de M. le Curé Rheault, demandant le paiement
à M. Duquet, de \$500, balance due sur l'horloge de la
Cathédrale

au sujet du
Cadran

Cathédrale. - Le Secrétaire Trésorier devra écrire à M. Rheault pour lui demander de lui passer l'acte de conventions avec M. Duquet et pour savoir si Mgr. n'a pas accepté cette horloge et ne s'en est déclaré satisfait.

Lettres des Cie
d'assurances

Le Secrétaire présente des lettres des compagnies d'assurance suivantes, qui offrent d'assurer les hommes de police et pompiers de cette cité contre les accidents, et de leur accorder \$1000 en cas de décès ou \$500 pendant chaque semaine de maladie, par suite d'accidents, - savoir: - (Primes annuelles)

Pour les pompiers et hommes de Police	Accident Ins. Co.	Travelers Ins. Co. (New York)	La Citoyenne
	\$12.50	10.00	
Pour le Surintendant del'Agueduc	7.50		\$7.50
Pour les journaliers	10.00		

payable à l'Ordre
Miriam M. Nash
sur
Lettre de T. A.
Mc. Hart

Lu une lettre de D^{me} V^{re} A. M. Nash, demandant le paiement de la part des argents dûs aux héritiers Nash par la Corporation pour achat des terrains del'Hotel-de-Ville et du Carré Champlain. -

H. P. Migon
Sec. Trés.

Comités Permanents.

Lundi, le 20 Aout 1883, à une heure et demi du soir.
Présents: Son Honneur le Maire, Messrs. les Echevins Brunelle, Cooke, Dean, Dumont, Gervais, Godin, Lajoie, Normand et Seaside. -

Récontro de E.
Racicot

Le Comité général rencontre E. Racicot, Cer., commissaire pour le règlement des emprunts faits par la Corporation, sur le Fonds Consolidé d'Emprunt Municipal, pour aider à la construction de l'embranchement de chemin de fer d'Arthasbaska, et pour venir en aide aux incendiés de 1856. - Après avoir expliqué à M. Racicot la position de la Corporation à l'égard de ces deux emprunts, les mémoires et notes relatifs à ces dettes sont remis à ce monsieur.

H. P. Migon
Sec. Trés.

10
-0

Bonus

\$25,000

Exemption de taxes pendant

5 ans

l'ann sera fournie à 15

cents de 1000 dollars

Les bâtiments relatifs à la

suppression de la tabacuse

étaient abandonnés plus

tard

* A toutes les Machines

Si en déduction payable lorsque double en
solution aura été déposé, ou bien
la suppression par de la des déductions et
se payera par la fin de l'année
l'ouvrage avancé

Comités Permanents.

Vendredi, le 24 Août 1883, à 1/2 heures du soir.
Présents: Messrs. les Echevins Brunelle, Cooke,
Dean, Dumont, Gervais, Lajoie, Heasdale, Vanasse.

Emprunt des
Incendies

Le Secrétaire-Trésorier présente certains documents relatifs à l'emprunt pour les Incendies, qu'il a trouvés dans les archives depuis le départ de M^r. Racicot (le 20 du courant), entre savoir: la requête des Incendies du mois d'août 1863, priant le Conseil de demander la remise ou une diminution de leurs dettes; un état des pertes qu'ils ont souffertes en 1863 et une lettre du Secrétaire-Provincial, offrant la remise de moitié de la dette, si la balance (\$3000) était payée dans le cours des six semaines suivantes: Ordonné de transmettre copie de ces documents à M. Racicot.

Proposé par M. Cooke,
Secondé par M. Vanasse,

Rap. à Messrs. M^r. Lefebvre & C^{ie} Qu'un rapport au Conseil soit préparé recommandant d'accorder à Messrs. M. Lefebvre & C^{ie} un bonis de \$10000 en débentures, une exemption de taxes pendant dix ans, et l'eau nécessaire pour leurs usines au prix coûtant, pourvu qu'ils établissent en cette cité leur manufacture de vinaigre et une distillerie, aux termes de leurs propositions.

Adoptée.

Lettre du Rev^d
M^r. Rheault

Lû une lettre du Rev^d. M^r. Rheault, demandant le paiement de \$500, balance due sur la souscription pour les cadres de la Cathédrale.

Assurance des
constables

Résolu d'assurer le chef et les hommes de police et du feu, ainsi que le Surintendant de l'Agueduc, à la Compagnie d'Assurance des "Citoyens", contre les accidents, pour une somme de \$1000 en cas de décès, et de \$5⁰⁰ par chaque semaine de maladie - Prime annuelle par homme \$7⁵⁰.
Pierre Paquin demande la remise de \$38⁰² qu'il doit pour arriérages des taxes de l'eau, vu sa pauvreté. - Cette remise n'est

n'est pas accordé, mais le comptable ne devra pas exiger le paiement de ces arriérés -

Lettre de M^r Wilkin- Lettre de Mr. Wilkinson, agent de capitalistes de Londres, au sujet
Kinison d'un emprunt pour la Corporation

Finances - Comptes approuvés

Écoles - " "

Lettre de D^{lle} Larivière

Lui une lettre de D^{lle} Larivière pour une clôture entre la cour et le jardin de son école - à voir plus tard -

Soumissions

Demander des soumissions pour l'ancienne école des filles sur la rue St. Philippe, jusqu'à lundi, le 10 Septembre prochain -

École N^o 2

Estimation par le Surintendant devra faire un estimé de la valeur de cette maison et de son terrain -

le Surintendant

Seance Levée

J. G. Nigier
Sec. Trés.

Comités Permanents.

Vendredi, le 31 Aout 1883, 7½ heures du soir.
Présents: M. les échevins Brunelle, Cooke, Drimont, Gervais, Godin, Gould, Normand, Reynat et Vanasse. -

Req. de Chs. Bourgeois & autres

Requête de Chs. Bourgeois et autres, pas de bonus, accorder un privilège de dix ans si un bateau à vapeur pour tenir la traversée d'hiver est prêt à marcher dans l'automne de 1884.

Req. de L. G. Lupien & S. Nigier

Requêtes de Messrs. L. G. Lupien et Siméon Nigier, demandant tous deux à être employés comme surnuméraires dans le bureau du Secrétaire-Trésorier. Le Secrétaire-Trésorier ayant déjà, en son bureau, depuis quelque temps, son surnuméraire dont il est satisfait; les comités ne croient pas devoir le renvoyer -

Req. de Joseph Panneton

Sur la requête de Joseph Panneton et autres, demandant que le canal au coin des rues St. Roch & St. Denis soit couvert; le comité des Chemins devra s'enquérir -

Req. de Goudron & frère

Sur requête de Messrs. Goudron frères, demandant un bonus s'ils établissent leur fabrique de boulois et d'éciros en cette cité; - le secrétaire-trésorier devra leur écrire pour avoir -

- avoir des détails au sujet de ce bonus.
- Lettre d'Adolphe Lamotte (Glaciers) Sur la lettre de M. Adolphe Lamotte, au sujet de la construction de glaciers dans les étangs des bouchers, le Comité des Marchés devra faire rapport.
- Lettre de John Ryan Lu une lettre de Mr. John Ryan se plaignant qu'il n'a pas été fait un canal pour conduire au fleuve l'eau qui descend la rue Notre-Dame et lui cause des dommages, et notifiant qu'il tiendra la Corporation responsable de ces dommages. -
Le Comité des Chemins est chargé de voir à cette affaire.
- Lettre de M. Lefebvre & Co Lu une lettre de Messrs. M. Lefebvre & Co refusant le bonus et autres avantages offerts par le Conseil en faveur de l'établissement en cette ville de leurs manufactures de vinaigre et de leur distillerie.
- Lettre de G. E. Hart Lu une lettre de M. Gerald E. Hart demandant, tant en son nom qu'en celui de son frère, Emile et de sa sœur, Madame Dreaper, le paiement de leurs parts dans la balance restant due à la succession de D^{lle} Esther E. Hart, sur le prix d'achat des terrains du Carré Champlain et de l'Hotel-de-Ville.
Résolu de faire enregistrer l'acte de Quittance des D^{lles} Aaron M. Hart.
- Cause de Paul Boisvert Dire à M. De Noncourt de voir Mr. Pressé au sujet d'une réclamation dans une cause de Paul Boisvert contre la Corporation.
- Ruisseau Ste Madeleine Le Comité des Chemins devra voir à ce que le ruisseau Ste Madeleine (rue St. Paul) soit nettoyé et tenu en bon état.
- Finances - Comptes approuvés -
- Station de police Le Comité s'occupe de la question de construire une nouvelle station du feu et de la police - délibérations à ce sujet remises à la prochaine assemblée.
- G. A. Ryan
Sec. des M.

Comités Permanents.

Lundi, le 10 Septembre 1883. — à 7½ heures du soir.
 Présents: Son Honneur le Maire, M. les Echevins Brunelle,
 Cooke, Deau, Dumont, Godin, Hould, Lajoie et Peasdale.

Lettre de Goudron
 & frères

Lu une lettre de Messrs. Goudron, frères, disant qu'ils deman-
 dent un bonus de \$6000, dont \$3000 payables le 1^{er} Mai 1884, et \$500
 payables le 1^{er} de chaque mois suivant, en faveur de l'établissement en
 cette cité de leur fabrique d'écores et boullons. Ils demandent de plus
 l'exemption des taxes et l'usage gratis de l'eau de l'Aqueduc, du-
 rant dix ans. — Ils s'engagent à employer de 40 à 50 ouvriers
 pendant toute l'année, ^{à donner} une garantie sur les bâtiments et ter-
 rains de l'établissement. Le Secrétaire-Trésorier devra
 écrire à Messrs. Goudron, frères, que la Corporation leur accordera
 une exemption des taxes durant dix années et leur fournira
 l'eau de l'aqueduc au prix courant, pendant la même période
 de temps, mais qu'il ne peut leur donner un bonus. —

Amendements
 au règlement
 des Cotisations
 et taxes

Le projet de règlement pour amender le règlement con-
 cernant les Cotisations et taxes est ensuite examiné; divers amen-
 dements y sont faits, et il est entendu que ce règlement tel
 qu'amendé à cette présente séance sera passé à la première
 assemblée du mois d'octobre prochain, excepté quant à la
 section concernant les marchands étrangers, Mr. l'échevin
 Lajoie se réservant le droit de proposer un amendement à cette
 section. En conséquence le Secrétaire-Trésorier est autorisé
 à préparer le rôle de perception et à collecter les taxes munici-
 pales pour l'année courante, de même que si le dit règle-
 ment eût été passé définitivement. Dans le cours de la
 discussion sur cette section du dit règlement, le vote étant de-
 mandé sur la question de savoir si la taxe annuelle à être
 imposée sur les marchands étrangers serait de \$15⁰⁰ ou de \$20⁰⁰,
 ont voté pour \$20⁰⁰, Messrs. Brunelle, Lajoie et Cooke, 3; pour
 \$15⁰⁰, Messrs. Deau, Dumont, Godin et Peasdale, 4. —

Amendements
 au Règlement
 du Marché

Les projets de règlements concernant pour amender les
 règlements concernant les Marchés, et les Traversiers sont
 examinés, et il est résolu que ces règlements seront
 adoptés

Lesage (\$130) - sur une promesse de vente, qui serait remplacée par un contrat de vente aussitôt qu'il aurait payé \$100, et payable \$20 comptant, et \$25 par an ensuite, avec intérêt de 6%, il est résolu que la préférence d'acheter ces terrains aux conditions ci-dessus soit offerte au dit Mayrand, et si ce dernier refuse d'acheter, de préparer une résolution pour faire la vente à Noël Paquin.

L. P. Mayrand
Sec. Lés.

Comités Permanents.

Vendredi, le 28 Septembre 1883, à 7½ heures du soir.
Présents: - Son Honneur le Maire, Messrs les échevins Brunelle, Cooke, Gervais, Godin, Lajoie, Reynar et Seassdale.

Req. de Mr.
Chevalier
au sujet d'une
manufacture

La requête de Mr. Chevalier, qui avait été référée aux Comités Permanents, est prise en considération, et Mr. Chevalier ayant été appelé dans la salle des Comités, est invité à donner des informations au sujet de la manufacture de chaussures qu'il se propose d'établir en cette ville. Ce monsieur dit qu'il construira une bâtisse de 100 x 35 pieds, à trois étages; qu'il emploiera en moyenne 100 personnes, dont de 30 à 40 adultes, qu'il paiera pour gages par semaines \$500 et qu'il occupera un terrain d'environ un arpent can. Qu'il fera à ses frais l'achat du terrain, la construction de la manufacture ainsi que de l'installation des machineries, etc., et qu'il ne demandera le paiement du bonus de \$10,000, que quand la manufacture sera en opération. qu'il hypothéquera le terrain, les bâtisses et les machineries pour garantir la Corporation de l'accomplissement, pendant dix ans, des conditions du bonus et des autres avantages accordés par le Conseil -

payable en
argent ou en
débentures,

Mr. Chevalier s'étant ensuite retiré, il est proposé verbalement par M. Gervais qu'un bonus de \$6000, l'exemption des taxes pendant dix ans, et l'eau de l'aqueduc fournie au prix coûtant pendant la même période, soient offerts à ce monsieur, ont voté pour: Messrs. Gervais, Lajoie, Reynar, Teasdale, Cooke. Messrs. Brunelle et Godin se prononçant en faveur de l'exemption des taxes et de l'eau au prix coûtant pendant dix ans, sans bonus -

Ordonné de préparer un rapport au Conseil conformément au vote de la majorité des Comités.

Règlement de
l'Aqueduc

La considération du projet de règlement pour amender les règlements concernant l'aqueduc, est remise à lundi prochain, vu que plusieurs membres sont absents.

Finances

Le Comité des Finances approuve les comptes présentés.

Req. d'Amable
Ringuette

Attendu que Amable Ringuette a représenté que sur une charge de bateau de pommes, il en avait été 150 minots, pour les envoyer vendre à Nicolet, il est convenu que la taxe de 3 centimes par minot de pommes ne sera pas imposée sur ces 150 minots.

Divers comptes contre les Commissaires d'École sont approuvés -

H. Vigor
Sec. Trés.

Comités Permanents.

Lundi, le 1^{er} Octobre 1883., à 7½ heures du soir.
Présents: - Son Honneur le Maire, les Echevins Brunelle, Cooke, Deau, Dumont, Gervais, Godin, Lajoie, Reynar & Teasdale. -

Règlement
des cotisations
et taxes

Le projet de règlement pour amender le règlement concernant les cotisations, est de nouveau examiné quant à la clause concernant les commis voyageurs. Il est décidé que le prix des licences bonnes pour cinq jours sera de \$5⁰⁰ au lieu de trois, et quand aux licences pour l'année, il est proposé que le prix en

en soit de \$20⁰⁰; une contre proposition est faite pour les fixer à \$15⁰⁰, et le vote étant pris, ont voté pour \$20. Messrs. Brunelle, Cooke, Gervais,

— Lajoie & Reynar — 5
pour \$15⁰⁰ Messrs. — Dean, Dumont, Godin
Teasdale. 4

Rapport sur
manufacture
de M^r. Cheva-
lier

Il est convenu que le rapport des Comités Perma-
nents au sujet de la manufacture de chaussures
de M^r. Chevalier, ne serait pas soumis au Conseil,
ce soir, mais, qu'avant de le présenter, on attendrait
pour savoir quel sera le vote des contribuables de
Rethier, au sujet de la même manufacture.

Lû un rapport du Surintendant du Feu, que
les bornes fontaines ont été visitées en tout der-
nier, et qu'elles étaient en parfait état.

L. J. J. J.
Sec. des.

Comités Permanents.

Vendredi, le 12 Octobre 1883, à 7½ heures du soir.

Présents: Son Honneur le Maire; Messrs. les Echevins:
Brunelle, Cooke, Dean, Dumont, Godin, Lajoie, Reynar
et Teasdale.

Req. du Rev. J.
H. Jenkins

Sur requête du Rev. J. H. Jenkins, Recteur, et des Commissaires
de l'Eglise St. James, qui avait été référée, il est résolu que le
Secrétaire-Trésorier devra écrire à ces Messieurs que le
terrain requis par la Corporation, ~~est~~ pour l'élargisse-
ment de la rue St. Francois-Davis, est une lisière
de 9 pieds de largeur, depuis l'église St. James jusqu'à
la ligne de M^r. Joseph Reynar, et que les Comités conside-
rent que la somme de \$200 est la valeur de cette lisière
de terrain.

Req. de Luc
Lacombe

Lû une requête de Luc Lacombe, gardien de la Com-
mune, demandant que sa maison soit réparée afin de

de la rendre habitable en hiver. - Cette requête devra être lue au Conseil, à sa prochaine séance, et en attendant le Comité de la Commune devra y voir.

Req. de Jos. Dupré

Requête de Joseph Dupré, ~~Marchand~~ Clerc du Marché au Poivre, demandant que la couverture de la bâtisse de la pesée soit réparée, et qu'il soit fait une chambre dans cette bâtisse. Mr. Namel devra faire rapport du coût probable de ces ouvrages. -

Req. de Elzéar Pothier

Mr. Elzéar Pothier étant chargé d'une taxe de locataire pour la maison qu'il occupe et dont il est le propriétaire, il est résolu que la taxe comme locataire lui soit ôtée -

Offre d'Elzéar Terreau

Les comités sont informés que Elzéar Terreau offre d'acheter le terrain N.º 233 du Cadastre, au coin des rues Bureau & Royal, pour \$100 payables par une rente annuelle de \$6.00 jusqu'au paiement de ces \$100 -

Résolu d'offrir ce terrain en vente, à l'enchère, mercredi prochain, à 10 heures du matin; la mise à prix devant être de \$100. - et le contrat ne devant être consenti que quand une maison aura été construite en la manière et aux conditions imposées lors de la vente des terrains avoisinants, il y a quelques années -

Res. au sujet de H. G. Burleigh & Co.

Messrs. H. G. Burleigh, Pro., n'ayant pas encore livré la balance de charbon de terre, acheté le printemps dernier, il est entendu que si ce charbon n'est pas arrivé lundi prochain, le Conseil devra alors aviser à ce sujet.

Refus de Mr. Broster

Mr. Broster refuse de signer l'acte de vente de son terrain, pour l'ouverture d'une rue dans le quartier S.º Philippe, au prix de \$150, et il demande \$175; - un membre du Comité dit qu'il est probable que Mr. Broster signera le contrat tel qu'il a été préparé -

Lettre de la Cie de l'Express

Lui une lettre de la Compagnie de l'Express, à son agent en cette cité, objectant au paiement de la taxe de \$10 qui est imposée à cette compagnie, il est résolu que cette taxe soit exigée. -

L'emplacement N^o 233, coin des rues
Royale, Bureau, St. Elizabeth, a été, ce
17 Oct. à 10 heures, A. M. offert en vente
aux conditions fixées par les Comités Per-
manents le 12 Oct. 1883 - mise à
prix \$100.00 - offre par
Elzas Terrault \$100.25

N'y ayant pas d'autre enchi-
risseur, le susdit terrain a été
adjugé à Elzas Terrault pour
\$100.25 - sujet à l'approbation
du Conseil de Nôre, si qu'il n'y
a eu qu'une seule enchère -

Police
et Feu.
Rap. du chef
de police

Lit un rapport du Chef de Police demandant des casques, des pantalons, des mitaines et des bottes pour la brigade de police et du feu. Le Secrétaire devra s'assurer si des casques doivent être fournis cette année - et des soumissions seront demandées pour vendredi prochain. -

Finances.
Ecoles.

Comptes examinés et approuvés.

Salaires de D^{me}
Girouf

Résolu que le salaire de D^{me} Hermine Girouf soit payé en plein pour les trois mois terminés le 30 septembre dernier.

Réparations à
l'École N^o 2

Il est question de faire une porte de communication entre les premier et second étages, à l'intérieur de l'école N^o 2, demandée par D^m Girouf.

L. Vigour
Sec. Les.

Comités de Police et du Feu.

Vendredi, le 13 Octobre 1883, à 7 $\frac{1}{2}$ heures du soir.
Présents: Messrs les Echevins Brunelle, Cooke, Sean, Gervais, Laprie & Vanasse. -

Fondations
de la Station
de Police

Résolu de faire, cet automne, les fondations d'une station de police et du feu, sur le terrain acheté dernièrement, en arrière de l'Hotel-de-Ville, de M. L. J. Desaulniers, suivant des plans qui ont été mis devant les comités et acceptés. L'Inspecteur des Chemins devra préalablement marquer, sur le terrain, le site de cette bâtisse et en notifier les membres de ces deux comités, afin qu'ils l'examinent et l'approuvent ou le modifient. - Le dit Inspecteur des Chemins aura la conduite de cet ouvrage. -

L. Vigour
Sec. Les.

Comité de l'Éclairage

Jeudi, le 18 Oct: 1883, à quatre heures de l'après-midi
 Présents: Messrs. Dumont, Lajoie et Teasdale -

Req. de Edm. Blais
 & autres

Résolu d'accorder les conclusions de la requête de Messrs. Edm. Blais et autres, et de faire placer un fanal au coin des rues Royale et Bureau - (à l'huile)

J. A. Mignot
 Sec. Trés.

Comité des Marchés.

Jeudi, le 18 Octobre 1883, à 4 heures de l'après-midi.
 Présent: M. l'échev. Teasdale - qui ajourne à demain, vendredi soir, à 7½ heures.

J. A. Mignot
 Sec. Trés.

Comité des Marchés.

Vendredi, le 19 Octobre 1883, à 7½ heures du soir.
 Présents: - Messrs. les Echevins Brunelle, Reppas, Teasdale.

Avis aux C^{ies}
 d'Ass^{es}

Résolu d'avertir les Compagnies d'Assurances qui ont des risques sur la Halle du Marché-aux-Derrées, que les bouchers se servent de poêls, en hiver, dans leurs étaux.

Soumissions
 pour la maison
 du Gardien de
 la Commune

Les soumissions qui avaient été demandées pour réparer la maison du gardien de la Commune et la bâtisse du 'marché au foin', sont décachées et sont comme suit: -

Edouard Lavolette, pour les deux ouvrages,	\$196 ⁵⁰
Antoine Maineau, pour la bâtisse du 'marché'	81 ⁰⁰
do " " de la Commune	90 ⁰⁰
Pre. Rivon, bâtisse " " " " "	125 ⁰⁰
do " " du 'marché au f.'	50 ⁰⁰
John Abran " " " " " "	60 ⁰⁰
do " " de la Commune	85 ⁰⁰
Pierre Jolette, " " " " " "	42 ⁰⁰
do " " du 'marché au foin'	47 ⁰⁰

La

La soumission de Mr. Pe. Jolette étant la plus basse est acceptée.

États des
Bouchers

Mr. Teasdale se charge de voir les ferblantiers de la ville, pour savoir le prix que coûteraient des tuyaux de tôle dans les états des bouchers.

H. Major
Sec. des

Comités de la Police et du Feu.

Vendredi, le 19 Octobre 1883, à 7½ heures du soir.
Présents: Messrs. Reynas, Gervais, Teasdale, Brunelle et Cooke. -

Soumissions
pour chaussures
pour la Police -

Sur les soumissions suivantes pour des bottes pour les hommes de la Brigade:

E. Fleury	\$4 ⁰⁰ la paire,
Alex ^{de} Guilbert	3 ⁵⁰ " "
J. E. Godin	3 ⁵⁰ " "

la soumission de J. E. Godin est acceptée.

Soumissions
pour pantalons
pour la Police -

Soumissions pour pantalons pour la police: -

Dion et Lord	\$37 ⁵ la paire
Efr. Stamel, pièce N ^o 1	\$44 ¹⁵ ; pièce N ^o 2
Ludger Dislets, pièces N ^{os} 1 & 2	\$37 ⁵ et \$37 ⁵

Le Chev. Cooke et le Chef de Police devront faire le choix sur ces soumissions, demain matin.

Marchands
qui détaillent
de la viande
de boucherie

Avertir la police que Urbain Gelinas, Thomas Mercier, Joseph Bégin, Alfred Arcand et Athanasu Perrus vendent et détaillent dans leurs magasins de la viande de boucherie -

Consulter le
Greffier de la
Paix au sujet
des ventes le
dimanche

Dire au Chef de Police de consulter Mr. le Greffier de la Paix pour savoir s'il existe en cette Province une loi qui défend la vente des articles de commerce le dimanche, et si telle loi est en force, de l'appliquer contre M. Guvier qui commerce le dimanche

Lettre de D^{me} Geo. E. Hart
Geo. E. Hart

Résolu de ne pas payer à D^{me} Geo. E. Hart, le neuvième payable à cette succession sur la balance de prix d'achat des terrains du Carré Champlain et de l'Hotel-de-Ville qui restait dû lors du décès de feu D^{me} Caroline A. Hart, avant que cette dame ait accepté la succession de feu son époux, et avant d'avoir l'opinion de l'avocat de la Corporation.

Requête de Mr. Henry Dessurault
Henry Dessurault

Lit une requête de Mr. Henry Dessurault, demandant que la taxe sur une licence de marchand de liquors, qu'il se propose de prendre, soit réduite de moitié, vu que six mois se sont écoulés depuis le premier de Mai dernier. - Requête à être présentée au Conseil -

Lettre de Mr. Arthur Olivier
Arthur Olivier

Lit une lettre de Mr. Arthur Olivier, Président de l'Union Musicale des Trois-Rivières, demandant la permission de se servir de la partie de la salle du Conseil, réservée au public, pour les répétitions de la prochaine messe de la Société St. Lucie, avec les dames de cette association. Ces exercices devant avoir lieu, les mercredi et jeudi soirs.

- Demande accordée, à condition que le gag

J. P. Vigoré
Sec. G^{ral}

Comités de Police et du Feu.

Samedi, le 20 Octobre 1883, à 7 1/2 heures du soir.
Présents: - Messrs. Brunelle, Cooke, Dean, Gervais, Lajoie, Reynard et Vanasse.

Soumissions pour excavation de la Station de Police

Lit les soumissions suivantes pour excavation et maçonnerie des fondations de la nouvelle station de police et du feu.

- Charles Dupré, maçonnerie, excavation \$12⁰⁰ la toise;
 - Geo. M. Leob, " " " " " " 10⁵⁰
 - Gast. Parent, " 9⁵⁰ excavation 25¢ par verge
 - Lo. Pothier, " 8⁰⁰ la toise, excavation \$50⁰⁰
 - Edouard Parent, " 8⁹⁰ " " " " " " " " " " " "
- Le vote est ensuite pris sur les soumissions de Messrs. Louis Pothier

Louis Pothier et Edouard Parent, et celle de
Ls. Pothier est acceptée sur le vote suivant:

Pour Edouard Parent: - Pour Louis Pothier: -
Mell. Lajoie, Mell. Dean,
Brunelle, Gervais,
Reynar. 3 Vanasse,
Cooke. 4

sur motion de
M. Dean, secondé
par M. Cooke,
H.B.

Le Président du Comité de la Police et le Secrétaire-
Trésorier sont autorisés à passer et signer un acte
de marché avec Mr. Louis Pothier pour les ouvrages
mentionnés dans sa soumission acceptée.

H. Pothier
Sec. Trés.

Comités Permanents.

Vendredi, le 26 Octobre 1883, à 7 1/2 heures du soir.
Présents: Son Honneur le Maire, Messrs. les Echev.
Brunelle, Cooke, Dean, Dumont, Lajoie et Teasdale. -

Req. du Revd.
C. O. Caron &
autres

Requête du Révérend C. O. Caron et autres, qui
avait été référée par le Conseil. - Aucune décision
définitive n'est prise; considération remise à lundi
prochain.

Req. pour la charge
de police

Lû les lettres des personnes suivantes qui deman-
dent d'être nommés à la charge d'homme de po-
lice et du feu, en remplacement de Nazaire Perrault,
décédé, savoir: Augustin Sauvageau, Eli Ringuette,
Frs. Da Sylva, J. B. Masse, Edr. Tuggeon, Ls. Deiotou,
Lû une lettre du Chef de Police qui recommande
que Frs. Da Sylva soit nommé constable de police et
pompier, en remplacement de Nazaire Perrault, décédé.

M. Simard,
Eusébe Riopel, Jos. Riopel & Léandre
Lang. H.B.

Finances.

Comptes à payer examinés et approuvés.

Ordonnances
municipales

Resolu d'accorder l'escompte de six par cent sur les
taxes municipales dues par les contribuables qui
offrent de payer leurs dites taxes, le 24 du courant,
attendu

attendu que ces personnes croyaient que le délai pour avoir droit à cet escompte expirait ce jour-là.

Req. de Thos.
Milette

Lit une requête de Mr. Thomas Milette, professeur des Arts et Métiers, représentant qu'il doit commencer prochainement à tenir l'école des Arts et Métiers, et que la salle S. Joseph, dans l'Hotel-de-Ville, où se tenait cette école, les hivers précédents, est trop petite pour recevoir le grand nombre d'élèves qui se proposent de fréquenter ce cours, l'hiver prochain, et demandant, en conséquence, que le Conseil vote \$200 pour payer le loyer, etc., d'un autre local. — Résolu d'accorder l'usage gratuit de la salle S. Joseph pour cette école. —

Incendie de
J. A. Gagnon
Cie

Le Surintendant du Feu, le Sergent de la Brigade et le 2nd Ingénieur de l'Aqueduc, devront rencontrer les membres du Conseil, lundi prochain, avant l'assemblée du Conseil de Ville, au sujet de l'incendie du magasin de Messrs. J. A. Gagnon & Cie.

J. L. Major
Sec. Trés.

Comités Permanents.

Lundi, le 29 Octobre 1883, à 7^{1/2} heures du soir.
Présents: — Mr. le Pro-Maire, James Dean, Messrs. les Echevins Brunelle, Cooke, Dumont, Lajoie et Teasdale —

Rapp. sur Inc.
de J. A. Gagnon
& Cie. A révalu-
tion à ce
sujet

Messrs. O. Rocheleau, Surintendant du Feu, L. Hamel, Sergent de la Brigade, et Honoré Lord, 2nd Ingénieur de l'Aqueduc, sont admis dans la salle des Comités, et ils sont interrogés sur les causes du manque de l'eau au commencement de l'incendie du magasin de Messrs. J. A. Gagnon & Cie; il est ensuite résolu que le Secrétaire-Trésorier préparera et remettra au 1^{er} Ingénieur de l'Aqueduc et au Surintendant du Feu, une copie des décisions suivantes des Comités, savoir: — Ordonnance concernant les Départements de l'Aqueduc et du Feu — La pression de l'eau aux engins de l'Aqueduc, pour les besoins domestiques, devra être continuellement main-

tenue

tenue entre 65 et 70 lbs.;

Lorsqu'une première alarme de feu sera reçue aux engins de l'Acqueduc, la pression toute la pression devra être mise sur l'engin alors en opération, et lorsque la seconde alarme sera donnée, une seconde boilerie devra être allumée de suite et le second engin sera aussi mis en opération;

L'Ingénieur de service lorsque la première alarme de feu sera donnée, devra de suite répondre afin de faire savoir à la station ^{du feu} que l'alarme a été reçue, et le pompier qui aura donné cette première alarme, ne devra quitter la station que lorsqu'il aura reçu la réponse de l'Acqueduc. —

J. G. Vigor.
Sec. Trés.

Comités Permanents.

Mercredi, le 31 Octobre 1883, à 7½ heures du soir.
Présents: Messrs. les Echevins Brunelle, Cooke, Dumont, Hould Hajie, Normand, Reynar & Teasdale. —

consultation à N. L. De Moncourt au sujet de l'avis de E. Hart. Résolu: le Secrétaire-Trésorier devra consulter l'avocat de la Corporation pour savoir s'il peut légalement payer à Dame Neuve Geo. E. Hart, le neuvième dans la balance due par la Corporation pour achat des terrains du Carré Champlain et de l'Hotel-de-Ville, et faire ce paiement sur l'avis de l'avocat.

J. G. Vigor.
Sec. Trés.

Comité spécial au

sujet de la poursuite de Joseph Desmarais.
Vendredi, le 2 Novembre 1883, à 7½ heures du soir.
Présents: Messrs. Brunelle, Cooke, Dumont, Hould et Teasdale. —

Mt.

Protet de Messrs
Jos. Desmarais

n'est pas le
procédé qui au-
rait dû être sui-
vi;

voir l'avocat
de Messrs. Desma-
rais dans l'in-
tervalle -

Mr. N. L. Denoucourt, avocat de la Corporation, est présent, et il informe le Comité qu'après avoir examiné la charte de la cité et ses amendement, le protet et l'action prise contre la Corporation par Mr. Joseph Desmarais, pour obtenir un bref de prohibition afin de faire discontinuer l'action de la construction d'une station de police et du feu, en arrière de l'Hôtel de Ville, et de faire annuler les procédés du Conseil de Ville, à ce sujet; sans se prononcer sur la légalité de l'action du Conseil, il est d'opinion que l'action de Mr. Desmarais doit être déboutée, vu qu'il aurait dû procéder contre la Corporation par un bref d'injonction au lieu de demander un bref de prohibition. Après délibération il est convenu que ce Comité s'assemblera de nouveau lundi prochain, à 7½ heures du soir, M. l'échev. Dumont devant.

J. L. Mignou Sec. Greff.

Comité de l'Éclairage.

Vendredi, le 2 Novembre 1883, à 8½ heures du soir.
Présents: - Messrs. Gould, président, Dumont, Gervais, Lajoie et Teasdale.

* Lu une requête de Messrs L. U. A. Genest et autres, demandant qu'un réverbère soit placé au coin des rues Royale, et Volontaire.
* Lu une requête du Rév. Ls. Richard et autres, demandant que des lampes à l'huile soient posées dans la rue des Champs.
Éclairage.

* Résolu de placer un fanal au gaz au coin des rues Royale et Volontaire; d'ôter le fanal au gaz qui est actuellement placé au coin sud-est des rues Royale et des Champs, et de le poser sur le coin nord-ouest de la maison de M. Gervais, rue des Champs, de placer trois lampes à l'huile dans la rue des Champs, dont une au coin de la rue St. Maurice, et les deux autres aux endroits qui seront choisis par le président de ce Comité, par l'Inspecteur de Ville et par l'Inspecteur des Chemins.

J. L. Mignou Sec. Greff.

Comités Permanents du Conseil.

Vendredi, le 16 Novembre 1883, à huit heures du soir.
Présents: - Messrs. Brunelle, Cooke, Gervais, Gould et Lajoie.

Attendu

Reg. de Jos.
Balleux père

Attendu que Joseph Balleux, père, a, le 17 Avril 1883, payé, par erreur, à B. Lassalle, huissier, un mandat de saisie contre Joseph Balleux, fils, croyant payer pour lui-même, le Secrétaire-Trésorier est autorisé à créditer le dit Joseph Balleux, père, du montant des taxes qu'il a alors payé, et à débiter d'autant le compte de Joseph Balleux, fils.

Remboursement
à Tho^s. May & Co^s

Le Secrétaire-Trésorier est autorisé à rembourser \$10⁰⁰ à Messrs. Thomas May & Co, sur la licence que leur commis-voyageur a payée le 11 Octobre dernier.

Refus à la Cie
d'ass^{ur} "Northern"

Résolu de refuser d'accorder l'escompte de 6% à la Compagnie d'Assurance "Northern", vu qu'elle a effectué de payer ses taxes après le délai fixé par la loi pour avoir droit à cet escompte.

Ponts St. Maurice

Permission de passer gratuitement 5 voyages de bois sur les ponts St. Maurice; ce bois étant donné à deux familles pauvres.

Finances.
Relieur par
Jos. Masse

Comptes examinés et approuvés -
Le Secrétaire-Trésorier est autorisé à faire relier par Joseph Masse, relieur, la file du journal des Trois-Rivières et du Constitutionnel, qu'il a à son bureau.

H. Major Sec. Trés.

Comités Permanents du Conseil.

Lundi, le 19 Novembre 1883, à huit heures du soir.
Présents: M. le Pro-Maire, et M. M. les échev. Brunelle, Cooke, Dumont, Gervais, Godin, Gould, Lajoie, Normand, Teasdale.

Messrs.
chemin de
fer du Nord

Wainwright, gérant général, et Davis, Surintendant du Chemin de fer du Nord, sont présents.
Mr. Wainwright adresse les Comités au sujet du comptes des taxes qui sont chargées contre cette compagnie - Il déclare que la propriété de l'Hotel et du quai Farmer, ne leur appartient pas,
et

et il représente que l'évaluation de leurs propriétés en cette ville est trop élevée; que la taxe sur leur agence ne devrait pas être demandée et que les travaux faits sur le terrain formant la voie du chemin de fer, tel que terrassements, lisses et dormants (ties), ne ~~peut pas~~ peuvent pas, dans son opinion, être taxés; que ces taxes ne sont pas imposées contre les chemins de fer dans d'autres municipalités. - Après délibération, il est entendu que l'avocat de la Corporation sera consulté au sujet.

Soumission
de M. Panneton

Lu une soumission de Louis Panneton pour l'entretien des chemins d'hiver ordinaires. Il est résolu de demander de nouvelles soumissions pour vendredi prochain, et que les chemins d'hiver soit divisés en deux sections, à être établis par l'inspecteur des Chemins.

Lettre Adolphe
Lamothe

Présenté une lettre de M. Adolphe Lamothe représentant que si le Conseil se propose de faire poser des glacières dans les étaux des bouchers, cette année, il serait important que ces ouvrages fussent faits sans retard, vu la difficulté qu'il y a de se procurer, en hiver, certains matériaux, tel que bran de scié, etc. Le Comité des Marchés devra faire rapport au Conseil à ce sujet.

M^{rs} Fréchette

Mr. Fréchette est admis dans la salle des Comités et donne différents renseignements à l'appui d'une requête qu'il présentera ce soir au Conseil, laquelle demande un bonus de \$10,000, l'exemption des taxes et l'eau de l'aqueduc à prix réduit, en faveur d'une manufacture d'allumettes, de sous-coupes en bois et autres petits articles en bois qu'une compagnie se propose d'établir en cette cité.

Ecoles.

Plainte de
M^{rs} Cooke et
F. Dauphinée

Mr. Cooke se plaint que son neveu a été renvoyé de l'école des frères sous prétexte qu'il n'y a pas de place; un autre contribuable (Fabien Dauphinée) s'est aussi plaint que la punition infligée à son garçon, a été le renvoi de l'école pour 8 jours. - Le Secrétaire-Trésorier a instruction d'écrire au frère directeur à ce sujet.

W. A. Major
Sec. Trés.

Comités Permanents.

Vendredi, le 23 Novembre 1883, à huit heures du soir.
Présents: Son Honneur le Maire, Messrs. les échevins
Brunelle, Cooke, Deau, Dumont, Gervais, Lajoie, Reynar
et Seassdale.

Rapp. sur
Req. du Révd.
C. O. Caron

La requête du Révd. C. O. Caron & autres qui avait été
présentée au Conseil le 8 Oct. dernier, est remise pour
considération à plus tard. (pour un hôpital)

Req. de Félix
Gauthier

La requête de Mr. Félix Gauthier, pour sièges de jardins,
présentée au Conseil le 19 du courant, est remise à plus
tard pour considération.

Req. de O. N.
Fréchette

La requête de Mr. O. N. Fréchette, pour un bonus, etc., en fa-
veur d'une manufacture d'allumettes, etc., présentée au
conseil le 19 du courant, est prise en considération et
remise à lundi prochain pour décision.

Rap. de N. L.
De Moncourt

Lu un rapport de N. L. De Moncourt, Esq., informant les
Comités qu'il s'est enquis au bureau des évaluateurs, à
Montreal, du mode suivi à Montreal quant aux taxes
imposées aux chemins de fer, qui ont des propriétés dans
les limites de la Cité, et faisant connaître le résultat
de cette visite -

Soumissions
pour entretien
de chemins
d'hiver

Les soumissions suivantes pour le balisage, l'entre-
tien et la réparation des chemins d'hiver, pendant
la prochaine saison d'hiver, sont décachées et lues: -

	Section du	Section du
	quartier St. Louis --	quartier Notre Dame
Ls. Panneton - chemins doubles	\$ 80.00	\$ 100.00
" simples	50.00	
Thos. Chevalier } " double	50.00	
St. Cleophasford } " simple	39.00	100.00
David Aubry dit Francoeur		chemins doubles 80.00
Ls. Beaudry - chemin simple	55.00	
" double	80.00	
Phil. Panneton -	les deux sections	\$ 50 \$ 150.00
Josh. Panneton.	55.00	705.00

La soumission de Mr. David Francoeur pour la section du quartier Notre-Dame est acceptée (\$80⁰⁰) -

Il est entendu que la soumission de Messrs. Thomas Chevalier et Cléophas Lord est aussi acceptée (pour la section du quartier St. Louis, chemins doubles \$50) - si ces messieurs se déclarent prêts à faire les travaux de cette section. -

Le Comité des Marchés devra faire rapport au Conseil, le lendemain prochain, au sujet des glaciers

Comptes examinés et approuvés -

Les Comités considèrent qu'il n'est pas nécessaire de faire renouveler les titres des propriétaires de terrains dans la Commune -

J. L. Mignot

Sec. Gies.

Comités Permanents.

Lundi, le 26 Novembre 1883, à 8 heures du soir

Présents: Son Honneur le Maire; Messrs. les échevins Brunelle, Cooke, Dean, Dumont, Lajoie, Reynar et Teasdale. -

Req. de O. N. Fréchet
chette
(Rapport)

La requête de Mr. O. N. Fréchet, référée par le Conseil à ces Comités, est prise en considération, et après délibération, il est proposé par Mr. Cooke, secondé par Mr. Dumont, et résolu: -

Attendu que Mr. O. N. Fréchet a présenté au Conseil de cette cité une requête demandant un bonus de \$10,000, une exemption de taxes et l'eau au prix coûtant, en faveur d'une manufacture d'allumettes et autres articles en bois, qu'une compagnie se propose d'établir en cette cité, il soit résolu qu'un bonus de \$6,000, dont deux mille piastres payable six mois après que la manufacture sera en opération, et la balance par paiements annuels de mille piastres chacun, l'exemption des taxes pendant dix ans, et l'eau de l'aqueduc au prix de vingt centins par mille gallons soient accordés, aux conditions suivantes: les propriétés de la dite manufacture ainsi que les machineries seront hypothéquées.

BANK OF



WILLIAM RAMSEY

Wm. E. Ramsey, Cashier.

MONEY LOANED, NOTES BOUGHT, COLLECTIONS MADE.

Delta, O. Nov 19 1887

Wm Ramsay Delta U. States
Chs. B. Galardau Esq Montreal
Rouillard
The Canada Industrial Co

60 membres formant une autre co
à \$100,00 par parts, mais c'est par la
voie des premiers que je demande
le bonus qui a eu lieu sont disposés
à fournir les capitaux si la cité
est disposé à fournir donner le
bonus tel que demandé par moi

J. H. Franchette

Province de Québec, }
District des Trois-Rivières } La Corporation
de la Cité des Trois-Rivières.

À une assemblée des Comités Permanents du Conseil de la Corporation de la Cité des Trois-Rivières, tenue à l'Hôtel-de-Ville, en la dite cité, le vingt-sixième jour de Novembre mil huit cent quatre-vingt-trois, à huit heures du soir, étaient présents: -

Son Honneur le Maire, Sirey Dumoulin, Ecu.

et Messieurs les Echevins des Brunselle,
R. S. Cooke,
James Jean,
J. B. O. Dumont,
N. E. Lajoie,
Joseph Reynard,
E. Tardat,

Propose par M. Cooke,

Secondé par M. Dumont, et résolu: -

Attendu que M. O. N. Fréchette a présenté une requête informant le Conseil de cette cité qu'une compagnie se propose d'établir une manufacture d'allumettes et autres articles en bois, en cette cité, si le dit Conseil accorde à la dite compagnie un bonus de \$10000, l'exemption des taxes contre la compagnie et l'usage de l'eau de l'aqueduc au prix coûtant; il soit résolu, qu'un bonus de \$6000 soit accordé à la dite compagnie, payable comme suit: deux mille piastres six mois après que la dite manufacture sera terminée et en opération, et la balance par paiements annuels de mille piastres

piastros chacun; l'exemption des
taxes et cotisations municipales,
pendant l'espace de dix années
consecutives, qui commenceront à cour-
rir du premier de Juillet de l'année
prochaine, sur les immeubles, bâtieses
et dépendances affectées spécialement
et uniquement aux fins de la dite
manufacture, et l'usage, pendant
les dites dix années, de l'eau de l'a-
queduc au prix de vingt centins
par mille gallons d'eau fournis à
la dite manufacture; pourvu
qu'au moins cent personnes soient
annuellement employées, pendant les
dites dix années, par la dite manu-
facture, et pourvu aussi que la
dite somme de deux mille piastros
ne sera payée à la dite compagnie
qu'après qu'elle aura consenti en
faveur de la Corporation de cette
cité, une première hypothèque com-
me garantie qu'elle remplira en-
tièrement, et à la satisfaction du
Conseil de la Cité, pendant les
dites dix années, les conditions de
la présente résolution.

Le règlement nécessaire pour
mettre à effet la présente réso-
lution sera préparé et soumis
aux électeurs municipaux de la cité,
aussitôt que la dite compagnie aura
notifié le Secrétaire-Trésorier du Con-
seil, par écrit, qu'elle accepte les
conditions de la dite résolution.

Vrai copie de la résolution de record
en mon bureau.

Hotel-de-Ville
Rue-Rivera, 27 novembre 1883

H. A. Smith,

sur ses propriétés

hypothéquées (par première hypothèque) en faveur de la Corporation pour garantir la Corporation de l'exécution des obligations de la Compagnie, propriétaire de la dite manufacture pendant dix ans; au moins cent personnes seront employées continuellement pendant dix ans, aux travaux de la manufacture; la Compagnie devra notifier par écrit le Secrétaire-Trésorier de ce Conseil qu'elle accepte les conditions de la présente résolution avant que le règlement pour mettre à effet la dite résolution soit préparé et soumis aux électeurs municipaux de la Cité.

Contrat de
Chemins par
Thomas Che-
valier

Mr. Thomas Chevalier fait donner avis qu'il accepte pour lui, l'entretien des chemins d'hiver, section du quartier St. Louis, aux termes de la soumission de Thomas Chevalier et Théophile Lord. (Les comités consentent à cet arrangement, et le Secrétaire-Trésorier est chargé de dresser et signer pour la Corporation des actes de marché avec Messrs. David Aubry et Thomas Chevalier pour les chemins d'hiver de la prochaine saison —

L. L. Vigor Sec. Trés.

Comité des Marchés.

Jeudi, le 29 Novembre 1883, à 7½ heures du soir.
Présents. Messrs. Brunelle, Teasdale, qui ont ajourné à samedi prochain, à 7½ heures du soir.

L. L. Vigor Sec. Trés.

Comité des Marchés.

Samedi, le 1^{er} Décembre 1883, à huit heures pm.
Présents: Messrs. Godin, président, Brunelle, Reynar et Teasdale.

Conformément à une résolution passée à la dernière séance du Conseil, il est résolu de faire faire par Mr. Adolphe

Glacières par Adolphe Lamotte, vingt glacières dans les étaux des bouchers, dans le marché aux Veaux, aux endroits qui lui seront indiqués par le Comité ou par l'Inspecteur des Chemins, de 11 pieds de hauteur, 5 de largeur et 4 de profondeur, ou environ, d'après le même système que celles qu'il a déjà posées dans quelques uns de ces étaux, sous la direction du Comité et du dit Inspecteur, livrables le ou avant le 1^{er} Mai prochain, au prix de \$45⁰⁰ par glacière. Le Secrétaire-Trésorier devra dresser un acte de marché en double et sous seing privé, lequel sera signé par le président du Comité et par Mr. Lamotte.

J. M. Goy
Sec. Trés.

Comités Permanents du Conseil.

Vendredi, le 7 Décembre 1883, à huit heures du soir.
Présents: Son Honneur le Maire, Messrs. les Echevins Brunelle, Cooke, Dumont, Gervais, Lajoie, Reynat et Vanasse.

Lettres de Messrs. Lû des lettres des Secrétaires-Trésoriers des Villes de Sherbrooke, Prescott et Richmond, concernant les cotisations imposées sur les propriétés des chemins de fer situées dans les limites de leurs municipalités respectives. - Ordonné: le Secrétaire-Trésorier devra écrire à Mr. Davis, Surintendant du Chemin de fer du Nord, pour savoir de lui quelles sont les propriétés, en cette cité, qui sont chargées à ce chemin, et qui ne lui appartiennent pas.

Offres à P. N. Martel
Présenté copie d'un acte notarié, étant des offres sèches faites à la requisition de P. N. Martel, Esq., d'une année d'intérêt échue le 30 Novembre dernier, à 2 1/2 % sur la dette de \$5200 des représentants de feu C. B. de Niverville.

Action par Aldoric Lava
Présenté copie d'un action en dommages prise contre la Corporation par Aldoric Lavallée, commis-voyageur.
Présenté une requête du "Curling Club", demandant la remise des taxes de feu, ou une réduction sur le prix chargé actuellement (\$25⁰⁰). Ordonné de réduire à \$20⁰⁰

Req. du Curling Club

\$25⁰⁰ par année, les taxes de l'eau payables par le "Cushing Club."

Rapport du
Surintendant
des Eaux

Présente un rapport du Surintendant des Eaux, qu'il a visité et essayé les bornes-fontaines, dans le mois de Novembre dernier, et constatant leur état à cette époque.

Demande de Mr
Racicot

Le Secrétaire-Trésorier consulte les Comités au sujet de certains états de la position financière de la Cité qui lui sont demandés par Mr Racicot, le Commissaire du Fonds Consolidé d'Emprunt Municipal.

Résolution au sujet
des déb. des
Ponts St. Maurice

Il est résolu de ne pas émettre à présent les \$3000 de débentures des Ponts St. Maurice, que la Corporation a le droit de vendre, et qui sont entrées dans les estimés des revenus pour la présente année fiscale vu que le montant de ces débentures ne sera requis que si la dette de \$100000 en faveur du chemin de fer du Nord est exigée dans le cours de la dite année fiscale.

Constituts
à payer
Mandats à
émettre

Le Secrétaire-Trésorier suggère que divers constituts devraient être payés -

Présente un certain nombre de mandats de saisie qui ont été préparés contre les personnes, endettées de plus de trois années de cotisations, et dont les propriétés devront être vendues, si ces taxes ne sont pas payées avant le premier de Janvier prochain.

Ordonné de faire exécuter ces mandats.

Opinion de Mr
De Moncourt

Demander à l'avocat du Conseil de donner son opinion par écrit, sur la question de savoir s'il serait nécessaire de faire un nouveau règlement concernant les appropriations, en vertu de la section 80, de l'acte 40 Vict., cap. 51.

Nouv. Dette
Consolidée

Le Secrétaire-Trésorier a instruction de retirer de la Banque d'Hochelega, la balance des débentures de la Nouvelle Dette Consolidée, vendues à Messrs. L. J. Forget & Co, et qui n'ont pas encore été payées -

Résolu de vendre 12 de ces débentures à Madame veuve Edward Procter.

L. J. Forget
Secrétaire

Comité des Finances.

Vendredi, le 14 Décembre 1883, à sept heures et demi du soir.
Présents: Messrs. Cooke, président, Brunelle et Godin.

Offre de lrs.
W. Godin

Le Secrétaire-Trésorier informe le Comité que Mr. L. Urbain Godin offre de payer la moitié de ce qu'il doit pour taxes, etc., à la fin de ce mois, et la balance un peu plus tard. On donne d'accepter le billet de Mr. Godin, endossé par Mr. J. N. Godin, payable à la fin de ce mois, et de discontinuer pour le présent tout procédé contre lui —

Lettre de Mme
C. H. Godby

Lui une lettre de Madame Mrs. C. H. Godby, offrant de payer le premier de janvier prochain, un à compte de \$60⁰⁰ sur sa dette envers la Corporation, et demandant du délai pour la balance — Le Secrétaire-Trésorier est autorisé à accepter ces \$60⁰⁰ en à compte, par une traite sur Mr. Wilbrod Désaulniers, et d'arrêter les procédés faits contre M^{de} Godby, si elle transporte à la Corporation, le montant du loyer de Mr. Wilbrod Désaulniers en paiement de la balance qu'elle doit.

L. H. Rigby Sec. Trés.

Comités Permanents.

Vendredi, le 4 Janvier 1884. — 1/2 heures du soir.
Présents: Les Echevins Brunelle, Cooke, Dean, Dumont, Godin, Gould, Yeasdale & Vanasse.

Licence des
Clubbergistes
et Magasins
de Liqueurs

Le Secrétaire-Trésorier lit des extraits de la loi sur les licences passée à la dernière session du Parlement Fédéral, stipulant que les droits payables par les Hoteliers et Marchands de Liqueurs, à la Corporation de cette cité, sont sauvegardés, mais, vu la limitation du nombre de licences à être accordées pour magasins de liqueurs, il est constaté que le revenu municipal, provenant de ces licences, sera moins élevé cette année qu'il l'était les années passées.

Copie transmise
à l'Inspecteur
des Licences

Le Secrétaire-Trésorier est autorisé à transmettre à l'Inspecteur des Licences, copie des règlements de cette cité concernant

Règlement des
Marchés

concernant la vente des liqueurs enivrantes.
Un avis devra être donné au Conseil pour amender en Février prochain, les règlements des marchés, et afin d'augmenter le prix du loyer des magasins et des étaux des bouchers dans la halle du marché aux denrées.

Plainte de Frs.
Durand fils

Lu une plainte de Frs. Durand, fils, que le chien de Pierre Giroux, rue St. Marie, est dangereux et vicieux. En avertir le chef de Police.

Objection de
Jas Malone

Sur objection faite par M. James Malone qu'il ne peut être taxé comme collé, vu qu'il est nommé à cet emploi par le Gouvernement Fédéral et qu'il l'exerce pour le compte du Gouvernement, il est décidé que cette objection ne peut être admise et que M. Malone devra payer cette taxe.

terrain, sur la rue
Julie, - le Sec. Trés.
est autorisé de lui
offrir dix cents du
pieds carré, ou
\$22.50 - *J.A.A.*

Il est décidé que la commission de 10% accordée aux hommes de police sur la collection des licences, taxes et autres revenus de la Corporation ne s'applique pas aux collections contre les étrangers et ^{sur} pour les chiens.

Chemins
d'hiver

L'Inspecteur des Chemins devra tracer le chemin d'hiver qui conduit à St. Marguerite dans la Commune et le faire doubler.
Présenté un Cpte de Chs. Guilbert de \$199 pour une finc. de

J. A. A. Sec. Trés.

Comité Général

Lundi, le 7 janvier 1884, à 7½ heures du soir.
Présents: - Son Honneur le Maire, et Messrs.
les Chevaliers Brunelle, Cooke, Dean, Dumont,
Gervais, Godin, Lajoie, Normand, Teasdab et
Vanasse.

Lettre de
Davis

Lecture d'une lettre, datée le 5 du courant, de A. Davis, Surintendant du chemin de fer du Nord.

au

au sujet du Compte de la Corporation pour taxes contre ce chemin et de fer et de la lettre du Secrétaire-Trésorier en réponse -

Vente de terrains
pour taxes

Vu que les personnes dont les terrains devaient être vendus cet hiver, pour non-paiement de taxes, etc., ont réglé en plein ou en partie, à l'exception de Pierre Soucy et de M^{me} V^{ve} Origine Beland; et que ces deux comptes ne sont pas assez considérables pour justifier les frais considérables que la vente des terrains nécessiteraient; vu de plus qu'il n'y a pas de prescription pour les taxes dues sur ces lots, il est décidé de ne pas les annoncer en vente.

H. P. Migon
Sec. Trés.

Comités Permanents.

Vendredi, le 18 Janvier 1884. - à 8 heures du soir.

Présents: Messrs. Brunelle, Cooke, Dumont, Gervais, Godin, Lajoie.

Lettre de A. Davis

Lû une lettre de M. A. Davis, Surintendant du chemin de fer du Nord, objectant au paiement des taxes imposées à ce chemin. Le Secrétaire devra voir quels sont les propriétaires des terrains chargés au chemin de fer et qu'il prétend ne pas posséder.

Rap. de J. Ryan
& H. Dussault

Lû un rapport de Messrs. John Ryan et Hubert Dussault, évaluateurs, qui déclarent que l'évaluation des deux logements, dans la maison de M. Edmond Helinas, au dernier rôle d'évaluation est incorrecte, vu que ces deux logements auraient dû être évalués à une égale valeur comme par les rôles d'évaluation précédents. Décidé que le Conseil ne peut remédier à cette erreur dans le rôle, la loi n'ayant pas prévu ce cas, et M^{re} Edmond Helinas aurait dû faire sa plainte lorsque le rôle était ouvert aux objections. Divers comptes sont examinés et approuvés par le Comité des Finances.

Finances

Comptes contre les Commissaires d'École approuvés.

H. P. Migon
Sec. Trés.

Comités Permanents

Lundi, le 21 janvier 1884, à 7^h heures du soir.
Présents, M. M. Le Pro-maire Cooke, les Echev. Brunelle,
Dumont, Godin, Stoull, Lajoie, Teasdale & Vanasse.

Amendements
au Règlement
des Marchés

Le Secrétaire-Trésorier demande quels sont les amendements que le Conseil désire faire aux règlements concernant les Marchés, afin qu'il puisse préparer le projet de règlement nécessaire à cet effet. - Après délibération il est résolu que les dits règlements ne seront pas amendés à présent, mais que le Comité des Marchés devra établir quel est l'augmentation qu'il est désirable de charger dans le prix de location des magasins et des étaux des bouchers, et d'en faire rapport à ces comités. - Il est aussi résolu que l'avantage accordé aux anciens locataires des magasins et des étaux de gaze continuer la possession, d'une année à l'autre, des dits magasins et étaux de bouchers, ne s'appliquera pas, à l'avenir, aux personnes qui sont devenues, depuis moins d'un an, possesseurs de tels magasins ou étaux.

H. J. J. J.
Sec. Trés.

Comité des Chemins.

Lundi, le 28 janvier 1884, à 7^h heures du soir.
Présents: Messrs. les Echev. Brunelle, président, Dumont,
Gervais et Godin -

Soumissions
pour traverses
d'hiver

Les soumissions suivantes pour tracer, baliser, entretenir et réparer une traverse sur le fleuve, entre cette cité et St. Ange de Laval, sont ouvertes, lues et examinées

Eli Riquette	\$ 25.00
Eliophon Ford	30.00
Denis Parneton, 2 traverses	55.00

Henri Deslaurier

Henri Deslauriers	\$35.00
Ls. Panneton	30.00
Joseph Lafont	35.00

La soumission de Ebi Ringuette étant la plus basse est acceptée - Le dit Ringuette sera tenu de faire les pontages, en neige ou en bois, de chaque côté du fleuve, pour communiquer à et de la traverse; Il devra baliser de suite. Une somme de \$12.⁵⁰ lui sera payée le 1^{er} Mars prochain, et la balance (\$12.⁵⁰) à la fin de la saison. - Au cas où Ringuette refuserait de se conformer aux conditions ci-dessus, la soumission de Cléophas Lord sera acceptée, sujette aux mêmes conditions - Les travaux de la traverse seront faits sous la direction de l'Inspecteur des chemins -

ordre au chef de
Police

Le chef de Police devra voir à ce que les neiges charriées sur la glace, soient déposées à au moins un ~~arpent~~ arpent des chemins balisés.

Le Comité s'ajourne à demain soir, pour recevoir les soumissions qui sont demandées pour une traverse entre cette cité et la Pointe de Godfrey -

L. D. Sarasin
Asst. Sec. Ther.

Comité des Chemins.

Mardi, le 29 Janvier 1884, à 7½ heures du soir.
Présents: Messrs. Ls. Brunelle président, J. B. O. Dumont
et J. A. C. Godin.

Soumissions
pour traverses
d'hiver

Soumissions pour la traverse de St. Grégoire, ouvertes et examinées: -

Adrien Gauthier	\$38.00
Cléophas Lord	35.00
Louis Panneton	40.00
Ebi Ringuette	30.00

La soumission de Ebi Ringuette étant la plus basse est acceptée, aux conditions stipulées pour la traverse de St. Angèle.

L. D. Sarasin
Asst. - Sec. Ther.

Comités Permanents.

Vendredi, le 1^{er} Février 1884; à 7 $\frac{1}{2}$ heures du soir.
 Présents: - Son Honneur le Maire; Messrs. les échevins
 Brunelle, Cooke, Dean, Gervais, Lajoie, Yeasdale & Vanasse.

- Req. de John Pol- Sur requête de John Poland (référé). Le Comité des Che-
 land mins devra s'enquérir si la lisière de terrain re-
 clamée par John Poland, n'est pas une ruelle ou-
 verte et servant comme telle depuis plus de 30 ans.
- Lettre de A. J. Tess- Sur lettre de Mr. A. J. Tessier, (référé) demandant qu'il
 sier soit imposé des pénalités contre les cochers qui se
 tiennent en dedans des barrières, à la station du
 chemin de fer du Nord, lors de l'arrivée des trains.
 Les Comités sont d'opinion que le Conseil ne peut
 intervenir dans ce cas.
- Protet de P. A. Protet de Messrs. P. A. Boudreault & autres, contre la
 Boudreault & autres construction de la nouvelle station de police et de feu,
 (référé) - Considération remise à plus tard.
- Lettre de F. Gauthier & D. Mongrain Lettres de Félix Gauthier et Dosithe Mongrain, deman-
 dant du délai pour le paiement de leurs taxes -
 Vu leur pauvreté, le Secrétaire est autorisé à tolé-
 rer dans ces deux cas et autres semblables -
- Req. de B. Duval Sur la requête de Messrs. B. Duval et autres, demandant
 & autres au que la rue Craig, soit mise sous le contrôle, il est décidé,
 Sujet des Rése- Vu qu'il n'y a pas unanimité des propriétaires de ter-
 rains sur cette rue, quant à cette demande, que l'inspec-
 teur des Chemins fasse enlever la neige qui encom-
 bre cette rue et qui nuit à la circulation des voitures
 aux frais des propriétaires, après avoir si ces derniers
 ne font pas eux-mêmes ces travaux, après en avoir été
 notifiés, tel que voulu par le règlement des chemins.
- Variolés Un certain nombre d'objets de literie (qui avaient
 servi aux variolés, mis dans un hôpital temporaire,
 aux frais de la Corporation, il y a plusieurs années,
 et qui étaient emballés depuis lors, étant en partie
 endommagés par les mites, il est ordonné de faire
 brûler

bruler ces effets.

Req. de J. M. Desilets
 Qui une requête de J. M. Desilets, Es., ex-magistrat de district, réclamant une balance d'honoraires pour services comme magistrat de district - Ordonné; cette requête sera mise devant le Conseil lundi prochain, et le Secrétaire-Trésorier préparera un état des procédés déjà faits par le Conseil au sujet de cette réclamation.

Cte d'Elie Ringuette
 Résolu de payer \$500 à Elie Ringuette à compte de la traverse
 Le Secrétaire-Trésorier représente qu'une somme de plus de \$7000, produit de la vente de débentures de la nouvelle dette Consolidée, est déposée à la Banque d'Acshelaga, à intérêt de 4%, et qu'à même ce dépôt, plusieurs constituts contre la Corporation pourraient être payés - Il est décidé de ne pas payer ces constituts à présent.

Finances
 Ecoles

Comptes approuvés -
 do " "

Rap. du Sec. - Trés.
 Rapport semi-annuel du Secrétaire-Trésorier présenté.

H. Rigou
 Sec. Trés.

Comités Permanents.

Vendredi, le 8 Février 1884, à 7½ heures du soir.
 Présents: - Son Honneur le Maire et les Echevins Cooke, Beau, Dumont, Gervais, Godin, Gould, Lajoie

Terrains de
 P. B. Dumoulin
 et E. A. Rocheleau

Le Secrétaire-Trésorier informe les Comités qu'il a vu Messrs. P. B. Dumoulin et E. A. Rocheleau, au sujet des emplacements qu'ils ont vendus pour le chemin de fer; - qu'en comparant leurs listes et livres avec le rôle d'évaluation, le dit secrétaire a constaté que sur les 132 lots qui sont chargés au chemin de fer par dans le rôle d'évaluation, Messrs. Dumoulin et Rocheleau n'en ont vendu que 103 pour le chemin de fer, ce qui fait 29 lots qui doivent être déduits du compte du chemin de fer. - Le dit Secrétaire-Trésorier est autorisé à faire cette déduction.

Chemin de fer

12 autres emplacements paraissent, d'après les livres de Messrs. Dumoulin et Rocheleau, avoir été vendus par eux, au chemin de fer, mais comme ils ne sont pas portés au rôle d'évaluation, le secrétaire a instruction de n'en pas prendre note dans ses livres pour cette année. — Le Secrétaire-Trésorier est de plus autorisé à déduire du compte du chemin de fer les taxes de l'année courante sur l'Hôtel Farmer, sur le Quai Farmer, ainsi que \$2⁴⁴ pour taxe des rues sous contrôle, et de demander à la Compagnie du chemin de fer le paiement de la balance du compte des taxes municipales et d'école. —

Lettre de F. B. Tapin

Lui une lettre de M. F. B. Tapin demandant que l'élevateur de son magasin, dans le haut du marché-aux-dennées, soit réparé, vu qu'il est en mauvais état et qu'il ne fonctionne plus. — Mr. O. L. Starnel devra visiter cet élevateur et faire rapport du coût probable des réparations demandées.

Lettre de J. M. Désilets

Lui une requête de J. M. Désilets, Cer., représentant qu'il a rempli les devoirs de magistrat de district jusqu'en 1878; et que pendant le temps qu'il exerçait les devoirs de cette charge, il a entendu et jugé toutes les causes de la Corporation qui tombaient sous sa juridiction; qu'il n'était pas tenu, par sa commission, d'entendre et de juger les causes de la Corporation; qu'en 1877, la Corporation lui a accordé un certain montant en paiement de sa réclamation d'alors; que lorsqu'il a cessé d'agir comme magistrat de district, il lui était dû au-delà d'une année de salaire; qu'à plusieurs reprises, il a réclamé le montant de cette dette, mais sans résultat aucun; qu'il doit à la Corporation des taxes au montant de plus de \$60-; une partie de ces taxes étant pour l'exercice de sa profession; et il demande que remise lui soit faite de ces taxes, étant prêt, de son côté, à abandonner sa réclamation contre la Corporation. —

Les Comités ayant pris communication des procé-
cédés

procédés du Conseil, pendant les années passées, sur les réclamations, à ce sujet, qui, à différentes reprises, avaient été filées au Conseil; ayant constaté que le Conseil n'a jamais voulu reconnaître la prétention de Mr. Desilets que la Corporation était tenue de lui payer un salaire annuel de \$200; mais voyant que le dit Conseil, en 1877, avait accordé au dit Mr. Desilets, une allocation de \$100 pour les services qu'il avait rendu au Conseil, sans y être tenu, en entendant et jugeant les causes de la Corporation jusqu'au 30 Juin 1877; les dits comités reconnaissant de plus que le dit Mr. Desilets doit être indemnisé pour les services qu'il a continué à rendre à la Corporation, en entendant et jugeant les causes de la Corporation, depuis le 30 Juin 1877 jusqu'au temps où il a cessé d'agir comme magistrat de district, autorise le Secrétaire-Trésorier à déduire du compte des taxes municipales dues par Mr. Desilets, une somme de \$31.47, montant des taxes personnelles contre Mr. Desilets, pourvu qu'il donne à la Corporation une quittance finale de toute réclamation qu'il pourrait prétendre pour services comme magistrat de district comme susdit.

L. A. Mignot
Sec. Trés.

Comités Permanents.

Vendredi, le 22 Février 1884, à 7½ heures du soir.
Présents: M. le Pro-Maire Cooke; Messrs. les Echevins Cooke, Brunelle, Deau, Dumont, Gervais, Godin, Hould, Lajoie, Reynar & Seaside. —

Req. de H. Grenier & J. Rowland Les requêtes de Messrs. Wld. Grenier et John Rowland sont remises pour considération, à plus tard. —
Lettre de Desaulniers & Duplessis Sur lettre de Messrs. Desaulniers et Duplessis, avocats, réclamant \$50 de dommages, pour un accident causé à un bâtiment appartenant à Pr. Lafontaine, le 9 janvier dernier, près le moulin à vent, M. Dumont propose et il est résolu d'offrir \$20 en règlement, sans toutefois reconnaître cette réclamation.

Lettre de M^r.
Davis

Le Secrétaire Trésorier donne lecture d'une lettre de Mr. Davis, Surintendant du chemin de fer du Nord, datée le 13 du courant, réclamant une plus forte réduction sur les taxes contre ce chemin de fer, et il est autorisé à écrire à Mr. Davis que le Conseil attendra une réponse du Gérant Général du chemin, avant de prendre sa demande en considération.

Req. de Théob.
Lemay

Lui une requête de Mr. Théobas Lemay, qui réclame \$135, pour prix et valeur d'un cheval, qui a enfoncé sur la traverse de St. Angele, le 13 du courant et s'est noyé - Référé au Conseil-de-Ville.

Lettre de Adolphe
Goulet

Lettre de M^{re} Adolphe Goulet demandant délai pour payer ses taxes, jusqu'au retour de son mari des chantiers. - Accordé -

Lettre d'Élie
Ringuette

Lettre de M^r. Elie Ringuette qui déclare qu'il est incapable de continuer à entretenir en bon ordre et à réparer les traverses de St. Grégoire et de St. Angele - Et le Comité est informé que Mr. Amable Ringuette est prêt à continuer le contrat de son frère, aux mêmes conditions - Résolu que l'Inspecteur des Chemins devra établir avec Amable et Elie Ringuette, la valeur des travaux faits jusqu'à présent par Elie Ringuette et en fixer le montant, et que Amable Ringuette soit employé à la place de son frère pour le restant de la saison d'hiver.

Lettre de D. E.
Frigou

Lettre de D. E. Frigou demandant à être payé d'une somme de vingt et quelques piastres qui lui revient sur le prix de vente pour non-paiement de taxes, en 1887, de sa propriété, rue Notre-Dame. - Le Secrétaire Trésorier est autorisé de consulter l'Avocat de la Corporation, et si ce dernier est d'opinion que cette somme peut être payé à Mr. D. E. Frigou, le dit Secrétaire pourra faire ce paiement.

Lettre de A.
Rho

Lettre de Mr. A. Rho, peintre, de Bicancourt, offrant de faire sur toile les portraits des ex-maires J. E. Normand et J. N. Bureau, pour \$30 chaque, buste $\frac{3}{4}$, avec les mains
comme

comme celui de l'Hon. J. E. Turcotte, ou bien \$20 en buste simple sans mains. Il est résolu d'offrir \$50 à Mr. Rho pour les trois portraits des ex-maires J. N. Bureau, J. E. Normand et Arthur Turcotte, faits dans le genre de ceux des ex-maires Niverville, Dumoulin et Dicitels, sans mains -

Les comités ajournent alors à lundi prochain, la considération des autres affaires à l'ordre du jour.

Finances

Comptes de la Corporation et des Commissaires d'École approuvés

J. H. Migney Sec. Trés.

Comités Permanents.

Lundi, le 25 Février 1884, à sept heures et demi du soir.
Présents: Son Honneur le Maire; Messrs. les Echev. Brunelle, Cooke, Deau, Dumont, Girvais, Godin, Teasdale.

Terrains vendus pour taxes

Les contrats de vente de terrains vendus achetés par la Corporation de la Cité, à la vente faite le 7 Mars 1881, par le Secrétaire-Trésorier du Conseil, pour non-paiement des taxes, ayant été présentés à M. le Maire pour sa signature, il a signé ceux des personnes mentionnées comme acquéreurs dans ces contrats, autres que la Corporation de la Cité; - quant à ces derniers, vu que dans ces contrats le Maire et le Secrétaire agissent comme les vendeurs à la Corporation, il lui semble qu'il y a confusion, la Corporation se vendant à elle-même ces terrains; il demande que l'avocat de la Corporation soit consulté à ce sujet.

offre par Jos. Hebert

Joseph Hebert (chasseur) ayant offert \$75⁰⁰ pour le terrain de M. Pelletier que la Corporation a acquis de M. Pelletier, sur la rue Notre-Dame, quartier St. à la vente qui en a été faite pour non-paiement de taxes, il est résolu de ne pas vendre ce terrain moins de \$100 - dont \$20 comptant, et \$25 par an pour la balance, avec intérêt de 6% - une promesse de vente sera accordée jusqu'au parfait paiement des \$100 -

Lewis Warnecke

Mr. Warnecke ayant représenté qu'un bassin et une charnière pleure devaient être posés sur le théâtre, il est décidé que cette dépense ne peut être faite à présent; - les appropriations n'y pouvant pas.

J. H. Migney Sec. Trés.

Comités Permanents.

Lundi, le 3 Mars 1884. à 7½ heures du soir.
 Présents: Son Honneur le Maire et les Echevins Brunelle,
 Cooke, Deau, Dumont, Godin, Lajoie, Teasdale & Vanasse.

Comité du Feu
 télégraphe
 d'alarme

Résolu: le Comité du Feu devra s'enquérir de la cause du mauvais fonctionnement de la gongue du télégraphe d'alarme, à la station du feu, ainsi que de l'état des boîtes d'alarme, et autres mesures pour rendre plus efficace le service du télégraphe d'alarme, en temps de feu. -

Reclamation
 de T. Lemay

Le Comité des Chemins s'assemblera vendredi prochain, à trois heures, p.m., pour examiner la réclamation de Mr. Lemay, pour la perte de son cheval, sur la fleuve traverse de St. Auguste, il y a quelque temps; l'Inspecteur des Chemins devra être présent avec ses témoins, ainsi que Mr. Lemay, aussi avec témoins.

Glacières du
 marché

Le Comité des Marchés devra voir les bouchers qui ont construit, à leurs frais, des glacières dans leurs étangs, et faire rapport du prix demandé pour ces glacières.

Lettre de L. C.
 Stevenson

Lu une lettre de Mr. L. C. Stevenson, Secrétaire du Conseil des Arts et Manufactures, priant de nouveau le Conseil de Ville de nommer un comité pour visiter l'école des Arts et Manufactures, établie en cette cité, et annonçant que, l'automne prochain, le comité sera consulté sur le choix des maîtres pour cette école.
 (Voir plus bas.)

L. C. Stevenson
 Sec. des A. & M.

Report de ci-haut.

Procès de Uldor
 Martel, père

Le Secrétaire-Trésorier annonce qu'il est autorisé à dire, que Mr. Uldoric Martel, père, pour mettre fin au procès actuellement pendant entre lui et la Corporation, au sujet de la dette des représentants de feu C. B. de Niveville, est prêt à se rendre responsable envers la Corp. de la même manière que le sont les incendies de 1856, et que l'était Mr. de Niveville, Après

Après délibération et consultation avec l'avocat de la Corporation, il est décidé de continuer les procédés judiciaires et de poursuivre jugement dans la cause contre Mr. Martel.
H. P. Vigor Sec. Pres.

Comité des Chemins.

Vendredi, le 7 Mars 1884, à 3 heures de l'après-midi.
Présents: Messrs. les Echevins L. Brunelle, président, Dumont, Gervais, Godin et Hould.

Req. de Thés.
Lemay et
témoignage
sur accident

Le Comité étant assemblé pour prendre en considération la requête de Mr. Téléphore Lemay, qui réclame des dommages au montant de \$135, valeur d'un cheval qui s'est noyé, le premier de ce mois, dans la traverse de St. Angele, et pour recevoir les témoignages des personnes ci-dessous, au sujet de cet accident, a d'abord eu la lecture de la dite requête, et a ensuite entendu les témoignages suivants:-

Mr. Téléphore Lemay dit, qu'au meilleur de sa connaissance l'endroit où son cheval a passé à travers la glace, était à environ 100 ou 150 verges de distance du lieu où la glace s'était brisée sous le cheval de Mr. Hall, quelque temps auparavant, le même jour. Il ne peut dire quelle était alors l'épaisseur de la glace.

Mr. Charles Bourgeois a traversé le fleuve, avant le premier accident (Mr. Hall) vers 4 heures de l'après-midi; il y avait alors une crevasse dans la glace qui longeait la traverse balisée par la Corporation, la traversait en quelques endroits, cette crevasse était large en certains endroits de 1 ou 2 pouces. En traversant, il s'est éloigné des balises, vu qu'il craignait du danger; il ne sait quelle était l'épaisseur de la glace - Le lendemain il a vu la traverse crevasse, elle était comme la veille - Le cheval de Mr. Lemay a calé dans cette crevasse. En retournant à St. Angele, il a vu

^ deux ou trois fois, elle s'étendait depuis le chenal du nord jusqu'au sud - à part cette crevasse, la glace était épaisse de 8 ou 10 pouces - H.P.

^ Joseph Lora a traversé le jour de l'accident, vers 3 heures de l'après-midi, après l'accident de Mr. Hall,

que Ringuette barriadaît avec des planches, l'endroit où le premier accident (Mr. Hall) avait eu lieu; c'était vers 4 heures de l'après-midi; - la traverse n'était pas barriadiée de chaque côté de fleuve, à ses extrémités.

Mr.

Mr. O. J. Hamel, Inspecteur des Chemins, a vu la traverse à 2 heures de l'après-midi, il n'y avait pas alors de crevasse; - après qu'il eut été averti de l'accident arrivé au cheval de Mr. Hall, il a envoyé de suite des personnes barricader le lieu de l'accident - Après l'accident de Mr. Lemay, il a constaté que cet endroit était aussi dangereux. C'est vers 4 heures de l'après-midi, qu'il a fait barricader l'endroit où le cheval de Mr. Hall avait défoncé la glace. - Il n'a pas fait barricader les deux extrémités de la traverse ni placé personne pour avertir les voyageurs qu'un accident était arrivé - D'après sa connaissance, une crevasse se forme rarement sur la traverse. Il ne croit pas qu'il y ait eu négligence de la part de la Corporation ou du contracteur pour l'entretien de la traverse. L'épaisseur de la glace était de 8 ou 9 pouces.

Mr. Félix Godin a eu connaissance de l'accident de Mr. Lemay, n'a pas vu la traverse ce jour-là - Deux jours avant il avait passé sur cette traverse, il n'y avait pas alors de crevasse. Si des barrières eussent été posées à chaque extrémité de la traverse, c'eût été mieux, mais je crois qu'il était suffisant de boucher le trou où l'accident est arrivé. A part cette crevasse, le jour de l'accident, la glace était bonne. Il est dangereux de passer le long d'une crevasse.

Joseph Lord a traversé le jour de l'accident, vers 5 1/4 heures de l'après-midi, après le premier accident (celui de Mr. Hall), il a vu la crevasse, elle

Henri Deslauriers a traversé le jour de l'accident, vers 3 heures de l'après-midi, son cheval a callé en traversant, le cheval a ensuite enfoncé; il croit que c'est au même endroit; depuis le lieu où mon cheval a enfoncé, la crevasse se prolongeait sur une distance d'environ 15 arpents; je s. S. L. fut retourné, il serait passé à côté du chemin balisé & averti Mr. Remillard de s'arrêter, et il est revenu; c'était vers 3 ou 3 1/2 heures; l'épaisseur de la glace était de 11 pouces; elle était bonne à

de Mr. Hall
+

part

part la crevasse. Il était présent lorsque le juge Bourgeois a été averti que la traverse était dangereuse. Il pense que si des barrières avaient été mises à chaque bout de la craque, pour avertir les voyageurs du danger, c'eût été plus prudent.

Bruno Landry et ~~co~~ Il a été averti Mr. Hamel que la traverse était dangereuse, vers 4 1/2 ou 5 heures. - La crevasse était large de deux pouces et très longue. -
La séance est ensuite levée.

H. Hamel
Sec. G. S.

Comité Permanent.

Vendredi, le 7 Mars 1884, à 7 1/2 heures du soir.
Présents: Son Honneur le Maire, Messrs. les Echev. Brunelle, Cook, Dean, Burnmont, Gervais, Godin, Lajoie, Reynas et Vanasse.

Son Honneur le Maire informe les Comités Permanents du Conseil, à la demande de Mr. Narcisse Martel, et afin de leur soumettre la lettre suivante: -

Lettre de P. N.
Martel, E. S.

Lettre de P. N. Martel, E. S., procureur de M. Uld. Martel, Id. E. S., faisant au Conseil de Ville certaines propositions d'arrangement dans le but de mettre fin au procès qui existe entre la Corporation et M. Martel. M. Martel passera un acte par lequel il s'obligera de payer à la Corporation le montant de la poursuite, suivant les termes et conditions arrêtés entre la Corporation et les Incendies débiteurs de la Corporation, de la même manière que ces derniers sont tenus de payer, sauf l'intérêt qui sera payé et sera fait payable à deux et demi par cent par année, comme ci-devant. A l'exception des intérêts, M. Uld. Martel jouira des avantages que peuvent ou pourront avoir par la suite les incendies. M. Uld. Martel paiera aussi les frais du procès.

M. De Noncourt, avocat de la Corporation, est invité à assister à cette assemblée, et est consulté au sujet du procès maintenant pendante, et après délibération, il est résolu

Opinion de N. L. De Moncourt
 que la Corporation acceptera de Mr. M. Martel, par un acte notarié par lequel le dit Mr. Martel sera mis dans la même position vis-à-vis la Corporation qu'il l'était en vertu de son acte d'achat du Rev. Mr. Bail-
 largeon, des propriétés de feu C. B. de Niverville, à condition qu'il donne à la Corporation des garanties hypothécaires pour assurer le paiement de la dette des représentants Niverville, en payant les arrérages d'intérêt, avec intérêt accru sur ceux, ainsi que les frais de l'action actuellement pendante.

Et la séance est levée

H. A. Vigor Sec. Trés.

Comités Permanents.

Vendredi, le 14 Mars 1884, à 7 $\frac{1}{2}$ heures du soir.
 Présents: M^{rs}. les Echev. Brunelle, Cooke, Deau, Lajoie et Vanasse. — Pas de quorum.
 H. A. Vigor Sec. Trés.

Réunion de Membres du Conseil (En comité).

Samedi, le 15 Mars 1884, à 4 heures de l'après-midi.
 Présents: Son Honneur le Maire et Messrs les Echevins Brunelle, Cooke, Godin, Lajoie et Reynard.

Délégation à Ottawa

Son Honneur le Maire informe les membres du Conseil qu'il avait convoquée une assemblée spéciale du Conseil, mais vu que les membres présents ne forment pas le quorum, le Conseil ne peut siéger; cette assemblée avait pour but de nommer deux délégués pour se rendre à Ottawa, au nom de la ville, conjointement avec d'autres délégués nommés par la Compagnie du Chemin de fer St. Laurent, Basses-Laurentides et Saguenay, et solliciter une aide auprès de l'Hon. Ministre des Travaux Publics, une aide ou un octroi en faveur de ce Chemin de fer - P. B. Panneton, Cur.,

au

au nom de la dite Compagnie, donne quelques explications au sujet de la mission de ces délégués, et il est ensuite résolu que l'Hon. E. Gerin et l'échevin Vanasse seront les délégués chargés de représenter à cette entrevue, la Corporation et les citoyens des Trois Rivières.

H. Vigor
Sec. Trés.

Comités Permanents.

Lundi, le 17 Mars 1884, à sept heures et demi du soir.
Présents: M. le Pro-Maire et M. les Echevins Brunelle, Dean, Dumont, Gervais, Hould, Lajoie et Teasdale.

Lettre du Sec.
du Chemin de
fer du Nord

Lu une lettre du Secrétaire de la Compagnie du chemin de fer du Nord, transmettant au Secrétaire-Trésorier du Conseil un extrait des minutes d'une assemblée des directeurs de la dite Compagnie, offrant au Conseil de cette cité, \$500 en paiement des taxes dues à la Corporation et aux Commissaires d'École, et de plus de tenir une ligne en opération sur la partie est du chemin de fer de ceinture, d'après un tarif proposé pour les voyageurs et le fret; et décidant que si ces propositions ne sont pas acceptées, les rails seront enlevés sur le chemin de ceinture et le terrain de ce chemin mis en vente. - Après délibération, il est ordonné: que le Secrétaire-Trésorier écrive au Secrétaire de la Cie du Chemin de fer du Nord, que ce Conseil ne peut accepter les offres ci-dessus et le prie de payer de suite les taxes dues. -

Charte
Req. J. Lemay
Edm. Lamothé
nommé expert
in re Lemay

Ordonné: de ne pas amener la charte cette année.
Re requête de Téléphore Lemay -
Ordonné: - Le Comité nomme Mr. Edmond Lamothé comme son expert, pour faire conjointement avec l'expert qui sera nommé par M. Lemay, l'évaluation du cheval qu'il a perdu dans la traverse de St. Angele, le 1^{er} Février dernier - Honoraire offert à Mr. Lamothé, \$2.00
Les comptes contre la Corporation et les Commissaires d'École sont approuvés -

H. Vigor
Sec. Trés.

20 Mars 1884

Comités Permanents.

Jeudi, le 20 Mars 1884, à 3 heures de l'après-midi.
Présents: Son Honneur le Maire, M. M. les échevins
Cooke, Ferrais, Godin, Lajoie, Rempas, Teasdale
et Vanasse.

acte avec V. Martel
Rap. re J.
Lemay

Le projet d'acte avec M. Martel, Con., est lu et approuvé.
Le rapport des experts pour établir la valeur du cheval
de Mr. Téléphore Lemay, noyé dans la traverse de Ste
Angèle, est lu, et le Secrétaire-Trésorier est autorisé de
payer \$100 piastres à Mr. Lemay, après déduction de
ses taxes municipales et scolaires.

H. Major Sec. Trés.

Comités Permanents.

Vendredi, le 28 Mars 1884, à 7 $\frac{1}{2}$ heures du soir.
Présents: Son Honneur le Maire; M. M. les Échevins Bru-
nelle, Cooke, Deau, Godin, Lajoie, et Teasdale.

Req. C. J. Duplessis
Sib

Lu une requête de Mr. C. J. Duplessis, Secrétaire de l'Union
Musicale, demandant la remise de \$10⁰⁰, prix de location
de la Salle Publique de l'Hotel-de-Ville, pour la dernière
soirée musicale et dramatique, donnée par cette société,
en considération de l'état de gêne dans ses finances et
des services qu'elle rend à la ville.

Demande accordée.

Nom. des Évalua-
teurs

Les comités délibèrent sur le prochain choix des évalua-
teurs et de leur écrivain, et remettent leur décision à ce su-
jet à une prochaine séance.

Certificats de
licence

Il est décidé que les certificats de licences qui ont été
filés jusqu'à ce jour, seront soumis pour confirmation,
au Conseil de Ville, à sa prochaine séance.

Lettre de Hub.
Dussault

Lu une lettre de Mr. Hubert Dussault, se plaignant du
manque de rigoles, près sa propriété, rue Royale. L'ins-
pecteur des Chemins reçoit instruction d'y voir.
Les comptes contre la Corporation et les Ecoles sont examinés et
approuvés.

H. Major Sec. Trés.

Comités Permanents.

Lundi, le 7 Avril 1884, à 7½ heures du soir.

Présents: Son Honneur le Maire, et Messrs. les Echevins Brunelle, Cooke, Dumont, Godin, Gould, Normand, Teasdale et Vanasse.

Station de
Police

Résolu: les Comités du Feu et de la Police s'assembleront, mercredi, le 16 du courant, à 7½ heures du soir, pour aviser à la continuation des travaux de construction de la nouvelle station de Police et du Feu.

Demande de
Honoré Robert

Résolu: Il est permis à Honoré Robert de remplacer Adolphe Désaubniers comme locataire d'un magasin dans la halle du "marché aux denrées".

Ecole

Comptes d'Ecoles approuvés -

Mr. O. J. Hamel devra voir le frère directeur au sujet du peinturage d'une des salles de l'Ecole N.º 1.

L. J. Cormier

Mr. Truffl' Cormier est admis dans la salle des Comités au sujet des travaux à faire pour l'agrandissement de son magasin.

H. M. J. Hamel
Sec. Pres.

Comités du Feu et de la Police.

Mercredi, le 16 Avril 1884, à 7½ heures du soir.

Présents: Messrs. Reynat, président, Brunelle, Cooke, Dean, Lajoie, Teasdale & Vanasse.

Station de
Police; coût
par O. J. Hamel

Mr. O. J. Hamel est appelé pour faire connaître le coût probable de la construction des murs en briques de la nouvelle station de police et de feu, ainsi que de la couverture, des ouvertures et des planchers (chassis doubles non compris). La partie à pic de la couverture pour être en bardeaux, la partie plate en tôle galvanisée sur baguettes. Le premier étage devant être terminé. Coût probable \$4000 -

Après délibération, il est résolu de préparer un rapport pour la prochaine assemblée du Conseil, recommandant

que

Comités du Feu et de la Police -
Mercredi, le 16 Avri. 1884, à 7½ heures du soir -
Mell. Reynolds, président. Brunelle, Cooke Dean,
Lajoie, Teasdale & Varasse.

Mr. Varasse suggère que Mr. Hamel soit appelé pour donner les estimés de coût des murs, de la couverture, des ouvertures et des deux planchers - (chassis ~~en~~ ^{doublez} non compris) Mr. Hamel suggère de demander des commissions pour la brique, la menuiserie et la charpente à être faites par la Corporation - (Brique entre 175 à 200 milles) - premier étage fini (Montant nécessaire \$4000) Mr. Lajoie est d'opinion de demander des commissions pour chaque classe d'ouvrage ou de matériaux - Mr. Teasdale est d'opinion que des jobs devraient être donnés à diverses personnes sous la surveillance de Mr. Hamel - 84 carrés de planchers Mr. Dean croit que la charpente et la menuiserie doivent être faites par le Corps et que des commissions pour l'ouvrage en brique devraient être demandées -
- Rapport au Conseil -

Lettre de Frs. Dasywa

Lettre de Frs. Dasywa, notifiant le Comité des Chemins qu'il doit faire des réparations considérables à sa maison, rue Niver-ville, et demandant si c'est l'intention du Comité d'acheter une lievière de son terrain, afin de continuer l'élargissement de cette partie de la dite rue. Référé au Comité des Chemins.

Rap. du chef de Police

Rapport du Chef de Police pour habits et chaussures pour la brigade de Police. - Le Chef de Police devra demander des soumissions en la manière ordinaire.

Rap. de M. L. De Noncourt in re Jackson

Rapport de N. L. De Noncourt, Esq., sur une opposition à une saisie faite contre M. Jackson, locataire de la propriété de J. M. Ritter, pour taxes municipales, intérêt et assurance des Incendies, etc, dues par le dit Ritter. M. De Noncourt recommande que la saisie soit maintenue quant aux taxes municipales et des rues sous contrôle, mais qu'une poursuite soit instituée contre M. Ritter, pour le paiement des Intérêt et des Assurances sur la dette des Incendies - Résolu: - contester l'opposition quant aux taxes, et poursuivre pour la dette de M. Ritter comme incendie de 1856, à moins que M. Ritter et son locataire s'obligent de payer, à l'avenir, à la Corporation, la moitié du loyer.

Lettre de Chs. Beland

Lettre de Chs. Beland pour une réduction sur le prix d'une licence d'écurie de louage, qui expirera le 30 juin prochain: - refusé.

Req. d'Eugène Mercier

Eugène Mercier demande la permission d'ériger une petite bâtisse en bois sur la place du marché aux denrées pour y tenir un petit commerce - refusé -

Soumissions pour charbon

Les soumissions suivantes pour charbon de terre pour l'Académie et l'Hôtel de Ville, sont ouvertes et examinées: -

- De A. J. W. Paterson - \$5⁸⁰ par tonne;
- De A. G. Burleigh, Bro. 5⁸⁵ " "

Considération de ces soumissions remise à lundi prochain.

Finances

Les comptes contre la Corporation et les Commissaires d'École ne sont pas examinés -

Req. de David Aubry

David Aubry demande \$25⁰⁰ extras pour chemins d'hiver, sur le secret d'ouvrage, l'hiver dernier, par suite de l'abondance de la neige, etc, référé au Com. des Chem.
 (Signature)
 (Signature)

Comités Permanents.

Lundi, le 21 Avril 1884, à 7^h heures du soir.
 Présents: Son Honneur le Maire; M^{rs}. les échevins
 Brunelle, Cooke, Dean, Dumont, Hould, Lajoie,
 Normand, Reynar, Teasdale & Vanasse.

Req. de J. Lemay

Présente une requête de M. Téléphore Lemay qui
 demande d'être nommé évaluateur.

Nom. des
 Évaluateurs

Les noms de Messrs. Narcisse Marchand & Moïse
 Godin sont proposés pour être le choix des évaluateurs,
 ont voté pour M. Godin; les échevins Dean, Normand
 Reynar & Teasdale, 4;

Pour M. Marchand: les échevins Brunelle, Lajoie,
 Vanasse, Hould & Dumont, 5.

Messrs. J. B. McLeod, Chs. Vadeboncoeur, John Abran,
 Asidore Pothier & Téléphore Lemay sont ensuite proposés
 pour être évaluateurs.

Ont voté pour:

Pour M. McLeod: Messrs. Brunelle, Lajoie, Vanasse, Reynar
 & Cooke 5;

Pour M. Vadeboncoeur: Messrs. Dean, Normand, Reynar
 & Teasdale, 4;

Pour M. Abran: Messrs. Dean, Brunelle, Hould, Dumont
 & Teasdale, 5;

Pour M. Pothier; Messrs. Vanasse, Cooke & Lajoie, 3.

Pour M. Lemay; Messrs. Normand, Hould & Dumont, 3.

M. J. B. McLeod ayant 5 votes est choisi pour être l'un
 des évaluateurs; M. John Abran avait aussi 5 votes en
 sa faveur, mais, comme il fut alors constaté qu'il ne pos-
 sédait pas la qualification foncière exigée par la loi, il
 fut procédé au choix d'un autre évaluateur.

Messrs. Chs. Vadeboncoeur, Asidore Pothier, Téléphore Lemay,
 & Prosper Beaumier, furent alors proposés, et le vote
 étant pris, il donna le résultat suivant:

Ont voté:

pour

Charles Dugré, \$9.00 le 1000 de briques;
 Charles W. Leod, 9.25 " " " " ;
 Edmond Lamotte, 8.40 " " " " ;

La soumission de M. Edm. Lamotte, étant la plus basse, est acceptée.

Soumissions pour costumes de la police

Les soumissions pour habits et pantalons pour les hommes de police sont ensuite déchetées et lues; - ces soumissions ainsi que celles pour chaussures pour les hommes de police, sont référées à un comité spécial, composé de Messrs. Brunelle, Majoré et Godin, et du Chef de Police, qui s'assemblera demain, à trois heures, P.M., pour choisir et accepter celles de ces soumissions qui seront trouvées les plus avantageuses.

E. A. Rochleau
 Sec. Trés.

Comité spécial.

Mardi, le 29 Avril 1884, à trois heures du soir.
 Présents: Messrs Brunelle, Godin et Majoré et le chef de Police -

Soumissions pour costumes de la police

Les soumissions pour habits et pantalons sont examinées, elles sont comme suit: -

Charles Dion			
N ^o 1.	8 pantalons @ \$3.00	\$24.00	
" 1.	7 habits " 5.20	36.40	\$60.40
N ^o 2.	8 pantalons " 3.25	26.00	
" 2.	7 habits " 5.90	41.30	67.30
" 3.	7 pantalons " 5.70		39.90
" 4.	7 " " 3.40		23.80
" 4.	7 " " 6.10		42.70
Dufresne & Gelinias			
N ^o 1.	7 Pantalons à 6.00	42.00	accepté
" 2.	7 habits à 8 pantalons " 10.00	75.00	117.00

E. A. Rochleau

E. A. Rocheleau:

N ^o 1, 7 habits & 8 pantalons @ \$9 ⁰⁰	\$ 67.50
" 2-7 " " 8 " " 10.50-	78.75
" 3-7 " " 8 " " 10.50	78.75
" 4-7 " " 8 " " 11.00	82.50 accepté
" 5-7 pantalons " 5.50	38.50
" 6-7 " " " 6.50	45.50

Paul Rochet, 7 habits & 7 pantalons en serge noire, 8 pantalons casimés \$100⁰⁰
 La soumission de Messrs. Dufresne & Lelinas (N^o 1) pour 7 paires de pantalons à \$6⁰⁰, est acceptée, ainsi que la soumission N^o 4 de M^r E. A. Rocheleau, pour 7 habits et 8 paires de pantalons à 11⁰⁰ pour un habit et une paire de pantalons.

Soumissions pour chaussures

Les soumissions suivantes pour des bottes pour la brigade de la police, sont alors ouvertes et examinées

Antoine Duchaine	\$3.00 la paire,
Camille Didier	2.75 " " "
M ^r J. Tothier	3.00 " " "
J. E. Godin	2.75 " " "
Alex ^e Guilbert	2.75 " " "

Proposé par M^r Godin et résolu: que les trois plus bas soumissionnaires, savoir: Messrs. Didier, Godin et Guilbert soient requis de faire chacun une paire de bottes comme échantillon, qui seront examinées par ce comité vendredi prochain, à dix heures du matin. -

L. Vigor Sec. Gre.

Comité Spécial.

Vendredi, le 2 Mai 1884, à dix heures de l'avant-midi.
 Présents: Messrs. Brunelle, Godin, Lajore et le chef de Police.

Soumissions pour chaussures

Messrs. Camille Didier et J. E. Godin ont chacun envoyé une paire de bottes, et après délibération, il est décidé que la soumission de M^r Camille Didier soit acceptée.

L. Vigor Sec. Gre.

Comités Permanents du Conseil.

Jeudi, le 8 Mai 1884. à 7½ heures du soir.
 Présents: Messrs. Brunelle, Godin, Lajoie, Teasdale & Vanasse.
 - Pas de quorum -

General.
 Lettre René de
 Dion

Lue une lettre de Mr. René de Dion, qui, vu le manque de succès pécuniaire du concert qu'il a récemment donné, représente qu'il demande que le loyer de la salle de l'Hotel-de-Ville soit diminué. -

Résolu de ne pas exiger moins de \$15⁰⁰ pour cette soirée.
 Lettre de P. A. Boudreau, Esq., avocat, demandant, de la part des résidents de la rue Hertel, que les trottoirs dans cette rue soient réparés sans délai; - Le Secrétaire Trésorier dit que, le 6 du courant, il a donné instruction au Chef de Police de notifier les intéressés de réparer de suite leurs trottoirs

Chemins
 Lettre de P. A.
 Boudreau

Marchés
 Bail à loyer avec
 F. Cormier

Le Secrétaire Trésorier dit que Mr. Truffli Cormier n'a pas encore signé le bail à loyer du magasin qu'il occupe dans le marché aux denrées, alléguant que certains ouvrages à faire à ce magasin n'ont pas été exécutés. -

Le Sec. Trés. devra notifier M. Cormier que s'il ne signe pas ce bail de suite, le susdit magasin sera remis en vente.

Marchés
 Lettre de Adolp.
 Lamothe
 Trianus

Lettre de Mr. Adolphe Lamothe informant le Comité des Marchés qu'il a terminé les glacières dans les étaux des bouchers -

Divers comptes sont examinés et approuvés -
 Les Comités des Marchés et de la Commune devront s'assembler demain, à 3 heures de l'après-midi. -

avis au chef
 de Police

Le Chef de police est appelé et il reçoit instruction de faire cesser le tapage nocturne, dont les résidents de la rue Badaux et des environs se plaignent depuis quelque temps. -

avis à l'Insp.
 des Chemins

Donner instruction à l'Inspecteur des Chemins de voir que le trottoir de Ls. Dussault, sur la rue St. George, soit réparé -

Il est suggéré et résolu qu'à l'avenir, les Comités Permanents

Ecoles. -
Circulaire du
Surtint. de l'Inst.
Publique

Permanents s'assemblent le jeudi au lieu du vendredi -
Lui une circulaire du Surtendant de l'Instruction Publique
qui demande qu'un conge soit accordé dans les écoles sous
le contrôle des Commissaires, lundi prochain, le 12 du courant, à
l'occasion de la "Fête des Arbres" -

Comptes examinés et approuvés -
H. Vigor
Sec. Genl.

Comités Permanents du Conseil.

Mardi, le 11 Mai 1884, à 7 1/2 heures du soir.
Présents: Messrs. les échevins Brunelle, Beau, Dumont,
Gervais, Godin, Lajoie et Teasdale. -

Req. de Joseph
Dugré & Jos.
Cloutier sur
Sujet des mar-
chés.

Sur les requêtes référées de Messrs. Joseph Dugré et Joseph
Cloutier, il est résolu de faire rapport au Conseil recomman-
dant que les revenus des marchés aux denrées et au four-
rage soient vendus annuellement comme par le passé, mais
le jour des dits marchés, à l'avenir, date du premier de
mai au lieu du premier de juillet; que lors de la pro-
chaine vente des dits revenus, ils le soient pour une
période de dix mois seulement.

Lettre de G. Lassalle

Lettre de G. Lassalle, Es. Percepteur du Revenu Provincial, re-
clamant de la part du Gouvernement de Québec, \$1672 pour 8
années dues au fonds des Patentes et Juries; - l'avocat de la Corpo-
ration, qui a été consulté à ce sujet, est d'opinion que la Corpora-
tion est exempte du paiement de cette somme - Résolu de
s'en tenir à l'avis de l'avocat de la Corporation. -

Req. de W. Cour-
teau & autres

La requête référée de M^{rs}. Urbain Courteau & autres - reste sous
considération pour plus tard -

Req. de Cléophas
Lord au
Sujet de la
Commune

Sur requête référée de M^{rs}. Cléophas Lord, résolu de lui permettre
d'ensemencer le terrain, dans la Commune, ci-devant donné
à Bouchin, aux conditions de la dite requête, pourvu qu'il l'
ensemence à ses frais en graine de mil et de tifle et qu'il en-
tretiennne les clôtures -

Le Secrétaire a instruction de demander à M^{rs}. Trufflé Cormier
de

signer de suite le bail à loyer de son magasin dans le
marché aux denrées -

Lettre des D^{mes}
M^{rs} M^{rs} M^{rs}

Lettre de la Rev^{te} Supérieure des Dames Ursulines deman-
dant des prix pour les élèves de leur internat, comme par
le passé - accordé -

M. M^{rs} M^{rs} M^{rs}

Comités Permanents.

Sundi, le 19 Mai 1884, à 7½ heures du soir.
Présents: Son Honneur le Maire et Messrs. les échevins
Brunelle, Cooke, Gervais, Reynar, Deasdale & Vanasse.

Général.
Lic. d'auberge

Délai accordé jusqu'à samedi prochain, pour les licenciers
d'auberges et de magasins qui ne sont pas encore payés.

Vente de la maison
de La Barre

Résolu de vendre la maison de M^r La Barre, rue St. Roch,
vendredi prochain, à 10 heures, am.

Req. de M. St. Laurent

M. St. Laurent et sa femme, tous deux âgés, malades et
indigents; résolu de ne pas leur fermer l'eau à présent.

Cie. du Richelieu
ou N. R. De Mon-
court

Consulter l'avocat de la Corporation au sujet des con-
ventions faites avec la Compagnie du Richelieu au su-
jet du boulevard.

Lettre M^r Wain-
wright

Taxes contre le Chemin de fer du Nord. - Ecrire à M^r
Wainwright, lui demandant de payer sous un délai de
8 jours, et procéder ensuite.

Finances.

Compte de Camille Didier pour chaussures pour la police
approuvé -

Lettre de l'Hon^{ble}
Malhiot

Lettre de l'Hon. A. G. Malhiot demandant à être payé de
ses mémoires de frais in re Boisvert vs Corp. Farmes, ap-
pulé en garantie. - Prendre l'avis de l'avocat et payer
s'il est favorable à M^r Malhiot.

Hon^{ble} A. Turcotte
Aqueduc.

Dette de l'Hon. Arthur Turcotte pour taxes - tolérer un peu
Requête référé de Messrs. Chs. Dumoulin et autres, pour

Req. de Chs. Dumou-
lin & autres
Marchés.

que l'eau soit conduite à la maison de M^r Ph. Belisle,
rue des Commissaires - Attendu à une autre année.
Bail à loyer de M^r Treffli Cormier - résolu de lui offrir
\$10⁰⁰, pourvu qu'il fasse à ses frais les ouvrages qu'il
réclame

Eclairage
Req. de L. Lacombe

reclamé dans son magasin, dans le marché aux denrées.
Requête référée de Mr. Luc Lacombe - lui accordé \$10⁰⁰ pour un aide pour allumer les réverbères à l'huile, d'ici aux prochaines appropriations.

Général
M. Honan
in re Ritter

Mr. Honan est admis dans la salle des Comités; il représente que Mr. Ritter est âgé, qu'il a pour seule ressource le loyer du magasin de la rue du Platon. En conséquence il demande qu'un bien d'édifier la moitié de ce loyer en paiement de la dette de Mr. Ritter, le Conseil se contente d'une somme de \$6⁰⁰ par mois. Après délibération il est décidé de n'exiger que \$8⁰⁰ par mois -

L. P. Mignon
Sec. Tres.

Comités Permanents.

Lundi, le 2 Juin 1884, à 7 1/2 heures du soir.
Présents: Son Honneur le Maire; Messrs. les échevins Brunelle, Cooke, Dumont, Godin, Lajoie, Normand et Teasdale. -

Général
Lettre de
l'Hon^{ble} A.
Turcotte

Présenté une lettre de l'Hon^{ble} Arthur Turcotte adressée à Son Honneur le Maire, demandant que le Conseil de cette cité passe une résolution dans le sens de celle adoptée par le Conseil de Ville de Québec, au sujet du tracé projeté pour la construction d'une ligne de chemin de fer afin de relier le chemin de fer du Pacifique, par la ligne la plus courte et la plus directe, avec un des ports de mer du Canada, sur l'Atlantique. - Décidé de ne pas prendre communication de cette lettre.

Résolu
M. Masson

Prendre des procédés contre Moïse Masson s'il ne paie pas immédiatement la taxe sur son certificat de licence d'hôtel.

Cité de Jos.
Desmarais

Résolu: de payer à Joseph Desmarais, \$6⁰⁰ pour les charges d'arbres d'ornement pris sur sa terre, à S^{te} Marguerite.

États des
Bouchers

Résolu: les bouchers qui, dans le cours de l'année, ont acquis, par transports de bœuf à loyer, approuvés par le Comité des Marchés, des états de bouchers, ont le droit de les

- garder, lors de la vente des dits étaux, aux mêmes conditions que les autres bouchers -
- Revenus des Marchés Résolu: que les prix de départ des revenus des marchés aux denrées et au foin, devront être réduits d'un sixième, vu que la vente sera pour 10 mois au lieu d'un an; de même pour les étaux des bouchers -
- Lettre de Chs. Dumoulin Lu une lettre de Mr. Charles Dumoulin, demandant que la décision du Comité de l'Acqueduc, sur la requête de Chs. Dumoulin et autres, qui demandait que l'eau fut conduite à la maison de Mr. Philippe Belisle, soit reconsidérée - Référé au Comité de l'Acqueduc. -
- Cte de G. Desilets Le Sec^r Trés^r est autorisé à payer le compte de Mr. Gédéon Desilets pour clôtures faites par lui et qui sont à la charge de la Corporation.
- Chemin de fer du Nord Le Secrétaire-Trésorier informe les Comités que le Chemin de fer du Nord n'a pas répondu à sa lettre, demandant le paiement des taxes - Aucune décision n'a été prise à ce sujet.
- Finances Les comptes du Comité des Finances ont été approuvés à 3 heures, cette après-midi, par Messrs. Brunelle & Cooke. -
- Ecoles Comptes approuvés -
- Récompenses à l'École N^o 2 Résolu: d'allouer \$30 pour les deux écoles priy aux élèves des deux écoles des D^{es} Giroux.

H. H. Brown
Sec. Trés.

Comités Permanents.

Lundi, le 9 juin 1884, à 7½ heures du soir.
Présents: son Honneur le Maire; M. M. les échev. Brunelle, Cooke, Deau, Gervais, Normand, Reynat, Teasdale, Vanasse.

- Req. de Tho^s. Cagné La requête de Mr. Thomas Cagné, présentée au Conseil le 9 juillet 1883, est prise en considération, et il est résolu de ne lui charger que la moitié des péages pour passer sur le grand pont de St. Maurice
Sur requête référée de Zach. Cloutier et autres, il est résolu de

remettre la considération de cette requête au vote des prochaines appropriations.

Req. de Célestin
Bellemare
Plainte contre
M. Masson
Éclairage

Sur requête référée de Célestin Bellemare, résolu de consulter l'avocat de la Corporation à ce sujet.

Résolu de déposer une plainte au bureau de la Paix contre Moïse Masson qui n'a pas payé la taxe sur salience d'hôtel - Résolu de transporter du ~~est~~ coin sud-est au coin nord-ouest des rues Royale et des Champs le réverbère au gaz -

Permis à
Jos. Bégin

Permis à Joseph Bégin d'agrandir de la largeur de la fenêtre voisine, son magasin dans la halle du marché aux denrées, à condition qu'il fasse cet ouvrage à ses frais, et que le bois employé à cet ouvrage reste la propriété de la Corporation.

Lettre de Chs.
Dumoulin

La lettre de Charles Dumoulin, Esq., demandant au Comité de l'Aqueduc de reconsidérer sa décision au sujet de la pose de l'eau jusqu'à la maison de Philippe Biliste, est prise en considération, et la demande de Mr. Dumoulin est accordée -

Avis au chef de
Police au sujet
de W. Grenier

Le chef de Police devra notifier Mr. W. Grenier d'enlever le bois qu'il a placé sur la ~~part~~ partie est du quai des poissonniers; le Conseil se proposant d'y ériger une petite halle pour la vente de poisson -

L. A. Vigor
Sec. Trés.

Comités Permanents.

Jeu. le 19 Juin 1884. - à 7½ heures du soir: -
Présents: M. M. les échevins Bonnelle, Cooke, Dumont, Gould, Lajoie & Vanasse. -

À venant huit heures du soir, et les membres présents ne formant pas le quorum, les Comités ne se sont pas assemblés. - Ajourné à lundi prochain

L. A. Vigor
Sec. Trés.

Comités Permanents du Conseil.

Jeudi, le 23 juin 1884. - à 7 1/2 heures du soir.
Présents: M. M. les échev. Brunelle, Bocke, Beau, Du-
mont, Gervais, Houllé, Lajoie, Normand, Reynar
et Vanasse -

General

La requête (référé) de Dom. Vallée et autres est remise pour
considération aux prochaines appropriations.

Req. de D. Vallée

Req. de C. Girard

La requête (référé) de Octave Girard est aussi remise pour
considération aux prochaines appropriations.

Req. de H. Lacroix

La requête (référé) de H. Lacroix et autres - est aussi renvoyée
aux appropriations.

Att. de Célestin
Bellemare

Sur la réclamation de Célestin Bellemare pour \$5⁰⁰ de
dommages, pour avoir été empêché d'exercer son commerce
de regrattier dans l'entresol du marché aux denrées, sur
quel l'avocat de la Corporation est d'opinion que cette somme
n'est pas due et ne doit pas être payée, il est décidé de ne
pas accorder la demande de Mr. Bellemare.

Lettre de A. E.
Gervais

Lû une lettre de A. E. Gervais, Ec., se plaignant que les
élèves de l'école dissidente, obstruent la rue des Champs
et y causent du désordre, en y jouant à la pelotte et
autres amusements, et causent des dommages et des
inconvenients aux voisins, et demandant que le Conseil
fasse cesser ces abus, sans quoi, il prendra des procédés
en loi contre la Corporation. Le chef de Police devra avertir
le maître d'école des dissidents, et adopter ensuite les
moyens convenables pour empêcher ces jeux dans la
dite rue. -

Lettre de Edr.
Turgeon

Lû une lettre de Mr. Edr. Turgeon pour qu'il lui
soit permis de placer dans le Carri Champlain, pendant
les trois jours du 25^{0e} anniversaire, des tables de ra-
fraichissements et boissons. - Demande refusée -

Finances.
Ecoles
Prix à l'École
dans l'île

Divers comptes sont approuvés -
Les comptes contre la commission des écoles sont approuvés.
Résolu d'accorder des prix aux élèves de l'école de l'île de la
Pothuie, au montant de \$5⁰⁰

H. Mignot Dubois

Comité Spécial

nommé par le Conseil-de-Ville, le 23 juin 1884, pour entendre et juger les plaintes filées contre les listes des électeurs municipaux, pour 1884. -

Lundi, le 23 juin 1884, à neuf heures du soir.

Présents: les Échevins Gervais, président, Brunelle & Reynat.

Plainte contre
la liste des
électeurs mu-
nicipaux

Plainte de Alex^d. McKelvie demandant que le nom de Alex^d. McKelvie Sen^r, soit inscrit sur la liste des électeurs du quartier Notre-Dame - accordé

Plainte de P. E. Panneton, Esq., qui déclare ne pas être le propriétaire d'un terrain sur le Côteau St. Louis, entré en son nom dans le rôle d'évaluation et qui demande que son nom soit inscrit sur la liste du quartier Notre-Dame. accordé -

Plainte de Moïse Labranche pour demander que son nom soit inscrit sur la liste du quartier Notre-Dame. - La taxe d'adh. il est redevable étant pour une propriété appartenant ci-devant à L. D. Piquin, Esq. - et qui ont été transportées au compte du dit Moïse Labranche. Plainte rejetée

Plainte de Alex^d. Guilbert demandant que son nom soit inscrit sur la liste du quartier Notre-Dame. - Accordé

Plainte de P. B. Vanasse, Esq., demandant que les noms de Edouard Carufel, Frs. Desaulniers, F. N. Duval et Narcisse Lisotte soient retranchés de la liste du quartier Notre-Dame, et que celui de Eugène Moreau y soit inscrit. Accordé

Ordonné que les listes des électeurs municipaux de cette cité soient amendées, conformément aux décisions ci-dessus de ce comité. -

[Signature]
Sec. Greffier

Comité des Finances.

Lundi, le 30 juin 1884 - à 7 1/2 heures du soir.
Présents: Messrs. Cooke, président, Brunelle, Godin et Vanasse.

Finances
congé aux employés

Les comptes contre la Corporation sont examinés et approuvés.
Copie.

Nous, soussignés, prions M. le Secrétaire-Trésorier de vouloir bien donner, autant que possible, congé à ses employés pendant les fêtes des 3, 4 et 5 juillet prochain -

30 juin 1884.

(Signé) R. S. Cooke,
" P. D. Vanasse,
" L. Brunelle,
" J. A. C. Godin -

H. P. Vigor
Sec. Trés.

Comité des Finances.

Vendredi, le 25 juillet 1884, à 3 heures de l'après-midi.
Présents: M. Cooke, président, Brunelle

Finances

Examen et approbation des comptes.
Les comptes suivants sont réservés pour être soumis aux Comités Permanents, savoir:-

- Le Constitutionnel - Impressions et annonces \$32.00
- Le Département du Revenu de l'Intérieur.
- 3 ans de rente du Platon 45.00
- R. Kiernan, registrateur, certificat contre le N: 703 - 5.85

H. P. Vigor
Sec. Trés.

Comité Permanent.

Vendredi, le 25 juillet 1884, à huit heures du soir.

Présents: M. le Pro-Maire, R. S. Cooke; MM. les échevins Brunelle, Carignan, Deau, Dumont, Gervais, Godin, Gould, Leasdale et Vanasse.

permis à Alex
Dicoteau

Résolu de permettre à Alex. Dicoteau, constable, de toucher la somme collectée par le chef de police, d'un délinquant qui avait endommagé l'uniforme du dit Dicoteau, après déduction, toutefois du coût de la réparation de l'uniforme.

Bail à Loyer
avec Léonard
Duguay

Passer un bail à loyer avec Léonard Duguay de son étal de boucher, au prix de l'an dernier, jusqu'à ce qu'une glacière soit placée dans cet étal, après quoi, il paiera le prix fixé par une résolution du Conseil passée il y a quelque temps. -

Lettre à W. Mc
Danson

Ecrire à Mr. Wm. Mc D. Danson de régler ses comptes de taxes.

Cte de R. Kiernan

Compte de Mr. R. Kiernan, certificat \$ 703. \$ 5.85, considération remise -

Cte du Consti
tutionnel

Compte du Constitutionnel, impressions et annonces, \$ 32.00, considération remise -

Cte au sujet
du Platon

Compte du Département du Revenu de l'Intérieur, sans de rente du Platon, \$ 75.00; - écrire à l'Hon. M. Langervin et lui transmettre le compte de la Corporation contre le Gouvernement d'Ottawa.

Rap. de M.
Hamel

Notifier Mr. Hamel de faire rapport aux Commissaires d'École des coûts des réparations à faire à l'École N:2.

L. A. Major
Sec. Gre.

Comité Permanent.

Lundi, le 4 Août 1884, à 8 heures du soir.

Présents: - Messrs. Cooke, pro-maire, Brunelle, Deau, Dumont, Gervais, Godin, Gould, Raynar, Leasdale et Vanasse.

Requête

Req. de Adél.
Limoges
Rap. de O. Z.
Camel

Requête (préférée) de Adélard Limoges, pour augmenta-
tion de salaire - refusée -
Rapports (référés) de surintendant de l'Acqueduc et de
l'inspecteur des Chemins - (aux appropriations pour
considération.)

Ctes de B. Duval
& R. Kiernan

Les comptes de Messrs. Bruno Duval et Robt. Kiernan,
qui avaient été référés par le Comité des Finances,
sont approuvés. -

Lettre au Dépt.
des T. Publics

Lu une lettre du secrétaire du Département des Travaux
Publics, Ottawa, au sujet du compte de la Corporation
contre le Gouvernement du Canada, lequel compte est
soumis au Ministre de la Justice.

appropriations

Les estimés des revenus probables de la présente
année fiscale sont ensuite pris en considération
et il est résolu de réduire les taux de l'eau, au
tarif en force avant l'année dernière -

Les comités sont ensuite levés, les membres de-
vant siéger immédiatement à une assemblée
régulière du Conseil de Ville -

Après l'assemblée du Conseil, à dix heures du
soir, les comités ont continué la considération des
appropriations;

appropriations

Les items N^{os} 2, 3, Fonds d'Amortissement & Anticé et
Commission sont examinés et passés. -

L'item N^o 4 ~~est aussi (Assurances)~~ est (Salaires) est aussi
passé, en retranchant le salaire d'un surnuméraire (\$200)

Les items ^{N^o 5} Assurances des Propriétés, N^o 6 Département du
et N^o 7 Département de l'Acqueduc sont passés, en
retranchant de l'item N^o 5, la prime de l'assurance de
O. Z. Camel, contre les accidents; de l'item N^o \$75⁰⁰ sur
papeterie & impressions (les annonces dans les journaux con-
cernant les taux de l'eau devant être supprimées) et \$4⁰⁰ pour
le "Engineers' Mining Journal" -

Les Comités s'ajournent ensuite à jeudi prochain, le 7 du
courant, à 7 1/2 heures du soir.

[Signature]

Comités Permanents.

Jeudi, le 7 Aout 1884 - à 8 heures du soir.
Présents: Mill. Cooke, pro-maire, Brunelle, Gervais et Vanasse. - 4 -

A huit heures, les membres présents, ne formant pas le quorum - se sont retirés, sans ajournement.

J. Mignou
Sec. Lres.

Comités Permanents.

Lundi, le 11 Aout 1884. - à 8 heures du soir -
Présents: Messrs. Carignan, Dumont, Godin, Hould, Lajoie et Reynar et Teasdale -

Les comités délibèrent sur les appropriations jusqu'à 8 heures, après quoi le Conseil s'assemble -

A heures et demi les Comités se sont de nouveau réunis, et après avoir terminé la préparation des appropriations, ont levé la séance à dix heures, pour se rendre de nouveau en la Salle du Conseil -

J. Mignou
Sec. Lres.

Comités Permanents.

Mercredi, le 20 Aout 1884, à huit heures du soir.
Présents: Son Honneur le Maire, et Messrs. les échev. Brunelle, Carignan, Cooke, Dean, Dumont, Gervais, Godin, Hould, Lajoie, Reynar, Teasdale et Vanasse.

Req. de Joseph Godin

Sur requête référée de Joseph Godin, constable-pompier, pour augmentation de salaire, vu les services qu'il rend pour entretenir en bon état, et pour réparer le téléphone et le télégraphe d'alarme, il est résolu de lui accorder \$20 par année. - Ont voté pour +

1 Mill. Vanasse, Ger-
vais, Brunelle, Dean,
Reynar, Teasdale, Hould,
et Cooke -
Contre - Mill. Lajoie,
Carignan, Dumont
et Godin -

Sur requête référée de Messrs. P. A. Dévotauy autres pour

- Reg. de F. B. Pico- pour une traverse sur la rue St. Philippe; il
 teau & autres est résolu de faire faire cette traverse.
- Reg. de Ed. Godin Sur la requête de Mr. Edouard Godin, gardien
 des Ponts St. Maurice, pour que son salaire soit
 augmenté; - cette demande est rejetée, vu que le
 salaire de Mr. Godin a été augmenté l'année dernière.
- Congé à P. N. Robichon Il est permis à Mr. Pierre Robichon, 1^{er} Ingénieur
 de l'Acqueduc de prendre un congé de huit jours,
 pourvu qu'il fournisse un remplaçant compétent.
- Charbon acheté Le Secrétaire-Trésorier ayant payé \$1000 à Mr. Paterson
 de Mr. Paterson à compte de \$1396.14 pour charbon livré jusqu'à
 son présent, il est résolu de ne pas faire d'autres paie-
 ments à Mr. Paterson, avant qu'il ait livré la ba-
 lance du charbon pour lequel il a contracté.
- Reg. de Napl. Langlois Sur requête (référée) de Napl. Langlois et autres pour
 déplacement d'un fanal d'éclairage; il est entendu
 que le comité de l'Éclairage visitera les lieux demain.
- Lettre à la Cie du Gaz Ecrire à la Cie du Gaz pour savoir à quel prix elle poserait
 et allumerait 4 poteaux de gaz dans le large Champlain.
- Soumissions + Il est décidé de demander des soumissions pour
 ouvrages au quai des bateaux de pommes, à la côte Bona-
 venture et au quai et chemin près le moulin à vent;
 ainsi que pour les ponts St. Maurice - (jusqu'à lundi
 prochain, le 26 du courant, à 4 heures p.m.)

Comités Permanents.

Lundi, le 25 Aout 1884, à neuf heures du soir.
 Présents: Son Honneur le Maire, et Messieurs les
 Echevins Brunelle, Carignan, Cooke, Dean,
 Dumont, Godin, Gervais, Lajoie, Reynar,
 Teasdale et Vanasse.

- Reg. de John Bowland La requête de Mr. John Bowland, demandant une
 indemnité pour un morceau de terrain, en arrière
 de la rue St. Paul, laquelle avait été mise devant le
 Conseil.

Conseil le 21 janvier dernier, et référée aux comités *perma-*
des chemins, est de nouveau référée à ce même comité.

Les soumissions suivantes pour réparations aux ponts
St. Maurice, à la côte de la rue Bonaventure et au quai des
bateaux, sont ouvertes et sont comme suit: -

Soumission pour les ponts et quai des ba- teaux et à côte Bonaventure	Ely. Samson & C ^{ie} - Quai des Bateaux	\$545.00
	Si la Corp. garde le vieux bois et rajoute	30.00
	2 - Grand Pont St. Maurice - renouveler à neuf partie du sous- pontage - le 1000 pieds	417.00 25.00
	3 - Petit Pont St. Maurice: redoubler le pontage avec vieux bois du grand pont	107.00
	4 - Côte de la rue Bonaventure	47.00
J. E. Normand - Quai des bateaux		630.00
Millette et Leblanc -		
	1 ^o - Côte de la rue Bonaventure	85.00
	2 ^o - Ponts St. Maurice renouveler à neuf partie du sous pontage - le 1000 pieds	605.00 20.00
Prosper Beaumier & C ^{ie} -		
	1 ^o Quai des bateaux	588.00
	2 ^o à décider \$25 ⁰⁰ pour le vieux bois -	
	2 ^o Grand Pont St. Maurice renouveler partie du sous pontage, p. 1000 p. ^{ds}	527.00 23.00
	3 ^o Petit Pont St. Maurice, renouveler le pontage avec le vieux bois du gr ^d pont.	117.00
	4 ^o Côte Bonaventure	67.00
Moïse Godin: - Quai des bateaux		445.00
	(avec droit de garder le vieux bois) -	
J. B. Picoteau: -		
	Ponts St. Maurice	700.00
	réparation du sous pontage du grand pont. - le 1000 pieds -	18.00
Pierre Michellu, père: -		
	Quai des bateaux, avec vieux bois	475.00
	do - sonale -	500.00

Geo. Michelin: -

Cote Bonaventure - \$175.00

J. A. Verrette: -

1^o Quai des bateaux - 350.00

2^o Ponts St. Maurice 480.00

3^o Cote Bonaventure 62.00

Le montant voté dans les appropriations pour le quai des bateaux étant moins élevé que celui demandé par les app. soumissions ci-dessus, il est décidé de ne pas accepter aucune de ces soumissions, et de ne faire à ce quai que les réparations les plus urgentes, (ne devant pas excéder \$200) -

Le comité étant informé que Mr. Elzéar Samson refuse de faire les réparations de la Cote Bonaventure, pour \$47⁰⁰, si ses soumissions pour autres ouvrages ne sont pas acceptées, il est résolu d'accepter les soumissions suivantes de Mr. J. A. Verrette, savoir: celle pour les Ponts St. Maurice \$480.00

celle pour la Cote Bonaventure 62.00

Un acte de marché de ces ouvrages devra être fait, et signé en double par Son Honneur le Maire et Mr. Verrette. -

Lettre de J. E.
Normand

Lu une lettre de J. E. Normand, Esq., offrant de vendre un certain lot de madriers de pèche de 24 pieds de long et 11 pouces de largeur pour \$45⁰⁰ le cent - en déduction de ses taxes -

- Aucune décision -

Lettre de S. C.
Stevenson

Lu une lettre de Mr. S. C. Stevenson, Secrétaire du Conseil des Arts et Manufactures, suggérant de nommer un comité composé de membres du Conseil et d'autres citoyens pour s'occuper du choix des professeurs de l'école des arts et manufactures, en cette cité, l'hiver prochain, et pour visiter et surveiller la dite école; suggérant de plus qu'il local convenable, chauffé et éclairé devrait être fourni par la Corporation -

Considération remise -

Résolu

Contestation in Réolu, d'autoriser l'avocat de la Corporation de contester
 re J. C. Hart l'opposition que Mr. Malhiot a filé entre les mains du shérif
 pour que le terrain de feu J. C. Hart, rue du Platon, qui doit
 être vendu par le shérif, en septembre prochain, le soit à la
 charge d'une hypothèque de \$1800 en faveur de la Corpora-
 tion, pour emprunt fait par Mr. Hart, comme incendié de
 1856 -

Lettre de Abbott Réolu. Lû une lettre de Messrs. Abbott & Hodgson, de
 & Hodgson Montréal, réclamant le remboursement de la taxe de \$5⁰⁰
 payée par le voyageur de commerce de cette maison, -
 Refus de rembourser -

Soumissions pour la Station de Police Trois lettres contenant des soumissions pour la cou-
 la Station de verture de la Nouvelle Station de feu et de police, ne sont
 Police pas lûes - ces soumissions n'ayant pas été demandées -
 École Réolu: - d'autoriser l'avocat de la Corporation de con-
 d'École, filé entre les mains du shérif, pour cotisations
 dues par la famille Hart.

H. A. Vigor
 Sec. Trés.

Comité des Finances.

Vendredi, le 29 Aout 1884, à 7^{1/2} heures du soir.
 Présents: - Messrs. Cooke, président, Brunelle,
 Dean, Godin et Vanasse. -

Attendu qu'il est dû un compte de \$575.58 à M^r.
 Cte de Edmond, Edmond Lamothe, pour briques fournies et posées à
 Lamothe la nouvelle station de feu et de police, lequel compte
 est certifié par Mr. Hamel et approuvé par trois mem-
 bres de ce comité;

Et attendu que le Secrétaire-Trésorier n'a pas de fonds en
 mains pour payer ce compte, il est par le présent au-
 torisé de prendre ce montant sur et à même le dépôt
 à intérêt, fait à la Banque d'Accheloque, icij d'argent
 provenant

autorisation au Sec = Trés. provenant de la vente des débentures de la nouvelle dette consolidée, à condition qu'il rembourse au dit dépôt à intérêt, même somme sur les premiers argents qu'il aura en mains.

Rôle de perception terminée

Résolu d'annoncer en français et en anglais, dans le journal des Trois-Rivières, que le rôle de perception est terminé (attendu qu'un seul journal est actuellement publié en cette ville.)

Sur proposition de M. Vanasse, il est décidé que, à l'avenir, les Comités Permanents s'assembleront le vendredi.

H. A. Rigor
Sec. Trés.

Comité des Chemins.

Samedi, le 30 Août 1884, à 4 heures de l'après-midi.
Présents: M. L. Brunelle, président, Dumont, Gervais, Godin et Gould.

Soumission de F. A. Verrette

Mr. F. A. Verrette ayant représenté que la spécification des ouvrages à faire aux ponts St. Maurice, comporte des dispositions qui ne lui ont pas été expliquées verbalement par M. Hamel, et que cette spécification ne lui a pas été montrée ou lieu lorsqu'il a présenté préparé sa soumission, il decline de signer le marché pour ces ouvrages, et se déclare prêt à signer un marché pour les ouvrages de la Côte de la rue Bonaventure, au prix de sa soumission.

Arrêté: passer acte de marché avec Mr. F. A. Verrette pour la Côte Bonaventure; et demander des nouvelles soumissions pour les ouvrages aux ponts St. Maurice, lesquelles seront reçues et ouvertes à une assemblée de ce Comité, lundi prochain, à 4 heures de l'après-midi - Chaque soumission devra être accompagnée d'un dépôt de dix piastres.

H. A. Rigor
Sec. Trés.

Comité des Chemins.

Lundi, le 1^{er} Septembre 1884, à 4 heures de l'après-midi. -
Présents: M. Brunelle, président, Dumont, Gervais, Godin
et Hould. -

Soumissions pour les Ponts	Les soumissions suivantes pour ouvrages à faire aux Ponts St. Maurice, sont ouvertes: -			
	Prosper Beaumier: Grand Pont	535.00		
	Petit Pont	<u>110.00</u>	645.00	
	John Abran			600.00
	Elz. Samson Grand Pont:	520.00		
	Petit Pont:	<u>105.00</u>	625.00	
	J. B. Desjoteau			550.00
	E. A. Verrette			570.00
	Pierre Michelin			535.00
	Antoine Marineau			665.00

La soumission de Mr. Pierre Michelin, étant la plus basse est acceptée, à condition qu'il fournisse une caution de \$100, en sus des 15% de retenue sur les paiements qui pourraient lui être faits avant les ouvrages soient terminés et reçus - Il devra signer un acte de marché (en double) avec son Honneur le Maire.

H. Prigou Sec. Grev.

Comités Permanents.

Vendredi, le 5 Septembre 1884, à 7 1/2 heures du soir.
Présents: Messrs. Brunelle, Carignan, Cooke, Deau,
Dumont, Gervais, Godin, Hould, Lajoie, Teasdale
et Vanasse.

Résolution au sujet des Ponts
Résolu: que les travaux de réparation aux Ponts St. Maurice seront faits à la journée, et que sous la conduite de Pierre Michelin père, avec un salaire de \$1⁵⁰ par jour; les autres ouvriers devant être payés \$1⁰⁰ par jour.

Lettre de M^{re} Cressé

Lettre de M^{re} A. B. Cressé demandant quel serait le plus bas

Glacière

bas prix de location de la Salle de Musique pour un concert que des dames se proposent d'organiser au profit des pauvres de cette ville - Le loyer est fixé à \$10.00. Résolu de faire faire de suite une glacière dans l'étal de boucher de Mr. Ephrem Teasdale et dans celui de Mr. Léonard Duguay.

Résolution au
Sujet des Bénéficiaires
d'Assurances

Préparer une résolution pour demander à l'Association Canadienne des Assureurs contre le Feu de classer la ville des Trois-Rivières dans une classe de taux d'assurance moins élevés, que ceux de la classe C. -

Req. de O. Girard

Préparer une résolution au sujet de la requête de O. Girard et autres pour qu'il leur soit permis de poser un canal d'égouts dans la rue René

Finances
Ecoles.

Divers comptes sont adoptés -

Rencontre de
M^{rs} Tetreault
avec les Com-
missaires

Mr. Tetreault, Inspecteur d'Écoles, rencontre les Commissaires pour leur représenter qu'aux termes d'un des règlements du Conseil de ~~la~~ l'Instruction Publique le nombre des élèves dans les écoles ne doit pas excéder 50 - Si le nombre des élèves est plus élevé, il est nécessaire d'adjoindre une assistante à l'instituteur ou l'institutrice - Il recommande, en conséquence, que les écoles des D^{ms} Dusault et Rivière soit divisées en trois classes et qu'une assistante soit nommée pour la troisième classe. -

Il recommande aussi que l'allocation pour l'école de l'île de la Gotherie soit augmentée, afin de pouvoir avoir une institutrice pour cette école. - La considération des suggestions faites par Mr. Tetreault est remise à lundi prochain -

Résolu d'accorder 50 enciers de plomb pour l'école des frères - (N^o 7)

Divers comptes sont approuvés -

M. Cooke qui a acheté le terrain voisin du cimetière juif, appartenant à la succession Stark, sur la rue des Poisons, occupé depuis plusieurs années par l'école

école des frères, à la vente du shérif, hier, au prix de \$200, offre de revendre ce terrain aux Commissaires d'École pour \$242⁰⁰. Les \$42⁰⁰ étant le montant d'un jugement, capital et frais, qu'il a contre la succession Stark. - Résolu de payer \$242⁰⁰ à Mr. Cooke.

Eclairage.
Lettre de John
Godwin

Lettre de Mr. John Godwin, Secrétaire de la Compagnie du Gaz, disant que la Compagnie chargera \$5⁰⁰ pour l'éclairage au Gaz du Carré Champlain, pendant la saison d'été, pour chaque fanal - La Corporation devant fournir les lampes et les poteaux, et payer le coût de la pose des tuyaux. -

H. J. Mignot
Sec. Secs.

Assemblée des membres suivants du Conseil: -
Son Honneur le Maire; M^{rs}. les Echevins Brunelle,
Dumont, Godwin et Lajoie.

Vendredi, 12 Septembre 1885

L'avis de convocation étant pour une assemblée des Commissaires d'École, les membres présents, avant de s'occuper des affaires d'école, ont délibéré sur les questions suivantes: -

Ed. Godwin
Gardiens des P. Présente une liste, certifiée par le Gardien des Ponts, des personnes qui travaillent à la réparation du pontage des Ponts St. Maurice, et du temps qu'elles ont travaillé.

Ordonné de payer ces personnes -

M^{rs} de J. B.
Normand Présente un compte des passages de voitures pour le compte de Mr. J. B. Normand, sur les ponts St. Maurice, du 15 juillet au 12 septembre courant. -

Ordonné que Mr. Normand devra, à l'avenir, payer les taux de péages ordinaires -

Lettre de G. J.
Bartheau
Sujet de la
Salle publique Présente une lettre de G. J. Barthe, Ecr., adressée au Secrétaire-Trésorier, et au Président du Comité de l'Hôtel-de-Ville, demandant l'usage de la grande salle de l'Hôtel-de-Ville, pour une assemblée publique, le 14 Octobre prochain; après quelques explications par Mr. l'échevin Dumont, il

il est résolu de louer cette salle à Mr. Parthe, le prix de location devant être de \$10⁰⁰. Le Secrétaire a instruction d'en informer Mr. Parthe. —
Il est ensuite procédé aux affaires des écoles —

H. Mignot
Sec. Gés.

Comités Permanents.

Vendredi, le 19 Septembre 1884, à 7½ heures, P. M.
Présents: Son Honneur le Maire et M. M. les échevins
Brunell, Carignan, Gervais, Godin, Hould,
Laprie et Teasdale. —

- Req. des Mos. Mcillette
" " F. L. Bellefeuille
& autres
Req. de J. Paradis
Lettre de John
Godwin
Lettre de Alf. W.
Hadriell
Lettre de W. C. Pentland
Lettre à F. A.
Verrette
Délai pour
Escrire sur
Taxes
- Requête de Mr. Thomas Mcillette (référé) renvoyée.
" " Messrs. F. L. Bellefeuille & autres, consi-
dération remise.
Requête (R) de Mr. J. Paradis - refusé pour cette année.
Lettre de Mr. John Godwin, Secrétaire de la Compagnie du Gaz,
informant le Secrétaire que le coût des travaux d'éclairage
est d'environ \$5000, et celui des poteaux de \$10 à \$12⁰⁰.
Résolu d'attendre au printemps prochain pour faire
poser le gaz dans le Carré Champlain —
Lettre de Mr. Alf. W. Hadriell, Secrétaire de l'Association des
Assureurs, au sujet des taxes d'assurance en cette cité;
(pour être lue en Conseil, lundi prochain.) —
Lettre de Mr. W. C. Pentland demandant que les trot-
toirs sur les rues St. Louis et Craig soient réparés.
Le Secrétaire devra écrire à Mr. P. A. Verrette de
terminer les réparations à la Côte Bonaventure.
Attendu que les 20 jours de délai pour avoir droit à
l'excompte de 6% sur le paiement des taxes municipi-
pales expirent un dimanche (21 du courant), il est réso-
lu d'étendre ce délai au jour suivant, (le lundi, 22 du
courant). —
Les comptes contre la Corporation sont examinés
et

Finances et approuvés, excepté ceux qui ne sont pas encore certifiés par Mr. Hamel. —

M. E. Hart Résolu de déduire la taxe sur un chien dans le compte de Mr. Moses E. Hart.

Résolution au sujet des scieries de Ross, Ritchie & Co. Attendu que les scieries de Messrs. Ross, Ritchie, Co, n'ont pas été en opération pendant toute la présente saison d'été, et que l'exemption des taxes qui avait été accordée pour dix ans, sur ces scieries était en considération de ce lorsqu'elles sont en opération, elles procurent de l'emploi à un grand nombre de travailleurs, il est résolu que cette exemption de taxes ne peut être accordée cette année. Les comptes contre les Commissaires d'École sont approuvés.

J. H. Major
Sec. Trés.

Comités Permanents.

Vendredi, le 3 Octobre 1884, à 7½ heures du soir.
Présents: Son Honneur le Maire; Mll. les Échevins Brunelle, Gervais, Lajoie et Reynar.

Les membres présents ne formant pas le quorum ont ajourné à demain, à 7½ heures du soir.

J. H. Major
Sec. Trés.

Comités Permanents du Conseil.

Jeudi, le 10 Octobre 1884, à 7½ heures P. M.
Présents: Son Honneur le Maire; Mll. les échevins Brunelle, Carignan, Cooke, Deau, Drumont, Gervais, Godin, Gould, Lajoie, Reynar, Teasdale et Vanasse. —

Lettres de A. W. Hadrill Lu deux lettres de Mr. A. W. Hadrill, secrétaire de l'Association des Assureurs, au sujet de la taxe imposée sur les Compagnies d'Assurance contre le Feu, qui font affaire en

en cette cité. Le Sec^{re}-Trés^r devra répondre les estimés des revenus et des dépenses étant votés pour la présente année, il est impossible de diminuer la taxe sur les assurances, qui est un des revenus de l'année; et il devra inviter l'Association des Assureurs d'envoyer ici un inspecteur, aux frais de la Corporation, pour visiter l'aqueduc et les autres moyens de protection contre le feu, en cette cité, et pour faire rapport du résultat de sa visite.

Lettre de S. C. Stevenson

Lui une lettre de Mr. S. C. Stevenson, Secrétaire du Conseil des Arts et Manufactures, demandant si le Conseil-de-Ville a nommé un comité local pour visiter l'école du soir, et voir au bon fonctionnement de cette école.

Arrestation de F. May

Le Secrétaire-Trésorier fait rapport que conformément aux dispositions de la charte, il a donné ordre à P. Gingras, huissier, d'arrêter et de conduire devant le maire, le pro-maire ou un juge de paix, Ferdinand May, agent de la Compagnie d'Assurance "New-York Life Ins. Co.", qui refuse de payer sa licence comme tel agent d'assurance et qui n'a pas d'effets saisissables en cette cité; que le dit huissier lui a fait rapport que Son Honneur le Maire n'étant pas prêt à agir sur l'ordre du Secrétaire-Trésorier pour qu'il fut fait selon la loi, il s'est adressé à plusieurs juges de paix, qui tous ont refusé d'agir; qu'en conséquence le dit huissier a laissé le dit Ferd. May en liberté. - Son Honneur le Maire ayant informé les comités Permanents qu'il serait prêt à juger en cette affaire, à des heures raisonnables, le Secrétaire a instruction d'avertir l'huissier de conduire le dit F. May devant M. le Maire, à l'heure et au jour que le maire lui nommera.

Amendement à l'acte d'incorporation

Le Secrétaire suggère qu'il serait temps de s'occuper des amendements à l'acte d'incorporation qui doivent être présentés à la prochaine session de la Législature.

Cette

Rep. de N. L. De
Noncourt

Cette question est renvoyée à plus tard pour considération.
Le Secrétaire-Trésorier fait la lecture d'un rapport de M. L. De noncourt, Ec, en date du 23 janvier 1882, concernant la rente con-
tinue affectant les emplacements des rues Bureau, Levaïs et St. Eli-
zabeth.

Re Od. Panz
neton

Le Secrétaire-Trésorier est autorisé à aller à Québec, ce soir,
attendu que Mr. De Noncourt requiert ses services au sujet de
la cause en Appel de Odilon Panneton contre la Corporation.

Offre par
Ross, Ritchie
& Co.

Le secrétaire annonce que Messrs. Ross, Ritchie & Co, lui ont
offert le paiement de leurs taxes, après déduction de la remise
qui leur a été faite ces années dernières, et qu'il a refusé cet
offre. - Le Secrétaire est autorisé à remettre sur les taxes de
cette année, un quart du montant qui était auparavant
deduit, vu que les scieries de M. R. R. & Co, ont été en opé-
ration pendant quelques semaines depuis le 1^{er} juillet dernier.

Req. de O. Dubé
Protés contre
J. A. Gagnon & Co.

Le Secrétaire déclare qu'il a acheté, à la vente du shérif, le
terrain de David Teasdale, rue Bureau, pour \$32, et celui des
Hérit. A. S. & Fark, même rue, pour \$42.⁰⁰

La requête (référé) de Octave Dubé est renvoyée -
Le Secrétaire devra préparer une motion pour faire protester
Messrs. J. A. Gagnon & Co, au sujet de leurs empiétements sur
le Boulevard

Ouvrage par
F. A. Ferrette
à la côte Bon.

M. Ferrette ayant été notifié de terminer certaines réparations
à la côte de la rue Bonaventure, a informé le Secrétaire qu'
il avait plus de réparations à cette côte qu'il ne lui en a-
vait été indiquées par Mr. Hamel - il fera les nouvelles
réparations demandées à présent si Hamel donne son
affidavit qu'il avait demandé ce surplus d'ouvrage.

Req. de Geo. M.
Dougall
Lettre de W. C.
Penland

Le Secrétaire dit que Mr. Geo. M. Dougall demande que
les clôtures de la rue St. Maurice soient refaites de suite.
Lui une lettre de Mr. Penland se plaignant du mauvais
état des trottoirs dans les rues St. Louis et Craig -

Proposition de
Revd Richard

Le Secrétaire fait connaître une proposition du Revd. Richard,
Supérieur du Séminaire, au sujet du chemin sous les Gros
Pins -

Finances

Divers comptes sont approuvés.

Émission de
débentures Ponts

Le Secrétaire demande si le Conseil se propose d'émettre les \$3000 de débentures des Ponts St. Maurice qui restent à vendre - Considération remise à la prochaine séance -

Dépenses de la
Station de Police
avis à L. War-
necke

Le Secrétaire a instruction de préparer un état des dépenses pour la nouvelle station de Police à de Feu - Ls. Warnecke devra remplacer les arbres détruits et en planter d'autres, où il sera utile.

Sœurs de la
Providence

Le Secrétaire devra préparer une motion pour l'achat du terrain des Sœurs de la Providence (prolongement de la rue Champflour.) -

École

Réparations nécessaires à la toiture des écoles Nos 1 et 6 - ainsi qu'à l'école N.º 6 - Il devra y être vu. - Comptes d'école approuvés - -

J. L. Vigor
Sec. Gén.

Comités Permanents.

Mercredi, le 8 Octobre 1884, à 8 1/2 heures P.M.
Présents: - M. le Pro-Maire; M. les échevins, Brunelle, Carignan, Gervais, Godin, Lajoie, Desdale, Vanasse.

Soumissions
pour enduits
de la Station
de police

Les soumissions ci-dessous pour enduits dans une partie du premier étage de la nouvelle station de police et de feu, sont ouvertes et examinées, savoir:

Alphonse Vidal,	16 1/2 ^c par verge carrée;
George M. Leod	16 ^c " " "
Charles M. Leod	18 ^c " " "
J. B. M. Leod & Nobert	{ 18 " " repoli ou
Ls. Pothier, père	{ 15 " " lécouchés
Ls. Pothier, père	20 " "

1^{re} motion.

Proposé par M. Vanasse,
Secondé par M. Brunelle,

Que la soumission de M. George M. Leod pour les enduits à faire à la station de police et de feu, à seize

seize la verge soit acceptée; sous la direction du Surintendant des travaux de la bâtisse; et que le Secrétaire-Trésorier soit autorisé de préparer un acte de marché de ces ouvrages, qui sera signé par les présidents des comités de la police et du feu & par M. George M. Leod -

2^e motion.
amendement.

Proposé par M. Carignan.
Secondé par M. Godin.

En amendement à la motion de M. Vanasse, que des nouvelles soumissions pour les enduits soient demandées suivant des spécifications écrites de ces enduits; lesquelles soumissions seront reçues demain soir.

Ont voté pour l'amendement: M. Carignan, Teasdale & Godin.
" " contre " M. Vanasse, Gervais, Brunelle, Lajoie; - 4 - perdue

La motion principale (N.º 1) est ensuite mise aux voix, ont voté
Pour: - M. Vanasse, Gervais, Brunelle & Lajoie - 4;
Contre: - M. Carignan, Teasdale & Godin - 3. adoptée.

3^e motion.

Proposé par M. Teasdale.
Secondé par M. Lajoie,

Que les enduits à faire dans la station de police et de feu, en vertu de la résolution qui vient d'être adoptée, le soit pour la partie du premier étage qui doit être à l'usage de la brigade de feu et de police - Adoptée

Salaires de
Jos. Godin

Il est ensuite résolu que le salaire de Joseph Godin, constable & pompier, décédé ce jour, soit payé à sa veuve pour tout le mois courant. A déduire, cependant la somme de \$6⁰⁰ qu'il avait collectée, pour taxe sur un bateau de pommes. -

H. Migney Sec. Trés.

Comités Permanents.

Vendredi, le 10 Octobre 1884, à huit heures du soir.

Présents: Son Honneur le Maire et M. M. les échevins
Brunelle, Carignan, Cooke, Dean, Demont,
Gervais, Godin, Hould, Lajoie, Repras, Teasdale
et Vanasse -

Avons

Cie du Richelieu Avoir copie de l'acte de vente du quai et des hangars, par le shérif à la Compagnie du Richelieu, et produire à la prochaine assemblée des comités l'acte d'accord entre la Corporation et la Compagnie du Richelieu -

Rapp. du chef de Police Présenté un rapport du chef de Police qui recommande que les nouveaux membres de la Brigade de Feu et de Police devraient être des hommes d'au moins cinq pieds et neuf pouces de hauteur, parlant les langues française et anglaise, et sachant lire une de ces deux langues.

Plusieurs requêtes de personnes demandant à remplacer dans la Brigade de Feu et de Police Joseph Godin, décédé, sont venues, et le vote étant pris pour le choix d'un des signataires de ces requêtes, il est

Requêtes de Ad. Limoges comme suit :-
 Pour : Adélard Limoges.
 M. Reynar
 Cooke - 2.
 Contre: M. Nanasse,
 Lajoie
 Gervais,
 Brunelle
 Carignan
 Dean,
 Teasdale,
 Dumont,
 Hould,
 Godin - 10

Louis Simard Pour :-
 M. Brunelle,
 Dumont,
 Hould,
 Godin
 Carignan. - 5 -
Louis Simard.
 M. M. Contre :-
 Nanasse,
 Lajoie,
 Gervais.
 Dean,
 Reynar,
 Teasdale
 Cooke - 7
 Pour

Requêtes de
Jas. Couture

Pour: James Couture.
Mell. Teasdale
Cooke - 2

Contre: -
Mell. Vanasse,
Lajoie,
Gervais,
Brunelle,
Carignan,
Deau,
Reynas,
Dumont,
Hould,
Godin. - 7

Theodule Beau-
lieu

Pour: Theodule Beaulieu.
Mell. Vanasse,
Lajoie,
Gervais,
Brunelle,
Teasdale,
Cooke - 6 - Le Maire - 7 -

Contre: -
Mell. Carignan,
Deau,
Reynas,
Dumont,
Hould,
Godin - 6

son Honneur le Maire vote pour Theodule Beaulieu & 7

David Augé

Pour: David Augé.
Mell. Carignan,
Deau,
Reynas,
Dumont,
Godin - 5

Contre: -
Mell. Vanasse,
Lajoie,
Gervais,
Brunelle,
Teasdale,
Hould,
Cooke - 7

Augustin
Savazeau

Pour: Augustin Savazeau.
Mell. Carignan,
Teasdale,
Dumont,
Hould,
Godin,
Cooke - 6

Contre: -
Mell. Vanasse,
Lajoie,
Gervais,
Brunelle,
Deau,
Reynas - 6
contre 1-7

Le Maire ~~(= 7)~~ vote

Pour

Requêtes de Pour: Grégoire Veuillel,
 Grégoire Veuillel Mell. Carignan,
 Reynas,
 Dumont,
 Aould,
 Godin, - 5

Contre:-
 Mell. Manasse,
 Lajoie,
 Gervais,
 Brunelle,
 Dean,
 Teasdale,
 Cooke - 7

Leandro Lang Pour: Leandro Lang.
 M. Reynas. - 1 -

Mell. Contre:
 Manasse,
 Lajoie,
 Gervais,
 Brunelle,
 Carignan,
 Dean,
 Teasdale,
 Dumont,
 Aould,
 Godin,
 Cooke - 11

X Le vote n'est pas pris sur la requête de Philippe Godin -

X M. Dumont propose que le vote sur le nom de Augt. Sauvageau soit repris;
 Mr. Manasse s'oppose à cette motion comme étant irrégulière.

Le Honneur le Maire se prononce contre la motion.

Nomination de Un rapport des Comités Permanents recommandant
 T. Beaulieu la nomination de Théodule Beaulieu est préparé et signé, et devra être présenté à l'assemblée spéciale du Conseil qui suivra la présente assemblée des Comités.

Lettre à M^{rs} Sanderson Une offre de \$25⁰⁰ ayant été faite pour un panorama qui avait été laissé en gage, il y a plusieurs années, pour une somme de \$200 due pour loyer de la Salle de Musique, le Secrétaire est requis d'écrire à Mr. Sanderson, à Québec, que s'il ne paie pas ces \$20⁰⁰, le panorama sera vendu -

Lettre de Geo. M^{rs} Dougall Lettre de Mr. Geo. M^{rs} Dougall se plaignant du mauvais état

état de la clôture sur la rue St. Maurice, le long de sa propriété, et demandant que cette clôture soit réparée de suite. -

Lettre de Geo Balcer

Lettre de M^r. Geo. Balcer, Secrétaire de la Commission du Pavé, au sujet des cotisations imposées sur la propriété de la Commission - Considération remise à la prochaine assemblée. -

H. Rigour
Sec. Sec.

Comités Permanents.

Lundi, le 20 Octobre 1884, à huit heures du soir.
Présents: - Messrs. Cooke, pro-maire, Brunelle, Pargnan, Dumont, Godin, Gould, Lajoie, Reynat et Teasdale. - 9-

acte de vente du Shérif au sujet du boulevard

Le Secrétaire produit copie d'un acte de vente par le shérif du quai et des hangars du Boulevard Turcotte à la Compagnie du Richelieu et d'un acte d'accord entre la Corporation et la dite Compagnie, au sujet du dit Boulevard - Le Secrétaire devra consulter l'avocat de la Corp. au sujet des droits de la Corporation et de M^{ll}. J. A. Gagnon, C^{ie} en vertu de ces actes. -

Le Secrétaire devra faire enregistrer une quittance de rente seigneuriale, devant O. Desilets, not^r le 16 Oct. 1884, par M^{re} N. Bourdages, si cette quittance n'est pas enregistrée par Edm^e Pellet.

Lettre de A. Turcotte

Lu une lettre de l'Hon. A. Turcotte demandant si le Conseil est disposé à payer \$60 que John Rowland réclame pour une pièce de terrain en arrière de la rue St. Paul - La Corporation ne se considère pas redevable de cette réclamation -

Lettre de H. Hadrill

Lu une lettre de M^r. Hadrill, Secrétaire de l'Association des Assureurs contre le Feu, donnant avis que la Corporation ne voulant pas renoncer à la taxe annuelle de \$75⁰⁰ contre les Compagnies d'Assurance contre le Feu, le tarif des assurances sera, le 1^{er} Nov. prochain, classé à la lettre D. au lieu de la lettre C. -

ass^{ce} de la Station

Resolu de faire assurer la nouvelle Station de Police

Police et de Feu contre le Feu pour \$2500, savoir :
\$1500 dans la "Phoenix" de Londres, et \$1000 dans la
"Royale Canadienne". -

Commissions du
Hâvre.

Le Secrétaire devra être écrire aux Trésoriers des cités
de Montréal et Québec, pour savoir si les Commis-
sions du Hâvre de ces villes, sont taxées pour leurs
quais ou autres biens fonds -

Rapp. du chef
de Police

Qu'un rapport du Chef de Police que les bornes-
fontaines ont été visitées et qu'elles sont toutes en
bon ordre - Demandant des habits et chaussures
pour la Bridage de Feu et de Police -

Soumissions pour
costumes de la
Police

Demande des soumissions, qui seront reçues
vendredi prochain, pour 7 paires d'hiver, 8 paires
de pantalons, 8 paires de bottes et quatre paires de couvertes.
Le chef est autorisé à acheter 7 paires de mitaines et
7 paires de overalls overalls -

Acte de cession
de Belle Louval

Le Secrétaire produit copie d'un acte de cession en
1885, par D^{lle} Louval à Ls. Dupuis, de cette partie de
la rue St. Martin, entre les rues des Champs et Julie, que
Mr. P. L. Clair a fait fermer, il y a quelque temps, à
la circulation du public -

Avis à P. L.
Clair

Ordonné de faire enregistrer ce document et de faire
notifier Mr. Clair d'avoir à enlever de suite les barrières
qu'il a fait placer dans cette rue, sinon, le chef de
Police devra les faire ôter aux frais de Mr. Clair -

Avis au chef de
Police

Ordonné au Chef de Police de faire réparer la borne-
fontaine près le couvent de la Providence, rue Julie,
ainsi qu'un tuyau de l'Agueduc sur la rue St. Roch.

Ad. Landry devra faire certaines réparations aux écoles
des frères -

Éclairage

Ordonné de se déplacer un fanal à l'huile du
coin des rues St. François Xavier et des Commissaires,
et de le placer sur la rue St. François Xavier, vis-à-vis
la rue Haut Roc. -

J. P. Mignot Sec. Lieut.

Comités Permanents.

Vendredi, le 24 Octobre 1884, à 8 heures du soir.
Présents: M^{ll}. les échev. Brunelle, Cooke, Dumont, Godin,
Hould, Lajoie, Reynar et Vanasse.

Req. de O. O. Désilets

Sur requête de Mr. O. O. Désilets, Agent de la Compagnie du R. & O., qui avait été référé aux comités permanents, sur les allégués de cette requête, il est ordonné d'accorder l'escompte de 6% sur les taxes municipales, tel que demandé; - cette concession ne devra pas être considéré comme un précédent -

Req. de Geo. Balcer

Sur requête de Mr. Geo. Balcer, Secrétaire de la Chambre de Commerce, (référé aux Comités permanents), au sujet d'une traverse d'hiver, par un bateau à vapeur, entre cette cité et le sud du fleuve St. Laurent, il est entendu que Mr. Charles Rouzeau devra adresser une lettre au Conseil l'informant de ses projets à cet égard -

Req. de Geo. Giroux

Sur requête de George Giroux (référé aux Comités Permanents), demandant la remise de ses taxes et de ses taux de l'eau, sur qu'il est pauvre, infirme et incapable de gagner sa vie, il est résolu de ne pas exiger le paiement des taxes municipales et scolaires, mais de faire payer les taux de l'eau -

Rap. au sujet d'un magistrat Stipendiaire

Le Secrétaire qui avait été chargé, à une assemblée précédente de préparer une motion pour demander au Gouvernement Provincial de nommer un magistrat stipendiaire, informe les Comités qu'il est avisé par Mr. Genes, greffier de la Paix, que des démarches sont actuellement faites auprès du Gouvernement dans ce but, et qu'il serait préférable que le Conseil n'intervint pas à présent; - il est en conséquence, décidé de ne pas passer la dite motion -

Req. de Geo. Balcer Sec. de la Commission du Harve

Sur requête de Mr. Geo. Balcer, Secrétaire de la Commission du Harve, (référé aux Comités Permanents) se plaignant de la taxe imposée sur la propriété de la dite Commission, il est résolu que l'évaluation de la dite propriété sera réduite à \$18,000, étant le prix d'achat payé à Mr. Reynar

Proték contre
J. A. Gagnon
& C^{ie}.

Station de
Police

Soumission
pour costumes
et chaussures

Reynard, les taxes à payer étant \$90 à la Corporation, et \$45 aux Commissaires d'Écol. -

Ordonner de préparer une motion afin de protester Messrs. J. A. Gagnon & C^{ie}, au sujet des empiétements qu'ils ont faits sur une partie du terrain du Platou, dont la Corporation est locataire, ainsi que sur la toiture du Boulevard Turcotte, servant de rue publique et dont la Corporation est propriétaire.

Le Secrétaire fait rapport que Mr. Geo. M. Leod, entrepreneur des enduits dans la Nouvelle Station de Feu et de Police, objecte de signer un acte de marché pour ces enduits, si la clause qui exige trois couches y est insérée. Les présidents des comités de la police et du Feu, devront se rendre à la station demain, à 10 heures, et s'entendre avec M. M. Leod.

Les soumissions suivantes pour hardes, chaussures et couvertes, pour la Brigade de Police et de Feu, sont ouvertes et examinées: -

Chs. Dion:

Echantillon N ^o 1.	Habit	\$ 17.00
" " 2	"	13.00
" " 3	Pantalou	3.50

Fournitures de 1^{re} Classe

Dufrene & Gelinas:

Echantillon N ^o 1-	Habit	15.00
" " 2-	Pantalou	4.00
" " 3-	"	3.50

E. A. Rochelleau: -

Echantillon N ^o 1-	Pardessus -	22.00
" " 2-	"	19.00
" " 1-	Pantalou	4.00
" " 2-	"	4.00
" " 3-	"	4.00

Camille Didié: - Bottes

4.00

J. E. Godin: - Bottes

3.50

Lucien Lajoie

Lucien Lajoie - couvertes grises 11^{lles} \$5.00 la paire
 M. Lajoie & frère ont envoyé une paire de couvertes grises, pour la-
 quelle ils demandent \$ (pas de soumission.)

Les soumissions de Mr. Chs. Dion, pour pardessus, échantillon
 N.º 1, \$17⁰⁰, et pour pantalons, échantillon N.º 3, \$3⁵⁰, sont ac-
 ceptées; -

La soumission de Mr. J. E. Godin pour bottes à \$3⁵⁰ la paire, est
 aussi acceptée;

Il est résolu d'acheter 2 p. de couvertes à \$5⁰⁰ de Mr. Lucien
 Lajoie et 2 p. de M. Lajoie & frère à \$

Lettre de A. Mulholland Qui une lettre de Mr. A. Mulholland de Québec, offrant de
 poser un appareil de chauffage à la vapeur ou à l'eau
 chaude dans la nouvelle station de police & feu.

Ecrire à Mr. Mulholland lui demandant un estimé du
 coût d'un appareil de chauffage soit à la vapeur ou à l'eau
 chaude -

Finances Le Comité des Finances examine les compte et les ap-
 prouve, excepté deux ou trois qui sont remis pour la pro-
 chaine séance -

Avis à la C^{ie} du Gaz Ordre au Secrétaire de notifier la Compagnie du Gaz
 que les fanaux sont allumés trop tard et que quelques
 uns de ces fanaux ne sont pas allumés -

Lettre de Arsène Chiquette Qui une lettre de Mr. Arsène Chiquette se plaignant du
 mauvais état des trottoirs chez Mr. Thomas Fortin -

Avis à Thos. Fortin Ordonné de poursuivre Mr. Fortin si ses trottoirs ne
 sont pas réparés dans un délai raisonnable -

Eglise St-James Le Secrétaire dit que d'après l'opinion par écrit de M.
 Andrews, avocat, de Québec, le Recteur de l'Eglise St-
 James ne peut signer un acte de vente du terrain
 requis pour l'élargissement de la rue St-Jas-David.

Avis au chef de Police Le chef de Police devra compter le nombre des réverbères
 à gaz, dans les rues - et en faire rapport verbal -
 Les comptes contre les Commissaires d'Ecole
 sont approuvés. -

J. L. Roy
 Sec. Trés.

Comités Permanents du Conseil.
 Lundi, le 10 Novembre 1884, à 9^h heures du soir.
 Présents: Son Honneur le Maire et les Echevins Brunelle,
 Carignan, Cooke, Deau, Gervais, Godin, Gould, Lajoie, Reynar,
 Teasdale et Vanasse.

- Lettre de Mul-
 holland
 Lu une lettre de M^r. Mulholland, de Québec, qui
 demande si la Corporation doit demander des
 soumissions pour un système de chauffage
 pour la nouvelle station de Police et de Feu.
- au sujet de
 la Station
 Le Conseil se servira de poils ordinaires, l'hiver
 prochain, pour la partie de la batisse qui sera
 alors occupée par la Brigade de Feu et de Police.
- Lettre de O. O.
 Désilets
 Lu une lettre de M^r. O. O. Désilets, Agent de la Com-
 pagnie du Richelieu, remerciant le Conseil, au nom
 de la Compagnie, de lui avoir alloué l'escompte de
 60% sur le montant de ses taxes municipales, qui, pour
 les raisons données dans la requête de cette Compagnie,
 n'ont pu être payés dans les délais fixés par la loi.
- Lettre du chef
 de Police de
 Montréal
 Lu une lettre du Chef de Police de Montréal, relative-
 ment au port d'armes par la force de Police de Mon-
 tréal - Le Secrétaire est chargé d'écrire au Chef
 de Police de Montréal d'acheter deux revolvers pour
 les hommes de Police des Trois-Rivières, semblables
 à ceux portés par la Police de Montréal.
- Req. de Oliv.
 Arel
 Olivier Arel étant requis de payer une licence de
 regrattier, vu qu'il a vendu quelques minots de
 pommes sur le marché aux denrées, et le dit
 Arel étant sous l'impression qu'il avait avait
 le droit de vendre ces pommes sur le marché,
 attendu qu'il avait déjà payé la taxe de 3 centins
 par minot pour 100 minots des mêmes pom-
 mes contenues dans son bateau, il est décidé de
 pas exiger, pour cette fois le paiement de la licence
 de regrattier; mais le dit Arel devra payer la taxe
 de 3 centins par minot, pour 200 minots
 vendus

vendus à deux autres personnes (Robert & Chandonnet.)
 Divers comptes sont approuvés par le Comité des Finances.
 Résolu de transport à un endroit voisin, un réservoir à gaz,
 sur la rue Notre Dame, près le Couvent des D^{mes} Ursulines -
 Demander à Mr. O. J. Hamel de préparer un rapport donnant
 un estimi du coût de la pose d'un second coursier princi-
 pal de l'aqueduc -

J. P. Vigor
 Sec. G^{ral}

Comités Permanents du Conseil:
 Vendredi, le 21 Novembre 1884, à 7^h heures du soir.
 Présents: M. le Pro-Maire; M. Brunelle, Carignan, Beau-
 Godin, Reynar et Teasdale. -

Général Requête de J. Lymburner - rejetée
 Req. de Chs Bourgeois " " Chs. Bourgeois et autres - Inviter M. Bourgeois
 & autres assister à la prochaine séance du Conseil - (Mardi)
 Req de L. Gingras & autres " " L. Gingras et autres - Le Comité des Marchés
 visitera le 'marché' et s'assurera du coût des
 changements demandés dans les étaux des bouchers
 Lettre de Geo Balcer Lettre de Mr. George Balcer, secrétaire de la Commission des H^{ors}
 (demande rejetée - réduction des taxes) -
 Lettre de Jos Reynar Lettre de Mr. Joseph Reynar - Offrant de donner une lisière de
 terrain pour l'élargissement de la rue de l'Hôpi-
 tal, pourvu que les RR. D^{mes} Ursulines fassent
 aussi un don de terrain pour la même fin -
 Attendu la décision de D^{mes} Ursulines -
 Eglise Angli- Terrain del'Eglise Anglicane pour l'élargissement de la
 caise rue St. Francois-Xavier - Le Secrétaire a
 instruction de ne pas payer le prix d'achat
 de ce terrain, à moins que le recteur et les
 marguilliers del'église St. James fournissent
 bonne et valable quittance.
 Req. de Alex Dec- Requête de Alex^{de} Decoteau, demandant à remplacer
 teau feu

feu Joseph Godin, comme réparateur du télégraphe d'alarme et du téléphone, etc. - Le chef de Police devra faire rapport s'il considère le pétitionnaire capable de remplir cette charge -

Requête de P.O. Guilleh.

Requête de P.O. Guilleh, notaire, demandant à être indemnisé de son trouble et de ses dépenses pour notifier les tiers détenteurs de terrains sur les rues St. Roch, Bureau, Gervais, etc., de fournir des titres nouveaux de la rente constituée attachée sur ces terrains.

Dette de Israël Plouffe.

Demande de réduction de dette restée. Le Secrétaire devra s'enquérir si l'élimateur du marché est à la charge de la Comp^{ie} ou ~~est~~ du locataire, - quant aux réparations à y faire -

Elevateur du Marché -

Dette du chemin de fer du Nord.

Ecrire à M. Davis que le Conseil serait heureux de le rencontrer au sujet des taxes dues par la Compagnie du Chemin de fer du Nord et du changement dans les trains de ce Chemin -

Lettre à M. Davis

Finances

Divers comptes sont examinés et approuvés -

J. H. Vigor
Sec. Gés.

Comités Permanents.

Lundi, le 24 Novembre 1884, à 7½ heures du soir.
Présents: - Son Honneur le Maire; M. les échevins Bonnelle, Carignan, Deau, Godin, Lajoie, Leasdale, Vanasse.

Lettre de Girouard & M^{re} Gibbon, avocats de Montréal.

Reclamant \$5000 de dommages pour arrestation de M^r. Jodery, de Montréal - Le Secrétaire représente que sur l'avis de M^r. DeRoucoult et de M^{rs}. L. W. A. Genest, il n'a pas répondu à cette lettre - Ces dommages, si payables, devant être contre le grand constable Gailloux qui avait ordonné cette arrestation -

Amendements à la charte

Le Secrétaire représente qu'il serait temps de commencer la préparation des amendements à la charte de la cité, que le Conseil se propose de faire passer à la prochaine session

de la Législature de Québec, et il demande s'il ne serait pas préférable de condenser en un seul acte, tous les amendements qui ont été faits à l'acte de 1875 - M. le Maire est d'opinion qu'une personne qualifiée pour préparer ces amendements devrait être chargée de cet ouvrage, et déclare qu'il n'est pas satisfait des amendements qui ont été rédigés les années précédentes - Il n'est rien décidé sur cette question -

Finances
Second coursier
de l'Agueduc.

Divers comptes sont approuvés -
Le Surintendant de l'Agueduc soumet un résumé du coût d'un second maître coursier de l'Agueduc, lequel coût serait de \$5897.00. -

La considération de ce rapport est renvoyée à l'été prochain -

Lettre de M^{me} Dénéchaud,
(pour le bazar) -

Lettre de Madame Dénéchaud, Secrétaire de l'Association des D^{nes} Charitables, demandant l'usage de la Salle des Concerts de l'Hôtel-de-Ville, pour le bazar au profit des RR. Sœurs de la Providence, qui s'ouvrira le 4 de Janvier prochain, aux conditions des années dernières. Accordé aux conditions de l'an dernier.

Soumissions pour
chemins d'hiver.

Les soumissions suivantes pour l'ouverture, le balisage, l'entretien et la réparation de certains chemins pendant la prochaine saison d'hiver sont lues et examinées, savoir :-

Section Notre-Dame -		Section St-Jouis - Total	
Thomas Chevalier -	\$98.00 -	\$48.00	\$146.00
Le Panneton		chemin double 80.00	
do		ou n simple 60.00	
Dosithé Panneton	100.00	(incl 000.00)	

La soumission de Thomas Chevalier étant la plus basse est acceptée - Payable par termes, comme les années précédentes, - avec une retenue de 15% sur chaque paiement, jusqu'à la fin de l'entreprise. -

L. P. Mignou
Sec. Trés.

Comités Permanents.

Vendredi, le 5 Décembre 1884, à 8 heures du soir.

Présents: Son Honneur le Maire et M. les échevins Brunelle, Cooke, Deau, Godin et Lajoie - lesquels, ne formant pas le quorum, ont remis la considération de plusieurs questions à la prochaine assemblée, et ont décidé, ainsi qu'il suit, sur les questions suivantes:

Lettre de A. Davis

Liv une lettre de A. Davis, Surintendant du Chemin de fer du Nord, en réponse à une lettre du Secrétaire, et annonçant qu'il rencontrera les membres du Conseil, ici, lundi prochain. -

Vu que lundi prochain est un jour de fête légale (l'Immaculée Conception) il est convenu que la prochaine assemblée du Conseil n'aura lieu que mercredi prochain, le 10 du courant, et le Secrétaire a instructions d'en avertir M. Davis. -

Elevateur du
Marché aux Denrées

M. Hamel a instruction de poser un câble en fil de fer, et de faire, à l'élevateur, les autres réparations urgentes pour le faire durer jusqu'au printemps. -

Loyer de Salle Pu-
blique à l'Union
Musicale.

Il est fait remise du montant du loyer de la Salle Publique pour la dernière soirée dramatique de l'Union Musicale. -

Taxes contre A.D.
Ritchie & Co -

Le Secrétaire informe les Comités qu'il a filé le compte des taxes dues par Messrs. A.D. Ritchie & Co entre les mains des fidei-commissaires à cette faillite, lesquelles taxes il réclame comme dette privilégiée. -

Traverse à va-
peur en hiver
Req. de Chs & Jps
Bourgeois

Les Capitaines Charles et Joseph Bourgeois, qui sont présents, promettent de mettre un bateau à vapeur convenable, l'automne prochain, pour tenir la traverse entre la cité et St. Angele de Laval, pendant l'hiver de 1885-1886. - Ils demandent à être exempté du paiement de la taxe imposée sur leurs diverses traverses, pendant dix ans, en considération des dépenses considérables qu'ils font pour établir une traverse à vapeur en hiver. M. le Maire les informe

que les membres présents, n'étant pas le quorum, ne peuvent décider à ce sujet, et qu'il croit que le Conseil n'accorderait pas cette remise à présent, mais que leur demande devrait être renouvelée aussitôt que le traversier d'hiver sera en activité.

Finances. Divers comptes sont adoptés.
Ecoles do - - - - -

Vente des D'ebent. des Ponts Le Secrétaire déclare qu'il est nécessaire de vendre les débentures des Ponts St. Maurice (\$2500) afin de pourvoir au paiement de l'intérêt semi-annuel, payable le 1^{er} janvier prochain, sur les débentures de lad. Corporation. - Considération remise à la prochaine assemblée -

Ecole Le Secrétaire déclare de plus que, afin de rencontrer les dettes passives des Commissaires d'Ecole et l'intérêt semi-annuel sur leurs débentures, il serait nécessaire ~~les deux~~ de vendre les deux débentures de \$1000 chacune qui n'ont pas encore été émises.

Considération remise à la prochaine assemblée.
(voir ci-bas, suite des minutes)

H. H. Migon
Sec. Gies.

Omis dans les minutes de l'assemblée du 5 Dec. 1884.

Bail sous seing privé avec Thom. Chevalier pour Chemins d'hiver. Le Secrétaire-Trésorier a instruction de préparer un acte de marché sous seing privé avec Mr. Thomas Chevalier pour l'entretien des Chemins d'hiver, aux conditions de sa soumission du 24 Nov^r dernier, et d'y insérer une disposition que si le dit Chevalier néglige de réparer ou entretenir en bon état aucun des chemins qui sont à sa charge, l'Inspecteur des Chemins, (après l'en avoir notifié) pourra faire faire les travaux aux frais du dit Chevalier.

Lettre de J. A. Gagnon & Co. Lettre de M. J. A. Gagnon & Co demandant qu'il soit passé un règlement pour permettre aux marchands d'acheter et vendre du lard en carcasse

(dressed)

(dressed hogs.) pourvu que ce lard ne soit pas débité dans deux magasins - Remis à plus tard
H. B. Sec. Gies.

Comité Permanent.

Mercrèdi, le 10 Décembre 1884, à 7½ heures, P. M.
Présents: Son Honneur le Maire, M. les Echevins Brunelle Carignan, Cooke Deau, Godin, Gould, Lajoie, Reynar et Teasdale -

Proposition de M. A. Davis, Surintendant du Chemin de fer du N. O. Davis Nord, qui avait été invité de rencontrer les membres du Conseil, est présent. - Il représente que les taxes qui sont imposées par la Corporation contre ce Chemin de fer sont exhorbitantes et que, plutôt que de les payer, la Compagnie contentera en justice ou cessera de tenir une station en cette ville; - il propose certains arrangements au Conseil en considération d'une remise considérable de ces taxes, savoir: d'établir un train qui partirait le matin de Berthier et qui y retournerait le soir, aux heures convenues entre le Conseil et la Cie; de faire partir un convoi des Piles, le matin, qui y retournerait aussi le soir; de tenir en bon ordre en été, la partie nord-est du chemin de ceinture et de tenir un dépôt au fleuve pour y recevoir et délivrer les passagers et le fret. - Après en avoir longtemps délibéré, les membres du Conseil informent M. Davis qu'ils prendront ses propositions en leur sérieuse considération, et qu'ils l'informeront prochainement de leur décision.

M. Honan, avocat, est ensuite admis dans la salle des Comités; il demande que certaines réductions soient faites sur les dettes de feu John M. Ritter et de M^{rs} Gauthier, offrant de payer ces dettes par paiements mensuels - Considération promise à la prochaine assemblée
A mettre devant le Conseil -

Requête référée de Philias Beland.

Lettre de J. N. Bureau, Esr.

Le Comité de la Commune est chargé d'examiner les demandes contenues dans la lettre de M. Bureau, et de faire rapport à la prochaine assemblée des Comités.

Requête référée de J. A. Gagnon, Esr.
Reclamation de John Poland

Considération remise à plus tard -
Pour terrain entre lui et le D. Netu, en arriere de la rue St. Paul - Rejetée, - la Corporation ne devant rien.

L. A. Gagnon
Secr. Gés.

Comités Permanents du Conseil.

Lundi, le 22 Décembre 1884, à 7 heures du soir.
Présents: Son Honneur le Maire; Messrs, les Echev. Brunelle, Carignan, Cooke, Deau, Godin, Reynar & Teasdale.

Requête de Philias Beland (référé)

Pour être nommé gardien de la nouvelle Station de P. & F. demande rejetée

Requête de J. N. Bureau, Esr. (référé)

pour faire terminer le "Loop Line".
laisse en suspens.

Lettre de A. D. Houle

Pour céder ses droits sur 2 emplacements sur le coteau St. Louis, contre le remboursement de \$500⁰⁰ payés &c - rejetée

Rapport du Comité de la Commune.

Sur la demande de J. N. Bureau, Esr., de certains terrains dans la Commune pour la "Cie de Transports des P. & F." préparer un rapport et une résolution pour la prochaine assemblée du Conseil de Ville. -

Transports à l'asile des Aliénés.

La moitié du coût du transport des aliénés aux asiles, les comités sont d'avis que Norbert ou Philippe Gingras devraient être chargés de transporter ces aliénés; leurs déboursés à leur payés et leurs honoraires devant aller à l'acquit de leurs têtes -

Lettre de M. de Dé-nichau.

Pour l'usage ^{gratuit} de la Salle de Musique pour une soirée musicale, le 30 du courant, au profit des Soeurs de la Providence. Accordé - mais le coût du luminaires pendant la soirée et pendant les répétitions devra être payé -

Rapport

- Rapport du Chef de Police - Que depuis le décès du Constable Godin, il a employé le Constable Courteau pour réparer et tenir en bon état, le télégraphe d'alarme et le téléphone; et qu'il est satisfait de son service -
- Lettre de l'Échev. Godin - Présid. du Comité des Marchés - Informant le Maire qu'il a reçu des plaintes nombreuses que la clause du règlement des marchés qui défend d'acheter les denrées ailleurs que sur le marché et en dehors des heures du marché est continuellement enfreinte. - Résolu d'ordonner au Chef de Police de faire observer ce règlement avec rigueur.
- Déventures vendues - Le Secrétaire annonce qu'il a vendu au pair \$2,500 de déventures des Ponts St-Maurice et \$2,000 de déventures des Commissaires d'École. - (portant 6% d'intérêt.)
- Dettes de Ritter & Gauthier - Au sujet des dettes contre les propriétés de feu J. M. Ritter et M^{lle} Gauthier, le Secrétaire consultera l'avocat de la Corporation quant aux items dont M^r. Nonan demande le retranchement.
- Chemin de fer du Nord - taxes - La considération des offres faites récemment par M^r. Davis, Surintendant du Chemin de fer du Nord, et du comptes des taxes contre ce chemin est remise à lundi prochain -
- Clos à bois - Le Secrétaire devra consulter l'avocat de la Corporation, au sujet de la signification du mot "clos à bois ou à charbon."
Les citoyens qui vendent du bois provenant de leurs terres ne sont pas sujets au paiement de la taxe pour "clos à bois"; M. Nourri est tenu au paiement de cette taxe.
- Amenagements à la charte - Le Secrétaire devra donner les avis requis que des amendements à la Charte seront demandés à la prochaine session de la Législature de Québec.
- Finances Ecoles - Comptes approuvés
" " "

J. L. Mignon
Sec. Trés.

Comités Permanents.

Lundi, le 29 Décembre 1884, 7 1/2 h. du soir.
Présents: M. le Maire, les échevins Brunelle, Cooke, Beau,
Godin, Gould, Reynar & Teasdale -

Dettes de J. U.
Ritter & Moise
Gauthier -

Le secrétaire fait rapport que l'avocat de la Corporation est d'opinion que les montants réclamés sont dus et qu'il ne devrait pas être fait de remise ou de déduction - en conséquence il est résolu d'exiger le paiement en plein, moins \$37.00 pour taxes de l'eau contre la propriété Gauthier, vu qu'il n'a pas eu l'usage de cette eau, et qu'il était trop pauvre pour la payer.

Aliéné Parent.

Le secrétaire dit que le père de l'aliéné Parent, ainsi que les autres membres de sa famille, désire que cet aliéné fut conduit à l'asile de la Longue Pointe, par son beau-frère, le constable Décoteau. - Accordé pour cette fois, vu les raisons données par le père Barthélemi Parent.

La considération des taxes contre le chemin de fer du Nord est de nouveau remise à la prochaine séance -

J. P. Migon
Secrétaire

Comités Permanents.

Lundi, le 5 Janvier 1885, à 8 heures du soir.
Présents: - M. M. Brunelle, Beau, Godin, Lajoie, Reynar
et Vanasse. -

Propriété des
Hearst rue
du Platon
opposition
en Cour

Résolu de préparer une résolution pour autoriser l'avocat du Conseil, de s'opposer en Cour, à Montréal, à la vente de la propriété des Hearst, rue du Platon, par le shérif, le 13^e de Janvier prochain, à la charge par l'acquéreur de continuer à payer l'intérêt sur l'obligation des Incendies - (\$1800) et de demander que le capital soit payé sur le produit de la vente. -

J. P. Migon
Secrétaire

Letter de A. Davis - fo. 106 - 131-132, 152, 161,

- M. Wainwright, fo. 117.

- du Tresorier de Prescott fo. 146

- de Roue Roy fo. 94 -

- du S. Tres. de Sherbrooke fo. 147

- do do Richmond fo. 148



Requisition No. 423 Hotel-de-Ville.

Trois-Rivières, 1 Mars

1877

M^{on} Robichon & Frère

Veillez livrer à Robert Sarasin 2 # de Clous

et charger à la Corporation de cette Cité.

(Compte des desseinis.....)

Ovide Robichon

Inspecteur de Ville

La présente requisition devra accompagner le compte présenté au Conseil pour le paiement des articles ci-dessus,

Comités Permanents.

Vendredi, le 9 janvier 1885, à 8 heures du soir.
 Présents: M. M. Les Echev. Brunelle, Carignan, Dean,
 Godin, Hould, Lajoie, Reynar & Vanasse.

- Cie. de Chemin de fer du Nord La considération de la question des taxes contre la Compagnie du chemin de fer du Nord est renvoyée à la prochaine séance.
- Req. de Firmin Nobeit La requête (référé) de Firmin Nobeit, demandant un abonnement sur les ponts St. Maurice est renvoyée. —
- Req. de Ls. Page Requête (référé) de Ls. Page pour être nommé constable de police - considération remise à plus tard.
- Requête de Nap. Charbonneau & autres, bouchers, s'opposant à la demande de J. A. Gagnon & Cie. pour avoir le droit de dépecer et vendre du porc frais dans leur magasin. - Considération remise à plus tard.
- Req. de Joseph Cloutier Requête (référé) de Joseph Cloutier, clerc du marché aux denrées, pour qu'un homme de police lui soit adjoint, les jours de marché, afin de l'aider à faire observer plus efficacement les règlements du marché. —
- Lettre de P. O. Desilets Lettre (référé) de P. O. Desilets se plaignant que les montants qui lui sont demandés pour taxe des rues sous contrôle et pour entretien de trottoirs sont trop élevés. — Mr. Hamel devra être présent à la salle des comités, avant l'assemblée du Conseil, lundi prochain. —
- Salle publique Des explications sont données par le Secrétaire au sujet du loyer de la Salle de Musique, par M. Sarasin, pour 3 soirées la semaine prochaine. —
- Req. de Moïse La Branche Requête de Mr. Moïse La Branche au sujet du terrain vacant, adjoignant la propriété des héritiers Joseph Hamel, au coin des rues Royale et St. George. (à la prochaine séance)
 Divers comptes sont approuvés. —

H. P. Nigon Sec. Gen.

Comité Permanent.

Lundi, le 12 janvier 1885, — à 7½ heures du soir.
 Présents: M. Brunelle, Cooke, Dean, Godin, Hould, Lajoie,
 Reynat, Teasdale & Vanasse. ~~~

Lettre de Mme
 Denechaud

Lettre de Madame Denechau, Secrétaire de l'Association
 des Dames Charitables, demandant la remise du prix de
 loyer de la Salle de Musique pour le Bazar qui se tient
 actuellement, en considération du dérangement et du dom-
 mage causés au bazar, par suite du loyer de cette salle les
 15, 16 et 17 du courant, à une compagnie théâtrale étrangère.
 Considération de cette demande remise après la fin du bazar.

J. P. Mignon
 Secrétaire

Comité Permanent.

Vendredi, le 23 janvier 1885, à 7½ heures du soir.
 Présents: les échevins Brunelle, Dean, Godin, Hould & Lajoie,
 lesquels ne formant pas le quorum n'ont pas siégé -
 Messrs. Brunelle, Dean & Godin, membres du Comité des
 Finances, examinent et approuvent les comptes qui leur sont
 présentés, excepté celui de Moïse Canneton, # 302 garde des Ponts,
 qui est référé aux comités permanents; celui du Gouvernement
 fédéral, # 75 pour 3 ans de loyer du Platou, référé à l'avocat, et
 celui de James M. Dougall, pour être certifié par Pu. Michelin, puis
 l'Inspecteur des chemins a ordre de ne payer que 8¢ de l'heure
 aux journaliers employés dans les chemins.

Finances

Ordre à l'Insp.
 des Chemins

Lettre de John
 Godwin

Lui une lettre de Mr. John Godwin, Secrétaire de la Compie
 du Gaz, se plaignant des réductions faites sur le compte
 de la C^{ie} pour le trimestre terminé le 31 décembre 1884,
 est fournissant des explications au sujet du prix
 réclamé pour service par un des ouvriers de la C^{ie}.
 Référé au Comité général de lundi prochain.

J. P. Mignon
 Secrétaire

Comités Permanents.

Lundi; le 2^o Janvier 1885, à 7¹/₂ heures du soir.
Présents: M^{rs}. Brunelle, Carignan, Cooke, Dean, Godin
et Hould.

Quittance de D^{me}
N. Dagneau

Le Secrétaire devra prendre une quittance notariée pour le capital des rentes seigneuriales qu'il doit payer à Madame Napoléon Dagneau. —

Finances
C^{te} de Parthe
& C^{ie}

Divers comptes qui avaient été référés sont approuvés — le compte de M^{rs}. Parthe & C^{ie}, pour une annonce dans "l'Éri Nouvelle", ne devrait être que de \$8⁰⁰. Si M^{rs}. Parthe refusent de réduire leur compte à ce montant, il devra être payé tel que réclamé, mais ces Messieurs devront être avertis que le patronage de la Corporation ne leur sera pas donné; attendu qu'ils chargent plus cher que les autres imprimeries de cette ville.

H. H. H. H. H.
Sec. Gen.

Comités Permanents.

Lundi, le 2^e Février 1885, — à 7¹/₂ heures du soir.

Présents: Son Honneur le Maire, Messrs. les Echevins
Brunelle, Carignan, Cooke, Dean, Godin, Lajoie,
Reynar, Seaside et Vanasse.

Rég. de D^{me}
Dénéchard

Résolu: de renvoyer la demande de M^{rs}. Dénéchard, Sec^{te} de l'Association des Dames Charitables, pour la remise du loyer de la Salle de Musique pour le dernier bagat.

Chemin de fer
du Nord

Question des taxes contre le chemin de fer du Nord. remise pour considération à une autre assemblée —

Lettre d'Arthur
Gagnon

Sur une lettre de M^{rs}. Arthur Gagnon, de Montréal, informant le Sec^{rs} que le 11 du courant, il y aura, à

Montréal

Montréal, une assemblée des personnes intéressées à dans le commerce d'exportation des animaux vivants, et suggérant que le Conseil devrait envoyer une députation

tation à cette assemblée pour y faire connaître les avantages que le port des Trois-Rivières offre pour ce Commerce -
 Un comité composé de Messrs. Deau, Godin & Vanasse est chargé de rencontrer la Chambre de Commerce à ce sujet.

Vente des
 Marchés et
 des Magasins

Résolu: de préparer une résolution pour la prochaine assemblée du Conseil, pour fixer la date de la vente de revenus et des magasins et étants des marchés -

Le loyer du magasin du marché occupé par M. Cormier, sera élevé à \$200 - au lieu de \$160 - le Secrétaire demandera à Mr. Cormier s'il garde ce magasin à ce prix, sinon, il sera offert en vente -

Terrain de l'Eglise
 Anglaise
 av. occupant
 de la rue Royale

La question de l'achat du terrain de l'Eglise Anglaise, pour élargir la rue St. Bas. Nam, est remise au printemps prochain -
 Préparer une résolution pour notifier les occupants de terrains, de la rue Royale formant partie de la rue Royale, d'enlever les bâtisses, clôtures, etc - sur ces terrains.

Soumissions
 pour traverses
 d'hiver

Les soumissions suivantes pour l'ouverture, le balisage, l'entretien et la réparations des traverses sur la glace entre cette cité et les paroisses de St. Angele et de St. Gregoire, sont ouvertes et lues, savoir:

Traverse de St. Gregoire -		Traverse de St. Angele -		Total -
Dosithé Panneton	\$ 25 ⁰⁰	\$ 20 ⁰⁰		45.00
Philippe Bellefeuille et Jules Dumont.	30 ⁰⁰	20 ⁰⁰		50.00
Joseph R. Dupresne	30 ⁰⁰	25 ⁰⁰		55.00
Adrien Gauthier	34 ⁰⁰	25 ⁰⁰		59.00
Cleophas Lot	30 ⁰⁰	20 ⁰⁰		50.00
Isaie Gauthier	38 ⁰⁰	28 ⁰⁰		66.00
Honoré Deslauriers	30 ⁰⁰	20 ⁰⁰		50.00

Les soumissions de Dosithé Panneton étant les plus basses sont acceptées. - (15% de retenue).

Ecole

Divers comptes contre les Commissaires d'Ecole sont approuvés -

L'état des recettes et des dépenses des Commissaires d'Ecole, pour les dernier six mois (au 31 Dec. 84) est lu et passé.

J. P. Giguère Sec. Gre.

Comités Permanents.

Vendredi, le 13 Février 1885, à 7½ heures du soir.
Présents: - Les Echevins Brunelle, Cooke, Deau, Godin,
Lajoie, Seasdale & Vanasse.

- Terrain Rue Royale - Présenté un projet de motion pour que le terrain sur la rue Royale, qui a été enclos par certains propriétaires soit remis à l'usage du public comme formant partie de la dite rue Royale - Reuysé au Conseil.
- Lettre de M^{rs} Abbott, Mayor du Plateau - Lettre de M^r. Abbott, de Montréal, avocat, informant qu'il a en instruction du député Ministre de la Justice de poursuivre la Corporation pour 3 ans de loyer du Plateau - Le Secrétaire devra écrire à Sir H. Langevin et à M^r. Abbott, demandant qu'il ne soit pas fait de frais avant le fin de la présente session du Parlement. Le Secrétaire devra faire préparer un état des causes actuellement pendantes - (pour la prochaine assemblée.)
- Revenus des Marchés - Projet de motion pour fixer la date et la mise à prix des revenus des marchés, des magasins du marché aux denrées et des étaux de bouchers. - (Au conseil)
- Lettre de Léon Hardy - Lettre de M^r. Léon Hardy offrant \$200 de loyer pour le magasin du marché actuellement occupé par M^r. Amalle Ringette. - Considération remise à lundi prochain.
- Finances - Le Comité des Finances approuve les comptes qui lui sont soumis sur requête de Le Secrétaire devra être entendu M^r. L. D. Paquin, avocat, et M^r. O. J. Hamel, au sujet des objections que fait M^r. P. O. Désilets sur les montants qui lui sont imposés pour taxe des rues sous contrôle et pour entretien de chemins, et faire rapport aux Comités.
- Lettre du Rév^d Parkin - Lettre du Rév^d. M^r. Parkin se plaignant que le trottoir de la propriété Gauthier (ou Honan), rue des Forges n'est pas pelleté suffisamment. - Voir l'Inspecteur à ce sujet.
- Lettre de J. N. Bureau - Lettre de J. N. Bureau, Cur., notifiant qu'il n'entend pas payer pour le pelletage de son trottoir, rue Notre-Dame, vu que le locataire fait cet ouvrage. - M^r. Bureau devra être poursuivi si son ^{trottoir} terrain n'est pas pelleté conformément

Avis à Luc
Lacombe

mément aux règlements.

Notifier Luc Lacombe d'être présent à la prochaine assemblée des Comités au sujet des plaintes qui ont été faites du mauvais état des chemins qui doit réparer et tenir en bon ordre.

Les comptes contre les Commissaires d'École sont examinés et approuvés -

H. Migon

Sec. Géral

Comités Permanents.

Reçu le 19 Février 1885. - à 7½ heures du soir.

Présents: Mll. les échevins Bourdival, Brunelle, Carignan, Cooke, Beau, (Gervais), Godin, Lajoie, Leasdale & Vanasse.

Lettre de Léon
Hardy

Lu une lettre de M. Léon Hardy qui déclare qu'il retire l'offre de \$200 qu'il avait fait pour le loyer du magasin dans la halle du marché-aux-denrées, maintenant occupé par Amable Ringuette.

Soumissions
pour chemins
balisage
d'hiver

Résolu: de demander des soumissions pour l'entretien et le balisage d'un chemin double, dans le chemin St-Marguerite-d'hiver. Ces soumissions seront reçues et examinées par le Comité des Chemins, lundi prochain, à 3 heures de l'après-midi. -

Rap. de M. L.
D. Moncourt

Lu un rapport de M. Demoncourt, avocat de la Corporation, des causes actuellement pendantes et dans lesquelles la Corporation est intéressée. Faire faire des copies de ce rapport pour l'information des membres du Conseil. -

Emploi de
Philippe
Gravel au
Sujet du ter-
minés

Employer M. Philippe Gravel pour faire signer la requête du conseil de ville et des citoyens des Trois-Rivières, aux trois branches du Parlement, au sujet du choix de Québec comme terminus d'été du chemin de fer Pacifique Canadien. -

Faire imprimer la résolution du Conseil au sujet de ce terminus -

H. Migon

Sec. Géral

Comité des Chemins.

Lundi, le 23 Février 1885 - à 3 heures P.M. -
Présents: - Messrs. Brunelle, président, et Bournival.

Soumissions
pour chemins
d'hiver

Les soumissions qui avaient été demandées pour le balisage et l'entretien d'une certaine partie du chemin St. Marguerite, sont décachées et examinées: elles sont comme suit: -

Thomas Chevalier	\$20.
Dosithé Panneton	20.
Célestin Féron	16., s'oblige de plus à ouvrir le chemin d'été, le printemps prochain -

La soumission de Célestin Féron étant la plus basse est acceptée; - payable moitié le 1^{er} Mars et la balance le 1^{er} Avril prochains - retenue de 15% sur 1^{er} paiement

H. Migon
Sec. Trés.

Comités Permanents.

Vendredi, le 27 Février 1885, à 7½ heures du soir.
Présents: Mll. Bournival, Brunelle, Beau et Hould.
Pas de séance, faute de quorum. -

H. Migon
Sec. Trés.

Comités Permanents.

Lundi, le 3 Mars 1885, à 7½ heures du soir.
Présents: Son Honneur le Maire & Messrs. les échevins
Bournival, Brunelle, Carignan, Godin, Hould,
Lajoie, Reynat, & Trusdale & Vanasse.

Com. de l'Aqueduc. Requête de Mr. W. Martel (référé) - pas prêt à faire rapport.
Com. Permants. Requête (référé aux Com. Perm^{ts}) de P. K. Bellefeuille et autres, considération remise à plus tard -

Req. de la Soc. St. Vincent de Paul au sujet de la Salle pub. Requête de la Soc. de St. Vincent de Paul - demandant à être exemptée du loyer de la Salle de Musique, pour la confirmation donnée par le Rev. Père Hamon, le

Lettre de S. Tremaman

2 du courant, au profit des pauvres. demande accordée
Lettre de S. Tremaman qui offre de louer l'ancienne station de police et de feu, pour y fabriquer de l'eau de soda, etc. demande rejetée -

Lettre d'Amable Ringuette

Lettre de Amable Ringuette demandant à être indemnisé pour un plancher et un vitreau qu'il a posés dans le magasin Nos 8 et 9 du marché aux-dennies - renvoyé -

Transport à Léon Hardy

Le transport du magasin Nos 8 et 9 du marché aux-dennies par Amable Ringuette à Léon Hardy, est confirmé par le Comité des Marchés -

Salle Publique

Résolu: que Mr. Boisvert devra payer \$5⁰⁰, balance due sur le loyer de la Salle de Musique pour le bal du mardi lundi gras.

Taux payés aux journaliers & charretiers

Résolu: à l'avenir, les prix payés pour les charretiers et les journaliers employés par l'Inspecteur des Chemins sera de \$1²⁰ par jour pour les charretiers, et de 80^c par jour pour les journaliers -

Req. de Beland & Courteau

Le pourcentage sur la collection d'une licence de voyageurs de commerce, le 26 Dec. '85, étant réclamé par les hommes de Police Beland & Courteau, il est résolu de l'accorder à Beland.

Com. de l'Agued. Req. de Jean Gelinas

Requête de Jean Gelinas, représentant qu'il est pauvre et qu'il est été malade depuis long temps; demandant, en conséquence à être exempté du paiement des taxes de l'eau - en suspens -

Nomination de Phi. Gravel

La collection des licences et droits payables par les étrangers ne sera plus faite, à l'avenir, par les hommes de la police; et cette charge sera offerte à Mr. Philippe Gravel, auquel le pourcentage de 100% sera accordé - (Mr. Gravel a depuis accepté) -

Finances Ecoles -

Comptes approuvés -

La Prigony Sec. Gre.

Comité des Finances.

Mercredi, le 11 Mars 1885, à 4 heures de l'Après-midi.

Présents: - M. Cooke, président, Dean et Godin -

Députation

Sujet: - Aide à la députation à Ottawa, nommé par les citoyens, au sujet du terminus du chemin Pacifique, à Québec. - Remis à l'assemblée du Conseil - lundi prochain -

La Prigony Sec. Gre.

Comités Permanents.

Vendredi, le 13 Mars 1885, à 7½ heures du soir.

Présents: - M. le Pro-Maire Gould, M. Bournival, Brunelle, Carignan, Cooke, Dean, Godin, Lajoie, Leasdale, Vanasse.

Req. de S. Nison

Sur la requête de S. Nison, qui avait été référée aux comités permanents, - il est résolu d'attendre ~~la~~ la réponse de M. Nison à la lettre que le Secrétaire-Trésorier lui a adressée.

Req. de Erd. Aubé

Sur la requête de M. Erd. Aubé, il est résolu de partager les annonces entre le Journal des Trois Rivières et la Liberté, les impressions devant être données au Journal des Trois Rivières par M. Chagnon.

Lettre de F. R. Tapin

Lu une lettre de F. R. Tapin, Esq., offrant ses services comme évaluateur ou clerc des évaluateurs. considération remise.

Lettre de Geo. Balcer

Lettre de M. Geo. Balcer, Secrétaire de la Chambre de Commerce accompagnée d'une résolution de cette chambre, demandant que les Corporations paient les déboursés qu'il sera obligé de faire pour dans l'intérêt de l'établissement d'un commerce d'animaux vivants aux Trois Rivières - Il est autorisé à dépenser une somme n'excédant pas \$300⁰⁰.

Req. de Jean Doucet au sujet des Charretiers de St^e Angèle

Requête de Jean Doucet, charretier, de St. Angèle, demandant que pour les raisons énoncées dans sa requête, la licence payable par les charretiers de St. Angèle soit moins élevée que celle payée par les charretiers de la cité. - Vu que le pont de glace sur le St. Laurent n'existe que durant environ trois mois de l'année, et que ces charretiers étrangers ne peuvent exercer leur industrie que pendant cet espace de temps, il est résolu de ne charger que \$2⁵⁰ pour la licence annuelle des Charretiers de St. Angèle. -

Req. de J. F. Bureau

Requête de J. F. Bureau, Esq., demandant une remise de partie de ses dettes pour taxes, etc. - demande rejetée -

Lettre de J. F. Bureau

Lettre de J. F. Bureau, Esq., annonçant qu'il est autorisé par D^{ns} W^{ve} P. Durand de poursuivre la Corporation en dommages (\$100) pour n'avoir pas posé les tuyaux de l'aqueduc, dans la rue où demeure cette personne. - mis

Mis de côté -

Domages à
Michel Martel

Michel Martin, vieillard pauvre, qui s'est cassé un bras, un soir, à la fin de février dernier, par suite du mauvais état du trottoir sur la rue St. Prosper, près du terrain des Soeurs de la Providence, lequel trottoir n'aurait pas été pelleté de l'hiver, a informé le Secrétaire Trésorier qu'il a été avisé qu'il pourrait réclamer en justice de forts dommages de la Corporation, vu qu'il sera empêché de gagner sa vie pendant plusieurs semaines, mais plutôt que d'intenter un procès, il accepterait une indemnité pour pouvoir vivre jusqu'à ce qu'il soit guéri -

Délégation à
Ottawa

Messrs. Malhiot et Martel, nommés délégués à Ottawa, par une assemblée publique des citoyens, pour demander que le terminus du chemin de fer Canadien du Pacifique soit à Québec et demandent la construction d'un pont, près de Québec, pour relier ce chemin à celui de l'Intercolonial - Mr. Martel demande à la Corporation de contribuer aux dépenses de cette délégation - demande renvoyée -

Reduction des taxes
de Moïse Godin

Le Président du Comité des Finances est chargé par Moïse Godin de demander une déduction de la dette pour taxes, etc, du dit Godin - Le Secrétaire-Trésorier offrira de régler en plaisir avec Mr. Godin pour \$3000, si Godin refuse, il pourra accepter \$2500

Lettre de Alex
Dicoteau

Lettre de Alex^{de} Dicoteau, du Corps de police, demandant une enquête sur les accusations portées dernièrement contre lui en Cour de Magistrat - Cette question viendra devant le Conseil à sa prochaine séance -

Comité de l'Ag.

Rapport du Comité de l'Agueduc au Conseil, au sujet des dommages réclamés par Mr. M. Martel, père, par suite de la rupture d'un conduit de l'Agueduc - approuvé et signé -

Information de
l'Échevin Bourrival
sur la rue St
Denis

L'échevin Bourrival dit qu'il est informé qu'une somme a été votée, dans les dernières appropriations, pour le prolongement de la rue St. Denis, et il demande si c'est l'intention du Conseil de faire ces travaux cette année - Il est décidé que, vu la saison d'hiver, ces ouvrages ne peuvent être faits à présent.

Finances

Le Comité des Finances approuve plusieurs comptes.

Al. Vigor
Sec. Trés.

Comités Permanents.

Lundi, le 16 Mars 1885, à 7½ heures du soir.
 Présents: - Son Honneur le Maire, M. les échevins
 Bournival, Brunelle, Carignan, Cooke, Godin, Gould,
 Lajoie, Teasdale & Vanasse, -

Reclamation
 de Michel
 Martin

Sur la demande de Michel Martin pour être indem-
 nisé pour un accident qui lui est arrivé sur la rue
 St. Prosper (voir comités du 13 Mars courant); il est résolu:
 de lui accorder \$10⁰⁰, (sans néanmoins admettre le droit
 de faire cette demande en justice,) s'il produit un
 certificat du médecin ou du ramancheur qui l'a
 soigné pour ce mal. -

Lettre de Théodul
 Beau lieu

Lettre de Théodul Beau lieu, constable, demandant une
 enquête sur les accusations qui ont été portées contre
 lui en Cour de Magistrat - (Le Conseil doit nommer
 cette enquête ce soir.) -

Cause des Com-
 missaires (en re-
 H. Cort

Le Secrétaire annonce que jugement a été donné
 contre les Commissaires d'école dans une cause
 pour cotisations scolaires contre les héritiers Ash.
 Il est résolu de ne pas appeler de ce jugement et
 d'abandonner les autres réclamations pour cotisa-
 tions d'école contre la famille Ash, qui est juive, et
 que le juge considère être des dissidents.

Rap. de O. J. Hamel
 au sujet des
 Ecoles

O. J. Hamel fait rapport que les frères demandent des
 réparations à leurs deux écoles, ainsi que 15 madriers
 pour ouvrages nécessaires qui pourraient être faits
 par un des frères, qui est un ouvrier - Accorder les
 15 madriers, et faire faire de suite les réparations les
 plus pressées.

demande de
 l'Échevin
 Cooke

L'échevin Cooke demande que la boîte du télégraphe d'
 alarme, à l'Hôtel-de-Ville, n'étant plus nécessaire, vu
 qu'il y en a une autre à la station du feu, elle soit
 placée dans le voisinage de l'ancienne station.
 Il demande aussi que la boîte du téléphone à l'
 Hôtel-de-Ville soit supprimée. Considération remise.
 Résolu:

Vente de la vieille Station de police Résolu de vendre la vieille station de police et de feu, à l'encan, jeudi, le 26 du courant - réservant l'appenté en bois qui est attenant à la bâtisse en brique. - vendus 26 Mars 1885 \$43⁰⁰

demande de l'Échevin Cooke L'échevin Cooke demande qu'il soit préparé une liste des propriétaires qu'il doivent plus d'une année de taxes, aussitôt que le Secrétaire-Trésorier en aura le loisir.

H. A. Migon
Sec. Mus.

Comité de la Police. Enquête Police
Lundi, le 23 Mars 1885, à 8 heures du soir.
Présents: M. les échevins Bournival & Carignan, et
M. Derroncourt, avocat du Conseil. -

Enq. au sujet de la Police Résolu: l'enquête au sujet de la police sera privée;
Nom de L. E. Trotter " - cette enquête siégera de jour ou le soir en diligence;
comme écrivain de l'enquête " - Mr. L. E. Trotter sera l'écrivain des témoignages;
" - les constables qui seraient inculpés par les témoignages pourront être assistés par avocats;
" - de notifier M. le Maire des séances du comité;
" - le comité s'assemblera demain, à 2 heures p.m. pour commencer l'enquête, à moins qu'après que M. Derroncourt et le Secrétaire auront consulté Mr. Genest, il soit trouvé qu'il est mieux de remettre cette séance à jeudi prochain. -
" - les subpoenas seront signés par le Maire.
" - voir quels sont les témoins qui devront être entendus demain - Messrs. Bournival et Carignan donnent les noms de plusieurs personnes qui devraient être sommées ~~de comparaître~~ de comparaître comme témoins.

H. A. Migon
Sec. Mus.

Suite de l'Enq.
sur la Police

Comité de Police, siégeant comme comité d'enquête au sujet des accusations qui ont été portées à la Cour des Magistrats contre certains hommes de police ; en vertu d'une résolution du Conseil de Ville en date du 6 Mars 1885.

Mardi, le 24 Mars 1885, à deux heures de l'après-midi.
Présents : Messrs. les échevins Carignan et Bournival, et Mr. De Noncourt, l'avocat du Conseil -

Mr. Bournival propose, et il est résolu : -

Que M. Carignan soit le président de cette séance du Comité de la Police de la Cité des Trois-Rivières, siégeant comme comité d'enquête au sujet de certains hommes de police. -

Les personnes suivantes sont assermentées et leurs témoignages sont pris par écrit, savoir : Alfred alias Benjamin Dugré, Sophie Isabelle, épouse de Joseph Grenier et Nérée Digneau.

Le Comité s'est ensuite ajourné à jeudi soir, le vingt-six du courant, à 7½ heures du soir, après avoir ordonné que des subpœna soient signifiés dans la matinée de jeudi prochain, à Edmond Nève, Majorique Malhiot, Jean Hébert, Charles Morin, Amanda Ayotte, Philippe Pellerin, Eugène Boisvert et Amable Savard, et la femme de Louis Lenouvel.

J. L. Mignon

Sec. Grevé

(J. L. Mignon)

Suite de l'Enq.
sur la Police

Comité de Police, siégeant comme Comité d'Enquête, sur la Police. - - - Jeudi, le 26 Mars 1885, 8 heures, p.m.

Présents : Messrs. les échevins Carignan & Bournival, ainsi que l'avocat du Conseil. M. l'échev. Carignan agit comme président. -

À venant huit heures, p.m., les témoins suivants sont assermentés et examinés : Emma Bernaquez, épouse de L. Lenouvel ; Eugène Boisvert, Philippe Pellerin & Majorique Malhiot. L'enquête est ensuite ajournée à demain matin, à neuf heures, pour alors se rendre de l'Hotel-de-

de-Ville à la prison commune de ce district, afin d'y recevoir les dépositions de la veuve Garceau et de plusieurs autres détenus.

H. Migou, Sec. G^{ral}.

Suite de l'eng.
sur la Police

Comité de Police, siégeant comme comité d'enquête, re Police, à 9 heures de l'avant-midi, vendredi, le 27 Mars 1885.

Présents: les échevins Carignan et Bournival, ainsi que l'avocat du Conseil - Mr. Carignan agit comme le président.

Les susdits échevins, l'avocat du Conseil, le Secrétaire-Trésorier et l'écrivain à l'enquête se rendent à la prison ou ils prennent les dépositions des personnes suivantes: -

David Férou, Edouard Dugré, Elizabeth Pellerin, Marie St. Pierre, V^{ve} Garceau et Albina Néroux, femme Mauroy.

Et la dite commission d'enquête s'est ensuite rendue au Bureau de la Paix où elle a reçu la déposition de L. M. A. Genest, écrivain, greffier de la Paix. Elle s'est alors ajournée à quatre heures de cette après-midi pour entendre les hommes de la force de police ou leurs témoins. - Le Secrétaire-Trésorier du Conseil a instruction d'informer les hommes du corps de police de cet ajournement à quatre heures, ce soir, pour les entendre, eux ou leurs procureurs, ainsi que leurs témoins.

Ajournement

H. Migou, Sec. G^{ral}.

Comités Permanents.

Vendredi, le 27 Mars 1885, à 7½ heures du soir.

Présents: M. le Pro-Maire St. Auld, M^{rs}. les échev. Bournival, Brunelle, Carignan, Cooke, Godin, Lajoie, Teasdale et Vanasse.

Req. de G. B.
Houlston

Sur requête référée de G. B. Houlston, au sujet de la taxe sur les Compagnies d'Assurance contre le Feu: les agents d'assurances, de cette ville devront écrire au Secrétaire de l'Associa-

tion.

tion des Assureurs, à Montréal, pour lui demander à quelles conditions les taux d'assurances contre le feu, en cette ville, seraient baissés.

Req. de Édouard Requête (référé) de Édouard Reçomte, vidangeur; - Le Comité de Santé devra voir à donner de l'emploi au requérant.

Req. de Moïse Requête (référé) de Moïse Panneton - leur allouer \$1⁰⁰ par jour pour travail pour l'aqueduc, les chemins, etc.

Req. de l'Assoc. Requête de l'Association Catholique des Femmes Gens des Catholique Trois-Rivières, d'être exempté du paiement de la salle de l'Hôtel-de-Ville, pour la soirée qu'elle a donnée dernièrement, ou que le prix du loyer soit réduit le plus possible - Résolu de ne charger que le prix payé annuellement par les Présidents pour le "Christmas Tree".

Lettre de S. J. Lettre de Mr. S. J. Bennett, agent de la succession de B. Bennett & Co. se plaignant que le compte de la Corporation pour taxes, etc., contre la propriété, au coin des rues du Fleuve et St. Antoine, est trop élevé et demandant qu'il soit réduit de \$69.93. - Cette demande est rejetée.

Rap. du Sergent Rapport du Sergent Ls. Hamel au sujet d'une fausse alarme du feu, ce matin, qui a été causée que les deux dévidoirs ont été brisés; et suggérant d'avoir un troisième dévidoir, comme réserve en cas d'accident aux deux autres, ou en cas que la brigade serait appelée à deux feux en même temps. - Mr. O. J. Hamel devra faire un estimateur du coût d'un nouveau dévidoir.

Finances Divers comptes sont examinés et approuvés - M. l'échev. Cooke demande pourquoi le St. Gervais ne reçoit plus d'avis des assemblées du Conseil et des Comités. le Secrétaire cite la loi et établit que le St. Gervais a été absent du Conseil pendant plus de trois mois - après délibération il est reconnu que ce Mr. a cessé de faire partie du Conseil-de-Ville.

Lettre du Sec. Lettre du Secrétaire du Ministère des Travaux Publics, à des Trav. Pub. Ottawa, au sujet du délai que le Conseil de Ville avait demandé pour considération du compte pour loyer du terrain du Platon.

Préparet

Marchés

École

Préparer un état des dépenses du Département des Marchés sur les appropriations de l'anne courante -

Plusieurs comptes contre les Commissaires d'École sont examinés et approuvés. -

J. L. Brignon

Sec. Trés.

Comités Permanents.

Lundi, le 30 Mars 1885, à 7½ heures du soir.

Présents: Son Honneur le Maire, Mll. les échevins Bournival, Brunelle, Carignon, Cooke, Dean, Godin, Hould, Lajoie, Teasdale et Vanasse. -

Demande de l'Éch. Teasdale
Savard

M. l'échev. Teasdale demande au Secrétaire de faire notifier Mr. Jérémie Savard de faire enlever l'avancement qu'il a fait au comptoir de son étal de boucher, et de remettre ce comptoir d'étal dans l'alignement des autres étals des bouchers.
Résolu de consulter l'avocat du Conseil pour savoir qui est tenu à l'enlèvement de la neige sur le toit de la Halle du Marché aux denrées.

Demande de l'Éch. Godin
au sujet de l'enquête de la Police

M. l'échevin Godin propose que les témoignages qui ont été pris, par écrit, dans l'enquête faite par les échevins Carignan & Bournival au sujet des accusations contre des hommes du corps de police, soient lus immédiatement.
Out voté pour: - Mll. Bournival, Carignan, Godin, Hould et Teasdale - 5.

Out voté contre: - Mll. Brunelle, Cooke, Dean & Vanasse.

Ces témoignages sont alors lus, et les comités se lèvent pour siéger en séance régulière du Conseil.

Lettre de Euch. Lacroix

Lû une lettre de Euchabriste Lacroix, qui offre de faire un nouveau dévidoir, avec ~~deux~~ voitures d'hiver et d'été pour \$175.00 -

Référé au Comité de Dieu, en attendant le rapport de M. Hamel -

Rep. du Surint. de l'Acqueduc

Le Surintendant de l'Acqueduc fait rapport recommander d'acheter le charbon nécessaire pour l'Acqueduc, l'Hotel de Ville

Ville etc - Référé au Comité de l'Agueduc.
Le Secrétaire produit un état des sommes dépensées jusqu'à présent sur les appropriations des échoués pour l'année courante, savoir :

Noté par les appropriations pour 1884-1885 - \$1693.00
Dépensé au 27 Mars 1885 - 1519.18
Restant à dépenser \$ 173.82

Lettre de Euchariste Lacroix, forgeron, offrant de faire un dévidoir de
P. A. Prigony
Sec. Gues.

réceive pour le dé-
partement de feu,
attendu le rapport de
M. Hamel, demandi-
la dernière séance des
Comités.

Comités Permanents.

Mercredi, le 8 Avril 1885, à 7½ heures P.M.
Présents: Son Honneur le Maire, M. les échev. Rou-
nival, Brunelle, Carignan, Cooke, Dean, Godin, Gould,
Lajoie, Seaside, Varnasse. -

Monument
Lavolette
Instructions
à l'Insp. des
Chemins

Le Comité des Finances autorise le paiement de \$100 au
Comité du Monument Lavolette.
L'Inspecteur des Chemins est autorisé à faire faire les
fossés rigoles dans les rues Bureau et Gervais, et à en
charger le coût aux propriétaires ou occupants des
terains avoisinants. - Aussi de nettoyer le dessous
des ponts, dans ces rues, aux frais de la Corporation.

Enquête sur
la Police

Les constables de police Deiotcaul & Beauhieu sont ensuite
appelés dans la salle des comités, et il leur est demandé
s'ils sont prêts à répondre aux accusations contenues
dans les témoignages recus à l'enquête tenue par M. les
échevins Rouvival & Carignan; ils déclarent qu'ils
desirent répondre par leur avocat, et ils demandent que
M. Moran soit entendu pour eux. - M. Moran entre
alors dans la salle et après délibération entre lui et
les membres des comités, il est résolu que l'enquête
contre certains hommes de police, afin de permettre à
ces derniers de transquestionner les témoins déjà enten-
dus, de produire d'autres témoins, et de pouvoir se justi-
fier

1 demande +

fiés des susdites accusations, se tiendra vendredi prochain, à 7 1/2 heures du soir, devant les Comités Permanents, M. l'échevin Vanasse, que cette enquête se fasse aussi contre les autres membres du corps de police impliqués par les susdits témoignages, et les autres membres ayant acceptés cette demande, le Secrétaire Tricoris a instruction d'en avertir les autres hommes de police et de leur demander de faire connaître les témoins qu'ils désirent faire assigner, afin que des subpoenas leur soient signifiés -

Le Secrétaire annonce que le contrat avec la Compagnie du Chemin de fer du Nord, pour l'approvisionnement de l'eau de l'aqueduc à ce chemin de fer, qui était pour 5 ans, expirera le 15 du courant.

Le Secrétaire annonce de plus que le Conseil devra, lundi prochain, s'occuper de la nomination des évaluateurs.

H. Tricoris Sec. G. S.

Comités Permanents.

Vendredi, le 10 Avril 1885, à 7 1/2 heures du soir.

Présents: Son Honneur le Maire, et Messrs. les échevins Bournival, Brunelle, Carignan, Cooke, Dean, Godin, Lajoie, Leasdale & Vanasse.

Req. Union Musicienne: Requêtes référées: - de l'Union Musicale, permission accordée. a L. J. Beaudry & autres " " : de L. J. Beaudry & autres, considération remise. " Fréchette & Co. " " : de Fréchette & Co. " " " " : diverses, pour être nommés dans la police, considération remise.

Finances Le Comité des Finances remet à lundi prochain, l'examen des comptes contre la Corporation.

1 du rapport des + chevins Carignan et Bournival, ainsi que des dispositions qui y sont annexées - Toutes autres affaires sont mises de côté, pour s'occuper de l'Enquête contre certains hommes de police: - Le Secrétaire dit qu'il a fait donner communication à Mr. Monan, avocat des constables Décoteau et Beau- bien, ainsi qu'à ces derniers et aux autres constables qui

Enquête de
la Police

qui étaient impliqués par les témoignages pris lors de l'enquête contre la Police; qu'il a ^{fait} notifiés les constables Beland, Courteau & Hamel des accusations portées contre eux dans les susdits témoignages, et qu'il les fait avertir qu'ils pourraient se défendre à cette présente assemblée, soit par le ministère d'un avocat ou en produisant des témoins; qu'un seul témoin a été notifié d'assister à la présente assemblée, et ce, à la demande du Constable Courteau - Mr. Roman est alors appelé dans la salle des Comités et il déclare qu'il refuse de procéder à l'enquête qui devait se faire ce soir, et qu'il a avisé ses clients, les constables Beaulieu et Décoteau, de ne pas reconnaître cette enquête. - Il se retire ensuite:

Les autres constables et leurs témoins étant absents, l'assemblée est ~~bonne~~ terminée.

H. P. Migou.
Secrétaire.

Comités Permanents.

Lundi, le 13 Avril 1885, à 7 1/2 heures du soir.
Présents: Son Honneur le Maire, les échev. Bourmival, Brunelle, Carignan, Cooke, Dean, Godin, Gould, Lajoie, Reynar & Seaside.

Plainte d'Alf.
Marcoux

Le Secrétaire annonce que Alfred Marcoux et Jean B. Lapolice se plaignent du mauvais état de la traverse de St. Angèle; - Que le premier prétend avoir droit à des dommages parce que sa piment s'est estropiée et qu'une de fleurs qu'il traversait a été mouillée. - Johnny Doucet, de St. Angèle, a aussi remis au Secrétaire un compte pour \$10, pour dommages à sa voiture dans cette traverse.

Plainte de
D^{me} Méthot

Plainte de
D^{me} Méthot
M^{lle} Méthot se plaint qu'elle souffre des dommages par l'eau, vu qu'il n'y a pas de rigolle à travers la rue Bonaventur

Bonaventure, au coin de la rue Royale.

Plainte de Chs.

Chs. Aps se plaint aussi qu'il est incommode par l'eau de ses voisins, rue Hertel, qui ne font pas de rigoles.

Aps

Lettre de Leonard
Duguay

Leonard Duguay dit qu'il ne pourra garder son étal de bouches, si le Conseil ne lui accorde pas un délai de 6 mois pour payer ses arriérés de loyer, se montant à \$28⁵⁰ - Ce délai est refusé.

Comités permanents

Résolu que les comités permanents s'assembleront jeudi prochain, pour la considération de plusieurs requêtes qui ont été référées aux comités, pour l'examen des comptes à approuver et pour la dépêche des autres affaires du ressort des comités. -

Req. de B. Vadeboncoeur

Lû une requête de Benj. Vadeboncoeur offrant \$2⁰⁰ pour une licence d'écurie de louage, pour les 2 1/2 mois qui restent avant la fin de l'année civile. - Offre acceptée. -

Lettre de P. N.
Martel
Délégation
Basses Laurentides

Lû une lettre de P. N. Martel, qui demande que le Conseil nomme, dans son corps, des délégués, pour agir de concert avec la délégation nommée par la C^{ie} du chemin de fer des Basses-Laurentides, et se rendre à Ottawa dans le but de demander que la dite C^{ie} soit mise sur le même pied, que doit l'être la C^{ie} du lac St-Jean, quant au subside à être voté par le Parlement fédéral en faveur de cette dernière ligne. Mr. Martel entre ensuite dans la salle et donne diverses explications au soutien de sa demande - M. l'échevin Reynar est nommé le délégué du Conseil et adjoint à Son Honneur le Maire, qui est déjà membre de cette délégation en sa qualité de Président de la Comp^{ie} du chemin des Basses-Laurentides. -

A l'assemblée du Conseil, tenu immédiatement après cette présente assemblée des Comités, Mr. l'échevin Reynar a proposé et il a été convenu que M. l'échevin Carignan ferait aussi partie de la députation.

Costumes de la police

Le Secrétaire annonce que la Brigade de Police et de Feu demande des habits, coiffures et chaussures pour la prochaine saison d'été - Considération remise à jeudi prochain. -

Demande de l'Éch. Carignan

M. l'échev. Carignan demande que la motion afin de décharger du service les constables pompiers Beaulieu et Décoteau, soit lûe en comité, et avant d'être présentée au Conseil -

Destitution de Conseil, et la dite motion ayant été lue, Mr. l'échevin Teasdale produit deux affidavits, dont l'un de Majorquin Malhiot et l'autre de Eugène Boivert, lesquels sont lus. Il est ensuite résolu que les comités procéderont immédiatement au choix des personnes qui devront remplacer les constables de police Beaulieu et Décoteau.

Choix pour des remplacements de la Police
 Nom. d'Adélaïde Limoges
 Mr. l'échevin Cooke propose que Adélaïde Limoges, actuellement assistant de la Brigade de Feu et de Police, soit promu au grade d'homme de police et pompier: ont voté pour: M^{ll}. Lajoie, Brunelle, Dean, Reynar et Cooke, 5;
 " contre: M^{ll}. Carignan, Teasdale, Bournival, Hould, et Godin - 5 - Son Honneur le Maire vote pour.

Le choix d'un autre homme de police se fait comme suit:
 M. Brunelle, secondé par M. Bournival, propose Louis Simard:
 Pour: M^{ll}. Lajoie, Brunelle et Bournival - 3
 Contre: - M^{ll}. Carignan, Dean, Reynar, Teasdale, Hould, Godin, et Cooke - 7

Mr. Cooke propose Ls. Dargis; -
 Pour: ^{M^{ll}} Lajoie, Carignan et Cooke, 3;
 Contre: - M^{ll}. Brunelle, Dean, Reynar, Teasdale, Bournival, Hould et Godin: 7

Nom. de Dav. Augé
 Mr. Dean propose David Augé: -
 Pour: M^{ll}. Lajoie, Brunelle, Carignan, Dean, Reynar, Bournival, Hould, Godin et Cooke - 9
 Contre: M. Teasdale. 1 -

M. Lajoie propose Moïse Godin;
 Pour: - M^{ll}. Lajoie, Carignan, Dean, Teasdale, et Cooke, 5;
 Contre: M^{ll}. Brunelle, Reynar, Bournival, Hould et Godin. 5.

M. Carignan propose Augustin Sauvageau;
 Pour: - M^{ll}. Lajoie, Carignan, Teasdale et Cooke. 4;
 Contre: - M^{ll}. Brunelle, Dean, Reynar, Bournival, Hould et Godin. 6 -

M. Godin propose Grégoire Veillet;
 Pour: M^{ll}. Lajoie, Reynar, Teasdale, Hould, Godin et Cooke, 6;
 Contre: M^{ll}. Brunelle, Carignan, Dean et Bournival. 4.
 Mr. Teasdale propose James Couture:

Pour

Pour: - M^{ll}. Lajoie, Carignan, Reynar, Teasdale, Hould, Godin & Cooke, 7

Contre: - M^{ll}. Brunelle, Dean et Bournival - 3 -

Mr. Reynar propose Séverin Arnal;

Pour: - M^{ll}. Lajoie, Brunelle, Reynar, Teasdale, Hould, Godin & Cooke, 7

Contre: - M^{ll}. Carignan, Dean et Bournival, 3 -

M. Carignan propose Edouard Mercier;

Pour: - M^{ll}. Carignan, Teasdale & Cooke, 3 -

Contre: - M^{ll}. Lajoie, Brunelle, Dean, Reynar, Bournival, Hould, et Godin. 7 -

M. ... propose Adolphe Lambert;

Pour: - M^{ll}. Carignan, Teasdale, Bournival, Hould, Godin & Cooke, 6;

Contre: - M^{ll}. Lajoie, Brunelle, Dean et Reynar. 4 -

Mr. Lajoie propose Charles Raymond;

Pour: - M^{ll}. Lajoie, Carignan et Reynar. 3;

Contre: - M^{ll}. Brunelle, Dean, Teasdale, Bournival, Hould, Godin et Cooke.

David Augé ayant réuni le plus grand nombre de votes, il est résolu qu'il sera proposé au Conseil pour être membre de la Brigade de feu et de Police. -

M. l'échevin Cooke propose alors que Louis Dargis soit nommé assistant de la Brigade en remplacement de Adilard Linoz, promu

Ont voté pour: - et M. l'échevin Bournival propose que ce soit Louis Simard: - ont voté -

Pour L^s. Dargis: - M^{ll}. Lajoie, Carignan, Dean, Reynar, Teasdale, Godin et Cooke. 7

Pour L^s. Simard: - M^{ll}. Brunelle, Bournival et Hould. 3 -

En conséquence, Louis Dargis est nommé à cet emploi
Ajourné à jeudi prochain, à 7½ heures du soir.

L. Mignard
Secrétaire

Comités Permanents du Conseil.

Jeudi, le 16. Avril. 1885, à 7½ heures du soir.

Présents: Messrs. les échevins Bournival, Brunelle, Cooke, Dean, Godin, Lajoie et Teasdale.

Requête

Nom. de L^s.
Dargis

- Reg. de L. J. Beaudry
 Lettre à M^{rs} Beaudry
 Reg. de Fréchette & C^{ie}
 Lettre de Euchariste Lacroix
 Soumissions pour costumes de la Police
 Chemin de fer
 Plainte de Rob. Kiernan
 Lettre de G. L. Barthe
 Le Comité de l'éclairage devra y voir.
 Police
 Estimation par O. J. Hamel
- Requête (référée) de L. J. Beaudry & autres, pour tuyaux d'égout. - Le Secrétaire devra écrire à Mr. Beaudry s'il pourrait faire les estimés, plans et devis qui lui avaient été demandés en 1881. -
 Requête (référée) de Fréchette & C^{ie} - demande d'abandonnement sur les ponts St. Maurice - considération remise à une autre séance. -
 Lettre de Euchariste Lacroix, (offres de faire un dividon) dont la considération avait été remise - question remise aux prochaines appropriations.
 Habits, et chaussures pour la Police - Le sergent de Police devra demander des soumissions pour le lundi, 27 du courant, & voir un chapelier pour les casques de drap. - Taxes dues par le chemin de fer du Nord - Ordre au Secrétaire Prévost de collecter de suite. -
 Vu les plaintes contre dans les journaux, par Mr. Kiernan, au nom de Mr. Ward et par d'autres citoyens, que des personnes désœuvrées se réunissent sur les trottoirs en divers endroits, et y stationnent par groupes, embarrassant ces endroits et obstruant la circulation sur les trottoirs; ordre est donné à la police de faire observer strictement les règlements et de faire punir les contrevenants.
 Mr. Barthe, propriétaire de "L'Écu Nouvelle", ayant fait offrir de publier les annonces et de faire les impressions de la Corporation, au même prix que les autres imprimeurs de cette ville -; il est décidé de lui donner une part de ces ouvrages, pourvu qu'il rembourse ce qu'il a chargé de trop sur le compte qui lui a été payé il y a quelque temps.
 Mr. Bourneval demande qu'un fanal à l'huile soit placé au coin des rues Plaisante et St. Denis. [†]
 La Police devra être notifiée de visiter et de faire nettoyer immédiatement les cours et lots vacants en cette cité.
 Mr. O. J. Hamel est appelé et il estime que le coût

coût de faire poser deux bonnes couches de peinture à l'extérieur des fenêtres de l'Hotel-de-Ville serait de \$100 à \$130.⁰⁰
Ordonné de faire faire ces peinturages à la journée

Instruction au Sec = Trés

Le Secrétaire a instructions de préparer un règlement pour la gouverne de la force de police et de feu, en dehors de ses heures de bureau - ce travail devant lui être payé extra.

Carrié Champ. Lettre à M^{rs} Beaudry

Vois quelles appropriations ont été votées pour réparer et repeindre la clôture du Carrié Champlain.

Le Secrétaire devra écrire à Mr. Beaudry, ingénieur civil, à Montréal, avec qui le Conseil a correspondu en 1885, au sujet de travaux d'assainissement (égouts), pour savoir s'il pourrait faire les estimés, plans et devis de ces travaux prochainement.

Finances Ecole

Les comptes contre la Corporation sont examinés et approuvés.
" " " les Comptes d'Ecole " " " "

H. P. Migon Sec. Trés.

Comités Permanents.

Vendredi, le 24 Avril 1885, à 7 1/2 heures du soir.
Présents: M^{rs}. les échevins: Pournival, Brunelle, Carignan, Deau, Laprie et Teasdale; lesquels ne forment pas le quorum.

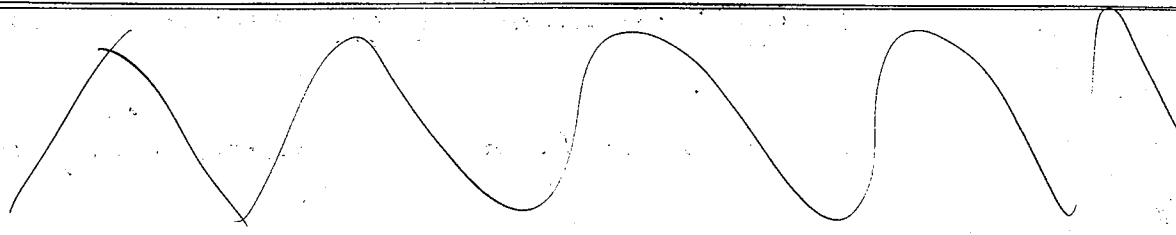
Loyer des Etais des Bouchers

Il est cependant décidé que les états des bouchers qui n'auraient pas été loués à l'année, pourront l'être au mois, en payant d'avance \$5⁰⁰ par mois pour ceux dont le loyer annuel est de \$42⁰⁰, et proportionnellement pour ceux qui se louent annuellement plus ou moins.

Cte de Dosithe Panneton

Le Secrétaire est aussi autorisé à payer Dosithe Panneton pour les traverses d'hiver à St. Angèle & St. Grégoire.

H. P. Migon Sec. Trés.



Comité Permanent.

Lundi, le 27 Avril 1885, à sept heures et demi du soir.
 Présents: - Son Honneur le Maire et Messrs. les échevins
 Bournival, Brunelle, Cooke, Deau, Godin, Lajoie, Reynar &
 Teasdale. -

Req. de Fréchette
 & Co.

Sur requête (référé) du Fréchette & Co., demande rejetée,
 résolu cependant de ne pas faire payer de piages aux
 personnes résidant en cette ville, qui traversent
 les Ponts St-Maurice, à pied, pour travailler soit dans les
 îles, & les estacades ou ^{dans les} manufactures à l'est du St-Maurice

Lettre de H. C. B.
 Ouesault

Lettre de Mr. Hubert Dusault informant le Secrétaire qu'il
 a acquis des héritiers A. E. Ash, l'emplacement vacant situé
 entre les rues des Forges et St-George; qu'il se propose de construire
 prochainement sur ce terrain; que, d'après le règlement des
 chemins, il ne peut bâtir sur l'ancien alignement de la rue
 des Forges, et que la Corporation a le droit d'exproprier une
 lisière de ce terrain pour l'élargissement de la rue des Forges;
 que afin d'éviter les frais d'une expertise, il offre de vendre
 cette lisière de terrain pour \$200 - Résolu de faire offrir
 \$150 à Mr. Hubert Dusault. -

Lettre de A.
 Davis

Lettre de Mr. A. Davis, surintendant du Chemin de fer du
 Nord, au sujet des taxes imposées à ce chemin - Le Secré-
 taire a instruction de répondre à cette lettre. - (Vois copie de lettres) -

Lettre de Frs
 Gelinus

Lettre de Mr. Frs. Gelinus se plaignant qu'un des résidents
 de la rue St-Roch, du nom de Récomte, cause de grands in-
 convenients à ses voisins par les désordres et la malpropreté
 qui régneront chez lui - La police devra voir que cet homme,
 qui est vidangeur, se place ailleurs. (Le loger, si c'est
 possible) dans la partie de la maison de Frs. Pelletier, rue
 Notre-Dame qui appartient à la Corporation.)

Rap. de Sec =
 Trés

Le Secrétaire présente l'état des dépenses votées, etc, pour le
 Carri Champlain, qui lui avait été demandé -

Lettre de J. A. B.
 Beaudry

Lettre de Mr. J. A. B. Beaudry, J. C., de Montreal, qui an-
 nonce qu'il sera prêt à faire les plans des travaux d'égouts
 projetés par le Conseil -

Demande

Lettre de J. A. E. Demande de D^{me} M^{me} A. E. Stark, pour remise d'intérêt sur ar-
rérages, refusé -

Req. de L. Wernicke Mr. Wernicke fait demander que deux chambres dans ses ap-
partements soient peinturées - considération remise aux prochains
appropriations.

La considération du projet de règles et règlements pour la police
est remise à une autre séance -

Sur lettre de C. D. Hébert Mr. C. D. Hébert ayant représenté que le Secrétaire a lancé contre
lui un mandat de saisie pour \$75⁰⁰, taxe comme agent de la
C^o d'Ass. "Northern", et qu'il n'a pris que deux ou trois risques
pour cette assurance depuis le 1^{er} juillet 1884, il est résolu de
l'exempter du paiement de cette taxe, s'il paie au Secrétaire
les profits que ces risques ont pu lui rapporter.

Soumissions pour L'examen des soumissions pour charbon, et pour hautes et
chaussures pour la police est remis à demain, à 3 heures, p. m.

Finances Les comptes contre la Corporation et contre les Commissaires
d'Ecole sont approuvés -

Ecole Accorder un congé dans les écoles, le 5 Mai prochain, à l'occasion
de la fête des arbres.

Sec. Prés!

Comités Permanents.

Mardi, le 28 Avril 1885, à 3 heures de l'après-midi:

Présents: Son Honneur le Maire, et M^{rs}. les échevins
Brunelle, Carignan, Cooke, Dean, Godin, Japic et Reynier.

Autorisation Le Secrétaire demande, s'il est autorisé à payer certains comptes
au Sec. - Prés. qui lui ont été présentés, pour usage de canots ou autres em-
barcations et gages d'hommes, pendant l'inondation, afin
de porter secours aux indigents, victimes de cette inondation.
Résolu: ces comptes pourront être payés s'ils sont approuvés
par deux membres du Comité des Finances.

Les soumissions suivantes pour charbon anthracite
sont dénichées et lues:

Rap. des Surint. Lu un rapport du Surintendant de l'Acqueduc sur l'
de l'Acqueduc essai qu'il a fait du charbon bitumineux de la Nouvelle
Ecosse.

Ecosse.

Soumissions pour charbon Les soumissions suivantes pour charbon anthracite sont décachées et lues:

Soumission de	Théophile Marchand.	\$5.70,	grosse tonne
	Geo. F. Hark	5.50	" "
H. G. Burleigh	A. G. Burleigh & Bro.	5.25	" "

Bro acceptée La soumission de Messrs A. G. Burleigh & Bro. étant la plus basse est acceptée.

Mr. Godin propose de n'employer que le charbon mou pour le chauffage de l'Agueduc - ont voté

Pour: Mr. Godin, 1 -

Contre: Mll. Dean, Carignan, Brunelle, Lajoie, Reynar & Cooke, 6 -

Il est ensuite résolu de demander des soumissions pour 100 tonneaux de charbon bitumineux de la Nouvelle Ecosse, ---

Soumissions pour costumes de la police Les soumissions pour habillements de Police sont ouvertes et elles sont comme suit: -

Narcisse Gelinas -		
Habits & pantalons en serge bleue, N.º 1 -	\$10.00	
" " " " " " N.º 2 -	8.50	

Etienne Hamel -		
Habit & pantalon -	N.º 1	7.00
pantalon extra	" 1	3.00
Habit & pantalon	" 2	8.00
pantalon extra	" 2	3.50
Habit & pantalon	" 3	9.00
pantalon extra	" 3	3.75
Pour tous les habillements demandés, " 1		52.00
" " " " " " " 2		59.50
" " " " " " " 3		66.75

Le même autre soumission		
Habit et pantalon, dans la pièce produite -		7.00
pantalon extra		3.00
Les habillements complets pour		52.00

La

La soumission N^o 2, de Mr. Etienne Hamel, est acceptée.
 Soumissions pour chaussures décachetées et liées: -
 Onégime Lambert \$2.74 la paire,
 Camille Didier 2.75 " "
 J. E. Godin 2.75 " "
 Alex. du Guillbert 2.65 " "

la soumission de Mr. Alexandre Guillbert est acceptée.

A. Vigour
 Sec. Trés.

Comités Permanents.

Vendredi, le 8 Mai 1885, à 7^h heures du soir.
 Présents: - Messrs. Bourival, Brunelle, Carignan, Dean,
 Teasdale & Bourival.

Les membres présents ne formant pas le quorum n'ont pas
 siégé -

Finances

Les membres du Comité des Finances présents, savoir: Messrs.
 Brunelle, Dean et Vanasse, examinent et approuvent les
 comptes à payer, excepté ceux de la C^{ie} du Téléphone Bell &
 des témoins à l'enquête de la Police, dont la considération
 est renvoyée aux comités permanents.

Re O. Panneton

Le Secrétaire annonce que la cause en appel entre Odilon
 Panneton et la Corporation a été gagnée par la Corporation.

Lettre de M^r.
 Wainwright
 ch. de fer du
 Nord

Lit une lettre de Mr. Wainwright offrant \$750 pour règle-
 ment des taxes dues annuellement par la Compagnie du
 chemin de fer du Nord - Après délibération, la considéra-
 tion de cette offre est remise à la prochaine assemblée des
 Comités.

absence du
 Sec. - Trés.

Le Secrétaire annonce qu'il sera absent lundi prochain,
 étant appelé à Montréal, comme témoin à l'enquête dans la
 cause entre Art et Corporation - Obligation de \$1800 pour
 prêt aux incendies de 1856.

A. Vigour
 Sec. Trés.

Comités - Permanents.

Mardi, le 12 Mai 1885, 8 heures du soir.
Présents: M. M. Aould, pro-maire, Bourrival, Brunelle, Carignan, Dean, Lajoie, Teasdale & Vanasse.

Lettres de Messrs
Wainwright
& Davis au
sujet du chem.
de fer

Les lettres de Messrs. Wainwright & Davis offraient de payer annuellement \$750 pour toutes taxes municipales et scolaires contre le chemin de fer du Nord sont lues de nouveau. M. le Pro-Maire Aould & le Secrétaire-Trésorier sont autorisés à aller à Montréal pour y rencontrer Messrs. Wainwright & Davis et à offrir un règlement de cette question basé sur les suggestions de M. l'Échevin Dean, savoir: de réduire les taxes municipales à \$1000 et les cotisations scolaires à \$700 par année, suivant le mémoire filé aux procès de la présente assemblée -

Éclairage

Le Comité de l'Éclairage devra voir s'il serait utile de placer un fanal au coin des rues des Forges et Champlain, afin d'éclairer cette dernière rue lorsque la brigade du Feu est obligée de sortir la nuit. -

Règles de la Polie
par le Sec-Trés

Le Secrétaire remarque de nouveau que les règles et règlements de police, qu'il avait été chargé de préparer, sont terminés et qu'il désire les soumettre à la considération du Conseil - considération renvée.

Finances
Terrain de Hub.
Dusault
acheté

Quelques comptes contre la Corporation sont approuvés et M. Hubert Dusault est invité à entrer dans la salle et à s'expliquer au sujet de sa demande de \$200 pour une lisière de terrain, sur la rue des Forges, pour l'élargissement de cette rue - Après explication, il est résolu de payer à M. Dusault cette somme de \$200⁰⁰.

Marchés

Le Comité des Marchés devra s'inquiéter de l'état de la balme du marché-aux-dépens, et, si elle est trouvée défectueuse, de la remplacer par une autre plus avantageuse.

États des
Bouchers

Résolu: que les états des bouchers ne seront plus lus au mois, et avertir M. Ls. Gingras qu'à l'expiration du présent mois de Mai, il devra louer à l'année ou remettre l'étal qu'il avait loué pour ce mois -

Résolu de faire protester les bouchers qui n'ont pas encore signé leurs baux à loyer, et de les notifier que leurs états seront repris par la Corporation à la fin du présent mois, s'ils ne signent pas ces baux de suite.

Offre de la Co^o de Téléphone

La "Dominion Telephone Company" ayant offert de vendre ses instruments à \$30 ou de les louer à \$10 chaque par année, le Secrétaire a instruction d'offrir ces conditions à la "Bell T. Comp^y", ou de lui renvoyer ses instruments, si elle refuse, en lui payant le temps écoulé depuis le 1^{er} Mai courant; et de louer 3 instruments de la "Dominion".

H. Prigony Sec. Sec.

Comité des Chemins.

Lundi, le 18 Mai 1885; — à 7^h heures de l'après-midi.
Présents: Messrs. Brunelle et Godin, — lesquels ne formant pas le quorum, n'ont pas siégé; et sont allés visiter des cours d'eau dans le quartier St. Philippe.

H. Prigony Sec. Sec.

Comités Permanents.

Vendredi, le 22 Mai 1885, à 7^h heures du soir.
Présents: Son Honneur le Maire; les échevins Bourmival, Brunelle, Carignan, Cooke, Deau, Godin, Hould, Lajoie, Reynar & Vanasse.

Req. de M^{re} Jos. Dugré

Requête de M^{re} Joseph Dugré, (référé au Com. des Marchés) demandant que la dette de feu son mari et ses cautions, pour loyer des revenus du marché au foin, soit réduite au prix de départ, \$65, pour les raisons exprimées en la requête; résolu d'accepter \$150, sur le vote suivant:—

Lettre de M^{re} Pour réduire la dette de moitié: — (M^{re} Hould)

M^{rs}. Brunelle, Lajoie, Vanasse, Reynar & Cooke, 5.

Pour réduire la dette à \$150 — (M^{re} Vanasse.) —

M^{rs}. Deau, Carignan, Bourmival, Hould & Godin, 5.

San

- Son Honneur le Maire vote pour \$150⁰⁰
 Lettre de John Houlston Lettre de Mr. John Houlston se plaignant du mauvais
 et état des clôtures le long de sa propriété, rue St. Maurice.
 L'Inspecteur des Chemins a ordre de refaire cette clôture en
 neuf. -
- Req. de F. H. Dasylova Requête de F. H. Dasylova, autres, (comités permanents) pour
 Dasylova que Joseph Corbil soit indemnisé pour son temps et celui
 d'un assistant, qui, comme canotiers, se sont rendus
 utiles pendant la récente inondation, aux personnes
 demeurant ou ayant affaires dans le quartier St. Philippe.
 - demande rejetée -
- Surreq. de P. Nourri Mr. Nourri est entendu au sujet de la taxe de dix piastres
 Nourri qui lui est demandée comme commerçant de bois
 de chauffage, ou de gardien de clos à bois -
 Il est résolu que de ne lui charger qu'une piastre,
 licence de commerce ordinaire, pour cette fois; et de
 donner avis au Conseil pour amender le règlement
 des cotisations et taxes à ce sujet. -
- Req. de Jos. Boisvert Requête de Joseph Boisvert pour que l'eau lui soit fournie
 Boisvert à sa maison, rue St. Charles. - Considération remise. -
 Le canon sera tiré, comme par le passé, le jour de la fête
 de la Reine; sur le terrain de Mr. Respas, près le quai de
 la Commission, au lieu du Platou. -
- Fête de la Reine
 Req. de Adolp. Lambert Requête de Adolphe Lambert pour une boîte d'alarme,
 Lambert près les rues St. Denis et Volontaires - considération remise
 à plus tard.
- Demande de L'Éch. Cooke Mr. l'échevin Cooke demande que les charges de voitures
 L'Éch. Cooke qui passent sur les ponts St. Maurice, pour le compte
 Ponts St. Maurice de M^{rs}. Trichette & Co., ne paient que 10¢ en été - accordé -
- Offre par Olivier Laferrrière Offre de \$100 par Olivier Laferrrière pour un terrain
 Olivier Laferrrière au coin des rues Bureau, Royal, aux conditions de
 la vente du même terrain, il y a environ 2 ans, à Elzéar
 Terrault. - Notifier Terrault que s'il ne signe pas le con-
 trat d'achat sous 8 jours, ce terrain sera alors vendu à
 Laferrrière. -
- Req. de M^{rs} Gonthier Mr. Gonthier demande une traverse vis-à-vis sa
 Gonthier boutique.

Fête de la Reine

boutique sur la rue Notre-Dame - considération, remise à plus tard.
Résolu de défendre, par criée publique, de tirer des pétards ou autres choses explosives, le jour de la fête de la Reine, et notifier la police d'arrêter les contrevenants -

Domages à Jean Doucet

Mr. Jean Doucet, charretier, de St. Ange, ayant notifié qu'il doit poursuivre la Corporation pour dommagés causés à sa voiture par le mauvais état de la traverse, le printemps dernier, s'il n'est pas payé de \$100 \$10 qu'il réclame pour ces dommagés; le Secrétaire est autorisé de lui offrir \$5⁰⁰ afin d'éviter les ennuis d'un procès, et non parce que la Corporation se croit tenue à ces dommagés. -

Rap. de Geo. Balcer

Mr. Geo. Balcer est ensuite admis dans la salle des comités au sujet des démarches qu'il a faites auprès des expéditeurs d'animaux vivants, afin de les induire à expédier ces animaux de notre port. - Le Secrétaire est ensuite autorisé à fournir à Mr. Balcer les fonds nécessaires pour continuer ces négociations. - (Rapport de Mr. Balcer déposé) -

Résolu de prohiber le passage ou le travail des peaux crues dans les limites de la cité. -

Exemption de l'eau au père St. Laurent

Résolu de ne pas faire payer l'eau au père St. Laurent, qui est un vieillard pauvre et incapable de travailler, dont la femme est malade, et qui est soutenu par les sociétés de charité de cette ville. -

Casquettes d'été pour la Police - question remise à la prochaine assemblée. -

Offre de Goodhue Bros

Messrs. Goodhue Brothers, de Danville, font offrir d'acheter une pompe à bras - Résolu de n'en pas vendre - le Surintendant du Port devra les faire mettre en bon état de fonctionnement et les tenir dans le même état. -

Req. de M^{rs}. Dusablou

Mr. Dusablou demande de ne payer que moitié prix sur les ponts St. Maurice, vu qu'il ne passe que sur le premier pont pour se rendre dans l'île St. Christophe. refusé.

Etaus des Bouchers, req. de Jos. Bellefeuille

Joseph Bellefeuille, boucher, demande d'échanger l'étal N^o 35 & 36 pour le N^o 7, offrant de payer le même prix de location pour ce dernier que pour l'autre étal, savoir: \$55⁰⁰ l'an accordé -

Rapport

Rap. du chef de Police

Rapport du chef de Police sur l'état des cours, écuries, souilles, privies, etc., qu'il a fait visiter et au sujet desquelles ordre a été donné pour qu'elles soient mis en un bon état de propreté, au désir des réglemens.

Ordre de voir si les ordres ont été exécutés et donner, à la prochaine assemblée, les noms des recalcitrants.

Lettre de S. Irénée au sujet de la Cie du Téléphone

Lettre de M. S. Trennaman, disant que la "Bell Telephone Company", offre de vendre ses instruments au prix de \$30, ou de les louer à \$10 l'an, chacun, pourvu que leur entretien et réparation reste à la charge de la Corporation et qu'ils ne soient employés que pour le service de la ville. Résolu de louer les 3 instruments à ces conditions.

Req. de Ludge Beaubien

M. Ludge Beaubien demande que la Corporation fasse de suite la clôture entre son terrain et la rue St. Stanislas. Le Comité des Chemins devra y voir.

Lettre de Ross, Ritchie & Co.

Lettre de Messrs. Ross, Ritchie & Co., qui prétendent que leurs scieries ayant fonctionnées durant quelques semaines pendant la saison de 1884, et leur commerce de bois ayant été exercé pendant tout l'été de la même année, ils ne sont pas tenus au paiement des taxes qui leur sont réclamées - Considération remise à la prochaine séance.

Finances
Ctes de témoins de l'enquête sur la Police

Les comptes contre la Corporation sont approuvés, ainsi que ceux contre les Commissaires d'École.

Le vote étant demandé sur le compte des témoins lors de l'enquête contre la Police -

Pour payer ce compte:		Contre:
M. Carignan.		M. Deau.
" Lafrie,		" Brunelle.
" Reynar,		" Vanasse.
" Roussival.		" Cooke - H.
" Nould-		
" Godin. - 6 -		

École

Les frères sont autorisés à dépenser \$20⁰⁰ pour peintures, au lieu de chauf, s'engageant à renoncer à l'octroi annuel de \$10, pour la même fin, pendant 3 ans.

[Signature]
Sec. Gens.

Comités Permanents.

Mardi, le 26 Mai 1885, à 7 1/2 heures du soir.

Présents: - Son Honneur le Maire; M^{ll}. les échevins Bonnival, Bonnelle, Carignan, Cooke, Godin, Hould Lajoie, Reynard, Teasdale, Vanasse. —

- Rap. de l'Éch. Hould
Stuck. de fer
L'échevin Hould fait rapport verbal de l'entrevue qu'il a eu, ainsi que le Secrétaire, avec Messers. Wainwright, gérant général, et Davis, surintendant du Chemin de fer du Nord.
- Rap. des Sec Trés
au sujet de la
Police
Le Secrétaire fait rapport qu'il a demandé à Mr. L. Lesieur s'il ferait une déduction sur le prix des casquettes de drap pour la Police, mais que ces casquettes ne sont pas de qualité supérieure, et que Mr. Lesieur s'y est refusé, attendu qu'il ne charge qu'une ~~très~~ commission très minime pour s'être occupé de faire faire ces casquettes.
- Req. du Revd
Parker
Le Rev^d. Parker ayant fait demandé qu'il l'eau lui soit fournie pour un petit pouvoir hydraulique qui ferait mouvoir une petite manufacture que son fils se propose d'établir sur le terrain qu'il occupe, rue St. Paul; le Surintendant de l'Acqueduc devra faire rapport à ce sujet.
- Lettre de Ross
Ross Ritchie
Lettre de Messers. Ross, Ritchie, & Co^{ie} qui s'objectent au paiement des taxes réclamées d'eux, et prétendent qu'ayant que leurs scieries ayant été en opération, pendant quelques semaines, durant l'été de 1884, ils ont droit à la réduction de taxes que le conseil leur a accordé - Résolu: le Secrétaire fera remise des taxes en proportion du temps pendant lequel ces scieries ont été en opération.
- Ordre à la
Police
Le Secrétaire devra notifier la Police de ne pas travailler le bois, ni faire aucun ouvrage causant un danger de feu dans la Station de Police.
- Dette de A. M.
Cooke cont.
de feu Jos. Dugré
Dette de M^l. Maxime Cooke, comme caution de feu Joseph Dugré locataire des revenus, du marché au foin - année 1884-1885 - Résolu de lui accorder délai jusqu'au mois d'Août prochains sur son billet à deux mois -
- Demande du
Revd. Richard
Le Rev^d. Mr. Richard, Supérieur du Séminaire des Trois-Rivières, fait demander une réponse à l'offre qu'il avait faite, il y a quelques mois, de prolonger la rue des Champs - Le Comité des Chemins devra

devra s'occuper de cette affaire.

Rap. du Surint. de l'Acqueduc. Rapport du Surintendant de l'Acqueduc au sujet des demandes qui ont été faites par des propriétaires sur les rues St. Charles et St. Marie pour que l'eau soit fournie à leurs maisons -

Rap. de l'Insp. des Chemins. Rapport de O. J. Hamel au sujet du terrain qui il est encore nécessaire d'acheter de M. L. J. Desaubniers, près de la station de Polie.

H. P. Migon
Sec. Trés.

Comité Permanent.

Mercredi, le 10 Juin 1885, à 7 $\frac{1}{2}$ heures du soir.
Présents: Son Honneur le Maire et Messrs, les échevins Brunelle, Carignan, Cooke, Deau, Godin, Lajoie, Reynar, Teasdale et Vanasse.

Lettre de Mr. Wainwright agt. du chemin de fer. Une lettre de Mr. Wainwright, gérant général du Chemin de fer du Nord, offrant \$2000 par année en règlement de toutes les taxes municipales et d'école contre le chemin - Le Secrétaire-Trésorier à instruction d'écrire à Mr. Wainwright que cette somme de \$2000 est acceptée en paiement des susdites taxes pour chacune de deux années dûes et expirant le 30 de Juin courant.

Lettre à Mr. Wainwright

Nomination de P. Bélard à percevoir les licences

Il est ensuite résolu que le Constable de Polie Bélard sera seul chargé, à l'avenir, de collecter la taxe payable par les marchands étrangers et les commis voyageurs - Les dix par cent alloués au collecteur de ces taxes, seront divisés comme suit; 5% resteront au Constable Bélard, et les autres 5% seront partagés également entre tous les autres constables de Polie.

H. P. Migon
Sec. Trés.

Maire

Comités Permanents.

Vendredi, le 19 juin 1885, à 7½ heures du soir.
 Présents: - Son Honneur le Maire, M^{rs}. les Echevins Brunelle,
 Bournival, Cooke, Deau, Godin, Lajoie, Reynard,
 Seasdale et Vanasse.

Req. d'André
 Courteau

Requête de André Courteau (qui avait été référée aux Comités Permanents)
 Résolu: lui allouer \$20.00 l'an pour entretien et réparation des
 appareils et des fils télégraphiques et téléphoniques de la
 Corporation, à dater du 1^{er} juillet prochain.

Req. d'Ed. Lambert

Requête de Ed. Lambert (référé au Comité des Chemins) pour une
 passerelle au coin des rues St. Charles, Denis et Holon-
 taine - accordée -

Req. du Club
 "Le Canadien"

Requête du Club Le Canadien (Comités Permanents); consi-
 dération remise à l'assemblée du Conseil de Ville,
 lundi prochain. -

Règles pour
 la Police
 par le Sec^r Tres

Règles et Règlements pour la gouverne de la Brigade de
 Police et de Feu. - Le Secrétaire annonce de nou-
 veau que ces règles et règlements sont prêts de-
 puis longtemps - Considération renvoyée au
 nouveau Conseil - en juillet prochain -

Lettre du Rev^d
 L. E. Duguay

Lettre du Rev^d L. E. Duguay, curé du Cap la Madeleine,
 offrant \$50 pour un abonnement annuel sur
 les ponts St. Maurice - Offre acceptée: l'abon-
 nement sera à dater du 1^{er} juillet prochain -

Lettre signée "Un citoyen de la rue St. Roch" demandant une
 passerelle au coin des rues St. Paul et des Commiss-
 saires - lue. -

Lettre de Honoré
 & Tourigny

Lettre de Honoré ^{avocat} Tourigny ^{avocat} réclamant pour J. B. Deslauriers
 \$25 pour dommages causés par le défaut de la Corporation
 de fournir l'eau. Référé au Surintendant de l'Agueduc
 qui déclare que cette réclamation est retirée le dit Deslau-
 riers s'étant déclaré satisfait des mesures prises par le Dé-
 partement de l'Agueduc, pour lui fournir l'eau -

Com^{te} du chemin
 de fer du Nord

Le Secrétaire déclare que le Comp^{te} du chemin de fer du Nord lui
 a offert le paiement de \$4000 pour taxes municipales heb-
 domadaires

laires, s'il signait un reçu préparé par la dite compagnie, qui semblait établir que ce paiement était en règlement de toute réclamation que la Corporation avait ou pouvait avoir contre la dite Compagnie, et qu'il n'a pas voulu signer ce reçu à moins qu'il y fut ajoutée une déclaration que cette quittance ne comprenait pas l'eau fournie à la compagnie, non plus que la rente du terrain pris pour le chemin de ceinture dans la Commune; l'action du Secrétaire est approuvée -

Offre de *Maaf* Résolu: d'accepter le billet de Mr. Maxime Cooke, Cooke accepte pour \$150, en règlement de la dette des héritiers Joseph Dugri pour loyer des revenus du marché au foim, payable fin d'Août prochain, sans intérêt.

Plainte contre le Secrétaire dit qu'un citoyen s'est plaint que Mr. M. Honan Honan a couvert en bardan sa maison au coin des rues Royale et des Forges, appartenant ci-devant à Moise Gauthier - Voir le Surintendant du Feu à ce sujet.

Compté Résolu de répartir entre la Corporation et les Commissaires d'École, les \$4000, qui doivent être payés par le Chemin de fer du Nord, proportionnellement au montant originaire de ces dettes. -

Sur Req. de Joseph Cloutier Le Secrétaire devra mettre devant les comités, à leur première assemblée, l'acte de vente des revenus du marché aux denrées à Mr. Joseph Cloutier, afin de constater s'il est tenu d'enlever les balayures dans la halle, en dehors des étaux des bouchers -

Plainte de M. l'échevin Vanasse se plaint que Mr. Antoine Duchaine à bâti un hangar ou autre bâtiment en bois, dans la cour de sa propriété, rue Notre-Dame, en contravention au règlement du feu - Le Surintendant du Feu devra voir et remplir son devoir à cet égard -

Plainte du Maire se plaint qu'une cheminée de la maison de Joseph Desmarais est en mauvais état, que des briques s'en détachent, et qu'elle est un danger pour le public -

Révisé

- Dette de Ross
 Ritchie & Co.
 Plainte contre
 God. Caron
- Référé au Surintendant du feu -
 Dette de Ross, Ritchie & Co. pour balance de taxes, - contester l'op-
 position qui doit être faite à la vente des effets saisis en cette affaire.
 Des échevins se plaignent que des peaux crues sont déposées dans
 la cour de Mr. Godfrey Caron et en d'autres endroits près du mar-
 ché aux denrées, et qu'elles sont un danger pour la santé publique.
 Le Chef de Police devra y voir.
- Lettre à Honorable
 Ross au sujet
 du Loop Line
- Le Secrétaire devra écrire à l'Honorable Mr. Ross, premier mi-
 nistre, à Québec, pour l'informer que de nombreuses plaintes ont
 été faites de ce que le chemin de ceinture n'est pas exploité, et
 qu'il est demandé de forcer la Compagnie du chemin de
 fer du Nord de se conformer à la loi et aux conditions de son
 contrat d'achat de ce chemin, en faisant circuler des trains
 sur ce chemin de ceinture, tous les jours.
- Lettre de P. O.
 Guillet et autres
 au sujet des
 privés du Mar-
 ché
- Lû une requête de Messrs. P. O. Guillet et autres (adressée au Conseil)
 qui se plaignent que les privés sur la place du marché aux denrées,
 sont en un très mauvais état de propreté, que des débris de viande et
 autres salines sont jetés sur le terrain voisin de ces privés, y pourrissent
 et répandent une odeur malsaine et insupportable et sont un
 danger très grave pour la santé publique - Ordre est donné de
 faire démolir ces privés et de faire nettoyer ce terrain. -
 Ont voté pour cette démolition et ce nettoyage
 Messrs. Dean, Brunelli, Vanasse, Cooke, Godin et Deasdale. 6 -
 Ont voté contre: Messrs. Lajoie & Bournival. 2 -
 Le chef de police devra faire rapport et recommander un endroit
 plus propre pour y placer des privés pour la commodité des per-
 sonnes qui fréquentent le marché aux denrées.
- Req. de John
 Holmiston
 & autre
- Requête de Messrs. John Holmiston & autres (pour être lû au Conseil)
 au sujet d'une rue entre les gros pins et la terre de Madame ^{N^{ve}}
 Burr, que les autorités du Séminaire ont fermée - Consulter
 l'avocat pour savoir si la Corporation si les peches exigés que cette
 rue soit de nouveau ouverte et livrée au public. -
- Rap. du Surint.
 du Feu
- Lû un rapport du Surintendant du feu constatant qu'il
 a visité les deux pompes à bras et qu'elles sont en bon état de
 fonctionnement, ainsi que leurs accessoires.
- Lettre de Delle
 Larivière
- Lû une lettre de D^{lle} Larivière dans laquelle elle s'objecte à ce
 que

École

que les 2% sur son salaire qu'elle est tenue de payer annuellement au fonds de retraite des institutrices et institutrices, d'après la loi, soient déduits de son salaire - et une autre lettre dans laquelle elle demande qu'il soit fait une porte de cave à l'école N.º 3 - pas de décision sur ces deux lettres.

Finances

Les Comptes contre la Corporation sont approuvés ainsi que les comptes contre les Commissaires d'École.

J. G. P. P. P.
Sec. G. P.

Comités Permanents.

Lundi, le 13 juillet 1885. — à 9 heures du soir.

Présents: M. le Pro-Maire Stouff, M. les échevins
Bourmival, Carignan, Beau, Godin, Dussault,
Héty, Martel, Reynar, Teasdale & Vanasse. —

Lettre de E. Moreau
reçu au sujet
du che. fer du
Nord

Lû une lettre de M. E. Moreau, Secrétaire du Département des Chemins de fer du Gouvernement de Québec, transmettant copie d'une lettre de M. W. Wainwright, gérant général du chemin de fer du Nord, adressée à l'Hon. Commissaire des Chemins de fer, au sujet de la nouvelle exploitation du chemin de ceinture des Trois-Rivières.

Bail de Joseph
Cloutier

Le Secrétaire met devant les comités copie du bail en vente des revenus des Marchés aux denrées et au poisson à M. Jos. Cloutier - Il a instruction de consulter M. l'avocat De Roucourt, afin de savoir si le dit Cloutier est tenu de balayer et enlever les ordures dans la partie de l'étage des étaux de bouchers qui est à l'usage du public.

Demande du
chef de Police

Le chef de Police ayant fait demander des chapeaux légers pour les constables de police, le comité de police est chargé d'agir à ce sujet - Ce comité s'assemblera demain.

Req. de M. Forsyth

Mr. Forsyth, cultivateur sur la rive Nord-est du S. Maurice, (la "Black River") fait représenter que sa demeure a été dernièrement incendiée, et il demande la permission de

passer

passer gratuitement sur les ponts St. Maurice le bois nécessaire pour la reconstruction de cette maison. Demande accordée -

Req. de Oley &
Goulet et autres
au sujet des
charretiers

Lui une requête de Alexandre Goulet et autres charretiers licenciés, demandant qu'il leur soit assigné un endroit, près du marché et un autre, près du fleuve, pour y stationner avec leurs voitures lorsqu'ils ne sont pas employés ailleurs.

La partie de la rue St. Antoine, entre les rues Notre Dame et des Platons, ainsi que le quai des poissonniers continueront à être des stations pour les charretiers.

École

Le contrat de vente par le shérif, en Sept. '84, d'un terrain de la succession Nash, en arrière de l'École des Freres, St. Ursule, ayant été fait en faveur de la Corporation au lieu de l'être en faveur des Commissaires d'École, une résolution devra être préparée pour la prochaine séance du Conseil, afin d'autoriser la vente de ce terrain aux dits Commissaires d'École.

Lettre de George
McDougall
& Co

Lui une lettre de M^{rs}. Geo. McDougall & Co qui offrent de faire et vendre les tuyaux de l'aqueduc, de 9 pouces, dont la Corporation aura probablement besoin prochainement.

Considération remise aux prochaines appropriations

L. P. Mignay
Sec. Trés.

Comité de Police.

Mardi, le 14 juillet 1885, à 3 heures de l'après-midi.

Présents: M^{rs}. Parignan, président, Pournival & Martel.

Offre à Louis
Lesieur des
chapeaux pour
la Police

Le Comité ayant à choisir entre trois qualités différentes de chapeaux d'été (helmets) pour les constables de police, a décidé d'acheter le chapeau offert par M. Ls. Lesieur à \$1.50, pourvu qu'il soit recouvert en gris au lieu de l'être en blanc, et qu'il soit muni à l'intérieur d'un ventilateur.

Ces chapeaux sont pour deux ans.

L. P. Mignay
Sec. Trés.

Comités Permanents.

Lundi, le 20 juillet 1885, à 7½ heures du soir.
Présents: - Mll. Bournival, Pariguan, Dusault, Godin, Vêtu,
Reynar & Vanasse. -

- Req. de J. Gauthier et autres
Requête de J. Gauthier & autres (référé) pour élargissement de la rue des Barges, obstruée par la maison de D^{me} V^e Michel Baron. - Demande renvoyée à une autre année. -
- Req. de J. Gauthier & autres
Requête de Messrs John Houlston & autres pour réouverture d'une rue entre les terres du séminaire et de M^r. John Houlston, et pour son prolongement jusqu'à la rue S. François Xavier. Renvoyée de nouveau au Comité des Chemins pour conférer avec les Messieurs du séminaire et Messrs. Houlston & Burn. -
- Req. de F. A. Perron & A. J. Tessier
Requête (référé) de Messrs. F. A. Panneton et A. J. Tessier pour remplacer le conduit actuel de l'eau dans la rue Champflour par un autre plus gros, et pour une borne-fontaine, près chez M. Panneton, rue Champflour. Le Surintendant de l'Acqueduc, étant consulté, estime le coût de ces travaux, (borne-fontaine comprise) à \$230.⁰⁰
- Req. de W. Martel fils
Requête de M^r. W. Martel, fils, (référé) qui se plaint que des hommes de police ayant été notifié que l'eau s'échappait d'un tuyau brisé la nuit, dans son magasin, ont négligé de l'en informer, et qu'il a souffert des dommages, en conséquence, pour environ \$50.⁰⁰.
- Req. de Joseph Duval
Requête (référé) de J^s. Duval au sujet du canal de la rue S. George qui est déplacé et qui lui cause des dommages. - Ce canal ne peut être réparé à présent, l'eau qui est dans les terres, empêchant de faire ce travail.
- Req. de Edm^d Blais et autres
Requête de Messrs. Edm^d Blais & autres (référé) pour l'ouverture d'une rue pour prolonger la rue Bellefeuille jusqu'à la rue S. Roch. - Considération remise aux prochaines appropriations -
- Requête de Félix Godin
Requête de Félix Godin pour être nommé le gardien du

du Carrié La Fosse: - Le Chef de Police, qui demeure vis à vis ce carrié, devra voir à ce qu'il soit bien tenu et que l'ordre y soit observé. -

Req. de L. J. Cormier

Requête de M. L. J. Cormier qui se plaint que l'eau du marché emplit sa cave, à chaque averse, et lui cause de grands dommages demandant aussi une passerelle en cet endroit. - Référé au Comité des Chemins.

Offre d'Edm. G. Gingras

Edmond Gingras offre d'acheter l'emplacement N. 256 de la Commune, sur la rue Bureau, à constituer de \$400 par année. Préparer une résolution pour lui louer ce terrain à \$400 par année, avec promesse de le lui vendre, d'hui à deux ans, s'il érige sur ce terrain des constructions d'une valeur d'au moins \$8000. Le prix de vente devant être une rente constituée de \$400 l'an. -

regles de la Police par le Sec. = Trés.

Résolu: - Les règles et règlements pour la gouverne de la police, qui sont préparés depuis longtemps, seront pris en considération aussitôt que les appropriations aient été votées. - Résolu: - A l'avenir, les Comités s'assembleront le jeudi, au lieu du vendredi. -

Lettre de J. A. Gagnon & Co.

Lettre de Messrs. J. A. Gagnon & Co., offrant de vendre le bois de chauffage requis par la Corporation et par les Commissaires d'école, érable et merisier, à \$400 par corde. - Résolu: de demander des soumissions dans 2 journaux pour le 5 août prochain. -

appropriations

Les comités s'occupent ensuite des estimés des revenus et des dépenses pour l'année courante; après avoir examiné les estimés des revenus, ils délibèrent sur les estimés des dépenses, et arrivés au N. 9 de ces estimés (Marchés) ils levent ajournement à prochain pour continuer cet examen. -

J. G. Gagnon
Sec. Trés.

Comités Permanents.

Jeudi, le 23 juillet 1885, à 8 heures du soir.
Présents: - M. Roussival, Carignan, Dusault, Godin,
Néti, Reynar & Teasdale. -

- Appropriations - Les comités continuent la considération du projet des appropriations pour la présente année fiscale; et il est ordonné que M. O. Z. Hamel fasse l'inventaire des outils, meubles, voitures, bois et matériaux appartenant à la Corporation et qui sont sous sa garde ou sous son contrôle, le plus tôt possible. -
- Ass^{co} de l'Atelier - Ordonné de plus de faire assurer l'atelier des départements et son contenu, s'ils ne le sont déjà. -
- O. Rocheleau déchargé - Résolu: de décharger Ovide Rocheleau du service de la Corporation, mais de lui allouer deux mois de salaire gratuitement.
- Sergent de Police - Résolu: - Le sergent de police conservera le même salaire qu'il avait l'an dernier, mais il devra remplir les devoirs et charges qui étaient assignés au Chef de Police. -
- Salaire des Constables réduit - Résolu: le salaire des autres constables devra être réduit à \$300 par année;
- Salaire de O. Z. Hamel réduit - Résolu: les salaires de O. Z. Hamel sont réduits à \$400 comme Surintendant de l'Acqueduc, et à \$200 comme Inspecteur des Chemins.
- Salaire de Le Warnecke réduit - Résolu: le salaire de Le Warnecke est réduit à \$300 -

J. J. Migon (S. G. L.)

Comités Permanents.

Le lundi, le 27 juillet 1885, à 7½ heures du soir.
Présents: Messrs. les échevins Roussival, Carignan, Cooke,
Dusault, Godin, Néti, Martel, Reynar, Teasdale & Vanasse.

Les soumissions suivantes pour trottoirs en bois
autour

Soumissions
pour trottoir
de l'Hotel=
de Ville

autour du terrain de l'Hotel-de-Ville, sont ouvertes et liées:-

O. J. Hamel fils, 3^e le pied courant;

Pierre Michelin, \$ 2⁰⁰ le 100 pieds, 4 mètres de largeur,

do 2⁵⁰ " 100 " , 6 " " "

Patrice Pettez, 6^e le pied courant; les traverses (passerelles) 9^e le pied courant.

Soumission
d'Alfred
Frigon

Il y a une soumission de Alfred Frigon qui offre de faire ces trottoirs en asphalté au prix de 75^e la verge carrée, ou à tous ses frais, ou 50^e si la Corporation fournit le sable. Cette soumission n'est pas prise en considération, vu qu'il avait été décidé que ces trottoirs seraient faits en bois -

La soumission de Pierre Michelin étant la plus basse, est acceptée.

Rapport du
chef de Police

Il y a un rapport du chef de Police au sujet des plaintes qui lui ont été faites par les résidents de la rue St. Antoine par les inconvénients que leur cause la station des charretiers dans cette rue. - Référé au Comité des Chemins -

Ecole

Divers comptes contre les Commissaires d'Ecole sont approuvés -

Lettre de F. N.
Robert

Lettre de Messrs. F. N. Robert et autres se plaignant que la maison des Scitiers Michel Godin, N^o 22, rue St. Séver, menace ruine et est un danger pour les passants - Référé au Comité des Chemins.

Lettre de Turcotte
& Gervais sur
plainte de E. A.
Lacroix

Lettre de Messrs. Turcotte & Gervais, avocats, informant le Secrétaire des Scitiers que M. Lacroix, tailleur de pierre, rue St. Antoine, se plaint que la station des charretiers sur cette rue lui cause des dommages considérables - Référé au Comité des Chemins -

Alfred Frigon
Sec. Trés.

Comités Permanents.

Lundi, le 3 Aout, 1885, à 9 heures, P. M.

Présents: Son Honneur le Maire; M. les échev. Bournival, Carignan, Cooke, Dusault, Godin, Hétu, Hould, Martel, Zeasdale & Vanasse. -

Req. de Alb. Cadoret

Requête de Alb. Cadoret (Comités Permanents) pour être nommé

- nommé arrimeur (stevedor) du port des Trois-Rivières -
 Renvoyé, le Conseil n'ayant pas juridiction à ce sujet
- Req. de H. Honoré Godin (Com. des Chem.) pour échange
 de madiers - Trop tard, cette affaire étant réglée -
- Req. de D. E. Beaudry & autres, (Com. de l'Éclair.) pour
 un fanal sur la rue S. George, accordé - le réverbère
 au bout de cette rue devra aussi être déplacé et
 posé de manière à éclairer la rue S. Stanislas -
- Demande de M. Lanigan et M. Jos. Lamothe ayant fait demander
 si, dans le cas où l'un d'eux achèterait la propriété de
 feu S. C. Nash, rue du Matou, qui doit être vendue le 19
 du courant, par le shérif, le montant de \$1800 dû à la
 Corporation pour prêt d'incendie sur cette propriété,
 serait laissé entre les mains de l'acquéreur qui
 fournirait une hypothèque suffisante et paierait
 6% d'intérêt par année - Résolu: de laisser cette
 somme à l'acquéreur s'il fournit une bonne hypo-
 que sur une autre propriété, à la satisfac-
 tion du Conseil -
- Requête de M. P. A. Guin, se plaignant que les prix
 chargés par un échevin pour des articles de ferronneries
 vendus à la Corporation sont trop élevés - M. l'échevin
 Godin dit qu'il sera prêt à répondre aux allégués de
 cette requête à la prochaine assemblée des comités.
- M. le Curé fait représenter qu'il ne peut se procurer
 une institutrice pour l'école de l'île de la Potherie, à
 moins de lui garantir un salaire annuel de \$100 -
 Il demande que D^{lle} Anna Vézina soit nommée
 à cette charge et qu'un salaire de \$100 l'an lui
 soit accordé - Résolu: d'accepter D^{lle} Anna
 Vézina pour être l'institutrice de l'école de l'île de
 la Potherie et de lui allouer un salaire de \$75⁰⁰
 par année -
- Résolu de faire faire une criée pour deman-
 der des soumissions pour une année à finir, en
 arrière
- École
- Soumission pour remise à la Station

arrière de la station de police, pour être ouvertes le 13 du courant. -

H. A. Migon
Secrétaire

Comités Permanents.

Jeudi, le 6 Aout 1885, à huit heures du soir. P.
Présents: Son Honr. le Maire; M. M. les échev. Bournival, Carignan,
Dusault, Godin, Vétu, Martel, Reynar et Teasdale. -

Req. de M. Martel Requête de M. Martel et autres (Comités Permanents) pour
au sujet des décharges les propriétaires de la responsabilité pour leau due par
l'Égueduc leurs locataires: Résolu: préparer un rapport au Conseil
recommandant que les délais pour payer les taxes de l'eau, à
chaque trois mois, soient à l'avenir, de quinze jours au lieu
de trente jours.

Lettre de Gerald E. Hart Lettre de Gerald E. Hart demandant qu'il soit permis
E. Hart à l'acquéreur de la propriété de feu J. C. Hart, rue du
Platon, qui doit être vendue par le shérif le 19 du courant,
de garder les \$1800 dus à la Corporation en fournissant
bonne hypothèque et en payant un taux d'intérêt rai-
sonnable. - Accordé aux conditions fixées pour Messrs.
Lanigan et Lamothe (Voir procès du 3 Aout courant.) -

Carré Champlain Grog dans le Carré Champlain, pour l'usage de l'Harmonie
Trifluviennne, - Les tuyaux étant trop petits, la lumière n'est
pas suffisante - Ces tuyaux ne pourront être échangés
pour d'autres plus grands avant l'automne, vu que cet
ouvrage briserait ce Carré durant la belle saison.

École

Les réparations aux écoles des frères qui avaient été
autorisées à une précédente séance seront exécutées le
plus tôt possible - M. l'échevin Dusault devra faire
demander des soumissions pour ces ouvrages -

Req. de J. Cloutier Requête de Messrs. J. Cloutier et autres pour un
& autres rivière

Eclairage réverbère à l'huile au coin des rues Plaisante et St. Denis - Demande accordée - ce ~~re~~ réverbère devant être supporté par une ferrure à la maison du coin, au d'être fixé sur un poteau.

Soumissions pour bois de chauffage Les soumissions suivantes pour bois de chauffage pour la Corporation et les écoles, sont ouvertes et closes -

Michel Morand \$4⁰⁰

Charles Dugré 3⁷⁵ livrés au pont et à l'aqueduc seulement.

do 3⁸⁰ livrés aux écoles -

do 2⁵⁰ bois de 2 1/2 pieds -

J. A. Gagnon & Co 4⁰⁰

Edm. Blais 4²⁵

L. O. Ricard 4⁰⁰

Edouard Ross 4⁰⁰

Harry Buckley 39⁰ 1^{re} classe - 35⁰ 2^e classe

Louis Pagé 39⁵

Alex. Grenier 4⁰⁰

Les échevins Du- J. A. Olivier 4⁰⁰ - 2/5 érable, 2/5 merisier, 1/5 hêtre -

sault, Godin et Ls. Bergeron 4²⁵

Teasdale Le Secrétaire commence ensuite la lecture des règles

devront et ordonnances pour la gouverne de la Brigade de

faire le choix de Police et de Feu, qu'il avait reçu instruction de préparer,

la plus avantageuse et, a venant dix heures du soir, les comités se sont a-

la soumission journés à lundi prochain, pour continuer alors la

Regles de la lecture et la considération de ces règles et ordonnances.

Police

H. P. Vigor Sec. Trés.

Comité des Finances.

Vendredi, le 7 Aout 1885, à 2 heures, P.M.

Présents: M. Godin, président, et A. Tétu

Finances Divers comptes contre la Corporation sont examinés et approuvés - Un compte de Philias Beland pour débourses faits pour collecter la taxe contre les voyageurs de commerce est refusé -

H. P. Vigor Sec. Trés.

Comités Permanents.

Lundi, le 10 Aout 1885, à huit heures du soir.
Présents: M. les échevins Bournival, Carignan, Dusault, Godin,
Héty, Martel, Reynar, Teasdale et Vanasse.

Règles de la police

Le secrétaire-Trésorier continue et termine la lecture du projet de règles et ordonnances pour la gouverne de la police et des hommes du feu, et il est ensuite résolu que ces règles et ordonnances seront soumises à l'avocat de la Corporation pour être examinées et approuvées par lui; pourvu qu'il ne charge pas plus que \$5⁰⁰ pour ce travail. -

Lettre à M. Davis
intendant du Chemin de fer

Résolu: le secrétaire devra ~~être~~ écrire à Mr. Davis, le Sur-intendant du Chemin de fer du Nord, pour le notifier de faire réparer de suite les clôtures de la ligne principale et du chemin de ceinture, dans la Commune, sous peine de protest et autres procédés légaux. -

Lettre à M. Duchaine

Résolu: le secrétaire écrira à Mr. Antoine Duchaine pour le notifier de lambrasser et couvrir les bâtisses qu'il a dernièrement construites en arrière de son magasin, rue Notre-Dame, conformément au règlement du feu. -

Vérite au pont rue St Paul

M. l'échev. Dusault, président du Comité des Chemins, visitera un pont qui traverse le ruisseau de la Madeleine, dans une desuelles qui débouche dans la rue St. Paul, et qui devrait être exhausse. -

AVIS à la Police

Avertir la Police de faire enterrer des animaux morts et qui ont été déposés sur le coteau St. Louis, en arrière des courses.

R. G. Prigot Sec. Gés.

Comités Permanents.

Lundi, 13 Aout 1885, à 8 heures du soir.
Présents: M. les échevins Bournival, Carignan, Cooke, Dusault, Godin, Martel, Reynar et Teasdale.

Les

Soumissions pour remise à la Station de la Police Les soumissions suivantes pour un hangar et remise en arrière de la Station de Police et de Feu, sont ouvertes et examinées :-

Pierre Michelin	\$98.00
George Desgagné	175.00
Antoine Mariveau	140.00
Edouard Lariolette	155.00

La soumission de Pierre Michelin est acceptée. -

Soumissions pour peinture de la clôture de la rue St. Maurice Les soumissions suivantes pour terminer le peinturage de la clôture en fil de fer, sur le côté nord-ouest de la rue St. Maurice, sont aussi ouvertes :-

H. R. Lord	\$12.00
Ls. Hamel père,	6.00
Louis Morrissette	30.00
D. Z. Hamel fils	9.00
Odilon Hamel	10.00
Thomas Michelin	40.00

École

Les soumissions qui suivent pour travaux de peinture à l'école des frères, N. 1, quartier St. Ursule, sont décachées et lues :-

Louis Morrissette	\$114.00
Charles Carand	190.00
Odilon Hamel	195.00
D. Baxter	100.00

Lettre de L. U. A. Genest J'ai une lettre de L. U. A. Genest, Ecr., qui se plaint de l'état malpropre des rues et des trottoirs ainsi que de la halle du marché aux denrées.

Vote à ce sujet - page suivante
Lettre de Messrs. Fréchette, P^{ca}, demandant une réduction ou remise des taux de péages sur les Ponts St. Maurice, en considération des pertes qu'ils viennent de subir par le feu; aussi offrir d'acheter ou de louer une pompe à incendie, (voir page 269 pour vote à ce sujet).

Résolu :- les taux de péages ayant déjà été réduits, ils ne peuvent l'être plus à présent. - La Corporation ne peut vendre ni louer une de ses pompes à incendie.

Lettre de l'échev. Godin
 Remboursement à P. A. Godin
 Finances
 Vote sur requête de Fréchette & Co.

J'ai une lettre de Mr. l'échevin Godin en réponse aux plaintes et accusations de Mr. P. A. Godin, contre lui. -
 Résolu: de rembourser à Mr. P. A. Godin, \$1⁵⁰ qui avait déduit de ses comptes en Décembre 1884, si l'inspecteur des chemins certifie que les prix qui étaient demandés par Mr. Godin n'étaient pas trop élevés. -
 Le choix des soumissions pour le bois de chauffage est remis à lundi prochain -
 Demander à M. Hamel de me remettre l'inventaire des effets appartenant à la Corporation et qu'il a sous ses soins.
 Divers comptes contre la Corporation et contre les Commissaires d'École sont approuvés.
 Vote qui a été pris sur la proposition de réduire à 5^{cts} les taxes de pages payables par Messrs. Fréchette & Co. - Ont voté Pour: M. Hamel, Bournival & Martel - 2
 Contre: - M. Godin, Teasdale, Carignan et Dusault. 4. -

H. Hamel
 Sec. (Lus.)

Comités Permanents.

Mercredi, le 19 Août 1885, à 7^{1/2} heures du soir.
 Présents: - Son Honneur le Maire et Messrs. les échevins Bournival, Carignan, Deau, Dusault, Godin, Hétu, Hould, Martel, Reynard, Teasdale et Vanasse.

Soumission de Harry Buckley pour bois de chauffage
 Ponts St. Maurice
 Lettre de Geo. Baptist
 Lettre de Geo. Baptist

M. les échevins Dusault, Godin, Teasdale recommandent que la soumission de M. Harry Buckley, #39^e pour bois de chauffage soit acceptée - acceptée -
 Le secrétaire devra passer acte avec M. Buckley, l'érablé et le mérisier devront être livrés séparément, 15% de retenue sur les paiements à compte - M. O. J. Hamel recevra ce bois.
 Mr. Hamel devra faire palayer les ponts St. Maurice. -
 Lettre de M. Geo. Baptist, son g^o - au sujet du bois pour lequel ils avaient soumissionné -
 Le secrétaire présente une soumission qui lui a été remise ce jour

jour même (pour bois de chauffage) - Résolu: cette soumission ne peut être reçue ni ouverte, vu qu'elle a été remise au secrétaire longtemps après les délais fixés pour recevoir ces soumissions, et même après que les autres soumissions ont été ouvertes et examinées. -

Inventaire par O. J. Hamel Le secrétaire présente l'inventaire des effets et outils de la Corporation que M. O. J. Hamel avait été chargé de préparer.

Lettre de Léon Hardy au sujet de louer à J. Seigny Lettre de M. Léon Hardy demandant qu'il lui soit permis de céder son bail à loyer du magasin N^o 8 et 9 du marché-aux-dennies à M. Téléphore Seigny, qui fournira des cautions satisfaisantes aux lieu et place de celles de M. Hardy. Résolu: Les comités permettent à M. Téléphore Seigny d'occuper ce magasin, à la place de M. Hardy, mais ils ne peuvent déroger à la règle que le premier acquereur reste responsable, ainsi que ses cautions pour l'année commencée et alors courante.

Lettre de Eld. Martet fils Lettre de M. Eldon Martet, fils, demandant quelle action a été prise sur sa requête réclamant des dommages à ses marchandises par suite de la rupture d'un conduit de l'eau dans son magasin. Résolu: - La Corporation n'est pas responsable de ces dommages. -

Lettre de M^{rs} Davis Lettre de M^{rs} Davis se plaignant de ce que la Corporation a menacé la C^o du Chemin de fer du Nord d'un procès pour mauvais état de ses clôtures et fossés dans la Commune, et disant que les réparations nécessaires vont être faites de suite. -

Soumissions pour livres de recus Des soumissions devront être demandées aux imprimeurs et relieurs de cette ville, pour 6 livres de recus pour les taxes de l'eau. -

Éclairage Le comité de l'éclairage est autorisé à faire placer un fanal à gaz à ou près de la Station de Police. -

La considération des soumissions pour "perrens" est remise à lundi prochain. -

Il sera chargé \$600⁰⁰ l'an pour l'eau fournie au nouveau Bureau de Poste. -

H. A. Major Sec. des.

Comités Permanents.

Jeudi, le 24 Aout 1885, à 8 heures du soir.
 Présents: Son Honneur le Maire; les échevins, Bournival, Carignan,
 Cooke, Dusault, Godin, Hétu, Reynar, Teasdale, Vanasse. -

Soumissions pour Perrons

Les soumissions suivantes sont décachetées et lues:-
 Antoine Marineau pour facon de deux perrons au marché-
 aux-dépices, \$25⁰⁰;
 Le même pour facon de trois perrons à l'école des frères du
 quartier St. Philippe, \$21⁰⁰.
 La considération de ces deux soumissions est remise à jeudi
 prochain.

Finances

Le Comité des Finances autorise le paiement des comptes
 du Club St. Louis, de Son Honneur le Maire, de Mr. P. A. Panneton
 pour dépenses faites pour la réception des délégués français

Harrey Buckley se demet de sa soumission

Mr. Harrey Buckley est ensuite admis dans la salle des
 comités; il dit qu'il ne peut signer le projet d'acte de vente
 pour bois de chauffage, tel qu'il est maintenant préparé; ce
 projet d'acte l'obligeant à livres séparément et en quantités égales
 l'étable et le mérisier; après quelques explications il se retire de
 la salle. - Il est ensuite résolu que le comité spécial, composé
 des échevins Dusault, Godin, Teasdale, qui avait accepté la
 soumission de Mr. Buckley, fasse l'achat du bois de l'un
 des autres soumissionnaires.

J. L. Pignou
 Sec. Trés.

Comités Permanents.

Jeudi, le 27 Aout 1885, à huit heures du soir.
 Présents: Mll. Bournival, Carignan, Cook, Dusault, Godin,
 Hétu, Hould, Martel, Reynar, Teasdale et Vanasse.
 M. l'échevin Reynar au fauteuil. -

Regde P. E. Panneton

Requête de Mr. P. E. Panneton (qui avait été référé aux Co-
 mités Permanents,) pour une aide à la Compagnie du
 chemin

chemin de fer de Bas-Laurentides - Considération
remise -

Règles de Police

Règles de Police - Le secrétaire dit qu'il a soumis ces règles à l'avocat de la Corporation, qui y a fait deux amendements. Il est résolu de demander des soumissions, qui seront ouvertes lundi prochain, pour cent livres, de ces (ou volumes) de ces règles - du format et de la reliure de ceux de Montréal. -

la Police de -

Soumissions

pour livres de

recus

Les soumissions suivantes pour six livres de recus des taux de l'eau, sont ouvertes, savoir: -

P. V. Arpette & Co. \$ 32.00

Wm Chagnan & Co. 28.00

Joseph Masse 25.00

La soumission de M. Joseph Masse est acceptée. -

Plainte de J.

W. Bureau

Le secrétaire dit que Mr. J. W. Bureau se plaint qu'un voyage de plaisir de Montréal doit venir ici vers le 6 Septembre prochain, est une menace à la santé publique, vu que la picotte existe actuellement à Montréal. -

Santé

Le président du Comité de la Santé est autorisé à en acheter du vaccin à Montréal.

Lettre de Mme

Lejeter au bey

de la Santé

Qui une lettre de Madame Ayster, Officier de Santé, à Ottawa, demandant qu'un officier de Santé soit nommé pour cette cité. - Remise au président du Comité de la Santé. -

Offre de l'Éch.

Vanasse

M. l'échevin Vanasse offre de donner gratuitement le terrain nécessaire, sur sa ferme, pour le prolongement de l'avenue La Voilette. -

Soumissions

pour Perrons

du Marché

La soumission de M. Ant. Marineau pour deux perons au marché aux denrées, qui avait été ouverte le 24 du courant, et dont la considération avait été remise à cette présente séance, est rejetée, vu qu'il est à propos de changer la forme

Dettes de Geo Giroux

Il est résolu de remettre la dette de Geo. Giroux, pour taxes de l'eau, vu qu'il est pauvre et infirme.

Demande de

l'Éch. Vanasse

M. l'échevin Vanasse demande quelle décision le Conseil se propose de prendre au sujet de la requête de Messrs. John

au sujet de la Req. de John Houliaton, qui a été présentée il y a déjà longtemps, et demandant que la rue entre les terres du Collège et de Messrs. Houliaton & Burn, qui est actuellement fermée soit ré-ouverte, et il dit qu'il est informé qu'les signataires de cette requête se proposent de poursuivre la Corporation pour faire ré-ouvrir cette rue. - Résolu: le secrétaire devra écrire au Riv^e Mr. Richard et lui demander de livrer cette rue au public. -

L'examen des comptes contre la Corporation est remise à demain, à 3 heures, P.M. -

Lettre de Arthur Turcotte, Lettre de l'Hon. Arthur Turcotte se plaignant que l'eau à sa maison, est impotable et qu'il ne peut en faire usage. - Le surintendant de l'Agueduc donne des explications à ce sujet.

Soumissions pour perons - (voir plus haut)

Résolu de faire les deux perons au marché aux denrées, à la journée -

École

Les soumissions suivantes pour un double plancher à l'école des frères du quartier St. Philippe, sont ouvertes et examinées: -

Antoine Marineau, \$ 23.00,

J. A. Verrette, 24.00,

Pierre Bisou 30.00,

la soumission de M. Antoine Marineau est acceptée.

Lettre de D^{lle} Larivière

Lettre de D^{lle} Larivière au sujet de la répartition des élèves, entre M^{lle} Dusault et elle, à l'école n^o 3, lors de l'ouverture des classes en Septembre prochain. - Aucune décision n'est prise sur cette question.

École

Mr. l'échevin Godin se charge de voir M. Baptist et de lui demander de fournir le bois de chauffage pour l'école de l'île de la Potherie; il prêtera aussi un poël pour cette école. Le secrétaire est chargé d'acheter une petite table pour l'usage de la même école.

J. L. Larivière
Secr.

Comités Permanents.

Jeudi, le 31 Aout 1885, à 7^h heures du soir.
 Présents: - Son Honneur le Maire et M^{rs}. les échevins
 Brunelle, Carignan, Cooke, Dussault, Godin, Hétu, Hould,
 Martel, Seaside, Vanasse.

Rapport du Sergent
de Police

Lu un rapport du Sergent de Police qu'il n'a pu constater aucun cas de peste dans la cité; mais qu'une maladie contagieuse sévit actuellement sur les porcs.

Voir à la maison
d'O'Malley

Le Secrétaire devra s'assurer si la maison de O' Malley, rue St. Philippe, est à louer et à quel prix; afin d'y établir un hôpital pour les varioles, si cela devient nécessaire.

Lettre au Maire
et au Président
de l'Union St.
Pierre de
Montreal

Le Secrétaire devra aussi écrire au Maire de Montréal et au Président de l'Union St. Pierre, de Montréal, pour les informer que le Conseil s'oppose au débarquement, en cette ville, des membres de cette association, lors d'un voyage de plaisir qu'ils doivent faire ici, le 6 de septembre prochain.

Soumissions
des perrons du
marché aux
Denrées

Les soumissions suivantes pour reconstruction de deux des perrons du marché aux denrées, sont ouvertes et examinées: -

J. A. Verrette	\$78.00
Napoléon Guillemette, fils,	95.00
Antoine Marineau	48.00

La soumission de M^r. Antoine Marineau, étant la plus basse, est acceptée.

Soumissions pour
volumes des
règles de police

Soumissions pour cent volumes des règles et ordonnances de police et de feu, décachées et liées: -

Joseph Masse	57.00
G. René Parthé	45.00
Gédéon Désilets	40.00
W ^m . Chagnon & C ^{ie}	49.50

Lettre du Rev^d.
M^r. Richard

La soumission de M. Gédéon Désilets est acceptée.
Lettre du Rev^d. M^r. Richard, Supérieur du Séminaire, qui demande dix jours de délai pour répondre à la demande

demandé qui lui a été faite de re-ouvrir une rue entre les terrains du séminaire et de Messrs. Buon & Anceleton, vu que la Corporation du séminaire ne peut s'assembler cette semaine, à cause de la retraite ecclésiastique.

Lettre d'André Courteau Lettre de André Courteau, homme de police, demandant un prêt de \$300⁰⁰ remboursable partiellement sur chaque mois de son salaire.
Demande rejetée

Rap. de l'Insp. des Chemins Rapport de l'Inspecteur des Chemins recommandant de faire réparer pendant la saison de l'eau basse, les piliers des ponts St. Maurice qui ont été endommagés par la glace l'hiver dernier.

avis à la police Résolu: donner instruction à la police de punir les charretiers qui galoppent dans les rues et qui tournent les coins de rues en allant trop vite.

Carré Champ- Résolu: - Jusqu'à la fin de la présente saison d'été, le Carré
Carré Champ-plain sera fermé à 7½ heures du soir; excepté les soirs où il y aura musique dans ce carré -

Lettre de D^{lle} Larivière Lettre de D^{lle} Larivière révoquant la lettre qu'elle avait écrite l'an dernier, par laquelle elle proposait que D^{lle} Dubault eut la direction de la première classe de l'école N^o 3. -

H. P. Major
Sec. G. S. S.

Comité des Marchés.

Jeu. le 3 Septembre 1885, à 4 heures P.M.
Présents: M. L. Casdale, Président, Bonnaville et Carignan.

Lettre d'Ant. Marineau Lettre de Mr. Antoine Marineau déclarant qu'il a fait une erreur de \$12⁰⁰ en préparant les estimés de sa soumission. Sujet des perrons pour les deux perrons du marché aux denrées, laquelle du Marché était de \$48⁰⁰, au lieu qu'elle aurait dû être de \$60; et demandant que ces \$60 lui soient alloués pour ces ouvrages. Cette demande est refusée, et il est résolu de ne pas faire faire ces perrons cet automne, si Mr. Marineau refuse de les faire au prix de sa soumission.

H. P. Major
Sec. G. S. S.

Comité Permanent.
 Lundi, le 7 Septembre 1885, à 4 heures P. M.
 Présents: Son Honneur le Maire, Messrs. les Echev.
 Bournival, Carignan, Dusault, Godin, Atoux Teasdale.

Prêt à Joseph Lamothe de l'obligation de feu C. Hart

Les membres du Conseil qui avaient été convoqués par Son Honneur le Maire, en assemblée spéciale du Conseil au sujet d'un prêt de \$1800 à Mr. Joseph Lamothe, n'ont pas siégé en Conseil, et après délibération en comité il est décidé que le Conseil ne peut s'occuper de ce prêt, tant que M. Lamothe n'aura eu un titre du shérif pour le terrain de feu C. Hart, rue du Platon, qui devra être hypothéqué à la Corporation comme sûreté du susdit prêt.

M. Demoncourt, l'avocat de la Corporation, est chargé de voir à ce que dans le jugement de distribution du prix de vente du susdit terrain, la Corporation soit colloquée pour les dits \$1800 et pour les arriérages d'intérêts sur icelles.

J. P. Migon
 Sec. Gre.

Comité des Marchés.
 Jeudi, le 3 Septembre 1885, à 4 heures, P. M.
 Présents: - M. Teasdale, président. Bournival & Carignan.

Lettre de M. Ant. Marineau disant qu'il a fait une erreur de \$12⁰⁰ dans ses calculs en préparant sa soumission pour les deux perrons du marché aux denrées, et disant que, en conséquence, il ne pourra faire ces ouvrages à moins de \$60-

Résolu: - que si M. Marineau ne fait pas ces perrons aux termes de sa soumission (\$48⁰⁰) de ne pas les faire faire cet automne.

J. P. Migon
 Sec. Gre.

Comités Permanents.

Jeudi, le 10 Septembre 1885, à 7½ heures, P.M.
 Présents: S. M. le Maire, M. les échev. Bournival, Caignan, Cooke, Dusault,
 Godin, Hétu, Hould, Reynar, Teasdale & Vanasse. -

Req. de O. Levasseur
 & F. Cormier

Requête de O. Levasseur & autres (Marchés) - La police devra y voir.
 Requête de L. J. Cormier (chemins) - au corde l traverse vis-à-vis son
 magasin, rue St. Antoine -

Soumissions
 Traverses d'été

Résolu: de demander des soumissions pour les traverses que la Corpo-
 ration pourrait ordonner de faire pendant la présente année
 fiscale - à tant du pied courant, pour lundi prochain -
 (traverses bombées)

Lettre de M^{me}
 Burn
 Trottoir rue
 St. Louise

Lettre de M. M^{me} Burn (Com. Perm^{ts}) attendue la réponse du Riv^l
 M. Richard à la lettre que le secrétaire lui a adressée -
 Résolu: - avis de motion. devra être donné à la prochaine assemblée
 du Conseil pour un règlement pour ordonner que des
 trottoirs soient faits dans la rue St. Louise.

Poursuite de Wells
 & Co.

Poursuite de Wells & Co - mettre devant le Conseil à sa prochaine
 séance.

Ponts St.
 Maurice

Résolu: une motion sera préparée pour la prochaine assemblée
 du Conseil afin d'autoriser le président du comité des
 Chemins à acheter les bois et autres matériaux néces-
 saires pour les réparations à faire, l'hiver prochain, aux
 ponts du St. Maurice -

Quai aux poissons

Résolu: - de placer, si possible, sur le quai des poissonniers des tables ou
 bancs pour y déposer le poisson apporté pour être vendu -

Requête de
 P. E. Panneton

M. l'échev. Hétu propose que les comités Permanents prennent de suite en
 considération la requête de P. E. Panneton, Ecr., demandant une aide
 pour le chemin de fer des Basses Laurentides et que rapport de la décision
 des comités soit fait à la prochaine séance du Conseil, ont voté -

Pour: - M. Hould, Hétu, Godin et Dusault, 4

Contre: - M. Reynar, Teasdale, Bournival et Caignan. 4 -

Le Maire vote contre, vu que M. M. Cooke et Vanasse, ayant reçu
 l'assurance qu'aucune autre question importante n'était sur
 la table, ce soir, se sont retirés avant que la proposition de M. Hétu
 ait été faite. -

École
Lettre de C. O.
G. LaBarre

Écoles. - Plusieurs comptes sont approuvés -
" Lettre de Mr. C. A. G. LaBarre se plaignant que
les frères refusent d'admettre son fils à l'École du
quartier St. Joseph. - Référé au frère Directeur.

J. H. Angoy
Sec. G. S.

Comités Permanents.

Samedi, le 12 Septembre 1885, à 2 heures de l'après-midi.
Présents: - Son Honneur le Maire; M. M. les échev. Bournival,
Carignan, Cooke, Dean, Dusault, Godin, Héteu, Hould,
Martel et Teasdale.

* Les membres des conseils
formant le Comité de
santé, s'étant consti-
tué et assemblé com-
me le dit Comité de
santé,

* Le rapport suivant est lu:-

Trois-Rivières, 12 Septembre 1885.

Je, soussigné, médecin pratiquant, de la cité des Trois-Rivières,
fait par le présent rapport au Bureau de Santé de la dite cité,
qu'il y a actuellement un cas de picotte (picotte discrète)
dans la famille de Mr. Pierre Giroux, demeurant rue St.
Marie, en la dite cité.

(Signé) Dr. J. C. Héteu.

Résolu: que dans le but d'empêcher la diffusion de la petite
vérole qui vient d'éclater dans cette cité, il sera du devoir
des membres de ce bureau (le bureau de santé) d'isoler chaque
personne qui est ou en sera atteinte, soit en faisant trans-
porter cette personne ou ces personnes dans la maison des-
tinée par le Conseil de cette cité à recevoir les malades de
la petite vérole, soit en empêchant toute communication
avec la maison ou le logement où se trouve telle ou telles
personnes, et les autres parties de la ville, et en empêchant
toute personne habitant tel logement de communiquer
dans les autres parties de la ville et d'employer pour cet isole-
ment le secours de la police et de serviteurs nécessaires.

Résolu: - Que le bureau de santé devra faire mettre sur la
facade de chaque maison dans laquelle il y aura un cas de
petite

Santé

Santé

Santé

petite vérole, ou à un endroit visible en face de la dite maison, une affiche indiquant le fait.

Résolu: que tout médecin pratiquant, en cette cité, devra donner avis au président du Comité de Santé de tout cas de petite vérole qui viendrait à sa connaissance.

Aqueduc

Les Comités permanents s'occupent ensuite d'autres affaires: - Le télégraphe d'alarme ne fonctionnant pas à la maison des engins de l'Aqueduc, ordre est donné de le faire mettre en ordre de suite.

Exemption de taxe sur les prêteurs d'argent

Résolu: - de faire préparer une résolution pour la prochaine séance du Conseil, afin d'exempter du paiement de la taxe sur les prêteurs d'argent, certaines personnes qui sont portées au rôle d'évaluation pour cette taxe.

H. H. Rigou.
Sec. Trés.

Comités Permanents.

Lundi, le 14 Septembre 1885, à 10 heures du soir.
Présents: S. N. le Maire; M. les échev. Bourrival, Carignan, Cooke, Dusault, Godin Metu, Hould, Martel, Reynard, Teasdale, Vanasse.

Soumissions pour traverses

Le Secrétaire déclare qu'il n'a pas reçu de reçu de soumissions pour traverses, tel que demandé - Résolu: - d'attendre à la prochaine assemblée des Comités, avant de prendre une décision, au cas que des soumissions seraient faites dans l'intervalle.

Memoire de N. L. De Moncourt

Le Président du Comité des Finances soumet le compte de M. Denoucourt, avocat de la Corporation, pour mémoires de frais, etc., représentant que le Comité des Finances désire avoir l'assentiment des autres membres du Conseil avant d'approuver ce compte, qui est pour des objets avec lesquels la plupart des membres de son comité ne sont pas familiers - M. l'échev. Hould est prié d'examiner ce compte et de faire connaître aux comités, à sa prochaine séance, le résultat de son examen.

Lettre du frère directeur au sujet de G. A. G. LaBarre

Lettre du frère directeur des écoles chrétiennes en réponse à la lettre de M. C. A. G. LaBarre, lue à l'assemblée des comités, le 10 du courant, donnant les raisons pour lesquelles l'enfant de M. LaBarre n'a pas été admis à l'école du quartier St. Ursule, demandant que la ville

qu'il soit fait.
+ une porte et une cloison
à l'école N.1 -

Ecole

ville soit divisée en deux arrondissements, afin d'établir
quels sont les élèves qui devront fréquenter soit l'école du
quartier St Philippe, soit l'école du quartier St Ursule, aussi.
L'inspecteur des Chemins dit qu'il est nécessaire de faire faire
un hangar sur le terrain de l'école de St Giroups. - Considé-
ration remise -

H. Migon.
Sec. Pres.

Comités Permanents.

Jeudi, le 17 septembre 1885, à 8 heures P.M.

Présents: S. L. Maie, et M. les échev. Bournival, Cari-
gnan, Cooke, Deau, Dusault, Godin, Héty, Hould, Martel,
Reynar, Teasdale & Vanasse.

La lettre de P. E.

Req. de J. A.
Gagnon

La requête de M. J. A. Gagnon demandant une exemption
de taxes en faveur de la scierie que la Compagnie des Bois
des Trois Rivières, qui avait été référée aux Comités permanents,
est laissée en suspens jusqu'à ce que M. Gagnon ait donné,
par écrit, certains renseignements quant au capital investi
pour cette scierie, au nombre de personnes qui y seront
employés et à la nature des bois qui y seront manufac-
turés. -

Req. de J. E. P.
Panneton

Requête du Dr. Panneton pour être nommé officier de
santé, (référé au Comité de Santé) - considération remise.

Req. de J. N.
Godin & autres

Requête de J. N. Godin et autres, pour un fanal dans la
partie ouest de la rue St Philippe - considération remise
à lundi prochain.

Req. de l'Har-
monie Trifluvienne

Requête de l'Harmonie Trifluvienne qui demandait la per-
mission de s'exercer dans le haut de la Station de Police et de Feu.
Accordé, pourvu que ce ne soit pas les jours où l'Union
Musical s'exerce, que ces exercices n'aient pas lieu après 10 heures
du soir; que l'Harmonie soit tenue de faire de la musique lors-
qu'elle en sera requise par le Maire, aux réceptions publiques
et que la présente permission pourra être retirée lorsqu'il le
Conseil

Conseil ou les Comités de Feu ou de Police, le requerront.

Lettre de Harry Buckley
acte pour maison
des variolés

Lettre de Mr. Harry Buckley se plaignant que le contrat pour bois de chauffage ne lui a pas été accordé.

Lu l'acte d'accord entre la Corporation et James Adair pour l'usage de la maison de O'Malley, comme hôpital des variolés - Compte de M. De noucoust - M. Cooke qui a ce compte en mains, pour l'examiner, n'est pas prêt à faire rapport ce soir.

Req. de Henri Lajoie

Requête de M. Henri Lajoie, demandant la permission de poser un poteau au coin des rues Bonaventure et St. Paul, pour protéger son trottoir.

Le Conseil ne peut autoriser la pose de poteaux dans les rues, les règlements défendant les obstructions sur la voie publique; mais l'Inspecteur des Chemins devra cesser d'exhausser les rues en y déposant de la terre, et arondir les rues, où cela sera nécessaire afin de faciliter l'écoulement de l'eau.

Lettre de M^{me} Lyster, Sante

Lu une lettre de M^{me} Lyster, du Bureau des Statistiques Mortuaires, à Ottawa, demandant au maire si la Corporation serait disposée à nommer un officier de santé pour recueillir les statistiques mortuaires, en cette ville.

M. l'échev. Bournival.

Les échevins Cooke et Vanasse laissent la Salle des Comités.

Proposition de l'Éch. Bournival au sujet de la

M. l'échev. Bournival propose qu'un rapport au Conseil soit préparé à l'effet d'accorder la demande de M. P. E. Panneton pour souscrire \$50,000, dans la C^{ie} du Chemin de fer des Basses-Laurentides.

lettre de P. E. Panneton

M. l'échev. Hould, propose en amendement que la demande de M. Panneton soit renvoyée.

Pour: M^{rs}. Bell, Deau, Carignan, Dusault, Hould, Nétu et Godin. - 6.

Contre: M^{rs}. Martel, Bournival, Vanasse, Jeasdale, Cooke. - 5.

M. Reynar s'est abstenue de voter.

J. Mignot
Sec. Pres.

Comités Permanents.

Lundi, le 21 Septembre 1885, à 10 heures du soir.

Présents: - Son Honneur le Maire; Mll. les échevins Bournival, Caignan, Cooke, Dusault, Godin, Hétu, Hould, Martel, Reynar, Teasdale & Vanasse.

Santé

Le Secrétaire a fait la lecture des règlements du Bureau Central de Santé, approuvés par le Lt. Gouverneur, en Conseil, et publiés dans la Gazette officielle de Québec, No. Extra du 15 Septembre 1885.

Aqueduc

Annoncé dans le "Journal des Trois Rivières" et "L'Ére Nouvelle", que le délai pour le paiement des taxes de l'eau, à l'avenir, sera de 15 jours au lieu d'un mois qu'il était auparavant.

Délai pour
Écote des taxes

Attendu qu'un grand nombre de contribuables n'ont pu recevoir à temps leurs comptes et être informés qu'ils ont droit à l'escompte, en payant dans un certain délai, le Secrétaire est autorisé de prolonger ce délai jusqu'au 26 du courant, inclusivement.

Nominations

du Dr. Badaud

Santé

Résolu: de faire rapport au Conseil, recommandant que le Dr. Badaud soit nommé officier de santé, à cond sans sa-
laire de la Corporation, à condition qu'il vaccine gratuite-
ment les pauvres souffrant de la picotte, ainsi que les ma-
lades placés à l'Hôpital des Variolés.Droits à l'Insp.
des CheminsL'Inspecteur des Chemins aura le droit d'employer les 2
surnuméraires de Police, pour travailler sous son contrôle,
lorsque leurs services ne seront pas requis par le sergent de
Police -

R. Migon Sec. Trés.

Comités Permanents.

Jeudi, le 1^{er} Octobre 1885, à 7½ heures du soir.

Présents: Son Honneur le Maire et Mll. les échevins Bournival, Caignan, Cooke, Deau, Dusault, Godin, Hétu, Martel, Reynar et Vanasse.

Requête

Reg. de J. Herouy Requête de Mr. Zéphirin Héroux, gardien du Carré Champlain, demandant à être employé par la Corporation, l'hiver prochain -
Recommander à l'Inspecteur des Chemins de l'employer autant que possible.

Reg. de S. Nivou Requête de M. S. Nivou, faire rapport au Conseil qu'il ne tient pas un clos à bois, et qu'il ne doit pas être taxé comme tel. -
J. L. Nivou
Sec. Trés.

Comités Permanents.

Lundi, le 5 Octobre 1885, à 10 heures du soir.
Présents: Son Honneur le Maire et Messrs. les Echevins
Bournival, Parigman, Dusault, Godin, Martel, Reynar et
Teasdale.

Reg. de O. Boucher Requête de Mr. O. Boucher, référée aux Comités Permanents et qui demandait une réduction de prix sur une licence de magasin de liqueurs qu'il désire prendre pour les six derniers mois de la présente année civile.

Cette requête est prise en considération et il est décidé de réduire le montant de la taxe payable à la Corporation, pour la confirmation du certificat nécessaire, à \$66.⁰⁰

J. L. Nivou Sec. Trés.

Comités Permanents.

Vendredi, le 9 Octobre 1885, à 8 heures, P. M.
Présents: Son Honneur le Maire; M. les échev. Bournival, Parigman, Cooke, Beau, Dusault, Hétu, Martel, Reynar, Teasdale & Vanasse.

Entrevue avec Mr. Richard Davies est entendue au sujet de la verrerie qu'il se propose d'établir en cette ville, et du bonus et de l'exemption des taxes qu'il demande à ce sujet, et la séance est levée pour être suivie d'une assemblée du Conseil.

J. L. Nivou Sec. Trés.

Comité Spécial

Plaintes contre la liste des voteurs des Basses Laurentides pour entendre et juger les plaintes contre la liste des voteurs sur le règlement concernant le chemin de fer des Basses Laurentides. Jeudi, le 15 Oct. '85, à 8 heures p.m.
 Présents: M. Stéven et Martel.

Les plaintes de M. P. E. Panneton, Godf. Caron, Séraphin Duval et Hubert Dusault sont lues, et confirmées, excepté celle de M. Séraphin Duval, M. Martel étant d'opinion de la confirmer, et M. Stéven de la rejeter.

H. Prigou
 Sec. Rés.

Comité Permanent

Jeudi, le 15 Octobre 1885, à 8 1/2 heures du soir.
 Présents: Son Honneur le Maire, et Messrs. les échevins Bournoval, Garignan, Cooke, Dean, Dusault, Godin, Stéven, Martel, Teasdale et Vanasse.

Req. Jas. Waddell Requête de James Waddell, (Com. Perm^{te}) - Considération remise.
 " P^{re} Dorion " P^{re} Dorion, " " " " do do
 " J. B. Luckhoff " " J. B. Luckhoff, autres " " préparer rapport au
 & autres " " " " Conseil -

Lettre de W^m Burns Lettre de M. W^m Burns demandant que la clôture de son terrain, sur la rue des Champs, soit réparée. Référé au président du Comité des Chemins et à l'Inspecteur des Chemins.

Santé S^{te} différentes lettres de concernant l'officier de santé.
 Salaire du Dr. Résolu: d'accorder un salaire annuel de \$100 à cet officier de santé, vu qu'il est nécessaire que cet officier soit salarié par la Corporation, pour que sa nomination soit ratifiée par les autorités fédérales.

Lettre de Sir Langeron Lettre de Sir Hector L. Langeron accusant réception de la lettre du Sec. Trés., au sujet de la remise de la dette de \$100000 pour le chemin de fer de la Rive Nord. - Résolu

Vente d'un
Terrain.

Résolu de vendre à l'encan le petit terrain de la Corporation au coin des rues St. George et St. Olivier.

Req de Honoré
Lord

Honoré Lord, 2nd ingénieur de l'Acqueduc, ayant demandé le bois et les fournitures nécessaires pour une cloison d'environ 38 sur 7 pieds, qu'il désire poser dans ses appartements, bâtisse de l'Acqueduc, sa demande est accordée, pour que l'ouvrage soit sous la surveillance des Surintendants de l'Acqueduc.

Lettre de H.
Abbott Jr.

Lettre de H. Abbott, Jr., Avocat, réclamant de nouveau le loyer du Platon, \$75⁰⁰. Transmettre au Secrétaire du Département des Travaux Publics, à Ottawa, le compte détaillé de la Corporation contre le Gouvernement Fédéral pour entretien, réparations, arrosage, etc, des rues avoisinant le Platon.

J. L. Migon
Sec. (Pres.)

Comités Permanents du Conseil.

Jeudi, le 22, octobre, 1885, à 8 heures du soir.
Présents: - Son Honneur le Maire; M. les échevins Bourinval, Carignan, Cooke, Dean, Godin, Hétu, Hould, Martel, Teasdale, Vanasse.

demande de
Hoy Pellerin
ordres à L.
Warnecke

Hyacinthe Pellerin - Résolu de lui louer l'étal de boucher N^{os} 35 & 36 pour les 6 mois commençant le 1^{er} Nov. 85 pour \$27⁵⁰. Mr. Warnecke est autorisé à remplacer les arbres plantés par la Corporation, aux différents endroits où ils ont été brisés ou qui sont morts.

Req. de Ferd.
Veillel

Demande de Ferdinand Veillel pour 15 ou 18 pieds de largeur à prendre sur la rue St. Marie, le long de l'emplacement qu'il a acheté de Mr. Sévère Lottinville.

vente du terrain
coin St. Geo & St.
Olivier

Résolu: de vendre le petit terrain au coin des rues St. George et St. Olivier, ci-devant occupé par Mrs. Rocage, à l'encan, samedi, le 31 octobre courant, à 10 heures du matin: - prix de départ \$50 - sujet à une rente seigneuriale de 35 centins.

O. Lambert
agt. d'Ass.

Ouzime Lambert, agent d'une association mutuelle, (espèce d'assurance sur la vie). Consulter l'avocat de la Corporation, s'il est sujet au paiement de la taxe imposée sur les assurances sur la vie -

Loyel

Loyer du Plateau

Loyer du Plateau, 3 ans, \$75 - réclamé par le Gouvernement Fédéral - Ecrire au Secrétaire du Département des Travaux Publics et lui envoyer un compte plus détaillé.

^ échec: Dean, Carignan, Martel, Bournival, Vanasse, Cooke, Godin, Hould & Seaside votent contre.

Requête des D^{rs} Blais & autres (Comités Permanents) demande renvoyée - Mr. l'échev. Hétu vote pour la requête, et les

^ contre: Mell, Carignan, Martel, Bournival, Godin, Hétu et Seaside.

Requête de Mr. L. Warnecke, (Comités Permanents) demande renvoyée. Pour la requête: Mell, Dean, Vanasse, Cooke, Hould,

Req. de Albert Trudel et Jos. Lambert.

Requêtes de Messrs. Albert Trudel et Joseph Lambert (Comités Permanents). Faire rapport au Conseil, conformément à la résolution suivante: - Que le D^r Trudelle soit nommé inspecteur des viandes sur le marché et que la somme de vingt-cinq piastres lui soit payée d'ici au premier de juillet prochain, de plus surveillant des marchés aux termes des règlements des dits marchés. - Ont voté: -

Pour: Mell, Dean, Martel, Vanasse, Cooke, Hould & Seaside - 6
Contre: Mell, Carignan, Godin et Hétu. - 3.

Req. de l'Harmonie Trifluv.

Requête de l'Harmonie Trifluvienne (comités permanents) Résolu: que le loyer de la Salle de Musique soit de \$10, et de 50% pour chaque répétition.

Req. d'Octave Girard

Requête de Mr. Octave Girard (Comités Permanents) demande accordée, vu que c'est une nouvelle industrie) quant aux augmentations dans le nombre des bâtisses, etc. - les taxes actuellement payées ne devant pas être augmentées pendant les prochaines dix années -

Lettre de W^m Lanigan

Lettre de W^m Lanigan (Comités Permanents) considération remise. Voir l'avocat à ce sujet.

Lettre de Alfred Arcand

Lettre de Alfred Arcand (Comités Permanents) Résolu: la Corporation n'est pas responsable de ce loyer.

J. H. Prigou Sec. Gen.

Plaintes Liste Basses L.

Comité spécial sur les plaintes qui ont été filées contre la liste des voteurs sur le règlement du chemin de fer du "St. Laurent, des Basses Laurentides et du Saguenay".
Jeudi, -

Jeudi, 15 Octobre 1885, à 8 heures du soir.
 Présents: M. Nétu & Martel.
 Les plaintes sont toutes accordées, excepté celle de Séraphin Droual, M. Martel étant d'opinion de l'admettre, et M. Nétu étant contre.
 J. P. Migon Sec. Trés.

Demande de
 l'Échevin
 Martel pour
 l'École des
 Arts

À la demande de M. l'échevin Martel, les comités permanents ont été convoqués pour jeudi soir, le 29 Oct. '85, à 7 1/2 heures, afin de considérer s'il serait à propos de louer de M. C. K. Ogden, l'ancien Bureau de Poste, au prix de \$50, pour y tenir l'école des arts et manufactures, l'hiver prochain.
 Étaient présents: M. Deau, Droual et Martel, lesquels ne formant pas le quorum, n'ont pas siégé.
 J. P. Migon Sec. Trés.

Bureau Local de Santé.
 Jeudi, le 22 Octobre 1885, à 9 heures du soir.
 Présents: Son Honneur le Maire et Messrs. les Échevins Pournival, Carignans, Cooke, Deau, Godin, Nétu, Stoull, Martel, Teasdale et Vanasse.

Santé

Proposé par M. Carignans,
 Secondé par M. Vanasse, et résolu: -
 Que le Secrétaire-Trésorier de la Corporation soit autorisé à écrire aux instituteurs et institutrices de cette ville leur recommandant de la part du bureau de santé, de voir, à ce que tous les élèves fréquentant les écoles aient été vaccinés.
 J. P. Migon Sec. Trés.

Comités Permanents.
 Mardi, le 27 Octobre 1885, à 9 heures du soir.
 Présents: M. les échev. Pournival, Cooke, Droual, Godin, Stoull, Martel, Teasdale & Vanasse, - M. l'échev. Cooke préside cette assemblée.

semblei.

Lettre de Gerald
E. Hart
Gérant

Lettre de Mr. Gerald E. Hart, Gérant de la Compagnie d'Assurance des Citoyens, demandant que la taxe que cette compagnie a payé, ~~pour~~ comme assurance sur la vie, lui soit remboursé, vu qu'elle ne fait aucune affaire dans cette branche, en cette cité, se contentant d'y collecter quelques primes seulement.

Référé à l'avocat de la Corporation.

Lettre et Compté
de M^{rs} Davis

Lettre et Compté de Mr. Davis, Surintendant, chemin de fer du Pacifique, Division de Québec, pour taxes et rentes au 19 Sept. dernier. Considération remise à lundi prochain.

Soumissions
pour le Marché

Résolu: demander des soumissions pour quatre tambours aux portes du marché aux denrées pour lundi prochain.

Soumissions
pour costumes
de la police

Résolu: demander des soumissions pour habits, chaussures, etc., pour la brigade de police et de feu, pour lundi prochain.

H. P. Riggs
Secrétaire

Comités Permanents.

Lundi, le 2 Novembre 1885, à 9 heures du soir.

Présents: Son Honneur le Maire; M^{rs} les échevins Pournival, Carignan, Dusault, Godin, Martel, Teasdale & Vanasse. —

Req. de A. Courteau

Requête de André Courteau — renvoyée.

Soumissions
pour costumes
de la police

Sleigh pour un dévidoir des boyaux du feu — résolu: demander des soumissions pour lundi prochain (criée) —

Les soumissions suivantes pour habits et pantalons pour les hommes de police sont ensuite ouvertes et lues: —

J. L. L. Gailloux: 8 p^{rs} pantalons de treed à \$4.⁰⁰ ch.

D. Dupresnes, C^{ie} — 8 " " " " N^o 1 — \$3.⁵⁰ "

Etienne " 8 " " " "casimé" N^o 2 — 4.⁷⁵ "

Epre Hamel — 8 " " "treed " 1 — 3.⁵⁰ "

" 8 p^{rs} " " " " " 2 — 5 — "

" 2 frocs (Meltons) " 3 — 4 — "

La soumission de M^l. Isaac Dupresne & C^{ie} pour 1 pre. pantalon noir (\$4.75) et 8 pre. pantalons gris (\$3.50) est acceptée.
 la soumission de M^l. Etienne Hamel pour frocs à \$4.00 ch. est aussi acceptée.

Soumissions pour chaussures de police sont aussi ouvertes et examinées: -

Camille Didier, bottes 1^{re} qualité \$4.00

" " 2^e " \$3.50

Alex. Guilbert, 8 pre. " 1^{re} qualité 3.25

la soumission de M^l. Alex. Guilbert est acceptée.

Soumissions pour le Marché Les soumissions pour quatre tambours aux portes du marché-aux-denrées sont ensuite ouvertes et examinées.

Patrice Bettez \$55.00

Antoine Marinneau 53.00

J. A. Pothier 100.00

Ecrire à M^l. Abbott Le Secrétaire devra écrire à M^l. Abbott, avocat, à Montréal, l'informant qu'il est en correspondance avec le Département des Travaux Publics, à Ottawa, au sujet du loyer du Platon -

avis à Luc La-combe Avertir le père Lacombe que les fanaux ne sont pas allumés, depuis quelques soirs, dans plusieurs rues -

Lettre à Gerald E. Hart Ecrire à Gerald E. Hart, Secrétaire de la C^{ie} d'Ass. "Citoyenne", que cette compagnie ne s'étant pas, en temps convenable, plainte du rôle d'évaluation, le remboursement qui elle réclame de la taxe contre assurance sur la vie, ne peut être fait.

H. Major Secrétaire

Comités Permanents.

Jeudi, le 5 Novembre 1885, à 7^h heures du soir.
 Présents: Son Honneur le Maire; M^l. les échev. Bourbonival, Carignan, Poole, Beau, Dusault, Godin et Teasdale. -

Lettre de L. M. A. Genest, Esq. - Résolu: faire rapport recommandant d'allouer \$40.00 à l'école des Arts pour contribuer au loyer du local de cette école. -

Lettre de M^l. l'échev. Reynar au sujet de son employé, Navet Cadorette. -

Dépôts aux Banques

Le Secrétaire présente un état des argents déposés dans les Banques de cette cité, au 5. Novembre courant, au crédit de la Corporation, comme fonds d'amortissement et comme comptes courants.

Res. au sujet des Finances

Résolu: - les comptes contre la Corporation seront, à l'avenir, examinés par le Comité des Finances, à deux heures de l'après-midi, les jours d'assemblée des Comités Permanents, et seront le même soir mis devant ces comités.

Lettre de Pierre Bussière

Lettre de M. Pierre Bussière offrant \$10 pour une licence de voyageur de commerce pour le restant de l'année ci-vierge (au 30 Juin 1886) - Offre refusée -

Lettre du Rév. St. F. Beaudet

Lettre du Rév. St. F. Beaudet, curé des Piles, demandant que la Corporation fasse présent à cette nouvelle paroisse de l'une des cloches appartenant au Département du Dieu -

Résolu: - préparer une résolution à l'effet de prêter la cloche de la station du Dieu de la rue Royale, jusqu'à ce que la paroisse de St. Jacques des Piles puisse s'en procurer une autre.

H. Vigor Secrétaire

Comités Permanents.

Lundi, le 9 Novembre 1885, à 9 heures du soir.

Présents: - Son Honn. le Maire; Mll. les Echev. Bourrival, Carignan, Beau Drusault, Godin, Vétu, Leasdale, Vanasse.

Soumissions pour un dividon
Fee

Les soumissions suivantes pour un sleigh pour un dividon du Département du Dieu sont ouvertes et lues: -

Octave Dube	\$75.00	
Wilbrod Dube	85.00	
Eueht. Lacroix	87.00	
Moise Livochnoche	68.00	la cloche non comprise
Eliesphore Lymburne	85.00	

*\$80 avec la cloche.

La soumission de M. Octave Dube est acceptée - les membres devront être en chêne gris; les poteaux en chêne blanc; les sommiers en chêne gris ou blanc, baccul et meniores, première qualité, en noyer dur; patins 2 1/2 pouces. cloche. -

W. Moore

Lettre de H.
Abbott

Lettre de M. Abbott, Esq., avocat, - Le Secrétaire devra écrire au Département du Revenu de l'Intérieur, à Ottawa, au sujet des comptes entre le Gouvernement Fédéral et la Corporation.

Commune,
le lendemain
l'échev. Dussault décide
de ne pas demander de
soumissions; - l'ouvrage
étant de trop peu de
valeur.

Rapport de M. O. J. Starnel que le plancher de la maison du gardien de la Commune est complètement usé et troué en plusieurs endroits, et qu'il devrait être refait en neuf. demander des soumissions.
Ordre est donné à l'inspecteur des Chemins de faire réparer de suite les trottoirs des contribuables qui ont négligé de le faire, après en avoir été notifiés, ou de les refaire en neuf, quand cela sera nécessaire, aux frais des personnes en défaut.

Cte de Comtois
& Co.

Le secrétaire est autorisé de payer à M. Comtois & Co., pharmaciens, le montant qu'ils ont payé pour du vaccin, \$13.75, au lieu de \$12.00, que le Comité des Finances avait approuvé.

H. A. Migon Sec. Trés.

Comité des Finances.

Jeudi, le 19 Novembre 1885, à 3 heures P.M.
Aucun des membres du comité n'est présent.

H. A. Migon Sec. Trés.

Comités Permanents.

Jeudi, le 19 Novembre 1885, à 8 heures P.M.
Présents: Son Honneur le Maire, M. les échevins Bourcier, Carignan, Dussault, Nétu et Vanasse, lesquels ne formant pas un quorum, n'ont pas siégé.

H. A. Migon Sec. Trés.

Comité des Finances.

Vendredi, le 21 Novembre 1885, à 3 heures P.M.
Présents: M. Godin, président, et Carignan.

Finances

Les comptes contre la Corporation sont examinés et approuvés.

H. A. Migon Sec. Trés.

Comités Permanents du Conseil.

Jeudi, le 26. Novembre 1885, à 8 heures du soir.
Présents: Son Honneur le Maire; M. les échevins
Bournival, Barignan, Cooke, Dean, Godin, Hétu,
Martel, Teasdale & Vanasse.

Soumissions
pour chemins
d'hiver

Les soumissions suivantes pour l'ouverture, le balisage,
l'entretien et la réparation de certains chemins d'hiver,
pendant la saison de 1885-1886, sont ouvertes et lues:

Cléophas Ford - Section Notre-Dame, Sec. St. Louis, Chem. St. Marg ^{ts} - Total	80.00	60.00	0.00	140.00	
L. Panneton	90.00	[65.00]	155.00
Dosithé Panneton				150.00	
Thos. Chevalier	100.00	45.00	30.00	175.00	
Joseph Vézina		46.00		46.00	
Célestin Féron			30.00	30.00	

Req. de l'Éch.
Cooke

La soumission de M. Dosithé Panneton est acceptée (\$150)
Requête de M. l'échevin R. D. Cooke, pour l'Association Catholique
et l'Union Musicale, demandant que le loyer de la grande
salle de l'Hôtel-de-Ville pour la conférence que Mgr. l'Evêque
des Trois-Rivières y a donné le 23 du courant, soit réduit à
\$5⁰⁰ - Demande accordée -

Req. de Rich.
Davies

Requête de Richard Davies demandant que les condi-
tions du règlement pour accorder un bonus en faveur de la
verrière soient changées, afin de lui permettre de continuer
les travaux de construction de cette manufacture.
Après délibération, il est résolu: Son Honneur le Maire
est autorisé d'écrire à M. Davies que le Conseil-de-Ville
serait disposé à amender le règlement de manière à payer
\$5000, après que \$10000 auront été dépensés pour les bâtisses
et l'outillage et que 100 personnes seront employées à la ma-
nufacture du verre; \$5000 autres piastres seraient payées après
que les dépenses sur bâtisses et matériel s'élèveraient à \$25000
et que 150 personnes seraient employées. La balance du bonus
à être payée par versements de \$5000, dans la proportion
susdite jusqu'au paiement complet du bonus. -

La

La garantie stipulée dans le règlement en faveur de la Corporation
serait limitée à dix années; et le délai pour compléter les ouvrages
serait étendu à un an.

L. C. Barasing
asst. Sec. - Trés.

Comités Permanents du Conseil.

Lundi, le 30 Novembre 1885, à 7½ heures du soir.

Présents: M. le Pro-Maire, J. B. L. Gould, M. le chev. Bourrival,
Carignan, Cooke, Bean, Dusault, Godin, Martel, et Teasdale. -

Req. de P. A.
Gouin

Lû une requête au Conseil de M. P. A. Gouin se plaignant
que les achats de la Corporation pour articles de ferronnerie et de
quincaillerie se font chez M. l'échevin Godin, au lieu d'être
distribués, comme par le passé, entre les diverses maisons fai-
sant affaires en cette ligne, en cette ville; et se plaignant
de plus que M. l'échevin Godin a accaparé injustement toutes
les ventes à la Corporation, à son déchet au détriment des autres
marchands ferronniers - M. l'échevin Godin dit qu'il n'a
jamais sollicité les employés de la Corporation d'acheter à
son magasin, plutôt qu'ailleurs, et qu'il n'a pas pro-
fité de sa position de membre du Conseil à cet égard,
mais qu'il n'a aucune raison de refuser de vendre ses
marchandises à la Corporation plutôt qu'à ses autres pra-
tiques, et que le Conseil est libre de s'enquérir de la justice
des plaintes de M. Gouin. - Les autres membres du Conseil
présents sont unanimes à reconnaître que les plaintes
de M. Gouin sont mal fondées quant à M. l'échevin Godin,
et que, en conséquence, la requête de M. Gouin ne doit
pas être mise devant le Conseil, mais il est décidé, que,
à l'avenir, les employés du Conseil devront faire des
achats d'une manière aussi égale que possible chez
les différents marchands de la ville.

Les comités s'ajournent ensuite après la séance du Conseil.

Avenant.

Avant neuf heures du soir, après la séance du Conseil, les comités ont procédé comme suit: -
 Sur la requête de M. A. M. Cooke pour main-levée de l'hypothèque sur une lieère de terrain à la profondeur de son emplacement, rue Craig, il est résolu de faire préparer une résolution pour la prochaine assemblée du Conseil, ~~recommandant~~ pour accorder la susdite main-levée d'hypothèque -

Req. de A.
M. Cooke

Req. de L. U.
Godin

Sur la requête de M. L. U. Godin offrant \$50 en règlement de ses dettes pour rentes seigneuriales, taxes municipales et scolaires, et autres charges, il est résolu de faire ce règlement pour \$70, pourvu que cette somme soit payée cette semaine -

avis à L. Warnecke

M. Warnecke est autorisé à faire enlever les boîtes autour des arbres sur la rue St. Maurice. -

Ord^{re} de la
Police

Assurance des membres de la Brigade de Police et de Feu contre les accidents. - résolu de ne pas insister pour qu'ils renouvellent ces assurances. -

Rap. du Dr.
Badeaux

Lû un rapport de l'officier de Santé constatant qu'il n'y a plus de malades de la variole à l'Hôpital des Variolés; mais que les personnes et effets dans cet hôpital devraient être désinfectés. -

Exemption
de la taxe
de l'eau

Résolu de ne pas exiger le paiement de l'eau contre le nommé Godin, pauvre et malade, qui occupe par charité une salle de la maison vacante des Héritiers Hart, rue des Forges. -

Salaires de
M^{me} Jos
Boulliane

Résolu d'accorder jusqu'à nouvel ordre \$300 par semaine à la veuve Boulliane, comme gardienne de l'hôpital des variolés, et de lui discontinuer tous autres secours. Fermer cet hôpital si elle refuse cette offre.

J. L. Migon
Sec. Trés.

Comité des Finances.

Jeu-di, le 10 Décembre 1885, à 3 heures P.M.
Présents: - M^{ll}. Godin et Carignan.

Les comptes contre la Corporation sont examinés et approuvés.

J. L. Mignot
Sec. Pres.

Comités Permanents.

Jeu-di, le 10 Décembre 1885, à 7½ heures du soir
Présents: - M. le pro-maire Stoult, M^{ll}. les échevins, Pournival, Carignan, Cooke, Dusault, Godin, Nétu & Teasdale. -

Req. de Tho^s
Chevalier

Requête de Thos. Chevalier (Comité des Chemins); le canal demandé est maintenant fait.

Req. de Joseph
Cloutier

Requête de Joseph Cloutier (Comité des Marchés) demande accordée. Les règlements concernant les Marchés devront être amendés afin de changer les heures d'ouverture et de fermeture du marché aux denrées.

Req. de Ad.
Béland

Requête de Ad. Béland (Comités Permanents): résolu de ne pas exiger les taxes de l'eau, jusqu'au printemps prochain, payables par Geo. Giroux ou son propriétaire, vu la pauvreté et l'infirmité du dit Giroux.

Req. de Charles
Bourgeois

Requête du Capt. Chs. Bourgeois (Comités Permanents) - considération remise à plus tard.

Lettre de M^{lle}
Dinéchaud
Salle Pub.

Lettre de M^{lle} Dinéchaud, Secrétaire de l'Association des Dames Charitables, demandant l'usage de la Salle de Musique pour le bazar en faveur du Couvent de la Providence, aux conditions ordinaires - demande accordée -

Plainte de
M^l. Guilbert

M. M^l. Guilbert s'étant plaint que le chemin d'hiver à travers le terrain de M^l. J. L. Clair n'est pas encore ouvert ni balisé, ordre est donné que l'Inspecteur des Chemins y voit de suite.

Comité des
Finances

Les comptes approuvés par le Comité des Finances sont présentés pour examen par les autres membres du Conseil. - Ils ne sont pas examinés les membres du Conseil se déclarant satisfaits de l'action du Comité des Finances sur ces comptes. -

J. L. Mignot
Sec. Pres.

Comités Permanents du Conseil.

Lundi, le 14. Décembre 1885, à 9 heures du soir.
Présents: Son Honn. le Maire; M. M. les échevins
Bourmival, Carignan, Cooke, Deau, Desaulx, Hétu,
Martel, Teasdale et Vanasse. —

Lettre de Oct.
Dube'

Oct. Dube' ayant fait représenter qu'il ne peut se
procurer ici, ni à Montréal, des patins de 2 1/2 pouces de
largeur, pour le sleigh du dévidoir qu'il a entrepris de
faire pour le département du feu, et fait demander s'il
lui serait permis d'employer des patins de 2 pouces; il
est décidé que les patins seront de 2 pouces et les lisses
de 2 1/4 de pouces, excédant d'une ligne de chaque côté du
patin.

Instruction à
O. J. Hamel
concernant la
Station de la
Fosse

La station du feu de la fosse étant en mauvais état
et vu que les vitres des fenêtres sont brisées et que des per-
sonnes s'y rendent pour boire et s'y amuser, expo-
sant les effets du département qui y sont déposés, à se
détériorer ou à être brûlés; il est résolu que M. Hamel
fera poser une autre serrure à la porte et fera réparer
les ouvertures —

Req. de Jérémie
Blais

Jérémie Blais demande la remise de \$2⁰⁰ qui lui
sont chargés, pour aide fournie par la Corporation lors-
qu'il avait les chemins Shives — accordé —

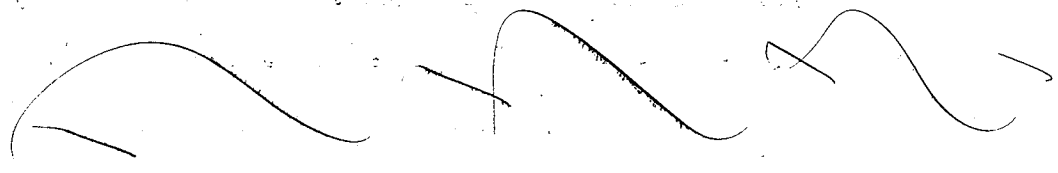
Rap. du Surint.
de l'Acqueduc

Un rapport du Surintendant de l'Acqueduc qu'il
a visité les bornes fontaines, et qu'elles sont en bon état.

Lettre de Robert
Gee au sujet
de la verrerie

Son Honneur le Maire donne communication d'une
lettre en date du 28 écoulé qu'il a reçue de M. Robert
Gee, de Montréal, au sujet de la verrerie —

H. Vigor.
Sec. Trés.



Comité des Finances.

Jeudi, le 24 Décembre 1885, à 3 heures P.M.

Présents: son Honn. le Maire et M^ll. les échev. Godin & Deau.

Finances

Les comptes contre la Corporation sont approuvés.
Les comptes contre les Commissaires d'École sont aussi approuvés,
moins deux comptes de Edm. Nèveu et un de Edr. Leconte,
qui sont référés aux Comités Permanents.

[Signature]
Sec. Pres.

Comités Permanents du Conseil.

Jeudi, le 24 Décembre 1885, à 8 heures Du soir.

Présents: M^ll. Deau, Dusault, Godin, Hétu, Yeardale & Vanasse;
lesquels ont attendu jusqu'à 8 heures, et ne formant pas
alors le quorum, ils se sont retirés.

~~voir de l'autre côté pour les précédents du~~
~~# Janvier 1886.~~

[Signature]
Sec. Pres.

Comité des Finances.

Jeudi le 31 Janvier 1886, à 4 heures P.M.

Présents: Son Honneur le Maire et Messrs.
les Echevins O. Carignan, J. Deau, J. H. C.
Godin & J. E. Hétu,

Rapport.

Le Comité des Finances fait rapport
au Conseil:

Finances

+ par le
secrétaire
trésorier,

Que toutes les recettes complètes de la
journée soient déposées tous les soirs en
banque, et ce qui n'aura pu être déposé le
soir, le soit le lendemain matin, et

Résolution de
Comité des
Finances

qu'aucune somme ne soit prise sur les
recettes pour payer aucun compte ou ré-
clamation que ce soit; Les comptes et
réclamations seront à l'avenir payer
sur des chèques à l'ordre des créanciers,
excepté pour les petits montants pour gages
qui seront payés par le moyen d'un chèque

chèque à l'ordre du Secrétaire-Tresorier
sur le montant duquel chèque il paiera les
dites réclamations et en rendra compte au
Conseil.

(Signé) H. G. Malhiot
J. H. C. Godin
O. Carignan
J. Dean

L. Sarasin
ass. Sec. = Trés.

Comité des Finances

Jeu-di le 14 janvier 1886, à 4 heures du
soir.

Présents. Son Honneur le Maire H. G. -
Malhiot, M. M. Dean & Godin.

Finances

Divers comptes sont soumis et approu-
vés par le Comité; voir dans les procé-
dés du Conseil de ce jour.

L. Sarasin
ass. Sec. Trés.

Comités Permanents du Conseil
après l'assemblée du Conseil:

Membres présents:

Son Honneur le Maire H. G. Malhiot,
Messrs. Les Echevins J. Pournival,
R. S. Cooke,
J. Dean,
J. H. C. Godin,
H. Dussault,
J. E. Hétu,
E. Teardale,
P. B. Vanasse

Décision

Décision des Comités permanents
 Demander des soumissions pour la
 réparation des ponts et que ces soumissions
 soient mises entre les mains du Secrétaire =
 Trésorier d'ici au 21 Janvier courant.

Les travaux devant être faits conformé-
 ment au plan et à la spécification et
 que les ouvrages soient terminés au moins
 d'ici au vingt-cinq de Mars prochain

Adopté ce 14 Janvier 1886.
 (Signé) W. G. M.

L. C. Barabine,

Sec. = Trés.

21 Janvier 1886.

Comités Permanents du Conseil.

Jeudi, 21 Janvier 1886, à 7½ heures du soir.
 Présents: Son Honneur le Maire; Messrs.
 les Chevaliers Bournival, Carignan, Cooke,
 Dean, Dussault, Godin, Hébert, Martel, Reynar,
 Scardale & Vanasse.

Soumissions
 pour réparations
 aux Ponts

Les soumissions suivantes, pour réparations à
 être faites aux Ponts St Maurice d'après les
 plans et spécifications préparés à cet effet,
 sont ouvertes et lues.

Elzéar Samson,	\$1,700
Honoré Godin, Euch. Sacroix & P. Beaulieu,	2,197
Narcisse Dussault & Chs. Morin,	3,200
Pierre Biron,	3,600
Charles Pager,	2,050
H. A. Verrette & J. Esq. Lyonburner	2,192
A. Giroux (D ^{me} J. E. Normand)	2,900
J. P. Durablon,	5,000

La soumission de Mr. Elzéar Samson au
 montant de \$1,700⁰⁰ est acceptée pourvu qu'il
 fournisse un cautionnement de \$800⁰⁰ et qu'il signe
 le

le contrat pour l'ouvrage d'ici à lundi, le 25 du courant.

Adopté.

Nominations de Honoré Godin, surveil- lant des travaux des Ponts

Mr. Honoré Godin, menuisier de cette Cité, est nommé surveillant des travaux de réparations aux Ponts du St. Maurice, avec un salaire de (\$1.⁵⁰) une piastres et cinquante centims par jour, à partir de la date que les travaux commenceront.

Lettre de J. B. Blouin Escr. au sujet des variolés

Son Honneur le Maire soumet au Comité, une lettre de J. B. Blouin, Escr., Officier de Santé de Montmagny, l'informant que la goëlette "Marie Delphine" Capt^{ne} Roulet, en hivernement dans la rivière St. Maurice, est infectée par la variolo. Instruction est donné au Secrétaire, de remercier ce Monsieur pour ses précieuses informations, et de plus informer J. E. Bédard, Escr., Officier de Santé, de s'occuper immédiatement de désinfecter la dite goëlette, s'il le juge nécessaire.

Finances

Les comptes contre la Corporation sont examinés et approuvés.

J. Désaulniers. Sec. Crés. Pro. temp.

Finances

Comité des Finances, 29 Janvier 1886. Présents: Son Honneur le Maire et M. M. Les Echevins J. A. C. Godin, O. Carignan & J. E. Nétu. Les comptes contre la Corporation sont examinés et approuvés.

J. Désaulniers. Sec. Trés.

Comité de l'Hotel-de-Ville. Lundi, le 1^{er} Fevrier 1886, à 3 hrs P. M. Présents: M. M. les Echevins, Bournival, Carignan, Dussault,

Dussault & Reynier.

Comité de
l'Hotel de
Ville au sujet
des réparations
au bureau des
Secrès

Les Membres du Comité après avoir examiné les appartements de l'Hotel de Ville occupés par les Officiers de la Corporation et le Registrateur du Comté St. Maurice, sont d'opinion que des changements doivent être faits dans le local occupé par ces Messieurs; et donnent instruction au Secrétaire Trésorier de convoquer une assemblée des Comités Permanents pour mercredi, le 3 de Fevrier courant à 7^h 1/2 hrs. P. M., afin de décider et faire de suite les travaux que nécessiteront ces divers changements.

J. H. Desaulniers.
Secr. Trés.

Comités Permanents.

Mercredi, le 3 Fevrier 1886, à 7^h 1/2 heures P. M.
Présents: Son Honneur le Maire et M^{rs} les
Chevins Bournival, Gaignan, Cooke,
Dussault, Godin, Nétu, Martel & Vanasse.

Rapport verbal
du Comité
de l'Hotel de
de Ville

Le Comité de l'Hotel de Ville fait un rapport verbal sur les changements à être faits dans les bureaux du Secrétaire Trésorier de la Corporation et du Registrateur pour le Comté St. Maurice, et instruction est donné au Surintendant de l'Acqueduc de préparer un plan et le coût approximatif des travaux nécessaires à ces changements; de plus il est autorisé à demander des commissions pour la construction d'une route pour le Registrateur.

Lettre de L. U. A.
Genest
Ecole des arts

Lettre de L. U. A. Genest, Esq., Président du Comité de l'Ecole des arts, demandant une exemption des Taxes de l'Eau pour le logement occupé par l'Ecole des arts en cette Cité.

Demande rejetée, afin de ne pas créer de précédents.

Lettre

Lettre de Elz. Samson au Conseil
 sujet des Ponts pour la réparation des Ponts St Maurice, où
 qu'il ne peut trouver de caution.

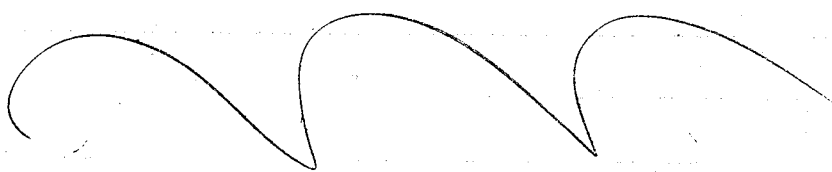
Instruction au Sec. = Trés. au sujet de Elz. Samson
 Le Secrétaire-Trésorier reçoit instruction de préparer une résolution pour la prochaine Assemblée du Conseil, à l'effet de confisquer le dépôt de \$100.⁰⁰ fait par Mr. Elz. Samson comme garantie qu'il signerait le contrat si sa commission était acceptée.

Lettre de Chs. Bossé
 agt. d'Ass^{ce}
 Lettre de Mr. Chs. Bossé de Montréal, informant le Conseil qu'il a l'intention d'établir la Trois-Rivières, une agence d'assurance sur la vie, et offrant de payer la somme de (\$15⁰⁰) quinze piastres pour sa taxe d'affaire, pour le reste de l'année courante.

Demande accordée.
 Lettre de J. G. Billett
 Gerant Bque Union
 Lettre de Mr. J. G. Billett demandant une remise sur le montant de taxe payé par la Banque d'Union pour l'année 1885 à 1886 où que cette Banque a fermé ses bureaux le 15 janvier 1886.

Demande refusée.
 Lettre de M. H. Anon & Hourigny, Avocats, réclamant de la Corporation la somme de (\$5.⁰⁰) cinq piastres, pour dommages soufferts par Mr. Amable Savard par le mauvais état des Chemins.
 Référé à l'Inspecteur des Chemins pour faire rapport lundi prochain, le 8 du courant.

G. P. Desaulniers,
 Sec. Trés.



Comité Permanent.

Jeudi, le 8 Février 1886, à 9 heures du soir, après la séance du Conseil-de-Ville.

Présents: Mr. le Pro-Maire O. Carignan et M^{ll}. les Echevins Cooke, Dean, Godin, Héty, Hould, Martel, Reynar, Teardale & Vanasse.

Soumissions pour une route et autres réparations à l'Hotel-de-Ville

Des soumissions ayant été demandées pour la construction d'une route et diverses réparations dans le nouveau bureau du Registrateur, elles sont ouvertes et comme suit:

Charles Dugré,	\$ 250.00
Edm ^d . Lamothé,	255.00
Louis Pothier,	265.00
Edouard Parent,	199.00
H. G. Robert,	300.00
Joseph Féron,	218.00
J. B. McLeod,	285.00

La soumission de Mr. Edouard Parent étant la plus basse, est acceptée.

M. Désaulniers,
Sec. Trés.

Comité Permanent.

Vendredi, le 12 Février 1886, à 7 1/2 heures du soir

Présents: Son Honneur le Maire et M^{ll}. les Echevins Bournival, Carignan, Cooke, Dean, Dussault, Godin, Héty, Reynar, Teardale & Vanasse.

Req. du Corps de Police

Requête (référée) du Corps de Police demandant une augmentation de salaire.

Considération remise à plus tard.

Req. de Joseph Cloutier

Requête (référée) de Jos. Cloutier au sujet de la vente des revenus du marché aux denrées.

Messieurs

Marché aux Denrées Messieurs Carignan & Teasdale sont d'opinion que les revenus de ce marché ne doivent pas être vendus, mais collectés par des officiers du Conseil.

Il est décidé d'attendre que les Comités soient au complet pour régler cette question.

Reqd d'Edouard Ferion Requête (référée) d'Edouard Ferion demandant d'être nommé évaluateur pour le prochain rôle d'évaluation

Considération remise à plus tard.

de parties Demandes de l'Échev. Tris des Cens & Rentes Mr. l'Échevin Teasdale demande que les propriétaires d'emplacements dans la Commune soient chargés et tenus responsables de la pente pour la partie d'emplacement qu'ils occupent seulement et non pour tout l'emplacement.

Cette demande est rejetée sur division de 4 pour et six contre, savoir:

- | | |
|------------------------|----------------------------|
| Pour: | Contre: |
| M ^{rs} Cooke, | M ^{rs} Bournival, |
| Dussault, | Carignan, |
| Teasdale, | Dean, |
| Vanasse. | Godin, |
| | Hétu, |
| | Reynar. |

Lettre de Hall Neilson & Co Lettre de M^{rs} Hall, Neilson & Co demandant délai au 18 du courant pour répondre à l'offre faite par le Conseil de Ville de leur accorder un bonus de \$15,000⁰⁰ pour la construction d'une manufacture de boîtes en cette Cité.

Demande accordée.

Réclamation d'Amable Savard Le Secrétaire-Trésorier a instruction de payer \$2⁰⁰ à Mr. Amable Savard pour dommages soufferts à un harnais par le mauvais état des Chemins sur la propriété de Mr. Wm. Massicotte, rue Champflour, et aussi de charger ce montant au compte du dit Wm. Massicotte.

Ordre à N. L. De Moncourt de la clôture de
 au Platon

Le Secrétaire a instruction de donner ordre à N. L. De Moncourt, Ecr., Avocat de la Corporation d'appuyer la plainte faite par L. U. A. Genest, Ecr., contre les personnes qui ont brisé la clôture autour du Carré Le Platon.

Rapport de O. Z. Hamel au
 Sujet des Ponts

Lû un rapport de Mr. O. Z. Hamel recommandant le paiement de \$300.⁰⁰ à Mr. Chs. Pagé en accomplissement des travaux de réparation faits aux Ponts St. Maurice.

Ce rapport est adopté et Son Honneur le Maire est autorisé à signer un chèque au montant de \$300.⁰⁰ en faveur du dit Chs. Pagé.

Ordre à O. Z. Hamel.

Ordre est donné à Mr. O. Z. Hamel de faire faire à la journée certains ouvrages de réparation dans le bureau du Secrétaire-Trésorier.

Rapp. du Sec² Trés. au sujet des entrées dans les livres de la Corporation

Le Secrétaire Trésorier informe les membres du Conseil que le compte d'intérêt des arriérés au 1^{er} Décembre dernier n'a pas été fait; que les entrées au livre de Caisse et au grand livre n'ont pas été faites depuis le mois de Septembre 1885 inclusivement; que les entrées des loyers des étants des bouchers, des magasins et autres revenus des marchés, des intérêts sur obligations des Incendies, assurances des Incendies et des propriétés de la Corporation et des Commissaires d'École n'ont pas été faites depuis neuf mois. Que le registre des comptes ci-haut va à pas d'indes de même que le registre des procès des Comités; qu'en conséquence, le Conseil doit nommer une personne capable pour faire ces ouvrages qui sont en arriéré et en même temps établir un état ou bilan des affaires de la Corporation au 18 Janvier 1886, date de la nomination du Secrétaire-Trésorier actuel.

Les membres des Comités sont d'opinion qu'ils doivent s'assurer les services d'une personne compétente

tente; et doivent faire cette nomination sous peu de jours.

Th. Desaulniers
Sec. Trés.

Comité des Chemins.

Lundi, le 29 Mars 1886, à 10½ heures A. M.
Présents: Son Honneur le Maire s' Hon^{ble} A. G. Malhiot et Messieurs les Echevins A. Dussault, J. E. Nété et P. B. Vanasse

Ordre à l'inspe-
teur-de-Ville
au sujet de
l'alignement
des Bâtières
de Tho^s. Fortin

Le Comité des Chemins ordonne à l'Im-
pecteur-de-Ville d'empêcher le sieur Thomas
Fortin, bourgeois de la Côte des Trois Rivières, de
bâties en dehors de l'alignement qui lui a été
donné sur son terrain sur la rue des forges, et
autorise le dit Inspecteur à se faire assister de
toute la force nécessaire pour l'empêcher de bâties
en dehors du dit alignement.

Protès de T. Fortin

Mis devant le Comité un protès de Mr. T. Fortin
un rapport de Mr. N. L. Dehoucoult, Avocat, sur ce protès.
Th. Desaulniers
Sec. Trés.

Comité Permanent.

Vendredi, le 20 Avril 1886, à 7½ heures du soir.
Présents: Son Honneur le Maire s' Hon^{ble} A. G. Malhiot et Messieurs les Echevins Bournival, Barignan, Cooke, Dussault, Godin, Martel et Reynar.

Req. de M^r.
Marchand
Loyer de la
Salle Publique

Lue une requête de Mr. Marc. Marchand deman-
dant une réduction sur le loyer de la Salle de l'Hôtel-
de-Ville pour un concert donné le 1^{er} du courant.
Prix fixé à (\$10.⁰⁰) dix piastres.

Comités permanents

Vendredi, le 9 Avril 1886, à 7^h 1/2 heures du soir.
 Présents: Son Honneur le Maire L'Hon^{ble}
 M. G. Malhiot, et Messieurs les Chevaliers
 Rournival, Carignan, Cooke, Dean,
 Dussault, Godin, Hélin, Reynar & Vanasse.

Requête (référé) de J. H. Godin fr^s: deman-
 dant une exemption de taxes durant quinze
 années, sur sa nouvelle manufacture et sur
 son engin.

Il est décidé que M^r. J. H. Godin sera
 exempté de taxes municipales (taxe de l'Eau
 et de l'égout) sur son Engin et sur toutes augmen-
 tations qu'il pourra faire à sa manufacture
 pendant dix ans. —

Procès et délibérations des Comités ou Conseil.

Comité des Chemins. Vendredi, le 26 Janvier 1894.

Étaient présents:
 Son Honneur le Maire
 P. E. Panneton, Ecu.,
 Et Messrs. les Echevins:
 A. P. Cressé,
 H. Dussault,
 J. Lymburner,
 D. Ricard,
 Requête de
 Mr. Alf. Desilets et al.
 Soumissions pour
 traverses d'hiver.

Requête de Mr. Alf. Desilets et J. B. O. Dumont demandant que les grands arbres en face du Palais de Justice soient abattus, ou qu'ils sont dangereux. Vu le rapport de l'Inspecteur des Chemins établissant qu'il est urgent de couper les arbres qui environnent le Palais de Justice, le Comité donne ordre au Surintendant des Chemins de demander au Shérif de ce District de les faire disparaître. Ces arbres sont au nombre de trois.

Ordre donné au Surintendant de demander des soumissions pour les traverses d'hiver sur la glace.

Présents:
 S. H. le Maire P. E. Panneton, Ecu.,
 Et Messrs. les Echevins
 Ant. St. Pierre,
 H. Dussault,
 J. Lymburner.
 Explications de
 Mr. G. R. Barthe.

Comité de l'Eclairage. Vendredi, 26 Janvier 1894.

Mr. G. René Barthe est entendu devant le Comité et donne des explications, au sujet des huiles qu'il offre de vendre à la Corporation.

Comité des Chemins.

Jeu-di, 1^{er} Février 1894.

Présents: Messieurs les Echevins Cressé, Dussault, Bournival, Baptist et J. Lymburner.

Qu'ordre

Heures d'ouvrage
des employés
de la Corporation.

Qu'il ordre soit donné aux hommes qui travaillent pour le Département des Chemins, de travailler, depuis sept heures du matin jusqu'à midi, et depuis une heure de l'après-midi jusqu'à six heures du soir. Les charretiers de la Station de Police, lorsqu'ils travailleront avec leurs chevaux, pourront laisser l'ouvrage, à onze heures et trois quarts, l'avant-midi.

Inventaire des
outils.

Qu'il ordre soit donné au Surintendant des Chemins, de faire inventaire de tous les outils qui sont à l'usage de ce Département, et d'en faire rapport au Conseil, le plus tôt possible.

Comité de l'Éclairage.

Judi, 1^{er} Février 1894.

Présents: Messieurs les Echevins Ant. St. Pierre, Préd^t et Baptist, Bournival et J. Lyburner.

Explications de
Mr. W. L. Thom.

Mr. W. L. Thom est entendu par le Comité, au sujet des huiles nécessaires pour le Département de l'Éclairage. Il dit pouvoir fournir l'huile à Cylindre pour différents prix variant de 50 centins à \$1.⁵⁰/₁₀₀ par gallon.

Rapport du
Comité de l'Éclairage.

Le Comité décide de faire rapport à la prochaine séance du Conseil, qu'il est d'avis de continuer d'acheter ses huiles de Mr. W. L. Thom, et ce, après avoir pris connaissances des offres de Mr. L. René Barthe.

Comité des Chemins.

Judi, 8 Février 1894.

Présents: Mr. A. P. Cresse, Préd^t, et Messieurs les Echevins Bournival, Dassault, J. Lyburner.

Requête de
Mr. P. Chevalier.

Requête de Mr. Thomas Chevalier, demandant une augmentation

augmentation, pour la partie de chemin d'hiver qu'il entretient, en sus de ce qui est mentionné sur son contrat.

Le Surintendant devra mesurer la différence de chemin, en plus du contrat, et établir une proportion.

Le Surintendant devra préparer un bordereau de toutes les factures qu'il produit.

Production des comptes devant les Comités.

Comité de l'Éclairage.

Judi, 8 Février.

Présents: Mr. Ant. St. Pierre, Préd^t et Messieurs les Echevins Bellefeuille, Pournival et J. Lyburner.

Lettre de Mr. R. Kiernan.

Lettre de Mr. Robert Kiernan, demandant de réduire à six le nombre des lumières électriques de sa résidence. Aucune décision n'est prise à ce sujet.

Inspection des installations électriques.

Ordre à l'Electricien de faire l'inspection de toutes les installations et de visiter les transformers, puis d'en faire un rapport.

Comités du Feu et de la Police.

Judi, 8 Février.

Présents: Mr. Jas. Bellefeuille Préd^t du Comité du Feu, Mr. G. Dussault Préd^t du Comité de la Police, et Messieurs les Echevins Gould, G. Lyburner, Ant. St. Pierre, Gélinas et Ricard.

Requête de Mr. L. Hamel.

Requête de Mr. Louis Hamel, Chef de Police, demandant que le combustible pour sa résidence ne lui soit pas retranché.

Les Comités décident que ou qu'il aye etc.

été passé une résolution par le Conseil, à sa séance du vingt-seuf de Décembre dernier (1893), disant que le chauffage ne serait plus fourni aux Employés de la Corporation, à l'exception du Messager du Conseil, il ne leur est pas possible d'accorder les conclusions de la requête du Chef de Police.

M. l'Échevin St. Pierre est cependant d'opinion dissidente.

Un rapport devra être préparé en conformité pour la prochaine séance du Conseil de Ville.

Rapport des
Comités du Feu
et de la Police.

Comité des Finances.

Jeu-di, 15 Février 1894.

Présents: Son Honneur le Maire et Messieurs les Échevins J. B. L. Gould, Bellefeuille, Bournival et Kélinas.

Requête de Mr. Philippe Gravel, demandant une réduction sur le montant de ses arrérages de taxes.
Ce Comité décide de rejeter les conclusions de la dite requête.

Ensuite, les comptes soumis au Comité des Finances sont approuvés.

Requête de
Mr. Phi. Gravel.

Approbation de
comptes.

Comité de l'Éclairage.

Vendredi, 16 Février 1894.

Présents: Messieurs les Échevins Ant. St. Pierre, Alex. Baptist, Jos. Bellefeuille, P. Bournival et P. Lyburner.

Rapport de l'Elec-
tricien, demandant
des outils.

Le Comité prend communication d'un rapport de l'Électricien de la Cité, concernant divers articles nécessaires

Département de l'Éclairage, et décide de faire l'achat d'un étaux, d'un vilebrequin et d'une meche. Il permet aussi de faire tourner des pièces en cuivre appartenant au commutateur, et de faire faire d'autres petits ouvrages de nécessité urgente.

Entretien du télé-
graphe d'alarme,
— et —

Installation d'un
compteur électrique
chez Son Honneur le
Maire.

Les batteries du télégraphe d'alarme de la station de Police devront être entretenues par les hommes de Police.

Un compteur (électromètre) devra être posé à la résidence de Son Honneur le Maire.

L'Electricien aura la surveillance et l'entretien des boîtes du télégraphe d'alarme et de toute la ligne, au dehors.

Le Secrétaire-Trésorier est prié de s'enquérir du prix d'une courroie pour l'engin des 500 lumières.

Comité des Chemins.

Judi, 1^{er} Mars 1894.

Présents: Son Honneur le Maire et Messieurs les Echevins Bressé, Bournival, Dussault et P. Lyburner.

Rapport du Comité des Chemins. Le Comité fait un rapport qui devra être lu à la prochaine séance du Conseil, recommandant l'achat de pierre, pour remplir le quai situé près du moulin-à-vent, en cette cité.

Comité des Finances.

Judi, 1^{er} Mars 1894.

Présents: Son Honneur le Maire et Messieurs les Echevins Gould, Bellefeuille, Bournival et Dussault.

Requête de
Mr. Jos. B. Frigon.

Requête de Mr. Jos. B. Frigon, demandant le patronage des assurances, sur certaines propriétés de

de la Corporation.

Mr. Jos. A. Frigon devra fournir, pour lundi, le cinq du courant, une spécification des taux et conditions pour l'assurance de ces propriétés, afin de mettre le Conseil en mesure de prendre une décision à ce sujet.

Rapport du
Comité des Finances
nommant Mr. Arthur
Robert, Receveur.

Ensuite, ce Comité fait un rapport nommant Mr. Arthur Robert, Comptable-Receveur, pour la perception des deniers de la Corporation et des Commissions d'Écoles.

Comité de l'Éclairage.

Jeu. 1^{er} Mars 1894.

Présents: Son Honneur le Maire et Messieurs les Échevins Bellefeuille, Bournival, et P. Lymburner.

Les Messieurs demandent qu'une séance du Comité de l'Éclairage ait lieu Vendredi, le deux de Mars courant, à sept heures et demie du soir, et que Mr. le Secrétaire-Trésorier soit prié de notifier l'Électricien de la Cité et le Surintendant de l'Acqueduc d'assister à cette séance.

Comité des Chemins.

Vendredi, 2 Mars 1894.

Présents: Son Honneur le Maire et Messieurs les Échevins A. P. Cressé, P. Bournival, H. Dussault, P. Lymburner et J. Savard.

Vente du droit
de traverse.

Ce Comité décide qu'aucun droit de traverse entre cette Cité et St. Angèle de Parval, et entre cette Cité et La Pointe St. Grégoire ne sera adjugé, à moins que des acheteurs soient trouvés, pour chacune de ces lignes de

de bateau-traversiers. Cependant chaque droit de traverse pourra être rendu séparément.

Comité de l'Éclairage.

Vendredi, 2 Mars 1894.

Présents: Son Honneur le Maire et Messieurs les Échevins Alex. Baptist, Jos. Bellefeuille, P. Bournival et P. Lymburner.

Tarif de l'Éclairage Électrique.

L'Électricien de la Cité donne certaines informations demandées par ce Comité, qui, après avoir faits les calculs jugés nécessaires, fixe les différents prix auxquels la lumière électrique sera fournie aux hôtels, bureaux, magasins, résidences privées, etc. un rapport à ce sujet devant être présentée, lundi, le cinq du courant, à la séance du Conseil.

Engagement des conducteurs des Dynamos.

Ce Comité décide, ensuite, de continuer dans leurs fonctions, les deux surveillants des dynamos.

Réponse à la réclamation de la "Royal Electric Co."

Ce Comité décide, de plus, que la réponse suivante soit faite à la "Royal Electric Co": Tant que le procès actuellement pendante, entre la dite Compagnie et la Corporation des Trois-Rivières ne sera pas décidé, la dite Corporation ne pourra considérer le compte qui lui a été soumis, et que la "Royal Electric Co" soit informée de cette décision.

Vendredi, 2 Mars 1894.

Comité Général.

Présents: Son Honneur le Maire et Messieurs les Échevins Alex. Baptist, Jos. Bellefeuille, P. Bournival, A. P. Bressé, H. Dassault, Fils. Gélinas, J. B. L. Gould, G. Lymburner, P. Lymburner, D. Ricard et J. Savard.

Inv.

Explications de
Mr. Arthur Olivier,
concernant la requête de M^r.
R. Smardon & Fils.

Mr. Arthur Olivier est entendu, et donne des explications concernant la requête présentée au Conseil, à sa séance du dix-neuf de Février dernier, et demandant main-levée de l'hypothèque que la Corporation de cette Cité possède contre la manufacture de Messrs. R. Smardon & Fils.

Mr. Olivier devra présenter une nouvelle requête au Conseil, lundi, le cinq du courant, où qu'il a donné de nouvelles raisons à l'appui de sa requête.

Comité des Finances.

Jeu-di, 8 Mars 1894.

Présents: Messieurs les Echevins J. B. L. Gould, Jas. Bellefeuille, A. Bournival, A. Dussault et Frs. Gélinas.

Requête de
Mr. Jos. A. Frigon.

Requête de Mr. Jos. A. Frigon, demandant que le patronage de l'assurance sur certaines propriétés de la Corporation lui soit accordé.

Le Comité rejette les conclusions de cette requête.

Requête des
Gardiens des Ponts.

Le Gardien des Ponts demande d'être exempté de la taxe sur son chien, où que ce chien lui est utile pour les devoirs qu'il a à remplir.

Cette demande est accordée.

Commission au
Corps de Police.

Le Comité décide ensuite d'accorder aux membres du Corps de Police, une commission de vingt centimes, pour chaque chien non entré au Rôle d'Evaluation, dont ils feront rapport au Bureau du Secrétaire-Trésorier, et dont la taxe sera collectée.

Comité

Comité de l'Éclairage.

Jeudi, 8 Mars 1894.

Présents: Messieurs les Echevins Jos. Bellefeuille, P. Bournival et P. Lymburner.

Demandes pour éclairage électrique.

Ce Comité décide que les demandes pour éclairage électrique devront être faites par écrit, au bureau du Secrétaire-Trésorier du Conseil.

Achat d'effets pour Dép. de l'Éclairage.

L'Electricien de la Cité est ensuite autorisé à acheter certains effets nécessaires au Département de l'Éclairage.

Comité de la Police.

Jeudi, 8 Mars 1894.

Présents: Messieurs les Echevins H. Dussault, Frs. Gélinas et D. Ricard.

Règlement pour le Constable de la Gare du C.P. N.

Le Secrétaire-Trésorier est autorisé de demander à la Cie du Chemin de Fer Canadien du Pacifique, de faire un règlement pour l'homme de Police qui est de service à la Gare de cette compagnie, quant à son devoir à l'intérieur de la Station.

Comités Permanents.

Jeudi, 15 Mars 1894.

Présents: Son Honneur le Maire et Messieurs les Echevins Jos. Bellefeuille, P. Bournival, A. O. Bressé, H. Dussault, Frs. Gélinas, J. B. L. Gould, C. Lymburner, P. Lymburner, D. Ricard et J. Savard.

Requête

Requête de
Messrs. Brunelle
& Frère.

Requête de Messieurs Louis Brunelle Frère et autres,
demandant que des changements soient faits, concernant
les heures de fermeture des magasins.

Les Comités constatant une irrégularité, dans la tenue
de cette requête, déclarent ne pouvoir accorder les conclusions
telles que formulées.

Comité des Finances.

Judi, 15 Mars 1894.

Présents: Son Honneur le Maire et Messieurs les Echevins
J. B. L. Gould, Jos. Bellefeuille, P. Bournival, H. Dussault
et Frs. Hélinas.

Requête de
Mr. Warren Curtis.

Requête de Mr. Warren Curtis, demandant une exemption
de taxes sur ses scieries.

Considération remise à huit jours.

Requête de
Mr. C. D. Hébert.

Requête de Mr. C. D. Hébert, demandant que la taxe
sur loyer soit déduite de son compte, en qu'il n'est pas lo-
cataire.

Objournée à huit jours.

Requête de
Messrs. Ed. Mal-
hiot & Frère.

Requête de Messrs. Edouard Malhiot Frère, demandant une
exemption de taxes sur leur manufacture de cigares.

Considération remise à huit jours.

Requête de
Mr. Sélas Corbeil.

Requête de Mr. Sélas Corbeil, réclamant \$2.⁵⁰/₁₀₀ pour dom-
mages causés à la vitrine de son magasin.

Ce Comité lui accorde deux piastres pour ces
dommages.

Comité

Comité de l'Éclairage.

Jeudi, 15 Mars 1894.

Présents: Son Honneur le Maire et Messieurs les Echevins Jos. Bellefeuille, P. Bournival et P. Lymburner.

Lettre de
Mr. C. A. Sylvestre.

Lettre de Mr. C. A. Sylvestre, demandant la connexion des fils de l'éclairage électrique, pour la nouvelle bâtisse de la Banque d' Hochelaga, au coin des rues Notre-Dame et Du Platon.

Le Comité décide de faire faire cette connexion, mais la dite Banque devra se procurer d'un compteur, à ses frais.

Lettre de
Mr. A. B. Van Nelson.

Lettre de Mr. A. B. Van Nelson, demandant la connexion des fils électriques d'éclairage et un compteur, pour sa résidence.

Le Comité accorde que cette connexion soit faite, mais ce Monsieur, s'il veut avoir un compteur, devra se le procurer à ses frais.

Rapport de
l'Electricien.

Le Comité ayant ensuite pris connaissance d'un rapport de l'Electricien de cette Cité, concernant la nécessité où pourrait prochainement se trouver la Corporation, de se procurer d'une armature, pour la machine des 500 lumières.

L'Electricien devra s'entendre avec le Secrétaire Trésorier du Conseil, afin de connaître le coût d'une armature, d'hui à huit jours.

Comité de Santé.

Jeudi, 15 Mars 1894.

Présents: Son Honneur le Maire et Messieurs les Echevins Frs. Gélinas, O. C. Bressé, J. B. L. Hould et J. Savard.

Lettre de
Mr. Pélésphore Dugré.

Lettre de Mr. Pélésphore Dugré, offrant de vendre un

terrain à la Corporation, pour servir de dépôt.
 Considération ajournée à quinze jours.

Comités Permanents.

Jeudi, 15 Mars 1894.
 Présents: Son Honneur le Maire et Messieurs les Echevins
 Jos. Bellefeuille, P. Bournival, O. P. Bressé, H. Dussault,
 Frs. Gélinas, J. B. L. Hould, C. Lymburner, J. Lymburner,
 D. Ricard et J. Savard.

Voyage du Sec-Prés,
 à Montréal, concernant
 la traverse.

Le Secrétaire-Trésorier est autorisé à se rendre à Montréal,
 pour s'entendre avec les autorités du Grand Tronc, au sujet
 de la traverse entre cette Cité et la paroisse de ^{St.} Angèle
 de Laval.

Comités Permanents.

Mercredi, 21 Mars 1894.
 Présents: Son Honneur le Maire et Messieurs les Echevins
 Alex. Baptist, P. Bournival, O. P. Bressé, H. Dussault,
 Frs. Gélinas, J. B. L. Hould, C. Lymburner, J. Lymburner, D.
 Ricard, J. Savard et Ant. St. Pierre.

Explications de Messrs
 Houdé & Co., concernant
 la traverse.

Messieurs Jos. Ernest Houdé & Co. sont entendus. Ces Messieurs
 donnent des explications, concernant les lignes de traverses
 qu'ils se proposent de tenir, entre la Cité des Trois-
 Rivières et les paroisses de ^{St.} Angèle de Laval et de
 St. Grégoire.

Explications du
 Capit. Jos. Bourgeois,
 concernant la traverse.

Le Capitaine Jos. Bourgeois est ensuite entendu, au sujet
 d'une ligne de traverse qu'il serait disposé à tenir, entre
 la dite Cité et la paroisse de ^{St.} Angèle de Laval.

Comité des Finances.

Mercredi, 21 Mars 1894.

Présents: Son Honneur le Maire et Messieurs les Echevins suivants: J. B. L. Hould, P. Bournival, H. Dussault et Frs. Gélinas.

Explications de Mr. P. N. Martel, concernant la requête de Mr. Warren Curtis.

Mr. L'Orocat P. N. Martel est entendu et donne certaines explications à l'appui de la requête de Mr. Warren Curtis, qui a été référée à ce Comité.

Comité de Santé.

Mardi, 3 Avril 1894.

Présents: Son Honneur le Maire et Messieurs les Echevins Frs. Gélinas, A. P. Bressé, J. B. L. Hould et J. Savard.

Rapport du Comité de Santé.

Ce Comité fait un rapport nommant Mr. Pierre Pâquin comme Officier de Santé et Inspecteur de voiries, pour faire exécuter tous les règlements qui existent déjà et qui pourront être passés par le Conseil de la Cité des Trois-Rivières et par le Conseil d'Hygiène de la Province de Québec.

Comité de Police.

Jeudi, 5 Avril 1894.

Présents: Son Honneur le Maire et Messieurs les Echevins H. Dussault, Frs. Gélinas, D. Ricard et J. Savard.

Mr. L. L. Grondines, agent du Chemin de Fer Canadien

Applications de l'agent du C.P.R. au sujet du bon ordre à la gare. Le Canadien du Pacifique est entendu, concernant la conservation du bon ordre, à la gare de cette Compagnie, en cette cité; et après explications et sur demande de Mr. Grondines, il est décidé de continuer Mr. François Dasylova, dans son emploi, comme homme de Police, à la dite gare.

Rapport du Chef de Police. Le Comité donne ensuite ordre au Chef de Police, de faire rapport par écrit, de toutes infractions aux règlements qui concernent les charretiers.

Mr. Frs. Dasylova continué comme Constable du C.P.R. Le Comité fait aussi venir Mr. François Dasylova, et lui donne ordre de reprendre sa place d'homme de Police, à la gare du Chemin de Fer Canadien du Pacifique, et lui enjoint de faire rapport par écrit, de toutes contraventions aux règlements concernant les charretiers.

Comité des Chemins.

Judi, 5 Avril 1894.
Présents: Son Honneur le Maire et Messieurs les Echevins A. P. Bressé, P. Bournival, H. Dassault P. Lyburner et J. Savard.

Requête de Mr. Onézime Poupin. Requête de Mr. Onézime Poupin, demandant une réduction des taux de péages des Ponts St^e Maurice.
Renvoyée.

Comité de l'Eclairage.

Judi, 5 Avril 1894.
Présents: Son Honneur le Maire et Messieurs les Echevins Ant. St^e Pierre, Jos. Bellefeuille, P. Bournival, et P. Lyburner.

Lettre de Mr. Eug. Godin. Lettre de Mr. Eugène Godin, concernant des compteurs pour

pour éclairage électrique.

Considération remise à plus tard.

Réparation des
lampes arc.

Il est décidé d'envoyer cinq lampes arc à Mrs. P. W. Ness, à Montréal, pour qu'elles soient réparées.

Achat de machi-
neries pour le Dépt.
de l'Éclairage.

Le Secrétaire-Trésorier est autorisé d'ordonner à Messrs. E. Leonard & Sons, de London, Ont., l'envoi des machineries suivantes: une connexion devant lier la tige de l'excentrique (eccentric rod) à la bielle du tiroir (valve rod) de la basse pression de l'engin de cent forces, cette connexion devra être de deux pieds et un pouce et demi de long par un pouce et demi carré. Un set de coussinets (brasses) en cuivre, pour la tête de bielle (cross-head) de l'engin de cent cinquante forces. Un set de boîtes à coussinet pour le tourillon (crank-pin) de l'engin de cent cinquante forces, et l'autre, pour le tourillon de l'engin de cent forces.

Comité des Chemins.

Judi, 19 Avril 1894.

Présents: Son Honneur le Maire et Messieurs les Echevins
A. P. Cressé, P. Bournival, P. Lyburner et J. Savard.

Requête de
Mr. P. B. Vanasse

Requête de Mr. P. B. Vanasse, demandant que la côte qui conduit de la rue Bonaventure au Côteau St. Louis soit réparée.

Considération remise à plus tard.

Trottoir neuf, côté
Sud-Est, rue Ste. Ge-
nerieve.

Il est décidé de passer une résolution ordonnant la construction d'un trottoir, sur le côté Sud-Est de la rue Ste. Genevieve, depuis la propriété de Mr. Onézime Lambert jusqu'à la rue Des Champs.

Qu'es sous con-
trôle.

Il est aussi décidé de mettre sous contrôle cette partie de la rue Notre-Dame depuis la rue Ste. Anne jusqu'au pont,

pont, dans la direction Ouest, cette partie de la rue St. Roch depuis la rue Notre-Dame jusqu'à la rue St. Philippe et cette partie de la rue St. Philippe depuis la rue Badaud jusqu'à la rue St. Roch.

Comité des Finances.

Jeudi, 19 Avril 1894.

Présents: Son Honneur le Maire et Messieurs les Echevins J. B. L. Gould, A. Bournival et Frs. Gélinas.

Collection de taxes dues par Messrs. F. X. Bellefeuille & Frère.

Ce Comité ordonne de presser la collection du compte de Messrs. F. X. Bellefeuille & Frère, au moyen d'une poursuite.

Comité de l'Acqueduc et de l'Éclairage.

Jeudi, 19 Avril 1894.

Présents: Son Honneur le Maire et Messieurs les Echevins A. Bournival et A. Lyburner

Comme ce Comité n'a pas quorum, les membres présents remettent à sa prochaine séance, le projet de construction d'un hangar, pour le charbon.

Comité de Police.

Jeudi, 19 Avril 1894.

Présents: Son Honneur le Maire et Messieurs les Echevins Frs. Gélinas, D. Ricard et J. Savard.

Rapports du Corps de Police.

Lus un rapport du Chef de Police et deux autres de Mr. Frs. Dasylova concernant les charretiers Joseph Lafont, Vm^e Caquin et Amable Savard et le cocher Joseph Lafontaine.

Après délibération, il est décidé de discontinuer les licences de Joseph Lafont, Vm^e Caquin et Amable Savard et

et ordre est donné au Chef de Police d'avertir les charretiers que leurs licences leur seront enlevées, s'ils emploient Joseph Lafontaine, comme cocher, à l'avenir.

Ordres à la Police

Ordre est aussi donné à la Police, d'empêcher les charretiers de passer avec leurs voitures, en travers de la place du Marché-aux-Denrées, et de faire rapport si quelqu'un vient en contravention à cet ordre.

Achat de costumes pour la Police

Ce Comité prie ensuite Messieurs les Echevins M. Gélinas et J. Lyburner de s'occuper de l'achat et de la confection des costumes du Corps de Police.

Comité de Santé.

Jeu-di, 19 Avril 1894.

Présents: Son Honneur le Maire et Messieurs les Echevins M. Gélinas, A. P. Bressé, J. B. L. Gould et J. Savard

Lettre du Dr. E. P. Panneton.

Lue une lettre du Dr. E. P. Panneton au sujet des fièvres scarlatines chez M. E. Echère Masse.

Rapport du Bureau de Santé.

Lue un rapport du Bureau Local de Santé, concernant l'état sanitaire de cette cité.

Achat de terrain pour dépotoir.

Ce Comité décide ensuite d'acheter de Mr. E. Houde, huit à dix arpents de terrain, pour servir de dépotoir, pour la somme de soixante piastres.

Comité de l'Hôtel-de-Ville.

Jeu-di, 19 Avril 1894.

Présents: Son Honneur le Maire et Messieurs les Echevins J. Bournival, J. B. L. Gould, D. Ricard et J. Savard.

Hôtel-de-Ville. — Rapports à faire par le Sec. - Prés. et l'Insp. - de-Ville.

Après avoir entendu les remarques de l'Inspecteur-Ville, concernant le mauvais état du toit de l'Hôtel-de-Ville,

L'Hôtel-de-Ville, ce Comité lui donne ordre de préparer un rapport détaillé, à ce sujet.

Un rapport devra aussi être préparé, pour la prochaine séance du Conseil, par le Secrétaire-Trésorier, concernant l'état du rideau de la scène, les décors et l'ameublement de la Grande Salle de l'Hôtel-de-Ville.

Préparation à la clôture du Carré Champlain. Ordre est ensuite donné à l'Inspecteur-de-Ville de voir à la réparation de la clôture du Carré Champlain.

Comité de la Commune.

Jeudi, 19 Avril 1894.

Présents: Son Honneur le Maire et Messieurs les Echevins D. Ricard, A. P. Bressé, Frs. Hélinas et P. Lymburner.

Requête de M^r. Alexis Lord. Requête de M^r. Alexis Lord, demandant l'usage d'un terrain qu'il occupait l'an dernier comme locataire. Cette demande est renvoyée, et il est décidé de réunir à la Commune tous les terrains vacants, situés sur les rues Bureau et Gervais, qui appartiennent à la Corporation de cette Cité.

Comités Permanents.

Jeudi, 19 Avril 1894.

Présents: Son Honneur le Maire et Messieurs les Echevins P. Bournival, A. P. Bressé, Frs. Hélinas, J. B. L. Gould, P. Lymburner, D. Ricard et J. Savard.

Requête du Rév^d. J. N. Cloutier. Lue une lettre du Rév^d. Messire J. N. Cloutier, demandant l'usage de la Grande Salle de l'Hôtel-de-Ville, et l'illumination du Carré Champlain, lors des fêtes jubilaires de la Grandeur Mgr. L. P. La Flèche, le 22 et le 23 Mai prochain.

Accordée.

Requête

Requête de Mr. Frs. Robichaud. Requête de Mr. Frs. Robichaud, demandant que la taxe de locataire et celle de charpentier soient déduites de son compte.

Accordée quant à la taxe sur métier seulement, où qu'il n'exerce pas cette occupation.

Requête de Messrs. Naph. Hébert et Chs. St. Germain. Requête de M. M. Naph. Hébert et Chs. St. Germain, demandant que les regrattiers paient autant de licences qu'ils occupent de places sur le Marché-aux-Denrées.

Renvoyée.

Echange d'étal de Mr. Jean Cloutier. Permission est accordée à Mr. Jean Cloutier d'échanger l'étal qu'il occupe actuellement, dans le Marché-aux-Denrées, pour celui de Mr. Louis Pratte, où que ce dernier discontinue son occupation, au mois de Mai prochain.

Demande de pour-missions pour charbon. Des soumissions devront être demandées, pour l'approvisionnement de deux mille à deux mille cinq cents tonnes de charbon, pour l'Acqueduc et l'Éclairage.

Rapport oral du Surintendant, concernant les boîtes de service de l'Acqueduc. Le Surintendant fait rapport verbalement, qu'il ne peut pas avoir le nombre de boîtes pour services de l'Acqueduc, qu'il désirerait lui être livrées par Mr. A. J. Bellefeuille & Frère.

Comités Permanents.

Judi, 26 Avril 1894.

Présents: Son Honneur le Maire et Messieurs les Echevins
A. P. Bressé, Frs. Hélinas, J. B. L. Gould, S. Lymburner,
D. Ricard et J. Savard.

Requête de Mr. Alb. Charbonneau. Requête de Mr. Albert Charbonneau, demandant de l'aide des privilèges, pour l'établissement d'un abattoir public,
en

en cette cité.

Mr. Charbonneau exhibe un plan de l'établissement projeté et donne des explications à l'appui de sa demande.

Il devra fournir, pour la prochaine séance du Conseil, un exposé détaillé, par écrit, concernant le dit abattoir.

Plan pour hangar à charbon.

La nécessité d'un hangar à charbon, pour les Départements de l'Acqueduc et de l'Éclairage étant reconnue, demande devra être faite à Mr. Ernest Dussault de préparer un plan de la bâtisse en question.

Requête de Mr. Phi. Pheault.

Requête de Mr. Philippe Pheault, demandant que la partie du plancher du magasin qu'il occupe dans le Marché aux-Denrées, où se trouvaient placées les anciennes glacières, soit réparée.

Ordre est donné de faire solidifier ce plancher, par Mr. Moïse Panneton, lequel réparera aussi les ferrons du Marché aux-Denrées et le trottoir du Marché-au-Poin.

Achat d'un sceau pour les compteurs électriques.

Il est ensuite décidé d'acheter un sceau, pour l'usage de l'Electricien de cette cité, afin que lui seul puisse avoir accès aux compteurs de l'Éclairage électrique.

Lettre du Rév. Ls. Richard.

Lettre du Rév. Messire Ls. Richard, concernant l'éclairage du séminaire des Trois-Rivières.

Considération remise à Vendredi prochain, 4 Mai.

Comité des Chemins.

Jeu. 26 Avril 1894.

Présents: Son Honneur le Maire et Messieurs les Echevins A. P. Bressé, P. Lyburner et J. Savard.

Requête de Mr. P. B. Vanasse.

Requête de Mr. P. B. Vanasse, demandant que son trottoir et la rue Bonaventure vis-à-vis sa propriété soient réparés. Ce Comité donne ordre de faire nettoyer ce trottoir.

Requête

Requête de Mr. David Lefebvre et autres, demandant la construction d'un canal, pour égoutter la rue St. Anne.
 + al. Ajournée au premier de Juin.

Requête de Mr. Michael Bowland et autres, demandant d'empêcher l'obstruction des rues par les chars du G.P.R.
 + al. Ajournée à Vendredi prochain, 4 Mai.

Requête de Mr. Adolphe Lacroix et autres, demandant la construction d'un trottoir dans la rue Hertel, depuis la rue Notre-Dame jusqu'à la rue St. Charles.
 + al. Il est décidé de passer une résolution, lundi, le trente du courant, ordonnant la construction d'un trottoir, sur le côté Sud-Ouest de la rue Hertel, sur le parcours ci-haut mentionné.

Trottoir neuf, côté Sud-Ouest, rue Hertel.

Comité de l'Hôtel-de-Ville.

Judi, 26 Avril 1894.

Présents: Son Honneur le Maire et Messieurs les Echevins J. B. L. Gould, D. Ricard et J. Savard.

Lettre du Révd. F. X. Ploutier, demandant l'usage de la Grande Salle de l'Hôtel-de-Ville et l'illumination du Carré Champlain, lors des fêtes jubilaires de Ngr. La Pêche, les 22 et 23 Mai prochain.

Accordée.

Achat de graine pour Carré Champlain. Permission est accordée au Gardien du Carré Champlain d'acheter dix livres de graine d'herbe.

Comité de la Police.

Judi, 26 Avril 1894.

Présents: Son Honneur le Maire et Messieurs les Echevins Frs. Lélinas, D. Ricard et J. Savard.

Lettre du
Dr. E. P. Panneton.

Lu un avis du Dr. E. P. Panneton, signalant un cas de fièvre scarlatine, à l'Hôpital de cette Cité.
Le Chef de Police devra y voir.

Ordres au Chef de
Police, concernant la
réparation des trot-
toirs, obstructions
dans les rues, &c.

Ordre est donné au Chef de Police de visiter les trottoirs, de donner avis par écrit aux personnes dont les trottoirs seront défectueux d'avoir à les réparer d'hui au dix de Mai prochain, copies des dits avis devant être gardées à la Station de Police, et le Chef devra soumettre un rapport au Conseil à ce sujet. Les trottoirs qui ne seront pas réparés par les intéressés, après le délai donné, le seront à leurs frais par Mr. Hoise Panneton.

La Police devra aussi faire tenir les trottoirs libres de toutes marchandises, vis-à-vis les magasins.

Les déchets du Marché-aux-Denrées devront être charroyés, chaque semaine.

Soumissions pour
chaussures du Corps
de Police.

Ensuite, les soumissions de Mr. L. Daviau et de Mr. G. Didier, pour fournir les chaussures aux membres du Corps de Police, étant ouvertes et prises en considération, le contrat en est accordé à Mr. G. Didier.

Comité de la Commune.

Jeu. 26 Avril 1894.

Présents: Son Honneur le Maire et Messieurs les Echevins
D. Picard, Frs. Hélinas, A. P. Cressé et P. Lymburner.

Réparation de la
clôture de la Com-
mune, &c.

Ce Comité donne ordre au Gardien de la Commune d'employer des hommes pour la réparation de la clôture et des fossés dont il a la surveillance.

Comités Permanents.

Lundi, 30 Avril 1894.

Présents: Son Honneur le Maire et Messieurs les Echevins
 Jos. Bellefeuille, A. Bournival, O. P. Bressé, H. Dussault,
 Fr. Kélinas, P. Lyburner, D. Ricard et J. Savard.

Explications de l'Electricien de la Cité concernant l'installation électrique chez Mr. Robert Kiernan.

Il est décidé d'accepter de Mr. Robert Kiernan, le paiement pour le nombre de lumières dont il fait usage, à la condition que si le système qu'il a adopté, et qui l'empêche de se servir de plus de neuf lampes, à la fois, n'est pas trouvé satisfaisant, le tarif pourra être augmenté.

AVIS à Mr. Eug. Isodin. Mr. Eugène Isodin devra être notifié qu'il ne pourra, sans l'autorisation du Conseil, continuer ses essais en fait l'électricité.

Eclairage du Séminaire St. Joseph. Il est ensuite décidé d'accepter deux cent cinquante piastres par année pour l'éclairage électrique du séminaire des Trois-Rivières, pourvu que pas plus de soixante-et-quinze lampes ne soient en usage simultanément.

Acte de donation par les Herts Denoon. Un acte devra être préparé, pour la partie de terrain que les héritiers Denoon donnent gratuitement, vis-à-vis leur propriété, sur la rue Julie.

Comités Permanents.

Mercredi, 2 Mai 1894.

Présents: Son Honneur le Maire et Messieurs les Echevins
Jos. Bellefeuille, P. Bournival, Ch. P. Brezé, H. Dussault,
Mrs. Gélindo, J. B. L. Gould, G. Lymburner, P. Lymburner,
D. Ricard et J. Savard.

Requête de
Mr. Geo. Myotte.

Requête de Mr. Geo. Myotte, demandant l'usage
d'un terrain dans la Commune pour y fabriquer
de la brique.
A discuter devant le Conseil.

Lettre de
Mr. Mrs. Dasylva,
concernant le pos-
te des charretiers,
à la gare du C.P.R.

Le Secrétaire-Trésorier donne lecture d'une lettre de
Mr. Mrs. Dasylva, homme de police de la base du
C.P.R., se plaignant de ce que le trottoir, qui
devait être construit, en arrière de cette gare; à
l'endroit fixé dernièrement par le Conseil, pour servir
de poste aux charretiers, n'a pas encore été fait; et de
plus informant ces Comités, que l'éclairage à cet en-
droit est insuffisant.

Le Secrétaire-Trésorier devra écrire à la Co^{re} du
Chemin de Fer Pacifique Canadien, lui demandant de
faire faire ce trottoir d'hui au 10 de Mai courant, de donner
une meilleure lumière aux abords de sa gare et de
faire placer des barrières sur les rues Bonaventure et
Plaisante.

Soumissions pour
charbon, pour les Dépts.
de l'Acqueduc et de
l'Eclairage.

Les soumissions pour l'approvisionnement de charbon,
pour les Départements de l'Acqueduc et de la Lumière
Electrique sont alors ouvertes, et sont comme suit:
Mr. J. O. Leagnon, \$3.⁷⁹/₁₀₀ la tonne, livré sur le quai de l'Acqueduc;
Messrs. Madden & Ellis, \$3.^{27 1/2}/₁₀₀ la tonne, livré sur un des quais, en ville;
" Madden & Ellis, \$3.^{02 1/2}/₁₀₀ la tonne, livré sur un des quais, en ville;
Les prix des deux soumissions de Messrs. Madden & Ellis ne
comprennent pas le quaiage, lequel serait aux frais de la
Corporation, et de plus, leur charbon n'est pas criblé tandis que
Mr.

Mr. J. O. Gagnon s'engage à livrer du charbon, criblé, sur le quai de l'Aqueduc.
La soumission de Mr. J. O. Gagnon est acceptée.

Requête de
Mr. J. O. Desilets.

Requête de Mr. J. O. Desilets, demandant qu'une indemnité lui soit payée, pour de l'ouvrage extra fait par lui, en dehors des heures de bureau, avant sa nomination comme Comptable de la Corporation. Cette requête est accompagnée d'un état détaillé du temps d'ouvrage ainsi fourni.

Référé au Secrétaire-Trésorier du Conseil, avec prière de faire un rapport sur ce sujet, pour la prochaine séance des Comités Permanents.

Plainte de
Messrs. Houde
& Co^{ie}, concernant
leur droit de
traverse.

M. H. Houde & Co^{ie} sont ensuite entendus, concernant le droit de traverse qu'ils ont acheté de la Corporation de cette Cité, pour tenir une ligne entre la dite Cité et St^e Angèle de Laval. Ils se plaignent de la concurrence que leur font les Capitaines Bourgeois, qui disent-ils, transportent les passagers et les effets et leur causent de grands dommages, et terminent en demandant la protection du Conseil.

Il est décidé de demander à Messrs. L. D. Paquin, et Arthur Olivier, Avocats, de donner leur opinion légale, au sujet de la traverse entre Trois-Rivières et St^e Angèle de Laval, et concernant les droits de la Corporation de cette Cité, à l'assemblée de ces Comités, qui aura lieu, Vendredi, le quatre de Mai courant.

Comités Permanents.

Vendredi, 4 Mai 1894.

Présents: Son Honneur le Maire et Messieurs les Echevins
 Jos. Bellefeuille, P. Bouznival, O. P. Cressé, H. Dussault,
 Frs. Kelinas, J. B. L. Gould, G. Lyburner, J. Lyburner,
 D. Ricard et J. Savard.

Opinion légale
 de Messrs. les Avocats
 L. D. Paquin
 et Art. Olivier, con-
 cernant les droits
 de la Corporation
 de vendre le droit
 de traverse.

Messieurs les Avocats L. D. Paquin et Arthur Olivier
 émettent leur opinion légale, appuyée de citations, con-
 cernant les droits de la Corporation de la Cité des
 Trois-Rivières de vendre le privilège ou droit de
 traverse, entre cette Cité et la rive sud du Fleuve
 St. Laurent. Dans le présent cas de concurrence que
 les Messieurs Bourgeois, propriétaires du vapeur "Glacial",
 font à Messieurs Houde & Cie, qui se sont rendus adju-
 dicataires du droit de traverse, entre Trois-Rivières et
 St. Angèle de Laval, et entre la dite Cité et la paroisse
 de St. Grégoire, ces Messieurs sont d'opinion que la
 dite Corporation peut réclamer en justice, des dits Bour-
 geois, une somme variant de une à vingt piastres pour
 chaque infraction.

Engagement
 de Mr. Chs. Vade-
 bonceur, comme
 surveillant des
 travaux.

Mr. Charles Vadebonceur est engagé, avec un salaire
 de une piastre et vingt-cinq centimes par jour, pour sur-
 veiller les divers travaux de la Corporation, pendant la
 durée de la maladie du Surintendant des Chemins et
 de l'Aqueduc, qui est présentement retenu chez lui.
 Il devra aussi préparer un plan, pour un hangar à
 charbon pour l'Aqueduc.

Pose de l'abreuvoir
 près des Ponts St. Maurice

Ordre est donné de poser l'abreuvoir pour chevaux, près
 des Ponts St. Maurice.

Achat de bancs
 pour le Carré
 Champlain.

Il est décidé d'acheter des bancs en fer, pour le centre du
 Carré Champlain.

Comités Permanents.

Lundi, 14 Mai 1894.

Présents: Son Honneur le Maire et Messieurs les Echevins Jos. Bellefeuille, O. P. Bressé, H. Dussault, Frs. Gélinas, P. Lyburner, D. Ricard et J. Savard.

Ordres aux Employés des Dépts de l'Acqueduc, de l'Eclairage, et des Chemins.

Les Comités recommandent:

1^o— Que les ingénieurs des Départements de l'Acqueduc et de l'Eclairage prennent leurs instructions de l'Electricien de cette Cité, quant à ce qui concerne le Département de l'Eclairage, qu'ils obéissent à ses ordres et qu'ils partent les engins lorsqu'il le leur demandera.

Qu'il est spécialement entendu que les ingénieurs seront tenus de nettoyer et entretenir proprement et soigneusement les appareils à vapeur de l'Acqueduc, l'intérieur des bâtisses de l'Acqueduc et tout le terrain qui avoisine les dites bâtisses.

Que les chauffeurs ne seront tenus qu'à chauffer les bouilloires, à entrer le charbon et à aider les ingénieurs à nettoyer les quais.

2^o— Que Mr. Adolphe Landry, tourne-robinets du Département de l'Acqueduc soit notifié de tenir en bon ordre tous les tuyaux et robinets à eau appartenant à la Corporation.

De visiter, à l'intérieur des bâtisses, tous les tuyaux et robinets servant à distribuer l'eau aux particuliers.

Et de faire un rapport, sous le plus court délai, de l'état dans lequel il aura trouvé les dits tuyaux et robinets.

3^o— Que l'Inspecteur ou l'Assistant-Inspecteur des Chemins devra faire un rapport, concernant l'état de l'Atelier des Départements, et concernant les outils et appareils à l'usage des employés de la Corporation.

4^o— Que l'Assistant Inspecteur des Chemins soit notifié de faire un rapport, pour la prochaine séance de ces Comités, mentionnant les travaux faits, sous sa direction,

depuis

depuis son engagement, disant les travaux restant encore à être faits, et soumettant les suggestions qu'il croira nécessaires.

Comités Permanents.

Jeudi, 18 Mai 1894.

Présents: Son Honneur le Maire et Messieurs les Echevins Jos. Bellefeuille, J. Bournival, O. P. Bessé, H. Dussault, Frs. Lélinas, J. Lyburner, D. Ricard et J. Savard.

Vente de terrain. Le Secrétaire-Trésorier donne communication de l'offre de Mr. Orézime Spénard, pour l'achat d'un terrain vacant sur la rue Notre-Dame, sur lequel existait autrefois une bâtisse en pierre qui servait comme glacière.

Informé Mr. Spénard que ce terrain est à vendre, à la condition que la maison qui devra être construite, le sera à dix pieds de distance du chemin, et lui demander quel montant il est prêt à payer pour ce terrain.

Paiement de l'éclairage électrique d'après compteurs. Il est décidé que les preneurs de lumière électrique qui font usage de compteurs, régleront pour les mois de Janvier, Février, Mars et Avril de la présente année, seulement que l'an prochain, en se basant sur la dépense pour la période correspondante de 1895, avec intérêt de six pour cent.

Pose de poulie sur l'Hôtel-de-Ville. Mr. Joseph Noël demande la somme de quatre piastres, pour avoir posé une poulie sur le mai de l'Hôtel-de-Ville.
Accordée.

Requête de Mr. Moïse Panneton. Requête de Mr. Moïse Panneton, journalier, demandant une augmentation de salaire.

Il est décidé de lui accorder la somme de une piastre et

et dix centins pour chaque jour qu'il aura travaillé, depuis le premier Mai jusqu'au premier de Novembre de la présente année.

Rapport du
Secr. Trésorier, sur
requête de Mr. J. O.
Desilets.

Le Secrétaire-Trésorier donne lecture du rapport qu'il a été prié de faire, concernant la réclamation de Mr. J. O. Desilets, pour de l'ouvrage qu'il a fait pour la Corporation, en dehors des heures de bureau, avant sa nomination comme employé permanent du Conseil de cette Cité, laquelle réclamation a été présentée à la séance de ces Comités, le deux de Mai courant. Ce rapport constate que le dit J. O. Desilets a réellement donné le temps pour lequel il réclame un salaire.

Après délibération sur ce sujet, ces Comités en viennent à la conclusion, qu'ils apprécient l'assiduité et la capacité de Mr. J. O. Desilets, mais ne peuvent, à l'instant, accorder les conclusions de sa demande, tout en tenant compte pour plus tard des services qu'il a pu rendre et de les apprécier.

Reclamation de
Mr. P. Chevalier, réglée.

Il est décidé d'accorder douze piastres à Mr. Thomas Chevalier, en règlement de sa réclamation, pour entretien de chemin d'hiver non mentionné dans sa soumission.

Rapport de
Mr. Chs. Vadebonceur.

Lu un rapport de Mr. Charles Vadebonceur, concernant les travaux faits sous sa direction, depuis son engagement, et ceux qu'il y a encore à faire.

Commission accordée au Dr. W. Lacerte.

La demande du Dr. W. Lacerte, de Lévis, d'une commission de deux piastres et cinquante centins, par mille piastres, pour la vente des débentures de cette Cité, est accordée.

Requête de
Mr. Phi. Lafont.

Requête de Mr. Philippe Lafont, demandant qu'une licence d'écurie de louage lui soit accordée.

Cette

Cette requête est renvoyée.

Lettre de
Mr. E. A. Prévost.

Lue une lettre de Mr. E. A. Prévost, offrant de fournir des plaques recouvertes en émail, pour la nomenclature des rues.

Il est décidé d'ordonner vingt-cinq de ces plaques, pour l'entrée des rues donnant sur les principales rues de la Cité.

L'Inspecteur devra faire un rapport par écrit, sur l'état des planchers du Marché-aux-Denrées.

Comités Permanents.

Lundi, 21 Mai 1894.

Présents: Messieurs les Echevins Jos. Bellefeuille, A. Bour-nival, A. P. Bressé, G. Dusault, Frs. Hélinas, P. Lymburner, D. Ricard et J. Savard.

Requête de
Mr. Alph. Lemay.

Une demande de Mr. Alphonse Lemay, pour l'obtention d'une licence d'écurie de louage étant soumise à ces Comités, il est décidé de ne pas accorder cette demande, où que le nombre des charretiers est déjà trop considérable et que le Conseil a l'intention de le diminuer.

Vélocipèdes pro-
hibés dans le barri-
 Champlain.

Le Secrétaire-Trésorier est prié de donner ordre au Gardien du Barri Champlain d'empêcher les personnes de se promener en vélocipède, dans les allées de ce barri.

Vente de terrains.

L'offre de Mr. Onézime Spénard, pour l'achat d'une propriété appartenant à la Corporation de cette Cité, située sur la rue Notre-Dame, et portant les numéros cinq cent trente-six et cinq cent trente-sept du Cadastre est de nouveau prise

prise en considération.

Après délibération, il est décidé de vendre cette propriété au dit Mr. Spénard, pour la somme de cent piastres, à la condition qu'il y construise une maison de dimensions convenables, à douze pieds de distance du chemin. La dite propriété étant de plus sujette au paiement d'une rente constituée de une piastre et cinquante-trois centins.

Ventes de lots vacants.

Les Comités décident ensuite de vendre à l'enchère, les lots vacants que possède la Corporation des Trois Rivières, sur la rue Bureau; les prix de départ, pour la vente de ces lots, seront de trente piastres, pour ceux qui se trouvent aux coins des rues, et de vingt piastres pour les autres lots. La moitié du prix de vente sera payable comptant, et la balance un an après l'adjudication. Les maisons qui y seront construites ne devront pas être de moins de vingt-quatre pieds carré, avoir un bon solage de quatre pieds de hauteur, et être placées à pas moins de quatre pieds de la rue.

Comités Permanents.

Jeu-di, 31 Mai 1894.

Présents: Son Honneur le Maire et Messieurs les Echevins Jos. Bellefeuille, A. P. Cressé, H. Dussault, G. Lyburner, N. Lyburner et J. Savard.

Inspection du beurre et de la viande.

Ordre est donné au Corps de Police, de peser les pains de beurre, ainsi que les morceaux de viande offerts en vente, sur le Marché-aux-Denrées, par les cultivateurs.

Inspection du pain.

Le Corps de Police devra aussi vérifier le poids du pain des divers boulangers de la Cité.

Le

Billet promissoire

Le Secrétaire-Trésorier est autorisé d'accepter de Mr. Joseph Ernest Houde, un billet promissoire, au montant de cent soixante-et-six piastres et soixante-et-sept centins, à quarante-cinq jours de la date du premier de Juin (1894), en remboursement de la somme payée par la Corporation des Trois-Rivières, pour un terrain devant servir pour la construction d'un quai, dans la paroisse de St^e Angèle de Laval.

Réparation au toit de l'Atelier des Dépts.

Permission est ensuite donnée de couvrir en tôle, l'atelier des Départements, situé sur la rue Volontaire; des soumissions devront être demandées à cet effet.

Le Secrétaire-Trésorier est autorisé d'écrire à Messieurs Beauchemin & Co^e, de Sorel, les priant de rencontrer le Conseil, Lundi, le quatre de Juin prochain, date à laquelle est fixé l'examen de leur compte contre la Corporation des Trois-Rivières.

Comités Permanents.

Lundi, 4 Juin 1894.

Présents: Son Honneur le Maire et Messieurs les Echevins A. Bournival, A. P. Cressé, H. Dassault, Frs. Gélinas, P. Lyburner, D. Ricard et J. Savard.

Soumissions pour bois de chauffage.

Les soumissions, pour l'approvisionnement de bois de chauffage, dont un tiers devra être d'érable et deux tiers de Mérisier, scié aux deux bouts, de première qualité, et livré aux endroits qui seront indiqués par l'Inspecteur-de-Ville, sont ouvertes, et sont comme suit:

Mr. Harry Buckley, \$ 4.¹⁵/₁₀₀ la corde,
Mr. Zéphirin Marchand, \$ 4.¹⁰/₁₀₀ la corde,

Mr.

Mr. Elzéar Delisle, \$4.⁰⁰/₁₀₀ la corde.
La soumission de Mr. Elzéar Delisle est acceptée.

Soumission pour
charbon dur.

Pour l'approvisionnement de charbon dur "Lackawana",
nécessaire pour le chauffage de l'Hôtel de Ville
et de la Station de Police, il n'y a qu'une seule
soumission de filée, par Mr. Zéphirin Marchand,
qui s'engage à fournir ce charbon, pour le prix
de \$6.¹⁰/₁₀₀ par tonne de 2,240 lbs.
Cette soumission est acceptée.

Soumissions pour
couvrir en tôle
l'Atelier des Dépts.

Les soumissions, pour couvrir en tôle huilée sur les
deux côtés, et peinte sur la face extérieure, le toit
de l'Atelier des Départements, situé sur la rue Vo-
lontaire, sont ensuite ouvertes et sont comme suit:
Mr. Victor Carbonneau, \$50.⁰⁰/₁₀₀ pour tout le toit,
Mr. Narcisse Dussault, \$45.⁰⁰/₁₀₀ pour tout le toit, ou
\$4.⁵⁰/₁₀₀ par cent pieds.
Mr. Joseph Hamel, \$4.⁵⁰/₁₀₀ par carré,
Mr. Hector Hamel, \$39.³¹/₁₀₀ pour tout le toit, ou
\$4.²⁵/₁₀₀ par dix pieds carré.
La soumission de Mr. Hector Hamel est acceptée,
pour le prix de trente-neuf piastres et trente-et-un
centins (\$39.³¹/₁₀₀), pour tout le toit du dit Atelier.

Comités Permanents.

Jeu-di, 7 Juin 1894.

Présents: Messieurs les Echevins A. Bournival,
A. O. Bressé, H. Dussault, Ars. Gélinas, P. Lyburner,
D. Ricard et J. Savard.

En l'absence de Son Honneur le Maire, Monsieur
l'Echevin

L'Écherin A. P. Bressé est appelé à présider la présente assemblée des Comités Permanents

Requête de
Mr. Edm. Godin.

Requête de Mr. Edouard Godin, demandant que le combustible lui soit fourni, pour la maison qu'il occupe comme Gardien des Ponts St. Maurice.

Renvoyée.

Requête de
M^{rs} Jos. Bégin & C^{ie}.

Requête de Messieurs Joseph Bégin & C^{ie}, demandant la pose des tuyaux d'égoûts, dans la rue Des Forges, entre les rues St. Olivier et St. Denis.

À plus tard.

Lettre de la
St. Maurice Metal-
lic Paint Co.

Lue une lettre de la "St. Maurice Metallic Paint Co.", demandant une réduction des taxes de péages des Ponts St. Maurice, et offrant de vendre de la peinture rouge pour ces ponts.

Renvoyée.

Rapport de
l'Electricien.

Rapport de l'Electricien de la Cité, demandant la permission d'employer des journaliers pour réparer la ligne.

Il est décidé que les carbonneurs devront entretenir la ligne et faire les connexions des installations de la lumière électrique.

Rapport du
M^r Ingénieur de l'Acqueduc

Lue un rapport du M^r Ingénieur de l'Acqueduc et de l'Éclairage, concernant certaines réparations à faire aux appareils de l'Acqueduc.

Rapport du
Chef de Police

Lue un rapport du Chef de Police, contre Mr. Sévère Germain, pour mauvaise conduite et infractions aux règlements de cette Cité, dans ses devoirs comme charretier.

Le Chef de Police et le dit Mr. Germain devront être entendus à ce sujet.

Le

Le Secrétaire-Trésorier est prié de demander au Gardien des Ponts St. Maurice, quels montants il exige, pour chaque charge de bois ou de fumier qui passe sur les dits ponts.

Voiture de Mr. G. B. R. Dupresne retournée. Il est ensuite décidé de retourner la voiture munie d'appareils (scrapers), pour la réparation des chemins, qui était offerte en vente à la Corporation des Trois-Rivières, par Mr. G. B. R. Dupresne, et dont l'essai n'a pas donné satisfaction.

Remise de taxes à Mr. Aldéric Bouchard. Remise est faite, par ces Comités, à Mr. Aldéric Bouchard, du montant de une piastre et quatre-vingt centins qu'il doit pour taxes municipales et scolaires, et cela, pour cause de pauvreté.

Eclairage chez Mr. A. P. Cressé. Mr. l'Échevin A. P. Cressé demande que les taxes de l'éclairage électrique ne lui soit imposés, qu'à dater du premier de Mai dernier (1894), où, dit-il, que bien que l'installation fut faite, chez lui, avant cette date, il n'en a alors fait usage qu'à titre d'essai, pendant une couple de soirées.
Cette demande est accordée.

Explications de Mr. F. V. Bellefeuille. Mr. F. V. Bellefeuille demande d'être entendu, au sujet d'une réclamation de sa part contre la Corporation de cette Cité. Cette permission lui étant accordée, il donne toutes les explications qu'il croit nécessaires.

Paup. des Ponts St. Maurice réduits, sur bois et fumier. Ces Comités décident, ensuite, que la somme de vingt centins devra être exigée, pour le passage de toute voiture, sur les Ponts St. Maurice, excepté pour les voitures chargées de bois de chauffage ou de fumier, pour lesquelles une somme de dix centins par voyage sera payée.

Licence de Mr. Wm.
Paquin continuée.

Il a été décidé, à la séance des Comités Permanents, tenue, Lundi, le quatre du courant, de continuer la licence d'écurie de louage de Mr. William Paquin, qui avait été annulée, à la condition qu'il tienne une bonne conduite.

Comités Permanents.

Jeudi, 14 Juin 1894.

Présents: Son Honneur le Maire et Messieurs les Echevins
P. Bournival, A. P. Bressé, H. Dussault, Mrs. Gélinas,
J. B. L. Gould, P. Lyburner et J. Savard.

Requête de
Messrs. N. Mar-
chand et R. W.
Williams.

Requête de Messrs. N. Marchand et R. W. Williams, demandant la pose des tuyaux d'égouts, dans cette partie de la rue Des Champs depuis la rue St. Joseph jusqu'à la rue St. Pierre, dans cette partie de la rue St. François-Xavier comprise entre les rues Notre-Dame et St. Sévère, et dans cette partie de la rue St. Sévère qui s'étend depuis la propriété de Mr. D. Baxter jusqu'à la rue St. François-Xavier.

Considération remise à Lundi, le 18 du courant.

Requête de
Messrs. Jos. Bégin & Co.

Requête de Messrs. Jos. Bégin & Co., demandant la pose des tuyaux d'égouts, dans la rue Des Forges, entre les rues St. Olivier et St. Denis.

Considération remise à Lundi, le 18 du courant.

Lettre du
Dr. W. Lacerte.

Une lettre du Docteur W. Lacerte, de Lévis, demandant le droit exclusif, pour vendre la balance des débentures de la Cité des Trois-Rivières qui restent sur l'émission actuelle.

Accordée, quant au montant dont le Secrétaire Trésorier pourra disposer.

La

Débitures rendues
par la Banque du
Peuple.

La Banque du Peuple est autorisée de vendre pour un montant de six mille piastres des débitures de la Cité des Trois-Rivières, sur l'émission actuelle, moyennant une commission de vingt-cinq centins par cent piastres.

Taux des Ponts
St. Maurice réduits
en faveur de la
"Three-Rivers Iron
Works Co.", et de la
"St. Maurice Metal-
lic Paint Co."

Lue une lettre de la "Three-Rivers Iron Works Co.", demandant que les taux de péages des Ponts St. Maurice soient réduits à cinq centins par charge de matériaux pour l'usage de ses usines.

Il est décidé que la somme de dix centins seulement sera payée, par la susdite Compagnie, pour le passage, en hiver et en été, de chaque charge de matériaux devant être utilisés aux dites usines.

Le même privilège est accordé à la St. Maurice Metallic Paint Co., qui a demandé une réduction analogue, à la séance des Comités Permanents, tenue le sept du courant.

Lettre de
Mr. Frs. Dasylova.

Lue une lettre de Mr. Frs. Dasylova, Constable de la Gare du Chemin de Fer Canadien du Pacifique, portant plainte contre Mr. Grégoire Veillet, charretier, qui refuse d'obéir aux ordres de la Police, et trouble la paix, à la gare.

Le Secrétaire-Trésorier devra écrire au dit Veillet, l'informant que, si la chose se renouvelle, sa licence sera annulée.

Lettre de
Mr. Hector Hamel,
pour ouvrage extra
sur contrat.

Lue une lettre de Mr. Hector Hamel, demandant une augmentation sur le prix de son contrat, pour couvrir en tôle le toit de l'Atelier des Départements, où qu'il a fait de l'ouvrage extra.

La somme de deux piastres lui est accordée, en considération de l'ouvrage extra, en bois, qu'il a fait.

Mr. L'Échevin Dassault ayant ensuite informé ces

Réparations à
l'École N.° 1.

Comités, qu'une pièce de charpente servant de support, dans une des classes de l'École des Pères Frères des Ecoles Chrétiennes, dans le Quartier Ste Ursule, est en très-mauvais état et pourrait être la cause d'accidents, ce Monsieur est chargé de faire faire les réparations nécessaires à cet endroit.

Barrières requi-
ses sur les rues Bon-
aventure et Plai-
sante.

Le Secrétaire-Trésorier est chargé de donner ordre à l'Avocat de la Corporation d'écrire à la Cie du Chemin de Fer Canadien du Pacifique, lui enjoignant de placer, sous le plus court délai, des barrières sur les rues Bonaventure et Plaisante, là où la ligne de la dite Compagnie traverse ces rues.

Comités Permanents.

Lundi, 18 Juin 1894.

Présents: Son Honneur le Maire et Messieurs les Echevins Jos. Bellefeuille, J. Bournival, A. P. Cressé, H. Dussault, Ars. Gélinas, C. Lyburner, J. Lyburner, D. Ricard et J. Savard.

Visite des borne-
fontaines.

Ces Comités donnent ordre au Surintendant de l'Aqueduc, de faire la visite de toutes les borne-fontaines et de produire un rapport sur l'état dans lequel elles se trouvent.

Taxe d'affaires
du C. P. R.

Le Secrétaire-Trésorier est autorisé de demander à Mr. L. D. Paquin, Avocat de la Corporation, de fournir son opinion, par écrit, pour la prochaine séance des Comités Permanents, concernant la taxe d'affaires au montant de mille piastres imposée à la Cie. du Chemin de Fer Canadien du Pacifique.

Comités Permanents.

Jeudi, 28 Juin 1894.

Présents: son Honneur le Maire et Messieurs les Echevins
 Jos. Bellefeuille, A. P. Bressé, H. Dussault, Frs. Gélinas,
 J. A. L. Gould, P. Lyburner et J. Savard.

Requête de Mr. Ferd. Deslauriers, demandant que la taxe sur métier soit déduite de son compte.
 Requête de Mr. Ferdinand Deslauriers, demandant que la taxe sur métier soit déduite de son compte.
 Accordée.

Rapport du Surintendant de l'Acqueduc concernant l'état des borne-fontaines, en cette cité.
 Rapport du Surintendant de l'Acqueduc, concernant l'état des borne-fontaines, en cette cité.

Plainte de Mr. J. B. Rousseau de l'Acqueduc.
 Le Secrétaire-Trésorier donne communication d'une plainte de Mr. J. B. Rousseau, contre la qualité de l'eau de l'Acqueduc.

Ordre de nettoyer les tuyaux de l'Acqueduc.
 Ordre est donné au Surintendant de faire couler l'eau, d'hui à Jeudi prochain, afin de faire disparaître le limon qui se trouve dans les tuyaux et empêche l'eau d'être limpide, par les bouches qui servent à nettoyer ces tuyaux.

Réparations du service de l'eau, Marché-aux-Denrées et du réservoir de l'Acqueduc.
 Ordre lui est aussi donné de faire réparer le service de l'eau du Marché-aux-Denrées. Et permission lui est donnée de faire venir un plongeur, pour certaines réparations nécessaires au réservoir des tuyaux aspirants de l'Acqueduc.

Chargement du bois sur quai de l'Acqueduc.
 Le dit Surintendant devra faciliter le chargement du bois de service, sur le quai de l'Acqueduc.

Jets en cuir pour le Dépt. du Feu.
 Ces Comités autorisent l'achat de deux jets en cuir, pour le Département du Feu.

Rapport du Chef de Police.
 Lu un rapport du Chef de Police, contre M. M. F. V. Girard et William Régina, charretiers, pour infractions aux règlements de cette cité, et aussi, contre Mr. Joseph Lafont, dont la licence d'écurie de louage a été annulée, et qui aide

aide le susdit F. X. Girard à se procurer des passagers, s'enivre et trouble la paix publique.

Avis à M. M. F. X. Girard et M. Vézina.

Le Secrétaire-Trésorier devra écrire à Mr. Girard et à M. Vézina, les informant que si ces plaintes se renouvellent, leurs licences seront annulées.

Licences d'écuries de louage.

Il est aussi décidé, qu'à l'avenir, les demandes de licences d'écuries de louage devront être soumises au Conseil de cette Cité, qui décidera s'il est opportun d'accorder ces nouvelles licences.

Trottoir neuf et fermeture de ruelle chez Mr. F. X. Bellefeuille.

Ordre est donné à l'Inspecteur-de-Ville, de faire faire le trottoir de Mr. F. X. Bellefeuille, sur les rues Notre-Dame et St. Philippe, au front de sa propriété, qui sert de communication entre ces rues, et de faire fermer la dite communication par Mr. F. X. Bellefeuille.

Clôture et trottoir du Carré Champlain.

L'Inspecteur-de-Ville devra aussi faire un trottoir neuf, autour du Carré Champlain, et faire réparer la clôture du dit Carré.

Rouleau pour le Dépt. des Chemins.

Le Secrétaire-Trésorier est prié d'écrire à divers manufacturiers, pour s'enquérir du prix d'un rouleau en fonte, des poids de quatre ou cinq mille livres, pour l'aplatissement des chemins.

Lumières aux Marchés.

Il est décidé qu'une lumière de la capacité de trente-deux chandelles soit placée en face du Marché aux-Denrées, et une semblable lumière incandescente, au coin Nord-Est du Marché-au-Poin, si le besoin s'en fait sentir.

Drainage des rues Des Forges et Volontaire.

Un règlement devra être passé, à la première séance du Conseil, qui aura lieu en Juillet prochain, concernant le drainage des rues Des Forges et Volontaire.

Jantes de roues des voitures de tram-voil.

Ces Comités s'occupent, ensuite, de l'opportunité de passer un règlement ordonnant que les jantes des roues

roues des voitures de travail soient élargies.

Cette question est remise à plus tard, vu qu'aucun avis de motion n'a été donné, à la dernière assemblée régulière du Conseil, dans le présent mois.

Comités Permanents.

Judi, 5 Juillet 1894.

Présents: Son Honneur le Maire et Messieurs les Echevins Jos. Bellefeuille, J. Bournival, O. P. Bressé, H. Dussault, Frs. Gélinas et J. Lymburner.

Lettre de
Mr. P. A. Drolet.

Lue une lettre de Mr. P. A. Drolet, se plaignant de ce que les voitures, en tournant au coin des rues Royale et Niverville, passent sur le trottoir de la maison qu'il occupe, à cet endroit, et demandant que des mesures soient prises, pour empêcher les accidents.

Poteaux aux coins
des rues.

Il est décidé de permettre la pose de poteaux, au coins des trottoirs, pourvu que ces poteaux ne dépassent pas le bord des trottoirs, du côté extérieur.

Réparations du
portique de l'Hôtel-
de-Ville.

Ordre est donné à l'Inspecteur de Ville, de faire réparer le portique de l'Hôtel-de-Ville, et de faire faire une entrée ou passerelle, depuis le trottoir jusqu'au perron de la grande porte, sur la rue Oubliandre.

Passerelle neuve,
coin des rues Royale
et Niverville.

Il devra aussi faire faire une passerelle neuve, entre chez Mr. F. X. Papin et la propriété de Mr. Froby Valentine, au coin des rues Royale et Niverville.

Réparation du rideau
de la scène.

Mr. le Secrétaire-Trésorier est prié de faire réparer une déchirure dans le rideau de la scène de l'Hôtel-de-Ville.

Visite par la Po-
lice chez M. N. Massé

Ordre est donné au Sergent de Police de faire une visite de la propriété occupée par la famille de Mr.

W. Masse, sur la rue Badauld, contre laquelle il y a des plaintes, et d'en faire rapport.

Lettre de Mr. R. S. Cooke, avocat. Lire une lettre de Mr. R. S. Cooke, avocat, réclamant, au nom de Mr. O. Dubé, la somme de cinq piastres, pour dommages causés, dit-il, par l'égarément d'une vache échappée de la commune.

Le gardien de la commune devra faire rapport, à ce sujet, pour Lundi, le neuf du courant.

Réduction de Mr. J. Bournival. Mr. J. Bournival demande d'être exempté de payer les arrérages pour l'impôt de l'eau, sur la propriété provenant de Mr. Moïse Labranche.

Cette demande est accordée, vu que ces arrérages étaient dus, au delà de cinq ans avant que Mr. Bournival eut fait l'acquisition de cette propriété.

Comités Permanents.

Samedi, 7 Juillet 1894.

Présents: Son Honneur le Maire et Messieurs les Echevins Jos. Bellefeuille, J. Bournival, A. P. Bressé, M. Dussault, Frs. Gelinat, J. Lyburner. et Ant. St. Pierre.

Règlement du compte de Messrs. Beauchemin & Co. Les Comités, après avoir discuté les items du compte de Messieurs Beauchemin & Co., et avoir entendu les explications données par Mr. Albert Beauchemin, décident d'offrir sept cent quatre-vingt piastres, en règlement du dit compte, ce qui est accepté, et il est de plus compris que, les patrons mentionnés dans ce compte sont la propriété de la Corporation des Trois-Rivières et lui seront expédiés.

Comités Permanents.

Lundi, 9 Juillet 1894.

Présents: Son Honneur le Maire et Messieurs les Echevins Jos. Bellefeuille, P. Bournival, A.P. Bressé, H. Dussault, Mrs. Gélinas, P. Lymburner, D. Ricard et J. Savard.

Poursuite contre Mr. Alf. Marcoup discontinuée.

Mr. Alfred Marcoup, qui a été poursuivi, pour infraction aux règlements, en pratiquant une ouverture dans la clôture qui sépare son emplacement d'avec la Commune, demande que cette cause soit discontinuée, en par lui payant les frais. Accordée.

Pose de lampes électriques, incandescentes dans les rues.

Ordre est donné qu'une lampe incandescente, de la capacité de soixante-et-quatre (64) chandelles, soit placée à chacun des endroits suivants: près de l'Eglise St. James, près de l'Eglise St. André, près du Marché-aux-Derrées sur la rue Des Forges, et près du Marché-au-Foin au coin des rues St. Philippe et St. George.

Soumissions pour tuyaux de Drainage.

Les soumissions, pour tuyaux en grès, devant servir au drainage, sont alors ouvertes et sont comme suit, savoir:

Messrs. Beaudry & Page,	
Pour tuyaux droits de 6 pouces de diamètre =	\$ 0.53 ³ / ₁₀₀
" " " " 12 " " " =	1.17 ¹ / ₂
" Jonctions de 12 x 6 " " " =	2.72 ¹ / ₂
Mr. P. O. Louin,	
Pour tuyaux droits de 6 pouces de diamètre =	\$ 0.55 ¹ / ₂
" " " " 12 " " " =	1.39
" Jonctions de 12 x 6 " " " =	2.56
Messrs. Panneton & Blouin,	
Pour tuyaux droits de 6 pouces de diamètre =	\$ 0.47 ¹ / ₂
" " " " 12 " " " =	1.02
" Jonctions de 12 x 6 " " " =	2.38 ¹ / ₂

Messrs.

Messrs. Jos. Godin & Fils,

Pour tuyaux droits de 6 pouces de diamètre = \$ 0.44 1/2

" " " " 12 " " " = 1.02 1/2

" Jonctions de 12 x 6 " " " = 2.32 1/2

Ces soumissions ayant été prises en considération, il est décidé que les tuyaux requis, pour les travaux actuels, seront achetés comme suit:

Les tuyaux droits de 6 pouces, dia., devront être fournis, moitié de la quantité nécessaire, par Messrs. Panneton & Blouin, et l'autre moitié par Messrs. Jos. Godin & Fils, au prix de \$ 0.44 1/2.

Les tuyaux de 12 pouces, dia., par Messrs. Panneton & Blouin, @ \$ 1.02 1/2.

Et les jonctions de 12 x 6 pouces, dia., par Messrs. Jos. Godin & Fils, @ \$ 2.32 1/2.

Comité de l' Aqueduc.

Jeudi, 12 Juillet 1894.

Présents: Son Honneur le Maire et Messieurs les Echevins Jos. Bellefeuille, P. Bournival et P. Lyburner.

Requête de Messrs. Denoncourt & Williams.

Requête de Messieurs Denoncourt & Williams, demandant la pose d'une borne-fontaine, près de leur manufacture de haches située au coin des rues St. Maurice et Duplessis-Rochard.

Pose d'une borne-fontaine, au coin des rues St. Maurice et Duplessis-Rochard.

Le Comité fait un rapport qui devra être lu, à la prochaine séance du Conseil, recommandant qu'une borne-fontaine soit placée au coin des susdites rues, afin que les propriétés environnantes soient protégées, en cas d'incendie.

Comité des Finances.

Jeudi, 12 Juillet 1894.

Présents: Son Honneur le Maire et Messieurs les Echevins J. B. L. Gould, Jos. Bellefeuille, P. Bournival, H. Dussault et

et Frs. Gélinas.

Réduction de taxes en faveur de Mr. Jos. Petitclerc.

Mr. Joseph Petitclerc est entendu, concernant le compte de taxes qui lui a été envoyé, pour un loyer de quatre cents piastres. Il offre de payer les taxes sur un loyer de deux cents piastres, vu que la Maison Jos. Petitclerc & Co n'est locataire que pour ce montant.

Sa demande est accordée, vu que par erreur, le loyer ci-haut mentionné a été chargé à son nom, au lieu de l'être à la susdite compagnie, par les Évaluateurs.

Mr. Charles P. Gélinas est entendu; il dit qu'il ne croit pas Messrs. C. P. Gélinas & Frère redevables de la taxe des rues sous contrôle qui leur est chargée, en considération de l'exemption de taxes qui leur a été accordée sur leur manufacture. Puis il demande du délai, pour le paiement des comptes de Messrs. C. P. Gélinas & Frère, C. P. Gélinas, et Adélaïde Gélinas.

Délai accordé à Messrs. C. P. Gélinas & Frère, à Mr. Charles Gélinas et à Mr. Adélaïde Gélinas.

Délai accordé, pourvu qu'une somme de cinquante piastres, par mois, soit payée, sur ces divers comptes, en commençant avec le présent mois de Juillet. Quant à ce qui est chargé pour rues sous contrôle, il est démontré que ce n'est pas une taxe municipale ordinaire.

Comités Permanents.

Jeu. 12 Juillet 1894.

Présents: Son Honneur le Maire et Messieurs les Échevins Jos. Bellefeuille, P. Bournival, O. P. Bressé, H. Dussault, Frs. Gélinas, J. B. L. Gould, P. Lymburner, D. Ricard et J. Savard.

Requête de la St. Maurice Lumber Co.

Requête de la "St. Maurice Lumber Co.", demandant une exemption de taxes sur leurs scieries.

Après avoir pris communication de cette requête, ces Comités ne croient pas devoir en accorder les fins.
Lue

Lettre de
Messrs. N. Marchand &
C^{ie}.

Lue une lettre de Messrs. N. Marchand & C^{ie}, de-
mandant que les polices d'assurances des appareils de la
Station d'éclairage électrique soient continuées.

Le Secrétaire-Trésorier est prié de s'informer si la
Compagnie d'Assurance pour laquelle ces Messieurs sont
agents, serait disposée à payer les dommages qui pourraient
être causés par la foudre aux appareils de la dite Station.

Lettre de
Mr. R. S. Cooke, Avocat.

Lue une lettre de Mr. R. S. Cooke, Avocat, recla-
mant, au nom de Mr. Octave Dubé, la somme de cinq
piastres, pour dommages subis par l'égaré d'une vache
qui s'est échappée de la Commune.

Indemnité à Mr.
Oct. Dubé.

Après avoir entendu le Gardien de la Commune,
à ce sujet, ces Comités décident d'offrir à Mr. Dubé
la somme de deux piastres, sans toutefois lui en reconnaître
aucun droit.

Mr. Phi. Belle-
feuille nommé sur-
veillant des travaux
du Drainage.

Mr. Philippe Bellefeuille, père est ensuite nommé surveil-
lant des travaux de drainage qui doivent se faire pro-
chainement, avec un salaire de une piastre et vingt-cinq
centins par jour.

Réparations né-
cessaires au pont
du b. P. R., rue Le
Jeune.

Le Secrétaire-Trésorier est autorisé d'écrire à la Com-
pagnie du Chemin de Fer Canadien du Pacifique, lui
demandant de faire réparer le Pont qui passe au-dessus
de sa ligne, sur la rue Le Jeune.

Achat de pipes
pour le Dépt. du Feu.

Le Chef de Police et du Feu est autorisé à se rendre
à Montréal, pour acheter des pipes en cuir pour boyaux
à l'usage du Département du Feu.

Réparation de
la rue Bonaventure
et de la rue Des
Forges.

Ordre est donné à l'Inspecteur-de-Ville, de faire
réparer les chemins, en rond, en face du Marché, aux
Dénrées, sur la rue Des Forges, ainsi que la côte
conduisant de la rue Bonaventure au Coteau St. Louis,
suivant instructions du Président du Comité des Chemins.

Le

Nettoyage des
alentours du Mar-
ché-auf-Denrées.

Le dit Inspecteur devra aussi voir à ce que, tous les samedis, les saletés qui seront ratelées, aux alentours du Marché-auf-Denrées, sur les rues Des Forges et Badaux, soient enlevées par les charretiers de la Corporation.

Réparation d'un
pont, rue Des Com-
missaires.

Ordi devra être donné à qui de droit, par l'Inspecteur-de-Ville, d'avoir à réparer un pont qui est en mauvais état, sur la rue Des Commissaires.

Comptes à être pro-
duits par Mr. F. N.
Bellefeuille.

Mr. F. N. Bellefeuille est entendu, et fait quelques remarques, au sujet de ses comptes et d'une réclamation qu'il dit avoir contre la Corporation.

Il est décidé que s'il veut que ses Comités prennent en considération sa dite réclamation, il devra la filer par écrit, avec ses comptes, pour leur séance de Jeudi, le dix-neuf de Juillet courant.

Comités Permanents.

Jeudi, 19 Juillet 1894.

Présents: Son Honneur le Maire et Messieurs les Echevins Jos. Bellefeuille, P. Bournival, O. P. Bressé, H. Dussault, Brs. Gélinas, J. A. L. Gould et P. Lymburner.

Plainte de
Mr. Jos. Féron,
contre la bouti-
que de Mr. Geo.
Verrette, Mégissier.

Après avoir pris communication d'une plainte par écrit, formulée par Mr. Joseph Féron, contre la boutique de mégissier, tenue par Mr. George Verrette, sur la rue Ste Geneviève, ces Comités donnent ordre au Chef de Police, d'avertir le dit Geo. Verrette de cesser l'exercice du métier de mégissier, à l'endroit ci-haut mentionné, et d'en faire disparaître ce qui serait préjudiciable à la Santé Publique.

Le

Achat de pipes
pour le Dépt. du Feu.

Le Surintendant du Feu ayant fait un rapport oral, concernant les informations qu'il a prises, au sujet des pipes en cuir nécessaires à son Département, et pour l'achat desquelles il a été autorisé, à la séance du douze Juillet courant, de ces Comités, de faire un voyage à Montréal, Mr. le Secrétaire-Trésorier est autorisé d'ordonner la confection de trois de ces pipes.

Soins des chevaux
du Dépt. du Feu.

Ordre est ensuite donné aux membres de la Brigade du Feu, de ramener leurs chevaux à la Station, sur une allure modérée, lorsqu'ils reviennent d'un incendie.

Pesées du Marché-
aup-Denrées.

Ordre est donné à Messieurs Adolphe Landry et P. vid Aubry, de se rendre au Marché-aup-Denrées, le samedi matin, l'un ou l'autre, afin d'aider aux clerks, dans la pesée du beurre et autres effets.

Robinet à eau,
Barre Champlain.

Le robinet à eau du Barré Champlain devra être remplacé par un autre, vu qu'il se fait une perte considérable d'eau, à cet endroit.

Ordre de nettoyer
les tuyaux de l'Acqueduc.

L'ordre qui a été donné au Surintendant de l'Acqueduc, le vingt-huit de Juin dernier, lui est renouvelé, de faire couler l'eau de l'Acqueduc par les bouches qui servent à nettoyer les tuyaux, afin d'en faire disparaître le limon qui s'y trouve, et cela, vu que Mr. J. C. Rousseau, manufacturier d'eaux gazeuses, a réitéré la plainte qu'il a faite, à cette date.

Comités Permanents.

Lundi, 23 Juillet 1894.

Présents: Son Honneur le Maire et Messieurs les Echevins
 Jos. Bellefeuille, A. P. Bressé, H. Dussault, Frs. Gélinas,
 P. Lymburner, J. Savard et Ant. St. Pierre.

Lettre de
 l'Officier de Santé

Lue une lettre de E. F. Panneton, Ecu, M. D.,
 Officier de Santé, informant ces Comités, qu'il exis-
 te des cas de maladies contagieuses chez Mr. Grégoire
 Gendron, au numéro soixante-et-dix-sept, sur la rue
 Riverville, et demandant qu'il soit fourni à Madame
 Gendron, ce dont elle peut avoir un pressant besoin.

Le Chef de Police est autorisé de fournir
 à cette personne le nécessaire, pendant la présente ma-
 ladie de ses enfants.

Comités Permanents.

Jeudi, 26 Juillet 1894.

Présents: Son Honneur le Maire et Messieurs les Echevins
 A. P. Bressé, H. Dussault, Frs. Gélinas, P. Lym-
 burner, P. Lymburner, D. Ricard et J. Savard.

Applications de
 l'Electricien, con-
 cernant les paraton-
 neres des machines
 électriques.

L'Electricien de la Cité informe ces Comités que,
 l'accident arrivé à l'une des machines de l'Eclairage
 Electrique, le doute du courant, n'est pas le résultat de
 la négligence, cû que, dit-il, les paratonnerres placés,
 pour protéger les appareils de la Station Electrique, sont
 connectés de la manière voulue, pour prévenir les ac-
 cidents par la foudre.

Requête de
 Mr. Jos. Lafont.

Requête de Mr. Joseph Lafont, demandant que la
 licence pour tenir une écurie de louage, qui a été
 annulée par le conseil de cette Cité, lui soit
 de

de nouveau accordée.

Lettre de
Mr. Jos. Féron.

Renvoyée.
Lettre de Mr. Joseph Féron, se plaignant de l'existence
d'une boutique de corroyeur de laquelle s'exhale des odeurs
insupportables, près de sa demeure.

Ordre à la Police de faire disparaître cette
boutique.

Patronage des Achats

Le Secrétaire-Trésorier est prié de transmettre à l'Inspecteur, au Chef de Police et au Messager du Conseil, l'ordre de diviser le patronage des achats qu'ils font pour la Corporation, entre les divers marchands de cette Cité.

Avis à l'Union
Musicale.

Le Secrétaire-Trésorier est autorisé d'informer les membres de l'Union Musicale, d'avoir à prendre bien soin de la salle mise à leur disposition, par la Corporation, dans l'étage supérieur de la Station de Police, et d'en fermer soigneusement les fenêtres, en s'en allant, après leurs réunions.

Avis au Clerc du
Marché-aux-Denrées

Le Clerc du Marché-aux-Denrées devra être informé, de ne pas permettre aux regrattiers d'embarasser inutilement le dit Marché.

Licences de Re-
grattiers.

La Police devra collecter les licences des regrattiers, le plus tôt possible.

Trottoir, chez Mr.
R. Smardon.

Le Chef de Police devra aviser Mr. R. Smardon de faire réparer son trottoir, sur la rue Bonaventure, sous le plus court délai.

Dépense d'eau
à la gare du C.P.R.

Mr. Adolphe Landry, Pournes-Robinets de l'Acqueduc, devra voir à ce que l'on ne laisse pas couler inutilement l'eau, à la gare du Chemin de Fer Pacifique Canadien.

Comités Permanents.

Jeudi, 9 Août 1894.

Présents: Son Honneur le Maire, et Messieurs les Echevins Jos. Bellefeuille, P. Bournival, A. P. Bressé, Frs. Gélinas, P. Lymburner et D. Ricard.

Lettre de la "Bell Telephone Company", demandant que le montant de sa taxe d'affaires soit diminué. Refusée, vu que le temps pour la collection des taxes est passé.

Lettre de Mr. Aldoric Martel, Junr., se plaignant de ce que la Commune est mal égoutée. Le Comité de la Commune devra faire un rapport à ce sujet, d'hui à Lundi, le treize du courant.

Lettre de Messrs. H. G. Lord & Co., demandant que le contrat pour les costumes d'hiver des membres du Corps de Police, leur soit accordé. Messieurs les Echevins Bellefeuille, Bressé, Dussault et Gélinas sont chargés de s'occuper de cette question et d'en faire rapport.

Lu un rapport de l'Electricien de la Cité, concernant l'éclairage de la résidence de Mr. N. L. Denoncourt, Avocat, au moyen de l'électricité.

Lettre du Révd. Père Directeur des Ecoles Chrétiennes, demandant certaines réparations pour les Ecoles. Ordonné suivant le rapport de Mr. l'Echevin Dussault.

Comités Permanents.

Jeudi, 23 Août 1894.

Présents: Son Honneur le Maire et Messieurs les Echevins Jos. Bellefeuille, P. Bournival, O. P. Bressé, H. Dussault, Fr. Gélinas, P. Lyburner et J. Savard.

Requête de
Mr. Onézime Spénard.

Requête de Mr. Onézime Spénard, demandant que l'eau de l'Aqueduc soit conduite jusqu'à sa propriété, située sur le côté Nord-Ouest de la rue Notre-Dame.

Accordée, pourvu que le coût de ces travaux ne dépasse pas la somme de quarante piastres.

Requête de
Mr. Jos. M. Frigon.

Requête de Mr. Joseph M. Frigon, demandant que l'eau de l'Aqueduc soit conduite jusqu'aux terrains de la Succession Frigon & Dumoulin, situés sur les rues St. Paul et Des Commissaires.

Accordée.

Lettre de
Messrs. Lord & Co.

Lettre de Messrs. Lord & Co., demandant la commande pour le costume d'hiver des hommes de Police.

Référée à Messieurs les Echevins Dussault, Bressé, Bellefeuille et Gélinas, qui sont priés de faire rapport à ce sujet, pour Lundi prochain.

Règlement des
comptes de Messrs.
F. V. Bellefeuille
& Frère.

Mr. W. L. Denoncourt, Avocat, est entendu concernant la réclamation de Messrs. F. V. Bellefeuille & Frère contre la Corporation de cette cité, et le compte qu'ils doivent à la dite Corporation.

Il est décidé que Messrs. F. V. Bellefeuille & Frère devront payer le compte qu'ils doivent à la Corporation, demain, moins la somme de soixante-et-dix piastres, qui leur est allouée, pour une borne-fontaine fournie par eux, pour le Département de l'Aqueduc.

Comités Permanents.

Lundi, 27 Août 1894.

Présents: Son Honneur le Maire et Messieurs les Echevins
 Jos. Bellefeuille, P. Bournival, A. P. Bressé, Frs. Gélinas,
 J. B. L. Hould, C. Lyburner et J. Savard.

Achat de pupitres
 pour l'École N° 6.

La demande du Révd. Frère Directeur, concernant
 l'ameublement des Ecoles étant prise en considération,
 il décidé d'acheter des pupitres pour une classe de
 l'École N° 6.

Comités Permanents.

Jeudi, 30 Août 1894.

Advenant huit heures du soir, il n'y a pas eu de
 séance régulière des Comités Permanents, faite de
 quorum, les membres présents étaient: Son Honneur
 le Maire et Messieurs les Echevins P. Bournival,
 A. P. Bressé, H. Dussault, Frs. Gélinas et P. Lyburner.

Comités Permanents.

Jeudi, 6 Septembre 1894.

Présents: Son Honneur le Maire et Messieurs les Echevins
 P. Bournival, A. P. Bressé, H. Dussault, Frs. Gélinas,
 P. Lyburner et J. Savard.

Réduction de
 taxes, en faveur
 de Mme Auguste
 Projean.

Madame Auguste Projean est entendue. Elle demande
 que la taxe qui lui est imposée, pour exercer l'occupar-
 tion de jardinière, de même que la taxe sur deux chiens,
 qu'elle garde, pour la protection des fruits et des légumes
 qu'elle cultive, soient déduites de son compte. De
 plus,

plus, elle demande qu'une réduction lui soit accordée, sur le montant que le Clerc du Marché-aux-Denrées a droit d'exiger, pour l'espace qu'elle occupe, tous les jours de marché.

Les Comités ne croient pas devoir l'exempter de la taxe comme jardinière, mais ils autorisent le Secrétaire-Trésorier, à déduire de son compte, la taxe sur ses deux chiens, pour les années mil huit cent quatre-vingt-treize et mil huit cent quatre-vingt-quatorze, et aussi, d'informer le Clerc du Marché-aux-Denrées, de n'exiger d'elle, à l'avenir, que la somme de dix centins, pour chaque jour de marché, pourvu qu'elle n'occupe pas un espace de plus de cinq pieds de long.

Affiches sur les poteaux de l'Eclairage et du Téléphone privés.

Ordre est donné à la Police, d'empêcher la pose d'affiches sur les poteaux de l'éclairage électrique, et de faire disparaître celles qui y ont déjà été posées.

Demande du Révd. M^r. F. N. Cloutier, concernant les taxes du Drainage et des Rues sous Contrôle, et des propriétés religieuses.

Le Révd. Messire F. N. Cloutier, Curé de la Cathédrale, est entendu, et soumet le projet qu'il a formé, pour l'érection d'une maison devant servir de chapelle et de maison d'école, dans l'Île Baptist. Avant qu'aucune décision soit prise, à cet égard, le Révd. Messire Cloutier et Mr. l'Échevin Dussault sont priés de se rendre auprès de Mr. Alex. Baptist, afin de savoir quels matériaux ce Monsieur serait disposé à fournir, pour la construction de la susdite bâtisse.

Mr. le Curé demande, ensuite, que l'exemption des taxes qui a été accordée au lieux de la Providence, jusqu'au mois de Juillet de la présente année, leur soit continuée, et que, le montant à être exigé d'elles, pour les taxes de l'Acqueduc, ne soit, comme par le passé, que de cinq piastres par année. Il demande aussi une réduction des taxes du Drainage et

et des Rues sous Contrôle, en faveur des diverses propriétés religieuses, en cette Cité.

Mr. le Curé est prié de mettre, par écrit, devant le Conseil ses différentes demandes.

Pose des tuyaux
d'égouts dans la
rue St. François-
Xavier

Messieurs G. J. W. Peasdale et R. W. Williams sont ensuite entendus à l'appui de la requête qui a été présentée au Conseil, demandant la pose des tuyaux du Drainage, dans la rue St. François-Xavier.

Après avoir entendu un rapport verbal de l'Inspecteur-de-Ville, allant à dire que, le coût de la pose des dits tuyaux, dans la rue St. François-Xavier depuis la rue St. Charles jusqu'à la rue Bonnacourt, et dans la rue Bonnacourt depuis la rue St. François-Xavier jusqu'à la rue Des Champs, ne dépasserait pas la somme de trois cent treize piastres, ces Comités donnent ordre au dit Inspecteur, de commencer immédiatement ces travaux, en attendant qu'un règlement, à cet effet, soit passé par le Conseil-de-Ville.

Plainte contre
Mr. Henri Béland

Mr. Henri Béland, charretier de voiture de louage, se présente, pour répondre à une accusation pour mauvaise conduite portée contre lui, par le Constable de la gare du C. P. R. Il donne certaines explications à ce sujet, puis, informe ces Comités, qu'il doit, sous peu, discontinuer de tenir une écurie de louage, en cette Cité.

A cette condition, il est décidé de ne pas ouvrir une enquête, immédiatement, contre lui.

Plainte contre
Mr. Sévère Germain

Mr. Sévère Germain, charretier de voiture de louage, étant appelé devant les Comités Permanents, sur plainte du même Constable, pour refus d'obéir à ses ordres et aux règlements concernant

concernant les charretiers, est averti qu'à la prochaine offense, où qu'il a déjà reçu deux avis, par écrit, par l'entremise du Secrétaire-Trésorier, sa licence sera annulée.

Comités Permanents.

Lundi, 17 septembre 1894.

Présents: Messieurs les Echevins Jos. Bellefeuille, P. Bournival, M. Dussault, Ars. Gélinas, C. Symburner, P. Symburner et J. Savard.

En l'absence de Son Honneur le Maire, Monsieur l'Echevin Thomas Bournival est appelé à présider la présente assemblée des Comités Permanents.

Reconstruction de la fondation du gros engin de la lumière électrique.

Ordre est donné par les Comités Permanents, que la reconstruction de la fondation du gros engin de la lumière électrique, ordonnée au Surintendant de l'Acqueduc, par le Conseil de cette Cité, à sa séance du six de Septembre courant, soit faite, sans délai, aussitôt que la pierre qui a été commandée pour ces travaux sera arrivée en cette Cité.

Remplacement temporaire du gardien de la Commune.

Les Comités décident d'engager un homme, à raison de cinquante centins par jour, pour remplacer le gardien de la Commune, durant le temps que celui-ci sera occupé à la réparation de la ligne de l'éclairage électrique. Le nom de Mr. Adolphe Philault est suggéré à cet fin.

Tuyaux de Drainage.

Ordre est donné à Mr. Adolphe Landry, de compter les tuyaux de drainage, mesurant douze pouce de diamètre, qui n'ont pas été employés, lors des derniers travaux, et qui sont en la possession de la Corporation, et

et L'en faire rapport au Secrétaire-Trésorier du Conseil de Ville.

Ordre à l'Inspecteur de Ville, concernant les travaux. Le Secrétaire-Trésorier est ensuite prié de transmettre à l'Inspecteur de Ville l'ordre de s'employer, d'ici à nouvel ordre, que les deux charretiers de la Station du Feu, pour les travaux des chemins, ainsi que pour les autres travaux qu'il doit surveiller.

Comités Permanents.

Vendredi, 28 Septembre 1894.

Présents: Son Honneur le Maire et Messieurs les Echevins Jos. Bellefeuille, P. Bournival, O. P. Bressé, H. Dussault, Frs. Gélinas, P. Lymburner, D. Ricard et J. Savard.

Requête de Mr. Narcisse Masse, demandant l'usage d'un terrain situé sur la rue St. Philippe, pour y déposer des quenilles et des os.

Permission lui est donnée de bâtir, pour cette fin, sur le terrain du dépôt, sur le côté.

Lampes pour poste des charretiers à la gare du C.P.R. Ordre est donné à l'Electricien de placer quatre lampes incandescentes, au poste des charretiers, près de la gare du Chemin de Fer Pacifique Canadien.

Licence de Mr. Henri Béland, annulée. Le Secrétaire-Trésorier est autorisé d'informer Mr. Henri Béland, que le délai qui lui a été accordé, pour tenir une écurie de louage, est expiré et que sa licence est annulée.

Visite des robinets de l'Alqueduc. Le Secrétaire-Trésorier est, de plus, autorisé de transmettre à Mr. Adolphe Landry, l'ordre de faire, immédiatement, la visite de tous les robinets

robinets à eau, à l'intérieur et à l'extérieur des bâtisses, et de faire un rapport, à ce sujet, en y mentionnant les noms des personnes en défaut. Il devra renouveler cette inspection, tous les trois mois, et faire un rapport, chaque fois, au Conseil de Ville.

Bâtisse pour les charretiers, à la Gare du C.P. R., projetée.

Autorisation est aussi donnée au Secrétaire-Trésorier, de demander à la Compagnie du Chemin de Fer Pacifique Canadien, de permettre l'érection d'une petite bâtisse, sur le terrain réservé aux charretiers, en arrière de la gare de la dite Compagnie, afin que les charretiers puissent être à l'abri du mauvais temps, lorsqu'ils attendent l'arrivée des trains de passagers.

Drainage d'une partie des rues Notre-Dame et Volontaire.

L'Inspecteur-de-Ville devra fournir, pour lundi prochain, le premier d'Octobre, un rapport du coût probable de la pose des tuyaux de Drainage, dans la rue Notre-Dame, depuis la rue St. George jusqu'à la rue St. Roch, et dans la rue Volontaire, depuis la rue St. Olivier jusqu'à la résidence de Mr. J. O. Lacasse.

Ordres à la Police, concernant la propreté des rues.

Ordre est donné au Chef de Police, de voir à ce que les bouriers qui ont été déposés sur la rue Campbell, dernièrement, ainsi qu'un cochon mort laissé dans la rue Royale, près de l'École des Frères, soient enlevés, par ceux qui les ont placés à ces endroits.

Rapport du ^{no} 1^{er} Ingénieur de l'Acqueduc.

Lu un rapport du ^{no} 1^{er} Ingénieur de l'Acqueduc, concernant la quantité d'eau pompée par les appareils de l'Acqueduc.

Il est décidé de demander l'opinion de l'Avocat de la Corporation, concernant la construction d'une bâtisse, sur la place du Marché-aux-Dépêches, par les Héritiers C. G. Godby.

Comités Permanents.

Lundi, 1^{er} Octobre 1894.

Présents: Son Honneur le Maire et Messieurs les Echevins Jos. Bellefeuille, P. Bournival, A. P. Bessé, Frs. Gélinas, P. Lymburner, D. Ricard et J. Savard.

Bourriers et immondices prohibés dans les rues.

Ordre est donné au Chef de Police, d'empêcher que les bourriers et les immondices soient déposés ailleurs qu'au dépotoir, sur le côté, endroit qui est spécialement réservé pour cette fin.

Inspection des robinets de l'Acqueduc.

M. Adolphe Landry, Bourne-Robinets de l'Acqueduc, est entendu; il demande des explications, concernant la lettre que lui a adressée le Secrétaire-Trésorier, en conformité à l'instruction qui lui a été donnée par ces Comités, à leur séance du vingt-huit de Septembre dernier, au sujet de l'inspection des robinets à eau.

Ordre est donné au dit Bourne-Robinets, de faire la visite des robinets et des appareils fournissant l'eau soit pour l'utilité ordinaire, ou pour les lieux d'aisance (water-closets), et de faire rapport de ceux qu'il aura trouvés défectueux, à l'assemblée des Comités Permanents, chaque semaine.

Mr. Art. Olivier, conseil, dans la cause de la Corporation contre Mr. Chs. Bourgeois.

Ces Comités retiennent les services de Mr. l'Avocat Arthur Olivier, pour l'audition de la cause, en appel, à Québec, de la Corporation des Trois-Rivières contre Charles Bourgeois.

Réparation du quai du Moulin-à-Vent, et de diverses passerelles.

Ordre est donné à l'Inspecteur de Ville de faire réparer le quai du Moulin-à-Vent, ainsi que les trottoirs de la Corporation et les passerelles, et spécialement la passerelle vis-à-vis le magasin de Messrs. O. Carignan & Fils, sur la rue des Forges; un autre longeant la rue St. Philippe et traversant la rue St. Anne; celle qui traverse la rue St. George, près de chez Mr. D. Ricard, au coin de la rue Royale. Une passerelle

ouvelle devra aussi être construite, pour traverser la rue
Alexandre, entre l'Hôtel-de-Ville et le carré Champlain.
La passerelle qui traverse la rue Colonnaire, près de l'École
des Révérendes D^{es} Ursulines devra aussi être mise en bon état.

Explications de Mr. Hercule Ross est entendu; il donne des explica-
Hercule Ross. tions au sujet d'un accident qui a causé la mort de
son cheval.

Comités Permanents.

Jeudi, 4 Octobre 1894.

Présents: Son Honneur le Maire et Messieurs les Echevins
Jos. Bellefeuille, P. Bournival, O. P. Bressé, H. Dussault, Frs.
Gélinas, H. Lymburner, P. Lymburner, D. Ricard et J. Savard.

Requête de Mr. Michel Cadorette et autres, demandant
que le tuyau principal de l'Acqueduc, dans la rue St^e Cécile,
soit remplacé par un autre de plus fort diamètre.

Les membres du Comité de l'Acqueduc, auquel cette requête
avait été référée, se sont rendus sur les lieux, et après examen, sont
d'avis que le tuyau de l'Acqueduc qu'il y a actuellement
dans la susdite rue, fournit suffisamment d'eau aux personnes
qui y résident, cependant, ce Comité donne ordre à Mr. Adol-
phe Landry de vider et nettoyer ce tuyau.

Requête de Mr. Victor Lord et autres, demandant la
pose d'une lampe électrique arc, dans la rue St^e Cécile.

Le Comité de l'Eclairage est prié de s'occuper
de cette demande.

Requête de Mr. Frs. Chevalier et autres, demandant qu'une
petite bâtisse soit construite, sur le terrain du poste des
charretiers, à la Gare du Chemin de Fer Pacifique
Canadien,

Canadien, en cette cité.

L'Inspecteur-de-Ville devra faire rapport sur le coût de cette construction.

Requête de D^{me} Elie Longval.

Requête de D^{me} Elie Longval, demandant qu'il soit permis à son mari d'exercer, de nouveau, l'occupation de charretier de charge.

Rejetée

Requête de la S^{te} Maurice Pool and Axe Works.

Requête de la S^{te} Maurice Pool and Axe Works, demandant la pose des tuyaux du Drainage, près de leur manufacture et divers travaux dans les rues avoisinantes.

Accordée quant au Drainage et à l'aplanissement ou nivellement de la rue S^{te} Maurice.

Requête de Mr. Nap^l Lamy.

Requête de Mr. Napoléon Lamy, demandant que la taxe sur loyer soit déduite de son compte, vu qu'il est propriétaire, depuis le mois de Janvier dernier, de la maison qu'il occupe.

Accordée.

Requête de Mr. Hercule Ross.

Requête de Mr. Hercule Ross, demandant que la somme de cent quarante piastres lui soit payée, comme indemnité, pour la perte d'un cheval.

Ces Comités, tout en ne reconnaissant aucun droit à Mr. Ross de faire une telle réclamation, décident de lui venir en aide, en lui accordant la somme de cent piastres.

Remise, sur la place du Marché-aux-Denrées.

Ces Comités décident que, la remise que la Corporation fait actuellement construire, sur la place du Marché-aux-Denrées, devra porter un toit de quinze à seize pieds de largeur, recouvert en tôle.

Plainte contre M. M. Norb^l Parasin & B. Laddoncen.

Lettre de Mr. Ars. Dasyloa, se plaignant de la conduite

conduite, à la Gare du C. P. R., de Messieurs Norbert Sarasin et Benjamin Vadebonceur, charretiers de voitures de louage.

Instruction est donnée au Secrétaire-Trésorier, d'écrire à ces deux charretiers, de venir expliquer leur conduite au Conseil, lundi prochain, le huit Octobre (1894).

Comités Permanents.

Lundi, 8 Octobre 1894.

Présents: Son Honneur le Maire et Messieurs les Echevins Jos. Bellefeuille, O. P. Bressé, H. Dussault, Frs. Gélinas, H. Lymburner, P. Lymburner et D. Ricard.

Plainte contre Messieurs Benjamin Vadebonceur et Norbert Sarasin, charretiers de voitures de louage, sont appelés devant les Comités Permanents, pour répondre à une accusation portée contre eux, par Mr. Frs. Dasylva, Constatable, pour refus d'obéissance à ses ordres, à la gare du C. P. R.

Ils reçoivent, tous deux, avis d'avoir à améliorer leur conduite, s'ils veulent conserver leurs licences.

Demands d'ouvrage par M. M. J. Larivière et P. Biron. Le Secrétaire-Trésorier soumet des demandes d'ouvrage, de la part de Mr. Jacques Larivière et de Mr. Pierre Biron, pour leur aider à payer leurs comptes de taxes.

Il est décidé que Mr. Larivière fera la réparation des meubles de la Grande Salle de l'Hôtel-de-Ville, qui en ont actuellement besoin.

Mr. Biron réparera les toits des Ecoles N^o 2 et N^o 3.

Comités Permanents.

Jeudi, 18 Octobre 1894.

Présents: Son Honneur le Maire et Messieurs les Echevins
A. Bournival, O. P. Bressé, H. Dussault, Frs. Gélinas,
C. Lyburner, P. Lyburner et J. Savard.

Requête de
Mr. Frs. Chevalier

Requête de Mr. Frs. Chevalier et autres, demandant la
construction d'une bâtisse, sur le terrain du poste des
charretiers, à la gare du C. P. R.

L'Inspecteur de Ville devra préparer un plan, pour
lundi, le vingt-deux du courant, pour une bâtisse dont le
coût ne devra pas dépasser cinquante piastres. Le plan de-
vra être accompagné d'une spécification, afin que des sou-
missions puissent être demandées.

Délai à Mr. Phi-
lippe Levasseur.

Mr. Philippe Levasseur est entendu; il offre la somme
de deux piastres par mois, en paiement de son compte de
taxes.

Accepté, à la condition qu'il paye régulière-
ment ce montant, tous les mois.

Lettre de
Mr. Jos. A. Frigon.

Lettre de Mr. Joseph A. Frigon, se plaignant du
mauvais état du fossé situé à la profondeur des ter-
rains entre les rues St. Paul et St. Béatrice.

Les Inspecteurs de clôtures et fossés devront être
notifiés d'ici soir.

Lettre de
Mr. Eugène Godin.

Lettre de Mr. Eugène Godin, offrant de fournir des
transformateurs, pour le Département de l'Éclairage.

Le Secrétaire-Trésorier est prié de correspondre avec
les manufacturiers, pour connaître les prix de ces appareils.

Réparations au
Marché-aux-Denrées

Mr. L'Échevin Savard est autorisé de faire ré-
parer le tuyau de la fumée qui traverse les Étaux
des Bouchers, et de faire poser des vitres là où il en
manque, au Marché-aux-Denrées.

Pavage des rues. Une délégation de citoyens est ensuite entendue, demandant que les principales rues de cette Cité soient pavées.
Le Secrétaire-Trésorier est autorisé d'écrire aux Surintendants des Chemins de diverses villes, afin d'obtenir les informations nécessaires, pour permettre au Conseil de choisir le meilleur mode de pavage.

Passerelles. Ordre est donné à l'Inspecteur-de-Ville, de relever et réparer les passerelles de la rue Royale, qui traversent la rue Des Forges; et d'élargir les passerelles qui conduisent au Marché-aux-Denrées, au coin des rues Des Forges et Badaoup.

Coût du hangar à charbon. Le dit Inspecteur devra aussi produire, à la prochaine assemblée de ces Comités, tous les comptes se rapportant à la construction du hangar à charbon, qui a été érigé, dernièrement, sur le terrain de l'Aqueduc.

Vente de débentures. Son Honneur, le Maire informe ces Comités, que, M^r. Alphonse Kérouac, de Québec, serait disposé à négocier un certain montant des débentures de la Cité des Trois-Rivières, à raison d'une commission de un pour cent.
Le Secrétaire-Trésorier est autorisé d'informer ce Monsieur, que le Conseil serait disposé à lui accorder une commission de un quart de un pour cent, pourvu qu'il dispose d'un montant de cinquante mille piastres des dites débentures.

Reclamation de la Corporation contre la "Royal Electric Co." Le Secrétaire-Trésorier soumet le compte de la reclamation que la Corporation de la Cité des Trois-Rivières a contre la Compagnie "Royal Electric".
Il est décidé de consulter l'Avocat de la Corporation, sur la meilleure manière de collecter ce compte.

Délai à M^r. John Ryan. M^r. John Ryan demande qu'un délai de trois ou quatre jours lui soit accordé pour régler le compte qu'il

qu'il doit pour ses taxes.

Un délai de huit jours lui est accordé.

Comités Permanents.

Lundi, 22 Octobre 1894.

Présents: Messieurs les Echevins Jos. Bellefeuille, P. Bourneval, O. J. Bressé, H. Dussault, P. Sélinas, G. Lymburner, J. Lymburner, D. Ricard et J. Savard.

En l'absence de Son Honneur le Maire, Monsieur l'Echevin Joseph Bellefeuille est appelé à présider la présente assemblée des Comités Permanents.

Eclairage des
rues.

Autorisation est donnée au Secrétaire Trésorier, d'acheter cinq lampes électriques incandescentes, dont une devra être placée dans la rue St. Cécile, et les quatre autres seront placées dans la rue St. Maurice, en remplacement de deux lampes arc, qu'il y a actuellement dans cette dernière rue. Ces cinq lampes seront de la force de soixante-et-quatre chandelles, et munies de socles et d'abat-jour, mais leurs montures en fer devront être confectionnées par les employés du Département de l'Eclairage.

De plus, le dit Secrétaire Trésorier pourra ordonner la réparation en bon état de quatre lampes électriques arc, et l'envoi de dix-huit segments de commutateur ainsi que de quatre petits soufflets en cuivre, pour l'usage de la Station Electrique.

Comité des Marchés.

Jeudi, le 25 Octobre 1894, à 4 heures P.M.
Présents: Mr. L'Échevin J. Savard, Président, et Messieurs les Échevins H. Dussault et P. Lymburner.

Demissions pour couvrir en tôle la remise du Marché-aux-Denrées.

Trois soumissions, pour couvrir en tôle huilée sur les deux côtés, et peinte sur la face extérieure, le toit d'une bâtisse érigée, dernièrement, sur la Place du Marché-aux-Denrées, étant ouvertes, sont comme suit:

- Mr. Edmond Neveu, \$57.⁰⁰/₁₀₀ pour tout le toit,
- Mr. Victor Carbonneau, 54.⁰⁰/₁₀₀ pour tout le toit,
- Mr. Narcisse Dussault, 3.⁸⁰/₁₀₀ du cent pieds.

La soumission de Mr. Victor Carbonneau est acceptée, pour le prix de cinquante-quatre piastres, pour tout le toit de la susdite bâtisse.

Comités Permanents.

Mercredi, le 31 Octobre 1894, à 7 heures P.M.
Présents: Son Honneur le Maire et Messieurs les Échevins P. Bournival, O. P. Bressé, H. Dussault, Frs. Gélinas, C. Lymburner, P. Lymburner, D. Ricard et J. Savard.

Requête de Mr. W. Wallace.

Requête de Mr. William Wallace, demandant la permission de se servir d'un hydromètre, pour mesurer l'eau qu'il dépense, pour l'usage de son engin.

Cette permission lui est accordée, pourvu qu'il fournisse un compteur, à ses frais.

Requête de Mr. W. Martel.

Requête de Mr. Aldoric Martel, Sr. et autres, demandant la pose des tuyaux du drainage, dans la rue Haut-Bois. Accordée, si le temps le permet.

Lc

Brieur Public.

Le Secrétaire-Trésorier informe ces Comités que, l'occupation de Brieur Public, devenue vacante, par la mort de Mr. Norbert Gingras, n'est pas encore remplie, mais, que Mr. Johnny Bertrand serait disposé à accepter cette charge, pourvu que le Conseil le lui permette, vu qu'il est déjà à l'emploi de la Corporation.

Il est décidé d'accorder une licence de Brieur Public au dit Johnny Bertrand.

Costumes du Corps de Police.

Lue une demande du Chef de Police, pour huit paires de pantalons, huit paires de bottes et six paires de mitaines, pour lui-même et ses hommes.

Messieurs les Echevins Bressé et Gélinas sont priés de s'occuper de l'achat de ces articles.

Le Chef de Police ayant informé ces Comités que, Messrs. Lord & Co ne peuvent trouver de boutons, pour les costumes d'hiver qu'ils sont à confectionner, pour le Corps de Police, semblables à ceux des vieux uniformes, et que ceux qu'ils trouvent coûtent plus cher, ces Comités décident que Messrs. Lord & Co devront fournir les boutons des costumes pour lesquels ils ont contracté, suivant leur contrat.

Lettre de Messrs. Panneton & Blouin.

Lettre de Messrs. Panneton & Blouin, offrant de payer la somme d'une piastre, pour chaque puisard (cresspot), de six pouces de diamètre, que la Corporation a en mains, si elle veut les lui vendre.

Il est décidé de leur vendre ces puisards, à vingt pour cent au-dessous du prix courant actuel.

Le Secrétaire-Trésorier est autorisé de notifier, par écrit, Mr. Walter Roy, de faire boucher, immédiatement, l'ouverture qu'il a fait pratiquer, dans la remise que la Corporation vient de faire construire, sur la Place du Marché-auf-Denrées, et de faire remettre en

aussi

aussi bon état qu'avant le percement de la dite ouverture, la partie ainsi endommagée de la dite bâtisse, s'il ne peut pas être exposé à ce que des procédés judiciaires soient pris contre lui.

Comités Permanents.

Lundi, le 5 Novembre, à 9 $\frac{1}{2}$ heures du soir.

Présents: Son Honneur le Maire et Messieurs les Echevins Jos. Bellefeuille, P. Bournival, O. P. Bressé, H. Dussault, W. Lyburner, J. Lyburner, D. Ricard et J. Savard.

Achat de carbons.

Le Secrétaire-Trésorier est autorisé de faire venir un mille carbons de la Thomson-Houston Carbon Co., de Fremont, Ohio., au prix de neuf piastres, rendus en cette cité, afin de les essayer.

Demande de permissions pour tuyaux de drainage.

Autorisation est aussi donnée, pour la demande de soumissions, pour des tuyaux de drainage pour la rue Haut-Poc.

Soumissions pour chaussures du Corps de Police.

Deux soumissions, pour les chaussures des membres du Corps de Police, étant ouvertes, sont comme suit:

Mr. C. Didier,	\$2. ⁹⁹ / ₁₀₀ par paire,
Mr. J. E. Godin,	3. ⁰⁰ / ₁₀₀ par paire.

La soumission de Mr. C. Didier est acceptée, pour le prix de deux piastres et quatre-vingt-dix-neuf centins par paire de chaussures.

Comité du Drainage.

Mardi, le 6 Novembre 1894, à 4 heures P.M.

Présents: Mr. le Président S. Lymburner et Mr. l'Echevin C. Lymburner membres du Comité du Drainage; Messieurs les Echevins S. Bournival, A. P. Bressé et J. Savard étaient aussi présents.

Soumissions pour tuyaux de Drainage.

Deux soumissions, pour tuyaux en grès devant servir au Drainage, étant ouvertes, sont comme suit:

Messrs. Panneton & Blouin,

Pour tuyaux en grès de 6 pouces,	\$ 0.46 chaque,
" " " " 9 "	-.66 "
" Joints " " 6x9 "	1.60 "

Messrs. Jos. Godin & Fils,

Pour tuyaux en grès de 6 pouces,	\$ 0.43 1/2 chaque,
" " " " 9 "	-.66 "
" Joints " " 6x9 "	1.65 "

La soumission de Messrs. Jos. Godin & Fils est acceptée.

Comités Permanents.

Jeudi, le 8 Novembre 1894, à 7 1/2 heures du soir.

Présents: Son Honneur le Maire et Messieurs les Echevins Jos. Bellefeuille, S. Bournival, A. P. Bressé, H. Dussault, Mrs. Gelinias, C. Lymburner, S. Lymburner et J. Savard.

Requête de Mr. Jos. Lamothe fils de Pre

Requête de Mr. Jos. Lamothe fils de Pre, demandant d'être nommé chauffeur des bouilloires de l'Acqueduc.

A plus tard.

Requête du Révd. Mr. S. N. Cloutier

Requête du Révd. Messire S. N. Cloutier, demandant une exemption des taxes de l'Eau, des taxes du Drainage et des Rues sous Contrôle, en faveur des Révdes Sœurs de la Providence.

Il

Il est décidé que le montant de la taxe de l'eau pour l'institution des Révérendes Sœurs de la Providence soit fixé à cinq piastres l'an, jusqu'au trente-et-un Décembre de l'année mil huit cent quatre-vingt-dix-huit.

Une délégation de citoyens est entendue, demandant que le service du bateau traversier, entre Trois-Rivières et la Paroisse de St. Grégoire, soit fait d'une manière plus régulière.

Délai à Mr. John Ryan.

Mr. E. W. Lacroix est entendu; il demande qu'un délai d'un mois soit accordé à Mr. John Ryan, pour le règlement de ses comptes de taxes, ou qu'il doit faire l'acquisition d'une des propriétés du dit Mr. Ryan.

Ce délai est accordé.

Recherches, concernant certains ponts et ruisseaux.

Autorisation, est donnée au Secrétaire-Trésorier, d'employer Mr. Edouard Rézina, pour faire certaines recherches, concernant le Pont de la Rivière Milette, le pont sur le ruisseau de la Banlieue, près de la propriété de Mr. F. J. Papin, et le ruisseau à la profondeur des terrains entre les rues St. Paul et St. Béatrice.

Marché-aup-Denis

L'Inspecteur-de-Ville est chargé de s'informer quel serait le coût d'un ou deux tuyaux qui serviraient à remplacer les cheminées du Marché-aup-Denis.

Comités Permanents.

Lundi, le 12 Novembre 1894, à 9 heures du soir.

Présents: Son Honneur le Maire et Messieurs les Echevins Jos. Bellefeuille, P. Bournival, O. P. Bressé, H. Dussault, Mrs. Gélinas, C. Lyburner, J. Savard et Ant. St. Pierre.

M. V.

Demande de Mr. Napoléon Guillemette fils, pour licence d'Auberge.

Mr. Napoléon Guillemette fils est entendu; il demande s'il lui serait accordé une licence d'auberge, dans le cas où il acquerrait la propriété de l'ancien hôtel "St. James."

Il est décidé de ne pas augmenter le nombre des licences d'hôtels.

Soumission pour tuyaux du Marché-aux-Denrées.

Une soumission de Mr. Victor Carbonneau, offrant de fournir du tuyau de treize pouces de diamètre, de la longueur qui sera nécessaire, pour le Marché-aux-Denrées, à raison d'une piastre et vingt-cinq centins le pied courant, est ouverte.

Il est décidé de lui accorder la somme d'une piastre et vingt-cinq centins du pied courant, pour deux tuyaux de treize pouces de diamètre, tel que spécifié, dans la susdite soumission, quant à la qualité et à l'ouvrage, lesquels tuyaux devront servir comme cheminées, et être munis chacun d'un cap, avec obligation au dit Mr. Victor Carbonneau, de faire les connexions, à chaque bout du Marché-aux-Denrées, avec les tuyaux coursiers déjà existants dans les étaux des Bouchers, au même prix qui a été payé pour les dits coursiers.

Soumission pour bâtisse des charretiers, Gare du C. P. R.

Une soumission de Mr. Antoine Marineau, offrant de construire une bâtisse, pour le Poste des Charretiers, à la Gare du C. P. R., pour la somme de soixante-et-quinze piastres, est ouverte.

Il est décidé de faire faire cet ouvrage à la journée.

Lettre de Messrs. Lord & Co.

Lettre de Messrs. Lord & Co., Tailleurs, offrant de fournir les pantalons d'hiver, pour le Corps de Police.

Messieurs les Echevins Bressé et Gélinas sont priés de faire l'achat de ces pantalons.

Lettre de Messrs. Houde & Co.

Lettre de Messrs. Houde & Co., offrant de vendre à la Corporation des Trois-Rivières, le matériel de

de leur quai, à la Pointe de St^e Grégoire.

Procédés judiciaires
contre Messrs. W^m &
Archibald Burn.

Procédés judiciaires contre Messrs. W^m & Archibald Burn.
Le Secrétaire-Trésorier demanda consulter l'Avocat de la Corporation, concernant la procédure à suivre.

Plainte contre
Mr. Eugène Godin,
au sujet de l'Éclairage

Le Secrétaire-Trésorier informe les Comités Permanents que Mr. Eugène Godin a enlevé, sans aucune permission, un compteur électrique qui avait été placé chez Madame E. J. Reed, sur la rue du Fleuve, et qu'il a brisé le socle qui avait été apposé au dit compteur, par l'Electricien de la Corporation.

Éclairage chez
D^{me} E. J. Reed.

Compteurs Electriques.

Il est décidé de faire payer à Madame E. J. Reed, pour la quantité de lumière qu'elle a dépensée, jusqu'à présent, et de cesser de lui fournir l'éclairage électrique.

Il est aussi décidé, qu'à l'avenir, les preneur de lumière électrique qui voudront en mesurer leur dépense, au moyen d'un compteur, devront être propriétaires des dits compteurs.

Comités Permanents.

Jeu*di*, le 15 Novembre 1894, à 7 1/2 heures du soir.
Présents: Son Honneur le Maire et Messieurs les Echevins
A. Bournival, A. O. Bressé, H. Dussault, Fr. Gélinas,
W. Lyburner et J. Savard.

Lettre de la
Chambre de Commerce.

Lettre de la Chambre de Commerce, concernant le service des bateaux traversiers, entre cette Cité et la rive Sud du Fleuve St. Laurent.

Le Conseil s'efforcera de rendre ce service plus efficace, au printemps prochain.

Requête de
Mr. Adélard Lambert et al.

Requête de Mr. Adélard Lambert et autres, demandant le prolongement de la rue St^e Marie.

Le

Le Comité des Chemins devra faire un rapport, à ce sujet, Lundi, le dix-neuf du courant.

Opinion de M. M. L. D. Pâquin et Art. Olivier, Avocats, concernant les Hérit. Burn.

L. D. Pâquin, Ecr., Avocat de la Corporation, étant appelé à émettre son opinion, concernant la réclamation de la Corporation des Trois-Rivières contre Messieurs William Burn et Archibald Burn, pour taxe des Paves sous contrôle, entretien de trottoir (pavement de neige), matériaux et façon de trottoir, matériaux et façon de clôture, dit qu'il ne croit pas que la dite Corporation a le droit de recouvrer le montant de ce compte, l'après Acte passé le onze Novembre mil huit cent soixante-et-deux, entre feu Thomas Burn et la dite Corporation.

Arthur Olivier, Ecr., Avocat, étant consulté, sur le même sujet, à la présente assemblée, diffère d'opinion avec Mr. L'Avocat Pâquin, reconnaissant à la dite Corporation le droit d'être payée des montants de la réclamation ci-haut mentionnée.

Bâtisse des charretiers, gare du C.P.R.

Ordre est donné à L'Inspecteur-de-Ville, de faire construire, à la journée, la bâtisse qu'il a été décidé d'ériger, sur le terrain du Poste des charretiers, à la Gare du C.P.R.

Demandes de soumissions pour chemins d'hiver.

Des soumissions, pour l'entretien de divers chemins d'hiver, devront être demandées, pour Lundi, le dix-neuf du courant, à quatre heures de l'après-midi.

Demande de licence pour l'Hôtel St. James.

Mr. J. C. Coffin, Gérant de la Banque de Québec, assisté de Mr. L'Avocat Arthur Olivier, est entendu, demandant, si, dans le cas où la dite Banque trouverait un acheteur pour l'ancien hôtel "St. James", il serait accordé une licence d'hôtel à celui qui en deviendrait propriétaire, dans le but d'ouvrir de nouveau cette maison, pour l'usage du public voyageur.

Comités Permanents.

Lundi, le 19 Novembre 1894, à 9 heures du soir.

Présents: Son Honneur le Maire et Messieurs les Echevins
 Jos. Bellefeuille, J. Bournival, A. P. Bressé, H. Dussault,
 Mrs. Gélinas, G. Lymburner, J. Lymburner, D. Ricard, J. Savard et
 Ant. St. Pierre.

Soumissions pour
 Chemins d'hiver.

Les soumissions suivantes, pour l'ouverture, le balisage,
 l'entretien et la réparation de certains chemins d'hiver, pendant
 la saison 1894-95, sont ouvertes et sont comme suit, savoir:

Jérophin Garceau, pour le Chemin St. Marguerite, . . . \$ 25.⁰⁰/₁₀₀

Pierre Féron, pour le Chemin des Forges, le Chemin
 St. Marguerite et la côte de la rue Bonaventure, } . . . \$ 40.⁰⁰/₁₀₀

Célestin Féron, pour les Chemins St. Marguerite et Des Forges, . . . \$ 50.⁰⁰/₁₀₀

Isaac Féron, pour le Chemin St. Marguerite, le Chemin
 Des Forges et la côte de la rue Bonaventure, } . . . \$ 70.⁰⁰/₁₀₀

George Girard, pour les Chemins St. Marguerite et Des Forges, . . . \$ 65.⁰⁰/₁₀₀

Thomas Chevalier, pour rue St. Maurice et autres rues
 dans le Quartier Notre-Dame, . . . \$ 30.⁰⁰/₁₀₀;
 pour le Chemin St. Marguerite, . . . 25.⁰⁰/₁₀₀;
 pour le Chemin Des Forges et la côte
 de la rue Bonaventure, . . . 28.⁰⁰/₁₀₀ } . . . \$ 83.⁰⁰/₁₀₀

Orestime Pronovost, pour rue St. Maurice et autres rues
 dans le Quartier Notre-Dame, . . . \$ 25.⁰⁰/₁₀₀;
 pour les Chemins St. Marguerite et
 Des Forges et la côte de la rue Bonaventure, } 50.⁰⁰/₁₀₀ } . . . \$ 45.⁰⁰/₁₀₀

La soumission de Mr. Orestime Pronovost, au montant de
 soixante-et-quinze piastres est acceptée, à la condition que
 tous ces chemins soient ouverts de bonne heure, le matin.

Peage des Ponts
 St. Maurice; Mr.
 On. Poupin.

Mr. Orestime Poupin offre de payer soixante centins, par semaine,
 pour le passage de sa voiture de maille, sur les Ponts St. Mau-
 rice.

Cette demande est accordée, pourvu que le dit Mr. Poupin
 commence à payer immédiatement; les paiements hebdomadaires de-
 vont être faits d'avance.

Le

Opinion de Mr. P. N. Martel, concernant les Hérit. Burn. Le Secrétaire-Trésorier est autorisé de demander à Mr. l'Avocat P. N. Martel son opinion, concernant la réclamation de la Corporation contre les Héritiers de feu Thomas Burn, pourvu que cela ne coûte pas plus de deux piastres.

Requête de Mr. Ad. Lambert et autres, demandant le prolongement de la rue St^e Marie. Considération remise au printemps prochain.

Réduction des taxes de Mr. J. B. Boissert. Offre de la part de Mr. J. B. Boissert, cordonnier, de payer la somme de six piastres, en règlement de son compte de taxes, qui s'élève à quatorze piastres et trente-deux centins.

Acceptée.

Débat à Mr. Eph. Bellefeuille. Lettre de Mr. Ephrem Bellefeuille, offrant de donner un compte de une ou deux piastres, par semaine, sur le montant de son compte de taxes.

La somme de deux piastres par semaine est acceptée, pourvu qu'elle soit payée régulièrement.

Lettre de D^{me} E. J. Reed. Lettre de D^{me} E. J. Reed, demandant que la connexion des fils de l'Éclairage électrique soit faite à sa résidence, sur la rue Du Fleuve.

Accordée.

Licence pour l'Hôtel St. James. Le Secrétaire-Trésorier est autorisé de dire à Mr. P. C. Coffin, en réponse à la demande qu'il a faite, à la séance de ces Comités, le quinze du courant, que le Conseil n'est pas décidé d'augmenter le nombre des licences d'hôtels.

Loyer de magasin de Messrs. Philippe Rheault & Co^{ie}. Permission est accordée à Messrs. Philippe Rheault & Co^{ie}, de quitter le magasin qu'ils occupent, dans le sous-bassement du Marché-aux-Denrées, à la condition de payer leur loyer, jusqu'à la date de leur départ.

Licences de Regrattiers. Ordre est donné au Clerc du Marché-aux-Denrées, de faire observer le règlement qui concerne les regrattiers.

A l'avenir, la licence de regrattier ne sera bonne que pour le porteur de la dite licence.

Licences de charretiers de charge. Il est décidé que, les charretiers qui feront poser des jantes de roues de trois pouces et demi de large, à leurs voitures de charge à deux roues, et de deux pouces de large, à leurs voitures de charge à quatre roues, le printemps prochain, seront exemptés du paiement de la licence de charretier de charge, pour l'espace de deux ans.

Avis à Messrs. B. P. Hélinas & Frère. Le Secrétaire-Trésorier est chargé d'écrire à Messrs. B. P. Hélinas & Frère, les informant d'avoir à remplir les obligations qu'ils ont contractées, pour le règlement de leurs comptes de taxes, et par là, s'exempter des frais.

Avis à Mr. John Ryan. Mr. John Ryan devra aussi être notifié, par écrit, que le délai qui lui a été accordé, pour le paiement de ses comptes de taxes, expirera le premier de Décembre prochain.

Comités Permanents.

Jeu. le 29 Novembre 1894, à 7 1/2 heures du soir.

Présents: Son Honneur le Maire et Messieurs les Echevins Jos. Bellefeuille, P. Bournival, A. P. Bessé, G. Lymburner, P. Lymburner, D. Ricard et J. Savard.

Demande de J. M. Desilets, Exc., Magistrat de District, est entendue; il demande que remise de ses arriérés de taxes lui soit faite, et qu'une exemption de taxes lui soit accordée, pour l'avenir, comme rémunération de ses services, à la Cour de Police.

Les Comités considèrent qu'ils ne peuvent accéder à sa demande.

Les

Demande des
Dames Charitables.

Les Dames Charitables demandent l'usage de la Grande Salle de l'Hôtel de Ville, pour y tenir un bazar, en faveur de l'Hôpital de cette cité, en Janvier prochain.

Accordée.

Demande de
Mr. Pierre Biron.

Mr. Pierre Biron, menuisier, demande qu'une part de l'ouvrage de la Corporation lui soit accordée.

Le Surintendant pourra l'employer, s'il a besoin de ses services.

Demande de
Mr. Théodore Grenier.

Mr. Théodore Grenier demande que le montant de cinq piastres, qui lui a été chargé, pour pâturage d'une seconde vache, dans la commune, pour la saison d'été mil huit cent quatre-vingt-neuf, soit déduit de son compte, vu que ses deux vaches n'ont pas été conduites au pâturage de la commune, les mêmes jours.

Cette demande est rejetée.

Requête de
Mr. Augustin Sauvageau.

Requête de Mr. Augustin Sauvageau, demandant du délai, pour le paiement de son compte de taxes.

Il devra payer cinq piastres par mois, et le premier paiement devra être fait d'hui au quinze de Décembre prochain.

Lettre de
Mr. W. G. Pentland.

Lettre de Mr. W. G. Pentland, demandant l'usage de l'eau de l'Aqueduc, ainsi que des boyaux nécessaires pour un patinoir.

L'eau, pour ce patinoir, sera fournie pour la somme de trente piastres, pendant la présente saison d'hiver, et les boyaux à raison de cinquante centins, par longueur, chaque fois que leur usage sera requis.

Requête de
Mr. L. Simard.

Requête de Mr. Louis Simard, Constable à la gare du C.P.R., demandant que des pantalons d'hiver et des feutres lui soient fournis.

Refusée.

Lettre.

Lettre de Mr. Ls. Simard.

Lettre de Mr. Louis Simard, Constable à la Gare du C. P. R., informant ces Comités qu'il a opéré l'arrestation de Mr. Joseph Bédard, cocher, et demandant qu'il ne lui soit plus permis d'exercer l'occupation de cocher de place.

Ces Comités sont informés, à l'instant, par deux Echevins, que le dit Bédard est parti pour les Etats-Unis.

Lettre du Rév. H. B. Stuart.

Lettre du Rév. H. B. Stuart, Ministre de l'Eglise Anglicane et des Syndics de cette Eglise, demandant remise d'un certain montant qu'ils croient avoir été chargé par erreur sur une propriété adjoignant le presbytère de la dite Eglise.

Le secrétaire-Trésorier donne des informations à ce sujet.

Procédés judiciaires contre les Héritiers Bunn.

Ces Comités décident d'autoriser l'Avocat de la Corporation à prendre des procédés judiciaires, immédiatement, contre les Héritiers de feu Thomas Bunn, pour le recouvrement du montant de la réclamation de la Corporation contre eux.

Procédés judiciaires contre la Royal Electric Co.

L'Avocat de la Corporation est aussi autorisé à procéder judiciairement contre la "Royal Electric Company", en recouvrement de la réclamation de la Corporation de cette Cité contre la dite Compagnie.

Soumissions pour sleigh. — Répt. du Sec.

Deux soumissions, pour la confection d'un sleigh, devant servir au transport de la bouilloire en usage pour dégeler les bornes-fontaines, sont ouvertes et sont comme suit, savoir:

- Edmond Bellefeuille, \$15. ⁰⁰/₁₀₀
- Moïse Livernoche, 20. ⁰⁰/₁₀₀

La soumission de Mr. Edmond Bellefeuille est acceptée.

Comités Permanents.

Jeudi, le 6 décembre 1894, à 4 1/2 heures du soir.
 Présents: son Honneur le Maire et Messieurs les Echevins
 A. Bournival, W. P. Bressé, C. Lymburner, J. Lymburner,
 D. Ricard, J. Savard et Ant. St. Pierre.

Requête de Mr. J. B. Godin. Requête de Mr. J. B. Godin, demandant une réduction sur ses comptes de taxes.

Rejetée.
 Lettre du Révd. Mr. H. C. Stuart et autres, demandant la remise de certaines taxes municipales, qu'ils croient avoir été payées par erreur, pour une propriété de l'Eglise Anglicane.

Cette question est longuement discutée de part et d'autre, et la décision est ajournée à Vendredi soir, le sept de Décembre courant.

Capitaine Chas. Bourgeois, concernant les lignes de traverses. L'Avocat F. S. Pourigny est entendu, concernant l'affaire des lignes de bateaux traversiers, entre cette cité et la rive sud du Fleuve St. Laurent. Il demande que les procédés judiciaires de la Corporation contre le Capitaine Chas. Bourgeois soient discontinués, et informe ces Comités que le dit Capitaine Bourgeois offre de tenir la ligne de traverse entre la Cité des Trois Rivières et St. Angèle de Laval, et la ligne de traverse entre la dite cité et St. Grégoire, comme cela a été fait par lui, les années passées, en payant à la Corporation des Trois Rivières, la somme de vingt-cinq piastres par année, comme prix d'une licence, pour chacune de ces deux lignes.

Cette question est ajournée à Vendredi soir, le sept du courant.

Requête de Mr. Sévère Germain. Requête de Mr. Sévère Germain, demandant que sa licence d'écurie de louage qui a été annulée lui soit continuée.
 Rejetée.

Comités Permanents.

Vendredi, le 7 Décembre 1894, à 7 1/2 heures du soir.

Présents: Son Honneur le Maire et Messieurs les Echevins
 Jos. Bellefeuille, P. Bournival, A. P. Bessé, G. Lymburner,
 P. Lymburner, D. Ricard, J. Savard et Ont. S^r Pierre.

Taxes sur proprié-
 té de l'Eglise Angli-
 cane.

Mr. P. O. Verette, un des Evalueurs de la Cité
 des Trois-Rivières, étant interrogé, concernant l'évalua-
 tion de la propriété de l'Eglise Anglicane, actuellement
 occupée par Mr. Arthur Ritchie, comme locataire, et de
 laquelle il est question, dans la lettre du Révd^l Mr. G. C.
 Stuart et des Marguilliers de la dite Eglise, demandant la re-
 mise de certaines taxes municipales, qu'ils croient avoir été payées
 par erreur, pour la dite propriété, dit que, d'après lui, cette
 propriété vaut de deux mille piastres à deux mille trois cents
 piastres.

Ces Comités, après avoir entendu l'opinion du dit
 Evalueur, ainsi que les arguments émis par Mr. William Ritchie,
 l'un des susdits Marguilliers, à l'appui de la demande en faveur
 de l'Eglise Anglicane, et avoir examiné les Rôles d'Evalua-
 tion, décident qu'aucune remise ne doit être faite par
 la Corporation de cette Cité, et autorisent le Secrétaire-
 Trésorier du Conseil-de-Ville, à donner au Révd^l Mr.
 G. C. Stuart et aux Marguilliers de son Eglise, les in-
 formations nécessaires à ce sujet.

Bateaux-travers-
 siers.

Mr. J. Ernest Houde, de la Compagnie "Houde & Co",
 est entendu, au sujet des lignes de traverses, entre cette Cité et la rive
 sud du Fleuve St^l Laurent; ce Monsieur consent à ce que le Conseil
 accorde au Capitaine Charles Bourgeois, une licence pour tenir une
 traverse, d'hui, au 1^{er} Mai prochain (1895), mais, à cette date, il se
 réserve de reprendre les droits de son contrat.

Comités Permanents.

Jeu*di*, le 13 Décembre, à 7^h heures du soir.
 Présents: Son Honneur le Maire et Messieurs les Echevins
 Alex. Baptist, Jas. Bellefeuille, P. Bournival, A. P. Bessé,
 H. Dussault, L. Lymburner, S. Lymburner, D. Ricard,
 J. Savard et Ant. St. Pierre.

Capitaine Chas. Le Capitaine Charles Bourgeois, accompagné de
 Bourgeois, son fils Charles, et de Mr. l'Avocat F. S. Tourigny,
 se présente devant les Comités Permanents, et est entendu
 concernant l'affaire des lignes de traverses, entre cette
 cité et la rive Sud du Fleuve St. Laurent.

Les Messieurs Bourgeois acceptent une licence
 gratuite de traverser, d'hui au premier de Mai pro-
 chain (1895), avec garantie de n'être pas inquiétés jus-
 qu'à cette date.

La Corporation décide de discontinuer les pro-
 cédures, pourvu que les Messieurs Bourgeois paient
 les frais déjà encourus.

Délai à
 Mr. J. Edouard Godin. Lettre de Mr. J. Edouard Godin, offrant de payer
 dix piastres par mois, si la Corporation lui accorde
 du délai pour régler son compte de taxes.
 Acceptée.

Délai à
 Mr. Jas. B. Luckerhoff. Mr. James B. Luckerhoff est ensuite entendu et de-
 mande du délai pour le paiement de ses taxes.
 Ces Comités décident que ce Monsieur devra
 payer vingt piastres par mois, à partir du premier d'Avril
 prochain (1895) jusqu'à extinction de sa susdite dette.

Comités Permanents.

Lundi, le 17 Décembre 1894, à 9 heures du soir.

Présents: Son Honneur le Maire et Messieurs les Echevins
 Alex. Baptist, Jos. Bellefeuille, J. Bournival, O. P. Bressé,
 H. Dussault, L. Girard, W. Lymburner, J. Lymburner, D. Ricard et
 J. Savard.

Balance du
 Marché-aux-Denrées.

Ordre est donné à Mr. David Aubry et à Mr.
 Adolphe Landry, de descendre, l'un ou l'autre, suivant celui
 qui sera disponible, à cinq heures du matin, le samedi,
 au Marché-aux-Denrées, pour peser les effets.

Eclairage du
 patinoir St. Law-
 rence Skating Club.

Le Secrétaire-Trésorier informe ces Comités, qu'une de-
 mande lui a été faite, pour l'éclairage du patinoir du
 "St. Lawrence Skating Club", au moyen de douze lampes
 électriques incandescentes de la capacité de seize chandelles
 chacune.

Il est décidé que le sursdit éclairage sera fourni,
 pendant l'espace de trois mois, à raison de treize piastres
 et vingt-cinq centins.

Comités Permanents.

Jeudi, 20 Décembre 1894, à 9 heures du soir.

Présents: Son Honneur le Maire et Messieurs les Echevins
 Jos. Bellefeuille, J. Bournival, O. P. Bressé, H. Dussault,
 W. Lymburner, J. Lymburner, D. Ricard et J. Savard.

Taxes sur pro-
 priété de l'Eglise
 Anglicane.

Ces Comités décident qu'un rapport soit préparé,
 pour la prochaine assemblée du Conseil, rejetant
 les conclusions de la requête présentée à la séance
 du dit Conseil, le trois Décembre courant, par le Rév.
 H. C. Stuart et autres, demandant le remboursement, en faveur
 de l'Eglise Anglicane, de certaines taxes municipales qu'ils
 croient

croient avoir été payées par erreur.

Combustible sub-
fert par Mr. J. B.
Gagnon.

Le Secrétaire-Trésorier informe les Comités Permanents que, Mr. J. O. Gagnon est prêt à fournir, au prix de son dernier contrat, pour les besoins de l'Acqueduc et de l'Éclairage, une couple de cents tonnes de charbon. Les Comités, après avoir consulté le Surintendant de l'Acqueduc, à ce sujet, sont d'opinion que la Corporation n'a pas besoin de charbon, pour le présent.

Comités Permanents.

Vendredi, le 28 Décembre 1894, à 7 1/2 heures du soir.

Présents: Son Honneur le Maire et Messieurs les Echevins Jos. Bellefeuille, P. Bournival, O. P. Brossé, H. Dussault, L. Girard, J. B. L. Hould, C. Lyburner, P. Lyburner, D. Ricard et J. Savard.

Nomination des
Clercs des Marchés.

Requêtes de Messieurs Philippe Bellefeuille, Alfred O. Belisle, Ars. Edouard Pleau, Charles Vadebonkeur, Pierre Pâquin, Adolphe Lamothe et Isaïe Gauthier, demandant la charge de Clerc du Marché aux-Denrées.

M. Ars. Désaulniers est transféré de la charge de Clerc du Marché-au-Foin à celle de Clerc du Marché aux-Denrées, avec un salaire de deux cent quarante piastres par année, et Mr. Philippe Bellefeuille est nommé Clerc du Marché-au-Foin, avec un salaire de deux cents piastres par année.

Délai à
Mr. John Ryan.

Les Comités décident de ne pas faire exécuter de saisie contre Mr. John Ryan avant le trente-et-un de Décembre courant, ou que Mr. S. A. Lacroix qui a acheté une des propriétés, doit donner, ce jour-là, un à compte de quatre cents piastres sur le compte de taxes du dit Mr. Ryan.

O. Dre

Maladies conta-
gieuses.

Ordre est donné au Chef de Police, de constater s'il existe des cas de maladies contagieuses, en cette Cité, et de faire rapport au Secrétaire-Trésorier du résultat de ses perquisitions.

Poursuite de
D^{me} P^{oe} Noël
Richard.

Le Secrétaire-Trésorier donne communication d'une poursuite de Dame Sophie Hayward, veuve de feu Noël Richard, contre la Corporation des Trois-Rivières, au montant de cent cinquante piastres, pour dommages causés par un accident qui lui est arrivé, sur la propriété de l'Église Cathédrale, dans le mois de Novembre dernier.

L'Avocat de la Corporation est autorisé de se rendre auprès du Rév^d Messire L. S. Rheault, Procureur de l'Evêché, pour l'informer de la chose, et lui dire que, si la Corporation est obligée de subir un procès, à ce sujet, elle appellera l'Evêché en garantie.

Bâtisse des Char-
retiers.

Ordre est donné à l'Inspecteur de Ville, de faire lambriser avec de la planche, l'intérieur de la bâtisse des charretiers, à la Gare du C. P. R., et de faire mettre du bran de scie entre les deux lambris.

Comités Permanents.

Lundi, le 31 Décembre 1894, à 7¹/₂ heures du soir.

Présents: Son Honneur le Maire et Messieurs les Echevins Jos. Bellefeuille, P. Bournival, A. P. Bessé, H. Dussault, W. Lymburner, J. Lymburner et J. Savard.

Abattoirs.

M. P. E. Normand est entendu, concernant le projet de M. Joseph P. Wissoal, de New-York, pour l'établissement d'abattoirs et de Stock-Yards, dans la Commune de cette Cité.

Comités Permanents.

Jeudi, le 3 Janvier 1895, à 7½ heures du soir.

Présents: Son Honneur le Maire et Messieurs les Echevins Jos. Bellefeuille, P. Bournival, H. Dussault, J. B. L. Gould, W. Lyburner, P. Lyburner et D. Ricard.

Réparations à la fournaise de l'Hotel-de-Ville.

Les Comités décident que Mr. George Morrissette commence, demain, le 4 du courant, avec son aide, la réparation des tuyaux de la fournaise, dans la Grande Salle de l'Hotel-de-Ville, qui ont subi un accident par la gelée, le trente-et-un Décembre dernier, et cela, à raison de cinq piastres par jour. Mr. Adolphe Landry, Poursuivants de l'Acqueduc devra leur aider pour ces réparations.

Traverses d'hiver sur le Fleuve St. Laurent.

Le Surintendant des Chemins devra préparer, d'hui à samedi, le cinq du courant, une spécification pour l'entretien des traverses d'hiver, sur le Fleuve St. Laurent, afin que des soumissions puissent être demandées.

Le Surintendant des Chemins fera pointer la montée située à l'extrémité est du quai de la Compagnie du Richelieu & Ontario, en cette Cité.

Comités Permanents.

Lundi, le 4 Janvier 1895, à 7½ heures du soir.

Présents: Son Honneur le Maire et Messieurs les Echevins Alex. Baptist, Jos. Bellefeuille, P. Bournival, O. P. Bessé, H. Dussault, W. Lyburner, P. Lyburner et D. Ricard.

Ordre au Surintendant de l'Acqueduc.

Ordre est donné au Surintendant de l'Acqueduc, de n'employer, à l'avenir, que deux hommes à dégeler les bones-fontaines, avec la bouilloire employée à cet usage.

Les

Licence d'encan-
teur à P. Dusab-
blon.

Ces Comités décident d'accorder à Mr. Prosper Dusablou la permission de vendre, à l'encan, le fonds de marchandises de Messrs. Pierre Sérutti & Co., lequel a été endommagé, lors d'un incendie qui a eu lieu, dernièrement, à leur magasin, et ce, pourvu que la somme de cinq piastres soit payée par le dit Dusablou, pour cette vente.

Rapport du
Gardien de l'Hô-
tel-des-Ville.

Lu un rapport de Mr. Océane Duval, Messager, du Conseil et Gardien de l'Hôtel-de-Ville, concernant un accident survenu à un certain nombre de tuyaux de la fournaise, dans la Grande Salle de la dite bâtisse, le trente-et-un Décembre dernier (1894); lequel accident a été occasionné par le froid.

Comité des Chemins.

Mardi, le 8 Janvier 1895, à 4 heures P.M.

Présents: Monsieur le Président A. P. Bessé et Messieurs les Echevins P. Bournival, H. Dussault et P. Lyburner.

Traverses d'hiver

Deux soumissions, pour l'ouverture, le balisage, l'entretien et la réparation d'un chemin de traverse, pendant la saison d'hiver 1894-95, sur le Fleuve St. Laurent, entre la Cité des Trois-Rivières et la Pointe St. Grégoire, sont ouvertes et sont comme suit, savoir:

Mr. Thomas Chevalier, \$35.00

Mr. John Cormier, 30.00

La soumission de Mr. Thomas Chevalier est acceptée.

Une autre soumission, déposée par Mr. Péléphore Panneton, pour un chemin de traverse, sur le Fleuve St. Laurent, pour la saison d'hiver 1894-95, entre la dite Cité et St. Angèle de Laval, au montant de \$25.00 est ouverte, mais où que la glace, à cet endroit, s'est brisée, depuis la demande de soumissions, cette traverse n'est pas donnée à l'entreprise.

Comité de l'Acqueduc.

Mardi, le 15 Janvier 1895, à 4 heures P. M.
 Présents: Mr. le Président Antoine St. Pierre et Mes-
 sieurs les Echevins P. Bournival et P. Lymburner.

Les soumissions suivantes, pour fournir six livres de
 livres du Département de l'Acqueduc, sont ouvertes et sont comme
 suit, savoir:

Mr. P. V. Ayotte,	\$35.-
Mr. P. R. Dupont,	38.-
Mr. E. S. de Carufel,	40.-
Mr. P. X. Duval,	42.-

La soumission de Mr. P. V. Ayotte est acceptée.

Comités Permanents.

Jeu-di, le 24 Janvier 1895, à 7 1/2 heures du soir.
 Présents: Son Honneur le Maire et Messieurs les Echevins
 P. Bournival, P. X. Décoteau, L. E. Despreux, H. Dussault,
 J. B. L. Gould, Alex. Houlston, C. Lymburner, P. Lymbur-
 ner, D. Ricard, J. Savard et Ant. St. Pierre.

Reclamation de M^{me} J. Arthur Dupont. Lettre de R. S. Cooke, Ecr., Avocat, reclamant, au
 nom de D^{me} J. Arthur Dupont, la somme de mille
 piastres, pour dommages causés à ses meubles, par un
 incendie qui a eu lieu, le vingt-neuf Décembre dernier.

Lr. D. Pâquin, Ecr., Avocat de la Corporation est
 entendu, sur ce sujet, et est d'opinion que la Corpo-
 ration n'est pas responsable de ces dommages.

Reclamation de M. M. Thos. Baron et Arthur René. Lettre de Wilfrid Camirand, Ecr., Avocat, reclamant des
 dommages pour Messieurs Thomas Baron et Arthur
 René

René, charretiers, de Nicolet, pour insultes qu'ils disent avoir subies de la part du Constable Louis Simard.

Cette question est soumise à l'Orocat de la Corporation, qui devra faire rapport, pour la prochaine séance.

Ordre au Chef de Police.

Ordre est donné au Chef de Police d'être présent, à l'assemblée des Comités Permanents, Jeudi, le trente-et-un de Janvier courant, pour faire rapport sur l'état de la borne-fontaine, située au coin des rues Hôte-Dame et Du Platon, lors de l'incendie qui a eu lieu chez Madame J. Arthur Dapont, le vingt-neuf Décembre dernier.

Loyer du magasin de Mr. Philippe Rheault.

M. Philippe Rheault est entendu, et demande une réduction sur le montant du loyer du magasin qu'il occupe, dans le soubassement du Marché-aux-Denrées.

Il est décidé que, si le dit Mr. Rheault remet la clef de ce magasin, le premier de Février prochain (1895), il devra payer un loyer de douze piastres, par mois, jusqu'à cette date, ou, s'il préfère garder l'usage du dit magasin jusqu'au premier de Mai prochain (1895), il devra payer au Secrétaire-Trésorier de la Corporation, la somme de quarante-deux piastres.

Délai aux preneurs de lumière électrique.

Il est décidé, sur demande de Mr. l'Echevin Thomas Bournival, d'accorder quelques jours de délai aux preneurs de lumière électrique qui sont en retard, dans le paiement de leurs comptes de luminaire.

Comités Permanents.

Lundi, le 28 Janvier 1895, à 7 1/2 heures du soir.

Présents: Son Honneur le Maire et Messieurs les Echevins
A. Bournival, F. X. Décoteau, L. E. Dupresne, H. Dussault,
J. B. L. Gould, Alex. Houlston, C. Lymburner, P. Lymburner,
D. Ricard, J. Savard et Ont. St. Pierre.

Opinion légale
de L. D. Paquin, Esq.,
Avocat, concernant
M. M. P. Baron et
A. René, de Nicolet.

M. L. D. Paquin, Avocat de la Corporation de cette
Cité, étant appelé à émettre son opinion légale, con-
cernant la question des réclamations de Messieurs
Thomas Baron et Arthur René, charretiers, de Nicolet,
qui lui a été référée, à la dernière séance des Comités
Permanents, dit qu'il ne croit pas que ces Messieurs
aient droit de réclamer des dommages de la Corporation
des Trois-Rivières, lors même qu'ils auraient été engagés,
à l'avance, pour venir chercher des élèves du Séminaire
de Nicolet, à la Gare du C. P. R., ici.

Entretien du che-
min Mont Carmel.

Information étant donnée par le Gardien des Ponts
St. Maurice, que leurs revenus ont diminué, à cause
du mauvais état dans lequel se trouve une certaine
partie de chemin, depuis le chemin de St. Maurice
en allant à Mont Carmel, la somme de quinze
piastres est allouée pour faire entretenir cette dite
partie de chemin, et le Gardien des Ponts St. Maurice
est autorisé à faire faire cet ouvrage, pourvu que le coût
n'en dépasse pas le montant ci-haut mentionné.

Comités Permanents.

Mardi, le 29 Janvier 1895, à 7 1/2 heures du soir.

Présents: Son Honneur le Maire et Messieurs les Echevins
A. Bournival, F. X. Décoteau, L. E. Dupresne, H. Dussault,
J. B. L. Gould, C. Lymburner, P. Lymburner, D. Ricard et Ont. St. Pierre.

Les

Explications de
Mr. E. P. Bender
concernant les
abattoirs.

Les membres du Conseil de Ville dont les noms précèdent s'étant réunis dans la Salle du Conseil, sous la présidence de Son Honneur le Maire, pour une séance publique des Comités Permanents, Mr. E. P. Bender est appelé à prendre la parole, et donne certaines explications concernant l'établissement projeté d'abattoirs et d'un marché d'animaux, en cette Cité.

Comités Permanents.

Mercredi, le 30 Janvier 1895, à 7 1/2 heures du soir.
Présents: Son Honneur le Maire et Messieurs les Echevins
A. Bournival, P. X. Décoteau, L. E. Dufresne, J. B. L. Gould,
Alex. Houlston, C. Lyburner, P. Lyburner, D. Ricard, J. Savard
et Ant. St. Pierre.

Don des Dynamos
par l'Electricien.

Le Secrétaire-Trésorier est autorisé à transmettre à l'Electricien de la Cité, l'ordre de mettre les Dynamos du Département de l'Eclairage Electrique en opération, lui-même, tous les jours, et de rester à la Station Electrique, assez longtemps pour voir au bon fonctionnement des appareils du dit Département.

Mr. Geo. Rivard
nommé chauffeur.

Mr. George Rivard est ensuite nommé chauffeur des bouilloires de l'Acqueduc et de l'Eclairage, en remplacement de Mr. André Beaulieu qui a donné sa resignation, par écrit, à la séance du Conseil de Ville, le vingt-et-un de Janvier courant.

Appropriations
pour 1895.

Les Comités Permanents commencent alors leurs délibérations concernant les appropriations pour l'année courante, et après avoir passé un certain nombre d'items en revue, ajournent les dites délibérations à Jeudi, le trente-et-un du courant.

Comités Permanents.

Jeudi, le 31 Janvier 1895, à 7 1/2 heures du soir.
 Présents: Messieurs les Echevins P. Bournival, A. X. Décoteau, L. E. Dufresne, H. Dussault, J. B. L. Gould, Alf. Houlston, C. Lymburner, P. Lymburner, D. Ricard, J. Savard et Ant. St. Pierre.

En l'absence de son Honneur le Maire, Mr. l'Echevin P. Bournival est appelé à présider la séance des Comités Permanents.

Appropriations pour 1895.

Les délibérations sur les appropriations pour la présente année sont alors continuées et terminées.

Comités Permanents.

Lundi, le 4 Février 1895, à 9 1/2 heures du soir.
 Présents: Son Honneur le Maire et Messieurs les Echevins P. Bournival, A. X. Décoteau, L. E. Dufresne, H. Dussault, J. B. L. Gould, C. Lymburner, P. Lymburner, D. Ricard, J. Savard et Ant. St. Pierre.

Traverse d'hiver.

Il est décidé d'accorder la somme de vingt-cinq piastres à Mr. Téléphore Panneton, pour l'ouverture, le balisage, l'entretien et la réparation d'un chemin de traverse, pendant la saison d'hiver 1894-95, sur le Fleuve St. Laurent, depuis la rue Du Platon, en la Cité des Trois-Rivières, jusqu'à la terre ferme, près du quai de la Compagnie du Grand Tronc, en la Paroisse de St. Angèle de Laval.

Transport d'étal de Boucher.

Le transport du loyer de l'étal de Boucher de Mr. Isaac Décaulniers, portant le numéro vingt-deux, à Mr. Philippe Pleau fils de Johnny, est autorisé.

Comités Permanents.

Jeudi, le 7 Février 1895, à 7 1/2 heures du soir.

Présents: Son Honneur le Maire et Messieurs les Echevins
J. Bourival, B. J. Décoteau, H. Dussault, J. B. L. Gould,
Alex. Houliston, C. Lymburner, A. Lymburner et D. Ricard.Plainte de Mr.
Leopold Lord con-
tre Mr. Ls. Simard,
Constable du C.P.R.Mr. Louis Simard, Constable à la gare du C.P.R., en cette
cité, contre lequel, Mr. Leopold Lord, charretier a formulé
une plainte, est appelé et donne des explications qui sont trouvées
satisfaisantes, au sujet de la manière dont il a agit à l'égard de Mr. Lord.
Mr. Leopold Lord est ensuite entendu, et reçoit avis d'avoir
à se conformer aux règlements, tant de la Compagnie du Pacifi-
que Canadien, que de notre Corporation, lorsqu'il ira à la dite
gare, pour y chercher des passagers.Rapport de Mr.
John Ryan.Le secrétaire-Trésorier est autorisé de certifier Mr. John
Ryan, d'avoir à payer ses comptes, pour taxes et autres
charges, d'hui à Lundi, le onze du courant.Lettre de
Messrs. Beauchemin
& Coie, concernant
l'Aqueduc.Lue une lettre de Messrs. Beauchemin & Coie, de Sorel,
informant le secrétaire-Trésorier, de l'envoi de patrons qu'ils
ont promis de fournir au Département de l'Aqueduc, et de
plus, donnant les raisons qui, suivant eux, empêchent le régu-
lateur de la dernière pompe qu'ils ont vendue à la Corpora-
tion des Trois-Rivières de bien fonctionner.Le secrétaire-Trésorier est prié de s'informer des Ingénieurs
de l'Aqueduc, si la valve auxiliaire du dit régulateur
a été défectueuse, et si elle fonctionne, avant de continuer la
correspondance, à ce sujet, avec Messrs. Beauchemin & Coie.Mr. Norbert Pan-
neton nommé As-
sistant-Constable.Il est décidé d'engager Mr. Norbert Panneton, avec un salaire
de vingt-cinq piastres, par mois, pour le Département des Chemins,
avec ordre de coucher à la Station de Police, à tour de rôle avec
les deux autres charretiers de la Corporation, et de remplir les mêmes
devoirs qu'eux, pour la Police et le Feu.

Couverture pour les charretiers.

Autorisation est donnée, pour l'achat d'une couverture devant servir à l'homme qui conduit le Rouleau à neige.

Ordres à la Police.

Le Secrétaire-Trésorier est autorisé à écrire au Chef de Police, pour l'informer, qu'aucun membre du Corps de Police, ne devra, à l'avenir, en donnant des ordres concernant les chemins, ou toute autre chose pour laquelle une plainte aura été formulée, jamais mentionner le nom du plaignant. Et de plus, qu'il ne sera jamais permis au Corps de Police, de critiquer les actions d'aucun membre du Conseil de cette Cité, ou de ses Comités, comme Echevin, et cela, sous peine d'exclusion du dit Corps de Police.

Ordre à la Police.

Ordre est donné au Corps de Police d'ordonner que la neige, sur les trottoirs soit nivelée.

Comités Permanents.

Lundi, le 11 Février 1895. à 7 1/2 heures du soir.

Présents: Son Honneur le Maire et Messieurs les Echevins P. Bournival, F. N. Décoteau, L. E. Dufresne, H. Dussault, J. B. L. Gould, Alex. Houlston, G. Lyburner, P. Lyburner, D. Ricard et Ant. St Pierre.

Taxes de Mr. John Ryan.

Mr. John Ryan fils et Mr. E. A. Lacroix sont entendus, concernant le règlement des comptes de Mr. John Ryan père, pour taxes et autres charges. Le dit Mr. John Ryan promet de donner la somme de cent piastres, en à compte sur ce que doit son père, d'hui à Lundi, le dix-huit de Février courant, et trois ou quatre cents piastres, d'hui au quinze de Mars prochain, en sus de cet à compte. Cet offre est acceptée.

Comités Permanents.

Jeudi, le 14 Février 1895, à 7 1/2 heures du soir.

Présents: Messieurs les Echevins J. Bournival, F. X. Décoteau, L. E. Duprene, H. Dussault, P. Lymburner, D. Ricard, J. Savard et Ant. St. Pierre. — Mr. l'Echevin Bournival est appelé à présider.

Ordres au Sur-
intendant et aux
Employés de l'A-
queduc.

Le Secrétaire-Trésorier est autorisé d'informer, par écrit, Mr. O. G. Hamel, Surintendant de l'Aqueduc, qu'à l'avenir, il ne devra faire qu'une seule visite, par semaine, aux bâties de l'Aqueduc, à moins que sa présence n'y soit requise, dans un cas urgent, par les Officiers ou Employés du dit Aqueduc, ce dont ils devront l'avertir par téléphone ou par message. Quant à l'achat des articles nécessaires au bon fonctionnement des machineries qui leur sont confiées, et en général, pour ce qui concerne leur Département, les dits Officiers ou Employés devront s'adresser, comme par le passé, au dit Surintendant. Communication, par écrit, de la présente décision devra aussi être donnée au 1^{er} Ingénieur de l'Aqueduc. Cette décision est prise, afin que le dit Surintendant puisse donner tout le temps possible aux travaux qu'il doit surveiller comme Inspecteur-de-Ville.

Permission au
Sergent de Police
André Bourteau.

Permission est ensuite accordée à Mr. André Bourteau, Sergent de Police, de s'absenter, pendant quelques jours, pour visiter les lacs que possède Mr. Henry Hart, sur la rivière St. Maurice, à la condition que la Corporation ne paiera pas de salaire au dit Mr. Bourteau, pour le temps de son absence.

Comité de l'Acqueduc et de l'Éclairage.

Mardi, le 19 Février 1895, à 2 heures de l'après-midi.

Présents: Mr. le Président Antoine St. Pierre et Messieurs les Echevins P. Bournival, H. Dussault et P. Lymburner.

Réparation de la fondation du gros engin de la lumière électrique.

Ce Comité étant informé que, la fondation du gros engin de la lumière électrique est en très-mauvais état, il est décidé que les travaux de réparation soient commencés, immédiatement, et qu'ils soient continués, jour et nuit, jusqu'à ce qu'ils soient complétés.

Comités Permanents.

Jeudi, le 21 Février 1895, à 7 1/2 heures du soir.

Présents: Messieurs les Echevins P. Bournival, P. V. Décosteau, L. E. Dupresne, H. Dussault, C. Lymburner, P. Lymburner, J. Savard et Ant. St. Pierre.

Taux de l'Eau de la St. Maurice Pool and Axe Works Co."

Messieurs W. L. Denoncourt, O. J. Pothier et R. W. Williams sont entendus, et demandent qu'une réduction des Taux de l'Eau soit accordée, en faveur de la manufacture de haches de la compagnie connue sous le nom de "The St. Maurice Pool and Axe Works Company."

Cette demande est référée au Comité de l'Acqueduc, qui devra s'en occuper prochainement.

Requête de Mr. Geo. Rivard.

Requête de Mr. George Rivard, chauffeur des bouilloires de l'Acqueduc et de l'Éclairage, demandant une augmentation de salaire.

Rejetée.

Comités Permanents.

Mardi, le 26 Février 1895, à 8 1/2 heures du soir.

Présents: Son Honneur le Maire et Messieurs les Echevins
P. Bournival, F. X. Décoteau, L. E. Dupresne, H. Dussault,
J. B. L. Gould, Alex. Gouliston, G. Lymburner, P. Lymburner,
D. Ricard, J. Savard et Ant. St. Pierre.

Pauvres de l'Eau des
Héris On. Mongrain

Sur proposition de M^r. l'Echevin J. Savard, il est dé-
cidé de faire la réduction du montant dû par les Héris-
niers Onézime Mongrain, pour arrérages des Eau de l'Éque-
duc.

Quai du Mou-
lin-à-Vent.

Il est ensuite décidé d'acheter six toises de pierre
pour le quai du Moulin-à-Vent, à raison de six piastres
la toise.

Compte de P. A.
Boudreault, Ex.
Avocat:

Le secrétaire-Trésorier est prié de se faire fournir le
mémoire de frais de M^r. l'Avocat P. A. Boudreault.

Comités Permanents.

Jeudi, le 7 Mars 1895, à 8 1/2 heures du soir.

Présents: Son Honneur le Maire et Messieurs les Echevins
P. Bournival, F. X. Décoteau, L. E. Dupresne, J. B. L. Gould,
Alex. Gouliston, G. Lymburner, P. Lymburner, J. Savard et
Ant. St. Pierre.

Requête de
Mr. Olivier Verrette

Requête de Mr. Olivier Verrette, réclamant des dom-
mages, pour un accident causé à son harnais et à sa voiture,
par le mauvais état des chemins.

Il est décidé de lui allouer la somme de dix-huit
piastres pour ces dommages, et un rapport devra être fait par
le Comité des Chemins, recommandant le paiement de cette somme,
à la prochaine séance du Conseil.

Requête

Requête de Mr. Art. Laperrière la taxe de charpentier soit déduite de son compte, ou qu'il n'exerce plus cette occupation.

A plus tard, pour information.

Requête de Mr. Alex. Baptist et autres manufacturiers, demandant que leurs engins, bouilloires et machineries ne soient pas considérés comme immeubles.

Les manufacturiers sont entendus, donnant des explications à l'appui de leur requête.

Puis, après avoir délibéré sur ce sujet, les Comités Permanents diffèrent, à plus tard, la prise d'une décision à cet égard.

Affidavit de Mr. C. D. Hébert. Mr. l'Échevin C. Lyburner produit un affidavit de Mr. C. D. Hébert, afin de faire déduire de son compte la taxe comme locataire sur la rue Des Champs. Cette demande est rejetée.

Salaires du Sergent de Police André Bourteau. Sur proposition de Mr. l'Échevin L. C. Dufresne, secondé par Mr. l'Échevin J. Savard, il est décidé de rappeler la décision qui a été prise, à la séance des Comités Permanents, le quatorze de Février dernier, ordonnant le non-paiement du salaire de Mr. le Sergent de Police André Bourteau, durant un congé obtenu pour visiter les lacs de Mr. Henry Hart, sur la rivière St. Maurice.

Comités Permanents.

Mardi, le 12 Mars 1895, à 7½ heures du soir.

Présents: Messieurs les Échevins P. Bournival, F. X. Décoteau, L. C. Dufresne, G. Dussault, J. B. L. Gould, Alex. Houliston, C. Lyburner, P. Lyburner, D. Ricard, J. Savard et Ant. St. Pierre.

En l'absence de Son Honneur le Maire et de Monsieur

Monsieur le Proc. Maire, Mr. l'Échevin P. Bournival est appelé à présider l'assemblée des Comités Permanents.

Licence d'Écurie de Louage de Mr. Thomas Chevalier annulée.
 Lue une plainte de Mr. Ls. Simard, Constable, à la base du b. P. R., contre Mr. Thomas Chevalier, Charretier, pour infraction aux règlements du Conseil.
 Le Secrétaire-Trésorier est autorisé de notifier le dit Mr. Chevalier que, sa licence d'écurie de louage est annulée.

Licences d'Écuries de Louage de Messrs. Wm. Vézina et Art. Lemieux annulées.
 Lue une plainte du Chef de Police, contre Messieurs William Vézina et Arthur Lemieux, charretiers, pour infractions aux règlements du Conseil.
 Le Secrétaire-Trésorier est autorisé de notifier les dits Messrs. Wm. Vézina et Art. Lemieux que, leurs licences d'écuries de louage sont annulées.

Costume de Mr. Ls. Simard, Constable.
 Mr. Ls. Simard, Constable, à la base du b. P. R., est ensuite entendu. Il demande que la moitié du coût de son costume soit payée par la Corporation, vu qu'il espère que l'autre moitié sera fournie par la Cie du Pacifique Canadien.

Ordres à la Police, concernant les rassemblements aux coins des rues et les conducteurs de chevaux.
 Ordre est donné à la Police, d'empêcher les rassemblements de gens, aux coins des rues, tous les jours, et spécialement, près des Églises, les Dimanches, afin que la circulation des Citoyens ne soit entravée. De plus, d'empêcher toutes personnes conduisant des chevaux, de les mener trop vite, dans les rues de cette Cité.

Bureau d'Enregistrement.
 Le Secrétaire-Trésorier donne lecture de l'opinion de l'Écuyer de la Corporation, concernant l'établissement et l'entretien du Bureau d'Enregistrement, en cette Cité.

Comités Permanents.

Jeudi, le 14 Mars 1895, à 7 1/2 heures du soir.

Présents: Son Honneur le Maire et Messieurs les Echevins
A. Bourival, A. V. Décoteau, L. E. Dupresne, H. Aussault,
J. B. L. Hould, Alex. Houliston, L. Lymburner, P. Lymburner,
D. Ricard, J. Savard et Ant. St. Pierre.Requête de
Mr. L. Brunelle et al.Requête de Mr. Louis Brunelle et autres, demandant
que certaines réparations soient faites à la Grande
Salle de l'Hôtel de Ville.

A plus tard.

Requête de
Mr. O. Blanchet.Requête de Mr. Ouzime Blanchet, demandant que
l'évaluation d'une de ses propriétés, située sur la rue
St. Philippe, soit diminuée.

Référé au Comité des Finances et aux Evalueurs.

Requête de
Mr. Sévère Germain.Requête de Mr. Sévère Germain, dont la licence d'écurie
de louage a été annulée, l'an dernier, demandant qu'une
licence pour exercer cette occupation lui soit accordée
de nouveau.Des informations, à son sujet, devront être prises du
Corps de Police.Requête de
Mr. J. A. Gagnon.Requête de Mr. J. A. Gagnon, demandant des privilèges
pour établir des abattoirs, en cette cité.

A Lundi, le dix-huit du courant.

Reclamation de
dommages de Mr.
Oliva Guilbert.Lettre de N. L. Duplessis, C. C., Avocat, réclamant,
au nom de Mr. Oliva Guilbert, la somme de cinq piast-
res, pour dommages causés à son harnais et à sa voi-
ture, par le mauvais état du Chemin des Forges, sur le
côté au St. Louis.Faire venir Mr. Ouzime Pronovost, contracteur
pour cette partie de chemin, lundi prochain, afin d'avoir
des explications de sa part, à ce sujet.

Messieurs

Applications de Messieurs William Vézina, Arthur Lemieux et Thomas M. M. Wm. Vézina, Chevalier, dont les licences d'Écuries de Louage ont été annulées, à la séance du douze du courant, tenue par les Comités Permanents, sont entendus, demandant que leurs licences soient continuées.

À plus tard.

Vente projetée du plant électrique. L'opportunité de vendre le plant de la Lumière Électrique est alors discutée, et cette question est référée à un Comité composé de Son Honneur le Maire et de Messieurs les Échevins P. Bournival, Alex. Houlston, J. Lymburner et Ant. St. Pierre, qui, après mûr examen, devra faire rapport au Conseil du mode d'action qu'il croira devoir être adopté, à ce sujet.

Comités Permanents.

Vendredi, le 15 Mars 1895, à 7 $\frac{1}{2}$ heures, du soir.
Présents: Son Honneur le Maire et Messieurs les Échevins P. Bournival, J. H. Décoteau, L. C. Dupresne, H. Dussault, Alex. Houlston, J. Lymburner, D. Ricard, J. Savard et Ant. St. Pierre.

Plainte contre Mr. S. Chevalier. Mr. L. Simard, Constable, à la gare du C. P. R., en cette Cité, est entendu, et produit plusieurs témoins à l'appui de la plainte qu'il a portée contre Mr. Thomas Chevalier, pour infractions aux Règlements.

Plainte contre Mr. Sévère Germain. La requête de Mr. Sévère Germain, pour obtention d'une nouvelle licence d'écurie de louage, étant de nouveau prise en considération, le Chef de Police est appelé à faire rapport verbal, à ce sujet; il dit qu'il considère que le dit Germain ne mérite pas d'avoir une licence d'écurie de louage.

Mr.

Reclamation de
Mr. Oliva Guilbert. Mr. Onézime Pronovost, contracteur de chemins.
d'hiver, est ensuite appelé, concernant la réclamation
de Mr. Oliva Guilbert, pour accident causé par le
mauvais état du Chemin des Forges, sur le Côteau
St. Louis.

Mr. Onézime Pronovost reçoit instruction de pren-
dre arrangement, à ce sujet, avec Mr. W. L. Duplessis,
Avocat dudit réclamant.

Bateau-traver-
siers. Mr. J. Ernest Houde est entendu, concernant
les lignes de bateau-traversiers entre cette Cité
et la rive sud du Fleuve St. Laurent.

Mr. Houde devra, d'hui au vingt-huit du
courant, informer le Conseil de cette Cité, s'il est en
lieu de tenir les dites lignes de traverses.

Bateau-traver-
siers. Le Capitaine Charles Bourgeois et son fils Charles
sont ensuite priés de dire au Secrétaire-Trésorier du
Conseil, à quelles conditions ils seraient disposés de
tenir les lignes de traverses entre cette Cité et la
rive sud du Fleuve St. Laurent. Une réponse, à
ce sujet, devra être fournie par eux, d'hui au vingt-
huit de Mars courant.

Comités Permanents.

Lundi, le 18 Mars 1895, à 8 1/2 heures du soir.

Présents: Son Honneur le Maire et Messieurs les Echevins
A. Bournival, A. V. Décoteau, L. E. Dufresne, H. Dussault,
J. B. L. Gould, Alf. Houliston, G. Lymburner, P. Lymburner,
D. Ricard, J. Savard et Ant. St. Pierre.

Costume de
Mr. Ls. Simard,
Constable. La demande faite par Mr. Ls. Simard, Constable,
à la gare du C. P. R., à la séance des Comités Permanents,
tenue

tenue le douze de Mars courant, est prise en considération de nouveau, et il est décidé que, la moitié du coût du costume du dit Constable sera payée par la Corporation de cette Cité, pourvu que l'autre moitié soit payée par la Compagnie du Chemin de Fer Pacifique Canadien.

Comités Permanents.

Jeu-di, le 21 Mars 1895, à 7 1/2 heures du soir.

Présents: Son Honneur le Maire et Messieurs les Echevins
L. E. Dupresne, W. Dussault, J. B. L. Gould, Oly. Bouliston,
G. Lymburner, J. Lymburner, D. Ricard, J. Savard et
Ant. St. Pierre.

Requête de
Mr. Walter Roy.

Requête de Mr. Walter Roy, demandant une réduction de taxes.

Rejetée.

Requête de
Mr. On. Blanchette

Requête de Mr. Onézime Blanchette, concernant l'évaluation d'une de ses propriétés, située sur la rue St. Philippe, laquelle requête a déjà été soumise aux Comités Permanents, le quatorze du courant.

Les Evalueurs et leur Clerc devront être présents à la séance des dits Comités, lundi prochain, pour donner les informations nécessaires.

Licences d'Écuries
de Louage de Messrs.
W^m Vézina et Art.
Lemieux continuées

Il est ensuite décidé que, les licences d'écuries de louage de Messieurs William Vézina et Arthur Lemieux, qui, à la séance des Comités Permanents, le douze du courant, ont été annulées leur soient continuées.

Licence de Mr.
Thos. Chevalier.

Il est de plus décidé que, pour obtenir la continuation de sa licence d'écurie de louage qui a été annulée, le douze du courant, Mr. Thomas Chevalier devra promettre

à l'Agent du Chemin de Fer Pacifique Canadien et à l'homme de Police qui fait le service à la Gare du dit Chemin de Fer, en cette cité, de se soumettre, à l'avenir, aux règlements concernant les charretiers de voitures de louage. Et le dit homme de Police devra informer le Conseil que cette démarche a été faite par le dit Mr. Chevalier.

Réductions de taxes, en faveur de M. M. F. X. Décoteau et Pélésphore Lymburner.

Le Secrétaire-Trésorier est autorisé de déduire du compte de Mr. F. X. Décoteau, le montant qui lui est chargé, pour la présente année, sur un loyer de douze piastres l'an, où qu'il n'est plus locataire. De plus, de déduire du compte de Mr. Pélésphore Lymburner, les taxes sur un cheval et voitures d'hiver et d'été, où qu'il n'en a plus en sa possession.

Comités Permanents.

Mardi, le 26 Mars 1895, à 9 heures du soir.

Présents: Son Honneur le Maire et Messieurs les Echevins Alex. Baptist, P. Bournival, F. X. Décoteau, L. E. Duchesne, H. Dussault, J. B. L. Gould, Alex. Houlston, P. Lymburner, A. Lymburner, D. Ricard, J. Savard et Ant. St. Pierre.

Soumissions pour roues de tombereau — Dépt. des Chemins.

Deux soumissions, pour les matériaux et la confection d'une paire de roues de tombereau, pour le Département des Chemins, sont ouvertes et sont comme suit, savoir:

Mr. Moïse Livernoche,	\$18. ⁰⁰ / ₁₀₀
Mr. Edmond Bellefeuille,	20. ⁰⁰ / ₁₀₀

La soumission de Mr. Moïse Livernoche est acceptée.

Comités Permanents.

Jeudi, le 28 Mars 1895, à 7 1/2 heures du soir.

Présents: Son Honneur le Maire et Messieurs les Echevins
P. Bournival, L. E. Dupresne, H. Dussault, J. B. L. Gould,
Alex. Gouliston, J. Lymburner, D. Ricard, J. Savard et Ant. St. Pierre.

Paux de l'Eau de
Mr. Ant. Duchaine Mr. Antoine Duchaine est entendu; il demande que le montant dû par ses anciens locataires, pour arrérages de Paux de l'Eau, soit déduit de son compte.
Cette demande est rejetée, pour ne pas établir de mauvais précédent.

Services de l'Acque-
duc. Il est décidé, qu'à partir du printemps prochain, les services d'eau de l'Acqueduc seront posés pour chaque logement, lorsque cela sera demandé par les propriétaires intéressés.

Loyer de Magasin
à Mr. F. X. Papin. Le Secrétaire-Trésorier informe les Comités Permanents que, Mr. F. X. Papin désire redevenir locataire du magasin qu'il a déjà occupé, dans le haut du Marché-aux-Dépens.
Il est décidé de louer le dit magasin à Mr. F. X. Papin, pour la somme de cent cinquante piastres l'an.

Plainte contre
Mr. Amable Savard Lue. une plainte de Mr. Louis Simard, Constable à la Isare, du C. P. R., contre le charretier Amable Savard.
Le Secrétaire-Trésorier est autorisé de notifier Mr. Amable Savard que, sa licence d'écurie de louage est annulée.

Paxes de
Mr. J. B. Godin. Il est ensuite décidé de faire payer, immédiatement, le compte de Paxes dû par Mr. J. B. Godin.

Traverses. Mr. le Capitaine Charles Bourgeois est entendu, concernant les lignes de bateaux-traversiers, entre la Cité des Trois-Rivières et les paroisses de St. Angèle de Laval et de St. Légoire.

Comités Permanents.

Lundi, le 1^{er} Avril 1895, à 7 1/2 heures du soir.

Présents: Son Honneur le Maire et Messieurs les Echevins
 Alef. Baptist, P. Bournival, L. E. Dufresne, H. Dussault,
 J. B. L. Gould, Alef. Gouliston, G. Lyburner, P. Lyburner,
 D. Ricard, J. Savard et Ant. St. Pierre.

Pourrois pour
 Lumière Elec-
 trique.

Lu un rapport de l'Electricien de la Cité,
 informant les Comités Permanents, qu'il est urgent de
 remplacer par une neuve, la courroie de la machine élec-
 trique incandescente de quinze cents lumières.

Il est décidé de faire l'achat de la courroie deman-
 dée.

Revenus des
 Ponts St. Maurice.

Lu une lettre du Gardien des Ponts St. Maurice,
 disant que la somme de quinze piastres dépensée pour
 l'entretien d'une partie du chemin conduisant à Mont Carmel,
 a augmenté les revenus des dits Ponts, d'une somme de
 quarante-six piastres, pendant le dernier trimestre.

Postumes de la
 Police.

Lu une lettre du Chef de Police, demandant des
 uniformes pour le Corps de Police, pour la prochaine
 saison d'été.

Considération remise à Jeudi, le 4 du courant.

Comités Permanents.

Jeudi, le 4 Avril 1895, à 7 1/2 heures du soir.

Présents: Messieurs les Echevins P. Bournival, L. E. Dufresne,
 H. Dussault, P. Lyburner, D. Ricard, J. Savard et Ant. St. Pierre.

En l'absence de Son Honneur le Maire et de Monsieur le
 Pro-Maire, Mr. l'Echevin Antoine St. Pierre est appelé à
 présider l'assemblée des Comités Permanents.

Costumes de la
Police.

La demande du Chef de Police, pour les costumes d'Été du Corps de Police, dont lecture a été donnée, à la dernière séance des Comités Permanents, étant de nouveau remise devant eux, le Comité de Police est prié de s'enquérir de quels habits les membres du dit Corps ont besoin.

Lettre de
Mr. Nap. Guillemette
fils.

Lue une lettre de Mr. Napoléon Guillemette fils, demandant si un certificat pour une licence de bière et vin lui serait accordé.

Les Echevins présents à cette séance ne sont pas en faveur de cette demande, mais, ils désirent qu'elle soit réitérée, lorsque tous les membres du Conseil seront présents.

Traverses.

Lue une lettre de l'Assistant Secrétaire de la Chambre de Commerce des Trois-Rivières, accompagnée d'une résolution passée par la dite Chambre de Commerce, concernant la tenue des lignes de traverses, entre cette Cité et la rive sud du Fleuve St. Laurent.

Étal de Boucher
de Mr. Léon Denon-
court.

Le Secrétaire-Trésorier informe les Comités Permanents que, Mr. Léon Denoncourt désire échanger l'étal qu'il occupe, actuellement, pour celui qu'occupait autrefois feu Pierre Dorion.

Cette demande est accordée.

Comités Permanents.

Mercredi, le 10 Avril 1895, à 7½ heures du soir.

Présents: Son Honneur le Maire et Messieurs les Echevins: P. Gournival, L. S. Dufresne, H. Dussault, Alex. Houliston, G. Lymburner, P. Lymburner, J. Savard et Antoine St. Pierre.

Mr. Nap. Guillemette
fils.

— Demande de licence
pour bière et vin.

Mr. l'Avocat R. S. Cooke est entendu, concernant la demande faite à la séance des Comités Permanents, le

le quatre du courant, par Mr. Napoléon Guillemette fils, pour la confirmation d'un certificat de licence de bière et vin.

Les Comités Permanents font réponse que le conseil ne veut pas accorder cette sorte de licence.

Comités Permanents.

Judi, le 11 Avril 1895, à 7 heures du soir.

Présents: Son Honneur le Maire, et Messieurs les Echevins P. Bournival, L. E. Dupresne, H. Dussault, J. B. L. Gould, Alf. Houliston, G. Lymburner, P. Lymburner, D. Ricard, J. Savard et Ant. St. Pierre.

Licence de Mr. Amable Savard
 Lire une lettre de Mr. Amable Savard, demandant que sa licence d'écurie de louage qui a été annulée lui soit accordée de nouveau.

Accordée.

Comités Permanents.

Samedi, le 13 Avril 1895, à 7 heures du soir.

Présents: Son Honneur le Maire et Messieurs les Echevins P. Bournival, L. E. Dupresne, Alf. Houliston, G. Lymburner, P. Lymburner, D. Ricard, J. Savard et Ant. St. Pierre.

Etamp des Bouchers.
 Mr. l' Echevin Savard demande qu'il soit permis aux Bouchers qui désireraient occuper un espace plus considérable dans le Marché-aux-Denrées, de changer certaines divisions, afin de leur permettre l'usage d'un étal et demi ou de deux étals chacun, en payant un loyer en

en proportion de la grandeur actuelle des dits étaux.
 Cette permission est accordée, à la condition que les cloisons et les glacières qui devront être déplacées, pour les dites fins d'agrandissement, le seront aux frais et dépens des dits bouchers, qui devront, lorsqu'ils cesseront d'en être locataires, les remettre dans le même état qu'elles sont actuellement, aussi à leurs frais et dépens. "

Résignation de Mr. Geo. Rivard. La résignation de Mr. George Rivard, comme chauffeur des bouilloires de l'Égueduc et de l'Éclairage étant ensuite prise en considération, le Surintendant de l'Égueduc est chargé de lui trouver un remplaçant, d'hui à deux ou trois jours.

Réparations à la Scène, Hôtel-de-Ville. Certains travaux de réparation pour la scène de la grande Salle de l'Hôtel-de-Ville étant demandés, Mr. l'Échevin Dussault est autorisé de s'en occuper.

Comités Permanents.

Jeudi, le 18 Avril 1895, à 7 1/2 heures du soir.
 Présents: Messieurs les Echevins P. Bournival, L. E. Dupresne, M. Dussault, J. B. L. Gould, C. Lyburner, P. Lyburner, D. Ricard et J. Savard.

En l'absence de son Honneur le Maire et de Monsieur le Pro-Maire, Mr. l'Échevin J. B. L. Gould est appelé à présider l'assemblée des Comités Permanents.

Carré Le Platon. Ordre est donné à la Police, d'empêcher les enfants de jouer dans le Carré Le Platon, et de voir à ce que les arbres et autres objets qui s'y trouvent ne soient pas endommagés.

Il

Barrié Le Platon. Il est décidé de faire nettoyer et mettre en bon état les allées et plates-bandes du barrié Le Platon.

Marché-aux-Denrées. Ordre est donné à l'Inspecteur-de-Ville de faire la visite du Marché-aux-Denrées, afin de pouvoir faire rapport, lundi, le vingt-deux du courant, concernant les réparations urgentes qui devront y être faites.

Vente du Plant
Electrique. Le secrétaire-Trésorier est autorisé d'annoncer la vente du plant de la lumière électrique, dans les journaux suivants: "Le Trifluvien", "La Presse", "l'Electrical News" et le "Morning Chronicle."

Comités Permanents.

Lundi, le 22 Avril 1895, à 8 1/2 heures du soir.
Présents: Son Honneur le Maire et Messieurs les Echevins
P. Bouynival, L. E. Dupesne, H. Dussault, J. B. L. Gould,
Alet. Houliston, P. Lyburner, D. Ricard, J. Savard et Ant. St. Pierre.

Réparation des
Bouilloires de l'A-
queduc et de l'Éclairage. Le secrétaire-Trésorier est autorisé d'écrire à Messrs. Carrier, Laine & Co., de Lévis, les priant d'envoyer, immédiatement, un homme compétent, pour faire certaines réparations nécessaires aux bouilloires de l'Aqueduc et de la Lumière Electrique.

Plantation d'arbres. Il est décidé de faire planter des arbres, sur le terrain de de l'Ecole St. Louis de Gonzague et dans les Carrés Publics.

Réparation du
toit de l'Hôtel-de-Ville. Ordre est donné à l'Inspecteur-de-Ville, de faire réparer le toit de l'Hôtel-de-Ville.

Comités Permanents.

Jeudi, le 25 Avril 1895, à 7 $\frac{1}{2}$ heures du soir.

Présents: Son Honneur le Maire et Messieurs les Echevins
 Alex. Baptist, J. Bournival, F. V. Décoteau, W. Dussault,
 J. B. L. Gould, Alex. Houlston, P. Lyburner et D. Ricard.

Drainage, rue
 St. Denis.

Requête de Mr. Lazare Durocher et autres, demandant la pose des tuyaux d'égouts, dans cette partie de la rue St. Denis comprise entre les rues Plaisante et Bonaventure.

Le Comité du Drainage devra se rendre sur les lieux, afin d'être en mesure de faire un rapport au sujet de cette demande, pour la prochaine séance du Conseil.

Évaluation de
 la Banque Ho-
 chelaga.

Requête de la Banque d'Hochelega, demandant que l'évaluation de sa propriété soit diminuée.

Après avoir entendu Mr. G. O. Sylvestre, Gérant de la dite Banque et Mr. N. L. Denoncourt son Avocat, à l'appui de la dite requête, et après avoir interrogé Messieurs les Évaluateurs Joseph Boisvert, John Ryan et F. A. Verrette, ainsi que Mr. Narcisse Marchand leur Clerc, au sujet de cette demande, les Comités Permanents, après mûre délibération, en sont venus à la conclusion que le Conseil ne serait pas justifiable d'accorder les fins de la requête de la Banque d'Hochelega et que le Comité des Finances devra faire rapport, en conséquence, à la prochaine assemblée du Conseil de Ville.

Réparation du
 toit de l'Hôtel-de-Ville.

L'Inspecteur-de-Ville reçoit instruction de fournir, pour l'assemblée des Comités Permanents, Jeudi, le deux de Mai prochain, un rapport concernant les réparations urgentes au toit de l'Hôtel-de-Ville.

Réparation des
 rues.

Le Secrétaire-Trésorier est ensuite autorisé d'écrire à Mr. John J. Drummond, Gérant des Forges Radnor, pour savoir quel serait le prix du transport des crasses de forge que ce Monsieur a offert de fournir gratuitement, pour la

la réparation des rues de la Cité des Trois-Rivières.

Comités Permanents.

Jeu-di, le 2 Mai 1895, à 7 1/2 heures du soir.

Présents: Son Honneur le Maire et Messieurs les Echevins
P. Bournival, F. X. Décoteau, L. E. Dufresne, H. Dussault,
J. B. L. Gould, Alef. Houlston, C. Lymburner, P. Lymburner.

Continuation de la rue Robertson.

M. J. Ernest Houde est entendu, demandant que la rue Robertson, près du cimetière, sur le Côteau St. Louis, soit continuée.

Le Comité des Chemins devra s'occuper de cette demande.

Achat d'une machine pour réparer les rues.

Il est décidé de faire l'essai d'une machine pour la réparation des chemins, que possède D^{ne} V^{oie} G. B. R. Dufresne, et de l'acheter, si cet essai donne satisfaction pour les travaux des rues.

Réparation du toit de l'Hôtel-de-Ville.

Il est ordonné à l'Inspecteur-de-Ville de faire réparer, immédiatement, les à-pics du toit de l'Hôtel-de-Ville.

Costumes de la Police.

Le Comité de Police est chargé de s'occuper de l'achat des costumes d'été du Corps de Police.

Chaussures de la Police.

Deux soumissions, pour fournir les chaussures aux membres du Corps de Police étant ouvertes, sont comme suit, savoir:

M. J. E. Godin,	\$ 2. ²⁵ / ₁₀₀ par paire,
Messrs. J. C. Didier & C ^{ie} ,	2. ⁷³ / ₁₀₀ " "

La soumission de M. J. E. Godin est acceptée.

Le

Clôtures et trottoirs
du Barrié Le Platon.

Le Secrétaire-Trésorier est autorisé d'écrire à Sir Hector Langevin, concernant les réparations et l'entretien des clôtures et trottoirs autour du Barrié Le Platon.

Requête de
Mr. Warren Curtis
rejetée.

Le Secrétaire-Trésorier ayant mis, de nouveau, devant les Comités Permanents, la requête présentée au Conseil, par Mr. Warren Curtis, le douze de Mars mil huit cent quatre-vingt-quatorze, et qui a alors été référée au Comité des Finances, afin que la demande d'exemption de taxes sur les scieries que ce Monsieur possède, en cette Cité, et d'une réduction sur les taxes de l'Acqueduc, fut prise en considération, il est décidé que le Comité des Finances devra faire rapport à la prochaine séance du Conseil rejetant les conclusions de la dite requête.

Collection des
taxes.

Le Secrétaire-Trésorier est ensuite autorisé de forcer la collection des taxes des personnes qui ont obtenu des délais du Conseil et qui n'ont pas rempli les conditions auxquelles ces délais leur ont été accordés.

Comités Permanents.

Lundi, le 6 Mai 1895, à 9 heures du soir.

Présents: Son Honneur le Maire et Messieurs les Echevins
A. Bournival, F. X. Décoteau, H. Dussault, Oly. Houlston,
C. Lymburner, P. Lymburner, D. Ricard et J. Savard.

Costumes de la
Police.

Messieurs les Echevins A. Bournival et H. Dussault sont chargés de faire l'achat des costumes d'été de la Police.

Valves d'arrêt
pour arrosage des
rues.

Il est décidé d'acheter trois valves d'arrêt (cut-off) pour le Département des Rues sous Contrôle, afin de diminuer l'usure des bornes-fontaines, lors de l'arrosage des rues.

Mrs.

Pomp de l'Eau
de l'Usine à Gaz.

Mr. P. E. Normand est entendu, demandant une réduction des taux de l'Eau, en faveur de l'usine du Gaz des Trois-Rivières.

Il est décidé de réclamer de la Compagnie du Gaz, pour le temps antérieur à son acquisition d'un hydromètre, une somme proportionnelle à la dépense qu'elle a faite de l'eau de l'Aqueduc, depuis qu'elle est en possession de cet instrument.

Mr. Joseph Fontaine, cocher.

Permission est ensuite accordée à Mr. Joseph Fontaine, d'exercer, de nouveau, l'occupation de cocher de place.

Escalier de sauvetage pour l'Hôtel-de-Ville.

L'offre de la "Imperial Bridge & Iron Works Co." pour la construction d'un escalier de sauvetage est acceptée, et le secrétaire-Trésorier est autorisé de l'en informer.

Comités Permanents.

Jeu-di, le 9 Mai 1895, à 9 heures du soir.

Présents: Son Honneur le Maire, et Messieurs les Echevins
A. Bournival, A. N. Décoteau, L. E. Dupresne, H. Dussault,
C. Lyburner, P. Lyburner, D. Ricard, J. Savard et Ant. St. Pierre.

Soumissions.
Rue Robertson,
Côteau St. Louis.

Trois soumissions, pour ouverture et façon d'un chemin, près du Cimetière, sur le Côteau St. Louis, sont ouvertes et sont comme suit, savoir:

Mr. André Ross,	\$150. ⁰⁰ / ₁₀₀ ,
Mr. Joseph Duval,	55. ⁰⁰ / ₁₀₀ ,
Mr. Honoré Grenier,	50. ⁰⁰ / ₁₀₀ .

La soumission de Mr. Honoré Grenier est acceptée.

Loyer de la Grande
Salle de l'Hôtel-de-
Ville.

Requête de Mr. C. D. Hébert et autres, demandant la remise du compte au montant de treize piastres et cinquante centins, pour loyer de la Grande Salle de l'Hôtel-de-Ville, et pour exercices préparatoires du concert donné, dernièrement, au bénéfice de Mr. Narcisse Marchand.

Il est décidé de réduire à dix piastres, le total de ce compte.

Soumission pour
charbon dur.

Une soumission de Mr. Zéphirin Marchand, offrant de fournir le charbon dur, nécessaire au chauffage de l'Hôtel de Ville et de la Station de Police, pour la somme de cinq piastres et quatre-vingt-dix centins par grosse tonne (2,240 lbs.), est ouverte.
Cette soumission est acceptée.

Comités Permanents.

Jeudi, le 16 Mai 1895, à 8 heures du soir.

Présents: Son Honneur le Maire et Messieurs les Echevins
P. Bournival, A. V. Décoteau, L. E. Dufresne, H. Dussault,
J. B. L. Gould, Alex. Coulston, N. Lyburner, D. Ricard
et J. Savard.

Mr. Eugène Balcer — Paup de
l'Eau.

Le secrétaire-Trésorier donne lecture d'une requête de Mr. Eugène Balcer, demandant une réduction des taux de l'Aqueduc, pour l'eau qu'il se propose d'employer comme pouvoir moteur, à la manufacture de ganterie fine qu'il veut établir, en cette Cité.

Après avoir entendu les explications que donne, ensuite, Mr. Eugène Balcer, à l'appui de sa susdite requête, les Comités Permanents, décident que l'eau de l'Aqueduc sera fournie à la dite manufacture, comme pouvoir moteur, à raison de vingt centins par mille gallons.

Coûtume de
Mr. L. Simard,
Constable.

Lue une lettre du Surintendant Général du Chemin de Fer Pacifique Canadien, informant le secrétaire-Trésorier, que le Bureau de Direction du dit Chemin de Fer ne veut pas coopérer dans le paiement du costume de l'homme de Police, à sa gare, aux Trois-Rivières.

Jugement in re
la Corporation des
Messrs P. Bournival.

Le secrétaire-Trésorier donne lecture d'un rapport de Mr. L. D. Paquin, Avocat de la Corporation, concernant le jugement dans une cause de la Corporation des Trois-Rivières
contre

contre les Héritiers de feu Thomas Burn.

Eclairage du Barré
Le Platon.

La pose de trois lampes incandescentes électriques est ensuite autorisée, pour le Barré Le Platon.

Les Commissaires d'Écoles des Trois-Rivières.

Judi, le 16 Mai 1895, à 9 heures du soir.

Présents: Mr. le Président et Messieurs les Commissaires
P. Bournival, F. V. Décoteau, L. E. Dupresne, H. Dussault,
J. B. L. Gould, P. Lyburner, D. Ricard et J. Savard.

Récompenses aux
Élèves des diffé-
rentes Écoles.

Le Secrétaire-Trésorier donne lecture d'une lettre du Révd. Père Victorien, Directeur des Écoles Chrétiennes de cette Cité, demandant une allocation de dix piastres, pour chacune des douze classes d'élèves sous sa direction.

Il est décidé d'allouer, pour l'achat de récompenses, pour les diverses Écoles, les mêmes montants que l'an dernier, comme suit, savoir:

Pour les trois Écoles des Révds Pères,	\$25. ⁰⁰ / ₁₀₀ chaque,
" " deux " " Révds Dames Ursulines	25. ⁰⁰ / ₁₀₀ chaque,
" l'École N° 2, tenue par Dlle A. Giroux,	25. ⁰⁰ / ₁₀₀ ,
" " N° 7, tenue par Dlle Angéline Pothier,	5. ⁰⁰ / ₁₀₀ .

Comités Permanents

Lundi, le 27 Mai 1895, à 8 heures du soir.

Présents: Son Honneur le Maire et Messieurs les Échevins
P. Bournival, F. V. Décoteau, L. E. Dupresne, H. Dussault,
Alex. Houliston, P. Lyburner et J. Savard.

Mr.

Demande de magasin par Mr. Frs. Bourassa.

Mr. François Bourassa, tanneur, est entendu, demandant qu'il lui soit accordé un local, sur le Marché-aux-Denrées, pour son commerce de cuir.

Décision remise à plus tard.

Costume refusé aux Ass^{ts} Constables

Il est décidé de ne pas donner de costume de petite tenue aux Assistants du Corps de Police, cette année.

Costume de Mr. Ls. Simard.

Il est décidé que la moitié du coût du costume de Police de Mr. Ls. Simard, pour la présente saison, sera payée par la Corporation des Trois-Rivières, pourvu que le dit Simard pourvoie au paiement de l'autre moitié.

Animaux errants.

Ordre est donné à la Police et au Gardien de la Commune d'arrêter les animaux trouvés errants dans les rues et places publiques et de les mettre en fourrière.

Élargissement de la rue St. Prosper.

Le Président du Comité des Chemins est autorisé d'offrir la somme de vingt piastres, pour une lisière de terrain appartenant à Mr. Adolphe Ollard, et nécessaire à l'élargissement de la rue St. Prosper.

Taxe d'affaires du C.P.R.

Il est ensuite décidé d'accepter la somme de deux cents piastres de la Compagnie du Chemin de Fer Pacifique Canadien, pour le paiement de sa taxe d'affaires, pour l'année courante.

Lettre de la "Canadian Fire Underwriters' Association."

Lue une lettre de Mr. Alf. W. Hadrill, Secrétaire de la "Canadian Fire Underwriters' Association", concernant les précautions à prendre, en cas d'incendies, aux bâtisses de l'Écluse et de la Lumière Électrique.

Le Secrétaire-Trésorier est autorisé de transmettre copie de la dite lettre au N^o Ingénieur de l'Écluse et de l'Éclairage, avec instruction de se conformer à la demande mentionnée, et de faire rapport, aussitôt après, au Secrétaire-Trésorier, à ce sujet.

Escalier de sautage pour l'Hôtel-de-Ville.

Le Secrétaire-Trésorier est autorisé d'écrire à la "Imperial Bridge & Iron Works Co.", l'informant qu'elle pourra expédier le fer de l'escalier de sautage de l'Hôtel-de-Ville, quand ce matériel sera prêt.

Comités Permanents.

Lundi, le 3 Juin 1895, à 7 1/2 heures du soir.

Présents: Messieurs les Echevins P. Bournival, H. Dussault, J. B. L. Gould, Alf. Gouliston, C. Symburner, P. Symburner et J. Savard.

En l'absence de son Honneur le Maire et de Monsieur le Procureur, Mr. l'Echevin J. B. L. Gould est appelé à présider l'assemblée des Comités Permanents.

Requête de Mr. Eug. Balcer.

Requête de Mr. Eugène Balcer, demandant une exemption complète de taxes pour sa manufacture de gants.
A plus tard.

Requête de Mr. Frank Chevalier.

Requête de Mr. Frank Chevalier, demandant une réduction du prix de la licence de son "Eden Museum".
Refusée.

Requête de Mr. Albt. Charbonneau et al.

Requête de Mr. Albert Charbonneau et autres bouchers, demandant qu'il leur soit permis de payer le loyer de leurs étaux, à la semaine.

Il est décidé qu'un avis de motion devra être donné, à la dernière séance du Conseil-de-Ville, qui aura lieu dans le présent mois, pour l'amendement du Règlement des Marchés, à cet effet.

Requête de Mr. Willy Chartié et Alfred Dufresne.

Requête de Messieurs Willy Chartié et Alfred Dufresne, demandant d'être exemptés du paiement de la

la licence de charretiers de charge, pour la présente année.
Refusée.

Requête de Mr. Alex. Baptist. Requête de Mr. Alexander Baptist, demandant la pose des tuyaux du Drainage, jusqu'à ses propriétés situées sur la rue St. Louis, en cette Cité.
Il est décidé de faire cette pose.

Requête de Mr. Ed. Brunelle. Requête de Mr. Edouard Brunelle, demandant que la taxe sur commerce ne lui soit chargée que pour quatre mois, au pro-rata du prix de l'année, c'est-à-dire qu'il a discontinué son commerce, le premier de Mai dernier (1895).
Refusée.

Requête de Mr. Nap. Sevasseur. Requête de Mr. Napoléon Sevasseur et autres bouchers, demandant que, depuis le premier de Mai jusqu'au trente-et-un d'Octobre de chaque année, il ne soit permis à aucune autre personne que les bouchers de vendre du bœuf, par morceaux, sur le Marché-aux-Denrées.
Refusée.

Requête de Mr. Prime Parasin. Requête de Mr. Prime Parasin et autres, demandant qu'il ne soit pas fait droit à la requête de Mr. Napoléon Sevasseur et autres bouchers ci-haut mentionnée.
Accordée.

Achat de machines pour le Carré Champlain. Mr. L'Échevin J. Lyburner est autorisé de s'occuper de l'achat d'une machine à raser l'herbe, pour le Carré Champlain.

Magasins du Marché-aux-Denrées à être démolis. Ordre est donné à l'Inspecteur-de-Ville, de faire faire une entrée des tuyaux du Drainage, à la propriété de Mr. Jérémie Savard, sur la rue Des Forges. De plus, le dit Inspecteur devra faire défaire, immédiatement, les magasins situés en arrière dans le soubassement du Marché-aux-Denrées, et en faire bâtir un, pour l'usage de Mr. François Bourassa, près de la remise neuve, sur le terrain du dit Marché.
Le loyer du magasin de Mr. Fr. Bourassa sera de cinquante piastres par année.

Loyer du magasin de Mr. Fr. Bourassa.

Demande de sou-
missions pour char-
bon mou. Le Secrétaire-Trésorier est autorisé de demander des
soumissions pour l'approvisionnement de deux mille tonnes
de charbon mou, pour les départements de l'Acqueduc et de l'Éclairage.

Loyer des maga-
sins du Marché-
aux-Denrées. Il est décidé que les regrattiers qui refuseront de signer
des baux à loyer, pour les magasins qu'ils occupent dans
le sous-sol du Marché-aux-Denrées, devront évacuer les
dits magasins.

Trottoirs du
barrié Le Platon. Le Secrétaire-Trésorier est autorisé d'écrire au Gouver-
nement Fédéral, le notifiant de faire faire des trottoirs
autour du barrié Le Platon, dans un délai de huit
jours, à défaut de quoi, la Corporation fera faire cet
ouvrage et en chargera le coût au compte du dit Gouver-
nement.

Taux spécial des
Ponts St. Maurice
à Mr. J. O. Gagnon. Le Gardien des Ponts St. Maurice ayant informé
le Secrétaire-Trésorier que, Mr. J. O. Gagnon donne des
bons à certaines personnes qui achètent du bois à sa
scierie, au Cap de la Magdeleine, pour passer sur les
dits Ponts, au taux qui lui a été accordé, pour le pas-
sage de ses propres voitures, il est décidé que les voitures
appartenant à Mr. J. O. Gagnon, et voyageant spéciale-
ment et uniquement pour les fins de la dite scierie, ont seules
droit au taux spécial ci-dessus mentionné.

Comités Permanents.

Jeu-di, le 13 Juin 1895, à 7 1/2 heures du soir.
Présents: Son Honneur le Maire et Messieurs les Echevins
P. Bournival, J. X. Décostau, L. E. Dupresne, H. Dussault,
J. B. L. Hould, Alex. Houlston, P. Lymburner, D. Ricard
et J. Savard.

Requête

Requête de
Mr Prosper Beaumier

Requête de Mr. Prosper Beaumier, demandant que des trottoirs soient faits, au front des propriétés de Messieurs Isaac Champagne et Pierre Pâquin, sur les rues St. Honoré et St. Thomas, et qu'une passerelle soit placée entre les propriétés de Messieurs Crézime Cloutier père et Pierre Pâquin, sur la rue St. Honoré.

Le Comité des Chemins est chargé de s'occuper de cette demande et de faire rapport, à ce sujet, Lundi, le dix-sept du courant.

Requête de
Mr. Robt. Kiernan

Requête de Mr. Robert Kiernan, demandant que le niveau de la rue Des Champs soit baissé, vis-à-vis sa propriété.

Accordée.

Requête de
Mr. J. Lacasse et al.

Requête de Mr. J. O. Lacasse et autres, demandant que cette partie de la rue Volontaire comprise entre les rues St. Denis et St. Olivier soit mise dans la classe numéro deux des rues sous contrôle.

Accordée.

Requête de
Mr. Nap. Levasseur et al.

Requête de Mr. Napoléon Levasseur et autres, demandant que cette partie de la rue Notre-Dame comprise entre la rue St. Elizabeth et le pont en pierre voisin de la résidence de Mr. François Martin soit mise dans classe numéro deux des rues sous contrôle.

Accordée.

Lettre de
Mr. W. D. Aird.

Lue une lettre de Mr. W. D. Aird, curateur dans la faillite de R. Smardon & Son, demandant du délai pour le paiement de la réclamation de la Corporation.

Refusée.

Lettre de
Mr. P. A. Drolet.

Lue une lettre de Mr. P. A. Drolet, se plaignant de la mauvaise qualité de l'eau de l'Acqueduc.

Le Comité de l'Acqueduc prend cette plainte en considération.

Le

- Réparation des rues. Le Secrétaire-Trésorier est autorisé d'écrire, de nouveau, à Mr. John J. Drummond, lui demandant son plus bas prix, pour la pierre cassée et les crasses de forge, que la Corporation se propose d'employer pour améliorer les rues de cette cité.
- Demande de soumissions, pour dalles du Marché-aux-Denrées. Autorisation est ensuite donnée pour la demande de soumissions, pour la fourniture et pose de nouvelles dalles en tôle galvanisée "Morewood" N^o 26, au Marché-aux-Denrées.
- Laureaux de la Commune. Il est décidé que des Laureaux soient loués, aux frais de la Corporation, pendant la présente saison d'été, pour la Commune de cette cité.
- Barrière du Platon. Des poteaux devront être placés aux entrées du Barré Le Platon, pour empêcher les animaux errants d'y pénétrer; les bancs de ce Barré devront être fixés au sol, et l'herbe devra en être fauchée.
- Prêt du rouleau-à-neige. Permission est accordée à l'Association Athlétique des Amateurs de Trois-Rivières, de se servir du rouleau-à-neige appartenant à la Corporation, pour niveler son terrain.
- Soumission pour tuyaux de Drainage. Une soumission de Messrs. Panneton & Blouin, pour tuyaux en grès devant servir au Drainage est ouverte, et se lit comme suit:
- | | | |
|---|---------|---------|
| Pour tuyaux en grès écossais de 9 pouces, | \$ 0.65 | chaques |
| " siphons " " " " 6 " | 1.45 | " |
| " jonctions " " " " 9x6 " | 1.60 | " |
- Cette soumission est acceptée.
- Poteaux pour télégraphe d'alarme. Le Secrétaire-Trésorier est autorisé à faire l'achat du nombre de poteaux en cèdre de la longueur de trente pieds et mesurant six pouces de diamètre au petit

petit bout, qui sera nécessaire pour le télégraphe d'alarme.

Salaires de Mr. Frs.
Désaulniers.

Mr. François Désaulniers, Clerc du Marché-aux-Denrées, est entendu demandant une augmentation de salaire.
Considération remise à une séance ultérieure.

Comités Permanents.

Lundi, le 17 Juin 1895, à 9 1/2 heures du soir.

Présents: Son Honneur le Maire et Messieurs les Echevins
P. Bournival, A. X. Dicoiteau, L. E. Dufresne, H. Dussault,
J. B. L. Gould, Alex. Houlston, C. Lyburner, N. Lyburner et
J. Savard.

Soumissions pour
charbon mou.

Les soumissions suivantes, pour l'approvisionnement de deux mille tonnes de charbon mou, pour les Départements de l'Aqueduc et de l'Éclairage sont ouvertes, et sont comme suit, savoir:

Messrs. Carhay, Bouth & Co. de Québec, — \$3. $\frac{15}{100}$ par tonne (2240 lbs.) livré à bord du Steamer, aux Trois-Rivières.

M. René Barthe, — \$3. $\frac{62\frac{1}{2}}{100}$ livré sur l'un des quais, en cette cité, par tonne de 2240 lbs.; ou \$3. $\frac{47\frac{1}{2}}{100}$ pour une qualité inférieure de charbon.

Mr. J. O. Gagnon, — \$3. $\frac{14}{100}$ par tonne (2240 lbs.) livré à bord du Steamer, aux Trois-Rivières; ou \$3. $\frac{64\frac{1}{2}}{100}$ livré dans les bêtises de l'Aqueduc.

Le contrat est accordé à Mr. J. O. Gagnon, à raison de \$3. $\frac{64\frac{1}{2}}{100}$ par tonne (2240 lbs.) de charbon "Old Sidney", livré dans les bêtises de l'Aqueduc.

Soumissions pour
bois de chauffage.

Les soumissions suivantes pour bois franc de chauffage sont ouvertes, et sont comme suit, savoir:

Mr. Harry Buckley, \$4. $\frac{30}{100}$ par corde,
" J. Marchand, 4. $\frac{25}{100}$ " "

Mr.

Mr. Elzéar Delisle, \$11. ²⁰/₁₀₀ par corde.
La soumission de Mr. Elzéar Delisle est acceptée.

Soumissions pour dalles du Marché-aux-Derrées.

Les soumissions suivantes, pour fourniture et pose d'une dalle neuve, en tôle galvanisée "Hercwood" N° 26, avec ferrures nécessaires et talon renversé en bois, sont ensuite ouvertes, et sont comme suit, savoir:

Mr. Victor Carbonneau, \$0. ⁴⁵/₁₀₀ par pied courant,
Messrs. Hamelin & Cadorette, 0. ³⁹/₁₀₀ " " "
Mr. Edmond Neveu, 0. ³⁵/₁₀₀ " " "

Après lecture des dites soumissions, la question est référée au Comité des Marchés.

Heure de fermeture du Carri Champlain.

Ordre est donné au Gardien du Carri Champlain, de se fermer les portes du dit Carri qu'à dix heures du soir.

Ordres aux Employés de l'Éclairage.

Le Secrétaire Trésorier est autorisé de transmettre, à l'Electricien de cette Cité les ordres suivants concernant ses deux surveillants des lampes des rues: Mr. Johnny Bertrand, à dater de ce jour, devra prendre soin de la moitié des lampes électriques des rues, en outre de sa charge de Gardien de la Commune. Mr. Joseph Hoël prendra soin de l'autre moitié des dites lampes, et donnera ses services pour les travaux à faire sur la ligne d'éclairage électrique.

Comités Permanents.

Judi, le 20 Juin 1895, à 7 1/2 heures du soir.
Présents: Son Honneur le Maire et Messieurs les Echevins
A. V. Décoteau, L. E. Dufresne, H. Dussault, G. Lyburner,
A. Lyburner et J. Savard.

Requête de Mr. Théodore Asselin.

Requête de Mr. Théodore Asselin, demandant des trottoirs sur

sur la rue Duplessis-Rochard.
A plus tard.

Requête de Mr. Alex. Baptist et autres, demandant que cette partie de la rue Notre-Dame, comprise entre la rue St^e Elizabeth et le pont en pierre voisin de chez Mr. Frs. Martin ne soit pas mise dans la classe numéro deux des rues sous contrôle, tel que demandé par la requête de Mr. Kapl. Levasseur et autres, présentée au Conseil-de-Ville, le trois de Juin courant.
A plus tard.

Requête de Mr. P. Beaumier et autres, demandant que la vente des produits du jardin et de la ferme ne soit permise que sur le Marché-aux-Denrées.
Ordre est donné au Chef de Police, de faire observer les règlements, à cet égard.

Lettre de Mr. P. A. Drolet.
— Nettoyage des tuyaux de l'Aqueduc.
La lettre qui a été présentée, à la séance des Comités Permanents, le 13 du courant, par Mr. P. A. Drolet, se plaignant de la mauvaise qualité de l'eau de l'Aqueduc, est de nouveau prise en considération, et ordre est donné au Surintendant de faire nettoyer les tuyaux de l'Aqueduc, de temps à autre.

Réparation du petit pont du St^e Maurice.
Les ordres suivants sont donnés à l'Inspecteur-de-Ville:
1^o— De faire poser une passerelle de deux pieds de large, en madriers, sur le petit pont du St^e Maurice, et d'en faire réparer les montées.

Réparations du Marché-aux-Denrées.
2^o— De parachever les réparations nécessaires, dans le soubassement du Marché-aux-Denrées.

Nettoyage des rues.
3^o— De faire enlever les objets nuisibles dans les rues.

Le Secrétaire-Trésorier est autorisé d'écrire à L' Hon^{ble} Thomas Chasé Casgrain, Procureur-général de la Province de Québec, lui demandant à quelles conditions, il serait permis de faire casser de la pierre par les prisonniers, pour la réparation des rues de cette Cité.

Le

Escalier de sauvetage pour l'Hôtel de-Ville.

Le Secrétaire-Trésorier est ensuite prié d'écrire à la "Imperial Bridge & Iron Works", afin de savoir quand l'escalier de sauvetage qui lui a été ordonné, pour l'Hôtel de-Ville, sera posé.

Comptes des pharmaciens.

Le Secrétaire-Trésorier est aussi prié de demander aux pharmaciens, de cette Cité, de produire les comptes qu'ils peuvent avoir contre la Corporation.

Ordre à l'Electricien.

Ordre est donné à l'Electricien, d'être présent à la séance des Comités Permanents, lundi, le vingt-quatre du courant.

Comités Permanents.

Lundi, le 24 Juin 1895, à 9 $\frac{1}{2}$ heures du soir.

Présents: Son Honneur le Maire, et Messieurs les Echevins P. Bournival, P. H. Dicoteau, L. E. Dupresne, H. Dusault, Alex. Gouliston, P. Lyburner et J. Savard.

Balances de la halle du Marché aux-Denrées.

Ordre est donné au Clerc du Marché aux-Denrées, de faire disparaître les balances qui sont placées dans l'allée de la halle aux Bouchers, dans le dit Marché.

Arriérages pour lumière électrique.

Le Secrétaire-Trésorier est prié de faire faire une liste des preneurs de lumière électrique qui sont arriérés dans leurs paiements.

Comptes du Département de l'Éclairage.

L'Electricien de cette Cité donne des explications, concernant le compte pour alcool, de l'un des pharmaciens de cette Cité.

Le dit Electricien reçoit ordre, de soumettre, à l'avenir, à la séance des Comités Permanents, tous les jeudis, une liste des effets nécessaires pour son Département.

Restaurant au Carré Champlain. Mr. David Aubry, Gardien du Carré Champlain, est ensuite entendu, demandant la permission de tenir un restaurant dans ce Carré.

Refusée.

Comités Permanents.

Jeudi, le 27 Juin 1895, à 8 heures du soir.

Présents: Son Honneur Le Maire et Messieurs les Echevins
 Alb. Baptist, P. Bournival, P. N. Décoteau, L. E. Dufresne,
 H. Dussault, Alb. Houliston, C. Lyburner, P. Lyburner,
 D. Ricard et J. Savard.

Taxe de colporteur de Mr. Firmin Corrette. Mr. Firmin Corrette est entendu, demandant d'être exempté de la taxe de colporteur; il dit que la bière qu'il livre à ses clients leur est vendue d'avance.
 Décision remise à plus tard.

Amende remise à Mr. Thomas Fortin. Mr. Thomas Fortin est entendu; il demande le remboursement de la somme de cinquante centins que lui a fait payer le Gardien de la Commune, pour une vache trouvée dans la rue, à la porte de la Commune, et ayant pas pu être mise au pâturage, en l'absence du dit Gardien.
 Accordée.

Ponts St. Maurice. Mr. J. A. Gagnon demande qu'il ne soit pas exigé d'impôt spécial pour plus de cinq centins par voyage, des personnes qui charroient du bois de service ou de chauffage, provenant de son moulin situé au Cap de la Magdeleine, pour passer sur les Ponts St. Maurice.
 Accordée.

Plainte de M^{me} Jos. Bégin, Dr. Le Secrétaire-Trésorier informe les Comités Permanents que Madame Joseph Bégin se plaint que l'eau des

des glacières qui se trouvent au-dessus du magasin qu'elle occupe, dans le soubassement du Marché-aux-Denrées, coule dans le dit magasin et cause des dommages à ses effets.

Le Comité des Marchés est chargé de s'occuper de cette plainte.

Ordre au
l'Electricien de la
Cité.

Ordre est donné à l'Electricien de cette Cité, de s'efforcer d'augmenter le nombre des preneurs de lumière électrique.

Comités Permanents.

Jeudi, le 11 Juillet 1895, à 7 1/2 heures du soir.

Présents: Messieurs les Echevins P. N. Décoteau, L. E. Dupresne, H. Dussault, J. B. L. Gould, Alex. Gouliston, P. Lymburner et J. Savard.

En l'absence de Son Honneur le Maire et de Monsieur le Pro-Maire, M. l'Echevin J. B. L. Gould est appelé à présider l'assemblée des Comités Permanents.

Balances et me-
sures du Marché-
aux-Denrées.

Ordre est donné au Clerc du Marché-aux-Denrées, de tenir sous clef les poids, les mesures et la petite balance servant à la vérification de la pesée et de la quantité des effets qui se vendent sur le dit Marché, avec instruction de permettre l'usage de ces objets au Chef de Police, lorsqu'il en aura besoin, pour remplir les devoirs de sa charge.

Entretien du Mar-
ché-aux-Denrées.

Ordre est, de plus, donné au Clerc du Marché-aux-Denrées, de laver, avec l'aide de son Assistant, tous les châssis et vitres des portes de la halle située dans le soubassement du dit Marché. Le Secrétaire-Président est autorisé de transmettre

ces ordres, par écrit, au dit Clerc.

Bicycles prohibés au Carrié Champlain. Ordre est donné à la Police, d'empêcher les exercices en bicycles, dans le Carrié Champlain.

Paiement hebdomadaire du loyer des chers, des à-comptes de pas moins d'une piastre, par semaine, Etamp des Bouchers, sur le montant du loyer de leurs étaux.

Reclamation en dommages de Mr. Onézime Lambert. Lettre de R. J. Cooke, Esq., Avocat, reclamant, au nom de Mr. Onézime Lambert, des dommages pour un accident occasionné à son épouse, par le mauvais état du trottoir en face du Palais de Justice.

Il est décidé que, si un procès est intenté à la Corporation de cette Cité, pour le paiement de cette reclamation, la dite Corporation appellera le Gouvernement de la Province de Québec en garantie.

Soumissions pour dalle et dalots du Marché-aux-Denrées. Les soumissions suivantes, pour fourniture et pose d'une dalle neuve, en tôle galvanisée "Morewood" N° 26, ainsi que pour fourniture et pose de dallots, faits de même tôle, ou de fer-blanc, avec ferrures nécessaires, sont ouvertes et sont comme suit, savoir:

- Messrs. P. Lucherhoff & Bro, pour dalle, 35¢ par pied courant,
- " " " " dalots (tôle) . 15¢ " " "
- " " " " " (fer-blanc) . 12¢ " " "
- Messrs. Hamelin & Cadorette, pour dalle, 30¢ par pied courant,
- " " " " dalots (tôle) . 12¢ " " "
- " " " " " (fer-blanc) . 10¢ " " "
- Mr. Victor Carboneau, pour dalle, . 28¢ par pied courant,
- " " " " dalots (tôle) . 18¢ " " "
- " " " " " (fer-blanc) . 10¢ " " "
- Mr. Edmond Nèveu, pour dalle, . 27¢ par pied courant,
- " " " " dalots (tôle) . 15¢ " " "
- " " " " " (fer-blanc) . 10¢ " " "

La soumission de Mr. Edmond Nèveu est

est acceptée, mais le Comité des Marchés se réserve le droit de faire faire les dalots, en tôle galvanisée, ou en fer blanc double, et de plus, d'en faire faire la longueur qu'il jugera à propos.

Comités Permanents.

Lundi, le 8 Juillet 1895, à 8 1/2 heures du soir.

Présents: Messieurs les Echevins P. Bournival, P. N. Décoteau, H. Dussault, Alex. Houliston, G. Lymburner, P. Lymburner et J. Savard.

M. l'Échevin G. Lymburner agit comme Président.

Réparations nécessaires au mur du Boulevard.

Le Secrétaire-Trésorier est autorisé d'écrire à la Compagnie de Navigation du Richelieu et d'Ontario, pour l'informer que, la partie du mur du Boulevard qui lui appartient, sur la rue Du Fleuve, vis-à-vis la rue Du Château, en cette cité, menace ruine, et prier cette Compagnie d'y faire les réparations nécessaires.

Comités Permanents.

Jeudi, le 18 Juillet 1895, à 7 1/2 heures du soir.

Présents: Son Honneur le Maire et Messieurs les Echevins P. N. Décoteau, L. G. Dupresne, H. Dussault, J. B. L. Gould, P. Lymburner, D. Ricard et J. Savard.

Reclamation de la Corporation contre le Gouvernement de la Province de Québec.

M. P. E. Normand, M. P. O. pour Trois Rivières est entendu, au sujet du compte de la Corporation de cette cité contre le Gouvernement de la Province de Québec, et renouvelle l'offre faite à Son Honneur le Maire, par

M. N.

Mr. S. Lesage, Assistant-Commissaire du Département des Travaux Publics, dans sa lettre du vingt-sept de Juin, dernier, de régler le dit compte, en payant à la Corporation des Trois-Rivières la somme de six cent huit piastres et quatre-vingt-dix-sept centins (\$608.⁹⁷/₁₀₀).

Le Secrétaire-Trésorier du Conseil reçoit des instructions, pour répondre à l'Assistant-Commissaire des Travaux Publics, à ce sujet.

Honoraires de Mr. Art. Olivier, Avocat.

Mr. L. D. Paquin, Avocat de la Corporation, est appelé à donner son opinion, concernant les mémoires de frais de Mr. l'Avocat Arthur Olivier, dans les causes de Messieurs Willie Larivière et Aimé Levasseur contre la Corporation de cette cité. Il dit qu'il est d'opinion que la Corporation doit payer ces montants.

Vente d'une courroie.

Le Secrétaire-Trésorier soumet aux Comités Permanents, une demande de Mr. Louis Larivière, pour l'achat d'une courroie de huit pouces de largeur, qui a servi au Département de l'Éclairage Électrique.

Le Secrétaire-Trésorier est autorisé à vendre cette courroie, pour la moitié du prix qu'elle a coûté.

Transport de contrat par Mr. Ed. Neveu à Mr. Prime Sarasin.

Une lettre de Messieurs Canneton & Blouin, demandant d'être informés, dans le cas où Mr. Edmond Neveu demanderait que le contrat qu'il a obtenu de la Corporation de cette cité, pour la pose des nouvelles dalles du Marché sup-Denrées soit transporté à une autre personne.

Le Secrétaire-Trésorier, donne communication d'un transport notarié de Mr. Edmond Neveu à Mr. Prime Sarasin, pour le paiement du contrat ci-haut mentionné.

Comités Permanents.

Jeudi, le 1^{er} Août 1895, à 7 1/2 heures du soir.
Présents: Messieurs les Echevins F. X. Décoteau, L. E. Dufresne, H. Dussault, J. B. L. Gould, G. Lymburner, P. Lymburner, G. Ricard et J. Savard.

En l'absence de Son Honneur le Maire et de Monsieur le Pro-Maire, Mr. l'Echevin J. B. L. Gould est appelé à présider l'assemblée des Comités Permanents.

Entretien des arbres des Carrés, etc.

Ordre est donné à Mr. David Aubry, Gardien du Carré Champlain, d'enlever les rejetons des arbres dans les Carrés. De plus, il devra cercler, avec du fil de fer, un arbre du Marché-au-Poin, dont les branches ont été endommagées par une récente tempête.

Inspection des services d'eau chez Mr. Théophile Bravel et chez D^{me} V^{ve} Pelit Godin.

Messieurs les Echevins Dussault et P. Lymburner sont priés de faire l'inspection des services d'eau chez Mr. Théophile Bravel et chez D^{me} V^{ve} Pelit Godin, et de faire rapport, à ce sujet, Lundi prochain, vu que des plaintes ont été faites, concernant ces services.

Lettre de Mr. Charles Pagé.

Que une lettre de Mr. Charles Pagé, se plaignant du mauvais état du trottoir de Mr. J. O. Charlebois, sur la rue St. Maurice.

L'Inspecteur-de-Ville est chargé d'ordonner, immédiatement, la réparation de ce trottoir.

Plainte contre Mr. Chs. Boivert.

Que une lettre du Chef de Police, portant plainte contre le charretier de charge Charles Boivert.

Le Secrétaire-Présorier est autorisé d'écrire au dit Charles Boivert, l'avertissant qu'à la prochaine offense, sa licence sera annulée.

Achat de carbons.

Le Secrétaire-Présorier est autorisé d'acheter dix mille carbons, pour les lampes électriques à arc des rues.

Inspection des robinets à eau. Ordre est donné à Mr. Adolphe Landry de faire l'inspection de tous les robinets à eau, en cette cité, et de faire rapport au conseil, à leur sujet, sous le plus court délai possible.

Visite de la manufacture R. Smardon. Le secrétaire-Trésorier est autorisé à prendre copie des rôles de paie de la manufacture R. Smardon, tous les trois mois, et d'en faire rapport au conseil.

Collection des taxes. Le secrétaire-Trésorier est autorisé à forcer la collection des comptes de taxes et autres charges des retardataires.

Balance du Marché-sup-Denrées. Il est décidé de faire réparer en bon état, par Mr. Adolphe Landry, l'ancienne balance à fleau du Marché-sup-Denrées, pour en remplacer la balance qu'il y a actuellement à cet endroit.

Paiement de l'Éclairage Électrique. Il est décidé de faire exécuter le Règlement qui concerne les preneurs de lumière électrique.

Sciage du bois des Ecoles. Le secrétaire-Trésorier est autorisé d'informer Mr. Arthur Dupresne que, s'il n'exécute, immédiatement, l'entreprise qu'il a faite de scier, fendre, entier et corder le bois de chauffage qu'il y a actuellement dans les cours des diverses Ecoles de cette cité, les Commissaires d'Ecoles feront faire cet ouvrage par d'autres personnes, vu que tout retard est préjudiciable à leurs intérêts.

Visite des Ecoles. Messieurs les Echevins Décoteau, Dupresne, P. Lymburner et Ricard sont priés de faire la visite des Ecoles, et de faire un rapport concernant les réparations qu'ils y jugeront nécessaires.

Comités Permanents.

Lundi, le 5 Août 1895, à 8 1/2 heures du soir.

Présents: Son Honneur le Maire et Messieurs les Echevins
P. N. Décoteau, L. G. Dupresne, H. Dussault, J. B. L. Gould,
Alex. Kouliston, P. Lyburner, D. Ricard et J. Savard.

Achat de menottes.

Le Secrétaire-Trésorier reçoit l'autorisation d'acheter six paires de menottes, pour l'usage du Corps de Police.

Balances du Marché-aux-Denrées.

Il est décidé de faire mettre immédiatement en ordre, l'ancienne balance à fléau du Marché-aux-Denrées, et de la pourvoir d'un service assorti de poids de mille livres.

Réparation des rues.

Il est ensuite décidé d'acheter quinze chars de crasses de forge, pour servir à la réparation des rues de cette Cité.

Services d'eau pour pâturages.

Ordre est donné à M^r. Adolphe Landry, Tourne-Robinets de l'Aqueduc de faire la visite des services d'eau des pâturages, et d'obliger les propriétaires de ces endroits d'y faire poser des réservoirs avec flottants.

Ls. D. Paquin, Esq. Avocat, autorisé à écrire au C. P. R., pour réparation de pont, pose de barrières, &c.

Le Secrétaire-Trésorier est autorisé de faire écrire l'Avocat de la Corporation à la Compagnie du Chemin de Fer Pacifique Canadien, pour lui ordonner de réparer le pont de la rue Le Jeune, de faire placer des barrières sur les rues Bonaventure et Plaisante, aux endroits où le chemin de fer traverse ces rues, et de plus, de faire mettre en bon état les montées là où les chemins de voitures traversent la ligne près du Fleuve.

Comités Permanents.

Lundi, le 12 Août 1895, à 7 heures du soir.

Présents: Messieurs les Echevins F. V. Décoteau, L. E. Dufresne, H. Dussault, J. B. L. Gould, Alb. Houlston, P. Lymburner, A. Ricard et J. Savard.

En l'absence de Son Honneur le Maire et de Monsieur le Pro-Maire, Mr. l'Echevin Alb. Houlston est appelé à présider l'assemblée des Comités Permanents.

Soumissions pour Les deux soumissions suivantes, pour tuyaux en grès devant servir au drainage, sont ouvertes et sont comme suit, savoir:

Messrs. Canneton & Blouin,

Pour tuyaux droits en grès de 12 pouces,	\$ 1. ¹⁵ chaque,
--	-----------------------------

" coudes en grès " 6 "	- 80 "
----------------------------------	--------

" jonctions (T) " " " 12x6 "	2. ³⁵ "
--	--------------------

Messrs. Jos. Godin & Fils,

Pour tuyaux droits en grès de 12 pouces,	\$ 0. ⁹⁵ chaque,
--	-----------------------------

" coudes en grès " 6 "	- 55 "
----------------------------------	--------

" jonctions (T) en grès " 12x6 "	2. ¹⁰ "
--	--------------------

La soumission de Messrs. Jos. Godin & Fils est acceptée.

Tuyau en fer pour
l'Aqueduc.

Il est de plus décidé que, le tuyau de deux pouces de diamètre, en fer galvanisé, qui sera nécessaire pour l'Aqueduc, devra être acheté de Messrs. Jos. Godin & Fils, au prix de vingt-trois centins et demi (23½¢) par pied courant.

Réparations de
rues, &c. par l'Inspection
des Travaux de Ville.

Ordres sont donnés à l'Inspecteur de Ville, pour l'exécution immédiate des travaux suivants: la réparation de la rue Des Casernes vis-à-vis la propriété de Mr. C. K. Ogden; cette partie du chemin de la rue Notre-Dame comprise entre la résidence de Mr. Frs. Martin et le chemin de fer de ceinture (Loop Line), ainsi que la partie de la rue Des Forges vis-à-vis la résidence de Mr. Henry E. Hart devront

devront être réparées; le dit Inspecteur devra aussi faire réparer la descente du Carré Le Platon voisine de la propriété de Mr. H. M. Balcer.

Préparation de trottoir, rue Champflour. L'Inspecteur-de-Ville devra ordonner à Mr. L. G. Beaudry, de réparer, sans délai, son trottoir, sur la rue Champflour.

Trottoir neuf à l'École des Rév'ds Frères, Quartier St^e Ursule. Il est ensuite décidé de faire remplacer par un neuf, le vieux trottoir qui existe sous la galerie, en arrière de l'École des Rév'ds Frères des Écoles Chrétiennes, dans le Quartier St^e Ursule.

Comités Permanents.

Lundi, le 19 Août 1895, à 9 heures du soir.

Présents: Son Honneur le Maire et Messieurs les Échevins P. Bournival, F. X. Décoteau, L. E. Dufresne, H. Dussault, J. B. L. Gould, Alex. Houliston, C. Lyburner, A. Lyburner, D. Ricard et J. Savard.

Soumissions demandées pour closets de l'Hôtel-de-Ville. Il est décidé que des soumissions soient demandées, pour la pose de nouveaux appareils dans les lieux d'aisance de l'Hôtel-de-Ville.

Comités Permanents.

Judi, le 22 Août 1895, à 7 1/2 heures du soir.

Présents: Messieurs les Échevins P. Bournival, F. X. Décoteau, L. E. Dufresne, H. Dussault, Alex. Houliston, A. Lyburner et J. Savard.

Réparation des
rues.

Les ordres suivants sont ensuite donnés à l'Inspecteur-de-Ville:

Faire la visite des passerelles et faire les réparations nécessaires aux rues.

Faire enlever une certaine épaisseur de terre, dans la rue Notre-Dame, vis-à-vis la résidence de Mr. Arthur Ritchie, et remplacer la terre ainsi enlevée par du sable, afin d'assécher le chemin, à cet endroit.

Comités Permanents.

Lundi, le 26 Août 1895, à 9 heures du soir.

Présents: Messieurs les Echevins P. Bourinval, P. N. Décoteau, L. E. Duprene, H. Dussault, Alex. Houliston, P. Lyburner, D. Ricard, et J. Savard.

Mr. l'Echevin Alex. Houliston agit comme Président.

Eclairage du
moulin de Mr.
J. O. Gagnon,
au Cap de la Magdeleine.

Mr. J. O. Gagnon est entendu; il demande l'usage de la lumière électrique pour sa scierie située au Cap de la Magdeleine, en par lui faisant toute l'installation à ses frais, pourvu qu'un escompte de (15%) quinze pour cent, sur le prix ordinaire de la lumière, lui soit accordé.

Il est décidé de fournir l'éclairage électrique à la dite scierie, pourvu que les fils devant servir à y conduire la lumière, les transformateurs et tous les autres appareils de cette installation soient fournis et posés par le dit Mr. J. O. Gagnon, à ses propres frais. A ces conditions, un escompte de dix pour cent (10%), pour l'espace d'une année à compter de la date de la susdite installation, sera accordé à Mr. J. O. Gagnon, sur le prix du Tarif actuellement en force ou qui pourra devenir en force.

Délégation des
Manufacturiers.

Une délégation des manufacturiers de cette Cité, composée de Messieurs G. P. Gélind, Léopold Girard, P. J. Bellefeuille et A. J. Pothier est entendue, demandant que les machineries
des

des manufactures soient considérées comme meubles.

Ils reçoivent la promesse que le Conseil prendra leur demande en considération.

Pierre cassée pour
les rues.

Le Secrétaire-Trésorier est autorisé d'écrire à Québec et à Montréal, pour s'enquérir du prix auquel la Corporation pourrait se procurer de la pierre cassée pour les rues de cette Cité.

Passerelles, rues
St. Paul et Hertel.

Ordre est donné à l'Inspecteur de Ville, de faire poser une passerelle de deux madriers de large, à chacun des endroits suivants: sur la rue St. Paul, près de chez Mr. Eugène Thivierge, et, sur la rue Hertel pour traverser la rue St. Charles.

Comités Permanents.

Judi, le 29 Août 1895, à 8^h heures du soir.

Présents: Son Honneur le Maire et Messieurs les Echevins
P. Bournival, L. E. Dufresne, H. Dussault, J. B. L. Hould,
Alex. Gouletton, P. Lyburner, D. Ricard et J. Savard.

Soumissions pour
closets de l'Hôtel-
de-Ville et de la
Station de Police.

Les soumissions suivantes, pour la fourniture et pose de nouveaux appareils aux lieux d'aisance (water closets) de l'Hôtel-de-Ville et de la Station de Police, sont ouvertes et sont, comme suit, savoir:

Mr. Émile Carbonneau,

Trois appareils "Richelieu", pour l'Hôtel-de-Ville,	\$ 60. ⁰⁰ / ₁₀₀
Un appareil "Richelieu", pour la Station de Police, 1 ^{er} étage,	14. ⁰⁰ / ₁₀₀
" " " " " " " " 2 ^e étage,	11. ⁰⁰ / ₁₀₀

Mr. Victor Carbonneau,

Trois appareils "Richelieu", pour l'Hôtel-de-Ville,	\$ 46. ⁰⁰ / ₁₀₀
Un appareil "Richelieu", pour la Station de Police, 1 ^{er} étage,	} 24. ⁰⁰ / ₁₀₀
" " " " " " " " 2 ^e étage,	

Mr.

Vadebonceur, charretier de voitures de louage.

Le Secrétaire-Trésorier est autorisé d'informer, par écrit, le dit Vadebonceur que sa licence d'écurie de louage est suspendue jusqu'à nouvel ordre, et qu'il devra donner raison de sa conduite au Conseil de Ville.

Plainte contre
M. Chs. Boisvert.

Une lettre du Chef de Police, informant les Comités Permanents que, le charretier de charge Charles Boisvert fait un usage immodéré de boissons enivrantes.

Le Secrétaire-Trésorier est autorisé d'informer le dit Charles Boisvert que, sa licence est suspendue jusqu'à nouvel ordre, et qu'il devra rendre compte de sa conduite, à la séance de ces Comités, Jeudi, le douze du courant.

Lettre du
Secrétaire du Conseil
d'Hygiène de
la Province de Québec.

Une lettre du Secrétaire du Conseil d'Hygiène de la Province de Québec, informant le Conseil de Ville que, des plaintes ont été formulées contre l'état sanitaire du Marché-aux-Denrées, ainsi que contre la qualité de l'eau fournie par l'Acqueduc.

Le Secrétaire-Trésorier est chargé, en réponse, d'informer le Conseil d'Hygiène que, la plainte contre le Marché-aux-Denrées n'est pas fondée, et de lui dire que, la Corporation est à faire subir des réparations à l'Acqueduc.

Nettoyage des tuyaux
de l'Acqueduc.

Ordre est ensuite donné au Surintendant de l'Acqueduc, de faire nettoyer les tuyaux de l'Acqueduc, au moins une fois chaque semaine, tout le temps que durera l'arrosage des rues de cette Cité.

Lettre de
D^{me} W. J. Reed.

Lettre de Madame W. J. Reed, demandant que la taxe sur maison de pension soit déduite de son compte, car qu'elle n'a que deux pensionnaires.

Refusée.

Requête de
D^{me} Jean Lesieur.

Requête de D^{me} Jean Lesieur, demandant l'admission gratuite

gratuite d'un enfant à l'école.

Accordée.

Requête de
D^{me} Louis Gravel.

Le Secrétaire-Trésorier soumet la demande de D^{me} Louis Gravel, pour l'admission gratuite d'un enfant à l'école.

Accordée.

Informations con-
cernant les meubles
et immeubles.

Le Secrétaire-Trésorier est autorisé d'écrire aux corporations de Montréal et de Québec, pour s'enquérir si, en ces cités, les engins, bouilloires et autres machineries des manufactures sont entrés au Rôle d'Évaluation, comme immeubles, ou si une taxe spéciale est imposée sur ces choses.

Comités Permanents.

Jeudi, le 12 septembre 1895, à 7 $\frac{1}{2}$ heures du soir.

Présents: Messieurs les Echevins P. Bournival, P. V. Déco-
teau, L. E. Dupresne, H. Dussault, J. B. L. Hould,
Alex. Houlston, C. Lymburner, P. Lymburner, D. Ricard
et J. Savard.

Mr. l'Echevin Alex. Houlston agit comme Président.

Requête de
Mr. L. J. Beaudry.

Requête de Mr. L. J. Beaudry, demandant la pose
d'une lampe électrique, sur la rue Bonaventure, près
du Côtéau St. Louis.

Référée au Comité de l'Éclairage, qui devra
faire rapport, à ce sujet, Lundi, le seize du courant.

Requête de la
Three-Rivers Iron
Works Coy.

Requête de la "Three-Rivers Iron Works Company",
demandant une réduction des taux de l'Eau, pour ses
usines.

Refusée.

Des

- Plaintes contre l'Éclairage. Des plaintes étant formulées contre l'éclairage défectueux des rues et des édifices, depuis un certain temps, l'Electricien de la Cité reçoit ordre de fournir un rapport au Conseil, Lundi prochain, mentionnant les causes qui occasionnent ce défaut de l'éclairage électrique.
- Assistance au Clerc du Marché-aux-Denrées par la Police. Ordre est donné à la Police d'aider au Clerc du Marché-aux-Denrées à faire placer les voitures des cultivateurs, sur la place du dit Marché, le Samedi de chaque semaine, et d'être présente, pour cette fin, à quatre heures du matin, à cet endroit.
- Inspection des bouilloires de l'Acqueduc et de l'Éclairage. Lire une carte-postale de Mr. Chs. P. Côté, Inspecteur, demandant que le certificat d'inspection des bouilloires de l'Acqueduc et de l'Éclairage lui soit expédié. Il est décidé de faire inspecter ces bouilloires.
- Requête de la Compagnie de Téléphone des Comtés de St. Maurice, Champlain et Trois-Rivières. Requête de la Compagnie de Téléphone des Comtés de St. Maurice, Champlain et Trois-Rivières, demandant la permission de placer des poteaux dans les rues de cette Cité. Cette permission est accordée, à la condition que l'installation soit faite à la satisfaction du Comité des Chemins, et aux endroits qu'il jugera à propos.
- Lettre de Mr. Pierre M^{re} Leod. Lire une lettre de Mr. Pierre M^{re} Leod, demandant que la taxe de journaliste, pour les années mil huit cent quatre-vingt-quatorze et mil huit cent quatre-vingt-quinze, soit déduite de son compte, vu qu'il n'exerce plus cette profession depuis deux ans. Le Clerc des Comités Permanents est autorisé de s'enquérir auprès de Mr. P. V. Ozyotte, propriétaire du "Prifluvien", de la date à laquelle Mr. Pierre M^{re} Leod a cessé d'être employé par lui, comme journaliste, et d'en faire rapport aux dits Comités.

Réparation de la
clôture du Boulevard.

Ordre est donné à l'Inspecteur-de-Ville, de voir à ce que la clôture du Boulevard, vis-à-vis la rue Des Casernes soit réparée.

Licence de Mr.
Benj. Vadebonceur
continué.

Mr. Benjamin Vadebonceur, dont la licence d'écurie de louage a été suspendue, le cinq du courant, est entendu; il donne des explications à l'égard de sa conduite passée, et promet de mieux faire, à l'avenir.

En conséquence, il est décidé de lui continuer sa licence d'écurie de louage, avec avis, qu'à la prochaine offense, sa dite licence sera annulée pour toujours.

Ventilateurs pour
les closets de l'Hôtel-
de-Ville.

Mr. L' Echevin Dussault ayant informé les Comités Permanents que, le système de ventilation, nouvellement posé aux lieux d'aisance de l'Hôtel-de-Ville, est défectueux, ce Monsieur est prié de s'occuper de la chose, et demander des soumissions pour la fourniture et pose d'un tuyau ventilateur, depuis les lieux d'aisance jusqu'à l'une des cheminées.

Ventilateurs pour
l'Ecole N° 3.

Mr. L' Echevin Dussault est aussi prié de s'occuper de la pose de ventilateurs à l'Ecole N° 3, et de demander des soumissions pour cette fin.

Comités Permanents.

Lundi, le 16 Septembre 1895, à 8 1/2 heures du soir.

Présents: Son Honneur le Maire et Messieurs les Echevins
P. Bournival, P. X. Décoteau, L. E. Dupresne, H. Dussault,
J. B. L. Gould, Alex. Bouliston, C. Lyburner, P. Lyburner et
J. Savard.

Rapport de
l'Electricien de la Ville.

Lui un rapport de l'Electricien de la Ville,
concernant

concernant le plant de l'Éclairage Électrique de cette Cité.

Référé au Comité de l'Éclairage.

Traverses. —

Lettre au Capitaine
Chs. Bourgeois.

Le Secrétaire-Trésorier est autorisé d'écrire au Capitaine Charles Bourgeois, d'assister à l'assemblée des Comités Permanents, Jeudi, le dix-neuf du courant, pour affaires concernant les lignes de traverses, entre la Cité des Trois-Rivières et les paroisses de la rive Sud du Fleuve St-Laurent.

Rapport sur
lettre de Mr. Pierre
McLeod.

Le Clerc des Comités Permanents, sur demande de Mr. l'Échevin P. Bournival, fait rapport verbal, que, suivant l'instruction qu'il a reçu des dits Comités, à leur séance du douze du courant, il s'est rendu, aujourd'hui, au bureau d'imprimerie de Mr. P. V. Ayotte, pour s'enquérir de la date à laquelle Mr. Pierre McLeod a cessé d'être employé par lui, comme journaliste. En l'absence de ce Monsieur de son bureau, son fils Mr. Oscar Ayotte informa le dit Clerc des Comités Permanents que, le dernier numéro du "Trifluvien" dans lequel le nom de Mr. Pierre McLeod parut comme Rédacteur, est celui du deux Mars mil huit cent quatre-vingt-quatorze, et que, depuis lors, il a cessé d'être employé comme journaliste par Mr. P. V. Ayotte.

Comités Permanents.

Lundi, le 30 Septembre 1895, à 8 $\frac{1}{2}$ heures du soir.

Présents: Son Honneur le Maire et Messieurs les Échevins
P. Bournival, P. N. Décoteau, A. Dussault, J. B. L. Gould,
Alex. Bouliston, J. Lyburner et J. Savard.

Tuyau de l'Aqueduc,
rue St. Charles.

Il est décidé de remplacer le tuyau d'un pouce de diamètre pour l'Aqueduc, dans la rue St. Charles, par un tuyau en fer de quatre pouces de diamètre.

Soumissions pour ventilateurs, etc., à l'École N^o 3, et à l'Hôtel de Ville.

Les soumissions suivantes, pour tuyaux de ventilation et divers ouvrages de plomberie pour l'École N^o 3, et pour tuyaux de ventilation pour les closets de l'Hôtel de Ville, sont ouvertes et sont comme suit, savoir:

Mr. Victor Carbonneau,

Pour ouvrage à l'École N^o 3, \$ 26.⁵⁰/₁₀₀

" " " l'Hôtel de Ville, 9.⁵⁰/₁₀₀

Mr. Emile Carbonneau,

Pour ouvrage à l'École N^o 3 et à l'Hôtel de Ville, 21.⁰⁰/₁₀₀

La soumission de Mr. Emile Carbonneau est acceptée.

Nouvelle classe,
à l'École N^o 3.

Il est décidé de faire faire une classe, dans le haut de la maison de l'École N^o 3. Cette classe devra être boisée et peinturée.

Comités Permanents.

Vendredi, le 4 Octobre 1895, à 8 1/2 heures du soir.

Présents: Son Honneur le Maire et Messieurs les Echevins P. Bournival, A. N. Décoteau, H. Dussault, J. B. L. Gould, Alf. Houlston, J. Lyburner, D. Ricard et J. Savard.

Achat de tuyaux de Drainage.

Le Secrétaire-Trésorier est autorisé d'écrire à Mr. Orléans Veillette, de Louiseville, pour l'informer, en réponse à une lettre qu'il a adressée à l'Inspecteur de Ville, offrant de vendre un certain nombre de tuyaux en grès, pour drainage, à quarante pour cent (40%) meilleur marché que le prix courant actuel, à la Corporation de cette Cité, que la dite Corporation est prête à acheter deux cents tuyaux

en grès, de neuf pouces de diamètre, au prix ci-haut mentionné, rendus aux Trois-Rivières.

Ordres aux Employés du Département de l'Éclairage.

L'Electricien de la Cité est entendu; il se plaint du manque de soumission des Employés du Département de l'Éclairage, en général, aux ordres qu'il juge nécessaire de leur donner.

Le Secrétaire-Trésorier est autorisé d'écrire aux Employés du Département de l'Éclairage, leur rappelant l'obligation pour eux d'obéir aux ordres du dit Electricien.

Comité des Finances.

Mardi, le 8 Octobre 1895, à 4 heures de l'après-midi.

Présents: Son Honneur le Maire et Messieurs les Echevins P. Bournival, H. Dussault et J. Symburnes.

Poursuite de Mr. Onézime Lambert.

Le Comité des Finances prend en considération la cause actuellement pendante de Mr. Onézime Lambert contre la Corporation de cette Cité, pour un accident occasionné à son épouse, le dix-huit de Juin dernier, par le mauvais état du trottoir du Gouvernement Provincial, en face du Palais de Justice, aux Trois-Rivières.

Après délibération, l'Avocat de la Corporation, Ls. D. Paquin, Scr. est autorisé à demander au Procureur Général quelles procédures il entend suivre, en cette cause.

Comités Permanents.

Jeudi, le 10 Octobre 1895, à 8 heures du soir.

Présents: Messieurs les Echevins P. Bournival, P. N. Décoteau, L. E. Dupresne, H. Dusault, Olf. Houliston, C. Lymburner, P. Lymburner, D. Ricard et J. Savard.

En l'absence de Son Honneur le Maire et de Monsieur le Pro-Maire, Mr. l'Echevin Thomas Bournival est appelé à présider l'assemblée des Comités Permanents.

Transport d'étal
de Boucher.

Il est permis à Mr. J. S. Peasdale d'occuper l'Étal N° 16, dans le Marché-aux-Denrées, au lieu et place de Mr. Adélard Damphousse.

Requête du
Clerc du Marché
aux-Denrées.

Requête de Mr. Frs. Désaulniers, Clerc du Marché-aux-Denrées, demandant que les déchets du dit Marché soient râtelés et enlevés, aux frais de la Corporation.

Il est décidé que le râtelage de la Place du Marché-aux-Denrées sera fait, le Samedi, et le balayage de l'intérieur de ce Marché sera fait, le Lundi, de chaque semaine, par le Clerc et l'Assistant-Clerc du dit Marché.

Lettre de
Mr. On. Veillette,
pour tuyaux
de Drainage.

Lue une lettre de Mr. Onézime Veillette, de Louiseville, offrant de vendre des tuyaux, en grès, pour drainage, à la Corporation des Trois-Rivières.

Il est décidé d'acheter de Mr. Veillette, cent tuyaux en grès, de trois pieds de longueur chacun et de neuf pouces de diamètre. Ces tuyaux devront être de première qualité et rendus en bon ordre, ici, pour le prix de cinquante-quatre centins chaque, tel que mentionné dans la susdite lettre.

Reclamation de
Mr. Zoël Beaumier.

Lue une lettre de R. S. Cooke, Ecr., Avocat, réclamant, au nom de Mr. Zoël Beaumier, la somme de dix piastres, pour dommages causés à sa voiture et à son harnais, sur la rue St. Denis.

Le Président du Comité des Chemins est chargé de prendre des informations, à ce sujet, et d'en faire rapport au Conseil.

Lettre du Comité des Chemins de Fer du Conseil Privé.

Une lettre du Comité des Chemins de Fer du Conseil Privé, informant le Secrétaire-Trésorier du Conseil de cette Cité, qu'une assemblée du dit Comité aura lieu, à onze heures du matin, Vendredi, le dix-huit du courant.

Le Secrétaire-Trésorier du Conseil et l'Inspecteur-de-Ville sont autorisés à se procurer des affidavits, concernant l'état du pont de la rue Le Jeune, et les dangers qu'offre la traverse du Chemin de Fer Pacifique Canadien, sur la rue Bonaventure.

Police sur le Marché-aux-Denrées.

Ordre est donné au Chef de Police, d'envoyer un de ses hommes, à quatre heures et demie du matin, le Samedi de chaque semaine, sur le Marché-aux-Denrées, pour faire placer les voitures des cultivateurs.

Marché-aux-Denrées — poteau enlevé.

Ordre est donné à l'Inspecteur-de-Ville, de faire enlever le poteau en bois qui se trouve placé entre la bâtisse du Marché-aux-Denrées et le magasin occupé par Mr. J. A. Nadeau.

Assurance de l'Hôtel-de-Ville.

Le Secrétaire-Trésorier ayant informé les Comités Permanents que, les Compagnies d'Assurances exigent un taux plus élevé, pour le risque sur l'Hôtel-de-Ville, il est décidé de ne pas augmenter le montant de trois mille piastres pour lequel cet édifice est assuré.

Comités Permanents.

Lundi, le 14 Octobre 1895, à 9 heures du soir.

Présents: Son Honneur le Maire et Messieurs les Echevins
 P. Bournival, P. V. Décoteau, H. Dussault, J. B. L. Hould,
 Alex. Houliston, P. Lymburner et D. Ricard.

Lettre du
 Chef de Police,
 — pour costumes,
 &c.

Lettre du Chef de Police, demandant que six paires de pantalons d'hiver et six paires de bottes soient fournies aux Constables et à lui-même. Il demande, de plus, que les portes de la Station de Police soient réparées.

Des soumissions devront être demandées pour pantalons d'hiver et pour chaussures.

L'Inspecteur-de-Ville reçoit ordre de s'occuper des réparations nécessaires aux portes de la Station de Police.

Plans, &c., concer-
 nant l'Aqueduc
 et le Drainage.

Le Secrétaire-Trésorier est chargé de notifier Mr. O. G. Hamel, Surintendant de l'Aqueduc et Inspecteur-de-Ville, de fournir au Conseil, d'aujourd'hui à quinze jours, les plans et livres de références concernant l'Aqueduc et le Drainage, que le Conseil de cette cité lui a donné ordre de préparer, à sa séance du vingt-quatre de Juin dernier.

Suyau de l'Aqueduc,
 rue St. Roch.

Il est ensuite décidé de relier le tuyau de l'Aqueduc, dans la rue St. Roch à celui du Chemin St. Marguerite, et de conduire l'eau de l'Aqueduc jusqu'à la propriété de Mr. Pierre Féron, située sur le dit Chemin.

Comité de la Police.

Jeudi, le 24 Octobre 1895, à 7 1/2 heures du soir.
 Présents: Messieurs les Echevins H. Dussault, P. Bournival et D. Ricard.

Soumissions pour costumes de la Police.

Les soumissions suivantes, pour six paires de pantalons d'hiver, pour les membres du Corps de Police, sont ouvertes et sont comme suit, savoir:

- Messrs. Lord & Co., \$3. ²⁵/₁₀₀ par paire,
- Messrs. P. Cerutti & Co., 3. ⁷⁵/₁₀₀ par paire.

La soumission de Messrs. P. Cerutti & Co. est acceptée.

Soumissions pour chaussures de la Police.

Les soumissions suivantes, pour six paires de bottes, pour les hommes de Police, sont ouvertes et sont comme suit, savoir:

- Messrs. C. Didier & Co., \$3. ⁴⁵/₁₀₀ par paires,
- M. J. E. Godin, 3. ⁴⁰/₁₀₀ par paires.

La soumission de M. J. E. Godin est acceptée.

Comité du Drainage.

Jeudi, le 24 Octobre, à 8 heures du soir.
 Présents: Messieurs les Echevins Ricard, P. Bournival et J. Lyburner.

Soumissions pour tuyaux de Drainage.

Les soumissions suivantes, pour tuyaux en grès pour drainage, sont ouvertes et sont comme suit, savoir:

- Messieurs Canneton & Blouin,
- Pour 100 Tuyaux droits, de 6 pouces de diamètre, \$0. ⁴⁵/₁₀₀ chaque,
- " 12 Siphons, de 6 pouces de diamètre, 1. ³⁵/₁₀₀ "
- " 12 Boudes, " 6 " " " 0. ⁴⁵/₁₀₀ "

- Messieurs Jos. Godin & Fils,
- Pour 100 Tuyaux droits, de 6 pouces de diamètre, \$0. ⁴⁰/₁₀₀ chaque,
- " 12 Siphons, de 6 pouces de diamètre, 1. ¹⁰/₁₀₀ "

Pour

Pour 12 boucles, de 6 poices de diamètre, $\text{fr. } \frac{75}{100}$ chaque.
La soumission de Messrs. Jos. Godin & Fils est acceptée.

Comité de l'Éclairage:

Jeudi, le 24 Octobre 1895, à 8 1/2 heures du soir.

Présents: Messieurs les Echevins P. Symburner, P. Bournival et H. Dussault.

Éclairage du
Séminaire St Joseph

Il est décidé, qu'à partir du premier de Janvier prochain (1896), le Séminaire des Trois-Rivières devra être pourvu d'un électromètre, pour constater la quantité de lumière électrique qui y sera dépensée, laquelle sera payable d'après les constatations du dit électromètre.

Comités Permanents.

Jeudi, le 31 Octobre 1895, à 8 1/2 heures du soir.

Présents: Son Honneur le Maire et Messieurs les Echevins P. Bournival, P. N. Décoteau, L. E. Dupresne, H. Dussault, Alex. Houliston, P. Symburner, D. Ricard et J. Savard.

Requête de
D^{me} Fabien Robert.

Requête de Dame Veuve Fabien Robert, demandant que certaines réparations soient faites au magasin qu'elle occupe, dans le soubassement du Marché-aup-Derrées.
Refusée.

Reclamation de
Mr. Zoël Beaumier.

Lettre de R. S. Cooke, C^{er}, Avocat, réclamant dix piastres, pour dommages à la voiture et au harnais de Mr. Zoël Beaumier.

Mr. l'Echevin P. Symburner informe les

les Comités Permanents que, des arrangements ont été pris, entre Mr. Joël Beaumier et le propriétaire de l'immeuble où les dommages ont eu lieu.

Lettre de Mr. A. Rousseau. Que une lettre de Mr. A. Rousseau, concernant un escalier de sauvetage qu'il a entrepris de construire pour l'Hôtel-de-Ville.

Le Secrétaire-Trésorier est autorisé de répondre à ce Monsieur, que la saison est trop avancée pour permettre la pose du dit escalier, cette année.

Requête de Mr. Jos. Bloutier. Le Secrétaire-Trésorier donne communication d'une requête de Mr. Joseph Bloutier, hôtelier, demandant la réduction de la balance d'intérêt sur frais légaux qu'il doit à la Corporation.
Refusée.

Il est décidé que dans le cas où les Regrattiers désireraient faire peindre la façade des magasins qu'ils occupent dans le soubassement du Marché-aux-Denrées, ils devront employer, pour cette fin, de la peinture de même couleur que celle dont s'est servie Mme V^oe Fabien Robert pour son magasin.

Autorisation est donnée pour l'achat d'une paire de bottes pour chacun des charretiers de la Station de Police, et d'un melton pour Mr. John Charest.

Comités Permanents.

Jeudi, le 14 Novembre 1895, à 7 1/2 heures du soir.

Présents: Messieurs les Echevins P. Bournival, J. V. Dé-
coteau, L. E. Dufresne, M. Dussault, J. B. L. Gould,
Alf. Houlston, P. Lymburner, D. Ricard et J. Savard.Requête de
Mr. Warren Curtis.Requête de Mr. Warren Curtis, demandant une exemp-
tion de Taxes, sur les scieries qu'il possède en cette cité,
ainsi qu'une réduction des Taxes de l'Eau.

Refusée.

Requête de
Mr. J. Marchand père.Requête de Mr. Zéphirin Marchand père, deman-
dant que la pose des tuyaux du drainage soit con-
tinuée jusqu'à sa résidence ainsi que jusqu'à celle
de Mr. Flavien Lottinville, sur la rue Du Fleuve.

Accordée.

Lettre du
M^{rs} Ingénieur de l'Acque-
duc et de l'Eclairage.Lettre du M^{rs} Ingénieur de l'Acqueduc et de l'Eclairage
demandant que la fondation de l'engin de
100 forces de l'Eclairage Electrique soit réparée.

Référé au Comité de l'Acqueduc.

Requête de
Mr. Alfred Boisvert.Requête de Mr. Alfred Boisvert, demandant
la pose d'un service d'Eau, au logement qu'il
occupe.

Accordée.

Achat de tuyaux
de Drainage.Il est décidé d'acheter de Mr. Onézime Veillette,
la balance des tuyaux en grès de neuf pouces de
diamètre qu'il a en main, pour servir au drainage.
De plus, autorisation est donnée au secrétaire-Prés-
rier d'acheter la quantité de tuyaux en grès, de dix-huit
pouces de diamètre, qui sera nécessaire pour le drainage
dans la rue Du Fleuve.

Soumissions pour
chemins d'hiver.

Les soumissions suivantes, pour l'ouverture, le balisage, l'entretien et la réparation de divers chemins d'hiver, pendant la saison 1895-96, sont ouvertes et sont comme suit, savoir:

Isaac Féron, pour le chemin St ^e Marguerite, et le chemin Des Forges,	\$60. ⁰⁰ / ₁₀₀	}	\$100. ⁰⁰ / ₁₀₀
pour la rue St ^e Maurice et autres rues dans le Quartier Notre-Dame,	40. ⁰⁰ / ₁₀₀		
Orestime Pronovost, pour le chemin St ^e Marguerite et le chemin Des Forges,	\$55. ⁰⁰ / ₁₀₀	}	\$80. ⁰⁰ / ₁₀₀
pour la rue St ^e Maurice et autres rues dans le Quartier Notre-Dame,	25. ⁰⁰ / ₁₀₀		
Thomas Chevalier, pour le chemin St ^e Marguerite,	\$30. ⁰⁰ / ₁₀₀	}	\$60. ⁰⁰ / ₁₀₀
pour la rue St ^e Maurice et autres rues dans le Quartier Notre-Dame,	30. ⁰⁰ / ₁₀₀		
Augustin Gauthier, pour le chemin des Forges,	\$40. ⁰⁰ / ₁₀₀		
Pélesphore Panneton, pour la rue St ^e Maurice et autres rues dans le Quartier Notre-Dame, ainsi que le chemin St ^e Marguerite et le chemin Des Forges,	\$45. ⁰⁰ / ₁₀₀		

La soumission de Mr. Pélesphore Panneton, au montant de soixante-et-quinze piastres est acceptée, à la condition que tous ces chemins soient ouverts de bonne heure, le matin.

Comités Permanents.

Lundi, le 18 Novembre 1895, à 9 heures du soir.

Présents: Son Honneur le Maire et Messieurs les Échevins
P. Bournival, P. X. Décoteau, L. O. Dupresne, H. Dussault,
J. B. L. Gould, Alex. Houlston, G. Lyburner, P. Lyburner,
D. Ricard, J. Savard et Ont. St^e Pierre.

Mr.

Plainte de Mr. l'Échevin Savard contre Mr. Edouard Manseau, constable. Mr. l'Échevin Savard porte une plainte contre Mr. Edouard Manseau, membre du corps de Police, pour paroles inconvenantes à son adresse. Le dit Mr. Manseau étant appelé devant les Comités Permanents, ne s'être coupable de l'offense qui lui est imputée.

Comités Permanents.

Judi, le 21 Novembre 1895, à 7 1/2 heures du soir.

Présents: Son Honneur le Maire et Messieurs les Échevins
A. Bournival, F. X. Décoteau, L. E. Duprane, N. Duissault,
C. Lymburner, J. Lymburner, D. Ricard et J. Savard.

Lettre de Mr. Ernest Houde. Lettre de Mr. Ernest Houde, offrant de vendre une certaine quantité de bois de service à la Corporation.

Refusée.

Requête de Mr. D. P. Morrissette. Requête de Mr. D. P. Morrissette, demandant que la somme de cinq piastres, pour pâturage d'une vache soit déduite de son compte.

Refusée.

Lettre du N^o Ingénieur de l'Acqueduc et de l'Éclairage. Lettre du N^o Ingénieur de l'Acqueduc et de l'Éclairage, demandant que la fondation de l'engin de cent forces de l'Éclairage soit réparée.

Référée au Comité de l'Acqueduc.

Comités Permanents.

Lundi, le 25 Novembre 1895, à 8 1/2 heures du soir.

Présents: Son Honneur le Maire et Messieurs les Echevins
P. Bournival, P. J. Décoteau, L. E. Dufresne, H. Dussault,
J. B. L. Gould, Alex. Houlston, C. Lyburner, A. Lyburner,
D. Ricard, J. Savard et Ont. St. Pierre.

Transport de licence de Mr. Ant. Thibault à Mr. Adolphe Bédand.

Le secrétaire-trésorier soumet aux Comités Permanents une demande de Mr. Arthur Thibault, pour qu'il lui soit permis de transporter sa licence d'écurie de louage à Mr. Adolphe Bédand.

Accordée.

Taxes de Mr. L. Dussault.

Demande de Mr. Louis Dussault, pour obtenir du délai dans le paiement de ses taxes.

Refusée.

Requête de Mr. J. M. Spénard.

Requête de Mr. J. M. Spénard, demandant que le paiement de taxes ne soit exigé de lui, qu'au pro-rata de l'année, vu qu'il a été absent de cette ville, jusqu'à ces jours derniers.

Il est décidé de ne réclamer le paiement d'aucune taxe du dit Mr. Spénard, pour l'année courante.

Comités Permanents.

Jeudi, le 28 Novembre 1895, à 7 1/2 heures du soir.

Présents: Son Honneur le Maire, et Messieurs les Echevins
P. Bournival, P. J. Décoteau, L. E. Dufresne, H. Dussault,
Alex. Houlston, C. Lyburner, A. Lyburner, D. Ricard,
J. Savard et Ont. St. Pierre.

Lettre

Lettre du
Séminaire des Trois-
Rivières.

Lettre du Séminaire des Trois-Rivières, concernant
l'éclairage de cette institution.
A plus tard.

Requête de
Mr. Uld. Martel, J^{ur}.

Requête de Mr. Uldoric Martel, J^{ur}, demandant l'être
nommé curateur dans la faillite de Mr. J. O. Gagnon.
Le Secrétaire-Trésorier est autorisé de voter pour
la nomination d'un curateur, dans les intérêts de
la Corporation de cette cité.

Comités Permanents.

Lundi, le 2 Décembre 1895, à 8 1/2 heures du soir.
Présents: Messieurs les Echevins P. Bournival, P. B. Dé-
coteau, L. E. Dufresne, H. Dussault, J. B. L. Gould, Alex.
Mouliston, C. Lyburner, P. Lyburner, D. Ricard, J. Savard
et Ant. St. Pierre.

En l'absence de Son Honneur le Maire et de Mon-
sieur le Pro-Maire, Monsieur l'Echevin Bournival
est appelé à présider l'assemblée des Comités Permanents.

Rapport de
Mr. N. A. Mamy,
Inspecteur de bouil-
loires.

Sur un rapport de Mr. N. A. Mamy, Inspecteur
de bouilloires, concernant les bouilloires de l'Orquedus
et de l'Eclairage.

Le Secrétaire-Trésorier est autorisé d'écrire à Messrs.
Barrier, Laine & C^{ie}, de Lévis, pour savoir quel serait le
coût des réparations à ces bouilloires, telles que suggérées
dans le susdit rapport.

Comités Permanents.

Jeudi, le 5 Décembre 1895, à 7 1/2 heures du soir.

Présents: Messieurs les Echevins P. Bournival, A. H. Décoteau, H. Dussault, J. B. L. Gould, Olex. Houlston, G. Lymburner, P. Lymburner, D. Ricard, J. Savard et Ont. St. Pierre.

En l'absence de Son Honneur le Maire et de Monsieur le Pro-Maire, Monsieur l'Echevin Olex. Houlston est appelé à présider l'assemblée des Comités Permanents.

Lettre du Seminaire des Trois-Rivières, concernant l'éclairage de cette Institution.
A plus tard.

Requête de Mr. Théodule Beaulieu, demandant une réduction sur le montant de son compte de taxes.
Refusée.

Lettre de Mr. Chas. Ed. Johnson, concernant son compte de taxes.
Il est décidé que ce Monsieur devra payer le montant qui est mentionné sur son compte.

Lettre de Mr. J. O. Gagnon, demandant une extension de temps, pour le paiement de ce qu'il doit à la Corporation.
A plus tard.

Opinion de Mr. L. D. Paquin, Avocat de la Corporation est entendu; il donne des explications à l'appui du rapport qu'il a présenté au Conseil de cette Cité, à sa séance du deux de Décembre courant. Il avise le Conseil de filer un protêt, mettant Mr. J. O. Gagnon en demeure d'exécuter ses obligations d'hue à un mois.

Messieurs

Offre pour l'achat du plant électrique. Messieurs Navégius Malhiot et Aldoric Barignan sont entendus; ils demandent à quelles conditions ils pourraient acquérir le plant de l'éclairage électrique. Ils offrent, pour en devenir propriétaires, la somme de dix mille piastres, payables mille piastres par année, pendant dix ans. La ville serait tenue de leur payer cinq mille piastres par année pour l'éclairage de ses rues.

Quant aux lampes incandescentes de seize chandelles, pour l'éclairage des maisons, le prix d'abonnement en serait de trois piastres et cinquante centins par année chaque.

Délai aux Héritiers Barthélémy Parent père. Il est décidé d'accorder, aux Héritiers Barthélémy Parent père, un an de délai, pour le paiement des taxes de leur propriété qui devait être rendue, pour son paiement de taxes, au mois de Mars prochain. Ce délai est accordé pour cause de pauvreté.

Délai à Mr L. P. Langlois. Il est aussi décidé d'accepter de Mr. L. P. Langlois, des à comptes de cinquante centins par semaine, pour le paiement de son compte de taxes.

Comités Permanents.

Lundi, le 9 Décembre 1895, à 9 heures du soir.

Présents: Messieurs les Echevins A. Bournival, A. X. Décoteau, L. E. Dufresne, H. Dussault, J. B. L. Gould, Oly. Houliston, C. Lyburner, P. Lyburner, J. Savard et Ant. St. Pierre.

En l'absence de Son Honneur le Maire et de Monsieur le Pro-Maire, Monsieur l'Echevin Ant. St. Pierre est appelé à présider l'assemblée des Comités Permanents.

Les

Soumissions pour
livres et blancs.

Les soumissions suivantes, pour six livres de reçus pour le Département de l'Aqueduc, six livres de reçus pour les Commissaires d'Écoles, deux rôles de perception pour l'Aqueduc, et deux mille blancs de reçus de taxes municipales, sont ouvertes et sont comme suit, savoir:

Mr. P. V. Ayotte,	\$55. ⁰⁰ / ₁₀₀
" J. B. Heilleur Barthe, pour "l'Indépendance Canadienne",	54. ²⁵ / ₁₀₀
" O. R. Dupont,	52. ⁰⁰ / ₁₀₀
" E. S. de Carufel, (papier anglais).	43. ⁰⁰ / ₁₀₀
" Do. (papier canadien).	40. ⁰⁰ / ₁₀₀

La soumission de Mr. E. S. de Carufel est acceptée.

Bazar en faveur
de l'Hôpital.

Mr. l'Échevin J. Bournival informe les Comités Permanents que, les Dames Charitables des Trois-Rivières demandent l'usage gratuit de la Grande Salle de l'Hôtel-de-Ville, pour le bazar qui doit avoir lieu, pendant la présente saison d'hiver, en faveur de l'Hôpital de cette Cité.

La demande des Dames Charitables est accordée, à la condition qu'un homme soit fourni pour chauffer la fournaise de l'Hôtel-de-Ville, pendant la tenue du bazar, depuis trois heures de l'après-midi jusqu'à la fermeture de la salle, qui devra avoir lieu à onze heures précises, chaque soir.

Comités Permanents.

Jeudi, le 12 Décembre 1895, à 7 1/2 heures du soir.
Présents: Son Honneur le Maire et Messieurs les Échevins J. Bournival, P. V. Décoteau, L. O. Dupresne, H. Dussault, Alex. Houliston, J. Symburner, J. Savard et Ant. St. Pierre.

Requête de la "Fuel Economizer Co." de fournir, pour les bouilloires de l'Aqueduc et

et de l'Éclairage, un nouveau système économique de chauffage.
A plus tard.

Lettre du Conseil Municipal de la paroisse de St. Grégoire.

Lettre du Conseil Municipal de la paroisse de St. Grégoire, concernant l'entretien des chemins de traverse sur le Fleuve St. Laurent, pendant la présente saison d'hiver.

Décision remise à Lundi, le 16 du courant.

Déclai à Mr Louis Dussault, pour paiement de taxes.

Mr. Louis Dussault, bouchers, afin de parvenir à régler son compte de taxes, offre de donner vingt-cinq piastres comptant, et ensuite, de payer par versements de vingt-cinq piastres à tous les deux mois.
Cette offre est acceptée.

Comités Permanents.

Lundi, le 16 Décembre 1895, à 8 1/2 heures du soir.

Présents: Son Honneur le Maire et Messieurs les Echevins P. Bournival, F. N. Décoteau, L. E. Dupresne, H. Dussault, Alex. Couliston, C. Lyburner, J. Lyburner et Ant. St. Pierre.

Ponts St. Maurice. Poup spécial pour bois de chauffage à Mr Léandre Tremblay.

Mr. Léandre Tremblay demande une réduction des taxes de péage des Ponts St. Maurice, pour le transport de bois de chauffage venant de l'Île Baptist.
Il est décidé de faire payer à ce Monsieur cinq centins par voyage, pour le passage du dit bois.

Achat de charbon de Mr. J. A. Gagnon.

Lettre de Mr. J. A. Gagnon, demandant une extension de temps, pour le paiement de ce qu'il doit à la Corporation. Après lecture de cette lettre, Mr. J. A. Gagnon est entendu; il s'engage de fournir mille (1000) à onze cents (1100) tonnes de charbon (grosses tonnes de 2240 lbs.) à la Corporation de

de cette Cité, au prix de trois piastres et soixante-et-quatre centins par tonne, payable trois piastres par tonne sur livraison dans les hangars de l'Alqueduc, et la balance soixante-et-quatre centins devant rester en à compte de ce qu'il doit à la Corporation.

Les Comités Permanents acceptent cette offre, se réservant le droit d'acheter la quantité qui sera nécessaire à la Corporation.

Comité des Chemins.

Judi, le 19 Décembre 1895, à 7 heures du soir.

Présents: Mr. J. Symburner, Président, et Messieurs les Echevins P. Bournival, L. E. Dufresne et H. Dussault.

Traverses d'hiver.

Les soumissions suivantes, pour l'ouverture, le balisage, l'entretien et la réparation d'un chemin double de traverse, de huit pieds de large, pendant la saison d'hiver 1895-96, sur le Fleuve St. Laurent, entre la Cité des Trois-Rivières et la Pointe St. Grégoire, sont ouvertes et sont comme suit, savoir:

Mr. Thomas Chevalier, \$40.⁰⁰/₁₀₀

Mr. Oreste Pronovost, 40.⁰⁰/₁₀₀

La soumission de Mr. Oreste Pronovost est acceptée.

Comité des Marchés.

Judi, le 19 Décembre 1895, à 7 1/2 heures du soir.

Présents: Mr. Savard, Président, et Messieurs les Echevins H. Dussault, G. Symburner et J. Symburner.

Il

Tuyau du Marché aux-Derrières. Il est décidé de faire continuer la partie Nord-Ouest du gros tuyau qui existe dans la Grande Halle du Marché aux-Derrières jusque dans le soubassement du dit Marché.

Comités Permanents.

Jeudi, le 26 Décembre 1895, à 7 1/2 heures du soir.
 Présents: Messieurs les Echevins J. Bournival, P. V. Ricoteau, L. E. Dupresne, H. Dussault, Alex. Houliston, A. Symburner, J. Savard et Ant. St. Pierre.

Lettre de Messrs. Carrier, Laine & Co. Lue une lettre de Messrs. Carrier, Laine & Co., demandant la somme de cent piastres, pour la réparation de chacune des bouilloires de l'Aqueduc et de l'Éclairage. Considération remise à Lundi, le trente du courant.

Lettre de la Banfane du Séminaire St. Joseph, de cette Cité, demandant l'usage gratuit de la Grande Salle de l'Hôtel-de-Ville, pour une séance musicale qui doit avoir lieu le trente du courant. Cette demande est accordée, à la condition qu'un billet complémentaire soit donné à chacun des membres du Conseil de cette Cité et à chacun de ses Officiers.

Montées du P. R. sur le Fleuve St. Laurent. Il est décidé que la Compagnie du Chemin de Fer Pacifique Canadien soit notifié de faire refaire et mettre en bon état toutes les montées (clips) qu'elle est obligée d'entretenir, aux quais situés sur le Fleuve St. Laurent.

Comités Permanents.

Mardi, le 7 Janvier 1896, à 7 1/2 heures du soir.

Présents: Monsieur le Pro. Maire et Messieurs les Echevins
A. Bournival, H. Dussault, G. Lyburner, P. Lyburner,
J. Savard et Ant. St. Pierre.

Ponts St. Maurice.
Passage gratuit à
Mr. Téséphore Lemay

Mr. Téséphore Lemay est entendu, demandant le passage gratuit du premier pont sur la rivière St. Maurice, pour les voitures qui transportent actuellement sa glace de commerce.

Cette demande est accordée.

Comités Permanents.

Jeudi, le 23 Janvier 1896, à 7 1/2 heures du soir.

Présents: Son Honneur le Maire et Messieurs les Echevins
A. J. Décoteau, L. E. Dupresne, Narcisse Grenier, Oly. Houliston,
G. Lyburner, P. Lyburner, Charles Pagé, J. Savard et
G. N. Spénard.

Lettre du
Conseil d'Hygiène de
la Province de Québec.

Le Secrétaire-Trésorier donne lecture d'une lettre du Conseil d'Hygiène de la Province de Québec, concernant le drainage.

Lettre de
la Société Athlétique
des Trois-Rivières.

Une lettre du Président de la Société Athlétique des Trois-Rivières, demandant la remise de la tase d'eau, pour le patinoir de cette société, au coin des rues Des Forges et Champlain.

Renvoyée.

Lettre de
la "Imperial Bridge & Iron Works".

Une lettre de la "Imperial Bridge & Iron Works", informant le Conseil de Ville que l'escalier de sauvetage qui lui a été ordonné est prêt à être livré.

A plus tard.

Le

Inspection de
bouilloires.

Le Secrétaire-Trésorier informe les Comités Permanents que le Gouvernement exige des certificats, pour constater que les bouilloires de l'Aqueduc et de l'Éclairage sont en bon ordre.
A plus tard.

Éclairage du Sé-
minaire des Trois-
Rivières.

La question de l'éclairage du Séminaire des Trois-Rivières étant de nouveau soumise aux Comités Permanents, il est décidé de faire payer à cette Institution le présent quartier d'éclairage électrique, au pro rata du prix de deux cent cinquante piastres par année, tel que convenu pour les années précédentes.

Patronage pour
annonces et impres-
sions.

Il est décidé que le patronage des annonces pour vente de terrains, dans les journaux, et autres ouvrages d'impressions, sera accordé à l'"Indépendance Canadienne" et à Mr. P. R. Dupont.

Dépôt en garantie
de Mr. J. A. Gagnon,
concernant les abattoirs.

Les Comités Permanents décident de régler, sur le montant du dépôt de mille piastres en garantie de Mr. J. A. Gagnon, pour la construction d'abattoirs en la Cité des Trois-Rivières, en faveur de la Corporation de la dite Cité, les frais de la passation du règlement des abattoirs et la balance due par le dit J. A. Gagnon sur son contrat pour vente de charbon, et cela, pour cause d'insolvabilité de la part du dit J. A. Gagnon.

Primes d'assurances
de Messrs. R.
Smardon & Fils.

Le Secrétaire-Trésorier informe les Comités Permanents que, Messrs. R. Smardon & Son ne s'étant pas conformés à la clause du règlement qui les oblige d'assurer leur manufacture et leurs machineries pour dix mille piastres, en faveur de la Corporation des Trois-Rivières, il a payé les primes pour ce montant d'assurances.

Le Secrétaire-Trésorier est autorisé de faire rembourser, immédiatement, par Messrs. R. Smardon & Son, la somme de cent cinquante piastres qui a été payée pour ces assurances.

Emission de débentures. Il est décidé d'émettre de nouvelles débentures, portant intérêt au taux de quatre pour cent (4%) l'an, pour payer la dette de l'Acqueduc, en Juillet mil huit cent quatre-vingt-seize.

Comptes de la Corporation. Le Secrétaire-Trésorier est autorisé de faire rentrer tous les comptes dus par la Corporation

Collection de l'Éclairage. Il est décidé de discontinuer de fournir l'éclairage électrique à ceux qui doivent des arrérages pour lumineux.

Patronage des assurances de la Corporation. Autorisation est donnée au Secrétaire-Trésorier, de partager les assurances des propriétés de la Corporation, entre les divers agents, à mesure que ces assurances écherront.

Patronage pour achats de ferronneries, etc. Le patronage pour achats de ferronnerie devra être partagé entre Messrs. P. A. Louin & Co., et Mr. G. Jourdain. Le patronage pour achats dans la ligne de l'épicerie devra être partagé entre Messrs. L. Brunelle frère et Mr. Zéphirin Gauthier, et cela, jusqu'à nouvel ordre.

Taux de péage des Ponts St. Maurice. Les taux de péage des Ponts St. Maurice, jusqu'à nouvel ordre, sont fixés à: dix centins pour les voitures légères, et cinq centins pour les voitures de charge.

Traverses d'hiver. Il est décidé de payer la somme de vingt piastres à Mr. Onésime Pronovost, en deux paiements de dix piastres chacun, dans le cas où il serait empêché, par force majeure, de remplir son contrat pour chemins de traverse sur le Fleuve St. Laurent, pendant la présente saison d'hiver.